

Transports ferroviaires

1. Méthodologie.
2. Définitions.
3. Sources de documentation.
4. Tableaux.

Liste des tableaux :

1. Efforts, recettes et investissements de la SNCF.
2. Lignes et installations de la SNCF.
3. Matériels ferroviaires, moteur et remorque en service.
4. Trafic commercial de voyageurs.
5. Trafic commercial de marchandises.
6. Trafic ferroviaire commercial de marchandises par nature de marchandises.
7. Accidents de chemin de fer.
8. Transports publics parisiens.
9. Accidents d'exploitation dans les transports.

L

Transports et télécommunications

Ce chapitre a été établi avec la collaboration du ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports (Observatoire économique et statistique des transports) en liaison avec la division statistique du département méthodes et systèmes de la direction du contrôle de gestion de la SNCF et la RATP.

Chapitre L.01

Transports ferroviaires

1. Méthodologie.
2. Définitions.
3. Sources de documentation.
4. Tableaux.

Liste des tableaux :

1. Effectifs, recettes et investissements de la SNCF.
2. Lignes et installations de la SNCF.
3. Matériels ferroviaires, moteur et remorqué en service.
4. Trafic commercial de voyageurs.
5. Trafic commercial de marchandises.
6. Trafic ferroviaire commercial de marchandises par nature de marchandises.
7. Accidents de chemin de fer.
8. Transports publics parisiens.
9. Accidents d'exploitation dans les transports parisiens.

Ce chapitre a été établi avec la collaboration du ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports (Observatoire économique et statistique des transports) en liaison avec la division statistique du département méthodes et systèmes de la direction du contrôle de gestion de la SNCF et la RATP.

1. MÉTHODOLOGIE

Effectifs de personnel SNCF

Ces effectifs sont ventilés selon l'organisation SNCF en place depuis 1972, articulée suivant trois grandes classes :

- direction de l'entreprise, directions régionales et services annexes;
- SERNAM;
- établissement par fonction.

Les statistiques du trafic voyageurs sont issues de deux sources :

- Informations disponibles au moment de l'émission : décomptes détaillés des titres émis par période de vente;
- Informations disponibles au jour de circulation, avec identification du train.

La première source sert de base aux statistiques des nombres de voyageurs et de voyageurs-km par catégorie tarifaire. La seconde source permet, notamment, la détermination de trafics particuliers (TGV par exemple).

Régie autonome des transports parisiens (RATP)

Les statistiques relevant du domaine de la RATP comprennent celles du réseau ferré : métro et RER, lignes A et B (pour la partie qu'elle exploite), ainsi que celles du réseau d'autobus : Paris et banlieue. D'autres données concernent l'entreprise prise globalement (effectifs, recettes, investissements, etc.).

2. DÉFINITIONS

Accidents

Sont pris en compte les accidents dans lesquels est impliqué un véhicule ferroviaire (ou car SNCF) en mouvement et ayant provoqué des morts ou des blessures graves. Les tués comprennent les victimes décédées le jour ou le lendemain de l'accident. Les blessés comprennent les victimes hospitalisées plus de trois jours.

Prestations des engins moteurs

Elles comprennent les parcours et les tonnes-kilomètres brutes remorquées.

Tonne-kilomètre

L'unité de mesure de trafic correspond au transport d'un poids taxé d'une tonne sur une distance de taxation d'un kilomètre. Pour un transport international, le calcul des tonnes-kilomètres a pour base la distance effectuée en territoire français.

Trafic marchandise

— Le trafic « expéditions » : trafic assuré désormais par le SERNAM (Service national des messageries) pour les envois de messageries, express..., et les journaux neufs.

— Le trafic des wagons à charge et les transports routiers : affrètements routiers assurés par la SCETA (Société de contrôle et d'exploitation de transports auxiliaires).

Trafic voyageurs

— Le trafic de la banlieue parisienne relatif aux déplacements effectués avec des titres de transport propres à la zone du Syndicat des transports parisiens (depuis le décret du 11 avril 1975).

— Le trafic du réseau principal, ne relevant pas de la tarification ci-dessus, composé du trafic des trains rapides et express, des services ferroviaires et routiers régionaux.

Transport international

Est compté comme transport international, tout envoi à destination ou en provenance de l'étranger, soit par point-frontière terrestre (avec ou sans transbordement), soit par les ports maritimes et fluviaux. Les pays indiqués sont en principe ceux de destination finale ou d'origine des marchandises transportées.

Voyageur-kilomètre

L'unité de mesure de trafic correspond au transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre. Pour un parcours international, le calcul des voyageurs-kilomètres a pour base la distance effectuée en territoire français.

3. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports.
Observatoire économique et statistique des transports (OEST).
- INSEE.
- SNCF :
Division « statistiques » du département méthodes et systèmes de la direction du contrôle de gestion; centre de documentation.
- RATP :
Département commercial.

Publications :

Mémento de statistique des transports, observatoire économique et statistique des transports (annuel).

Note de conjoncture (mensuelle), OEST.

« Les comptes des transports en 1992 », *INSEE-Résultats*, n° 247, juin 1993.

« Les comptes des transports en 1993 », *INSEE-Résultats*, n° 314, juillet 1994.
« Les comptes des transports en 1994 », *INSEE-Résultats*, n° 409, juillet 1995.
« Les transports en 1993 », *INSEE-Première*, n° 331, juillet 1994.
« Les transports en 1994 », *INSEE-Première*, n° 401, septembre 1995.
Dépliant de statistiques SNCF, division « statistiques » du département méthodes et systèmes de la direction du contrôle de gestion (annuel).

Rapport annuel d'activité, SNCF.
Mémento statistique, département commercial, RATP (annuel).
Rapport annuel, département commercial RATP.
Statistiques mensuelles, département commercial RATP.
Recueil des statistiques annuelles, département commercial RATP.



TABLEAU L.01-1
Effectifs, recettes et investissements de la S.N.C.F.

Situation au 31 décembre

Source : S.N.C.F. Direction du Contrôle de Gestion. Département Méthodes et Systèmes Unité : Millier

	1989	1990	1991	1992	1993
Recettes totales (hors taxes) (1)	46.460	47.899	48.500	49.884	47.274
Investissements totaux (2)	11.896	18.451	21.639	22.491	18.200
Réseau principal	10.794	17.188	19.799	20.356	15.568
Banlieue parisienne (3)	1.102	1.263	1.840	2.075	2.614
Personnel en activité :					
Direction de l'entreprise, directions régionales et services annexes	28,5	28,2	29,2	28,5	27,9
Autres fonctions	168,5	165,6	161,6	158,6	153,8
Transport	69,7	68,2	65,2	63,3	62,9
Commercial voyageurs	25,7	25,8	26,1	26,0	26,0
Commercial fret	3,0	2,7	2,6	2,3	1,9
Matériel	28,6	28,0	27,6	27,3	26,6
Equipement	41,5	40,9	40,1	39,7	39,5
Service national des messageries (SERNAM)	7,0	6,8	6,7	6,4	6,2
Total	204,0	200,6	197,5	193,5	187,9
Personnel bénéficiant de pensions de retraite :					
Anciens agents (sauf auxiliaires)	232,9	230,0	226,8	223,9	221,1
Veuves et orphelins (4)	141,9	140,2	138,7	137,4	136,1

(1) Produit du trafic, non compris contributions de l'État et des collectivités locales.
(2) Y compris lignes nouvelles TGV, armement naval et matériel acquis en location-vente.
(3) Hors programme «banlieue parisienne» financé par subventions et prêts spéciaux.
(4) Veuves et orphelins d'agents décédés en service ou en retraite.

Rapport annuel S.N.C.F. 1990-1991

Éléments statistiques de l'armement commercial, RATP (annuel).

Rapport annuel département commercial RATP

Statistiques mensuelles, département commercial

Rapport des statistiques annuelles de gare par département RATP

Statistiques des voyageurs

de toutes les lignes de voyageurs de la région Ile-de-France

Statistiques des voyageurs de la région Ile-de-France

Statistiques des voyageurs de la région Ile-de-France

Statistiques des voyageurs de la région Ile-de-France

Statistiques des voyageurs de la région Ile-de-France

Statistiques des voyageurs de la région Ile-de-France

TABLEAU L.01-2

Lignes et installations de la S.N.C.F

Situation au 31 décembre

Source : S.N.C.F. Direction du Contrôle de Gestion. Département Méthodes et Systèmes

	1989	1990	1991	1992	1993
Longueur totale des lignes exploitées (en km)	34.322	34.070	33.446	32.731	32.579
dont : lignes électrifiées	12.430	12.609	12.828	12.986	13.572
dont : banlieue parisienne (1)	901	901	1.271	1.263	1.262
Lignes ouvertes au trafic voyageurs (2)	23.882	23.875	23.801	23.798	24.092
Lignes ouvertes au trafic fret	33.380	32.367	31.596	30.788	30.236
Lignes à voie unique	18.637	18.284	17.708	16.965	16.539
Lignes à deux voies	15.019	15.107	15.055	15.072	15.358
Lignes à trois voies et plus	666	680	683	694	682
Consistance administrative : « nombre de points de vente » ouverts au trafic commercial	5.941	5.766	5.597	5.485	5.356
dont : voyageurs et fret	2.148	1.786	1.571	1.400	1.299
voyageurs seulement	2.898	3.166	3.311	3.454	3.409
fret seulement	895	814	715	631	648
Nombre de passages à niveau (3)	21.421	21.268	20.896	20.284	19.518
dont : gardés	3.606	3.570	3.372	3.174	2.945
à signalisation automatique	11.576	11.610	11.598	11.496	11.382

(1) Les limites conventionnelles de la banlieue S.N.C.F. ont été étendues à partir du 1/1/1991 à l'ensemble de la région Ile-de-France.

(2) Ces lignes sont également ouvertes au trafic de marchandises à l'exclusion de quelques tronçons exploités uniquement en trafic voyageurs.

(3) Sont exclus les passages à niveau isolés réservés aux piétons et les passages à niveau privés. Non compris les passages à niveau sur les lignes neutralisées.

TABLEAU L.01-3
Matériels ferroviaires moteur (1) et remorqué (2) en service (voie normale)

Situation au 31 décembre

Source : S.N.C.F. Direction du Contrôle de Gestion. Département Méthodes et Systèmes

Nature du matériel	1989	1990	1991	1992	1993
MATERIEL A MOTEUR					
Locomotives diesel	1.904	1.904	1.934	1.949	1.801
TGV (3) (4)	138	181	203	206	248
Automotrices électriques (5)	806	808	821	828	833
Autorails (5)	702	700	698	701	700
Locomotives électriques	2.221	2.257	2.248	2.245	2.169
Turbotrans (5)	52	51	51	50	46
Locotracteurs	1.423	1.376	1.368	1.362	1.241
MATERIEL A VOYAGEURS					
Voitures d'express	6.920	6.617	6.384	6.023	5.490
Voitures des services d'intérêt régional	1.671	1.546	1.573	1.632	1.739
Voitures de la banlieue parisienne	1.073	1.251	1.243	1.226	1.213
TGV (4) (6)	1.156	1.592	1.818	1.848	2.188
Automotrices électriques (6)	2.681	2.750	2.768	2.832	2.904
Autorails + turbotrans (6)	1.721	1.696	1.679	1.682	1.660
Total matériel à voyageurs	15.222	15.452	15.465	15.243	15.194
Capacité [millier de places offertes] (7)	1.641,4	1.666,6	1.664,6	1.680,7	1.738,8
MATERIEL A MARCHANDISES (millier)					
Wagons SNCF	96,4	89,1	84,1	79,7	76,3
Wagons de particuliers (8)	71,5	72,9	73,8	72,4	69,8
Wagons de service	16,2	17,1	17,8	19,1	19,1
Capacité [million de tonnes de charge utile] (9)	7,4	7,2	7,1	6,8	6,7

(1) Effectif à l'inventaire diminué des unités louées à des tiers, garées (ne pouvant être utilisées qu'après révision), en réparation différée ou en utilisation spéciale. Non compris les automotrices à voies étroites.
(2) Effectif à l'inventaire corrigé du nombre de véhicules pris ou donnés en location ou en gérance et diminué des véhicules en réparation différée ; non compris les véhicules en garage ou en utilisation spéciale.
(3) Nombre de rames.
(4) Y compris TGV Atlantique depuis 1989.
(5) Nombre d'éléments.
(6) Véhicules moteurs (lorsqu'ils offrent des places voyageurs) et véhicules remorques.
(7) Non compris les voitures-lits ; y compris les places transformables en couchettes en position de nuit.
(8) Y compris les wagons SNCF donnés en location ou en gérance à des particuliers.
(9) Non compris les wagons de service .

TABLEAU L.01-4

Trafic commercial de voyageurs

Source : S.N.C.F. Direction du Contrôle de Gestion. Département Méthodes et Systèmes

	1989	1990	1991	1992	1993
VOYAGEURS TRANSPORTES					
Total voyageurs (million)	839	842	837	854	822
Banlieue parisienne (1) (2)	544	549	545	567	553
Total réseau principal (3)	295	293	292	287	268
dont : 1ère classe	21	21	20	20	18
Total rapides et express	124	111	...	...	...
dont : TGV	20,7	29,9	37,0	39,0	40,0
Services régionaux de voyageurs (4)	169	171	...	...	...
VOYAGEURS-KILOMETRES					
Total voyageurs-kilomètres (milliard)	64,03	63,74	62,29	62,98	58,43
Banlieue parisienne (1) (2)	4,78	9,97	9,95	10,06	9,85
Total réseau principal	54,25	53,77	52,34	52,93	48,58
dont : 1ère classe	8,21	8,42	8,10	8,08	6,97
Total rapides et express	48,23	47,67	46,29	46,89	42,41
TGV	11,51	14,92	17,87	18,96	18,93
Autres trains rapides et express (5)	36,72	32,75	28,42	27,93	23,48
Services régionaux de voyageurs (5)	6,02	6,10	6,06	6,04	6,17

(1) Avant 1990, les limites de la banlieue parisienne prises en compte sont celles définies par le décret du 11.4.75. A partir de 1990, le périmètre retenu est celui de l'ensemble de l'Île-de-France.

(2) Non compris les voyageurs et les voyageurs-kilomètres relatifs aux parcours effectués dans les trains de banlieue sur la région des Transports parisiens par les voyageurs « Réseau principal ».

(3) A partir du 1er janvier 1980, calcul des nombres de voyages et voyageurs-kilomètres des abonnements hebdomadaires et ordinaires du réseau principal selon des nouvelles bases forfaitaires par carte.

(4) Y compris les services routiers de substitution à tarification SNCF.

(5) Y compris les voyageurs et les voyageurs-kilomètres relatifs aux parcours effectués dans les trains de banlieue sur la région des Transports parisiens par les voyageurs « Réseau principal ».

TABLEAU L.01-7

TABLEAU L.01-5

Trafic commercial de marchandises

Source : S.N.C.F. Direction du Contrôle de Gestion. Département Méthodes et Systèmes

	1980	1985	1990	1991	1992	1993
TONNES TRANSPORTEES (million)						
Trains entiers	113,5	85,3	81,0	80,5	78,6	70,3
Transports combinés	10,0	11,1	12,2	12,9	14,2	14,3
Autres transports par wagon	82,3	62,0	45,3	43,2	39,9	32,1
Total wagons complets	205,8	158,4	138,5	136,6	132,7	116,7
dont : en wagons de particuliers	120,2	92,0	85,4	87,6	87,8	78,0
Affrètement routier	1,3	1,3	1,7	1,8	1,7	1,7
Transport par expédition	2,1	1,9	2,2	2,7	2,9	3,1
Total du trafic	209,2	161,6	142,4	141,1	137,3	121,5
dont : Trafic international.						
Exportations	32,87	28,44	23,21	23,87	22,93	21,22
Importations	36,19	23,59	20,36	19,62	20,09	15,65
Transit	8,59	8,65	9,41	9,56	10,37	9,54
Total international	77,65	60,68	52,98	53,05	53,39	46,41
TONNES-KILOMETRES TAXEES (milliard) (1)						
Trains entiers	27,0	23,90	24,24	24,34	23,79	22,42
Transports combinés	5,94	6,71	7,29	7,74	8,3	8,37
Autres transports par wagon	31,83	23,61	18,15	17,32	16,11	12,81
Total wagons complets	64,77	54,22	49,68	49,40	48,20	43,60
dont : en wagons de particuliers	33,98	30,67	30,69	31,68	32,17	29,97
Affrètement routier	0,65	0,66	0,87	0,85	0,83	0,83
Transports par expédition	0,95	0,90	0,99	1,23	1,34	1,44
Total du trafic	66,37	55,78	51,54	51,48	50,37	45,87
dont : Trafic international.						
Exportations	11,21	9,95	8,81	9,12	8,89	8,19
Importations	8,90	6,33	6,17	5,74	5,71	4,73
Transit	5,21	5,55	5,71	5,87	6,28	5,98
Total international	25,32	21,83	20,69	20,73	20,88	18,90

(1) Calculées selon la distance fictive servant à la taxation sur la lettre de voiture.

TABLEAU L.01-6

Trafic ferroviaire commercial de marchandises (1) par nature de marchandises

Source : S.N.C.F Direction du Contrôle de Gestion. Département Méthodes et Systèmes.

Nature de marchandises	1989	1990	1991	1992	1993
TONNAGE TAXE (million de tonnes)					
Produits agricoles et animaux vivants	13,90	14,29	14,33	15,18	12,80
Denrées alimentaires et fourrages	13,31	13,26	13,12	12,71	12,04
Combustibles minéraux solides	11,22	10,57	10,47	10,56	6,93
Produits pétroliers	10,81	10,81	10,82	10,14	9,22
Minerais ferreux et non ferreux et déchets pour la métallurgie	9,62	8,90	8,23	6,89	7,09
Produits métallurgiques	23,55	23,20	22,77	20,80	17,55
Minéraux bruts ou manufacturés, matériaux de construction et matières premières pour industrie chimique	21,99	20,75	21,38	20,41	17,99
Engrais	6,56	6,05	4,89	4,68	3,75
Produits chimiques	10,82	10,45	9,90	9,68	8,83
Machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales	21,01	20,20	20,80	21,69	20,48
Total (2)	142,79	138,48	136,71	132,74	116,68
TONNES-KILOMETRES [milliard] (3)					
Produits agricoles et animaux vivants	5,96	5,84	5,82	6,04	5,32
Denrées alimentaires et fourrages	5,73	5,65	5,62	5,44	5,13
Combustibles minéraux solides	2,35	1,99	2,00	1,98	1,54
Produits pétroliers	3,58	3,66	3,77	3,55	3,35
Minerais ferreux et non ferreux et déchets pour la métallurgie	1,97	1,85	1,75	1,49	1,75
Produits métallurgiques	6,91	6,77	6,79	6,13	5,04
Minéraux bruts ou manufacturés, matériaux de construction et matières premières pour industrie chimique	6,15	5,88	5,87	5,53	4,88
Engrais	2,86	2,53	2,02	1,92	1,49
Produits chimiques	4,24	4,07	3,89	3,81	3,46
Machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales	11,80	11,43	11,86	12,30	11,64
Total (2)	51,55	49,67	49,39	48,19	43,60

(1) Non compris les bagages et la poste.

(2) Non compris détail et colis ; non compris le tonnage et le tonnage kilométrique forfaitaires des wagons de particuliers vides ; y compris le trafic routier (affrètements SCETA).

(3) Calculées selon la distance fictive servant à la taxation sur la lettre de voiture.

1989	1990	1991	1992	1993	Notes
102	102	98	98	98	(1)
811	811	801	801	801	(2)
852	852	852	852	852	(3)
852.5	852.5	852.5	852.5	852.5	(4)
852.1	852.1	852.1	852.1	852.1	(5)
852.2	852.2	852.2	852.2	852.2	(6)
852.3	852.3	852.3	852.3	852.3	(7)
852.4	852.4	852.4	852.4	852.4	(8)
852.5	852.5	852.5	852.5	852.5	(9)
852.6	852.6	852.6	852.6	852.6	(10)
852.7	852.7	852.7	852.7	852.7	(11)
852.8	852.8	852.8	852.8	852.8	(12)
852.9	852.9	852.9	852.9	852.9	(13)
852.10	852.10	852.10	852.10	852.10	(14)
852.11	852.11	852.11	852.11	852.11	(15)
852.12	852.12	852.12	852.12	852.12	(16)
852.13	852.13	852.13	852.13	852.13	(17)
852.14	852.14	852.14	852.14	852.14	(18)
852.15	852.15	852.15	852.15	852.15	(19)
852.16	852.16	852.16	852.16	852.16	(20)
852.17	852.17	852.17	852.17	852.17	(21)
852.18	852.18	852.18	852.18	852.18	(22)
852.19	852.19	852.19	852.19	852.19	(23)
852.20	852.20	852.20	852.20	852.20	(24)
852.21	852.21	852.21	852.21	852.21	(25)
852.22	852.22	852.22	852.22	852.22	(26)
852.23	852.23	852.23	852.23	852.23	(27)
852.24	852.24	852.24	852.24	852.24	(28)
852.25	852.25	852.25	852.25	852.25	(29)
852.26	852.26	852.26	852.26	852.26	(30)
852.27	852.27	852.27	852.27	852.27	(31)
852.28	852.28	852.28	852.28	852.28	(32)
852.29	852.29	852.29	852.29	852.29	(33)
852.30	852.30	852.30	852.30	852.30	(34)
852.31	852.31	852.31	852.31	852.31	(35)
852.32	852.32	852.32	852.32	852.32	(36)
852.33	852.33	852.33	852.33	852.33	(37)
852.34	852.34	852.34	852.34	852.34	(38)
852.35	852.35	852.35	852.35	852.35	(39)
852.36	852.36	852.36	852.36	852.36	(40)
852.37	852.37	852.37	852.37	852.37	(41)
852.38	852.38	852.38	852.38	852.38	(42)
852.39	852.39	852.39	852.39	852.39	(43)
852.40	852.40	852.40	852.40	852.40	(44)
852.41	852.41	852.41	852.41	852.41	(45)
852.42	852.42	852.42	852.42	852.42	(46)
852.43	852.43	852.43	852.43	852.43	(47)
852.44	852.44	852.44	852.44	852.44	(48)
852.45	852.45	852.45	852.45	852.45	(49)
852.46	852.46	852.46	852.46	852.46	(50)
852.47	852.47	852.47	852.47	852.47	(51)
852.48	852.48	852.48	852.48	852.48	(52)
852.49	852.49	852.49	852.49	852.49	(53)
852.50	852.50	852.50	852.50	852.50	(54)
852.51	852.51	852.51	852.51	852.51	(55)
852.52	852.52	852.52	852.52	852.52	(56)
852.53	852.53	852.53	852.53	852.53	(57)
852.54	852.54	852.54	852.54	852.54	(58)
852.55	852.55	852.55	852.55	852.55	(59)
852.56	852.56	852.56	852.56	852.56	(60)
852.57	852.57	852.57	852.57	852.57	(61)
852.58	852.58	852.58	852.58	852.58	(62)
852.59	852.59	852.59	852.59	852.59	(63)
852.60	852.60	852.60	852.60	852.60	(64)
852.61	852.61	852.61	852.61	852.61	(65)
852.62	852.62	852.62	852.62	852.62	(66)
852.63	852.63	852.63	852.63	852.63	(67)
852.64	852.64	852.64	852.64	852.64	(68)
852.65	852.65	852.65	852.65	852.65	(69)
852.66	852.66	852.66	852.66	852.66	(70)
852.67	852.67	852.67	852.67	852.67	(71)
852.68	852.68	852.68	852.68	852.68	(72)
852.69	852.69	852.69	852.69	852.69	(73)
852.70	852.70	852.70	852.70	852.70	(74)
852.71	852.71	852.71	852.71	852.71	(75)
852.72	852.72	852.72	852.72	852.72	(76)
852.73	852.73	852.73	852.73	852.73	(77)
852.74	852.74	852.74	852.74	852.74	(78)
852.75	852.75	852.75	852.75	852.75	(79)
852.76	852.76	852.76	852.76	852.76	(80)
852.77	852.77	852.77	852.77	852.77	(81)
852.78	852.78	852.78	852.78	852.78	(82)
852.79	852.79	852.79	852.79	852.79	(83)
852.80	852.80	852.80	852.80	852.80	(84)
852.81	852.81	852.81	852.81	852.81	(85)
852.82	852.82	852.82	852.82	852.82	(86)
852.83	852.83	852.83	852.83	852.83	(87)
852.84	852.84	852.84	852.84	852.84	(88)
852.85	852.85	852.85	852.85	852.85	(89)
852.86	852.86	852.86	852.86	852.86	(90)
852.87	852.87	852.87	852.87	852.87	(91)
852.88	852.88	852.88	852.88	852.88	(92)
852.89	852.89	852.89	852.89	852.89	(93)
852.90	852.90	852.90	852.90	852.90	(94)
852.91	852.91	852.91	852.91	852.91	(95)
852.92	852.92	852.92	852.92	852.92	(96)
852.93	852.93	852.93	852.93	852.93	(97)
852.94	852.94	852.94	852.94	852.94	(98)
852.95	852.95	852.95	852.95	852.95	(99)
852.96	852.96	852.96	852.96	852.96	(100)
852.97	852.97	852.97	852.97	852.97	(101)
852.98	852.98	852.98	852.98	852.98	(102)
852.99	852.99	852.99	852.99	852.99	(103)
852.100	852.100	852.100	852.100	852.100	(104)

TABLEAU L.01-7
Accidents de chemin de fer (1)

Source : S.N.C.F. Direction du Contrôle de Gestion. Département Méthodes et systèmes

	1989	1990	1991	1992	1993
ACCIDENTS DE CHEMINS DE FER					
Nombre d'accidents (1)	462	501	505	446	417
Accidents de trains	89	109	98	77	72
Accidents de cars	—	—	1	1	1
Accidents individuels (2)	228	220	250	216	198
Autres accidents (3)	145	172	156	152	146
Nombre de tués (4)	146	131	167	134	120
Agents en service (5) (6)	16	14	11	5	7
Voyageurs (6)	44	30	47	39	37
dont : voyageurs par accidents de train (6)	—	—	14	0	3
Autres personnes (7)	86	87	95	90	76
Nombre de blessés graves (8)	108	122	173	103	116
Agents en service (5) (6)	12	10	10	4	2
Voyageurs (6)	54	63	91	48	62
dont : voyageurs par accidents de train (6)	1	3	35	2	3
Autres personnes (7)	42	49	72	51	52
ACCIDENTS DE PASSAGE A NIVEAU (9)					
Nombre d'accidents	227	233	257	224	204
Collision de véhicules ferroviaires et routiers sur passages à niveau :					
Gardés	13	7	12	8	2
Avec signalisation automatique	137	156	164	130	130
Non gardés (sans barrières ni signalisations)	51	49	59	46	43
Accidents de piétons	26	21	22	40	29
Nombre de tués (10)	69	57	70	71	54
Nombre de blessés graves (10)	24	18	36	22	34

(1) Accidents dans lesquels est impliqué un véhicule ferroviaire (ou car S.N.C.F.) en mouvement. Toutefois, ne sont pris en compte que ceux ayant entraîné une « conséquence grave » : morts, blessures graves, avaries importantes au matériel, à la voie et autres installations, perturbation importante dans la circulation des trains.
(2) Notamment : chute d'un train, heurt par un train...(non compris les suicides et tentatives de suicides).
(3) Par exemple : avaries en pleine voie de véhicule moteur, rupture de caténaire, etc.
(4) Personnes décédées le jour ou le lendemain de l'accident.
(5) Il s'agit d'une partie des accidents du travail survenus lors d'accidents entrant dans le cadre de la définition (1) .
(6) Y compris les agents victimes de collisions aux passages à niveau.
(7) Y compris les ouvriers d'entreprises travaillant sur le réseau S.N.C.F.
(8) Est considéré comme blessé grave toute personne dont la gravité des lésions corporelles a entraîné (ou aurait entraîné), une hospitalisation de plus de trois jours.
(9) Non compris dans la rubrique «accidents de chemin de fer».
(10) Non compris les agents et voyageurs victimes de collisions aux passages à niveau.

TABLEAU L.01-8

Transports publics parisiens

Source : Régie autonome des transports parisiens (RATP)

	Unités	1989	1990	1991	1992	1993
Longueur du réseau exploité au 31 décembre :						
Métro	km	199	199	199	201	202
RER.....	»	103	103	103	115	115
Autobus : Paris	»	522	525	525	524	525
Banlieue (1)	»	2.079	2.159	2.187	2.256	2.326
Matériel affecté à l'exploitation au 31 décembre :						
Métro : Motrices	nombre	1.810	1.803	1.811	1.726	1.726
Remorques	»	1.107	1.111	1.111	1.069	1.069
RER : Motrices	»	484	504	504	532	532
Remorques	»	406	480	480	430	430
Autobus : Paris	»	1.382	1.366	1.354	1.343	1.331
Banlieue (1)	»	2.451	2.477	2.489	2.429	2.448
Voyages effectués :						
Métro	million	1.219	1.221	1.188	1.201	1.177
RER.....	»	326	362	361	367	361
Autobus : Paris	»	328	328	321	333	340
Banlieue (1)	»	483	489	485	498	508
Voyageurs-kilomètres :						
Métro (2)	»	5.886	5.883	5.725	5.791	5.673
RER.....	»	3.432	3.595	3.681	3.745	3.683
Autobus	»	2.160	2.162	2.139	2.198	2.255
Véhicules-kilomètres :						
Métro	»	197	196	195	200	201
RER.....	»	72	72	74	81	85
Autobus : Paris	»	42	41	41	41	41
Banlieue (1)	»	100	100	101	104	106
Places-kilomètres offertes :						
Métro	milliard	31,7	31,5	22,4	23,0	23,3
RER.....	»	19,3	19,6	15,2	16,9	17,3
Autobus : Paris	»	3,3	3,3	2,6	2,7	2,7
Banlieue (1)	»	7,8	7,8	6,4	6,4	6,6
Effectif moyen à disposition	millier	38,2	38,1	38,0	38,0	37,9
Recettes du trafic HT	million	6.010	6.602	6.802	7.183	7.408
Investissements totaux	»	3.476	5.122	3.083	3.520	4.744

(1) Y compris les services communaux, hors desserte des villes nouvelles.
(2) Y compris le funiculaire de Montmartre.

TABLEAU L.01-9

Accidents d'exploitation dans les transports parisiens (1)

Source : Régie autonome des transports parisiens (RATP)

	1989	1990	1991	1992	1993
Nombre d'agressions :					
Métro, RER	2.931	2.820	2.304	2.451	2.368
Autobus	1.003	1.067	503	435	470
Nombre de personnes accidentées : (2)					
Métro, RER	18.004	17.287	16.341	16.355	15.720
Autobus	2.538	2.730	2.533	2.683	2.716

(1) Non compris le funiculaire de Montmartre.
(2) Suicides et malaises inclus.

Chapitre L.02

Transports routiers

1. Méthodologie.
2. Définitions.
3. Sources de documentation.
4. Tableaux.

Liste des tableaux :

1. Transports routiers de marchandises : entreprises, effectifs, chiffre d'affaires et investissements du secteur entreprise.
2. Transports urbains et routiers de voyageurs : entreprises, effectifs, chiffre d'affaires et investissements du secteur d'entreprise.
3. Auxiliaires de transports terrestres et fluviaux : entreprises, effectifs, chiffre d'affaires et investissements du secteur d'entreprise.
4. Longueur du réseau routier.
5. Immatriculations des véhicules par genre.
6. Immatriculations en séries normales des voitures particulières et commerciales par puissance et catégorie professionnelle des acheteurs.
7. Parc des véhicules par genre.
8. Trafic routier de marchandises par distance en charge.
9. Trafic routier de marchandises par nature de marchandise.
10. Trafic routier de voyageurs.
11. Accidents corporels de la circulation routière.
12. Répartition suivant l'âge des victimes des accidents corporels de la circulation routière.

Ce chapitre a été établi avec la collaboration du ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports (Observatoire économique et statistique des Transports).

1. MÉTHODOLOGIE

Secteur des transports routiers de marchandises (NAP 6911, 6912, 6924 et 6925)

Le secteur des transports routiers de marchandises regroupe l'ensemble des entreprises dont l'activité principale est l'exécution de transports routiers de marchandises en zone longue, ou de transports routiers de marchandises en zone courte ou le déménagement ou la location de véhicules industriels.

Secteur des transports urbains et routiers de voyageurs (NAP 6921 et 6922)

L'enquête sur les transports urbains et routiers de voyageurs existe sous sa forme actuelle depuis 1978. En 1992, un processus de rénovation a été mis en place pour améliorer la qualité des résultats et mieux observer le transport occasionnel.

Secteur des auxiliaires de transports terrestres (NAP 7403, 7405 et 7408)

Le secteur des auxiliaires de transports terrestres regroupe les deux sous-secteurs élémentaires : collecte de fret terrestre ou fluvial, manutention terrestre ou fluviale et gestion de parcs de conteneurs.

Parc des véhicules

L'Observatoire économique et statistique des transports procède, chaque année, au dépouillement du Fichier des véhicules utilitaires de moins de 10 ans d'âge pour dénombrer les véhicules immatriculés à la date du 1^{er} janvier de l'année (abstraction faite des véhicules immatriculés par les administrations civiles et militaires, ou, à titre temporaire, dans les séries transit temporaire TT et IT).

Les résultats obtenus à partir du fichier dépassent le parc existant parce que les destructions ne sont pas toujours signalées aux préfectures.

Enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (compte d'autrui et compte propre)

Une enquête par sondage sur les transports routiers de marchandises est effectuée chaque année par l'Observatoire économique et statistique des Transports.

Le champ de l'enquête ne comprend que les véhicules de 3 tonnes et plus de charge utile et de moins de 15 ans d'âge.

Cette enquête permet de décrire le transport routier de marchandises en faisant ressortir la part du transporteur rémunéré pour le compte d'autrui dans l'ensemble des transports routiers.

Les améliorations apportées à cette enquête en 1981, 1983 et 1990 ont été prises en compte dans les tableaux. Les séries antérieures ont été recalculées.

Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (transports urbains et routiers de voyageurs)

L'enquête sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes a été totalement refondue au 1^{er} janvier 1978.

Elle porte sur l'utilisation des autobus et autocars d'au moins 10 places assises, à l'exception des véhicules de la RATP. Il convient de noter que cette enquête, effectuée par sondage au 1/10 à partir du fichier des cartes grises des véhicules de transport en commun de personnes, couvre aussi bien le transport professionnel que le transport privé.

2. DÉFINITIONS

Accidents de la circulation

Sont comptées comme « blessées » les victimes d'accidents ayant subi un traumatisme nécessitant un traitement médical (avec ou sans hospitalisation); si ce traitement requiert six jours d'hospitalisation au moins, la blessure est qualifiée de grave.

Sont comptées comme « tuées » les victimes d'accidents décédées sur le coup ou dans les six jours. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.

3. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports.
Observatoire économique et statistique des transports (OEST).
Service d'études techniques des Routes et Autoroutes (SETRA).
- INSEE.

Publications :

Mémento de statistiques des transports, OEST (annuel);

Note de conjoncture, OEST (mensuelle);

Enquête annuelle d'entreprise dans les transports, OEST :

- transports routiers de marchandises,
- transports urbains et routiers de voyageurs,
- auxiliaires des transports terrestres;

Le marché des véhicules (fichier central des automobiles et des immatriculations), OEST (annuel);

Enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises, OEST (annuel);

Enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers, OEST (tous les cinq ans);

Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes, OEST (annuelle);

SITRAM : Système d'information sur les transports de marchandises : Résultats généraux (Trafic intérieur, trafic international), OEST (banque de données sur les transports de marchandises par route, chemin de fer et voies navigables);

Notes de synthèse, OEST (mensuel);

« Les comptes des transports en 1992 », INSEE-Résultats, n° 247, juin 1993.

« Les comptes des transports en 1993 », INSEE-Résultats, n° 314, juillet 1994.

« Les comptes des transports en 1994 », INSEE-Résultats, n° 409, juillet 1995.

« Les transports en 1993 », INSEE-Première, n° 331, juillet 1994.

« Les transports en 1994 », INSEE-Première, n° 401, septembre 1995.



TABLEAU L.02-1

Transports routiers de marchandises : entreprises, effectifs, chiffre d'affaires et investissements du secteur d'entreprise (NAP 6911, 6912, 6924 et 6925)

Année 1992

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire Économique et Statistique des Transports (enquête annuelle d'entreprise)

Effectif salarié de l'entreprise	Entreprises du secteur		Effectif total du secteur, salarié et non salarié		Chiffre d'affaires net hors taxes		Investissements totaux du secteur	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En millions de francs	En %	En millions de francs	En %
0 à 5 salariés	30.114	77,4	61.932	21,8	22.863,3	15,8	1.816,7	17,2
6 à 9 salariés	3.385	8,7	25.312	8,9	13.405,9	9,2	743,0	7,0
10 à 19 salariés	2.620	6,7	36.451	12,8	19.237,1	13,3	1.308,4	12,4
20 à 49 salariés	2.047	5,3	63.652	22,4	35.485,1	24,5	2.845,8	26,9
50 à 99 salariés	437	1,1	29.733	10,5	16.591,5	11,4	1.223,1	11,6
100 à 199 salariés	207	0,5	27.856	9,8	15.801,3	10,9	879,3	8,3
200 salariés et plus	84	0,2	38.869	13,7	21.710,3	15,0	1.770,6	16,7
Total	38.894	100,0	283.805	100,0	145.094,5	100,0	10.586,9	100,0

TABLEAU L.02-2

Transports urbains et routiers de voyageurs : entreprises, effectifs, chiffre d'affaires et investissements du secteur d'entreprise (NAP 6921 et 6922)

Année 1992

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire Économique et Statistique des Transports (enquête annuelle d'entreprise)

Effectif salarié de l'entreprise	Entreprises du secteur		Effectif total du secteur, salarié et non salarié		Chiffre d'affaires net		Investissements totaux du secteur	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En millions de francs	En %	En millions de francs	En %
0 à 5 salariés	1.222	42,0	3.674	4,1	971,5	3,9	126,9	1,6
6 à 9 salariés	413	14,2	3.198	3,6	1.190,8	4,8	106,7	1,3
10 à 19 salariés	461	15,8	6.572	7,3	2.179,0	8,8	256,8	3,1
20 à 49 salariés	520	17,9	16.324	18,2	5.207,6	21,1	620,6	7,6
50 à 99 salariés	132	4,5	9.169	10,2	2.968,2	12,0	433,7	5,3
100 à 199 salariés	80	2,8	10.768	12,0	3.503,3	14,2	484,0	5,9
200 salariés et plus	81	2,8	40.083	44,6	8.677,1	35,1	6.137,0	75,2
Total	2.909	100,0	89.788	100,0	24.697,5	100,0	8.165,7	100,0

TABLEAU L.02-3

Auxiliaires de transports terrestres et fluviaux : entreprises, effectifs, chiffre d'affaires et investissements du secteur d'entreprise (NAP 7403, 7405 et 7408)

Année 1992

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire Économique et Statistique des Transports (enquête annuelle d'entreprise)

Effectif salarié permanent de l'entreprise au 31 décembre	Entreprises du secteur		Effectif permanent total du secteur salarié et non salarié		Chiffre d'affaires net		Investissements totaux du secteur	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En millions de francs	En %	En millions de francs	En %
0 à 5 salariés	664	42,5	1.660	2,2	3.291,9	4,4	62,0	3,6
6 à 9 salariés	229	14,7	1.714	2,2	2.710,2	3,6	46,7	2,7
10 à 19 salariés	195	12,5	2.646	3,4	3.346,1	4,5	83,2	4,9
20 à 49 salariés	246	15,8	8.015	10,4	6.788,1	9,1	146,3	8,6
50 à 99 salariés	98	6,3	6.906	9,0	8.055,5	10,8	197,9	11,6
100 à 199 salariés	66	4,2	9.527	12,4	8.019,2	10,8	209,4	12,3
200 salariés et plus	63	4,0	46.592	60,5	42.308,5	56,8	956,3	56,2
Total	1.561	100,0	77.060	100,0	74.519,5	100,0	1.701,8	100,0

TABLEAU L.02-4

Longueur du réseau routier

Situation au 31 décembre

Sources : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
SETRA

Unité : Kilomètre

	1989	1990	1991	1992	1993
Autoroutes	6.680	6.824	7.080	7.408	7.614
dont : autoroutes concédées	5.337	5.475	5.700	5.835	5.919
Routes nationales	28.192	28.274	28.360	28.243	28.212
Chemins départementaux	352.000	352.000	353.000	354.000	354.000
Voies communales	421.000	421.000	500.000	526.000	526.000
Total du réseau national	807.872	808.098	888.440	915.651	915.826

TABLEAU L.02-5

Immatriculations des véhicules par genre

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire Économique et Statistique des Transports

Unité : Véhicule

	1989	1990	1991	1992	1993
IMMATRICULATIONS DES VEHICULES NEUFS					
Voitures particulières et commerciales	2.274.307	2.309.130	2.031.274	2.105.700	1.721.222
dont : diesel	678.146	762.054	780.521	820.638	783.244
Autocars et autobus (1)	4.075	4.210	4.056	3.954	3.932
Camions, camionnettes et véhicules spéciaux	421.764	420.619	367.892	341.136	269.778
dont : de moins de 3,5 tonnes de PTAC (2)	392.087	392.303	344.098	320.803	253.706
de plus de 3,5 tonnes de PTAC (2)	29.677	28.316	28.794	20.333	16.072
Tracteurs routiers	22.570	22.154	21.092	15.549	12.304
Autres tracteurs (agricoles, forestiers, etc.)	39.707	37.232	29.455	23.620	23.064
Remorques	3.551	3.444	2.971	2.237	1.898
Semi-remorques	21.162	19.481	16.789	12.881	10.173
Total	2.787.136	2.816.270	2.473.529	2.505.077	2.042.371
Motocycles (3)	113.170	125.225	117.833	117.419	101.467
IMMATRICULATIONS DES VEHICULES D'OCCASION					
Voitures particulières et commerciales	4.568.313	4.758.750	4.428.486	4.309.561	4.277.418
dont : diesel	773.560	925.766	997.660	1.062.980	1.173.712
Autocars et autobus (1)	7.207	7.446	6.910	7.500	6.836
Camions, camionnettes et véhicules spéciaux	648.414	691.408	687.646	686.823	680.537
dont : de moins de 3,5 tonnes de PTAC (2)	598.959	641.462	637.676	638.734	634.866
de plus de 3,5 tonnes de PTAC (2)	49.455	49.946	49.970	48.089	45.671
Tracteurs routiers	22.094	22.850	23.636	23.725	22.518
Autres tracteurs (agricoles, forestiers, etc.)	98.781	100.459	93.147	90.737	92.953
Remorques	4.534	4.905	4.834	5.172	4.987
Semi-remorques	24.585	25.709	26.242	28.072	28.691
Total	5.373.928	5.611.527	5.270.901	5.151.590	5.113.940
Motocycles (3)	259.291	273.930	271.064	282.226	280.693

(1) Autocars et autobus d'au moins 10 places assises.
(2) PTAC : poids total autorisé en charge.
(3) Motocycles de plus de 50 cm³.

TABLEAU L.02-6

Immatriculations en séries normales des voitures particulières et commerciales, par puissance et catégorie professionnelle des acheteurs

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire Économique et Statistique des Transports

Unité : Véhicule

Profession du propriétaire	Puissance						Total 1993	Total 1992
	1 à 3 CV	4 et 5 CV	6 et 7 CV	8 et 9 CV	10 à 16 CV	17 CV et plus		
Véhicules neufs								
Agriculteurs exploitants	0	1.295	2.961	188	238	23	4.705	7.203
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	1	8.783	17.457	2.985	4.316	657	34.199	42.577
Cadres et professions libérales	1	21.516	35.365	5.825	8.350	633	71.690	80.194
Professions intermédiaires	0	22.915	41.624	4.287	3.591	88	72.505	86.692
Employés	7	184.267	234.160	19.515	17.952	739	456.640	588.149
Ouvriers	0	35.330	50.886	3.550	2.797	126	92.689	136.307
Retraités, étudiants et sans profession	4	65.351	104.584	8.798	8.032	384	187.153	221.705
Profession non indiquée	6	98.373	140.131	15.886	16.099	979	271.474	354.403
Sous-total particuliers	19	437.830	627.168	61.034	61.375	3.629	1.191.055	1.517.230
Sous-total sociétés	48	179.513	275.222	32.334	39.566	3.484	530.167	588.470
dont : véhicules de démonstration, commerce et répara- tion automobile	5	64.403	95.063	11.742	12.400	1.157	184.770	220.691
location mobilier (voitures)	0	50.937	56.599	8.062	7.577	204	123.379	145.780
Total 1993	67	617.343	902.390	93.368	100.941	7.113	1.721.222	///
Année 1992	215	870.978	972.115	142.346	111.606	8.440	///	2.105.700
Véhicules d'occasion								
Agriculteurs exploitants	1.618	19.102	25.871	4.134	2.086	123	52.934	59.724
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	2.594	34.750	49.628	18.346	18.243	2.776	126.337	125.530
Cadres et professions libérales	3.488	64.263	75.385	23.794	22.403	2.995	192.328	185.471
Professions intermédiaires	4.983	99.192	115.375	25.476	16.245	894	262.165	258.885
Employés	29.123	645.654	666.116	134.702	71.244	3.900	1.550.739	1.565.966
Ouvriers	17.119	249.359	317.894	64.720	31.404	805	681.301	708.600
Retraités, étudiants et sans profession	13.384	209.012	182.860	30.182	18.257	1.263	454.958	439.572
Profession non indiquée	16.615	314.646	353.948	84.926	52.967	4.189	827.291	839.883
Sous-total particuliers	88.924	1.635.978	1.787.077	386.280	232.849	16.945	4.148.053	4.183.631
Sous-total sociétés	1.544	41.541	55.103	13.320	14.864	2.993	129.365	125.930
dont : véhicules de démonstration, commerce et répara- tion automobile	195	6.854	7.614	1.463	1.344	163	17.633	21.473
location mobilier (voitures)	15	2.368	1.353	279	279	45	4.339	3.335
Total 1993	90.468	1.677.519	1.842.180	399.600	247.713	19.938	4.277.418	///
Année 1992	100.881	1.681.332	1.829.333	425.534	252.928	19.553	///	4.309.561

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire Économique et Statistique des Transports

Unité : Véhicule

(1) Le parc estimé des véhicules utilitaires tire sa source du « Fichier central des automobiles, parc et immatriculations » et ne concerne donc que les véhicules de moins de 10 ans. L'estimation du parc des voitures particulières et commerciales est celle du Comité des constructeurs français d'automobiles.

(2) Autocars et autobus d'au moins 10 places assises. Les autobus de la RATP ne sont pas inclus.

(3) PTAC : poids total autorisé en charge.

(4) Motocycles, vélomoteurs et scooters de plus de 50 cm³. L'estimation du parc des motocycles est celle de la Chambre syndicale nationale du cycle et motocycle.

TABLEAU L.02-8

Trafic routier de marchandises par distance en charge

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire Économique et Statistique des Transports

	1989	1990	1991	1992	1993
TONNES (1)					
Compte d'autrui :					
Moins de 50 km	415	368	334	295	261
De 50 à 150 km	151	148	140	143	141
150 km et plus	183	199	206	218	213
Total	749	715	680	656	615
Compte propre :					
Moins de 50 km	555	555	572	520	464
De 50 à 150 km	127	126	129	136	128
150 km et plus	59	61	63	66	65
Total	741	742	764	722	657
Ensemble :					
Moins de 50 km	970	923	906	815	725
De 50 à 150 km	278	274	269	279	269
150 km et plus	242	260	269	284	278
Total	1.490	1.457	1.444	1.378	1.272
TONNES-KILOMÈTRES (2)					
Compte d'autrui :					
Moins de 50 km	6,6	5,9	5,7	5,1	4,6
De 50 à 150 km	11,5	11,0	10,6	10,6	10,5
150 km et plus	65,2	69,2	71,1	74,6	72,4
Total	83,3	86,1	87,4	90,3	87,5
Compte propre :					
Moins de 50 km	7,0	6,9	7,7	7,3	6,5
De 50 à 150 km	8,1	8,0	8,2	8,5	7,9
150 km et plus	14,0	13,8	13,9	13,9	13,4
Total	29,1	28,7	29,8	29,7	27,8
Ensemble :					
Moins de 50 km	13,6	12,8	13,4	12,4	11,1
De 50 à 150 km	19,6	19,0	18,8	19,1	18,4
150 km et plus	79,2	83,0	85,0	88,5	85,8
Total	112,4	114,8	117,2	120,0	115,3
VÉHICULES-KILOMÈTRES (3)					
Compte d'autrui	9.116	9.182	9.340	9.750	9.335
Compte propre	6.076	6.055	6.208	6.164	5.843
Total	15.192	15.237	15.548	15.914	15.178

(1) Million de tonnes.
(2) Milliard de tonnes-kilomètres.
(3) Million de véhicules-kilomètres.

TABLEAU L.02-9

Trafic routier de marchandises par nature de marchandise

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire Économique et Statistique des Transports

	1989	1990	1991	1992	1993
TONNES (1)					
Produits agricoles et animaux vivants	153.373	138.945	132.382	146.487	138.093
Denrées alimentaires et fourrages	176.291	172.219	183.306	180.834	183.259
Combustibles minéraux solides	10.169	7.905	12.134	10.654	7.407
Produits pétroliers	66.228	58.249	65.238	64.679	62.205
Minerais et déchets pour la métallurgie	21.951	26.348	26.774	25.724	25.794
Produits métallurgiques	25.577	23.168	21.029	20.142	18.374
Minéraux bruts ou manufacturés, matériaux de construction et matière première pour industrie chimique	790.989	786.448	758.327	694.337	609.873
Engrais	35.197	34.608	33.537	28.692	27.582
Produits chimiques	36.131	37.305	37.146	35.791	33.714
Machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales	174.093	171.509	174.717	170.873	166.040
Total	1.489.999	1.456.704	1.444.590	1.378.213	1.272.341
Dont compte d'autrui :					
Produits agricoles et animaux vivants	82.496	73.073	62.735	75.147	73.065
Denrées alimentaires et fourrages	79.394	78.876	84.423	87.757	91.996
Combustibles minéraux solides	6.707	5.840	7.252	6.809	3.251
Produits pétroliers	31.385	26.641	31.190	30.525	32.371
Minerais et déchets pour la métallurgie	8.569	11.684	9.369	9.254	8.263
Produits métallurgiques	18.636	17.349	14.825	14.761	12.201
Minéraux bruts ou manufacturés, matériaux de construction	362.599	344.206	310.743	274.103	244.000
Engrais	16.855	17.154	13.573	11.740	11.416
Produits chimiques	26.346	28.201	28.340	27.853	26.246
Machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales	116.312	111.638	117.892	118.118	112.364
Total	749.299	714.662	680.342	656.067	615.173
TONNES-KILOMÈTRES (1)					
Produits agricoles et animaux vivants	13.782,5	13.640,5	13.605,6	14.281,7	13.939,8
Denrées alimentaires et fourrages	23.315,6	24.217,7	25.996,9	26.963,4	26.855,9
Combustibles minéraux solides	578,8	599,3	619,0	596,3	458,7
Produits pétroliers	4.968,1	4.733,3	5.551,0	5.628,0	5.483,1
Minerais et déchets pour la métallurgie	1.313,1	1.515,9	1.563,1	1.679,5	1.615,4
Produits métallurgiques	5.481,4	5.225,7	5.001,9	4.866,8	4.201,1
Minéraux bruts ou manufacturés, matériaux de construction et matières premières pour industrie chimique	21.818,3	22.242,6	22.020,8	21.936,7	21.023,1
Engrais	2.671,4	3.007,4	2.582,8	2.584,8	2.554,2
Produits chimiques	7.956,0	8.488,8	8.319,5	8.636,0	8.276,6
Machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales	30.519,9	31.154,6	31.918,5	32.865,5	30.879,1
Total	112.405,1	114.825,8	117.179,1	120.038,7	115.287,0
Dont compte d'autrui :					
Produits agricoles et animaux vivants	9.215,9	9.145,6	8.952,6	9.547,3	9.678,3
Denrées alimentaires et fourrages	16.032,2	17.045,3	18.468,6	19.614,0	19.645,6
Combustibles minéraux solides	517,8	523,9	552,3	490,8	417,2
Produits pétroliers	3.235,7	3.069,2	3.609,2	3.682,4	3.714,5
Minerais et déchets pour la métallurgie	872,8	1.007,3	982,6	1.027,9	897,7
Produits métallurgiques	4.716,8	4.629,3	4.403,1	4.306,6	3.659,0
Minéraux bruts ou manufacturés, matériaux de construction	14.382,5	14.723,2	14.186,2	13.658,0	13.648,5
Engrais	1.984,0	2.256,8	1.845,1	1.846,3	1.740,9
Produits chimiques	6.972,4	7.479,7	7.289,2	7.844,1	7.481,7
Machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales	25.362,0	26.199,0	27.112,0	28.335,9	26.573,0
Total	83.292,1	86.079,3	87.400,9	90.353,3	87.456,4

(1) Tonnes et tonnes-kilomètres en millions.

TABLEAU L.02-10

Trafic routier de voyageurs

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire Économique et Statistique des Transports

Unités : Million de voyageurs-kilomètres
Million de véhicules-kilomètres

	1989	1990	1991	1992	1993
Transport en commun de personnes					
Transport urbain (1) :					
Voyageurs-kilomètres	14.097	14.638	14.456	15.203	14.713
Véhicules-kilomètres	419,8	440,1	439,4	495,2	476,2
Transport interurbain (2) :					
Voyageurs-kilomètres	7.658	8.683	9.111	8.326	8.395
Véhicules-kilomètres	285,3	308,6	344,2	344,2	342,9
Transport scolaire (3) :					
Voyageurs-kilomètres	10.878	11.140	11.803	10.900	11.510
Véhicules-kilomètres	290,0	298,6	322,7	314,1	323,8
Transport de personnel :					
Voyageurs-kilomètres	4.659	4.139	4.386	3.794	3.605
Véhicules-kilomètres	153,7	144,4	160,3	134,6	131,9
Transport occasionnel (4) :					
Voyageurs-kilomètres	17.366	18.294	19.415	18.767	19.651
Véhicules-kilomètres	452,3	484,7	513,4	514,9	521,8
Total en charge :					
Voyageurs-kilomètres	54.658	56.894	59.171	56.990	57.874
Véhicules-kilomètres	1.601,1	1.676,4	1.780,0	1.803,0	1.796,6
A vide :					
Véhicules-kilomètres	258,9	289,6	318,9	328,1	336,8
Total Véhicules-kilomètres	1.860,0	1.966,0	2.098,9	2.131,1	2.133,3
Voitures particulières					
Voyageurs-kilomètres	570.600	585.600	599.100	618.300	631.200
Véhicules-kilomètres r	303.000	311.000	325.000	334.000	340.000

(1) Y compris les lignes régulières A.P.T.R. (Association professionnelle des Transports routiers).
(2) Transports par lignes régulières interurbaines, y compris les lignes régulières internationales et les services affrétés SNCF.
(3) Services spéciaux de transport scolaire.
(4) Mise à disposition du véhicule pour un transport de groupe ou transport à la place (excursion) ; y compris transport périscolaire et transport de clientèle périscolaire.

Transports de navigation intérieure

1. Méthodologie

2. Définitions

3. Sources de documentation

4. Tableaux

TABLEAU L.02-11

Accidents corporels de la circulation routière

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière

	1989	1990	1991	1992	1993
Accidents corporels	170.590	162.573	148.890	143.362	137.500
dont : En agglomération	122.422	115.430	104.697	100.358	93.873
Véhicules impliqués :					
Cycles sans moteur	9.842	9.283	8.236	8.042	7.856
Cycles avec moteur	50.080	47.697	43.707	41.845	38.364
Voitures particulières (1)	215.893	205.693	188.651	182.321	170.311
Autres véhicules (2)	25.065	23.797	22.625	21.381	19.931
Total	300.880	286.470	263.219	253.589	236.462
Victimes tuées (3) :					
Piétons	1.472	1.407	1.327	1.165	1.131
Conducteurs et passagers de cycles sans moteur	407	401	364	348	329
Conducteurs et passagers de cycles avec moteur	1.618	1.603	1.484	1.449	1.351
Conducteurs et passagers de voitures particulières	6.513	6.295	5.992	5.725	5.835
Conducteurs et passagers d'autres véhicules	518	583	450	396	406
Total	10.528	10.289	9.617	9.083	9.052
dont : en agglomération	3.724	3.629	3.422	3.089	3.022
Victimes blessées :					
Piétons	28.339	26.666	24.046	23.107	21.986
Conducteurs et passagers de cycles sans moteur	8.762	8.257	7.332	7.146	7.106
Conducteurs et passagers de cycles avec moteur	48.485	46.556	42.801	40.969	37.600
Conducteurs et passagers de voitures particulières	141.006	135.173	123.168	118.638	114.244
Conducteurs et passagers d'autres véhicules	9.407	9.208	8.621	8.244	8.084
Total	235.999	225.860	205.968	198.104	189.020
dont : Grièvement (4)	55.086	52.578	47.119	44.965	43.535
dont : En agglomération	159.483	150.529	136.422	130.527	121.372

- (1) Y compris taxis et ambulances.
(2) Autres véhicules : camionnettes, camions, tracteurs, autobus et véhicules non précisés.
(3) Victimes décédées dans les dix jours.
(4) Victimes blessées ayant nécessité une hospitalisation d'au moins six jours.

TABLEAU L.02-12

Répartition suivant l'âge des victimes des accidents corporels de la circulation routière

Année 1993

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière

Âge des victimes	Conducteur de				Conducteurs et passagers de voitures particulières	Autres véhicules (1)	Total
	Piétons	Bicyclettes	Cyclo- moteurs	Moto- cyclettes			
Victimes décédées dans les six jours :							
Moins de 15 ans	103	40	10	8	222	15	398
De 15 à 20 ans	56	36	191	144	709	28	1.164
De 21 à 24 ans	49	9	40	238	911	42	1.289
De 25 à 64 ans	432	154	186	467	3.196	279	4.714
65 ans et plus	487	87	62	4	795	42	1.477
Indéterminés	4	3	1		2		10
Total	1.131	329	490	861	5.835	406	9.052
Blessés :							
Moins de 15 ans	6.224	1.814	1.064	135	7.135	501	16.873
De 15 à 20 ans	2.122	1.180	11.594	3.304	14.548	758	33.506
De 21 à 24 ans	1.228	529	1.984	4.432	18.445	966	27.584
De 25 à 64 ans	8.131	2.865	4.647	9.794	65.262	5.370	96.069
65 ans et plus	4.268	706	532	69	8.503	446	14.524
Indéterminés	13	12	26	19	351	43	464
Total	21.986	7.106	19.847	17.753	114.244	8.084	189.020

(1) Camionnettes, camions, tracteurs, autobus, véhicules non précisés.

Transports de navigation intérieure

1. Méthodologie.

2. Définitions.

3. Sources de documentation.

4. Tableaux.

Liste des tableaux :

1. Transports fluviaux : entreprises, effectifs, chiffre d'affaires et investissements du secteur d'entreprise.
2. Personnel navigant et personnel à terre de la navigation intérieure.
3. Réseau des voies navigables par gabarit.
4. Flotte de bateaux.
5. Trafic effectué sur le réseau français.
6. Trafic des voies navigables par « chapitre » de marchandises.

Ce chapitre a été établi avec la collaboration du ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports (Observatoire économique et statistique des transports) en liaison avec les Voies navigables de France.

1. MÉTHODOLOGIE

Les entreprises du secteur

Le secteur des transports fluviaux de marchandises (NAP classe 70) regroupe les entreprises employant 6 salariés et plus, dont l'activité principale est le transport, pour compte d'autrui, de marchandises sur les rivières, canaux et lacs ou le poussage et remorquage de bateaux ou le flottage du bois.

2. DÉFINITIONS

Barge

La barge est un bateau sans moyen de propulsion mécanique propre, construit ou transformé spécialement pour être poussé.

Bateau de canal

Sont appelés bateaux de canal, les bateaux de 38,50 à 39 m de longueur, de 5 à 5,10 m de largeur et portant 245 à 280 tonnes à l'enfoncement de 1,80 m.

Bateau de rivière

Sont appelés bateaux de rivière, les bateaux de plus de 39 m de longueur, de plus de 5,10 m de largeur et portant plus de 280 tonnes à l'enfoncement de 1,80 m.

Pousseur

Le pousseur est un bateau pourvu de force motrice, construit spécialement pour le poussage, ou un remorqueur transformé pour le même usage.

Transporteurs privés

Les transporteurs privés sont les propriétaires de bateaux (industriels, commerçants...) qui transportent habituellement des marchandises leur appartenant ou faisant l'objet de leur industrie, de leur commerce ou de leur exploitation, mais dont l'activité principale n'est pas le transport.

Voies navigables

L'ensemble des fleuves, rivières, lacs, étangs et canaux accessibles en bateaux et convois constitue le réseau des voies navigables français. La longueur des voies navigables fréquentées ou non est calculée en fin d'année.

3. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports :
Observatoire économique et statistique des transports.
- Voies navigables de France.
- INSEE.

Publications :

Voies navigables de France :

- *Statistiques mensuelles et annuelle des transports visés dans les bureaux d'affrètement*;
- *Statistiques mensuelles et annuelle commerciales*;
- *Statistique annuelle de la navigation intérieure par sections de voies navigables*;
- *Statistique annuelle de la flotte fluviale en exploitation*.

Le transport de commerce extérieur (Statistiques du commerce extérieur de la France), publié chaque année par la direction générale des Douanes et Droits indirects du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan.

Mémento de statistiques des transports, chapitre navigation intérieure (annuel), publié par le ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports [Observatoire économique et statistique des transports] (annuel).

« Les comptes des transports en 1992 », *INSEE-Résultats*, n° 247, juin 1993.

« Les comptes des transports en 1993 », *INSEE-Résultats*, n° 314, juillet 1994.

« Les comptes des transports en 1994 », *INSEE-Résultats*, n° 409, juillet 1995.

« Les transports en 1993 », *INSEE-Première*, n° 331, juillet 1994.

« Les transports en 1994 », *INSEE-Première*, n° 401, septembre 1995.



TABLEAU L.03-1

Transports fluviaux : entreprises, effectifs, chiffre d'affaires et investissements du secteur d'entreprise (NAP classe 70)

Transports fluviaux de marchandises pour compte d'autrui. Entreprises employant 6 salariés et plus

Année 1992

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire Économique et Statistique des Transports

Effectif salarié de l'entreprise au 31 décembre	Nombre d'entreprises	Répartition du personnel			Chiffre d'affaires net (hors taxes en millions de francs)	Investissements corporels du secteur d'entreprise (1) (en millions de francs)
		Total	Personnel sédentaire	Personnel navigant		
6 à 9 salariés	30	110	52	58	85,4	4,4
10 à 99 salariés	13	147	38	109	89,9	6,1
100 salariés et plus	14	1.288	486	802	1.131,4	149,8
Total	57	1.545	576	969	1.306,7	160,3

(1) Hors apports.

TABLEAU L.03-2

Personnel navigant et personnel à terre de la navigation intérieure

Situation au 31 décembre

Source : Voies Navigables de France

Catégorie	1989	1990	1991	1992	1993
TRANSPORTS PUBLICS ET PRIVES (1) :					
Travailleurs indépendants	1.840	1.656	1.493	1.361	1.289
dont : retraités en activité	11	10	3	3	3
Salariés	1.648	1.587	1.713	1.623	1.966
dont : Salariés de la flotte française					
de navigation rhénane	225	212	212	212	151
de nationalité française	176	168	164	164	125
Personnel de la traction sur berges	25	22	20	20	17
Personnel administratif et technique des compagnies de navigation (2)	(3) 350	350	350	350	320
PERSONNELS ASSURANT LE FONCTIONNEMENT DES VOIES NAVIGABLES (sauf entretien) :					
Conducteurs des TPE (4)	483	392	405	352	383
Agents des TPE (4)	1.749	4.290	4.212	3.664	3.987
Eclusiers auxiliaires	100	94	74	65	69
PERSONNEL DES BUREAUX D'AFFRETEMENTS	81	79	99	95	89

(1) Y compris le personnel des remorqueurs.
(2) Effectif pour lequel les Voies Navigables de France (VNF) ne possèdent pas d'éléments directs d'information.
(3) Ce chiffre ne comprend que les personnels administratifs des armements et des petites flottes de marchandises générales.
(4) Postes statutaires (décrets n°s 66-900 et 66-901 du 18 novembre 1966). TPE (Travaux publics de l'État).

Voies navigables

L'ensemble des fleuves, rivières, lacs, étangs et canaux accessibles en bateau et convois couvrant le réseau des voies navigables français. La longueur des voies navigables fréquentées ou non est calculée en fin d'année.

3. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

Ministère de l'Aménagement du territoire
Ministère des Transports
Ministère de l'Énergie
Ministère de l'Équipement
Ministère de l'Économie et des Finances
Ministère de l'Intérieur
Ministère de la Santé
Ministère de la Justice
Ministère de l'Environnement
Ministère de l'Agriculture
Ministère de l'Industrie
Ministère de l'Éducation
Ministère de la Culture
Ministère de la Santé
Ministère de la Justice
Ministère de l'Environnement
Ministère de l'Agriculture
Ministère de l'Industrie
Ministère de l'Éducation
Ministère de la Culture

TABLEAU L.03-3

Réseau des voies navigables par gabarit

Situation au 31 décembre

Source : Voies Navigables de France

Unité : Kilomètre

Classes (1) Voies accessibles aux bateaux ou convois poussés d'un port en lourd	Longueur du réseau (2)	1989	1990	1991	1992	1993
0. De moins de 250 tonnes	a	1.880	1.880	1.880	1.880	1.880
	b	222	206	18	13	19
1. De 250 à 399 tonnes	a	3.904	3.904	3.904	3.904	3.904
	b	3.626	3.626	3.573	3.442	3.434
2. De 400 à 649 tonnes	a	266	266	266	266	266
	b	213	213	213	241	213
3. De 650 à 999 tonnes	a	441	441	441	441	441
	b	322	322	322	322	322
4. De 1.000 à 1.499 tonnes	a	91	91	91	91	91
	b	41	41	39	39	39
5. De 1.500 à 2.999 tonnes	a	271	271	271	271	271
	b	249	249	249	249	249
6. De 3.000 tonnes et plus (3)	a	1.647	1.647	1.647	1.647	1.647
	b	1.579	1.540	1.537	1.561	1.546
Total (3)	a	8.500	8.500	8.500	8.500	8.500
	b	6.252	6.197	5.951	5.867	5.822

(1) Classes de voies navigables définies par l'Office statistique des Communautés européennes.
(2) a. : longueur totale du réseau, b. : longueur fréquentée.
(3) Y compris 43 kilomètres de sections maritimes.

TABLEAU L.03-4

Flotte de bateaux

Bateaux munis d'un permis d'exploitation

Situation au 31 décembre

Source : Voies Navigables de France

	1989	1990	1991	1992	1993
Nombre de bateaux porteurs	3.672	3.078	2.813	2.664	2.374
dont : appartenant à des transporteurs publics	2.954	2.492	2.271	2.130	1.880
Nombre de remorqueurs et pousseurs	223	214	219	221	195
dont : appartenant à des transporteurs publics	123	114	122	126	103
Capacité totale des bateaux porteurs (millier de tonnes)	1.843	1.655	1.535	1.515	1.332
dont : appartenant à des transporteurs publics	1.521	1.380	1.280	1.266	1.093

1.	Methodologie
2.	Definitions
3.	Sources de documentation
4.	Tableaux

TABLEAU L.03-5

Trafic effectué sur le réseau français (1)

Source : Voies Navigables de France

	1989	1990	1991	1992	1993
TONNAGE (million de tonnes)					
a. Trafic intérieur :					
Transport pour compte d'autrui	20,15	21,23	23,18	22,80	18,14
Transport pour compte propre	10,52	11,64	9,77	8,49	8,02
Total intérieur	30,67	32,87	32,95	31,29	26,16
dont : part du pavillon français (%)	98,30	97,00	96,80	96,50	96,20
b. Trafic international :					
Importations	12,19	12,16	12,04	11,77	10,67
Exportations	17,63	18,54	16,16	16,81	17,03
Transit	3,41	2,52	—	—	—
Total international	33,23	33,22	28,20	28,58	27,70
dont : part du pavillon français (%)	10,10	10,80	10,90	11,20	9,40
Total général (a + b)	63,90	66,09	61,15	59,87	53,86
TONNES-KILOMÈTRES (milliard de tonnes-kilomètres)					
a. Trafic intérieur :					
Transport pour compte d'autrui	3,03	3,25	3,48	3,51	2,80
Transport pour compte propre	0,89	1,02	0,82	0,74	0,68
Total intérieur	3,92	4,27	4,30	4,25	3,48
dont : part du pavillon français (%)	98,50	97,30	97,50	95,20	97,10
b. Trafic international (partie effectuée sur le réseau français seulement) :					
Importations	1,30	1,28	1,16	1,12	1,01
Exportations	1,53	1,61	1,37	1,54	1,46
Transit	0,56	0,42	—	—	—
Total international	3,39	3,31	2,53	2,66	2,47
dont : part du pavillon français (%)	21,90	21,90	23,00	33,80	20,00
Total général (a + b)	7,31	7,58	6,83	6,91	5,95

(1) Les données indiquées ne concernent que le trafic effectué sur le réseau français par des bateaux fluviaux, français et étrangers, à l'exclusion des bateaux de mer.

TABLEAU L.03-6

Trafic (public et privé) des voies navigables par « chapitre » de marchandises

Source : Voies Navigables de France

Chapitre de marchandises	1989	1990	1991	1992	1993
Tonnage transporté (millier de tonnes)					
Produits agricoles	6.831	7.034	5.985	5.631	6.565
Denrées alimentaires et fourrages	2.735	2.793	2.531	2.432	2.325
Combustibles minéraux solides	3.236	4.123	4.814	5.256	4.053
Produits pétroliers	7.813	7.325	6.506	7.412	5.987
Minerais et déchets pour la métallurgie	4.092	3.582	3.596	3.331	3.106
Produits métallurgiques	2.423	2.110	1.606	1.520	1.380
Minéraux bruts ou manufacturés, matériaux de construction et matières premières pour industrie chimique	33.215	35.678	33.165	31.365	27.686
Engrais	1.502	1.563	1.208	1.183	970
Produits chimiques	1.538	1.459	1.390	1.296	1.354
Machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales	519	420	354	435	440
Total	63.904	66.087	61.155	59.861	53.866
Tonnes-kilométrique (million)					
Produits agricoles	1.246	1.153	958	862	1.047
Denrées alimentaires et fourrages	480	451	378	362	320
Combustibles minéraux solides	390	665	795	908	585
Produits pétroliers	967	894	710	1.044	759
Minerais et déchets pour la métallurgie	235	226	212	186	190
Produits métallurgiques	407	362	268	257	228
Minéraux bruts ou manufacturés, matériaux de construction et matières premières pour industrie chimique	2.942	3.239	3.032	2.826	2.398
Engrais	297	293	226	208	152
Produits chimiques	271	235	206	191	207
Machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales	75	63	50	67	63
Total	7.310	7.581	6.835	6.911	5.949

Chapitre L.04

Transports maritimes

1. Méthodologie.
2. Définitions.
3. Sources de documentation.
4. Tableaux.

Liste des tableaux :

1. Transports maritimes : entreprises, effectifs, chiffre d'affaires et investissements du secteur d'entreprise.
2. Auxiliaires de transports maritimes : entreprises, effectifs, chiffre d'affaires et investissements du secteur d'entreprise.
3. Personnel embarqué de la flotte de commerce en activité.
4. Flotte de commerce française en service.
5. Trafic voyageurs et marchandises de l'ensemble des ports métropolitains.
6. Trafic portuaire maritime : marchandises par catégorie.
7. Trafic des navires de commerce dans les ports maritimes selon les principaux pavillons.
8. Trafic portuaire maritime des départements d'outre-mer.
9. Place des ports français dans le monde.
10. Accidents de mer.

Ce chapitre a été établi avec la collaboration du ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports (Observatoire économique et statistique des transports), en liaison avec la Direction des ports et de la navigation maritime.

1. MÉTHODOLOGIE

Transports maritimes

Le secteur des transports maritimes (NAP classe 71) regroupe l'ensemble des entreprises dont l'activité principale est le transport maritime — long cours ou cabotage — de passagers, de marchandises ou de produits pétroliers (pétrole brut, produits pétroliers raffinés, gaz naturels liquéfiés). Ce secteur comprend également la navigation côtière et d'estuaire.

Auxiliaires des transports maritimes

Ce secteur regroupe les entreprises ayant pour activité principale :

- la collecte de fret maritime (NAP 7401) : commissionnaires de transport maritime et commissionnaires agréés en douanes transitaires;
- la manutention portuaire (NAP 7404);
- les services spécifiques d'auxiliaires des transports maritimes (NAP 7406) : courtiers, agents et consignataires maritimes.

Trafic

Sont exclus du trafic les bateaux de pêche et leur cargaison (voir chap. I.03 Pêche maritime) et la navigation de plaisance.

Ne sont retenus que les mouvements de navires de commerce, y compris les aéroglisseurs transportant des marchandises ou des passagers, et se rapportant à un trafic à la fois commercial et maritime.

Trafic passagers

Les séries publiées concernent le nombre de passagers débarqués ou embarqués dans les ports de France métropolitaine. Le trafic correspondant à la navigation côtière est exclu. Le trafic passagers est ventilé, depuis 1970, en trafic international (relations entre un port métropolitain et un port étranger) et cabotage national (relations entre ports métropolitains, principalement trafic entre la France continentale et la Corse).

2. DÉFINITIONS

Accidents de mer

Il s'agit des accidents de mer survenus à des bateaux français sur l'ensemble des mers du globe. Ils portent également sur les navires de pêche et les bateaux de plaisance.

Tonnage

Le tonnage (ou jauge) brut total d'un navire de commerce de la navigation maritime représente le volume de la coque. Le tonnage brut s'obtient à partir de ce tonnage total par déduction du volume des espaces inutilisables.

Enfin, le tonnage net est égal au tonnage brut diminué de l'espace réservé aux machines et au logement de l'équipage. L'unité est le tonneau international égal à 100 pieds cubes anglais, soit 2,83 m³.

Personnel embarqué

Il s'agit du personnel considéré comme effectivement embarqué, c'est-à-dire des marins portés sur les rôles d'équipage des navires français armés [en est donc exclu le personnel non embarqué (congrés, maladies, stages...)]. Les pilotes sont également exclus, ainsi que les personnels de la navigation portuaire (remorquage, lamanage et pilotage).

Personnel employé

Le nombre total de marins employés dans la Marine marchande s'obtient en multipliant le nombre de postes embarqués par un coefficient qui exprime, notamment, l'incidence des relèves et des congrés. Ce coefficient, variable selon les genres de navigation et les compagnies, peut être toutefois estimé globalement à 1,9 pour les officiers et à 1,8 pour le personnel subalterne.

3. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports :
 - Direction de la flotte de commerce.
 - Direction des gens de mer et de l'Administration générale.
 - Direction des ports et de la navigation maritime.
 - Centre administratif des affaires maritimes.
- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports :
 - Observatoire économique et statistique des transports.
- Comité central des armateurs de France (CCAF).
- INSEE.

Publications :

- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports, Direction des ports et de la navigation maritime :
 - Statistiques maritimes françaises* (trimestriel);
 - Statistiques mensuelles des ports maritimes de commerce*;
 - Activité des ports maritimes de commerce* (annuel);
 - Résultats de l'exploitation des ports maritimes* (annuel);
 - Statistique plaisance* (annuel).
- Observatoire économique et statistique des transports :
 - Mémento des statistiques des transports* (OEST);
 - Enquête annuelle d'entreprise : *Les transports maritimes. Les auxiliaires des transports maritimes* (OEST);

Comment évaluer la part du trafic maritime né de notre commerce extérieur qui échappe aux ports français. Application du système d'information sur les transports de marchandises (OEST);

Le transport maritime français, Comité central des armateurs de France (annuel).

— INSEE :

« Les comptes des transports en 1992 », INSEE-Résultats, n° 247, juin 1993.

« Les comptes des transports en 1993 », INSEE-Résultats, n° 314, juillet 1994.

« Les comptes des transports en 1994 », INSEE-Résultats, n° 409, juillet 1995.

« Les transports en 1993 », INSEE-Première, n° 331, juillet 1994.

« Les transports en 1994 », INSEE-Première, n° 401, septembre 1995.



TABLEAU L.04-1

Transports maritimes : entreprises, effectifs, chiffre d'affaires et investissements du secteur d'entreprise (NAP classe 71)

Année 1992

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire Économique et Statistique des Transports (Enquête annuelle d'entreprise)

Effectif salarié de l'entreprise au 31 décembre	Nombre d'entreprises	Répartition du personnel salarié		Chiffre d'affaires net (hors taxes)	Investissements corporels du secteur d'entreprise (1) (en millions de francs)	
		Total	Personnel sédentaire	Personnel navigant	En millions de francs	Total dont matériel naval
0 à 5 salariés (2)	76	66	55	11	5.380,4	2.295,1 2.105,3
6 à 9 salariés (2)	24	120	67	53	300,8	12,4 9,1
10 à 19 salariés (2)	9	97	31	66	241,2	113,1 96,6
20 à 49 salariés	12	345	207	138	903,4	19,8 2,1
50 à 99 salariés	13	944	281	663	1.194,5	97,2 88,6
100 à 199 salariés	9	1.316	466	850	2.363,0	460,1 389,5
200 salariés et plus	12	11.484	4.623	6.861	16.221,4	1.785,8 1.472,5
Total	155	14.372	5.730	8.642	26.604,7	4.783,5 4.163,7

(1) Hors apports.
(2) Le classement par taille des entreprises de transport maritime est à utiliser avec précaution en raison de la diversité des entreprises de la tranche « 0 à 19 salariés » ; celle-ci regroupe les petits armements, des groupements d'intérêt économique ainsi que des sociétés-mères qui réalisent les investissements du groupe et confient la gérance technique des navires à des filiales.

TABLEAU L.04-2

Auxiliaires de transports maritimes : entreprises, effectifs, chiffre d'affaires et investissements du secteur d'entreprise (NAP 7401, 7404 et 7406)

Année 1992

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire Économique et Statistique des Transports (Enquête annuelle d'entreprise)

Effectif salarié permanent de l'entreprise au 31 décembre	Entreprises du secteur		Effectif total du secteur salarié et non salarié à temps plein y.c. dockers		Chiffre d'affaires net hors taxes		Investissements totaux du secteur	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En millions de francs	En %	En millions de francs	En %
0 à 5 salariés	322	48,3	955	5,5	1.442,6	9,0	552,2	63,3
6 à 9 salariés	89	13,3	845	4,9	1.028,7	6,4	22,8	2,6
10 à 19 salariés	87	13,0	1.412	8,1	1.827,9	11,4	21,8	2,5
20 à 49 salariés	103	15,4	4.534	26,1	3.231,2	20,1	91,4	10,5
50 salariés et plus	66	10,0	9.618	55,4	8.546,4	53,1	184,1	21,1
Total	667	100,0	17.364	100,0	16.076,8	100,0	872,3	100,0

TABLEAU L.04-3

Personnel embarqué de la flotte de commerce en activité (1)

au 31 décembre

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, et des Transports
Direction des Gens de Mer et de l'Administration Générale

Catégorie de personnel	1989	1990	1991	1992	1993
Officiers	2.824	2.051	2.253	2.751	2.482
Maîtres et marins	3.634	3.713	3.984	3.897	3.258
Total	6.458	5.764	6.237	6.648	5.740

(1) L'utilisation d'un fichier distinct de celui de l'Enquête Annuelle d'Entreprise ne permet pas une comparaison directe de leurs effectifs respectifs.

TABLEAU L.04-4

Flotte de commerce française en service (1)

Situation au 31 décembre

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction de la Flotte de Commerce

Unité : Jauge : millier de tonneaux

Catégorie de navires	1989		1990		1991		1992		1993	
	Nombre	Jauge brute	Nombre	Jauge brute	Nombre	Jauge brute	Nombre	Jauge brute	Nombre	Jauge brute
Navires à passagers (2)	30	224	29	228	30	234	33	300	31	330
Cargos	136	1.516	133	1.401	130	1.432	128	1.427	124	1.409
Pétroliers	55	2.110	56	2.084	56	2.058	60	2.106	60	2.189
Total	223	3.850	218	3.713	216	3.724	221	3.833	215	3.928

(1) De plus de 100 tonneaux de jauge brute.
(2) Y compris les cargos mixtes de plus de 12 passagers et les aéroglisseurs.

TABLEAU L.04-5

TABLEAU L.04-5

Trafic voyageurs et marchandises de l'ensemble des ports métropolitains

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction des Ports et de la Navigation maritimes

	1989	1990	1991	1992	1993
NAVIRES DE COMMERCE ENTRES					
Nombre	75.492	74.024	74.284	72.503	75.787
Jauge nette (milliers de tonneaux)	(1) 1.564.075	(1) 1.681.491	1.751.942	1.825.276	1.758.276
MARCHANDISES [non compris pêche et avitaillement] (millier de tonnes)					
Produits pétroliers débarqués	125.703	124.791	129.159	130.780	130.110
Autres marchandises débarquées	86.623	88.422	93.239	88.075	81.696
Total marchandises débarquées	212.326	213.213	222.398	218.855	211.806
Produits pétroliers embarqués	16.059	17.700	16.842	17.261	19.151
Autres marchandises embarquées	68.202	66.278	65.256	66.249	73.386
Total marchandises embarquées	84.261	83.978	82.098	83.510	92.537
PASSAGERS EMBARQUES ET DEBARQUES [services côtiers non compris] (millier)					
Calais	10.534	10.682	11.546	13.863	16.032
Boulogne	1.659	2.975	2.732	1.783	794
Autres ports	12.400	11.624	12.193	12.417	13.090
Total	24.593	25.281	26.471	28.063	29.916

(1) Volume taxable en milliers de mètres cube.

TABLEAU L.04-6

TABLEAU L.04-6

Trafic portuaire maritime : marchandises par catégorie

Trafic international et cabotage national.

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction des Ports et de la Navigation maritimes

Unité : Millier de tonnes

Catégorie de marchandises	Marchandises débarquées (1)					Marchandises embarquées (1)				
	1989	1990	1991	1992	1993	1989	1990	1991	1992	1993
Produits agricoles et animaux vivants	4.397,2	4.318,3	4.153,1	3.682,8	3.727,4	19.302,4	20.294,8	19.384,0	21.607,1	22.452,9
Denrées alimentaires et fourrages	7.898,6	8.376,7	8.926,1	8.418,8	8.512,2	7.507,0	7.022,0	7.057,5	6.411,2	7.320,6
Combustibles minéraux solides	14.707,0	16.359,3	19.294,8	18.444,4	12.130,0	1.072,3	1.052,1	806,6	485,8	599,0
Produits pétroliers	125.703,4	125.095,9	132.563,9	130.780,1	130.344,7	16.059,4	17.842,6	17.001,8	17.260,5	19.242,1
Minerais et déchets pour la métallurgie	20.417,0	19.993,3	18.603,6	18.913,7	17.644,0	1.195,4	953,8	705,4	905,8	969,2
Produits métallurgiques	1.388,5	1.330,9	1.592,1	1.611,5	1.546,0	3.805,7	3.231,2	3.553,7	3.327,9	4.582,9
Minerais bruts ou manufacturés et matériaux de construction	5.603,7	4.925,5	4.616,7	4.695,5	4.588,4	4.320,9	4.800,2	4.814,1	4.481,9	4.150,7
Engrais	8.222,7	7.904,9	7.169,3	6.473,3	5.058,1	540,4	570,8	630,5	624,1	499,3
Produits chimiques	4.865,1	5.437,1	5.137,3	5.692,0	5.637,8	8.236,6	6.167,9	5.527,4	5.637,5	6.137,4
Autres (2)	19.122,3	19.775,1	20.308,7	20.143,1	22.664,3	22.221,1	22.381,8	22.568,6	22.766,1	26.564,7
Total des marchandises	212.325,5	213.517,0	222.365,6	218.855,2	211.852,9	84.261,2	84.317,2	82.049,6	83.507,9	92.518,8

(1) Non compris les marchandises des aéroglisseurs et hydrofoils.
(2) Machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales.

TABLEAU L.04-7

Trafic des navires de commerce dans les ports maritimes selon les principaux pavillons (1)

Année 1993

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction des Ports et de la Navigation maritimes

Unités : Marchandises : tonne
Passagers : nombre
Navires : nombre

Pavillons	Navires entrés	Passagers débarqués	Passagers embarqués	Marchandises débarquées	Marchandises embarquées
France	16.894	3.846.943	3.822.758	25.915.934	16.433.028
Angleterre	17.826	6.760.463	6.675.440	18.347.209	11.872.766
Allemagne	3.889	3.544	3.980	4.708.109	4.740.962
Panama	1.979	4.135	4.672	14.691.314	5.602.700
Pays-Bas	1.781	61	97	1.662.300	2.587.890
Italie	1.332	29.238	30.791	3.926.484	2.904.378
CEI	1.303	9.712	7.760	7.914.928	4.055.620
Grèce	638	4.288	5.320	14.304.110	4.858.654
Libéria	1.178	—	—	33.754.853	4.839.657
Espagne	702	—	—	2.655.063	1.451.636
Danemark	1.721	75.500	69.391	4.573.392	2.109.476
Norvège	885	8.136	8.495	12.804.031	1.681.149
Finlande	293	41.416	41.967	595.763	310.742
Suède	1.143	75.290	62.220	2.903.732	1.084.586
Belgique	402	5.422	1.673	1.799.039	663.977
Etats-Unis	144	—	541	1.737.802	995.214
Autres pavillons	22.968	4.217.617	4.273.950	59.558.747	29.326.415
Total	75.078	15.081.765	15.009.055	211.852.810	95.518.850

(1) Avitaillement non compris.

TABLEAU L.04-8

Trafic portuaire maritime des départements d'outre-mer

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction des Ports et de la Navigation maritimes

Unités : Millier de voyageurs
Millier de tonnes
Navire

	1989	1990	1991	1992	1993
Navires entrés	4.943	6.041	5.676	5.696	6.408
dont : Guadeloupe	1.618	2.557	1.991	2.438	2.812
Martinique	1.513	1.782	1.809	1.671	2.056
Guyane	321	332	402	400	358
Réunion	455	466	522	556	555
Voyageurs débarqués	604	735	768	748	907
dont : Guadeloupe	198	293	321	290	367
Martinique	390	426	427	432	512
Voyageurs embarqués	601	735	765	750	899
dont : Guadeloupe	195	292	322	291	358
Martinique	390	427	424	433	514
Marchandises débarquées	5.602	6.245	6.397	6.591	6.232
dont : Guadeloupe	1.659	2.099	2.178	2.042	1.933
Martinique	1.547	1.689	1.640	1.737	1.612
Guyane	499	581	571	638	481
Réunion	1.713	1.672	1.815	1.975	2.027
Marchandises embarquées	1.665	1.701	1.604	1.770	1.711
dont : Guadeloupe	429	388	423	437	431
Martinique	735	799	769	799	789
Guyane	65	67	57	72	69
Réunion	368	379	287	399	395

TABLEAU L.04-9

Place des ports français dans le monde

Année 1992

Source : Journal de la Marine Marchande Unité : Millier de tonnes

Principaux ports	Total du trafic marchandises (1)	Dont produits pétroliers (2)	Entrées	Sorties
Rotterdam (Pays Bas)	293.100	122.700	228.700	64.400
Singapour (Singapour)	238.400	—	136.400	102.000
Chiba (Japon)	171.650	95.414	127.970	43.680
Kobé (Japon)	169.646	703	87.845	81.801
Nagoya (Japon)	130.857	29.454	76.378	54.479
Yokohama (Japon)	121.386	33.905	65.607	55.779
Anvers (Belgique)	103.627	31.956	62.066	41.561
Kitakyushu (Japon)	95.831	9.590	56.707	39.124
Osaka (Japon)	95.109	490	61.483	33.626
Marseille (France)	90.418	67.036	75.329	15.089
Houston (États-Unis)	86.746	56.724	49.402	37.344
Ulsan (Corée du Sud)	84.576	63.733	56.103	28.473
Hong-Kong (Hong-Kong)	84.222	—	58.423	25.799
Kaohsiung (Taïwan)	79.497	21.412	65.297	14.200
Corpus Christi (États-Unis)	72.558	59.024	41.563	30.995
Hampton Roads (États-Unis)	68.535	—	8.800	59.735
Hambourg (Allemagne)	65.084	14.262	42.002	23.082
Vancouver (Canada)	63.305	4.731	5.817	57.488
Le Havre (France)	53.056	34.711	41.640	11.416
Yokkaichi (Japon)	51.919	34.376	—	—

(1) Marchandises tous produits sauf avitaillement.
(2) Pétrole brut, produits raffinés et gaz liquéfié.

TABLEAU L.04-10

Accidents de mer

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Bureau de la Navigation de Plaisance
Centre Administratif des Affaires Maritimes

	1989	1990	1991	1992	1993
NOMBRE D'EVENEMENTS DE MER AYANT NECESSITE DES OPERATIONS	4.470	5.137	5.291	5.361	5.663
REPARTITION PAR TYPE D'EVENEMENT :					
Naufrages, abordages, échouements, chavirements	667	627	448	683	708
Incendies, explosions, pannes, avaries diverses aux navires	1.333	1.671	1.683	1.741	1.794
Voies d'eau, accidents individuels à personnes embarquées et non embarquées, fausses alertes diverses	2.579	2.960	3.189	2.937	3.161
CONSEQUENCES DES EVENEMENTS DE MER SUR LES PERSONNES :					
Assistées	7.189	8.385	8.283	(1) 9.581	8.893
	807	1.103	787	(1) 283	283
Blessées	259	262	339	354	222
Disparues	74	76	69	55	75
Décédées	169	151	175	158	169
REPARTITION PAR GENRE DE NAVIGATION (suivant le nombre d'événements de mer dans lesquels sont impliqués des navires) :					
Commerce	131	211	187	293	297
Pêche	530	674	731	674	695
Plaisance	2.373	2.085	2.188	2.375	2.547

(1) En 1992, ont été intégrés pour la première fois les événements de mer traités par le nouveau centre de sauvetage « Antilles-Guyane » (124 opérations). Un déplacement des personnes « Sauvées » de la rubrique « Retrouvées/Sauvées » a été effectué vers la rubrique « Assistées » ce qui induit une rupture de deux séries statistiques du paragraphe « Conséquences sur les personnes », « Assistées/Sauvées »

Transports aériens

1. Méthodologie.
2. Définitions.
3. Sources de documentation.
4. Tableaux.

Liste des tableaux :

1. Transports aériens : entreprises, effectifs, chiffre d'affaires et investissements du secteur d'entreprise.
2. Personnel des principales compagnies de transport aérien.
3. Flotte de transport des principales compagnies de transport aérien.
4. Aéronefs civils inscrits au registre aéronautique français.
5. Trafic commercial.
6. Trafic de relations.
7. Trafic d'aérodromes. Trafic local.
8. Trafic d'aérodromes. Trafic de passagers.
9. Trafic d'aérodromes. Trafic local de fret et de poste.
10. Trafic commercial total des principaux aéroports internationaux.
11. Accidents d'aéronefs ayant fait des victimes.

Ce chapitre a été établi avec la collaboration du ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports (Direction générale de l'aviation civile).

1. MÉTHODOLOGIE

Les entreprises du secteur des transports aériens

Le secteur des transports aériens (NAP classe 72) regroupe l'ensemble des entreprises qui ont une activité commerciale de transport public de passagers, de poste et marchandises, que ce transport soit effectué par lignes régulières ou à la demande (charters ou taxi aérien).

Ce secteur groupe autour de la compagnie nationale Air France, les compagnies UTA et Air Inter et comporte environ 150 entreprises d'importance diverse (fusion d'Air France et d'UTA au 31-12-1992 avec effet rétroactif au 01-10-1992).

Activité des principales compagnies de transport aérien

Les résultats d'exploitation des grandes compagnies : Air France, UTA et Air Inter sont donnés par faisceau de lignes (la ligne étant définie comme une suite fixe et ordonnée d'escales reliées par un même vol et le faisceau comme un groupe de lignes appartenant à un même secteur géographique).

Le trafic ne concerne que les passagers payants.

Trafic des aérodrômes

Les mouvements d'appareils comprennent les atterrissages et décollages sur chaque aéroport.

Le trafic de passagers et marchandises concerne les transports payants et non payants.

Les passagers en transit direct, c'est-à-dire originaires d'une escale antérieure et à destination d'une escale ultérieure du même vol ne sont compris qu'une fois dans les statistiques.

Les passagers en transit de correspondance qui continuent leur voyage avec un autre appareil, sous un autre numéro de ligne, ne sont pas distingués des passagers locaux : ils sont donc comptés à l'arrivée et au départ de l'aéroport.

Le fret et la poste ne donnent pas lieu à une mesure de transit direct.

2. DÉFINITIONS

Accidents

Interviennent les seuls accidents survenus en France ou à l'étranger à des appareils immatriculés en France (aviation commerciale ou privée). Les tués comprennent les victimes décédées dans les trois jours.

Coefficient d'utilisation (trafic global)

Rapport du nombre de tonnes-kilomètres transportées au nombre de tonnes-kilomètres offertes (offre d'une tonne de chargement sur un kilomètre).

Coefficient d'utilisation (trafic passagers)

Rapport du nombre de passagers-kilomètres payants transportés au nombre de sièges-kilomètres offerts (offre d'une place sur un kilomètre).

3. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports.
Observatoire économique et statistique des Transports (OEST).
Direction générale de l'aviation civile, Bureau Statistiques et Documentation.
- Bureau Véritas.
- Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).
- INSEE.

Publications :

Mémento des statistiques, OEST (annuel).

Enquête annuelle d'entreprise : transports aériens, OEST.

Bulletin statistique, Direction générale de l'aviation civile, Direction des transports aériens (annuel).

Bulletin technique du bureau Véritas, bureau Véritas (mensuel).

Annuaire statistique de l'OACI, statistiques de l'aviation civile dans le monde, OACI.

Recueil des statistiques de l'OACI, OACI.

« Les comptes des transports en 1992 », *INSEE-Résultats*, n° 247, juin 1993.

« Les comptes des transports en 1993 », *INSEE-Résultats*, n° 314, juillet 1994.

« Les comptes des transports en 1994 », *INSEE-Résultats*, n° 409, juillet 1995.

« Les transports en 1993 », *INSEE-Première*, n° 331, juillet 1994.

« Les transports en 1994 », *INSEE-Première*, n° 401, septembre 1995.



TABLEAU L.05-1

Transports aériens : entreprises, effectifs, chiffre d'affaires et investissements du secteur d'entreprise

Année 1992

Source : Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Équipement et des Transports
Observatoire Économique et Statistique des Transports (Enquête annuelle d'entreprise)

Effectif salarié de l'entreprise Au 31 décembre	Nombre d'entreprises	Effectif total salarié et non salarié	Répartition du personnel salarié à temps plein (1)		Chiffre d'affaires net hors taxes		Investissements totaux du secteur	
			Personnel salarié sédentaire	Personnel salarié navigant	Montant (million de F)	par personne occupée (millier de F)	Montant (million de F)	dont : matériel de transport
0 à 9 salariés	106	314	115	109	385,8	1.228,7	57,7	33,4
10 à 19 salariés	13	167	79	70	209,4	1.254,2	7,2	3,7
20 à 99 salariés	29	1.232	760	444	3.097,9	2.514,5	53,5	30,9
100 salariés et plus	14	7.219	3.861	3.097	9.593,1	1.328,9	776,3	407,7
Grandes compagnies (2)	3	48.949	32.632	12.159	53.706,9	1.097,2	5.734,8	5.115,1
Total	165	57.881	37.447	15.879	66.993,1	1.157,4	6.629,5	5.590,8

(1) Non compris le personnel hors métropole.
(2) Air France, Air Inter, UTA.

TABLEAU L.05-2

Personnel des principales compagnies de transport aérien (1)

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction Générale de l'Aviation Civile

Compagnie de transport aérien	Personnel navigant			Personnel au sol (2)	Total général
	Personnel technique de bord (3)	Personnel commercial de bord (4)	Total		
Air France (5)	3.043	7.106	10.149	31.944	42.093
Air Inter	892	1.888	2.780	8.362	11.142
Total au 31 décembre 1993	3.935	8.994	12.929	40.306	53.235
Air France (5)	3.168	7.161	10.329	32.427	42.756
Air Inter	912	1.928	2.840	8.215	11.055
Total au 31 décembre 1992	4.080	9.089	13.169	40.642	53.811
31 décembre 1991	4.059	9.163	13.122	43.822	57.044
31 décembre 1990	3.646	8.512	12.158	44.064	56.222
31 décembre 1989	3.525	8.462	11.987	43.961	55.948
31 décembre 1988 (6)	3.284	7.435	10.719	35.633	46.352
31 décembre 1987	3.232	6.948	10.180	40.608	50.788

(1) Air France, Air Inter, UTA.
(2) Personnel d'entretien du matériel aéronautique et personnel administratif et commercial.
(3) Pilotes, copilotes et mécaniciens navigants.
(4) Stewards et hôtesses.
(5) Fusion d'Air France et d'UTA au 31.12.92 avec effet rétroactif au 1.10.92
(6) Pour 1988, personnel hors métropole exclu.

TABLEAU L.05-3

Flotte de transport des principales compagnies de transport aérien

Situation au 31 décembre

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction Générale de l'Aviation Civile

Unité : Appareil

Compagnie de transport aérien et type d'appareils	1989	1990	1991	1992	1993
AIR FRANCE(1)	111	121	126	151	146
Concorde (2)	5	5	5	5	5
Boeing 747 Cargo	8	9	9	10	10
Boeing 747 (100 et 200)	27	27	29	41	34
Boeing 727-200	22	21	15	5	—
Boeing 737-200	16	19	19	19	19
Boeing 737-300	—	—	—	4	6
Boeing 737-400	—	—	—	1	—
Boeing 737-500	—	—	—	7	15
Boeing 767	—	—	—	3	5
DC 10-30	—	—	—	5	—
Airbus A 300	15	17	16	15	9
Airbus A 310	9	9	11	11	11
Airbus A 320	9	14	22	25	25
Airbus A 340	—	—	—	—	7
UTA	13	12	19	—	—
Boeing 747 (300-400)	6	5	7	—	—
Boeing 747 cargo	1	1	2	—	—
Douglas DC 10-30	6	6	6	—	—
Boeing 767 (200-300)	—	—	4	—	—
AIR INTER	52	55	58	60	58
Airbus A 300	19	22	22	22	19
SE 210 « Caravelle XII »	12	8	—	—	—
Mercure	11	11	9	8	8
Airbus A 320	10	14	27	30	31

(1) Fusion d'Air France et d'UTA au 31.12.92 avec effet rétroactif au 1.10.92
(2) Certains de ces appareils ne volent plus mais continuent à figurer dans la flotte car on y prélève des pièces de rechange pour ceux qui volent. Ils peuvent ne pas figurer dans l'inventaire de la flotte de certaines sources statistiques.

TABLEAU L.05-4

Aéronefs civils inscrits au registre aéronautique français

Situation au 31 décembre

Source : Bureau Véritas

Unité : Appareil

Catégorie d'utilisateurs	1989	1990	1991	1992	1993
AVIONS :					
Transports publics	655	728	768	761	737
Aviation générale	5.745	5.964	6.232	6.362	6.272
CNRA et CNRAC (1)	1.110	1.145	1.230	1.330	1.359
Total	7.510	7.837	8.230	8.453	8.368
HELICOPTERES :					
Transports publics	189	211	232	223	224
Aviation générale	487	539	595	653	652
Total	676	750	827	876	876
Planeurs	1.909	2.022	2.112	2.169	2.203
Aérostats (ballons libres)	486	549	628	671	695
Total des aéronefs inscrits au registre	10.581	11.158	11.797	12.169	12.142

(1) CNRA : Certificat de navigabilité restreinte avions ou planeurs, appareils non conformes aux normes de l'OACI (Organisation aérienne civile internationale) ou appareils anciens de collection ; ils ne peuvent survoler les territoires étrangers, sauf autorisation particulière des états survolés.

TABLEAU L.05-5

Traffic des lignes (1)

Traffic des lignes

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction Générale de l'Aviation Civile

1989	1990	1991	1992	1993
Passagers	Passagers	Passagers	Passagers	Passagers
Passagers	Passagers	Passagers	Passagers	Passagers

TABLEAU L.05-5 (suite de l'ail)

Traffic des lignes (1)

Traffic des lignes

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction Générale de l'Aviation Civile

TABLEAU L.05-5

Trafic commercial

	1989	1990	1991	1992	1993
Unités : Million de passagers-km					
Millier de passagers					
Million de tonnes-km					
Million de sièges-km					

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction Générale de l'Aviation Civile

	1989	1990	1991	1992	1993
TRAFIC COMMERCIAL D'AIR FRANCE :					
Passagers payants	16.100	15.731	13.228	14.583	14.372
Passagers-km transportés PKT (1)	36.847	36.778	33.780	43.082	43.641
Sièges-km offerts SKO (2)	52.270	53.190	50.168	63.715	64.409
Coefficient d'utilisation des sièges-km (%)	70,5	69,1	66,7	67,6	67,8
Tonnes-km offertes (TKO)	10.224	10.535	10.376	12.922	12.619
Tonnes-km transportées TKT (3)	6.698	6.884	6.425	7.801	7.692
dont : fret et poste	3.381	3.573	3.385	3.924	3.764
Coefficient de chargement (%)	65,5	65,3	61,9	60,4	61,1
TRAFIC COMMERCIAL D'AIR -INTER :					
Passagers payants	15.688	16.163	15.801	16.363	16.583
Passagers-km transportés PKT (1)	8.595	8.939	8.911	9.353	9.491
Sièges-km offerts SKO (2)	12.222	13.082	13.644	14.446	14.474
Coefficient d'utilisation des sièges-km (%)	70,3	68,3	65,3	64,7	65,6
Tonnes-km offertes (TKO)	1.239	1.322	1.385	1.467	1.454
Tonnes-km transportées TKT (3)	774	806	804	851	860
dont : fret et poste	35	37	37	47	44
Coefficient de chargement (%)	62,5	60,9	58,0	58,0	59,0
TRAFIC COMMERCIAL D'UTA : (4)					
Passagers payants	854	937	829	///	///
Passagers-km transportés PKT (1)	5.537	6.156	5.836	///	///
Sièges-km offerts SKO (2)	7.963	9.091	8.567	///	///
Coefficient d'utilisation des sièges-km (%)	69,9	67,7	68,1	///	///
Tonnes-km offertes (TKO)	1.796	2.012	1.798	///	///
Tonnes-km transportées TKT (3)	1.048	1.144	1.050	///	///
dont : fret et poste	550	590	525	///	///
Coefficient de chargement (%)	58,4	56,9	58,4	///	///
TRAFIC COMMERCIAL DES TRANSPORTEURS AÉRIENS RÉGIONAUX ET COMPLÉMENTAIRES (5) (6) :					
Passagers payants	6.481	7.277	8.086	7.632	9.495
Passagers-km transportés PKT (1)	11.575	13.273	15.105	15.689	19.424
Tonnes-km de fret et poste TKT (3)	80	130	153	106	172

(1) PKT : Passagers-kilomètres transportés. L'unité de compte est le transport d'un passager sur un kilomètre.

(2) SKO : Sièges-kilomètres offerts. L'unité de compte est l'offre d'un siège sur un kilomètre.

(3) TKT : Tonnes-kilomètres transportées. L'unité de compte est le transport d'une tonne de chargement sur un kilomètre. Dans ce décompte le passager est taxé d'un poids forfaitaire de 90 kg.

(4) En 1992, cumul du trafic d'Air France et d'UTA, fusion des deux entreprises au 31.12.92 avec effet rétroactif au 1.10.92

(5) Pour les compagnies basées sur les aéroports de Paris autres que CDG et Orly, les résultats sont partiels car aucune statistique n'est disponible en raison du caractère non commercial de ces plates-formes. Du fait de la politique d'affrètement inter-compagnies et du système de collecte statistique, le trafic de certaines compagnies peut être mal affecté par attribution au « tracteur » et non pas à « l'affréteur ».

(6) Non compris le trafic Outre-Mer qui n'est pas disponible.

TABLEAU L.05-6

Trafic de relations (1)

Trafic deux sens

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction Générale de l'Aviation Civile

Unité : Millier de passagers

	1980		1991		1992		1993	
	Passagers	Fret	Passagers	Fret	Passagers	Fret	Passagers	Fret
RELATIONS DOMESTIQUES (2) :								
Métropole/Radiales								
Nice-Paris	1.327	6.091	2.607	12.182	2.738	12.006	2.749	11.828
Marseille-Paris	1.194	6.485	2.073	15.129	2.165	15.186	2.198	17.986
Toulouse-Paris	805	4.587	2.012	20.914	2.036	18.249	2.040	17.020
Bordeaux-Paris	622	3.157	1.254	5.774	1.292	5.632	1.307	5.528
Strasbourg-Paris	325	1.023	965	3.105	1.067	3.969	1.062	4.923
Autres radiales	3.623	10.866	7.902	26.903	8.137	29.730	9.355	31.937
Total radiales	7.896	32.209	16.813	84.007	17.435	84.772	18.711	89.222
dont : exploitants français	8.676	32.219	16.775	83.621	17.385	84.263	17.483	88.549
Métropole/Transversales								
Bastia-Marseille	217	350	214	435	251	821	251	755
Ajaccio-Marseille	205	303	236	1.068	242	1.728	238	2.112
Lyon-Nice	82	52	202	142	207	194	228	179
Lyon-Lille	88	70	210	429	228	143	209	187
Bordeaux-Lyon	46	44	179	52	186	56	192	85
Lyon-Nantes	62	27	172	186	166	327	174	358
Autres transversales	1.120	5.462	2.311	3.760	2.358	3.064	2.509	2.333
Total transversales	1.820	6.308	3.524	6.072	3.638	6.333	3.801	6.009
dont : exploitants français	1.820	6.308	3.519	5.986	3.632	6.214	3.693	5.957
Outre-Mer/Paris								
Pointe-à-Pitre-Paris	271	5.393	593	8.945	685	9.996	734	10.530
Fort-de-France-Paris	218	5.047	575	11.244	677	9.698	761	10.742
Saint-Denis-Paris	111	3.507	354	11.099	386	11.651	417	11.728
Autres relations	74	3.174	112	2.892	232	4.503	287	5.680
Total Outre-Mer-Paris	674	17.121	1.634	34.180	1.980	35.848	2.199	38.680
dont : exploitants français	674	16.113	1.633	34.180	1.980	35.848	2.050	36.041
Outre-Mer/Province								
Total Outre-Mer-Paris	—	—	192	1.389	146	981	140	831
dont : exploitants français	—	—	192	1.389	145	937	140	827
Fort-de-France-Pointe-à-Pître	169	2.126	330	2.020	307	2.069	255	2.630
Tahiti-Moorea	249	—	139	1	136	—	132	1
Autres relations	—	—	840	4.311	909	4.674	955	5.219
Total Outre-Mer-Intérieur	—	—	1.309	6.332	1.352	6.743	1.342	7.850
dont : exploitants français	—	—	1.307	6.299	1.350	6.698	1.331	7.662
Total relations domestiques	10.496	38.527	23.472	131.980	22.426	97.834	22.576	103.081
dont : exploitants français	10.496	38.527	23.426	131.475	22.367	91.145	22.512	102.168
RELATIONS FRANCE-EUROPE :								
Total France-Europe (2) (3) (4)	12.481	120.907	22.296	184.870	25.395	187.734	26.141	201.120
dont : exploitants français	5.683	52.229	8.851	89.048	10.901	93.003	10.267	89.396
Pays de la CEE (3) (4)	8.655	98.079	18.117	152.763	20.547	157.296	20.892	169.640
RELATIONS FRANCE-AFRIQUE :								
Total France-Afrique	5.864	197.618	5.573	165.336	6.400	167.287	6.919	165.943
dont : exploitants français	2.949	119.056	2.401	98.874	2.718	102.030	2.976	100.212
Pays du Maghreb	4.395	36.204	3.372	38.388	3.951	44.113	4.203	43.538
RELATIONS FRANCE-AMERIQUE :								
Total France-Amérique	2.025	149.521	4.971	269.766	5.070	289.600	6.006	314.366
dont : exploitants français	995	50.501	2.041	192.815	1.741	193.917	2.228	182.099
Amérique du Nord (EU, Alaska, Canada)	1.630	125.567	3.948	206.434	4.426	230.179	4.773	260.025
dont : Pays Centre et Sud	395	23.954	1.023	6.332	643	51.977	—	—

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU L.05-6 (suite et fin)

Trafic de relations (1)

Trafic deux sens

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction Générale de l'Aviation Civile

Unité : Millier de passagers

	1980		1991		1992		1993	
	Passagers	Fret	Passagers	Fret	Passagers	Fret	Passagers	Fret
RELATIONS FRANCE-ASIE :								
Total France-Asie	1.584	101.124	2.347	179.486	2.724	186.830	3.037	196.129
dont : exploitants français	792	59.496	1.021	115.346	1.193	117.403	1.367	123.033
Japon	244	17.006	574	37.804	643	39.175	765	40.094
Thaïlande	88	3.866	223	16.903	255	16.402	278	17.993
RELATIONS FRANCE-OCEANIE :								
Total France-Océanie	28	2.129	223	7.074	238	8.067	245	7.805
dont : exploitants français	24	1.770	118	3.286	129	4.010	125	3.537
Total (5)	21.975	571.772	35.794	810.128	41.092	949.181	42.351	885.385
dont : exploitants français	10.482	330.679	15.622	501.810	17.325	516.521	16.966	498.279

(1) Le trafic est classé par ordre décroissant du nombre de passagers.
(2) Les flux incluent l'intégralité du trafic Bâle-Mulhouse avec la France.
(3) Hors France-Espagne Canaries.
(4) Y compris Hong-Kong.
(5) Y compris France-Pays indéterminés.

TABLEAU L.05-7

Trafic d'aérodromes

Trafic local (arrivées + départs) des mouvements d'appareils commerciaux.

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction Générale de l'Aviation Civile

Unité : Décollage ou atterrissage

	1989	1990	1991	1992	1993
MOUVEMENTS PAR NATIONALITE DE L'EXPLOITANT :					
Française	737.768	785.898	778.269	799.282	784.506
dont : Air France, UTA et Air Inter (1)	415.590	431.865	411.215	431.966	426.824
Etrangère	281.137	310.715	323.211	358.386	378.680
MOUVEMENTS PAR NATURE DE VOL :					
Vol régulier	839.292	890.803	929.527	1.028.869	1.034.452
Vol non régulier	179.613	206.100	171.953	151.599	128.734
Total des mouvements commerciaux (trafic local)	1.018.905	1.096.903	1.101.480	1.180.468	1.163.186

(1) Fusion d'Air France et UTA au 31.12.92 avec effet rétroactif au 01.10.92

TABLEAU L.05-8

Trafic d’aérodromes

Trafic de passagers (arrivées + départs).

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction de l'Aviation Civile

Unité : Millier de passagers

	1989	1990	1991	1992	1993
TRAFIC LOCAL					
Exploitants français	58.397,5	59.924,5	57.472,4	60.791,4	60.956,8
dont : Air France, UTA et Air Inter (1)	51.371,5	51.909,9	48.286,4	50.207,1	49.865,5
Vols réguliers	54.083,7	55.158,5	52.982,4	56.039,7	56.459,7
Vols non réguliers	4.313,8	4.766,0	4.490,0	4.751,7	4.497,1
Exploitants étrangers	18.667,2	20.569,8	19.595,5	23.157,2	24.730,8
Vols réguliers	16.302,2	17.396,4	17.414,0	20.349,2	21.158,2
Vols non réguliers	2.365,0	3.173,4	2.181,5	2.808,0	3.572,6
Total	77.064,7	80.494,3	77.067,9	83.948,6	85.687,6
Arrivées	38.598,7	40.286,9	38.512,5	41.977,4	42.831,2
Départs	38.466,0	40.218,2	38.555,4	41.969,0	42.856,4
Trafic de transit direct (2)	1.588,2	1.569,0	1.150,2	1.207,8	1.220,1
Total du trafic	78.652,9	82.063,3	78.218,1	85.156,4	86.907,7

(1) Fusion d'Air France et d'UTA au 31.12.92 avec effet rétroactif au 01.10.92
(2) Les passagers en transit direct sont les passagers qui arrivent à un aérodrome par un vol donné et qui en repartent par le même vol. Ils ne sont comptés, dans les statistiques du présent chapitre, qu'une seule fois.

TABLEAU L.05-9

Trafic d’aérodromes

Trafic local (arrivées + départs) de fret (véhicules compris) et de poste (1)

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports
Direction Générale de l'Aviation Civile

Unité : Tonne

	1989	1990	1991	1992	1993
FRET					
Par nationalité de l'exploitant :					
Française	688.470	734.732	716.930	730.390	720.110
dont : Air France, UTA et Air Inter (2)	628.346	662.541	623.518	615.545	626.767
Étrangère	299.348	305.821	302.372	326.814	383.216
Par nature du vol :					
Vol régulier	946.390	989.017	978.020	1.020.847	1.070.184
Vol non régulier	41.427	51.553	41.281	36.358	33.141
Total	(3) 987.818	1.040.570	1.019.302	1.059.103	1.103.327
POSTE	146.050	147.442	145.330	170.043	215.248

(1) Le fret et la poste ne donnent pas lieu à une mesure du transit direct.
(2) Fusion d'Air France et d'UTA du 31.12.92 avec effet rétroactif au 01.10.92
(3) En 1989, la somme de la ventilation du trafic par nationalité n'atteint pas le total général, les arrondis n'ayant pas été réalisés de la même manière dans les deux ventilations.

TABLEAU L05-10

Trafic commercial total des principaux aéroports internationaux

Unités : Mouvements d'appareils : millier
Passagers : millier
Fret : millier de tonnes

Source : Aéroports magazine

Pays et aéroport	Mouvements d'appareils commerciaux				Passagers				Fret			
	1990	1991	1992	1993	1990	1991	1992	1993	1990	1991	1992	1993
Allemagne (ex-RFA) :												
Francfort	320,7	317,0	333,7	344,3	29.631,4	27.991,4	30.746,5	32.536,4	1.115,3	1.047,0	1.080,8	1.143,1
Munich	147,9	184,0	165,3	180,8	11.423,8	10.798,0	12.018,2	12.731,9	56,8	52,3	54,3	65,2
Belgique :												
Bruxelles	193,1	195,2	181,8	188,8	8.450,0	8.772,2	9.398,6	10.192,6	282,0	316,6	313,6	306,2
Danemark :												
Copenhague	212,7	198,2	209,6	228,5	12.768,1	11.949,3	12.166,8	12.883,9	139,6	179,3	193,2	215,7
France :												
Bordeaux	34,1	32,0	31,1	29,9	2.572,0	2.214,6	2.322,3	2.353,1	10,1	7,3	7,3	7,7
Lyon	65,8	64,3	67,1	66,4	3.853,8	3.572,0	3.904,3	4.020,7	17,1	19,0	21,9	20,9
Marseille	61	56,5	64,8	65,5	4.982,8	4.450,0	4.705,7	4.780,2	33,2	32,3	38,4	39,3
Nice	121,7	110,6	118,3	110,7	5.725,8	5.938,0	5.930,7	5.940,2	21,8	23,3	22,6	22,3
Paris	424,4	445,0	495,7	508,2	46.835,8	45.296,0	50.368,6	51.482,8	872,4	853,0	887,7	934,8
Irlande :												
Dublin	95	123,0	90,6	90,2	5.509,5	5.278,5	5.808,0	5.938,1	...	47,2	58,4	56,2
Italie :												
Milan	133,7	136,4	148,0	151,8	11.798,0	11.450,3	12.631,5	13.028,4	144	138,1	153,1	160,3
Rome	183,5	178,0	196,7	202,6	18.442,4	16.969,0	19.610,6	19.810,6	242,8	240,2	243,5	257,4
Pays-Bas :												
Amsterdam	202,3	206,2	238,8	259,6	16.471,0	16.542,0	19.145,1	21.275,6	604,5	630,0	695,0	775,3
Royaume-Uni :												
Londres	592,7	569,0	613,3	627,9	65.558,8	60.793,4	67.686,9	71.006,3	950,7	898,4	1.002,1	1.105,7
Espagne :												
Madrid	170,9	164,0	181,7	203,9	16.701,7	16.464,1	18.100,8	17.573,1	220,9	190,0	189,4	194,5
Portugal :												
Lisbonne	61,7	64,0	65,3	63,9	5.282,3	5308,0	5.594,8	5.647,8	75,8	74,2	78,5	75,5
Norvège :												
Oslo	104,5		147,7	117,7	6.622,0	7.123,4	7.764,6	8.383,1	43,8	38,4	39,7	45,7
Suède :												
Stockholm	254,6	219,3	228,8	233,3	14.946,7	12.868,1	13.167,0	12.939,0	74,6	74,1	88,4	99,4
Suisse :												
Zurich	172,2	175,4	191,5	204,8	12.694,5	12.150,4	13.048,9	13.511,3	255,5	248,4	271,5	291,6
Etats-Unis d'Amérique :												
Chicago	972,4	1.095,0	1.018,0	962,5	64.480,5	67.098,0	69.065,3	71.853,1	760,6	778,1	876,8	887,7
Los Angeles	815,6	712,0	722,9	746,9	51.230,6	51.460,0	53.085,2	54.036,8	1.388,3	1.004,0	1.351,5	1.470,6
New York	972,6	937,0	1.051,6	1.063,2	74.795,5	68.298,1	71.611,9	72.387,2	1.720,8	1.594,0	1.973,9	1.954,1
Japon :												
Osaka	129,6	130,0	062,8	130,0	23.511,6	23.483,4	23.516,2	23.360,6	235,8	451,0	436,1	448,5
Tokyo	204,7	314,0	300,8	432,9	61.860,4	62.736,0	64.668,9	63.706,5	1.424,4	1.841,0	1.768,7	1.875,8

TABLEAU L.05-11

Accidents d’aéronefs ayant fait des victimes (1)

Accidents survenus en France ou à l’étranger à des appareils d’immatriculation ou d’exploitation française

Source : Ministère de l’Aménagement du Territoire, de l’Équipement et des Transports
IGACEM. Bureau enquêtes-accidents

	1989	1990	1991	1992	1993
AVIATION COMMERCIALE (2)					
Nombre d’accidents corporels	6	1	6	3	3
Nombre de morts	192	—	13	88	—
Nombre de blessés	14	1	24	15	14
AVIATION GENERALE (3)					
Nombre d’accidents corporels	117	136	135	120	123
Nombre de morts	109	83	90	84	97
Nombre de blessés	89	164	142	136	118
TRAVAIL AERIEN (4)					
Nombre d’accidents corporels	12	8	14	16	20
Nombre de morts	8	2	8	9	11
Nombre de blessés	8	9	13	17	23

(1) Y compris le personnel navigant.
(2) Avions et hélicoptères (compagnies et sociétés).
(3) Avions, hélicoptères et ULM (aéroclubs, écoles, sociétés, privés).
(4) Avions, hélicoptères et ULM (sociétés et privés : épandage agricole, photo cinéma, publicité aérienne, surveillance, hélitreuillage, ...).

1. MÉTHODOLOGIE

La Poste

Jusqu'au 31 décembre 1990, la Poste était une administration d'État relevant du budget annexe des P et T.

Depuis le 1^{er} janvier 1991, la Poste est un exploitant autonome de droit public créé par la loi n° 90-568 du 1^{er} juillet 1990. L'objet de la Poste est principalement :

- d'assurer, dans les relations intérieures et internationales le service public du courrier et du transport de la presse;

- d'assurer, dans le respect des règles de la concurrence tout autre service de collecte, de transport et de distribution d'objets et de marchandises;

- d'offrir, dans le respect des règles de la concurrence des prestations relatives aux moyens de paiement et de transport de fonds, aux produits de placement et d'épargne, à la gestion des patrimoines, à des prêts d'épargne logement et à tous les produits d'épargne.

Les résultats de l'activité courrier s'appliquent à l'ensemble du trafic payant déposés. Ils sont obtenus par une méthode de détermination du volume du trafic qui utilise la technique des sondages.

Les renseignements concernant l'activité des chèques postaux figurent avec ceux relatifs aux banques (voir au chapitre N.01 : Monnaie, crédit, épargne).

Les renseignements concernant la Caisse nationale d'épargne figurent avec ceux relatifs aux caisses d'épargne et de prévoyance (voir au chapitre N.01 : Monnaie, crédit, épargne).

L'activité concernant les mandats est décrite dans le présent chapitre.

France Télécom

Organisation générale

Jusqu'au 31 décembre 1990 France Télécom était une administration d'État qui relevait du budget annexe des PTT.

Depuis le 1^{er} janvier 1991, France Télécom est un exploitant public créé par la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 et administré conformément au statut établi par le décret n° 90-1112 du 12 décembre 1990. Son cahier des charges (décret n° 90-1213 du 29 décembre 1990) fixe les droits et obligations régissant ses activités.

Les droits et obligations de l'État attachés aux services relevant de la Direction générale des Télécommunications ont été transférés de plein droit à France Télécom. L'ensemble des biens immobiliers du domaine public ou privé de l'État attachés aux services relevant de la Direction générale des Télécommunications ont été transférés de plein droit et en pleine propriété à l'exploitant public.

Une commission spéciale présidée par un magistrat de la Cour des Comptes a procédé à l'identification et à l'évaluation des éléments d'actif et de passif constituant le patrimoine d'origine de France Télécom.

Le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 1991 a été publié au *Journal officiel* le 17 octobre 1992.

Objet social

L'objet social de France Télécom est principalement :

- d'assurer tous services publics de télécommunications dans les relations intérieures et internationales;
- d'établir, de développer et d'exploiter les réseaux publics nécessaires à la fourniture de ces services et d'assurer leur connexion avec les réseaux étrangers;
- de fournir, dans le respect des règles de la concurrence, tous autres services, installations et réseaux de télécommunications ainsi que d'établir des réseaux distribuant par câble des services de radiodiffusion sonore ou de télévision et de concourir, par des prises de participations, à l'exploitation de ces derniers réseaux.

Filiales et participations

Certaines activités du Groupe France Télécom sont exercées par des filiales. Elles sont essentiellement regroupées au sein de la société holding Cogécom, qui porte également certaines participations minoritaires.

2. DÉFINITIONS

Objets de correspondance

L'analyse du courrier fait apparaître deux grands ensembles de courrier parmi les catégories d'objet de correspondance :

- le courrier déposé par les particuliers et les entreprises qui regroupe les correspondances, les journaux et écrits périodiques, la messagerie (colissimo J + 2, coliéco tarif général...) et la prospection commerciale (catalogue, postimpacts, échantillons cadeaux, postcontacts, postréponses);
- les plis de service et les correspondances admises à circuler en franchise.

Recettes de plein exercice

Établissements qui participent dans la plupart des cas, à toutes les opérations relatives aux services postaux, financiers, télégraphiques et téléphoniques. L'exercice de ces multiples activités les fait souvent dénommer bureaux mixtes ou bureaux de plein exercice.

La communication d'entreprise

Transfix : service de liaisons louées numériques de tous débits (jusqu'à 34 Mbit/s). Les liaisons louées sont des liaisons fixes, de point à point, du réseau général, que les entreprises louent à France Télécom pour transmettre voix, écrit, images et données. Les liaisons louées sont le plus souvent intégrées dans des réseaux d'entreprise.

Numéris : Numéris est le nom du RNIS (réseau numérique à intégration de services) offert par France Télécom. C'est un réseau interconnecté avec une vingtaine de pays, normalisé à l'échelon européen qui transporte indifféremment voix, données et images et offre des fonctionnalités nouvelles telles que l'indication du poste appelant ou le prix de la communication.

Transpac : le plus important réseau public de transmission de données dans le monde. Il utilise la technique de « commutation de paquets » conçue pour optimiser l'usage des infrastructures dans le cadre d'applications téléinformatiques.

3. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- Ministère des Technologies de l'Information et de la Poste :
- Direction générale de la Poste.
 - Direction générale de France Télécom.

Publications :

- *Statistique des services postaux*, Union postale universelle (annuel).
- *Annuaire statistique des Télécommunications*, Union internationale des Télécommunications (UIT).
- *Rapport annuel France Télécom* (annuel).



TABLEAU L.06-1
Effectifs de la Poste.

Catégorie	1989	1990	1991	1992	1993
Titulaires (1)	273.616	272.872	270.108	265.100	259.295
Autres personnels (2)	22.791	22.390	(3) 29.407	30.400	30.220

(1) Effectifs au 31 décembre de l'année.
(2) Equivalent agent/année. Personnel utilisé en renfort ou en remplacement.
(3) À partir de 1991 : y compris les agents non rattachés à l'exploitation.

TABLEAU L.06-2

Parc des véhicules

France entière

Situation au 31 décembre

Catégorie	1989	1990	1991	1992	1993
TGV Postal (1)	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Wagons poste (2)	229	229	219	194	...
Wagons allèges (3)	310	310	306	305	...
Rames automobiles postales	8	8	8	8	6
Véhicules automobiles	39.853	40.872	43.478	43.608	44.434
Motocycles	11.354	11.232	12.408	12.830	12.744

(1) Deux rames et demie mises en service le 1^{er} octobre 1984.
(2) Wagons spécialement équipés pour permettre le tri.
(3) Wagons servant uniquement au transport des sacs postaux.

TABLEAU L.06-3

Nombre de bureaux de poste (1)

France entière

Situation au 31 décembre

Source : Ministère des Technologies de l'Information et de La Poste

	1989	1990	1991	1992	1993
Total	16.999	16.967	16.944	16.855	16.877
dont : DOM	198	204	208	207	214
Recettes de plein exercice	9.879	9.910	9.912	9.891	9.712
dont : DOM	136	136	138	139	138
Recettes rurales	2.916	2.842	2.734	2.614	2.506
dont : DOM	1	1	1	1	1

(1) Y compris les agences postales, les correspondants postaux et les guichets annexes fixes et mobiles.

TABLEAU L.06-4

Transport du courrier

Situation au 31 décembre

Source : Ministère des Technologies de l'Information et de La Poste

	Unités	1989	1990	1991	1992	1993
Transports ferroviaires						
Wagons-poste et allèges en trains-poste autonomes	Million de véhi-					
	cules/km	20,81	23,49	24,69	25,03	22,29
Wagons-poste et allèges en trains de voyageurs	»	18,40	14,94	12,45	11,83	9,74
Fourgons SNCF en trains-poste autonomes	»	0,27	0,09	0,10	0,10	0,41
Fourgons SNCF en trains de voyageurs	»	3,98	1,78	1,50	1,01	2,58
Wagons SNCF	»	16,12	14,27	12,82	9,27	7,20
Rames automotrices postales	Million de					
	trains/km	0,48	0,41	0,21	0,20	0,12
TGV postal	»	0,43	0,42	0,42	0,43	0,43
Transports par route						
Kilomètres parcourus	Million	466	479	504	532	...
Transports aériens						
Tonnes transportées	Nombre	48.497	52.610	52.919	58.817	62.819
Kilomètres parcourus	Millier	4.441	5.750	5.448	5.999	5.714
Heures de vol	Nombre	17.998	17.897	15.920	14.776	15.127

TABLEAU L.06-5

Le téléphone

Source : Fonds Telecom

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Indicateurs de usage :							
Appels de longue distance	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347
Appels de longue distance en francs	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Indicateurs de usage :							
Transmissions radiophoniques (FR)	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347
Transmissions radiophoniques (FR)	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347
Appels de longue distance	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347
Appels de longue distance en francs	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Appels de longue distance	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347	2 347
Appels de longue distance en francs	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100

TABLEAU L.06-5

Courrier déposé par les particuliers et les entreprises

Source : Ministère des Technologies de l'Information et de La Poste

Unité : Million

Catégories d'objets	1989	1990	1991	1992	1993	1993/92 Variation en %
Correspondances :						
Lettres jusqu'à 20 g et cartes postales urgentes	4.736,9	4.928,9	5.246,0	5.399,0	5.427,2	0,5
Lettres de plus de 20 g	882,4	966,7	960,5	968,3	970,1	0,2
Lettres recommandées	140,6	145,4	145,8	151,0	147,5	- 2,3
Ecoplis jusqu'à 20 g et cartes postales non urgentes	3.315,5	3.195,5	3.297,5	3.332,5	3.420,5	2,6
Ecoplis de plus 20 g	416,1	434,6	421,3	444,4	439,2	- 1,2
Objets avec valeur déclarée	3,0	2,8	2,6	2,4	2,2	- 8,3
Journaux et écrits périodiques	2.061,4	2.107,0	2.165,8	2.131,3	2.146,0	0,7
Messagerie :						
Colissimo + paquets avion (ordinaires)	r 50,7	r 57,4	r 55,9	r 64,5	65,1	0,9
Coliéco tarif général (ordinaire)	51,3	46,4	41,7	40,9	35,5	- 13,2
Coliéco tarifs spéciaux (ordinaires et recommandés)	187,3	185,4	195,9	205,6	211,8	3,0
Colis non tarifs spéciaux (recommandés)	31,4	29,7	28,6	26,8	21,7	- 19,0
Colis postaux	0,9	1,0	0,9	0,9	0,9	-
Prospection commerciale :						
Catalogues (TS et guichet)	93,8	91,4	81,7	99,6	102,6	3,0
Postimpact	2.983,2	r 3.083,9	r 3.258,4	3.496,1	3.582,3	2,5
Postcontact , PCC, PC Plus	2.687,9	3.211,1	3.746,9	4.282,7	5.066,3	18,3
Annuaire à distribution spéciale (1)	-	15,4	16,5	15,8	16,4	3,8
Postréponses	71,1	74,6	79,4	85,2	85,5	0,4
Total	17.713,5	18.577,2	19.745,4	20.747,0	21.740,8	4,8
Plis de services et courrier en franchise :						
Plis ordinaires jusqu'à 20 g	1.227,1	1.247,4	1.346,1	1.368,9	1.340,2	- 2,1
Plis ordinaires de plus 20 g	261,9	199,7	183,2	274,1	278,3	1,5
Paquets ordinaires, journaux (1)	53,2	r 36,9	40,2	32,6	31,6	- 3,1
Plis chargés et recommandés	63,6	66,5	72,4	71,9	68,8	- 4,3
Total	1.605,8	1.550,5	1.641,9	1.747,5	1.718,9	- 1,6
Total du courrier total déposé	19.319,3	20.127,7	21.387,3	22.494,5	23.459,7	4,3

(1) Les annuaires à distribution spéciale figurent depuis 1990 dans la prospection commerciale.

TABLEAU L.06-6

Mandats émis

Source : Ministère des Technologies de l'Information et de La Poste

Unités : Millier de mandats
Million de francs

Pays de destination	1989	1990	(1) 1991	1992	1993
Métropole et DOM					
Nombre	75.829	71.150	69.322	66.631	59.869
Montant	461.127	485.991	193.143	119.372	108.674
Pays étrangers					
Nombre	6.746	6.704	6.466	6.217	6.281
Montant	8.813	8.878	8.832	8.555	8.324
Total général					
Nombre	82.575	77.854	75.788	72.848	66.150
Montant	469.940	494.869	201.975	127.927	116.998

(1) Depuis 1991, le règlement des opérations de la compensation interbancaire ne s'effectue plus au moyen de mandats.

TABLEAU L.06-7

Mandats payés

Source : Ministère des Technologies de l'Information et de La Poste

Unités : Millier de mandats
Million de francs

Pays de destination	1989	1990	(1) 1991	1992	1993
Métropole et DOM					
Nombre	75.348	71.013	69.085	66.381	59.725
Montant	445.053	462.703	193.391	119.644	107.442
Pays étrangers					
Nombre	1.941	1.851	1.774	1.745	1.658
Montant	3.078	3.171	3.298	3.347	3.490
Total général					
Nombre	77.289	72.864	70.859	68.126	61.383
Montant	448.131	465.874	196.689	122.991	110.932

(1) Réforme de la comptabilité des établissements postaux mise en vigueur le 1^{er} janvier 1991.

TABLEAU L.06-8

Le personnel de France Télécom (1)

Source : France Télécom

Unité : Millier

	1990	1991	1992	1993	1994
Effectif moyen de l'exercice	156,1	156,1	155,3	154,5	152,6

(1) Hors filiales.

TABLEAU L.06-9

Le téléphone

Source : France Télécom

	1990	1991	1992	1993	1994
Parc de lignes principales (en millions)	28,1	29,1	(1) 30,1	(1) 30,9	(1) 31,6
dont : Électronique	24,3	25,9	(1) 28,0	(1) 30,2	(1) 31,6
Numérisation du réseau :					
Transmission numérique (%)	82,0	86,0	87,6	90,6	95
Électronisation de la commutation (%)	///	///	///	///	100
Parc de publiphones à cartes (en milliers)	r 73,0	r 89,2	r 105,9	126,2	143,0
Télécartes vendues (en millions)	60	72	85	100	110
Facturation détaillée (en milliers)	2.456,1	3.167,3	4.000,0	4.600,0	5.100,0
Services Confort (en milliers)	1.696,2	2.258,9	3.000,0	3.700,0	4.000,0

(1) Y compris les équivalent NUMERIS.

TABLEAU L.06-10

Les autres moyens de communication

Source : France Télécom

	1990	1991	1992	1993	1994
TÉLÉMATIQUE					
Parc de minitel (en millions)	5,6	6,0	6,3	6,5	6,5
Trafic Télétel hors annuaire électronique (en millions d'heures)	78,3	82,3	86,3	88,9	86,3
Dont : Trafic « kiosque »	44,4	46,4	48,7	48,9	///
Audiotel (en millions d'appels)	///	///	///	///	525
L'IMAGE RÉSEAUX CÂBLES					
Nombre de prises livrées cerclées (en milliers cumulés)	2.924	3.862	4.600	5.300	5.700
LES MOBILES					
Nombre d'abonnements Téléphone mobile (en milliers)	230,5	288,4	330,0	436,0	721,0
Dont : Itinériss	///	///	///	79	370
Dont : Bi-Bop	///	///	///	38	73
Nombre d'abonnements Radiomessageries (en milliers)	243	278	294	308	300

TABLEAU L.06-11

La communication d'entreprise

Source : France Télécom

	1990	1991	1992	1993	1994
LIAISONS LOUÉES					
Parc liaisons TRANSFIX bas débit	22.500	r 27.608	r 40.815	92.548	85.636
NUMERIS					
Nombre de canaux B commercialisés	25.000	150.000	350.000	600.000	1.000.000
TRANSPAC					
Trafic réseau (en milliards de caractères par mois)	2.600	2.800	3.220	3.600	3.960

TABLEAU L.06-12 A

Résultats annuels de France Télécom (1)

Source : France Télécom

Unité : Million

	1991	1992	1993	(2) 1994
Chiffre d'affaires	115.770	122.625	127.005	129.297
Total des produits d'exploitation	123.646	131.178	138.735	140.034
Total des charges d'exploitation	94.998	100.934	108.134	114.117
Résultats d'exploitation	28.648	30.244	30.601	25.017
Résultat financier	— 11.705	— 11.260	— 10.629	— 8.123
Résultat courant	16.943	18.984	19.972	17.794
Résultat exceptionnel	— 304	— 664	13	— 1.338
Résultat net de l'exercice	2.048	3.306	4.804	9.201
Investissements (3)	34,7	30,1	35,2	30,9
Capacité d'autofinancement (3)	35,5	37,7	41,0	46,6
Endettement financier net (3)	120,6	111,6	105,6	95,0

(1) hors filiales.

(2) Changement de fiscalité.

(3) en milliards de francs.

TABLEAU L.06-12 B

Résultats financiers consolidés de France Télécom

Source : France Télécom

	1994
Résultats consolidés (en millions)	
Chiffre d'affaires	142.585
Total des produits d'exploitation	154.582
Total des charges d'exploitation	127.912
Résultats d'exploitation	26.670
Résultat financier	— 8.551
Résultat courant	18.119
Résultat exceptionnel	— 712
Résultat net de l'exercice	9.843
Résultat net part du groupe	9.912
Autres données financières consolidées (en milliards)	
Investissements	35,8
Capacité d'autofinancement	48,7
Endettement financier net	96,6

TABLEAU L.06-13

Le trafic international au départ de la France

Source : France Télécom

	1990	1991	1992	1993	1994
Trafic international départ (millions de minutes taxées)	1.999	2.176	2.320	2.400	2.500
Indice de prix de la minute (base 100 en 1989)	97,2	93,4	88,9	86,2	79,1

1. Présentation.
2. Méthodologie.
3. Définitions.
4. Sources de documentation.
5. Tableaux.

Liste des tableaux :

1. Hypermarchés.
2. Détaillances d'entreprises du secteur commerce.
3. Nombre de salariés des établissements du commerce.
4. Chiffres d'affaires du commerce.
5. Ventes au détail par produit : commerce de détail et autres opérateurs.
6. Ventes au détail par produit : commerce de détail alimentaire.
7. Ventes au détail par produit : commerce de détail non alimentaire.
8. Commerce de gros et intermédiaires du commerce : résultats du secteur d'entreprise.
9. Commerce de détail : résultats du secteur d'entreprise.
10. Commerce et réparation.

M

Commerce et services marchands

Ce chapitre a été réalisé avec la collaboration de la Division « Commerce » de l'INSEE.

Tableau 1.1.1.1.1.1

Tableau 1.1.1.1.1.1

Tableau 1.1.1.1.1.1

(en millions)

	1991	1992	1993	(2) 1994
1.1.1.1.1.1	215,770	122,825	127,005	129,287
1.1.1.1.1.2	123,848	131,179	138,735	140,034
1.1.1.1.1.3	94,895	100,334	108,134	114,172
1.1.1.1.1.4	28,548	30,244	30,801	25,077
1.1.1.1.1.5	11,705	11,200	10,828	8,123
1.1.1.1.1.6	18,943	18,804	18,372	17,704
1.1.1.1.1.7	- 304	- 694	13	- 1,000
1.1.1.1.1.8	2,048	3,308	4,504	5,201
1.1.1.1.1.9	947	303	352	308
1.1.1.1.1.10	35,5	37,7	41,0	45,5
1.1.1.1.1.11	125,6	171,5	105,8	55,5

1.1.1.1.1.1

1.1.1.1.1.2

1.1.1.1.1.3

Tableau 1.1.1.1.1.1

Tableau 1.1.1.1.1.1

Tableau 1.1.1.1.1.1

1994

1.1.1.1.1.1	140,585
1.1.1.1.1.2	154,502
1.1.1.1.1.3	127,912
1.1.1.1.1.4	28,670
1.1.1.1.1.5	8,381
1.1.1.1.1.6	10,119
1.1.1.1.1.7	- 712
1.1.1.1.1.8	9,543
1.1.1.1.1.9	2,274

1.1.1.1.1.10

1.1.1.1.1.11	35,5
1.1.1.1.1.12	46,7
1.1.1.1.1.13	195,5

Commerce

et services marchands

1.1.1.1.1.1

	1990	1991	1992	1993	1994
1.1.1.1.1.1	1,985	2,176	2,320	2,400	2,500
1.1.1.1.1.2	97,2	93,4	92,5	84,2	79,1

1.1.1.1.1.1

Chapitre M.01

Commerce intérieur

1. Présentation.
2. Méthodologie.
3. Définitions.
4. Sources de documentation.
5. Tableaux.

Liste des tableaux :

1. Hypermarchés.
2. Défaillances d'entreprises du secteur commerce.
3. Nombre de salariés des établissements du commerce.
4. Chiffres d'affaires du commerce.
5. Ventes au détail par produit : commerce de détail et autres opérateurs.
6. Ventes au détail par produit : commerce de détail alimentaire.
7. Ventes au détail par produit : commerce de détail non alimentaire.
8. Commerce de gros et intermédiaires de commerce : résultats du secteur d'entreprise.
9. Commerce de détail : résultats du secteur d'entreprise.
10. Commerce et réparation de l'automobile.
11. Activités artisanales à caractère commercial.
12. Intermédiaires du commerce.

Ce chapitre a été réalisé avec la collaboration de la Division « Commerce » de l'INSEE.

1. PRÉSENTATION

En 1994, mesurées par le chiffre d'affaires en volume, l'activité du commerce de détail et celle du commerce de gros ont progressé sensiblement au même rythme que l'année précédente : 1,2 % et 1,6 % en moyenne annuelle après 1,1 % et 1,5 % en 1993.

Les grandes surfaces alimentaires constituent la forme de vente prépondérante. Ainsi, l'activité des hypermarchés et des supermarchés est très soutenue (respectivement + 4,9 % et + 3,3 %). Cependant, ces grandes surfaces alimentaires connaissent un léger ralentissement de croissance en raison d'une diminution des ouvertures de magasins de plus de 1 000 m² depuis quelques années.

Au 1^{er} janvier 1995, on dénombrait 1.403 hypermarchés d'une surface moyenne de 5.600 m² et 7.400 supermarchés d'une surface moyenne de 1.000 m². Le parc de supermarchés s'étend surtout par l'ouverture de magasins maxidiscount. Hypermarchés et supermarchés ont continué d'accroître leur part de marché. Ils vendent désormais 58,6 % des produits alimentaires et 18,7 % des produits non alimentaires, hors automobiles, consommés par les ménages.

Sur le marché des produits alimentaires, le recul de l'activité des petites surfaces d'alimentation générale et des commerces spécialisés se poursuit (respectivement - 3,6 % et - 4,3 %).

Le commerce de détail a bénéficié d'un regain de consommation dans l'équipement du foyer (+ 1,4 % après trois années de décroissance à un rythme moyen de - 1,6 %) et les produits liés aux loisirs. Les spécialistes du sport ont eu une activité en forte croissance (+ 7,5 % au lieu de + 5 % en 1993).

L'activité du commerce de gros a augmenté de 1,6 % après 1,5 % en 1992 et 1993.

Après la décroissance assez générale observée depuis 1991, le commerce de gros interindustriel s'est très nettement redressé (+ 5,1 %).

L'activité du commerce de gros en biens de consommation non alimentaires a progressé (+ 2,5 %) à un rythme un peu plus soutenu d'année en année après le fort ralentissement de 1991.

L'activité du commerce de gros agricole et alimentaire diminue de 1,8 %.

Au 1^{er} janvier 1995, le commerce emploie 2,2 millions de salariés et un demi-million de non-salariés. Les créations d'emplois salariés sont estimées à 40.000 après une perte de 60.000 depuis 1991. L'augmentation du nombre des créations d'entreprises s'est accélérée, passant de + 2,7 % en 1993 à + 5,6 % en 1994, après avoir été en diminution de 1989 à 1991.

2. MÉTHODOLOGIE

Hypermarchés et supermarchés

Les renseignements relatifs aux supermarchés et hypermarchés, résultent d'un arbitrage réalisé par l'INSEE entre les diverses sources professionnelles : principalement l'Institut français du libre-service et la revue « Points de vente ».

Défaillances d'entreprises

Le nombre de jugements d'ouverture de procédures de redressement judiciaire ou de procédures de liquidation judiciaire (1), selon une ventilation assez détaillée pour le commerce, est donné par l'exploitation du *Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC)*.

Nombre de salariés

Réalisé à partir de statistiques publiées chaque année par l'UNEDIC, le tableau « Nombre de salariés des établissements du commerce » présente les effectifs salariés correspondant aux divers secteurs d'établissement du commerce selon la NAP et la nouvelle nomenclature NAF. On y a introduit certains producteurs (boulangerie-pâtisserie) dont l'activité est ressentie comme proche de celle des commerçants.

Le lecteur tiendra compte du fait qu'il s'agit des effectifs au 31 décembre (données ponctuelles), et non d'une moyenne sur l'année. L'utilisation de ces chiffres nécessite donc quelques précautions, en particulier pour les secteurs à activité saisonnière.

Chiffres d'affaires du commerce

L'INSEE présente chaque année des évaluations des chiffres d'affaires hors taxes du commerce de gros et du commerce de détail, à la Commission des comptes commerciaux de la nation (CCCN), après examen de toutes les informations disponibles sur le sujet, notamment fiscales : ces données sont conformes à la nouvelle base de comptabilité nationale (année de base 1980).

Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce (EAEC)

Réalisée depuis 1971 par l'INSEE, c'est une enquête par sondage, portant sur les entreprises dont l'activité principale est le commerce. Ses objectifs sont d'étudier les structures des différents secteurs d'activité du commerce et leur modification au cours du temps. Cette optique sectorielle, visant les études des entreprises, diffère de l'approche des statistiques d'établissement. Les résultats pour l'exercice 1993 concernent l'ensemble du commerce de gros, les intermédiaires du commerce, le commerce de détail, les boulangeries et pâtisseries, les charcuteries et la réparation automobile. Environ 48.000 entreprises ont été interrogées, par sondage, parmi celles employant moins de 20 salariés et de façon exhaustive pour les entreprises dont l'effectif est égal ou supérieur à 20 salariés. Compte tenu de la différence de source d'informations, les résultats figurant dans les tableaux peuvent différer de ceux présentés dans d'autres parties de cet ouvrage ou mentionnés en sources de documentation.

1. La loi du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises a été modifiée par la loi n° 94-475 du 10 juin 1994 relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises, permettant l'ouverture directe d'une procédure de liquidation judiciaire.

Un des intérêts principaux de cette source statistique est sa cohérence interne et le fait qu'elle permette aux utilisateurs de calculer de nombreux ratios de gestion.

Par contre, des reclassements d'entreprises étant effectués chaque année, il n'est pas pertinent de comparer les résultats de deux années consécutives pour des niveaux fins. Des tableaux complémentaires sont disponibles (cf. sources de documentation) permettant de répartir, pour les informations données dans les tableaux de ce chapitre, les entreprises suivant le nombre de salariés ou de personnes occupées; de même sont publiés les comptes de résultat par sous-secteur pour les entreprises de 20 salariés et plus.

Cette enquête a été complétée tous les trois ans, en moyenne, par une enquête sur les établissements (points de vente, entrepôts, bureaux, ...) destinée à établir des statistiques selon leurs caractéristiques propres et leur localisation géographique, la dernière porte sur l'exercice 1992.

3. DÉFINITIONS

Le commerce

Le commerce est l'activité de revente en l'état, sans transformation, de produits achetés à des tiers. Cette activité peut comporter accessoirement des activités de production (ex. : torréfaction) ou de prestation de services (ex. : installations, service après-vente).

● Codification des entreprises du commerce selon la NAP :

— commerce de gros (alimentaire : NAP classe 57; non alimentaire : NAP classe 58; et interindustriel : NAP classe 59). Ces entreprises revendent en l'état, à titre principal ou exclusif, à des utilisateurs professionnels, à d'autres commerçants, à des collectivités, des marchandises achetées en nom propre;

— commerce de détail (NAP classe 61 à 64). Ces entreprises revendent, à titre principal ou exclusif, aux consommateurs;

— intermédiaire du commerce (NAP classe 60), personnes physiques ou morales, dont l'activité consiste, à titre exclusif ou principal, à mettre en rapport acheteurs et vendeurs, ou à agir pour le compte d'un tiers dans des opérations de commerce. Les courtiers et commissionnaires, les agents commerciaux, les représentants non salariés, les centrales et groupements d'achats, les chaînes volontaires, ... sont des intermédiaires du commerce.

● Codification des entreprises du commerce selon la NAF (division à 2 chiffres) :

— commerce de gros et intermédiaires du commerce : (NAF 51);

— commerce de détail et réparation d'articles personnels et domestiques : (NAF 52);

— commerce et réparation automobile : (NAF 50).

Les défaillances d'entreprises

Une entreprise est en situation de défaillance à partir du moment où une procédure de redressement judi-

ciaire est ouverte à son encontre. Une telle procédure doit être déclenchée dès que l'entreprise se trouve en état de cessation des paiements, c'est-à-dire n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible. L'entreprise est alors tenue de déposer son bilan au greffe du tribunal compétent. Les deux termes de dépôt de bilan ou de défaillance désignent de façon équivalente la situation de l'entreprise à la suite du jugement prononçant l'ouverture du redressement judiciaire.

L'hypermarché

C'est une grande unité de vente au détail présentant un très large assortiment en alimentation comme en marchandises générales, avec une prédominance de l'alimentation, et une surface de vente de 2.500 m² minimum. Il réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation.

Le supermarché

C'est un magasin constituant à lui seul un établissement à prédominance alimentaire, avec une surface de vente comprise entre 400 et 2.500 m².

4. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- INSEE;
- UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce);
- Banque de France;
- IFLS (Institut français du libre service);
- CECOD (Centre d'étude de la commercialisation et de la distribution);
- COE (Centre d'observation économique) de la Chambre de commerce;
- ACM (Association pour le commerce moderne);
- CTCOE (Centre textile de conjoncture et d'observation économique);
- IPEA (Institut de promotion et d'études de l'ameublement).

Publications :

Les recensements de la population, 1975, 1982, 1990 (volumes bordeaux), INSEE;

Bulletin mensuel de statistiques de l'INSEE;

Informations rapides, série D, INSEE;

Informations rapides, série G, INSEE;

« Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 1987 », *INSEE-Résultats*, n° 23, novembre 1989;

« Consommation et lieux d'achats des produits alimentaires en 1989 », *INSEE-Résultats*, série Consommation, mode de vie, n°s 210-211, août 1992;

« Les défaillances d'entreprises : des difficultés visibles plusieurs années à l'avance » *Economie et statistique*, n°s 268-269, 1993.

« L'emploi dans le commerce de 1962 à 1986 : rupture en 1968 et 1982 », *Economie et statistique*, n° 196, février 1987;

« Les comptes du commerce en 1990. Rapport de la commission des comptes commerciaux de la nation », *INSEE-Résultats*, n°s 155-156, octobre 1991;

« Les comptes du commerce en 1992 », *INSEE-Résultats*, n°s 84-85, décembre 1993.

« Les comptes du commerce en 1993, *INSEE-Résultats*, n°s 101-102, décembre 1994.

« Statistiques et indicateurs des régions françaises (SIRF) », édition 1992, *INSEE-Résultats*, n°s 49-51;

« Statistiques et indicateurs des régions françaises (SIRF) », annexe à la loi de finances, *INSEE-Résultats*, n°s 105-106, février 1995.

Bulletin de liaison de l'UNEDIC;

Fascicules annuels de la Centrale des bilans par secteurs, Banque de France;

Enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France;

Atlas des supermarchés et hypermarchés au 1^{er} janvier 1989, IFLS;

Indicateurs (mensuel), COE;

Statistiques mensuelles de l'Association pour le commerce moderne, ACM.

« L'emploi dans le commerce de 1982 à 1990 », *INSEE-Première*, n° 302, mars 1994.

« Le maxidiscompte », *INSEE-Première*, n° 339, août 1994.

« Le commerce en 1994 », *INSEE-Première*, n° 370, mars 1995.

« En dix ans, un nouveau paysage commercial s'est dessiné », *INSEE-Première*, n° 371, mars 1995.



TABLEAU M.01-1

Hypermarchés

Situation au 1^{er} janvier

Source : INSEE (IFLS — points de vente)

Hypermarchés	r 1990	r 1991	r 1992	r 1993	r 1994	1995
Nombre d'hypermarchés appartenant à des :						
Indépendants	286	324	368	418	473	498
Grandes entreprises d'hypermarchés	525	538	540	537	534	545
Total	811	862	908	955	1.007	1.043
Surface de vente (millier de m ²)	4.409	4.700	4.955	5.293	5.622	5.857

TABLEAU M.01-2

Défaillances d’entreprises du secteur commerce (NAF) (1)

Nombre d’entreprises ayant fait l’objet d’un jugement d’ouverture de procédure de redressement judiciaire

Source : INSEE (exploitation du BODACC)

Activité économique (1)	Numéro de la NAF	1989	1990	1991	r 1992	r 1993	1994
Commerce de gros alimentaire	51.2 et 51.3	775	865	846	856	936	882
Commerce de gros non alimentaire, interindustriel et intermédiaires du commerce	51.1 et 51.4 à 51.7	2.877	3.462	4.206	4.630	4.938	4.509
Commerce de détail non spécialisé	52.1	902	942	861	879	878	867
Commerce de détail alimentaire spécialisé	52.2	986	1.017	945	943	887	978
Autre commerce de détail (2)	52.3 à 52.7	6.266	6.565	6.857	7.271	7.114	6.859
dont : Habillement, textile, cuirs	P (52.4)	1.855	1.831	r 1.836	1.909	1.894	1.954
Equipement du foyer	P (52.4)	1.199	1.246	1.326	1.486	1.350	1.418
Hygiène, culture, loisirs, sport	52.3 et P (52.4)	1.567	1.697	r 1.887	2.021	2.075	2.063
Commerce et réparation automobile	50	1.969	2.163	r 2.200	2.163	2.031	2.073
Total Commerce		13.775	15.014	r 15.915	16.742	16.784	16.168

(1) Cf. la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l’ouvrage.
(2) Pharmacies, autres spécialisés en magasin, biens d’occasion en magasin, hors magasin, réparations.

TABLEAU M.01-3A

Nombre de salariés des établissements du commerce

Situation au 31 décembre

Source : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC)

Unité : Salarié

Activité économique	Numéro de la NAP (1)	1988	1989	1990	1991	1992
BOULANGERIE - PATISSERIE (sauf boulangerie industrielle)	38	137.450	138.145	136.137	132.224	130.768
Boulangerie - Pâtisserie	3840	110.644	111.447	110.137	107.805	107.071
Pâtisserie	3850	26.786	26.698	26.000	24.419	23.697
COMMERCE DE GROS ALIMENTAIRE	57	232.702	231.162	228.158	221.786	214.530
Commerce de gros de matières premières agricoles	5701	22.566	23.091	22.844	22.725	21.961
Commerce de gros de bestiaux	5702	5.177	5.029	4.703	4.404	4.440
Commerce de gros de fruits et légumes	5703	35.990	36.176	36.250	35.397	34.010
Commerce de gros de viandes sans abattage	5704	20.832	19.314	18.413	17.748	17.323
Commerce de gros de produits laitiers	5705	15.504	15.549	15.417	15.495	14.736
Commerce de gros de volailles et gibiers	5706	5.357	5.010	4.625	4.246	4.252
Commerce de gros de poissons	5707	9.537	9.593	9.618	9.281	8.940
Commerce de gros de vins, spiritueux, liqueurs	5708	42.687	41.011	39.036	35.765	34.431
Commerce de gros d'autres boissons	5709	11.915	11.771	12.199	12.368	11.780
Commerce de gros d'épicerie	5710	34.360	33.287	33.647	32.966	30.860
Commerce de gros spécialisé de produits alimentaires divers	5711	28.773	31.327	31.406	31.391	31.797
COMMERCE DE GROS NON ALIMENTAIRE	58	283.332	295.459	298.440	293.063	286.500
Commerce de gros d'accessoires automobiles et de matériel de garage	5801	24.460	24.467	24.808	23.808	23.658
Commerce de gros de pneumatiques, cycles et motocycles	5802	9.233	9.102	9.120	9.048	9.068
Commerce de gros de quincaillerie et d'appareils ménagers	5803	22.459	22.916	22.196	22.158	21.157
Commerce de gros de matériel électrique et électronique	5804	73.333	78.529	77.352	74.465	71.633
Commerce de gros des textiles	5805	12.367	12.512	12.410	11.848	11.793
Commerce de gros de l'habillement, des chaussures et de la maroquinerie	5806	28.721	29.083	30.720	31.295	30.771
Commerce de gros de produits pharmaceutiques	5807	22.042	22.870	22.043	21.699	21.650
Commerce de gros de parfumerie, produits de beauté	5808	6.894	6.911	7.392	6.758	6.710
Commerce de gros de droguerie, de produits d'entretien	5809	21.602	21.927	21.816	21.479	20.833
Commerce de gros de céramique et verrerie	5810	4.730	4.779	4.718	4.375	4.069
Commerce de gros de jouets, papeterie et articles de fumeurs	5811	14.966	15.122	15.827	15.444	14.728
Commerce de gros divers	5812	42.525	47.241	50.038	50.686	50.430
COMMERCE DE GROS INTERINDUSTRIEL	59	383.335	395.823	411.853	407.526	393.740
Commerce des textiles bruts	5901	1.738	1.817	1.577	1.465	1.384
Commerce de gros de cuirs et peaux	5902	2.446	2.205	1.960	1.699	1.540
Commerce de gros de charbon, minerais et minéraux	5903	13.612	12.446	10.118	9.106	9.005
Commerce de gros de produits pétroliers	5904	25.657	24.619	25.732	25.579	25.839
Commerce de métaux	5905	25.078	25.753	25.974	25.041	23.194
Commerce de produits chimiques industriels	5906	17.473	18.305	18.826	19.816	19.353
Commerce du bois	5907	15.437	15.294	15.852	15.371	14.987
Commerce de matériaux de construction, de verre à vitres et d'appareils sanitaires	5908	74.410	76.790	77.443	77.601	75.420
Commerce de matériel agricole	5909	33.872	34.062	33.186	31.157	29.327
Commerce d'équipement et de fournitures pour l'industrie	5910	67.103	72.206	77.426	75.724	72.579
Commerce de matériel et mobilier de bureaux	5911	47.513	49.944	58.420	61.071	58.133
Commerce de matériel pour le bâtiment et les travaux publics	5912	17.416	18.377	18.191	17.401	17.054
Commerce de fournitures diverses pour les utilisateurs professionnels du commerce et des services	5913	33.640	36.193	39.193	38.089	37.714
Commerce de papiers et cartons en l'état	5914	7.779	7.812	7.955	8.406	8.211
INTERMÉDIAIRES DU COMMERCE	60	67.167	67.802	66.528	63.539	61.358
Intermédiaires du commerce non ventilés	...	...	...	15	22	16
Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et demi-produits	6001	1.923	2.146	1.798	1.738	1.695
Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques pour l'industrie	6002	2.319	2.348	2.370	2.267	2.144
Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction	6003	1.328	1.498	1.500	1.549	1.465
Intermédiaires du commerce en machines, matériel et véhicules	6004	3.829	4.034	3.901	3.662	3.465
Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie	6005	1.434	1.548	1.277	1.366	1.261
Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, chaussures et articles en cuir	6006	2.513	2.462	2.653	2.584	2.457
Intermédiaires du commerce spécialisés en produits alimentaires	6007	7.806	7.907	7.372	7.166	7.041
Centrales d'achats en produits alimentaires	6008	9.546	10.032	9.882	9.663	8.998
Intermédiaires du commerce spécialisés en produits non désignés ailleurs	6009	16.896	17.260	16.637	15.222	15.085
Intermédiaires du commerce en produits divers (sans prédominance)	6010	15.434	14.471	15.071	13.794	13.256
Centrales d'achats en produits non alimentaires	6011	4.123	4.277	4.052	4.506	4.475
COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE (2)	61, 62	539.880	552.555	560.041	559.762	552.722
Commerce de détail d'alimentation générale	6101 à 6222	409.697	423.401	434.245	437.576	431.931
Coopératives alimentaires d'entreprise ou d'administration	6230	2.330	2.248	1.965	1.722	1.409
Commerce de détail de fruits et légumes	6241	11.197	11.500	11.498	11.196	10.950
Commerce de détail de produits laitiers	6242	5.034	4.535	4.289	4.018	4.018
Commerce de détail des viandes	6243	80.533	77.111	73.881	70.292	68.749

N.B— Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU M.01-3A (suite et fin)

Nombre de salariés des établissements du commerce

Situation au 31 décembre

Source : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC)

Activité économique	Numéro de la NAP (1)	1988	1989	1990	1991	1992
Commerce de détail de poissons et coquillages	6244	8.473	8.614	8.317	8.076	7.925
Commerce de détail de vins et boissons	6245	5.553	5.913	6.012	6.415	6.467
Commerce de détail de confiserie et commerces de détail alimentaires divers	6246	17.050	19.231	19.834	20.467	21.273
COMMERCE DE DÉTAIL NON ALIMENTAIRE NON SPÉCIALISÉ	63	73.021	74.468	75.077	68.051	68.860
Grands magasins	6301	35.983	36.306	35.517	33.322	33.817
Autres grandes surfaces non spécialisées non alimentaires	6302	5.411	5.218	4.875	4.462	4.719
Grandes surfaces semi-spécialisées non alimentaires	6303	6.563	7.053	7.560	8.193	8.074
Entreprises de vente par correspondance à assortiment général	6304	18.572	18.234	20.339	17.273	17.339
Autres commerces non alimentaires non spécialisés	6305	6.492	7.657	6.786	4.801	4.911
COMMERCE DE DÉTAIL NON ALIMENTAIRE SPÉCIALISÉ	64	660.251	681.773	685.033	682.015	673.319
Commerce de détail de l'habillement	6411	134.372	137.636	136.875	136.578	133.431
Commerce de détail de la chaussure	6412	34.086	33.711	33.200	32.841	31.898
Commerce de détail de la maroquinerie et des articles de voyage	6413	6.202	6.595	6.643	6.691	6.644
Commerce de détail des textiles pour la maison	6414	13.066	13.192	13.144	14.224	12.929
Commerce de détail du meuble	6421	49.848	52.372	52.747	48.622	45.664
Commerce de détail de quincaillerie et d'appareils ménagers	6422	39.707	41.209	43.405	45.865	46.187
Commerce de détail de la droguerie, couleurs, vernis	6423	14.946	15.130	14.206	14.127	13.952
Commerce de détail de matériel électrique, radioélectrique et électro-ménager	6424	53.786	55.089	55.250	55.182	55.428
Autres commerces de détail de l'équipement du foyer	6425	21.873	23.919	23.927	23.348	22.422
Pharmacies	6430	95.276	97.326	97.908	97.676	98.122
Commerce de détail d'articles médicaux et de produits de beauté	6440	20.313	21.066	21.144	21.006	20.806
Commerce de détail et réparation de motocycles, cycles et véhicules divers	6441	10.193	10.878	11.095	10.875	10.964
Commerce de détail des charbons et combustibles	6442	13.462	12.906	11.457	11.227	10.785
Commerce de détail de livres, papeterie et fournitures de bureau	6443	45.289	46.662	45.371	44.043	42.837
Commerce de détail d'optique (médicale et non médicale) et de photographie	6444	17.600	18.503	19.381	20.204	20.487
Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie	6445	17.611	17.913	18.126	17.956	17.881
Commerce de détail de fleurs, graines et petits animaux d'agrément	6446	19.409	21.233	22.242	21.881	21.292
Commerce de détail d'articles de sport et de campement	6447	19.226	20.156	21.577	23.266	24.163
Commerce de détail du tabac	6448	3.143	3.080	3.387	3.123	3.096
Commerce de détail divers	6449	30.840	33.197	33.948	33.280	34.331

TABLEAU M.01-3A (suite et fin)

Nombre de salariés des établissements du commerce

Situation au 31 décembre

Source : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC)

Unité : Salarié

Activité économique	Numéro de la NAP (1)	1988	1989	1990	1991	1992
Commerce de détail de poissons et coquillages	6244	8.473	8.614	8.317	8.076	7.925
Commerce de détail de vins et boissons	6245	5.553	5.913	6.012	6.415	6.467
Commerce de détail de confiserie et commerces de détail alimentaires divers	6246	17.050	19.231	19.834	20.467	21.273
COMMERCE DE DÉTAIL NON ALIMENTAIRE NON SPÉCIALISÉ	63	73.021	74.468	75.077	68.051	68.860
Grands magasins	6301	35.983	36.306	35.517	33.322	33.817
Autres grandes surfaces non spécialisées non alimentaires	6302	5.411	5.218	4.875	4.462	4.719
Grandes surfaces semi-spécialisées non alimentaires	6303	6.563	7.053	7.560	8.193	8.074
Entreprises de vente par correspondance à assortiment général	6304	18.572	18.234	20.339	17.273	17.339
Autres commerces non alimentaires non spécialisés	6305	6.492	7.657	6.786	4.801	4.911
COMMERCE DE DÉTAIL NON ALIMENTAIRE SPÉCIALISÉ	64	660.251	681.773	685.033	682.015	673.319
Commerce de détail de l'habillement	6411	134.372	137.636	136.875	136.578	133.431
Commerce de détail de la chaussure	6412	34.086	33.711	33.200	32.841	31.898
Commerce de détail de la maroquinerie et des articles de voyage	6413	6.202	6.595	6.643	6.691	6.644
Commerce de détail des textiles pour la maison	6414	13.066	13.192	13.144	14.224	12.929
Commerce de détail du meuble	6421	49.848	52.372	52.747	48.622	45.664
Commerce de détail de quincaillerie et d'appareils ménagers	6422	39.707	41.209	43.405	45.865	46.187
Commerce de détail de la droguerie, couleurs, vernis	6423	14.946	15.130	14.206	14.127	13.952
Commerce de détail de matériel électrique, radioélectrique et électro-ménager	6424	53.786	55.089	55.250	55.182	55.428
Autres commerces de détail de l'équipement du foyer	6425	21.873	23.919	23.927	23.348	22.422
Pharmacies	6430	95.276	97.326	97.908	97.676	98.122
Commerce de détail d'articles médicaux et de produits de beauté	6440	20.313	21.066	21.144	21.006	20.806
Commerce de détail et réparation de motocycles, cycles et véhicules divers	6441	10.193	10.878	11.095	10.875	10.964
Commerce de détail des charbons et combustibles	6442	13.462	12.906	11.457	11.227	10.785
Commerce de détail de livres, papeterie et fournitures de bureau	6443	45.289	46.662	45.371	44.043	42.837
Commerce de détail d'optique (médicale et non médicale) et de photographie	6444	17.600	18.503	19.381	20.204	20.487
Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie	6445	17.611	17.913	18.126	17.956	17.881
Commerce de détail de fleurs, graines et petits animaux d'agrément	6446	19.409	21.233	22.242	21.881	21.292
Commerce de détail d'articles de sport et de campement	6447	19.226	20.156	21.577	23.266	24.163
Commerce de détail du tabac	6448	3.143	3.080	3.387	3.123	3.096
Commerce de détail divers	6449	30.840	33.197	33.948	33.280	34.331

(1) L'activité économique de certains établissements n'a pu être renseignée que dans la nomenclature regroupée à 2 chiffres. Ceci explique que la somme des effectifs des postes détaillés soit parfois inférieure aux effectifs des postes regroupés correspondants.

(2) Certaines anomalies ont conduit à regrouper les classes 61 «Commerce de détail d'alimentation générale de grande surface» et 62 «Commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé» et, dans ces classes, les postes 6101 à 6222 en «Commerce de détail d'alimentation générale».

TABLEAU M.01-3B

Nombre de salariés des établissements du commerce

Situation au 31 décembre

Source : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC)

Unité : salarié

Activité économique	Numéro de la NAF (1)	1989	1990	1991	1992	p 1993
COMMERCE ET RÉPARATION AUTOMOBILE	50	386.544	382.707	375.907	374.437	371.602
Commerce de véhicules automobiles	501	215.525	218.547	215.421	216.787	210.807
Entretien et réparation de véhicules automobiles	502	85.938	80.897	78.182	73.901	75.967
Commerce d'équipements automobiles	503	44.434	44.828	44.936	47.111	47.713
Commerce de gros d'équipements automobiles	503A	29.495	29.551	28.802	30.290	29.845
Commerce de détail d'équipements automobiles	503B	14.939	15.277	16.134	16.821	17.868
Commerce et réparation de motocycles	504	9.035	9.260	9.023	9.058	9.124
Commerce de détail de carburants	505	31.612	29.175	28.345	27.580	27.991
COMMERCE DE GROS ET INTERMÉDIAIRES DU COMMERCE	51	959.372	974.082	955.841	918.337	897.213
Intermédiaires du commerce de gros	511	73.870	71.744	68.663	62.776	62.303
Intermédiaires en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et demi-produits	511A	2.537	2.107	2.004	1.687	1.616
Intermédiaires en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques	511C	2.360	2.380	2.276	2.239	2.093
Intermédiaires en bois et matériaux de construction	511E	1.505	1.504	1.561	1.658	1.809
Intermédiaires en machines, équipements industriels, navires et avions....	511G	3.899	3.756	3.458	3.393	3.150
Intermédiaires en meubles, articles de ménage et quincaillerie	511J	1.348	1.277	1.366	1.315	1.786
Intermédiaires en textiles, habillement, chaussures et articles en cuir	511L	2.462	2.653	2.584	2.418	2.407
Intermédiaires en produits alimentaires	511N	13.719	12.425	12.229	10.210	10.112
Centrales d'achats alimentaires	511P	10.032	9.882	9.663	9.781	9.873
Intermédiaires spécialisés du commerce	511R	17.260	16.637	15.222	14.078	13.722
Intermédiaires non spécialisés du commerce	511T	14.471	15.071	13.794	10.702	10.533
Centrales d'achats non alimentaires	511U	4.277	4.052	4.506	5.295	5.202
Commerce de gros de produits agricoles bruts	512	27.061	26.428	25.902	23.663	23.330
Commerce de céréales et aliments pour bétail	512A	16.859	16.893	17.077	15.573	15.105
Commerce de fleurs et plantes	512C	2.858	2.756	2.689	2.082	2.341
Commerce d'animaux vivants	512E	5.029	4.703	4.404	4.614	4.557
Commerce de cuirs et peaux	512G	2.205	1.960	1.699	1.394	1.316
Commerce de tabac non manufacturé	512J	110	116	33	0	11
Commerce de gros de produits alimentaires	513	193.977	192.493	186.639	174.609	169.265
Commerce de fruits et légumes	513A	30.189	30.900	30.398	30.467	29.069
Commerce de viandes et boucherie	513C	10.607	9.983	9.133	9.066	9.192
Commerce de produits à base de viande	513D	6.174	6.178	6.111	4.333	4.178
Commerce de volailles et gibiers	513E	5.010	4.625	4.246	3.210	3.135
Commerce de produits laitiers, oeufs, huiles	513G	15.892	15.910	15.964	14.951	13.972
Commerce de boissons	513J	52.782	51.235	48.133	45.208	43.886
Commerce de tabac	513L	—	—	—	6	5
Commerce de sucre, chocolat et confiserie	513N	3.626	3.932	3.518	4.316	4.084
Commerce de café, thé, cacao et épices	513Q	1.351	1.307	1.411	1.132	1.379
Commerce de poissons, crustacés et mollusques	513S	9.568	9.574	9.223	9.174	8.807
Commerces alimentaires spécialisés divers	513T	20.255	20.128	20.112	18.583	18.350
Commerce de produits surgelés	513V	5.236	5.074	5.424	6.266	6.164
Commerce alimentaire non spécialisé	513W	33.287	33.647	32.966	27.897	27.044
Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires	514	172.203	179.418	177.186	173.031	173.753
Commerce de textiles	514A	13.204	13.698	13.205	12.368	12.302
Commerce d'habillement	514C	22.676	23.235	23.917	22.270	22.761
Commerce de la chaussure	514D	2.398	2.432	2.413	2.972	2.895
Commerce d'appareils électroménagers et de radiotélévision	514F	10.426	14.073	13.045	12.506	11.863
Commerce de gros de vaisselle et verrerie de ménage	514H	3.439	3.365	3.183	3.329	3.222
Commerce de produits pour l'entretien et l'aménagement de l'habitat	514J	11.201	11.470	11.450	12.334	12.567
Commerce de parfumerie et de produits de beauté	514L	6.911	7.392	6.758	6.902	7.303
Commerce de produits pharmaceutiques	514N	30.963	29.348	29.112	28.831	29.410
Commerce de papeterie	514Q	7.055	7.119	7.048	7.597	7.570
Commerce de jouets	514R	3.832	3.896	4.034	3.770	3.548
Autres commerces de biens de consommation	514S	60.098	63.390	63.021	60.152	60.312

N.B — Voir note en fin de tableau.

TABLEAU M.01-3B (suite 1)

Nombre de salariés des établissements du commerce

Situation au 31 décembre

Source : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) Unité : salarié

Activité économique	Numéro de la NAF (1)	1989	1990	1991	1992	p 1993
Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles	515	220.031	219.723	218.223	206.282	200.798
Commerce de combustibles	515A	36.027	35.339	34.216	30.536	30.279
Commerce de minerais et métaux	515C	26.511	26.301	25.307	23.194	21.337
Commerce de bois et de produits dérivés	515E	17.901	18.807	18.751	16.113	15.670
Commerce de matériaux de construction et d'appareils sanitaires	515F	72.973	72.967	72.827	71.761	70.997
Commerce de quincaillerie	515H	20.204	19.940	20.004	18.556	17.842
Commerce de fournitures pour plomberie et chauffage	515J	10.735	10.639	10.421	11.409	11.268
Commerce de produits chimiques	515L	24.431	24.661	25.431	23.958	23.217
Commerce d'autres produits intermédiaires	515N	11.249	11.069	11.266	10.749	10.153
Commerce de déchets et débris	515Q	0	0	0	6	35
Commerce de gros d'équipements industriels	516	272.157	284.192	279.138	277.571	266.586
Commerce de machines-outils	516A	10.413	10.070	9.330	8.788	7.799
Commerce d'équipements pour la construction	516C	18.377	18.191	17.401	16.231	14.958
Commerce de machines pour l'industrie textile et l'habillement	516E	911	992	890	1.101	1.020
Commerce de machines de bureau et de matériel informatique	516G	49.944	58.420	61.071	65.183	62.183
Commerce de matériel électrique et électronique	516J	68.103	63.279	61.420	57.182	56.245
Commerce de fournitures et équipements industriels divers	516K	62.247	68.166	67.193	67.230	64.933
Commerce de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services ..	516L	28.100	31.888	30.676	31.958	30.804
Commerce de matériel agricole	516N	34.062	33.186	31.157	29.898	28.644
Autres commerces de gros	517	73	84	90	405	1.178
COMMERCE DE DÉTAIL ET RÉPARATION D'ARTICLES DOMESTIQUES	52	1.297.796	1.308.435	1.299.565	1.278.579	1.285.589
Commerce de détail en magasin non spécialisé	521	480.662	489.084	489.477	484.254	482.600
Commerce de produits surgelés	521A	2.243	2.464	3.315	3.335	3.676
Commerce d'alimentation générale	521B	110.580	93.098	80.361	49.417	48.164
Supérettes	521C	19.983	18.719	17.300	14.617	14.343
Supermarchés	521D	119.707	136.504	145.053	160.661	163.208
Magasins populaires	521E	26.354	24.022	23.352	19.985	19.404
Hypermarchés	521F	149.027	163.867	173.232	190.800	190.364
Grands magasins	521H	36.306	35.517	33.322	32.082	29.781
Autres commerces en magasin non spécialisé	521J	16.462	14.893	13.542	13.357	13.660
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	522	82.896	80.745	77.624	76.542	78.452
Commerce de fruits et légumes	522A	7.082	7.540	7.350	7.631	8.203
Commerce de viandes et produits à base de viande	522C	44.529	41.799	39.731	38.852	38.827
Commerce de poissons, crustacés et mollusques	522E	6.356	6.253	6.144	6.049	6.080
Commerce de pain, pâtisserie et confiserie	522G	5.650	5.748	5.401	5.144	5.574
Commerce de boissons	522J	5.419	5.138	5.223	5.109	5.265
Commerce de tabac	522L	3.080	3.387	3.123	2.874	3.236
Commerce de produits laitiers	522N	3.078	3.058	2.942	2.726	2.653
Commerces alimentaires spécialisés divers	522P	7.702	7.822	7.710	8.157	8.614
Commerce de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie	523	118.259	118.957	118.564	118.725	121.015
Commerce de produits pharmaceutiques	523A	98.030	98.515	98.335	98.362	100.090
Commerce d'articles médicaux et orthopédiques	523C	3.343	4.310	4.081	4.151	4.362
Commerce de parfumerie et de produits de beauté	523E	16.886	16.132	16.148	16.212	16.563
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	524	525.482	528.998	526.805	514.967	516.625
Commerce de textiles	524A	22.377	27.992	30.439	27.372	25.975
Commerce d'habillement	524C	118.318	112.329	110.140	108.550	109.151
Commerce de la chaussure	524E	33.338	32.990	32.596	32.152	31.795
Commerce de maroquinerie et d'articles de voyage	524F	5.992	5.996	6.103	5.744	5.541
Commerce de meubles	524H	52.487	53.159	48.985	48.191	47.015
Commerce d'équipement du foyer	524J	15.914	16.088	17.270	16.109	16.805
Commerce d'appareils électroménagers et de radiotélévision	524L	57.109	58.574	58.259	55.647	53.803
Commerce de quincaillerie	524N	43.223	43.929	45.272	41.722	42.619
Commerce de bricolage	524P	4.822	5.011	5.643	9.435	10.887
Commerce de livres, journaux et papeterie	524R	42.820	41.627	40.028	39.648	40.112
Commerce d'optique et de photographie	524T	18.503	19.381	20.204	20.565	21.179
Commerce de revêtements de sols et de murs	524U	7.025	7.023	6.790	5.766	5.536
Commerce d'horlogerie et de bijouterie	524V	16.083	16.115	16.013	16.817	16.614
Commerce d'articles de sport et de loisir	524W	23.569	24.860	26.587	27.470	28.736
Commerce de fleurs	524X	19.642	20.250	19.906	19.137	18.900
Commerce de charbons et combustibles	524Y	12.906	11.457	11.227	10.637	10.388
Commerces divers en magasin spécialisé	524Z	31.354	32.217	31.343	30.005	31.569

N.B— Voir note en fin de tableau.

TABLEAU M.01-3B (suite et fin)

Nombre de salariés des établissements du commerce

Situation au 31 décembre

Source : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) Unité : salarié

Activité économique	Numéro de la NAF (1)	1989	1990	1991	1992	p 1993
Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	525	10.495	9.970	9.296	7.086	6.975
Commerce de détail hors magasin	526	54.251	55.544	52.536	53.539	56.172
Vente par correspondance sur catalogue général	526A	18.234	20.339	17.273	13.150	13.255
Vente par correspondance spécialisée	526B	3.078	2.618	2.975	6.218	6.315
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	526D	15.580	14.660	13.767	12.270	12.732
Commerce de détail non alimentaire sur éventaires et marchés	526E	10.675	9.073	8.398	7.381	7.759
Vente à domicile	526G	5.586	7.739	8.770	12.590	13.859
Vente par automate	526H	1.098	1.115	1.353	1.930	2.252
Réparation d'articles personnels et domestiques	527	25.751	25.137	25.263	23.466	23.750
Réparation de chaussures et d'articles en cuir	527A	3.879	3.681	3.948	3.738	3.626
Réparation de matériel électronique grand public	527C	6.573	6.391	6.211	6.384	6.328
Réparation d'autres articles électriques à usage domestique	527D	5.023	5.673	5.564	5.266	5.514
Réparation de montres, horloges et bijoux	527F	1.611	1.135	1.158	917	928
Réparation d'articles personnels et domestiques	527H	8.665	8.257	8.382	7.161	7.354

(1) Cf. la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l'ouvrage.

TABLEAU M.01-4

Chiffres d'affaires du commerce (1)

Evaluations de base 1980

Source : INSEE (Comptes commerciaux de la nation) Unité : Million de francs

Forme de commerce	Numéros de la NAP	r 1990	r 1991	r 1992	r 1993	(2) 1994
Commerce de gros alimentaire	57	881.221	883.045	899.296	874.000	925.000
Commerce de gros non alimentaire	58	483.794	492.509	502.893	508.000	541.000
Commerce de gros interindustriel	59	797.047	777.156	754.697	742.000	825.000
Total du commerce de gros		2.162.062	2.152.710	2.156.886	2.124.000	2.291.000
Commerce de détail d'alimentation générale	61 et 6211 à 6230	640.314	677.621	702.991	730.900	762.640
Commerce de détail d'alimentation spécialisée	6241 à 6246	130.694	131.059	131.147	127.334	122.959
Commerce de détail non alimentaire non spécialisé	63	55.908	58.248	59.210	59.267	59.117
Commerce de détail non alimentaire spécialisé	64	622.183	645.168	655.427	663.023	668.386
Total du commerce de détail		1.449.099	1.512.096	1.548.775	1.580.524	1.613.102

(1) Chiffres d'affaires hors taxes des sociétés et entreprises individuelles.
(2) Ces données sont susceptibles de révision.

TABLEAU M.01-5

Ventes au détail par produit : commerce de détail et autres opérateurs

Année 1994

Source : INSEE (Comptes commerciaux de la nation)

Unité : Million de francs

Produits distribués	Total commerce de détail	Boulan- gerie- pâtisserie	Prestataires de services			Ventes directes des producteurs	Total des ventes	Correction pour biens existants	Consom- mations inter- médiaires	Consom- mation commer- cialisable (1)
			Commerces de gros et intermé- diaires du commerce	Commerces de l'auto- mobile	Autres prestataires de services					
Pain, pâtisserie fraîche	12.173	43.649	232	—	51	172	56.277	—	2.962	53.315
Boissons	98.278	187	3.834	38	214	10.227	112.778	—	655	112.123
Epicerie, produits alimentaires divers	154.576	5.586	3.166	527	443	809	165.107	—	2.209	162.896
Fruits et légumes frais	77.320	130	619	—	77	1.872	80.018	—	575	79.442
Crèmerie et autres produits laitiers	110.283	634	2.090	—	188	5.831	119.025	—	1.490	117.536
Viandes, charcuterie, volailles, gibiers, lapins	186.975	241	4.521	—	213	13.832	205.782	—	3.272	202.512
Poissons, crustacés, coquillages	22.975	178	—	—	51	578	23.782	—	—	23.781
Total alimentaire	662.581	50.604	14.462	565	1.236	33.321	762.770	—	11.163	751.605
Produits pétroliers raffinés	96.652	26	4.669	85.856	394	18.321	205.919	—	19.704	186.212
Produits combustibles non pétroliers	1.903	—	—	196	—	228	2.326	—	—	2.327
Pneumatiques	3.966	—	—	6.778	—	1.076	11.821	—	2.511	9.309
Pièces détachées et accessoires automobiles	17.631	—	—	77.951	59	10.073	105.714	—	17.056	88.657
Total énergie et produits automobiles	120.153	26	4.669	170.781	453	29.698	325.779	—	39.270	286.505
Habillement	186.628	24	3.946	—	28	8.151	198.777	—	352	198.424
Chaussures	44.671	—	127	142	28	1.987	46.956	—	—	46.957
Maroquinerie	11.261	—	55	—	—	197	11.513	—	—	11.514
Textiles pour la confection et la maison	24.067	—	1.025	—	—	260	25.352	—	—	25.352
Total équipement de la personne	266.628	24	5.152	142	57	10.594	282.597	—	352	282.246
Meubles	69.678	—	107	—	—	5.221	75.005	—	—	75.004
Quincaillerie	44.369	—	58	96	11	283	44.817	—	4.876	39.939
Droguerie	47.179	38	253	—	23	1.994	49.486	—	1.787	47.697
Matériel électroménager	106.970	—	1.031	276	141	2.313	110.731	—	432	110.300
Autres produits de l'équipement du foyer	32.289	—	133	—	—	897	33.318	17.587	2.537	13.194
Total équipement du foyer	300.484	38	1.581	372	174	10.707	313.357	17.587	9.632	286.134
Produits pharmaceutiques	121.466	—	—	—	856	—	122.322	—	—	122.322
Cycles, motocycles et accessoires	12.289	—	—	—	—	49	12.337	—	—	12.339
Parfumerie et articles médicaux	52.448	—	153	—	18	4.453	57.071	—	157	56.917
Produits de la librairie, papeterie, presse	64.109	54	6.577	—	601	3.957	75.299	—	—	75.297
Optique-Photographie	20.575	—	31	305	638	473	22.022	—	—	22.024
Articles de sport	14.708	—	38	221	4	446	15.416	—	—	15.418
Total hygiène, culture, loisir, sport	164.128	54	6.799	525	1.260	9.378	182.145	—	157	181.996
Tabac et allumettes	38.413	287	—	—	24.107	853	63.660	—	—	63.661
Produits de l'horlogerie-bijouterie	26.327	—	582	426	23	1.676	29.034	—	—	29.034
Plantes, fleurs et graines	19.753	37	1.056	—	33	2.487	23.366	—	—	23.365
Autres produits divers	45.626	9	72	17	86	982	46.792	—	—	46.794
Total produits divers	130.119	333	1.710	443	24.249	5.997	162.852	—	—	162.854
Total non alimentaire	1.102.977	475	19.912	172.264	27.050	66.374	1.389.053	17.587	49.411	1.322.058
Total alimentaire et non alimentaire	1.765.559	51.079	34.374	172.829	28.286	99.695	2.151.822	17.587	60.574	2.073.663

(1) Produits susceptibles d'être achetés par les ménages auprès des commerçants.

TABLEAU M.01-6

Ventes au détail par produit : commerce de détail alimentaire

Année 1994

Source : INSEE (Comptes commerciaux de la nation)

Unité : Million de francs

Produits distribués	Commerce d'alimentation générale					Commerce de détail alimentaire spécialisé							
	Total des hyper-marchés	Total des super-marchés	Total des magasins populaires	Total des supérettes, libre-services et magasins traditionnels	Total de l'alimentation générale	Fruits et légumes	Produits laitiers	Poissons	Vins et boissons	Confiserie et autres	Total alimentaire spécialisé	Boucheries Charcuteries	Total détail alimentaire
Pain, pâtisserie fraîche	6.124	3.011	225	1.387	10.747	20	4	—	—	1.369	1.394	16	12.156
Boissons	34.619	36.093	1.551	16.458	88.722	214	94	—	8.127	416	8.852	88	97.661
Epicerie, produits agricoles divers	56.100	49.308	2.412	22.050	129.870	324	173	—	172	18.398	19.066	1.811	150.746
Fruits et légumes frais	27.114	27.033	1.418	7.074	62.640	14.342	52	31	—	118	14.543	54	77.236
Crèmerie et autres produits frais	41.364	42.178	2.541	15.138	101.221	497	5.616	11	51	2.076	8.251	580	110.051
Viandes, charcuterie, volailles, gibiers, lapins	57.845	55.269	4.093	10.083	127.290	96	249	11	—	—	355	58.996	186.640
Poissons, crustacés, coquillages	5.860	5.290	286	2.404	13.840	588	—	8.409	—	56	9.052	58	22.950
Total alimentaire	229.025	218.183	12.526	74.594	534.328	16.081	6.187	8.460	8.350	22.433	61.511	61.601	657.440
Produits pétroliers raffinés	45.336	27.172	130	505	73.144	—	—	—	123	—	123	—	73.267
Produits combustibles non pétroliers	14	—	—	36	50	—	—	—	—	—	—	—	50
Pneumatiques	3.528	147	—	—	3.675	—	—	—	—	—	—	—	3.675
Pièces détachées automobiles	16.364	511	—	—	16.875	—	—	—	—	—	—	—	16.875
Total énergie et produits automobiles	65.241	27.830	130	541	93.743	—	—	—	123	—	123	—	93.866
Habillement	23.675	4.986	2.082	245	30.988	—	—	—	—	—	—	—	30.988
Chaussures	5.643	1.269	546	98	7.556	—	—	—	—	—	—	—	7.556
Maroquinerie	2.465	355	230	—	3.049	—	—	—	—	—	—	—	3.049
Textiles pour la confection et la maison	4.896	1.027	441	—	6.364	—	—	—	—	—	—	—	6.364
Total équipement de la personne	36.678	7.637	3.299	344	47.958	—	—	—	—	—	—	—	47.958
Meubles	9.384	134	141	—	9.659	—	—	—	—	—	—	—	9.659
Quincaillerie	2.000	1.652	113	268	4.033	—	—	—	—	25	25	—	4.057
Droguerie	11.574	9.481	264	2.483	23.803	—	—	—	—	—	—	31	23.834
Matériel électroménager	33.328	4.433	486	689	38.936	—	—	—	—	21	21	—	38.958
Autres produits de l'équipement du foyer	4.004	3.683	325	52	8.064	—	—	—	—	—	—	—	8.064
Total équipement du foyer	60.290	19.383	1.329	3.493	84.494	—	—	—	—	46	46	31	84.572
Produits pharmaceutiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cycles, motocycles et accessoires	1.236	606	—	—	1.842	—	—	—	—	—	—	—	1.842
Parfumerie et articles médicaux	13.494	2.359	1.776	97	17.726	—	—	11	63	—	74	—	17.799
Produits de la librairie, papeterie, presse	11.534	179	909	—	12.623	—	—	8	—	—	8	—	12.630
Optique-Photographie	1.895	—	—	—	1.895	—	—	—	—	—	—	—	1.895
Articles de sport	796	—	128	—	924	—	—	—	—	—	—	—	924
Total hygiène, culture, loisir, sport	28.954	3.145	2.813	97	35.009	—	—	18	63	—	81	—	35.090
Tabac et allumettes	—	—	—	751	751	—	—	—	351	—	351	—	1.102
Produits de l'horlogerie-bijouterie	2.560	1.083	1.121	—	4.764	—	—	—	—	—	—	—	4.764
Plantes, fleurs et graines	276	85	50	—	411	31	—	—	—	192	222	—	633
Autres produits divers	5.475	899	309	32	6.715	—	—	—	—	68	68	—	6.783
Total produits divers	8.311	2.067	1.480	783	12.641	31	—	—	351	260	642	—	13.282
Total non alimentaire	199.474	60.061	9.052	5.257	273.845	31	—	18	538	306	893	31	274.768
Total alimentaire et non alimentaire	428.499	278.245	21.577	79.851	808.173	16.112	6.187	8.479	8.887	22.739	62.404	61.632	932.208
Démarque inconnue	—5.105	—4.587	—444	—1.484	—11.620	—125	—52	—65	—79	—178	—499	—487	—12.606
Activités hors commerce de détail	24.332	18.619	1.104	4.322	48.376	637	703	324	1.633	1.245	4.542	3.448	56.366
Chiffre d'affaires des secteurs	447.726	292.277	22.237	82.689	844.929	16.624	6.838	8.738	10.441	23.806	66.447	64.593	975.968

TABLEAU M.01-7

Ventes au détail par produit : commerce de détail non alimentaire

Année 1994

Source : INSEE (Comptes commerciaux de la nation)

Unité : Million de francs

Produits distribués	Détail non alimentaire non spécialisé				Détail non alimentaire spécialisé							Total détail non ali- mentaire
	Grands magasins	Vente par corres- pondance	Autres non ali- mentaires non spécialisés	Total non ali- mentaire non spécialisé	Equi- pement de la personne	Equi- pement du foyer	Pharma- cies	Hygiène, culture loisir sport	Bureaux de tabac	Autres commer- ces de produits divers	Total non ali- mentaire spécia- lisé	
Pain, pâtisserie fraîche	17	—	—	17	—	—	—	—	—	—	—	17
Boissons	128	202	16	346	—	—	—	—	21	251	272	617
Épicerie, produits alimentaires divers	243	64	105	411	—	44	1.381	156	199	1.639	3.419	3.830
Fruits et légumes frais	84	—	—	84	—	—	—	—	—	—	—	84
Crèmerie et autres produits laitiers	216	—	16	232	—	—	—	—	—	—	—	232
Viandes, charcuterie, volailles, gibiers, lapins ..	324	—	11	335	—	—	—	—	—	—	—	335
Poissons, crustacés, coquillages	25	—	—	25	—	—	—	—	—	—	—	25
Total alimentaire	1.037	265	147	1.450	—	44	1.381	156	219	1.891	3.691	5.141
Produits pétroliers raffinés	—	—	63	63	—	2.003	—	759	24	20.537	23.323	23.385
Produits combustibles non pétroliers	—	—	46	46	—	140	—	8	—	1.659	1.807	1.853
Pneumatiques	243	—	—	243	—	—	—	49	—	—	49	291
Pièces détachées et accessoires automobiles ..	—	292	—	292	—	—	—	465	—	—	465	757
Total énergie et produits automobiles ..	243	292	109	644	—	2.143	—	1.281	24	22.195	25.643	26.286
Habillement	10.072	10.408	1.229	21.709	124.275	127	—	9.086	5	438	133.931	155.640
Chaussures	542	585	166	1.293	27.558	—	—	8.127	—	137	35.822	37.115
Maroquinerie	764	598	138	1.499	6.501	91	—	33	—	88	6.713	8.212
Textiles pour la confection et la maison	1.480	3.209	1.023	5.713	10.105	1.571	291	—	—	24	11.991	17.704
Total équipement de la personne	12.857	14.800	2.556	30.213	168.439	1.789	291	17.246	5	687	188.457	218.670
Meubles	2.549	3.986	555	7.090	635	51.977	—	—	—	317	52.929	60.019
Quincaillerie	669	286	977	1.932	18	37.419	—	294	—	648	38.379	40.311
Droguerie	349	158	2.170	2.677	626	19.553	—	74	—	415	20.668	23.345
Matériel électroménager	2.168	2.024	522	4.714	59	62.126	—	1.047	12	55	63.299	68.013
Autres produits de l'équipement du foyer	412	76	385	873	65	23.091	—	—	—	196	23.352	24.225
Total équipement du foyer	6.146	6.530	4.610	17.285	1.404	194.165	—	1.415	12	1.631	198.627	215.913
Produits pharmaceutiques	—	—	—	—	—	—	121.466	—	—	—	121.466	121.466
Cycles, motocycles et accessoires	78	62	—	140	—	—	—	10.307	—	—	10.307	10.447
Parfumerie et articles médicaux	3.555	98	1.115	4.769	566	408	9.231	19.026	28	621	29.880	34.648
Produits de la librairie-papeterie-presse	1.866	176	537	2.580	79	120	—	46.321	1.680	699	48.899	51.479
Optique-photographie	828	343	763	1.933	—	369	47	16.136	—	194	16.746	18.679
Articles de sport	154	62	205	421	154	13	—	13.034	—	162	13.363	13.784
Total hygiène, culture, loisir, sport ...	6.482	741	2.621	9.843	799	910	9.279	104.824	1.708	1.675	119.195	129.037
Tabac et allumettes	—	—	—	—	—	—	—	11.326	23.224	2.762	37.312	37.312
Produits de l'horlogerie-bijouterie	1.640	337	35	2.012	420	196	—	397	83	18.454	19.550	21.562
Plantes, fleurs et graines	83	56	108	246	—	151	—	80	—	18.643	18.874	19.120
Autres produits divers	1.210	1.909	1.275	4.394	1.361	1.245	—	3.615	955	27.272	34.448	38.843
Total produits divers	2.933	2.302	1.418	6.653	1.781	1.592	—	15.419	24.263	67.129	110.184	116.837
Total non alimentaire	28.661	24.664	11.313	64.638	172.422	200.600	131.035	140.184	26.012	93.318	763.571	828.209
Total alimentaire et non alimentaire ..	29.699	24.929	11.460	66.088	172.422	200.644	132.416	140.341	26.231	95.208	767.262	833.350
Passage des commissions aux ventes	—	—	—	—	—	—	—	—21.282	—16.713	—1	—37.994	—37.994
Démarque inconnue	—758	—	—217	—975	—3.250	—3.949	—2.461	—2.306	—169	—1.831	—13.966	—14.941
Activités hors commerce de détail	2.753	822	766	4.340	11.798	22.455	203	12.100	223	8.043	54.416	58.756
Chiffre d'affaires des secteurs	31.694	25.751	12.009	69.453	180.970	219.150	129.752	128.853	9.572	101.421	769.718	839.171

TABLEAU M.01-8A

Commerce de gros et intermédiaires du commerce : résultats du secteur d'entreprise

Année 1992

Source : INSEE (Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce)

Activité principale de l'entreprise	Numéro de la NAP	Nombre d'entreprises	Personnel occupé au 31 déc.	Effectif salarié au 31 déc.		Chiffre d'affaires hors taxes (en millions de francs)	Valeur ajoutée hors taxes (en millions de francs)	Taux de marque (%) (2)	Investis- sements totaux (en millions de francs)
				Total	dont : temps partiel (1)				
Commerce de gros alimentaire	57	26.047	253.582	236.729	24.755	882.716	66.797	13,8	6.903
Commerce de gros de matières premières agricoles	5701	4.637	51.413	48.418	4.307	272.163	12.874	9,9	2.991
Commerce de gros des bestiaux	5702	3.989	14.774	11.444	1.963	89.232	3.510	7,4	280
Commerce de gros de fruits et légumes	5703	4.316	45.000	42.015	7.394	93.530	10.174	18,9	935
Commerce de gros de viandes sans abattage	5704	1.705	16.335	15.413	945	48.031	4.421	15,3	226
Commerce de gros de produits laitiers	5705	1.642	16.453	15.543	922	82.954	3.584	9,7	207
Commerce de gros de volailles et de gibiers	5706	630	3.486	2.935	285	9.982	813	13,3	61
Commerce de gros de poissons	5707	1.197	9.515	9.036	980	24.420	2.623	18,3	181
Commerce de gros de vins, spiritueux, liqueurs	5708	3.351	26.908	24.569	2.317	57.759	10.096	29,7	734
Commerce de gros d'autres boissons	5709	967	13.303	12.802	772	21.491	3.142	27,0	404
Commerce de gros d'épicerie	5710	565	23.270	22.969	1.031	88.981	6.639	10,9	441
Commerce de gros spécialisé de produits alimentaires divers	5711	3.048	33.125	31.585	3.839	94.173	8.923	18,2	442
Commerce de gros non alimentaire	58	26.804	265.797	253.487	18.379	503.575	81.472	26,7	4.360
Commerce de gros d'accessoires automobiles et de matériel de garage	5801	1.663	24.594	23.909	1.226	28.904	6.359	31,0	239
Commerce de gros de pneumatiques cycles et motocycles	5802	717	8.732	8.516	293	18.817	2.731	22,0	176
Commerce de gros de quincaillerie et d'appareils ménagers	5803	1.426	19.251	18.965	874	21.476	4.978	33,8	197
Commerce de gros de matériel électrique et électronique	5804	4.422	57.431	55.921	2.171	119.620	18.859	25,5	1.602
Commerce de gros des textiles	5805	1.057	9.457	8.949	616	18.186	3.082	29,2	102
Commerce de gros de l'habillement, des chaussures et de la maroquinerie	5806	5.736	33.321	30.786	3.571	68.257	11.557	30,1	477
Commerce de gros de produits pharmaceutiques	5807	223	21.035	20.621	3.256	79.541	5.886	10,7	349
Commerce de gros de parfumerie, produits de beauté	5808	752	6.899	6.457	729	11.432	2.508	50,3	97
Commerce de gros de droguerie, de produits d'entretien	5809	1.983	22.692	21.786	1.220	29.317	6.448	37,8	222
Commerce de gros de céramiques et verrerie	5810	332	4.716	4.560	141	7.820	1.507	28,9	92
Commerce de gros de jouets, papeteries et articles de fumeurs	5811	2.046	21.882	20.989	1.531	30.772	6.649	36,8	283
Commerce de gros divers	5812	6.447	35.787	32.028	2.751	69.433	10.905	27,8	524
Commerce de gros interindustriel	59	33.520	392.752	378.045	19.740	730.405	120.616	23,1	7.374
Commerce des textiles bruts	5901	192	1.243	1.163	82	5.099	422	15,2	5
Commerce de gros de cuirs et peaux	5902	246	1.321	1.228	147	2.952	341	22,2	17
Commerce de gros de charbon, minerais et minéraux	5903	77	496	467	54	3.199	239	10,6	6
Commerce de gros de produits pétroliers	5904	491	25.361	24.578	1.086	123.179	9.967	9,1	911
Commerce de métaux	5905	1.108	26.131	25.787	640	63.818	7.338	19,9	535
Commerce de produits chimiques industriels	5906	1.021	14.070	13.646	1.143	53.044	6.683	20,3	373
Commerce du bois	5907	1.322	13.959	13.372	579	24.415	3.732	24,7	241
Commerce de matériaux de construction, de verre à vitres et d'appareils sanitaires	5908	6.133	73.832	71.435	3.845	108.273	19.915	26,9	1.251
Commerce de matériel agricole	5909	3.763	30.292	28.450	2.432	40.852	6.935	21,4	272
Commerce d'équipements et de fournitures pour l'industrie	5910	7.330	79.033	76.716	3.851	107.343	24.493	32,6	1.159
Commerce de matériel et mobilier de bureaux	5911	5.853	72.405	69.748	2.612	112.291	24.227	25,4	1.914
Commerce de fournitures diverses pour les utilisateurs professionnels du commerce et des services	5912	1.160	12.012	11.460	386	18.941	3.288	21,3	50
Commerce de papiers et cartons en l'état	5913	4.028	34.616	32.501	2.511	44.770	10.479	35,7	530
	5914	796	7.981	7.494	372	22.228	2.555	19,6	108

(1) Il s'agit du personnel, permanent ou non, travaillant pendant un nombre d'heures inférieur à la durée hebdomadaire normale. Il comprend également les apprentis.
(2) Taux de marque = (Vente de marchandises — coût des marchandises) / vente de marchandises.

TABLEAU M.01-8B

Commerce de gros et intermédiaires du commerce : résultats du secteur d'entreprise

Année 1993

Source : INSEE (Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce)

Activité principale de l'entreprise	Numéro de la NAF (1)	Nombre d'entreprises	Personnel occupé au 31 déc.	Effectif salarié au 31 déc.		Chiffre d'affaires hors taxes (en millions de francs)	Valeur ajoutée hors taxes (en millions de francs)	Taux de marque (%) (3)	Investis- sements totaux (en millions de francs)
				Total	dont : temps partiel (2)				
Commerce de gros de produits agricoles bruts									
Céréales, aliments pour le bétail	512A	3.337	45.692	44.130	4.063	260.184,5	12.818,2	9,4	2.576,0
Fleurs et plantes	512C	689	5.366	4.845	609	7.150,8	1.021,8	23,5	82,0
Animaux vivants	512E	3.899	11.266	7.866	2.159	66.538,2	2.305,9	6,3	407,5
Cuir et peaux	512G	241	1.323	1.204	110	3.388,9	385,4	22,5	12,9
Total		8.167	63.840	58.238	7.025	337.453,8	16.555,4	9,3	3.084,8
Commerce de gros de produits alimentaires frais									
Fruits et légumes	513A	4.337	45.046	42.901	6.950	92.375,9	10.127,3	21,5	965,2
Viandes de boucherie	513C	945	9.982	9.620	988	35.588,7	2.938,3	13,9	245,8
Volailles et gibiers	513E	513	3.628	3.154	473	13.968,9	818,0	9,7	56,7
Produits laitiers, oeufs, huiles	513G	1.247	15.690	15.114	882	93.534,5	3.590,6	10,2	633,3
Poissons, crustacés, mollusques	513S	1.207	10.383	9.901	911	28.147,3	2.507,2	16,6	291,5
Total		8.249	84.729	80.690	10.204	263.615,3	19.981,3	15,3	2.192,5
Commerce de gros d'autres produits alimentaires									
Produits à base de viande	513D	421	4.737	4.558	314	9.163,5	1.448,9	27,2	165,7
Boissons	513J	4.351	41.934	38.743	3.085	91.889,2	15.314,0	28,6	1.512,8
Sucre, chocolat, confiserie	513N	328	5.268	5.029	354	28.715,8	1.598,6	10,2	68,7
Café, thé, cacao, épices	513Q	292	2.107	2.012	440	6.682,7	1.120,6	33,3	108,7
Alimentaire spécialisé divers	513T	1.875	13.522	12.687	1.401	40.921,2	3.820,8	21,5	266,9
Produits surgelés	513V	462	8.331	8.177	379	18.518,8	1.908,4	20,3	116,9
Alimentaires non spécialisés	513W	590	18.000	17.513	1.302	54.091,7	4.843,2	14,0	426,2
Total		8.321	93.943	88.763	7.275	250.081,5	30.084,7	21,6	2.666,3
Commerce de gros de produits pharmaceutiques									
Produits pharmaceutiques	514N	1.793	32.398	31.324	3.548	104.230,8	11.149,8	15,2	1.000,3
Total		1.793	32.398	31.324	3.548	104.230,8	11.149,8	15,2	1.000,3
Commerce de gros d'autres biens de consommation non alimentaire									
Textiles	514A	1.321	10.980	10.549	1.269	16.426,5	3.184,8	33,3	117,1
Habillement	514C	4.492	24.339	22.303	2.736	45.902,8	7.316,7	30,7	396,2
Chaussures	514D	354	3.409	3.376	196	10.080,3	1.611,0	28,3	59,9
Appareils électroménagers, radio-télévision	514F	1.546	18.536	18.155	1.145	49.717,4	6.102,8	22,7	292,3
Vaisselle et verrerie de ménage	514H	310	4.038	3.824	317	5.737,1	1.211,7	34,5	81,1
Aménagement de l'habitat	514J	1.211	12.375	11.834	680	16.617,8	4.056,4	41,8	120,3
Parfumerie, produits de beauté	514L	1.006	7.950	7.363	1.096	13.677,0	2.591,2	43,8	134,2
Papeterie	514Q	1.443	14.450	13.733	1.647	14.554,2	3.459,6	38,8	190,2
Jouets	514R	584	5.385	4.798	485	11.958,5	2.098,1	35,5	222,0
Autres biens de consommation	514S	7.761	41.968	36.245	4.680	72.732,1	12.810,1	31,0	625,5
Total		20.028	143.430	132.180	14.251	257.403,7	44.442,3	31,5	2.238,8
Commerce de gros de combustibles et carburants									
Combustibles	515A	742	19.747	18.449	672	135.826,7	14.096,4	14,0	1.228,5
Total		742	19.747	18.449	672	135.826,7	14.096,4	14,0	1.228,5
Commerce de gros de produits pour l'aménagement de l'habitat									
Bois et produits dérivés	515E	1.342	14.177	13.620	772	24.504,9	3.755,2	25,2	269,8
Matériaux de construction, appareils sanitaires	515F	4.672	56.754	54.547	3.717	78.817,7	14.255,3	27,3	1.263,6
Quincaillerie	515H	959	18.679	18.399	1.345	23.305,9	4.884,5	31,8	287,6
Fournitures de plomberie, chauffage	515J	1.144	17.988	17.503	1.001	26.191,3	4.813,8	26,3	255,0
Total		8.117	107.598	104.069	6.835	152.819,8	27.708,8	27,5	2.076,0

N.B- Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU M.01-8B (suite et fin)									
Commerce de gros et intermédiaires du commerce : résultats du secteur d'entreprise									
Année 1993									
Source : INSEE (Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce)									
Activité principale de l'entreprise	Numéro de la NAF (1)	Nombre d'entreprises	Personnel occupé au 31 déc.	Effectif salarié au 31 déc.		Chiffre d'affaires hors taxes (en millions de francs)	Valeur ajoutée hors taxes (en millions de francs)	Taux de marque (%) (3)	Investissements totaux (en millions de francs)
				Total	dont : temps partiel (2)				
Commerce de gros de produits intermédiaires									
Minerais et métaux	515C	1.040	20.275	20.027	631	50.794,9	5.560,2	19,0	499,9
Produits chimiques	515L	2.039	24.128	23.315	1.646	76.980,8	9.360,8	18,2	734,7
Autres produits intermédiaires	515N	980	9.460	9.013	779	27.185,4	32.124,0	20,3	161,2
Total		4.059	53.863	52.355	3.056	154.963,0	18.133,2	18,8	1.395,8
Commerce de gros de machines de bureau et de matériel informatique									
Machines de bureau, matériel informatique	516G	6.047	66.669	64.193	4.245	103.545,5	22.301,0	24,4	2.551,9
Total		6.047	66.669	64.193	4.245	103.545,5	22.301,0	24,4	2.551,9
Commerce de gros d'autres équipements industriels									
Machines outils	516A	1.082	7.065	6.558	554	9.685,5	2.270,5	34,0	122,0
Équipements pour la construction	516C	1.160	11.862	11.493	466	17.770,6	3.577,1	23,9	380,5
Machines pour l'industrie textile et l'habillement	516E	122	1.384	1.370	82	1.877,5	448,6	33,7	90,6
Matériel électrique et électronique	516J	3.666	42.051	40.940	2.350	72.773,4	14.516,0	29,3	742,2
Fournitures, équipements industriels divers	516K	6.274	65.762	63.625	3.571	87.241,5	19.736,7	33,0	942,1
Fournitures, équipements du tertiaire	516L	3.622	23.143	21.311	2.208	25.065,6	5.946,4	35,5	324,7
Matériel agricole	516N	3.473	30.442	28.410	2.730	39.875,4	6.988,3	22,9	351,2
Total		19.399	181.709	173.707	11.960	254.289,5	53.483,6	30,0	2.953,3
Autres commerces de gros									
Autres commerces de gros	517Z	598	2.166	1.776	232	6.831,9	468,7	20,4	37,3
Total		598	2.166	1.776	232	6.831,9	468,7	20,4	37,3

(1) Cf. la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l'ouvrage.

(2) Il s'agit du personnel, permanent ou non, travaillant pendant un nombre d'heures inférieur à la durée hebdomadaire normale. Il comprend également les apprentis.

(3) Taux de marque = (Vente de marchandises — coût des marchandises) / vente de marchandises.

TABLEAU M.01-9A

Commerce de détail : résultats du secteur d'entreprise

Année 1992

Source : INSEE (Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce)

Activité principale de l'entreprise	Numéro de la NAP	Nombre d'entreprises	Personnel occupé au 31 déc.	Effectif salarié au 31 déc.		Chiffre d'affaires hors taxes (en millions de francs)	Valeur ajoutée hors taxes (en millions de francs)	Taux de marque (%)	Investis- sements totaux (en millions de francs)
				Total	dont : temps partiel (1)				
Commerce de détail d'alimentation générale		31.686	461.945	423.160	121.374	679.854	80.798	19,0	11.273
Exploitation de supermarchés	6101	4.255	155.842	154.583	41.399	244.865	26.350	15,8	3.793
Exploitation de magasins populaires	6102	69	19.141	19.132	5.291	20.307	3.314	24,1	711
Exploitation d'hypermarchés	6103	453	222.003	215.160	65.453	362.598	42.866	16,8	5.951
Alimentation générale indépendante	6211	23.540	43.456	16.216	5.593	29.728	5.050	24,4	482
Exploitation de supérettes indépendantes	6212	3.196	16.445	13.425	3.280	17.263	2.395	20,6	227
Alimentation générale succursaliste	6221	40	2.937	2.896	272	2.447	481	31,1	78
Exploitation de supérettes succursalistes	6222	8	1.258	1.250	2	2.125	284	22,2	29
Coopératives alimentaires d'entreprises	6230	125	863	498	84	521	58	9,9	2
Commerce de détail alimentaire spécialisé		80.400	210.235	122.331	36.429	132.028	31.240	37,2	2.661
Fruits et légumes	6241	13.080	26.585	12.507	4.284	15.783	3.069	30,1	240
Produits laitiers	6242	3.466	7.762	3.409	1.146	6.037	1.074	28,0	91
Viandes	6243	38.411	110.658	66.337	21.298	65.447	17.137	38,8	1.207
Poissons et coquillages	6244	6.310	14.696	7.708	3.159	9.291	1.960	32,4	252
Vins et boissons	6245	4.002	10.608	6.835	1.145	10.575	2.275	41,5	123
Confiserie, produits alimentaires divers	6246	15.131	39.926	25.535	5.397	24.895	5.724	40,5	748
Commerce de détail non alimentaire non spécialisé		1.419	63.776	55.117	11.038	71.858	11.578	36,7	1.301
Grands magasins	6301	38	36.646	29.531	6.870	29.617	5.832	34,3	603
Autres grandes surfaces non spécialisées	6302	251	3.388	3.287	267	3.828	644	34,2	53
Grandes surfaces semi-spécialisées	6303	134	6.359	6.237	1.242	7.835	1.261	30,1	353
Ventes par correspondance	6304	152	15.053	14.638	2.309	29.143	3.503	41,3	262
Autres commerces non spécialisés	6305	844	2.330	1.424	350	1.434	339	40,4	29
Commerce de détail habillement, textile, cuir		81.776	256.109	180.549	52.927	152.792	38.065	40,6	2.988
Habillement	6411	65.993	197.289	137.767	40.982	115.806	28.878	40,7	2.377
Chaussure	6412	7.847	36.313	26.955	7.619	23.790	5.513	37,6	375
Maroquinerie, articles de voyage	6413	3.141	7.824	4.997	1.527	4.667	1.345	45,0	95
Textile pour la maison	6414	4.795	14.683	10.830	2.799	8.530	2.329	44,7	140
Commerce de détail d'équipement du foyer		48.000	229.054	188.377	49.463	172.631	38.446	35,5	3.200
Meubles	6421	7.423	52.046	47.705	5.919	51.128	11.556	38,9	672
Quincaillerie, appareils ménagers	6422	7.509	66.351	60.373	19.154	46.344	10.990	35,1	1.124
Droguerie, produits d'entretien	6423	4.165	21.489	17.769	11.822	7.074	2.105	43,6	107
Matériel électrique électroménager, téléviseurs	6424	9.673	53.174	45.034	8.514	48.295	9.460	29,3	997
Autres commerces d'équipement	6425	19.230	35.994	17.496	4.054	19.789	4.334	39,8	299
Pharmacies		21.836	120.605	94.853	43.305	107.900	30.069	32,5	1.498
Pharmacies	6430	21.836	120.605	94.853	43.305	107.900	30.069	32,5	1.498
Commerce de détail d'hygiène, culture, loisir		43.465	145.524	107.019	25.686	99.444	26.255	36,2	1.876
Appareils médicaux, produits de beauté	6440	5.269	23.025	19.001	4.429	14.503	4.060	40,4	289
Motocycles, cycles	6441	6.174	16.906	11.306	2.199	17.260	3.001	22,2	177
Livres, papeterie	6443	20.010	54.899	34.885	9.168	30.729	8.820	36,2	568
Optique, photographie	6444	5.282	21.609	17.633	3.828	13.446	5.251	55,8	377
Articles de sport et de campement	6447	6.730	29.084	24.194	6.062	23.506	5.123	32,5	464
Commerce de détail spécialisé divers		55.139	128.452	71.825	19.195	83.352	19.533	34,5	1.752
Charbons et combustibles	6442	2.737	11.503	9.001	1.144	23.556	2.793	15,1	499
Horlogerie, bijouterie	6445	8.452	25.883	18.499	4.641	15.880	5.023	47,7	294
Fleurs, graines	6446	16.768	39.329	21.804	6.433	17.692	5.046	45,3	373
Tabac	6448	4.807	8.493	2.675	1.193	5.370	1.467	21,4	122
Autres commerces spécialisés, divers	6449	22.375	43.244	19.846	5.784	20.854	5.204	39,6	464

(1) Il s'agit du personnel, permanent ou non, travaillant pendant un nombre d'heures inférieur à la durée hebdomadaire normale. Il comprend également les apprentis.

TABLEAU M.01-9B

Commerce de détail : résultats du secteur d'entreprise

Année 1993

Source : INSEE (Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce)

Activité principale de l'entreprise	Numéro de la NAF (1)	Nombre d'entreprises	Personnel occupé au 31 déc.	Effectif salarié au 31 déc.		Chiffre d'affaires hors taxes (en millions de francs)	Valeur ajoutée hors taxes (en millions de francs)	Taux de marque (%)	Investis- sements totaux (en millions de francs)
				Total	dont : temps partiel (2)				
Commerce de produits surgelés									
Produits surgelés	521A	358	11.329	11.059	1.514	10.629,2	2.192,9	35,4	410,9
Total		358	11.329	11.059	1.514	10.629,2	2.192,9	35,4	410,9
Commerce d'alimentation générale de petites surfaces et supérettes									
Alimentation générale	521B	22.056	39.616	14.684	5.784	26.020,4	4.575,4	25,6	387,1
Supérettes	521C	2.891	18.292	15.735	3.877	21.027,9	2.871,3	20,6	281,7
Total		24.947	57.908	30.419	9.661	47.048,3	7.446,7	23,4	668,8
Commerce de grande surface à prédominance alimentaire									
Supermarchés	521D	4.183	151.826	150.639	45.017	240.294,0	25.599,2	15,9	4.060,5
Magasins populaires	521E	61	13.531	13.490	2.826	14.407,0	2.302,3	23,4	239,7
Hypermarchés	521F	492	236.751	235.274	73.886	389.839,5	47.661,1	17,1	6.853,2
Total		4.736	402.108	399.403	121.729	644.540,5	75.562,6	16,8	11.153,4
Commerce non spécialisé et non alimentaire									
Grands magasins	521H	30	27.384	19.115	2.845	23.057,2	5.213,5	34,7	2.909,2
Autres commerces non spécialisés	521J	706	4.388	3.798	591	3.440,5	725,9	36,1	66,4
Total		736	31.772	22.913	3.436	26.497,7	5.939,5	34,9	2.975,6
Commerce alimentaire spécialisé hors tabac									
Fruits et légumes	522A	6.694	18.564	11.219	4.297	10.733,4	2.465,4	31,8	130,8
Viande, produits à base de viande	522C	23.004	63.370	37.037	12.719	39.940,4	10.178,0	35,5	673,0
Poissons, crustacés, mollusques	522E	3.585	10.135	6.607	2.465	6.685,4	1.538,2	32,0	97,6
Pain, pâtisserie, confiserie	522G	2.775	6.306	3.732	1.307	2.730,2	878,3	49,7	106,2
Boissons	522J	3.398	8.155	4.790	1.009	6.392,0	1.438,7	36,1	65,1
Produits laitiers	522N	1.955	4.140	2.194	856	2.951,2	584,3	27,8	49,7
Alimentaires spécialisés divers	522P	4.301	8.255	4.190	1.302	4.664,6	878,5	29,8	188,5
Total		45.712	118.925	69.769	23.955	74.097,2	17.961,4	34,5	1.310,9
Tabac									
Tabac	522L	5.799	11.311	3.861	2.053	4.798,2	2.008,5	22,5	152,2
Total		5.799	11.311	3.861	2.053	4.798,2	2.008,5	22,5	152,2
Pharmacies et articles médicaux									
Produits pharmaceutiques	523A	22.057	126.497	100.235	48.113	118.173,7	32.959,5	32,5	1.473,8
Articles médicaux et orthopédiques	523C	810	2.972	2.400	643	1.733,1	539,7	48,5	67,0
Total		22.867	129.469	102.635	48.756	119.906,8	33.499,2	32,7	1.540,8
Commerce d'habillement et d'articles en cuir									
Habillement	524C	47.127	170.376	130.641	46.987	106.146,6	26.361,5	39,8	2.677,4
Chaussure	524E	7.671	35.655	27.337	8.582	23.566,1	5.466,4	38,1	412,9
Maroquinerie et articles de voyage	524F	2.627	6.713	4.512	1.308	4.311,7	1.253,1	46,0	59,6
Total		57.425	212.744	162.490	56.877	134.024,4	33.081,0	39,7	3.149,9
Commerce d'équipement du foyer									
Meubles	524H	7.075	56.498	52.342	7.946	56.677,2	12.486,1	38,9	2.122,5
Équipement du foyer	524J	6.247	18.427	12.371	4.193	10.074,3	2.630,4	43,7	159,1
Électroménager, radio-télévision	524L	11.350	55.460	46.459	9.442	51.749,5	10.009,9	28,5	1.008,8
Total		24.672	130.385	111.172	21.581	118.501,0	25.126,4	34,8	3.290,4

N.B — Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU M.01-9B (suite et fin)

Commerce de détail : résultats du secteur d'entreprise

Année 1993

Source : INSEE (Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce)

Activité principale de l'entreprise	Numéro de la NAF (1)	Nombre d'entreprises	Personnel occupé au 31 déc.	Effectif salarié au 31 déc.		Chiffre d'affaires hors taxes (en millions de francs)	Valeur ajoutée hors taxes (en millions de francs)	Taux de marque (%)	Investis- sements totaux (en millions de francs)
				Total	dont : temps partiel (2)				
Commerce d'aménagement de l'habitat									
Textiles	524A	7.017	16.049	9.307	3.403	7.314,3	2.009,3	42,0	104,9
Quincaillerie	524N	8.441	25.344	18.051	3.962	16.056,6	3.912,3	37,1	218,2
Bricolage	524P	1.437	37.928	37.187	6.093	37.082,4	8.760,3	34,2	927,8
Revêtements de sol et murs	524U	1.024	4.970	4.068	602	3.958,4	1.176,9	47,4	89,1
Fleurs, plantes	524X	13.786	33.466	20.491	7.349	15.748,5	4.453,0	45,0	449,0
Total		31.705	117.757	89.104	21.409	80.160,2	20.311,8	38,2	1.789,0
Commerces d'hygiène, culture, loisirs, sports									
Parfumerie, produits de beauté	523E	4.275	19.791	16.369	4.247	13.606,6	3.296,0	33,3	337,2
Livres, journaux, papeterie	524R	17.111	45.208	27.188	7.662	28.098,9	7.793,0	29,9	790,6
Optique, photographie	524T	5.226	19.641	16.073	4.006	12.271,4	4.797,5	56,1	378,6
Articles de sport et de loisir	524W	8.139	32.213	24.827	8.582	2.371,0	5.093,2	33,2	709,5
Total		34.751	116.853	84.457	24.497	77.693,9	20.979,7	36,0	2.215,9
Autres commerces spécialisés non alimentaires									
Horlogerie, bijouterie	524V	6.803	20.820	15.183	4.188	12.794,4	4.139,1	48,0	337,1
Charbons et combustibles	524Y	2.101	11.594	9.752	1.300	22.857,1	3.084,8	17,1	287,9
Autres spécialisés	524Z	12.328	32.098	20.283	6.216	19.333,5	5.176,0	41,5	709,9
Biens d'occasion	525Z	11.786	17.861	5.819	1.955	7.845,7	1.862,1	45,9	161,4
Total		33.018	82.373	51.037	13.659	62.830,7	14.262,0	34,4	1.496,3
Entreprises de vente par correspondance									
Sur catalogue général	526A	81	14.711	14.202	3.388	23.005,5	3.284,4	41,3	153,8
Sur catalogue spécialisé	526B	808	10.696	10.102	1.088	15.488,1	2.351,9	52,3	183,7
Total		889	25.407	24.304	4.476	38.493,6	5.636,3	45,8	337,5
Commerces de détail hors magasin									
Alimentaire sur marchés	526D	16.326	26.468	8.847	3.987	13.658,9	3.284,6	34,4	283,8
Non alimentaires sur marchés	526E	28.887	33.421	2.819	1.432	9.222,4	2.493,8	42,3	217,9
Vente à domicile	526G	2.714	41.101	38.629	31.449	7.179,5	2.914,1	60,9	68,9
Vente par automate	526H	1.066	4.318	3.466	415	2.621,6	880,2	57,6	242,7
Total		48.993	105.308	53.761	37.283	32.682,4	9.572,7	44,2	813,3
Réparation d'articles personnels et domestiques									
Chaussures	527A	5.437	7.861	2.059	520	1.542,5	869,3	47,2	71,6
Matériel électronique grand public	527C	3.077	7.640	4.990	613	2.432,1	1.176,3	32,8	58,7
Appareils électriques domestiques	527D	2.324	7.115	4.874	739	2.276,1	1.120,2	35,8	54,3
Montres, horloges, bijoux	527F	1.234	2.036	864	174	470,2	250,4	51,9	19,8
Autres articles domestiques	527H	2.103	4.886	2.788	278	1.278,4	717,7	58,1	57,8
Total		14.175	29.538	15.575	2.324	7.999,3	4.133,9	39,7	262,2

(1) Cf. la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l'ouvrage.
(2) Il s'agit du personnel, permanent ou non, travaillant pendant un nombre d'heures inférieur à la durée hebdomadaire normale. Il comprend également les apprentis.

TABLEAU M.01-10

Commerce et réparation de l'automobile

Année 1993

Source : INSEE (Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce)

Activité principale de l'entreprise	Numéro de la NAF (1)	Nombre d'entreprises	Personnel occupé au 31 déc.	Effectif salarié au 31 déc.		Chiffre d'affaires hors taxes (en millions de francs)	Valeur ajoutée hors taxes (en millions de francs)	Taux de marque (%)	Investis- sements totaux (en millions de francs)
				Total	dont : temps partiel				
Commerces de véhicules automobiles									
Véhicules automobiles	501Z	26.472	220.432	201.395	26.237	387.312,5	48.015,9	13,0	4.639,9
Total		26.472	220.432	201.395	26.237	387.312,5	48.015,9	13,0	4.639,9
Entretien et réparation de véhicules automobiles									
Entretien et réparation de véhicules automobiles	502Z	31.313	109.575	78.740	19.537	48.718,5	18.245,5	25,8	1.374,1
Total		31.313	109.575	78.740	19.537	48.718,5	18.245,5	25,8	1.374,1
Commerce d'équipements automobiles									
Commerce de gros, équipements automobiles	503A	2.506	33.058	32.199	2.055	39.857,5	9.105,9	31,2	501,9
Commerce de détail, équipements automobiles	503B	3.111	21.138	19.270	2.029	16.723,4	4.582,7	34,6	369,8
Total		5.617	54.196	51.469	4.084	56.580,9	13.688,6	32,2	871,7
Commerce et réparation de motocycles									
Commerce et réparation de motocycles	504Z	3.681	11.768	7.919	2.374	12.688,3	2.022,5	26,1	88,2
Total		3.681	11.768	7.919	2.374	12.688,3	2.022,5	26,1	88,2
Commerce de détail de carburants									
Commerce de détail de carburant	505Z	6.145	22.994	19.246	4.143	18.902,3	3.464,2	15,0	154,3
Total		6.145	22.994	19.246	4.143	18.902,3	3.464,2	15,0	154,3

(1) Cf. la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l'ouvrage.

TABLEAU M.01-11

Activités artisanales à caractère commercial

Année 1993

Source : INSEE (Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce)

Activité principale de l'entreprise	Numéro de la NAF (1)	Nombre d'entreprises	Personnel occupé au 31 déc.	Effectif salarié au 31 déc.		Chiffre d'affaires hors taxes (en millions de francs)	Valeur ajoutée hors taxes (en millions de francs)	Taux de marque (%)	Investis- sements totaux (en millions de francs)
				Total	dont : temps partiel				
Charcuteries artisanales									
Charcuteries	151F	10.973	40.697	28.071	10.476	16.146,5	6.111,5	46,4	481,7
Total		10.973	40.697	28.071	10.476	16.146,5	6.111,5	46,4	481,7
Boulangeries, pâtisseries									
Cuisson de produits de boulangerie	158B	4.124	9.606	5.447	2.819	2.611,6	1.138,8	40,0	190,7
Boulangerie, boulangerie-pâtisserie	158C	32.529	148.768	105.501	39.578	43.162,0	22.736,6	43,4	1.567,8
Pâtisserie	158D	7.187	30.602	21.787	9.567	7.442,5	3.897,2	57,9	236,3
Total		43.840	188.976	132.735	51.964	53.216,1	27.772,7	45,4	1.994,8

(1) Cf. la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l'ouvrage.

TABLEAU M.01-12

Intermédiaires du commerce

Année 1993

Source : INSEE (Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce)

Activité principale de l'entreprise	Numéro de la NAF (1)	Nombre d'entreprises	Personnel occupé au 31 déc.	Effectif salarié au 31 déc.		Chiffre d'affaires hors taxes (en millions de francs)	Valeur ajoutée hors taxes (en millions de francs)	Taux de marque (%)	Investis- sements totaux (en millions de francs)
				Total	dont : temps partiel				
Centrales d'achats									
Produits alimentaires	511P	236	10.296	10.054	213	87.436,7	4.353,2	4,6	250,3
Produits non alimentaires	511U	577	7.768	7.590	656	43.116,5	2.697,8	4,3	186,2
Total		813	18.064	17.644	869	130.553,2	7.051,1	4,5	436,5
Autres intermédiaires									
Produits agricoles bruts	511A	1.478	2.820	1.556	240	3.433,4	719,8	9,2	38,4
Combustibles, métaux, minéraux, chimie	511C	469	3.847	3.330	204	6.152,6	1.453,2	5,2	325,3
Bois, matériaux de construction	511E	1.377	3.328	2.167	361	1.706,4	722,6	16,5	28,3
Équipements industriels, navires, avions	511G	1.281	4.185	3.367	348	3.785,0	1.650,4	14,8	27,6
Meubles, articles de ménage, quincaillerie	511J	1.066	2.735	2.045	309	1.792,5	677,5	19,2	29,3
Textile, habillement, chaussures, cuir	511L	1.558	3.422	2.141	521	1.390,0	741,9	27,6	46,8
Produits alimentaires non périssables	511N	4.143	10.189	6.342	1.680	6.970,4	2.218,6	38,4	60,1
Autres spécialisés	511R	6.421	13.731	7.891	487	16.701,4	3.019,7	4,3	201,9
Non spécialisés	511T	3.308	8.527	5.436	820	9.344,6	1901,4	13,3	88,0
Total		21.101	52.784	34.275	4.970	51.276,3	13.104,1	4,5	845,7

(1) Cf. la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l'ouvrage.

LES BASES DE DONNÉES DE L'INSEE

SIRENE

LE SEUL FICHIER EXHAUSTIF DE TOUTES LES ENTREPRISES ET LEURS ÉTABLISSEMENTS

L'INSEE vous informe
24 h sur 24 :
pour toute la France,
le 36 68 07 60*
indices, informations,
adresses utiles

* 2,23 FF la minute

ÉGALEMENT
SUR MINITEL
36.17 SIRENE
2,23 FF LA MINUTE

➤ ➤ ➤ ➤ ➤ ➤ ➤ ➤ ➤ le fichier le plus complet :
SIRENE est le répertoire officiel où sont obligatoirement immatriculés
toutes les entreprises de France et leurs établissements :
soit 2,9 millions d'entreprises et 3,4 millions d'établissements :
industries, commerces, artisans, professions libérales,
services, associations, administrations d'Etat et territoriales...

MISE À JOUR QUOTIDIENNE

➤ ➤ ➤ ➤ ➤ ➤ ➤ le fichier le plus à jour :
plus de 10.000 mises à jour (créations, modifications,
radiations) sont effectuées chaque jour.

POUR RÉALISER
VOS PUBLIPOSTAGES

➤ ➤ ➤ la base de données à usages multiples :
des sélections d'adresses ciblées sur de nombreux critères :
situation géographique, activité principale,
tranche d'effectif salarié, catégorie juridique...

FAIRE UNE ÉTUDE DE MARCHÉ
OU ÉTUDIER LA CONCURRENCE,
CRÉER VOTRE RÉSEAU COMMERCIAL...

➤ ➤ ➤ pour vos études commerciales, SIRENE vous propose
des listes d'entreprises (clients, fournisseurs, concurrents)
sélectionnées suivant vos besoins mais aussi des statistiques,
des tirages d'échantillons...

ACTUALISER VOTRE FICHIER

➤ ➤ ➤ ➤ l'INSEE vous propose une mise en concordance
et un enrichissement de votre fichier clients avec SIRENE.



SIRENE
BASE DE
DONNÉES

... sur tous supports d'édition :

- étiquettes adhésives ou mécanisables
- papier listing,
- disquettes,
- bandes magnétiques ou cassettes.

Demande de documentation

GRATUITE

à adresser à : INSEE - Promotion SIRENE - Timbre H533 - 18, Boulevard Adolphe Pinard - 75675 Paris Cedex 14

Société Fonction Tél.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville



Services marchands
rendus principalement
aux entreprises

- 1. Présentation.
- 2. Méthodologie.
- 3. Définitions.
- 4. Sources de documentation.
- 5. Tableaux.

Liste des tableaux :

- 1. Nombre de salariés des établissements de services rendus aux entreprises.
- 2. Nombre d'établissements employeurs de services rendus aux entreprises.
- 3. Nombre de créations d'entreprises de services aux entreprises dans le fichier SIRENE.
- 4. Indicateurs des entreprises de services aux entreprises.
- 5. Investissements des secteurs du crédit-bail.
- 6. Crédit-bail mobilier et immobilier en structure de secteurs clients.
- 7. Crédit-bail mobilier en structure de nature d'investissement.
- 8. Crédit-bail immobilier en structure de nature d'investissement.

Ce chapitre a été réalisé avec la collaboration des divisions « Services » et « Synthèse générale des comptes » de l'INSEE.

1. PRÉSENTATION

En 1994, l'activité des services marchands s'est légèrement redressée : la production a progressé de 1,3 % en volume, la valeur ajoutée de 0,4 %. Les effectifs ont plus nettement augmenté : + 2,5 %. Cette reprise est cependant moins prononcée que dans les autres secteurs tels l'industrie manufacturière et les autres activités tertiaires. Les services aux entreprises ont mieux réagi à la reprise que les services aux particuliers; c'est le cas notamment des services opérationnels grâce au bon résultat du travail temporaire. La hausse des prix dans les services (+ 2,2 %) a été encore plus modérée qu'en 1993 mais est restée supérieure à celle des prix de détail (+ 1,7 %).

2. MÉTHODOLOGIE

L'enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services selon la NAP et la NAF

● Nomenclature d'Activités et de Produits (NAP)

Lancée par l'INSEE en 1982 (exercice 1981) sur un champ réduit, l'EAE dans les services a été étendue à 42 secteurs en 1983 (exercice 1982) et à 67 secteurs à partir de 1989. Une partie de ces secteurs correspond au poste T33 « Services marchands rendus principalement aux entreprises » (traités dans ce chapitre) du regroupement au « niveau 40 » de la NAP (nomenclature d'activités et de produits); le reste des secteurs enquêtés concerne les services marchands à destination des ménages (objet du chapitre M.03 « services marchands à destination des ménages »).

Le terme de « services marchands rendus principalement aux entreprises » est entendu ici dans un sens restrictif, celui de la comptabilité nationale. Ce poste ne regroupe en effet que les classes 56, 76 à 80, 82 et 83 de la nomenclature d'activités et de produits (NAP), excluant de ce fait de nombreuses autres activités de services utilisés par les entreprises (commerce interindustriel, assurances, crédit,...).

Le champ de l'enquête est limité aux classes 56 et 77 à 80 (1).

Les activités reprises dans ce champ apparaissent nettement créatrices d'emplois, du fait notamment de la prise en compte de fonctions autrefois exercées à l'intérieur des établissements industriels (externalisation des services comptables, informatiques,...).

À partir de 1991, elles subissent à leur tour les effets de la crise économique.

Ces activités sont d'autre part très hétérogènes : selon les secteurs, les emplois peuvent être très qualifiés (ingénierie), ou peu (gardiennage); la part prise par le travail à temps partiel est, elle aussi, très variable et il y a lieu d'en tenir compte pour apprécier la progression globale des emplois salariés.

L'enquête 1992 est la dernière à être traitée dans la nomenclature d'activités et de produits.

● Nomenclature d'Activités Française (NAF)

L'enquête annuelle d'entreprise dans les services relative à l'exercice 1993 est la première enquête réalisée avec la nouvelle nomenclature d'activités française. Le champ de cette enquête (533.500 entreprises) couvre les activités immobilières, les services aux entreprises ainsi que les services aux particuliers. Il est identique pour l'enquête réalisée en 1994.

Exhaustive pour les entreprises de 20 salariés ou plus, l'enquête est effectuée par sondage pour les petites unités (moins de 20 salariés). Le taux de sondage varie de 1/57 à 1 en fonction de la taille (effectif salarié) et du secteur d'activité.

L'enquête annuelle « crédit-bail »

La loi du 2 juillet 1966 a officialisé l'existence du crédit-bail et codifié l'exercice de son activité. Elle fait obligation aux entreprises de se faire inscrire sur la liste des banques ou de se faire enregistrer comme établissement financier par le Conseil national du crédit. Elle facilite le recours de ces entreprises au réescompte.

L'ordonnance du 28 septembre 1967 a adapté cette réglementation au crédit-bail immobilier et créé le statut des « sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie » (SICOMI). Cette ordonnance introduit la distinction entre « crédit-bail mobilier » et « crédit-bail immobilier », et accorde aux SICOMI un certain nombre d'avantages sur le plan fiscal (exonération partielle de l'impôt sur les sociétés, droits de mutation réduits,...).

En 1970, apparaît une nouvelle formule destinée à financer, par des opérations de crédit-bail, une partie des investissements des postes et télécommunications (P et T). La loi du 24 décembre 1969 et l'arrêté du 24 février 1970 créent le statut des « sociétés agréées pour le financement des télécommunications ». Ces sociétés concourent au financement des P et T dans le cadre de conventions signées avec l'administration des Postes et Télécommunications.

Enfin la loi du 15 juillet 1980 a créé les « sociétés pour le financement de l'énergie et les économies d'énergie » (SOFERGIE), par voie de crédit-bail notamment. Ces sociétés ont été autorisées également à financer les investissements des collectivités locales. Le secteur du crédit-bail destiné aux télécommunications et celui des SOFERGIE sont exclus de l'enquête.

3. DÉFINITIONS

Auxiliaire d'assurances (NAP 78, NAF 67)

Les auxiliaires d'assurances se chargent, soit de la représentation des compagnies d'assurances auprès des assurés (agents d'assurance), soit de la représentation des assurés auprès des compagnies d'assurances (courtiers en assurances).

1. La recherche — services marchands (classe 83) et non marchands — fait l'objet du chapitre F.02 de cet annuaire.

Crédit-bail (NAP 80)

L'opération de crédit-bail permet aux entreprises désireuses d'avoir à leur disposition des biens d'équipement, sans immobiliser de fonds propres, de louer du matériel d'outillage, de transport ou des biens immobiliers à usage professionnel, auprès d'entreprises qui les ont achetés spécialement en vue de cette location et qui en demeurent propriétaires. Mais, à la différence d'une simple location, le crédit-bail donne au locataire la faculté d'acquérir tout ou partie des biens loués, à la fin du contrat dont la durée et les modalités sont fixées à l'avance. Le rachat du bien se fait moyennant un prix convenu qui tient compte des versements effectués au titre des loyers.

De même que le crédit-bail se distingue de la location, il se distingue de la location-vente car la promesse de vente est unilatérale. L'entreprise de crédit-bail s'engage à vendre le bien pour la valeur résiduelle en fin de contrat, mais rien n'oblige le locataire à lever cette option d'achat. Dans la pratique, on observe que dans la plupart des cas le bien est effectivement acheté en fin de contrat.

Le crédit-bail n'inclut pas les opérations de leasing par des organismes non agréés pour exercer le crédit-bail, ni les opérations de location financière.

Études, conseils et assistance (NAP 77)

Dans ce secteur, les activités, les qualifications, les évolutions sont très diverses, on distingue :

- Les activités d'ingénierie, ou, d'une façon plus large, d'aide à la conception et à la décision. Le niveau de qualification y est relevé. Dans ce groupe sont classés :

- les cabinets d'études techniques, dont le rôle consiste en la conception et la réalisation pour compte de tiers (allant parfois jusqu'à la livraison « clés en main ») de bâtiments, d'infrastructures ou d'usines. Les activités de contrôle et vérifications techniques, d'assistance technique (aide à la mise en œuvre de matériels complexes) relèvent également de cette activité;

- les cabinets d'études économiques et sociologiques, qui réalisent les enquêtes d'opinion, les études de marché et celles d'urbanisme;

- les cabinets d'organisation, dont le rôle consiste à aider les entreprises en matière de direction, d'organisation, de gestion. Les conseils en recrutement du personnel et les cabinets de formation du personnel des entreprises sont également classés dans cette rubrique;

- les services et les travaux à façon informatiques. Les services en informatique consistent en la livraison de logiciels spécifiques ou standard ou en la conception d'un système informatique. Les travaux à façon informatiques (saisie de données, location d'heures machines,...) excluant toute activité de conception, ne relèvent donc pas de l'ingénierie, mais les activités de travaux à façon sont tellement imbriquées avec celles de services informatiques qu'il vaudrait mieux les classer dans un même ensemble;

- les cabinets de conseils en information et en documentation, qui ont également un rôle d'aide à la décision. Leurs activités vont de la documentation (conseils, recherche, diffusion) aux relations publiques (notam-

ment, organisation de congrès, foires, salons). Les banques de données (les serveurs) sont également classées dans cette activité.

- Les services connexes de la construction, qui comprennent les cabinets d'architectes et ceux de métreurs et de géomètres. Ces activités sont exercées pour l'essentiel sous la forme libérale. Les évolutions sont évidemment très dépendantes de celle du bâtiment et génie civil :

- les architectes et agréés en architecture ont essentiellement pour rôle la conception architecturale d'ouvrages de bâtiment. Outre la conception, ils peuvent également effectuer la maîtrise d'œuvre;

- les métreurs, et métreurs-vérificateurs, établissent des devis descriptifs d'ouvrages, mesurent ou vérifient l'avancement des travaux, effectuent le suivi des coûts réels des travaux;

- les géomètres effectuent les levés de terrains et d'ouvrages, établissent des cartes et plans à partir de ces levés.

- Les activités juridiques et comptables, qui regroupent les cabinets juridiques et offices publics et ministériels d'une part, les cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière de l'autre :

- les cabinets juridiques et offices publics et ministériels incluent de nombreuses professions, mais excluent celles qui relèvent de la magistrature. Ce groupe comprend les activités de conseil ou d'assistance en matière juridique : les avocats, avoués et agréés près les tribunaux de commerce, les syndics et administrateurs judiciaires, les conseils en propriété industrielle. Les officiers publics et ministériels incluent les notaires, les huissiers et les commissaires-priseurs;

- les cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière regroupent les activités des experts-comptables et comptables agréés et des conseils et analystes financiers.

- La publicité comprend les services des créateurs en publicité, des agences-conseils et les ventes d'espace de publicité.

Les régies publicitaires commercialisent, pour le compte des propriétaires de supports (journaux, cinémas, radios, télévisions, emplacements d'affichage,...) l'espace publicitaire. Certaines régies créent leur propre espace publicitaire (régies de journaux gratuits, régies de mobilier urbain). Les régies publicitaires vendent l'espace soit directement à l'annonceur, soit, cas le plus fréquent, aux agences-conseils qui l'achètent pour le compte de l'annonceur.

Les créateurs et intermédiaires en publicité regroupent les agences-conseils en publicité et les créateurs et producteurs publicitaires qui travaillent soit comme sous-traitants des agences-conseils, soit directement avec les annonceurs.

Les agences-conseils en publicité conçoivent et exécutent la campagne pour le compte de l'annonceur; selon le cas, elles exécutent directement ou sous-traitent les travaux de création ou de production publicitaires; enfin, elles achètent à la régie, pour le revendre à l'annonceur, l'espace ou le temps publicitaire.

Dans les intermédiaires en publicité sont également classés les établissements de distribution de prospectus et de promotion des ventes; ils emploient de nombreux salariés à temps (très) partiel.

● Les travaux à façon et les services divers rendus aux entreprises incluent de nombreuses activités :

— les travaux à façon divers, reprographie, dactylographie, secrétariat, traduction, ne comportent aucun apport de conception ou d'initiative particulière;

— les services divers rendus aux entreprises comprennent, outre les établissements de transports de fonds et de gardiennage, ceux d'assistance non spécialisée qui interviennent, pour le compte de tiers, dans tous les domaines des services et parfois même de la fabrication, et également les établissements d'activités auxiliaires réalisées pour le compte d'un groupe d'entreprises.

● Le travail temporaire.

● Les ordres et syndicats professionnels.

Conseils et assistance (NAF 72, 74.1-4)

Les opérations figurant dans cette rubrique regroupent :

● Les activités informatiques exécutées pour le compte de tiers (NAF 72).

● Les services professionnels (activités juridiques, comptables et conseil pour la gestion) [NAF 74.1 sauf 1E].

● Les administrations d'entreprises (activités de direction, de tutelle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social, holding (NAF 74.1J).

● La publicité (gestion des espaces publicitaires, conception et réalisation de campagnes publicitaires, promotion des ventes, publicité directe par mailing, téléphone, etc.) [NAF 74.4], et les études de marché (NAF 74.1E).

● Les activités d'architecture, d'ingénierie et de contrôle (NAF 74.2E).

Holding (NAF 76)

Un holding gère les participations financières des entreprises d'un groupe (holding financier). D'autres, ou les mêmes, exercent un rôle de conseil et d'assistance vis-à-vis des entreprises du groupe auxquelles elles appartiennent. Pour qu'il y ait holding, il faut qu'il existe un contrôle financier (par le biais de la gestion des participations financières) ou un contrôle de direction (par le biais des prestations de services incluant celles d'état-major). Si ce n'est pas le cas, l'activité relève des « Études, conseils et assistance ».

Location et crédit-bail mobiliers (NAF 80)

La « location et crédit-bail mobiliers » comprend les activités de location de longue ou de courte durée portant sur des biens d'équipement (à l'exclusion de véhicules industriels).

La mise à disposition d'un matériel avec le personnel de conduite nécessaire est interprétée comme un travail à façon et classée en conséquence en fonction de l'activité exercée (ainsi la location de véhicules particuliers avec chauffeur est assimilée à l'activité de taxi).

Les entreprises fabriquant puis louant des biens d'équipement (par exemple des ordinateurs) sont classées dans la rubrique de fabrication correspondante et non en location, bien que leurs recettes soient constituées de produits de location.

Le crédit-bail immobilier n'appartient pas au champ des « services marchands rendus principalement aux entreprises », tel qu'il est défini en comptabilité nationale. Il est traité dans ce chapitre en raison de l'importance que représentent, pour les entreprises, les investissements en crédit-bail.

Promotion et sociétés immobilières (NAF 79)

Les promoteurs et sociétés immobilières regroupent les promoteurs, les administrateurs de biens et les agents immobiliers. Les établissements de locations immobilières sont exclus de ce secteur.

● La promotion d'immeubles, d'infrastructures, de zones industrielles ou commerciales consiste à réunir des moyens techniques et financiers en vue de la réalisation d'un programme. Elle peut s'exercer sous deux formes :

— le promoteur agit en tant que prestataire de services et gère une société de construction-vente créée à l'occasion d'un programme. À l'achèvement du programme, la société disparaît ou se transforme en syndicat de copropriété (qui relève du service du logement et non de la promotion);

— le promoteur agit pour son propre compte, il achète le terrain, paie les travaux de construction puis revend le programme. Il agit en tant que commerçant.

● L'administration d'immeubles et d'infrastructures consiste à gérer, pour le compte des propriétaires, l'ensemble des services nécessaires au bon fonctionnement des biens gérés. L'administrateur est rémunéré par des honoraires. La gestion des infrastructures de transport (gares routières, aéroports, parkings) n'est pas classée ici, mais dans les services annexes de transports.

● Les agents immobiliers effectuent des transactions (achat, vente, location) sur des biens immobiliers ou des fonds de commerce. Ils agissent comme mandataires de leurs clients et sont rémunérés par des commissions.

Les marchands de biens achètent, en leur nom propre, des biens immobiliers, terrains..., en vue de les revendre en l'état, ou éventuellement après restauration.

Activités immobilières (NAF 70)

Elles regroupent :

● La location de biens immobiliers et les activités immobilières hors location immobilière (promotion immobilière de logements, de bureaux, d'infrastructures, activités de marchands de biens immobiliers).

Postes et télécommunications (NAF 64)

Ces services comprennent les activités postales exercées par « la Poste » et les activités liées aux télécommunications (transmissions et entretien des réseaux).

Récupération (NAP 56, NAF 37)

Ce secteur regroupe les activités de collecte, démolition, préparation, triage de biens usagés métalliques ou non métalliques (papiers, textiles, plastique, verre,...), en vue de leur réutilisation comme matière première.

Services opérationnels (NAF 71, NAF 74.5-8, NAF 90)

Ces services comprennent :

- La location sans opérateur (NAF 71).
Elle est limitée à la mise à disposition du preneur, contre rémunération, d'un bien défini. Il n'y a location que sur des biens acquis dans l'intention de les louer. Les activités de location portent sur des biens meubles : machines, équipements, biens personnels et domestiques.
- La sélection et la fourniture de personnel (NAF 74.5) y compris le travail temporaire.
Elle comprend la recherche et la sélection de personnel (descriptions de postes, rédaction de *curriculum vitae*, etc.) et la fourniture, à des tiers, de personnel recruté et rémunéré par l'agence de travail temporaire.
- Les services logistiques (NAF 74.6-8).
Ils correspondent aux services de surveillance, aux activités de nettoyage, de photographie et divers services aux entreprises (traduction, etc.).
- Les opérations d'assainissement (NAF 90).

Services marchands aux entreprises (NAF)

Les services marchands qui sont présentés dans les tableaux de ce chapitre correspondent aux activités immobilières et aux services aux entreprises (postes et télécommunications, services de conseils et d'assistance, et services opérationnels).

4. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce).
- INSEE.

Publications :

- « Les entreprises de location-promotion et les sociétés immobilières en 1987 », *INSEE-Résultats*, n° 25 (Système productif, novembre 1989).
- « Images économiques des entreprises au 1^{er} janvier 1987 (services) », *INSEE-Résultats*, n° 36 (Système productif, décembre 1989).
- « Images économiques des entreprises au 1^{er} janvier 1992 (services) », *INSEE-Résultats*, n°s 326-327, août 1994.
- « Les services marchands rendus principalement aux entreprises 1970-1988 », *INSEE-Résultats*, n° 97 (Économie générale, septembre 1990).
- « Les comptes de services en 1990 », *INSEE-Résultats*, n°s 162 à 164 (Économie générale, décembre 1991).
Enquête annuelle d'entreprise (annuel), INSEE.
Enquête annuelle « Crédit-bail » (annuel), INSEE.
- « Les comptes de services en 1991 », *INSEE-Résultats*, n°s 219 à 221, décembre 1992.
- « Les comptes de services en 1993 », *INSEE-Résultats*, n°s 359-360, janvier 1995.
- « Les entreprises de services en 1990 », *INSEE-Résultats*, n°s 224-225, décembre 1992.
- « Les entreprises de travail temporaire en 1990 », *INSEE-Résultats*, n° 231, février 1993.
- « Les entreprises de services en 1991 », *INSEE-Résultats*, n°s 253-254, août 1993.
- « Les entreprises de services en 1992 », *INSEE-Résultats* (système productif), n°s 66-67, août 1994.
- « Les entreprises des services en 1993 », *INSEE-Résultats*, n°s 421-422, septembre 1995.
- « Les services marchands en 1992 », *INSEE-Première*, n° 267, juin 1993.
- « Les services marchands en 1993 », *INSEE-Première*, n° 322, juin 1994.
- « Les services marchands en 1994 », *INSEE-Première*, n° 382, juin 1995.



TABLEAU M.02-1A

Nombre de salariés des établissements de services rendus aux entreprises (1) (NAP)

Effectif au 31 décembre

Source : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC)

Activité économique	Numéros de la NAP	1988	1989	1990	1991	1992
Récupération	56	21.094	22.739	22.745	21.566	20.522
Récupération de ferraille et vieux métaux non ferreux	5601	9.753	10.910	11.121	10.452	9.666
Récupération de produits divers	5602	11.341	11.829	11.624	11.114	10.856
Holdings	76	16.280	20.031	27.205	32.045	32.938
Holdings	7600	16.280	20.031	27.205	32.045	32.938
Activités d'études de conseil et d'assistance	77	1.084.502	1.211.838	1.265.788	1.268.702	1.217.902
Cabinets d'études techniques	7701	144.317	154.354	161.506	160.854	159.494
Cabinets d'études économiques et sociologiques	7702	20.937	23.200	20.678	19.972	20.158
Cabinets d'études informatiques et d'organisation	7703	99.383	118.815	138.263	142.010	139.769
Travaux à façon informatiques	7704	36.009	37.879	38.855	38.533	38.315
Cabinets d'architecte	7705	29.138	31.156	31.936	30.993	27.960
Cabinets de métreur et de géomètre	7706	12.791	13.215	13.527	13.637	13.094
Cabinets de conseils en information et documentation	7707	18.910	23.387	24.384	25.525	27.254
Cabinets juridiques et offices publics et ministériels	7708	94.167	97.528	101.473	102.773	101.609
Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière	7709	96.371	100.614	104.485	106.837	105.836
Créateurs et intermédiaires en publicité	7710	64.054	68.477	74.422	70.619	65.487
Régies publicitaires	7711	25.671	27.004	29.049	30.178	26.602
Travaux à façon divers	7712	16.994	18.033	18.904	18.520	18.207
Prestation temporaire de personnel	7713	252.472	302.809	291.515	277.333	238.022
Services divers rendus aux entreprises	7714	152.941	174.748	195.706	208.048	215.031
Ordres et syndicats professionnels	7715	20.347	20.619	21.085	22.870	21.064
Auxiliaires financiers et d'assurances	78	62.419	68.138	72.410	72.018	72.765
Auxiliaires financiers	7801	15.309	17.142	19.487	18.831	18.917
Auxiliaires d'assurances	7802	47.110	50.996	52.923	53.187	53.848
Promoteurs et sociétés immobilières	79	144.579	150.852	140.685	137.525	129.167
Promotion immobilière	7901	21.277	22.487	21.727	18.990	16.732
Promotion en infrastructure	7902	1.886	2.175	3.068	3.940	3.838
Supports juridiques de programme	7903	9.080	8.703	7.345	6.472	6.425
Administration d'immeubles	7904	55.521	56.938	43.818	46.906	46.371
Administration d'infrastructures	7905	7.089	5.759	5.720	5.434	5.405
Agences immobilières	7906	49.726	54.790	59.007	55.783	50.396
Location et crédit-bail mobiliers	80	44.051	47.260	48.099	49.013	48.307
Location de machines et équipements agricoles	8001	749	667	667	473	411
Location de matériel pour le bâtiment et les travaux publics	8002	8.699	9.562	11.042	11.725	11.105
Location de matériel de bureau	8003	5.965	5.573	2.876	2.225	2.217
Location de voitures particulières	8004	8.621	9.643	9.616	10.120	10.112
Location de wagons	8005	824	1.359	1.155	793	816
Location de biens de consommation	8006	9.463	10.090	11.463	12.235	12.455
Crédit-bail mobilier	8007	3.303	3.384	3.421	3.389	3.567
Location d'autres biens d'équipement	8008	6.427	6.982	7.859	8.053	7.624

(1) La ventilation partielle des groupes d'activités (2 chiffres) en postes à 4 chiffres est due au fait que, pour un certain nombre d'établissements, le code APE complet (à 4 chiffres) n'a pu être déterminé.

TABLEAU M.02-1B

Nombre de salariés des établissements de services rendus aux entreprises (1) (NAF)

Effectif au 31 décembre

Sources : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC et division Services (INSEE)

Secteurs d'activité	Numéros de la NAF	1990	1991	1992	1993	1994
Services aux entreprises		1.664.781	1.681.818	1.710.591	1.715.482	1.829.288
Postes et télécommunications	64	13.139	12.562	13.948	14.657	15.875
Activités de poste et de courrier	64.1	3.535	1.967	2.680	2.778	3.011
Poste nationale		34	39	41	42	45
Autres activités de courrier		3.501	1.928	2.639	2.736	2.966
Télécommunications	64.2	9.604	10.595	11.268	11.879	12.864
Télécommunications nationales		3.024	2.960	2.841	2.905	2.738
Autres activités de télécommunication		6.580	7.635	8.427	8.974	10.126
Conseils et assistance	72,74.1-4	781.925	789.903	826.165	839.748	855.909
Activités informatiques	72	144.766	146.220	151.347	147.881	151.366
Conseil en systèmes informatiques		32.837	33.903	34.763	33.639	38.576
Réalisation de logiciels		41.433	43.585	45.549	45.837	46.798
Traitement de données		45.527	44.829	43.403	43.232	44.157
Activités de banque de données		4.545	4.875	4.548	4.255	4.707
Entretien et réparation de machines de bureau et matériel informatique		20.424	19.028	23.084	20.918	17.128
Services professionnels	74.1A,C,G	270.284	276.098	276.483	280.776	283.727
Activités juridiques		99.958	101.228	100.937	100.314	101.044
Activités comptables		104.485	106.837	105.617	105.708	104.976
Conseil pour les affaires et la gestion		65.841	68.033	69.929	74.754	77.707
Administration d'entreprises	74.1J	31.619	36.831	87.182	105.029	104.657
Publicité et études de marché	74.4,74.1E	125.883	122.944	114.112	118.330	123.596
Études de marché et sondages		21.987	21.604	18.738	20.169	20.997
Gestion de supports de publicité		41.112	42.628	37.401	40.005	42.059
Agences, conseil en publicité		62.784	58.712	57.973	58.156	60.540
Architecture, ingénierie, contrôle	74.2,3	209.373	207.810	197.041	187.732	192.563
Activités d'architecture, métresseurs, géomètres		44.614	43.936	41.147	38.827	38.285
Activités d'architecture		31.087	30.299	28.010	26.180	25.956
Métresseurs, géomètres		13.527	13.637	13.137	12.647	12.329
Ingénierie et études techniques		141.122	138.764	129.981	124.290	129.547
Contrôle et analyse technique		23.637	25.110	25.913	24.615	24.731
Contrôle technique automobile		10.983	12.116	11.402	10.396	9.907
Analyse, essais et inspection technique		12.654	12.994	14.511	14.219	14.824
Services opérationnels	71,74.5-8,90	833.790	841.942	834.327	823.776	919.946
Location sans opérateur	71	47.674	48.902	50.411	49.502	50.509
Location de véhicules automobiles		9.616	10.120	10.813	10.537	10.974
Location d'autres matériels de transport		4.169	4.092	3.879	4.192	4.036
Location de machines et équipements, hors machines de bureau et matériel informatique		19.550	20.230	18.940	17.990	18.029
Location de machines de bureau et matériel informatique		2.876	2.225	2.218	2.040	2.184
Location de biens personnels et domestiques		11.463	12.235	14.561	14.743	15.286
Sélection et fourniture de personnel	74.5	304.416	292.747	258.246	241.130	316.727
Sélection et mise à disposition de personnel		12.901	15.414	20.588	21.882	26.825
Travail temporaire		291.515	277.333	237.658	219.248	289.902
Services logistiques	74.6-8	454.328	469.952	493.447	501.352	518.680
Enquêtes et sécurité		47.928	54.024	64.968	64.796	69.350
Activités de nettoyage		225.806	234.708	245.879	252.622	259.066
Activités photographiques		19.691	18.042	17.299	16.829	16.490
Studios et autres activités photographiques		7.008	6.639	6.903	7.368	7.293
Laboratoires de développement et de tirage		12.683	11.403	10.396	9.461	9.197
Services divers aux entreprises, hors activités photo		160.903	163.178	165.301	167.105	173.774
Services de conditionnement à façon		4.140	3.939	6.976	8.173	9.306
Secrétariat et traduction		18.665	18.203	16.708	16.408	17.237
Routage		12.543	12.116	14.956	14.588	14.467
Organisation de foires et de salons		4.693	4.764	5.379	5.726	6.467
Services annexes à la production		120.862	124.156	121.282	122.210	126.297
Assainissement	90	27.372	30.341	32.223	31.792	34.030
Enlèvement et traitement des ordures ménagères		20.062	22.498	24.062	23.474	25.202
Épuration des eaux usées, élimination et traitement des autres déchets		7.310	7.843	8.161	8.318	8.828

N.B. — Voir note en fin de tableau.

TABLEAU M.02-1B (suite et fin)

Nombre de salariés des établissements de services rendus aux entreprises (1) (NAF)

Effectif au 31 décembre

Sources : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC et division Services (INSEE)

Secteurs d'activité	Numéros de la NAF	1990	1991	1992	1993	1994
Recherche et développement	73	35.927	37.411	36.151	37.301	37.558
Activités immobilières		190.347	197.592	183.409	301.194	298.939
Location de biens immobiliers	70.2	46.498	58.039	55.184	104.850	102.091
Location de logements		30.457	37.870	39.654	82.285	81.169
Location immobilière hors logement		16.041	20.169	15.530	22.565	20.922
Activités immobilières hors location immobilière	70.1,3	143.849	139.553	128.225	196.344	196.848
Promotion immobilière de logements		21.727	18.990	16.100	14.689	13.938
Promotion immobilière hors logement		12.348	11.223	10.813	9.824	9.505
Marchands de biens immobiliers		3.422	3.125	3.118	4.031	4.555
Agences immobilières		55.585	52.658	45.300	43.558	45.046
Administration d'immeubles		50.767	53.557	52.894	124.242	123.804

(1) C.f la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l'ouvrage.

TABLEAU M.02-2A

Nombre d'établissements employeurs de services rendus aux entreprises (1)

Au 31 décembre

Source : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC)

Activité économique	Numéros de la NAP	1988	1989	1990	1991	1992
Récupération	56	2.605	2.771	2.742	2.647	2.508
Récupération de ferraille et vieux métaux non ferreux	5601	1.334	1.467	1.498	1.444	1.358
Récupération de produits divers	5602	1.271	1.304	1.244	1.203	1.150
Holdings	76	1.278	1.783	2.684	3.329	3.648
Holdings	7600	1.278	1.783	2.684	3.329	3.648
Activités d'études de conseil et d'assistance	77	99.568	108.473	116.628	119.391	120.186
Cabinets d'études techniques	7701	11.961	13.045	14.104	14.375	15.273
Cabinets d'études économiques et sociologiques	7702	1.877	2.092	2.213	2.257	2.225
Cabinets d'études informatiques et d'organisation	7703	8.743	10.354	12.072	12.635	12.695
Travaux à façon informatiques	7704	2.720	2.873	2.926	2.841	2.718
Cabinets d'architecte	7705	7.964	8.591	8.775	8.623	8.146
Cabinets de métreur et de géomètre	7706	2.552	2.591	2.568	2.554	2.484
Cabinets de conseils en information et documentation	7707	2.747	3.348	3.837	4.015	4.222
Cabinets juridiques et offices publics et ministériels	7708	17.610	17.951	18.182	18.447	18.518
Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière	7709	12.066	12.616	12.977	13.175	13.236
Créateurs et intermédiaires en publicité	7710	6.413	7.023	7.467	7.434	7.279
Régies publicitaires	7711	1.505	1.637	1.677	1.696	1.628
Travaux à façon divers	7712	2.418	2.836	3.110	3.252	3.204
Prestation temporaire de personnel	7713	3.617	4.072	4.723	5.467	5.071
Services divers rendus aux entreprises	7714	13.935	16.040	18.462	19.171	20.083
Ordres et syndicats professionnels	7715	3.437	3.404	3.535	3.449	3.404
Auxiliaires financiers et d'assurances	78	14.598	15.237	15.794	16.159	16.025
Auxiliaires financiers	7801	1.160	1.463	1.862	2.072	2.135
Auxiliaires d'assurances	7802	13.437	13.774	13.932	14.087	13.890
Promoteurs et sociétés immobilières	79	41.923	44.066	41.644	42.364	41.081
Promotion immobilière	7901	5.029	5.242	3.841	3.363	3.175
Promotion en infrastructure	7902	260	303	376	405	397
Supports juridiques de programme	7903	2.178	2.188	1.962	1.870	1.798
Administration d'immeubles	7904	20.359	20.842	18.737	20.034	20.097
Administration d'infrastructures	7905	1.042	912	896	809	814
Agences immobilières	7906	13.055	14.579	15.832	15.883	14.800
Location et crédit-bail mobiliers	80	4.265	4.748	4.981	5.333	5.327
Location de machines et équipements agricoles	8001	71	77	78	65	55
Location de matériel pour le bâtiment et les travaux publics	8002	930	1.078	1.223	1.367	1.329
Location de matériel de bureau	8003	140	144	121	120	128
Location de voitures particulières	8004	1.175	1.335	1.366	1.393	1.367
Location de wagons	8005	103	102	89	84	74
Location de biens de consommation	8006	914	981	1.027	1.191	1.252
Crédit-bail mobilier	8007	200	227	235	268	268
Location d'autres biens d'équipement	8008	732	804	842	845	854

(1) La ventilation partielle des groupes d'activités (2 chiffres) en poste à 4 chiffres est due au fait que, pour un certain nombre d'établissements, le code APE complet (à 4 chiffres) n'a pu être déterminé.

TABLEAU M.02-2B

Nombre d'établissements affiliés à l'UNEDIC (1) (NAF)

Effectif au 31 décembre

Sources : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) et division Services (INSEE)

Secteurs d'activité	Numéros de la NAF	1990	1991	1992	1993	1994
Services aux entreprises		134.543	138.643	145.133	148.368	151.686
Postes et télécommunications	64	636	649	746	800	842
Activités de poste et de courrier	64.1	189	188	266	285	316
Poste nationale		7	6	6	7	7
Autres activités de courrier		182	182	260	278	309
Télécommunications	64.2	447	461	480	515	526
Télécommunications nationales		143	138	114	113	106
Autres activités de télécommunication		304	323	366	402	420
Conseils et assistance	72,74.1-4	89.211	91.108	94.183	96.637	98.736
Activités informatiques	72	10.042	10.131	10.175	10.490	10.977
Conseil en systèmes informatiques		1.974	2.010	2.228	2.552	2.822
Réalisation de logiciels		3.401	3.488	3.611	3.656	3.832
Traitement de données		3.244	3.152	2.870	2.725	2.678
Activités de banque de données		629	653	623	589	629
Entretien et réparation de machines de bureau et matériel informatique		794	828	843	968	1.016
Services professionnels	74.1A,C,G	39.074	40.055	40.916	42.710	43.650
Activités juridiques		17.961	18.202	18.468	18.659	18.724
Activités comptables		12.977	13.175	13.271	13.579	13.696
Conseil pour les affaires et la gestion		8.136	8.678	9.177	10.472	11.230
Administration d'entreprises	74.1J	2.918	3.571	5.689	6.312	6.734
Publicité et études de marché	74.4,74.1E	11.586	11.627	11.467	11.328	11.255
Études de marché et sondages		2.366	2.420	2.217	2.145	2.035
Gestion de supports de publicité		2.300	2.310	2.156	2.207	2.286
Agences, conseil en publicité		6.920	6.897	7.094	6.976	6.934
Architecture, ingénierie, contrôle	74.2,3	25.591	25.724	25.936	25.797	26.120
Activités d'architecture, métreurs, géomètres		11.113	10.961	10.591	10.389	10.241
Activités d'architecture		8.545	8.407	8.108	7.928	7.822
Métreurs, géomètres		2.568	2.554	2.483	2.461	2.419
Ingénierie et études techniques		12.273	12.493	12.183	12.129	12.524
Contrôle et analyse technique		2.205	2.270	3.162	3.279	3.355
Contrôle technique automobile		1.387	1.441	2.274	2.316	2.307
Analyse, essais et inspection technique		818	829	888	963	1.048
Services opérationnels	71,74.5-8,90	43.437	45.536	48.818	49.478	50.641
Location sans opérateur	71	4.960	5.265	5.496	5.596	5.755
Location de véhicules automobiles		1.366	1.393	1.411	1.403	1.426
Location d'autres matériels de transport		307	287	300	355	362
Location de machines et équipements, hors machines de bureau et matériel informatique		2.139	2.274	2.291	2.267	2.266
Location de machines de bureau et matériel informatique		121	120	123	116	129
Location de biens personnels et domestiques		1.027	1.191	1.371	1.455	1.572
Sélection et fourniture de personnel	74.5	5.696	6.529	6.332	5.824	5.831
Sélection et mise à disposition de personnel		971	1.062	1.277	1.281	1.339
Travail temporaire		4.725	5.467	5.055	4.543	4.492
Services logistiques	74.6-8	31.668	32.568	35.708	36.730	37.642
Enquêtes et sécurité		1.849	1.858	1.956	2.170	2.297
Activités de nettoyage		6.872	7.123	7.436	7.871	8.121
Activités photographiques		3.761	3.588	3.564	3.578	3.583
Studios et autres activités photographiques		2.279	2.200	2.229	2.260	2.295
Laboratoires de développement et de tirage		1.482	1.388	1.335	1.318	1.288
Services divers aux entreprises, hors activités photo		19.186	19.999	22.752	23.111	23.641
Services de conditionnement à façon		309	312	421	462	533
Secrétariat et traduction		3.075	3.206	3.323	3.403	3.570
Routage		404	415	452	477	489
Organisation de foires et de salons		708	732	782	818	851
Services annexes à la production		14.690	15.334	17.774	17.951	18.198
Assainissement	90	1.113	1.174	1.282	1.328	1.413
Enlèvement et traitement des ordures ménagères		625	694	745	745	799
Épuration des eaux usées, élimination et traitement des autres déchets		488	480	537	583	614

N.B. — Voir note en fin de tableau.

TABLEAU M.02-3B

Nombre de créations d'entreprises de services aux entreprises dans le fichier SIRENE

Sources : INSEE 1978-1994 et Commission des Comptes des Entreprises

Secteur	Numéro de la NAF (1)	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE		25 107	25 435	41 587	43 423	20 175	40 400	46 140	42 830
Industrie et construction		96	190	230	212	212	197	202	248
Activités de pose et de montage		166	166	145	142	126	116	112	132
Reparations		27	27	27	27	27	27	27	27
Activités de montage de machines		101	101	101	101	101	101	101	101
Travaux de montage de machines		144	144	144	144	144	144	144	144
Travaux de montage de machines		144	144	144	144	144	144	144	144
Travaux de montage de machines		144	144	144	144	144	144	144	144

TABLEAU M.02-3A
Nombre de créations d'entreprises de services aux entreprises dans le fichier SIRENE (1)

Secteur	Numéro de la NAF (1)	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE		25 107	25 435	41 587	43 423	20 175	40 400	46 140	42 830
Industrie et construction		96	190	230	212	212	197	202	248
Activités de pose et de montage		166	166	145	142	126	116	112	132
Reparations		27	27	27	27	27	27	27	27
Activités de montage de machines		101	101	101	101	101	101	101	101
Travaux de montage de machines		144	144	144	144	144	144	144	144
Travaux de montage de machines		144	144	144	144	144	144	144	144
Travaux de montage de machines		144	144	144	144	144	144	144	144
Travaux de montage de machines		144	144	144	144	144	144	144	144

TABLEAU M.02-2B (suite et fin)

Nombre d'établissements affiliés à l'UNEDIC (1) (NAF)

Effectif au 31 décembre

Sources : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) et division Services (INSEE)

Secteurs d'activité	Numéros de la NAF	1990	1991	1992	1993	1994
Recherche et développement	73	1.259	1.350	1.386	1.453	1.467
Activités immobilières		49.873	56.730	57.526	118.530	119.168
Location de biens immobiliers	70.2	7.960	14.050	16.782	39.231	38.155
Location de logements		5.081	10.260	11.913	34.613	33.627
Location immobilière hors logement		2.879	3.790	4.869	4.618	4.528
Activités immobilières hors location immobilière	70.1,3	41.913	42.680	40.744	79.299	81.013
Promotion immobilière de logements		3.841	3.363	2.897	2.669	2.550
Promotion immobilière hors logement		2.379	2.320	2.005	1.905	1.849
Marchands de biens immobiliers		986	1.019	1.054	1.329	1.523
Agences immobilières		14.846	14.864	13.635	13.082	13.191
Administration d'immeubles		19.861	21.114	21.153	60.314	61.900

(1) C.f la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l'ouvrage.

TABLEAU M.02-3A

Nombre de créations d'entreprises de services rendus aux entreprises dans le fichier SIRENE (1)

Source : INSEE (SIRENE)

Activité économique	Numéro de NAP	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Récupération	56	386	396	475	364	279	275
Récupération de ferraille et vieux métaux non ferreux	5601	223	233	316	212	140	149
Récupération de produits divers	5602	163	163	159	152	139	126
Holdings	76	963	1.647	2.340	3.150	3.064	2758
Holdings	7600	963	1.647	2.340	3.150	3.064	2758
Activités d'études de conseil et d'assistance	77	28.639	30.151	31.979	33.903	29.985	29.692
Cabinets d'études techniques	7701	3.508	3.561	3.810	4.152	3.772	4144
Cabinets d'études économiques et sociologiques	7702	819	842	933	1.026	920	647
Cabinets d'études informatiques et d'organisation	7703	3.746	4.148	5.183	5.456	5.084	4796
Travaux à façon informatiques	7704	752	706	756	671	647	499
Cabinets d'architecte	7705	2.422	2.483	2.227	2.096	1.607	1395
Cabinets de métreur et de géomètre	7706	284	284	262	213	183	201
Cabinets de conseils en information et documentation	7707	1.664	1.966	2.385	2.362	2.263	3002
Cabinets juridiques et offices publics et ministériels	7708	1.983	2.007	2.083	3.069	1.971	2224
Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière	7709	1.251	1.350	1.369	1.428	1.201	1102
Créateurs et intermédiaires en publicité	7710	2.916	3.052	2.483	2.550	2.336	2193
Régies publicitaires	7711	773	755	955	949	861	706
Travaux à façon divers	7712	2.206	2.385	2.637	2.572	2.206	1927
Prestation temporaire de personnel	7713	154	141	169	152	138	123
Services divers rendus aux entreprises	7714	6.155	6.463	6.718	7.202	6.796	6725
Ordres et syndicats professionnels	7715	6	8	9	5	—	8
Auxiliaires financiers et d'assurances	78	2.431	3.063	3.702	4.387	4.629	4.473
Auxiliaires financiers	7801	561	955	1.833	2.340	2.576	2.476
Auxiliaires d'assurances	7802	1.870	2.108	1.869	2.047	2.053	1.997
Promoteurs et sociétés immobilières	79	14.534	15.888	18.400	19.629	14.185	9.292
Promotion immobilière	7901	1.022	1.027	1.390	1.552	1.194	810
Promotion en infrastructure	7902	153	214	205	211	222	219
Supports juridiques de programme	7903	6.231	6.545	6.529	6.383	4.492	2.540
Administration d'immeubles	7904	1.818	1.630	2.165	1.928	1.063	766
Administration d'infrastructures	7905	130	99	75	80	65	57
Agences immobilières	7906	5.180	6.373	8.036	9.475	7.149	4.900
Location et crédit-bail mobiliers	80	2.268	2.222	2.152	2.131	2.005	1.938
Location de machines et équipements agricoles	8001	434	356	266	346	289	279
Location de matériel pour le bâtiment et les travaux publics	8002	180	225	265	238	223	171
Location de matériel de bureau	8003	19	26	20	22	9	23
Location de voiture particulière	8004	549	551	396	328	311	261
Location de wagons	8005	22	19	9	10	16	60
Location de biens de consommation	8006	649	614	620	703	789	735
Crédit-bail mobilier	8007	11	20	29	21	17	10
Location d'autres biens d'équipement	8008	404	411	547	463	351	399

(1) Création et non-« reprise ».

TABLEAU M.02-3B

Nombre de créations d’entreprises de services aux entreprises dans le fichier SIRENE

Source : INSEE (SIRENE et Commission des Comptes des Services)

Secteur	Numéro de la NAF (1)	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
SERVICES AUX ENTREPRISES		35.791	38.439	41.447	42.882	38.875	40.569	40.102	42.932
Postes et télécommunications	64	159	203	220	219	203	197	338	466
Activités de poste et de courrier	64.1	105	123	145	142	128	126	229	301
Poste nationale	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres activités de courrier		105	123	145	142	128	126	229	301
Télécommunications	64.2	54	80	75	77	75	71	109	165
Télécommunications nationales	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres activités de télécommunication		54	80	75	77	75	71	109	165
Conseils et assistance	72, 74.1-4	21.821	23.802	26.573	27.748	25.261	26.375	27.193	29.067
Activités informatiques	72	2.547	2.762	3.309	3.358	3.150	3.243	3.768	4.133
Conseil en systèmes informatiques (2)		...	...	...	...	...	...	1.727	1.845
Réalisation de logiciels (2)		...	...	...	...	...	...	1.012	1.233
Traitement de données (2)		...	...	...	...	...	...	430	450
Activités de banque de données (2)		...	...	...	...	...	...	268	256
Entreprise et réparation de machines de bureau et matériel informatique (2)		...	...	...	...	...	...	331	349
Services professionnels	74.1A, C, G	8.390	8.982	10.190	10.576	9.839	10.910	11.258	12.036
Activités juridiques		2.262	2.223	2.447	2.609	2.357	2.880	2.707	3.033
Activités comptables		1.292	1.403	1.449	1.483	1.308	1.272	1.248	1.161
Conseil pour les affaires et la gestion		4.836	5.356	6.294	6.484	6.174	6.758	7.303	7.842
Administration d’entreprises	74.1J	880	1.479	2.150	2.892	2.701	2.529	2.629	2.899
Publicité et études de marché	74.4, 74.1E	4.622	4.906	5.112	5.042	4.471	4.116	3.984	4.090
Etudes de marché		595	664	788	863	751	555	555	505
Gestion de supports de publicité		1.035	1.032	1.296	1.343	1.191	1.080	1.122	1.159
Agences, conseil en publicité		2.992	3.210	3.028	2.836	2.529	2.481	2.307	2.426
Architecture, ingénierie, contrôle	74.2, 3	5.382	5.673	5.812	5.880	5.100	5.577	5.554	5.909
Activités d’architecture, métreurs, géomètres		2.816	2.959	2.809	2.509	2.152	2.002	1.964	2.277
Activités d’architecture		2.500	2.624	2.484	2.227	1.904	1.714	1.713	1.998
Métreurs, géomètres		316	335	325	282	248	288	251	279
Ingénierie et études techniques (2)		...	...	...	...	...	...	3.201	3.381
Contrôle et analyse technique (2)		...	...	...	...	...	...	389	251
Contrôle technique automobile (2)		...	...	...	...	...	...	163	116
Analyse, essais, et inspection technique (2)		...	...	...	...	...	...	226	135
Services opérationnels	71, 74.5-8, 90	13.696	14.297	14.512	14.761	13.273	13.847	12.301	13.119
Location sans opérateur	71	2.612	2.522	2.340	2.280	2.119	2.311	2.203	2.226
Location de véhicules automobiles		600	595	398	341	264	259	231	223
Location d’autres matériels de transport (2)		...	...	...	...	...	...	277	269
Location de machines et équipements, hors machines de bureau et mat.informatique (2)		...	...	...	...	...	...	640	668
Location de machines de bureau et matériel informatique		19	29	20	20	12	26	32	51
Location de biens personnels et domestiques		854	814	809	857	903	1.000	1.023	1.015
Sélection et fourniture de personnel	74.5	357	362	427	432	383	381	282	250
Sélection et mise à disposition de personnel		196	215	251	266	246	246	210	165
Travail temporaire		161	147	176	166	137	135	72	85
Services logistiques	74.6-8	10.596	11.283	11.634	11.913	10.668	10.977	9.679	10.502
Enquêtes et sécurité (2)		...	...	...	...	...	...	1.134	1.147
Activités de nettoyage		1.739	1.912	1.952	1.978	1.859	2.056	2.126	2.217
Activités photographiques		1.169	1.183	1.126	1.124	922	940	1.071	1.130
Studios et autres activités photographiques		941	944	892	881	744	774	929	997
Laboratoires de développement et de tirage		228	239	234	243	178	166	142	133
Services divers aux entreprises, hors activités photographiques (2)		...	...	...	...	...	...	5.348	6.008
Services de conditionnement à façon (2)		...	...	...	...	...	...	171	152
Secrétariat et traduction (2)		...	...	...	...	...	...	2.151	2.660
Routage (2)		...	...	...	...	...	...	135	127
Organisation de foires et salons (2)		...	...	...	...	...	...	309	343
Services annexes à la production (2)		...	...	...	...	...	...	2.582	2.726
Assainissement	90	131	130	111	136	103	178	137	141
Enlèvement et traitement des ordures ménagères		79	77	61	64	53	97	49	39
Épuration des eaux usées, élimination et traitement des autres déchets		52	53	50	72	50	81	88	102
Recherche et développement	73	115	137	142	154	138	150	270	280

NB. Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU M.02-3B (suite et fin)

Nombre de créations d'entreprises de services aux entreprises dans le fichier SIRENE

Source : INSEE (SIRENE et Commission des Comptes des Services)

Secteur	Numéro de la NAF (1)	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
ACTIVITES IMMOBILIÈRES	70.1 à 70.3	6.990	8.428	10.617	12.619	9.466	7.346	7.052	7.786
Location de biens immobiliers	70.2	...	...	...	...	...	...	...	...
Location de logements		...	...	...	...	...	...	...	...
Location immobilière hors logement		...	...	...	...	...	...	...	...
Activités immobilières hors location immobilière	70.1, 3	6.990	8.428	10.617	12.619	9.466	7.346	7.052	7.786
Promotion immobilière de logements	702	702	764	970	1.136	863	680	467	466
Promotion immobilière hors logement		318	397	421	539	454	441	355	379
Marchands de biens immobiliers (2)		...	...	...	...	...	...	2.141	2.112
Agences immobilières (2)		...	...	...	...	...	...	3.660	4.396
Administration d'immeubles		365	332	353	354	265	279	429	433

(1) Cf. la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l'ouvrage.
(2) Détail non disponible avant 1993.

TABLEAU M.02-4A

Indicateurs des entreprises de service aux entreprises

Année 1992

Source : INSEE (EAE services)

Unité : Million de francs

Activité économique	Numéros de la NAP	Nombre d'entreprises	Effectif salarié au 31-12		Effectif non salarié au 31-12	Salaires bruts	Investissements (1)	CA hors taxes (2)	Valeur ajoutée hors taxes
			Total	dont à temps partiel					
Activités de récupération	56	4.194	18.254	1.173	4.092	2.084	746	20.091	4.704
Activités d'études, de conseil et d'assistance	77	192.839	1.243.482	314.068	218.554	177.905	19.983	694.513	348.835
Cabinets d'études techniques	7701	23.085	143.460	9.906	21.877	26.136	5.050	111.879	47.575
Cabinets d'études économiques et sociologiques	7702	4.108	24.635	12.295	3.820	2.754	423	11.547	5.351
Cabinets d'études informatiques et d'organisation	7703	26.730	139.564	8.878	23.557	29.724	2.524	99.442	53.330
Travaux à façon informatiques	7704	4.630	45.744	2.895	4.226	8.021	1.741	33.032	15.913
Cabinets d'architecte	7705	21.481	25.954	5.300	23.217	3.643	468	21.694	12.325
Cabinets de métreur et géomètre	7706	4.499	13.181	1.946	4.916	1.468	171	5.478	3.896
Cabinets de conseils en information et documentation	7707	7.104	19.941	3.494	6.725	3.337	547	19.448	7.314
Cabinets juridiques et offices publics et ministériels	7708	24.127	100.439	19.222	31.980	13.228	1.181	57.338	40.621
Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière	7709	14.162	110.996	13.279	11.811	18.574	1.138	47.384	34.734
Créateurs et intermédiaires en publicité	7710	13.159	84.400	36.161	12.830	10.321	1.006	86.108	19.569
Régies publicitaires	7711	2.225	19.740	2.453	2.128	3.217	693	39.085	7.930
Travaux à façon divers	7712	11.333	18.198	2.293	11.927	2.391	393	10.234	5.588
Prestation temporaire de personnel	7713	827	251.954	139.371	552	26.911	215	46.004	42.092
Services divers rendus aux entreprises	7714	35.369	245.276	56.575	58.988	28.180	4.434	105.842	52.596
Auxilières d'assurances	78	21.453	45.026	8.752	23.728	6.021	706	26.442	16.788
Promoteurs et sociétés immobilières (3)	79	47.771	97.019	12.012	47.229	15.772	18.563	147.744	41.412
Location de biens domestiques et industriels	80	13.288	51.753	3.296	8.804	6.529	36.994	65.268	39.488

(1) Y compris apports.
(2) Chiffre d'affaires net et production immobilisée.
(3) Sauf 7903, supports juridiques de programme.

TABLEAU M.02-4B

Indicateurs des entreprises de services aux entreprises (1) (NAF)

Année 1993

Source : INSEE (EAE services)

Unité : Million de francs

Secteurs d'activité	Numéros de la NAF	Nombre d'entreprises	Effectif salarié au 31-12		Effectif non salarié au 31-12	Salaires bruts	Investissements (1)	CA hors taxes	Valeur ajoutée hors taxes
			Total	dont à temps partiel					
Services aux entreprises		225.045	1.594.944	461.802	219.708	210.344	74.988	853.329	444.424
Télécommunications privées		297	10.454	666	207	2.129	2.699	15.486	7.117
Conseils et assistance		155.823	782.595	144.227	153.689	131.101	23.340	559.906	269.216
Activités informatiques	72	21.154	167.387	9.359	18.356	32.680	3.435	114.742	59.877
Conseil en systèmes informatiques		8.231	49.356	2.704	7.288	10.031	731	33.035	17.748
Réalisation de logiciels		6.070	50.413	2.461	5.036	10.293	701	32.869	18.078
Traitement de données		4.971	55.139	3.439	4.282	10.265	1.770	39.793	19.999
Activités de banque de données		811	2.015	343	765	301	50	1.656	733
Entretien et réparation de machines de bureau et matériel informatique		1.071	10.464	412	985	1.790	182	7.388	3.319
Services professionnels	74.1A,C,G	58.446	253.633	41.720	64.054	40.535	2.912	140.847	94.899
Activités juridiques		24.445	98.185	18.714	33.720	13.181	903	58.120	41.285
Activités comptables		14.921	110.115	15.822	12.188	18.367	1.039	48.965	35.237
Conseil pour les affaires et la gestion		19.080	45.333	7.184	18.146	8.987	970	33.763	18.377
Administration d'entreprises	74.1J	11.642	46.440	3.296	5.531	12.209	10.798	65.638	21.437
Publicité et études de marché	74.4,74.1E	16.906	139.322	70.326	16.321	15.210	1.605	103.828	30.064
Études de marché et sondages		3.177	22.850	13.522	2.860	2.340	226	9.340	4.498
Gestion de supports de publicité		3.298	45.847	24.638	3.138	4.331	689	44.305	9.270
Agences, conseil en publicité		10.431	70.625	32.166	10.323	8.539	690	50.183	16.296
Architecture, ingénierie, contrôle	74.2,3	47.675	175.813	19.526	49.427	30.468	4.591	134.851	62.940
Activités d'architecture, métresseurs, géomètres		26.207	38.407	8.629	28.936	5.014	556	26.943	16.026
Activités d'architecture		21.972	25.870	6.764	24.284	3.516	399	21.664	12.206
Métresseurs, géomètres		4.235	12.537	1.865	4.652	1.498	157	5.279	3.821
Ingénierie et études techniques		18.352	112.316	8.720	17.415	21.672	3.212	95.801	40.182
Contrôle et analyse technique		3.116	25.090	2.177	3.076	3.782	823	12.107	6.732
Contrôle technique automobile		2.178	7.644	864	2.244	960	368	3.092	1.741
Analyse, essais et inspection technique		938	17.446	1.313	832	2.822	456	9.015	4.991
Services opérationnels		68.925	801.895	316.909	65.812	77.115	48.948	277.937	168.091
Location sans opérateur	71	12.276	47.851	3.343	8.537	6.035	37.736	66.038	41.708
Location de véhicules automobiles		1.147	9.823	767	1.015	1.268	17.798	16.389	10.614
Location d'autres matériels de transport		1.013	1.880	145	898	316	3.429	8.794	5.575
Location de machines et équipements, hors machines de bureau et matériel informatique		6.602	16.344	1.098	2.994	2.241	5.966	19.171	10.721
Location de machines de bureau et matériel informatique		193	1.392	33	134	255	8.477	12.489	9.282
Location de biens personnels et domestiques		3.321	18.412	1.300	3.496	1.955	2.066	9.195	5.515
Sélection et fourniture de personnel	74.5	2.430	234.632	124.622	1.953	26.036	208	44.799	40.561
Sélection et mise à disposition de personnel		1.619	24.254	8.350	1.468	2.863	81	6.256	4.666
Travail temporaire		811	210.378	116.272	485	23.173	126	38.543	35.895
Services logistiques	74.6-8	53.094	484.654	186.994	54.457	40.906	9.101	147.013	75.721
Enquêtes et sécurité		2.949	77.377	10.916	2.864	6.623	362	14.691	10.828
Activités de nettoyage		10.160	253.583	144.406	10.359	14.117	814	31.554	24.388
Activités photographiques		7.669	19.104	3.597	8.247	2.149	590	12.490	4.995
Studios et autres activités photographiques		3.739	5.251	1.595	3.994	515	166	3.224	1.454
Laboratoires de développement et de tirage		3.930	13.853	2.002	4.253	1.635	424	9.266	3.541
Services divers aux entreprises, hors activités photo		32.316	134.590	28.075	32.987	18.016	7.335	88.278	35.511
Services de conditionnement à façon		704	10.169	1.066	633	1.015	290	7.619	2.180
Secrétariat et traduction		10.971	13.037	1.929	11.088	1.578	313	7.772	4.186
Routage		729	15.981	3.452	710	2.282	292	8.475	3.126
Organisation de foires et de salons		1.272	5.915	931	1.052	1.012	129	8.234	2.331
Services annexes à la production		18.640	89.488	20.697	19.504	12.129	6.312	56.177	23.688
Assainissement	90	1.125	34.758	1.950	865	4.138	1.903	20.087	10.101
Enlèvement et traitement des ordures ménagères		529	25.609	1.592	364	2.961	1.473	14.598	7.125
Épuration des eaux usées, élimination et traitement des autres déchets		596	9.149	358	501	1.177	430	5.490	2.976

(1) C.f la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l'ouvrage.

TABLEAU M.02-5

Investissements des secteurs du crédit-bail

Hors Sofergies et hors Sociétés agréées pour le financement des télécommunications.

Source : INSEE (enquête annuelle crédit-bail) Unité : Million de francs

	1985	1986	1988	1991	1992
Crédit-bail mobilier :					
Investissements destinés au crédit-bail (1)	24.325	32.917	55.500	61.430	49.600
Crédit-bail immobilier :					
Investissements destinés au crédit-bail (1)	9.324	9.906	16.053	31.055	29.265

(1) Hors taxes déductibles.

TABLEAU M.02-6

Crédit-bail mobilier et immobilier en structure de secteurs clients

Hors Sofergies et hors Sociétés agréées pour le financement des télécommunications.

Source : INSEE (enquête annuelle crédit-bail) Unité : Million de francs

Secteurs clients (1)	N° du secteur	1985	1986	1988	1991	1992
Crédit-bail mobilier						
Agriculture, sylviculture, pêche	U 01	1.265	1.405	3.386	1.842	1.260
Industries agricoles et alimentaires	U 02	843	1.192	2.276	2.088	1.791
Énergie	U 03	238	159	222	123	184
Industrie des biens intermédiaires	U 04	2.055	3.376	6.105	6.693	7.028
Industrie des biens d'équipement	U 05	2.110	3.177	5.051	6.386	4.271
Industrie des biens de consommation courante	U 06	2.190	3.397	6.161	6.201	2.758
Industrie de mise en oeuvre du bâtiment et du génie civil et agricole	U 07	1.483	2.144	4.052	4.728	3.095
Commerces	U 08	3.792	4.896	6.216	6.938	5.352
Transports et télécommunications	U 09	2.769	4.089	8.158	9.517	8.710
Services marchands	U 10	5.357	7.028	10.600	13.599	11.616
Location et crédit-bail immobiliers	U 11	27	44	55	123	174
Assurances	U 12	303	230	277	184	104
Organismes financiers	U 13	1.377	1.235	1.721	1.412	1.781
Services non marchands	U 14	515	545	1.220	1.596	1.478
Total		24.324	32.917	55.500	61.430	49.600
Crédit-bail immobilier						
Agriculture, sylviculture, pêche	U 01	4	78	16	93	64
Industries agricoles et alimentaires	U 02	184	168	602	1.216	1.421
Énergie	U 03	89	64	33	374	18
Industrie des biens intermédiaires	U 04	283	494	736	2.868	1.979
Industrie des biens d'équipement	U 05	3.275	1.215	1.187	2.712	2.092
Industrie des biens de consommation courante	U 06	364	587	1.706	2.182	2.239
Industrie de mise en oeuvre du bâtiment et du génie civil et agricole	U 07	85	123	385	1.029	543
Commerces	U 08	3.003	3.303	3.880	5.830	4.962
Transports et télécommunications	U 09	177	264	937	2.619	2.141
Services marchands	U 10	1.195	2.574	4.749	7.326	8.564
Location et crédit-bail immobiliers	U 11	114	384	1.689	3.273	3.206
Assurances	U 12	69	300	67	218	494
Organismes financiers	U 13	462	454	602	499	2.495
Services non marchands	U 14	74	55	134	936	281
Total		9.378	10.063	16.723	31.175	30.500

(1) La nomenclature utilisée est celle du « Système élargi de comptabilité nationale » (en 14 postes).

TABLEAU M.02-7

Crédit-bail mobilier en structure de nature d'investissement (1)

Hors Sofergies et hors Sociétés agréées pour le financement des télécommunications.

Source : INSEE (enquête annuelle crédit-bail)

Unité : Million de francs

	1985	1986	1988	1991	1992
Produits du travail des métaux	60	251	444	553	347
Machines agricoles	956	1.052	1.721	1.154	952
Machines outils	1.396	2.409	4.163	4.654	4.072
Equipement industriel	2.633	5.252	7.604	11.181	8.368
Matériel de manutention, matériel pour les mines, la sidérurgie, le génie civil	1.461	2.555	5.661	6.447	4.910
Matériel de traitement de l'information	7.498	7.447	10.376	11.690	9.300
Machines de bureau	1.445	1.267	943	1.075	1.334
Matériel électrique	262	289	389	989	432
Matériel électronique	1.363	2.560	4.274	2.063	1.865
Véhicules automobiles de moins de 2 tonnes de charge utile	1.883	2.494	2.997	3.880	3.918
Véhicules automobiles de 2 tonnes et plus de charge utile	4.021	5.762	12.099	11.457	9.444
Matériel ferroviaire roulant	29	30	111	184	69
Produits de la construction navale	19	38	222	614	342
Produits de la construction aéronautique	264	182	1.110	1.418	635
Instruments et matériels de précision	642	1.148	1.110	2.002	1.905
Meubles	392	181	333	295	337
Autres	—	—	1.943	1.774	1.369
Total	24.324	32.917	55.500	61.430	49.600

(1) Hors taxes déductibles.

TABLEAU M.02-8

Crédit-bail immobilier en structure de nature d'investissement (1)

Hors Sofergies et hors Sociétés agréées pour le financement des télécommunications.

Source : INSEE (Enquête annuelle crédit-bail)

Unité : Million de francs

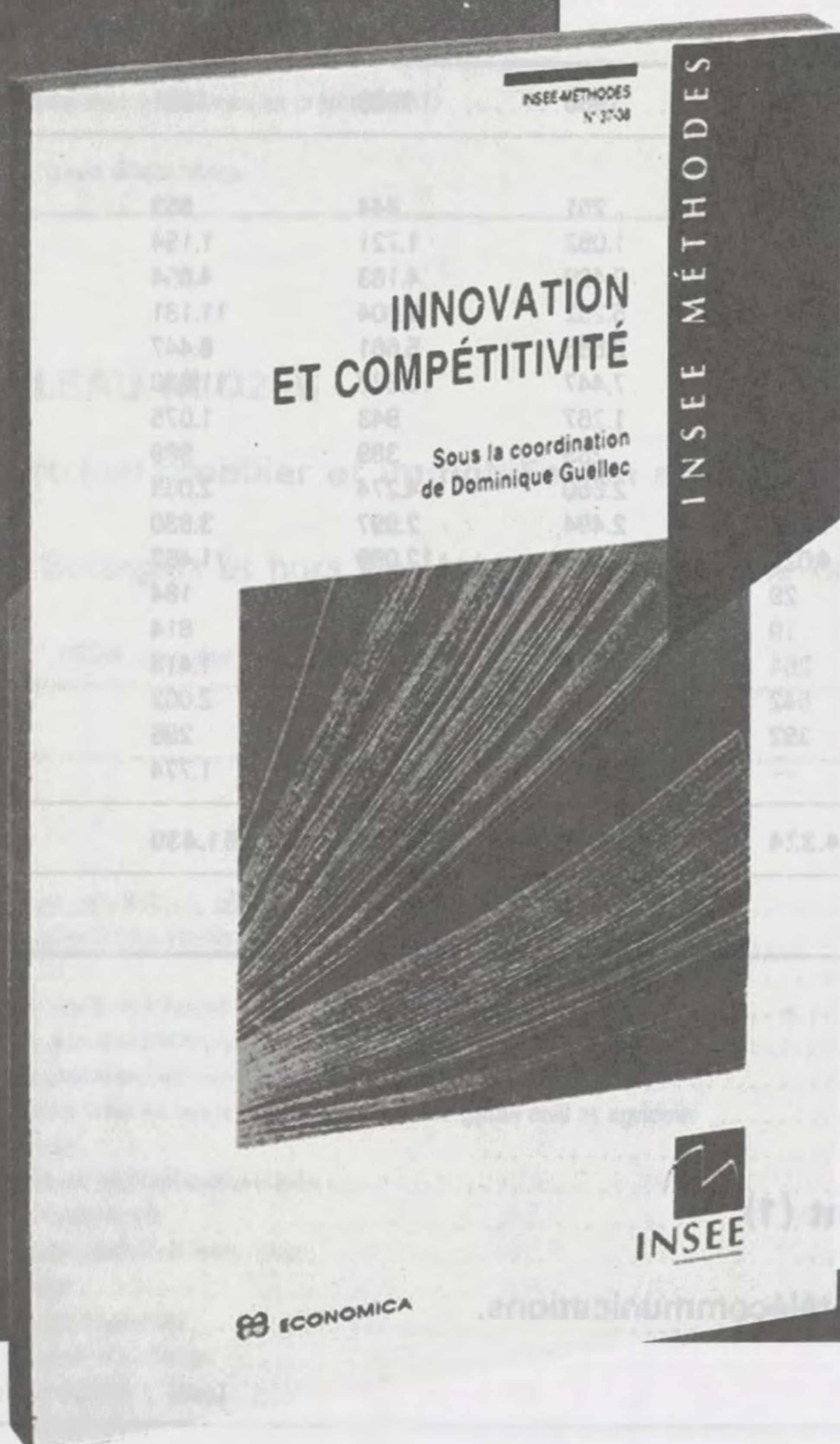
	1985	1986	1988	1991	1992
Achats de terrains, construction et génie civil	4.704	7.213	11.821	23.567	19.552
Magasins et commerces	1.996	2.428	3.027	4.801	4.856
Usines et entrepôts	1.354	2.105	3.362	9.010	7.698
Bureaux	806	1.432	3.048	5.175	4.545
Cliniques et hôpitaux	28	97	558	1.216	650
Autres	520	1.151	1.826	3.365	1.803
Achats de bâtiments existants	4.673	2.850	4.902	7.608	10.949
Magasins et commerces	1.210	904	858	1.559	1.897
Usines et entrepôts	2.202	706	1.323	2.245	3.245
Bureaux	1.011	797	2.216	1.871	4.188
Cliniques et hôpitaux	12	3	134	218	253
Autres	238	440	371	1.715	1.366
Total	9.377	10.063	16.723	31.175	30.500
dont : Investissements vers le secteur privé réalisés par les sociétés agréées pour le financement des télécommunications	53	157	670	120	e 1.235

(1) Hors taxes déductibles.

Un outil d'analyse économique

INNOVATION ET COMPÉTITIVITÉ

L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : SON IMPACT AUJOURD'HUI.
SES EFFETS SUR LA CROISSANCE, LE COMMERCE INTERNATIONAL
ET LES COMPORTEMENTS DES ENTREPRISES.



Un livre capital pour tous ceux qui souhaitent approfondir les notions d'innovation et de compétitivité

- L'innovation technologique, source majeure de la croissance économique, argument décisif dans la concurrence entre les firmes et entre les nations, permet également l'augmentation de la productivité et de la qualité des biens.
- Les études rassemblées dans ce livre visent à mesurer le progrès technique et l'estimation statistique de ses effets sur l'économie, et proposent également des pistes de recherches nouvelles, aussi bien macro que micro-économiques.

Les thèmes abordés couvrent notamment :

- La théorie économique de l'innovation.
- La mesure du progrès technique et ses effets sur la croissance et la compétitivité des nations.
- Les comportements des entreprises en matière de recherche-développement.

246 pages, format 16 x 24, 144 FF

* 10 FF par envoi pour la France,
20 FF par ouvrage, pour l'étranger



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES



BON DE COMMANDE A RETOURNER A

▼ INSEE-CNGP - BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX

- ☐ Je commande ouvrage(s) "INNOVATION ET COMPÉTITIVITÉ" au prix unitaire de 144 FF + frais d'envoi *
- ☐ Ci-joint mon règlement par chèque d'un montant de : FF, à l'ordre de l'INSEE

Date :

Signature :

JUILLET 1994

SERIE INSEE MÉTHODES

Services marchands à destination des ménages

1. Présentation.
2. Méthodologie.
3. Définitions.
4. Sources de documentation.
5. Tableaux.

Liste des tableaux :

1. Nombre de salariés des établissements de services à destination des ménages.
2. Nombre d'établissements employeurs de services à destination des ménages.
3. Nombre de créations d'entreprises de services à destination des ménages dans le fichier SIRENE.
4. Indicateurs des entreprises de services à destination des ménages.

Ce chapitre a été réalisé avec la collaboration de la division « Services » de l'INSEE.

1. PRÉSENTATION

En 1994, les activités de services aux particuliers se sont légèrement redressées. Les plus dynamiques ont été les agences de voyage et les agences de presse : leur production a augmenté respectivement de 3,6 % et 3,5 %. Les jeux de hasard (+ 1 %) ont, comme en 1993, stagné après des taux de croissance de 6 % en 1991 et de 12,3 % en 1992. Les activités audiovisuelles ont progressé de 1,5 %, mais ce résultat est inférieur à celui de l'année 1993 (+ 1,9 %). Sans compenser la forte baisse de 1993 (— 2,5 %), les hôtels-café-restaurants ont enregistré une légère croissance (+ 1 %) et l'activité de cantines et traiteurs (+ 1 %) a progressé sensiblement après deux années de quasi-stagnation.

2. MÉTHODOLOGIE

Les données des tableaux de ce chapitre sont tirées d'une part de l'enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services, d'autre part de l'enquête annuelle d'entreprise dans le commerce.

L'enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services selon la NAP et la NAF

- Nomenclatures d'Activités et de Produits (NAP).

Les secteurs des services étudiés jusqu'en 1992 correspondent aux postes T 29 « Réparation et commerce de l'automobile », T 30 « Hôtels, cafés, restaurants » et à une partie du poste T 34 « Services marchands rendus principalement aux particuliers » du regroupement, au « niveau 40 » de la nomenclature d'activités et de produits (NAP), utilisé par la Comptabilité nationale (voir détail des nomenclatures dans les pages chamois de cet annuaire).

- Nomenclature d'Activités Française (NAF) [cf. chap. M.02, point 2].

Parmi les 533.500 entreprises du champ de l'enquête annuelle d'entreprise dans les services en 1993, près de la moitié relèvent des services aux particuliers.

L'enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans le commerce selon la NAP et la NAF (partie)

- Nomenclatures d'Activités et de Produits (NAP).

Jusqu'en 1992 la réparation et le commerce de l'automobile (poste T 29) ont été traités dans l'enquête annuelle d'entreprise dans les services avec la nomenclature d'activités et de produits. Les secteurs des services marchands de santé et d'action sociale qui appartiennent au poste T 34 ne sont pas interrogés par l'enquête annuelle d'entreprise dans les services.

- Nomenclature d'Activités Française (NAF).

À compter de 1993, la réparation et le commerce de l'automobile (NAF 50) sont traités dans l'enquête annuelle d'entreprise dans le commerce.

3. DÉFINITIONS

Agences de voyages (NAF 63)

Elles comprennent la vente de voyages organisés et les services des offices de tourisme (NAF 63.3Z).

Hôtels, cafés, restaurants (NAP classe 67)

Il s'agit en fait d'un ensemble assez hétérogène, constitué par :

- les activités de restauration, hébergement, prestations bars et cafés; y sont inclus tout autant le « café-charbon » que la grande chaîne d'hôtels;
- les cantines et les traiteurs. Les cantines regroupent les établissements de restauration de collectivités (établissements publics, scolaires, universitaires, restaurants d'entreprises). L'effectif employé dans la branche ou les établissements est donc très important, alors qu'il n'en va pas de même dans le « secteur d'entreprise ». Les établissements de traiteurs préparent et livrent des repas ou des plats cuisinés chez des particuliers et surtout à des restaurants de collectivités;
- les autres formes d'hébergement regroupant les wagons-lits et wagons-restaurants, les foyers d'étudiants et de jeunes travailleurs, les installations d'hébergement à équipements légers (camping) et développés (village de vacances).

Hôtels et restaurants (NAF 55)

Ils comprennent :

- les hôtels de tourisme;
- les autres moyens d'hébergement de courte durée (exploitation de terrains de camping, résidences de vacances, etc.);
- les restaurants;
- les cafés;
- les cantines d'entreprises et les restaurations sous contrat;
- les traiteurs.

Réparation et commerce de l'automobile (NAP classe 65)

Ce secteur rassemble des activités commerciales et des prestations de services. Le commerce comprend la vente au détail d'accessoires et d'équipements automobiles, de carburants et de lubrifiants et de véhicules automobiles. Les prestations de services consistent en l'entretien et la réparation des véhicules. Le commerce et la réparation de cycles et motocycles et de matériels agricoles ne sont pas inclus dans ce secteur.

Réparations diverses (NAP classe 66)

La plupart des activités de réparation ne sont pas incluses dans ce secteur car, d'une manière générale, toutes les réparations de biens d'équipement sont classées avec les activités de fabrication; il en est de même pour les réparations liées au bâtiment et à l'habitation,

qui sont classées avec le « bâtiment et génie civil et agricole » (NAF 55). En outre, certaines réparations (par exemple, on l'a vu, automobiles) sont classées avec l'activité commerciale correspondante.

Finalement, les réparations diverses comprennent les réparations de chaussures, d'appareils électro-ménagers, de montres, d'horloges, de bijouteries et de biens de consommation, de jouets, ...

Services récréatifs, culturels et sportifs (NAF classe 86) (1)

Outre la radiodiffusion et la télévision et les activités cinématographiques (production, distribution, gestion de salles), sont incluses ici la gestion de salles de spectacle (théâtre, cirque, ...), l'interprétation artistique et la gestion d'équipements sportifs.

Activités culturelles, récréatives et sportives (NAF 92)

Elles comprennent :

- les activités de l'audiovisuel : activités cinématographiques et vidéo (NAF 92.1), activités de radio et télévision (NAF 92.2);
- les activités culturelles, récréatives et sportives hors audiovisuel : activités de spectacles (NAF 92.3), parcs d'attraction (NAF 92.3 F), agences de presse (NAF 92.4), bals et discothèques (NAF 92.3 H), autres activités culturelles (NAF 92.5), activités sportives (NAF 92.6) et activités récréatives (jeux de hasard et jeux d'argent, etc.) [NAF 92.7].

Services divers marchands (NAF classe 87)

Ils comprennent :

- les établissements de blanchisserie, teinturerie de gros ou de détail;
- les salons de coiffure et d'esthétique corporelle;
- les établissements de services funéraires, de services personnels divers;
- enfin, les services de nettoyage et d'assainissement, qui constituent davantage des services rendus aux entreprises (nettoyage d'usines, de bureaux, ...) ou à la collectivité (enlèvement et destruction des ordures), que des services rendus aux ménages.

Services personnels et domestiques (NAF 93, NAF 95)

Ils regroupent :

- les services personnels (NAF 93) [blanchisserie, teinturerie, coiffure, etc.];
- les services domestiques (NAF 95) [femmes de ménage, cuisiniers, jardiniers, etc.].

Services marchands aux particuliers (NAF)

Les services marchands qui sont présentés dans les tableaux de ce chapitre correspondent aux hôtels et restaurants, aux agences de voyage, aux activités récréatives et sportives, et les services personnels dont les définitions sont données ci-dessus.

4. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- UNEDIC, Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce;
- INSEE.

Publications :

« Données sectorielles sur les services en 1987 », *INSEE-Résultats* (septembre 1989).

« Les services marchands rendus principalement aux entreprises 1970-1988 », *INSEE-Résultats*, septembre 1990.

« Les comptes des services en 1990 », *INSEE-Résultats*, décembre 1991.

Enquête annuelle d'entreprise (annuel), INSEE;

« Les comptes des services en 1991 », *INSEE-Résultats*, n°s 219 à 221, décembre 1992.

« Les comptes des services en 1992 », *INSEE-Résultats*, n°s 281-282, novembre 1993.

« Les comptes des services en 1993 », *INSEE-Résultats*, n°s 359-360, janvier 1995.

« Images économiques des entreprises au 1^{er} janvier 1992 (services) », *INSEE-Résultats*, n°s 326-327, août 1994.

« Les entreprises de services en 1992 », *INSEE-Résultats*, système productif, n°s 66-67, août 1994.

« Les entreprises de services en 1993 », *INSEE-Résultats*, système productif, n°s 90-91, septembre 1995.

« Les services marchands en 1992 », *INSEE-Première*, n° 267, juin 1993.

« Les services marchands en 1993 », *INSEE-Première*, n° 322, juin 1994.

« Les services marchands en 1994 », *INSEE-Première*, n° 382, juin 1995.

« Les comptes de la Nation en 1994 », *INSEE-Première*, n° 374, avril 1995.

1. Pour ce qui concerne l'offre et l'utilisation de ces services, cf. les chapitres E.01 « Communication », E.02 « Culture » et E.04 « Jeunesse et sports ».



TABLEAU M.03-1A

Nombre de salariés des établissements de services à destination des ménages (1)

Effectif au 31 décembre

Source : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC)

Activité économique	Numéro de la NAP	1988	1989	1990	1991	1992
Réparation et commerce de l'automobile	65	340.528	346.744	342.570	336.773	335.732
Commerce de détail d'accessoires et équipements automobiles	6501	14.339	15.693	15.880	16.670	16.960
Commerce de détail de carburants et lubrifiants	6502	30.922	31.612	29.175	28.345	28.745
Vente et réparation de véhicules automobiles	6503	208.125	214.255	217.221	214.112	212.479
Réparation de véhicules automobiles	6506	87.128	85.184	80.294	77.646	77.548
Réparations diverses	66	25.056	24.579	24.062	24.552	24.254
Réparation de chaussures et d'autres articles en cuir	6601	3.901	3.868	3.681	3.948	3.931
Réparation d'appareils électriques ménagers	6602	11.507	11.775	12.211	11.948	12.315
Réparation de montres et d'horloges de bijouterie	6603	945	985	551	673	633
Réparations non désignées ailleurs et sans spécialisation	6604	8.693	7.940	7.619	7.983	7.375
Hôtels - Cafés - Restaurants	67	519.831	556.972	578.880	586.856	591.906
Restaurants et cafés-restaurants (sans hébergement)	6701	200.856	222.196	234.473	240.466	242.551
Cantines	6702	70.019	72.043	73.218	76.393	77.309
Traiteurs	6703	7.944	9.456	12.087	11.906	12.191
Débites de boissons (sans spectacle)	6704	23.247	23.964	23.371	21.682	21.863
Cafés-tabacs	6705	11.184	11.365	10.926	10.958	10.664
Débites de boissons avec spectacle	6706	9.903	10.681	11.490	11.602	11.599
Cafés associés à une autre activité	6707	6.427	6.399	5.963	5.812	5.814
Hôtels avec restaurant	6708	119.766	127.980	131.452	133.329	132.464
Hôtels sans restaurant	6709	21.067	22.910	24.048	23.047	23.586
Wagons-lits et wagons-restaurants	6710	2.888	2.820	2.966	3.174	2.976
Foyers d'étudiants et de jeunes travailleurs	6711	9.574	9.375	10.802	9.509	10.100
Installations d'hébergement à équipements développés	6712	27.146	27.546	27.547	28.265	29.338
Installations d'hébergement à équipements légers	6713	9.804	10.235	10.537	10.713	11.451
Services récréatifs, culturels et sportifs (marchands)	86	89.685	93.009	84.927	89.874	101.958
Radiodiffusion et télévision	8601	23.550	24.198	17.294	17.589	17.177
Production de films	8602	3.653	4.440	2.478	2.869	2.849
Distribution de films	8603	1.040	1.137	1.064	1.071	1.049
Gestion de salles de cinéma	8604	6.640	6.419	6.017	6.015	6.022
Gestion de salles de spectacles	8605	6.402	7.122	3.530	3.734	3.921
Autres spectacles et services récréatifs	8606	7.515	8.720	8.817	11.873	21.516
Création et interprétation littéraires et artistiques	8607	3.874	4.396	3.824	4.359	4.682
Services annexes aux spectacles	8608	4.508	4.913	5.274	4.835	5.305
Jeux de hasard et d'argent	8609	10.367	10.384	10.325	10.115	10.927
Gestion d'équipements et centres sportifs	8610	10.168	11.663	12.908	13.839	15.032
Remontées mécaniques	8611	8.257	6.104	9.738	9.835	9.751
Professeurs de sports et sportifs professionnels	8612	3.193	3.464	3.658	3.739	3.726
Services divers (marchands)	87	380.878	404.861	423.535	433.384	437.917
Laverie, blanchisserie, teinturerie de détail	8701	21.209	21.144	21.056	20.198	20.442
Blanchisserie et teinturerie de gros	8702	8.333	8.865	8.284	8.904	8.644
Salons de coiffure	8703	95.432	99.301	100.233	99.061	98.588
Esthétique corporelle	8704	5.541	6.034	6.310	5.853	5.905
Services funéraires	8705	17.390	17.346	17.186	17.114	17.179
Studios de photographie	8706	8.697	9.266	8.917	8.488	8.302
Services personnels divers	8707	4.856	5.140	5.791	5.748	5.973
Services de nettoyage	8708	192.442	209.101	223.189	232.814	236.937
Enlèvement des ordures	8709	17.972	18.492	21.095	23.635	24.313
Autres services d'assainissement	8710	9.001	10.172	11.474	11.569	11.634

(1) La ventilation partielle des groupes d'activités (2 chiffres) en postes à 4 chiffres est due au fait que, pour un certain nombre d'établissements, le code APE complet (à 4 chiffres) n'a pu être déterminé.

TABLEAU M.03-1B

Nombre de salariés des établissements de services à destination des particuliers (1) (NAF)

Effectif au 31 décembre

Sources : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) et division Services (INSEE)

Secteurs d'activité	Numéros de la NAF	1990	1991	1992	1993	1994
Services aux particuliers		939.998	949.455	964.587	990.712	1.018.331
Hôtels et restaurants	55	566.858	575.656	578.563	592.104	608.883
Hôtels de tourisme		150.746	152.023	154.115	149.746	150.688
Autres moyens d'hébergement de courte durée		54.365	54.624	52.743	54.118	56.406
Restaurants		236.182	242.258	250.157	262.766	272.625
Restauration de type traditionnel		180.424	184.054	183.409	201.049	207.879
Restauration de type rapide		55.758	58.204	66.748	61.717	64.746
Cafés		40.260	38.452	34.015	35.404	36.338
Cantines d'entreprises et restauration sous contrat		75.933	79.387	78.699	81.135	82.061
Traiteurs, organisation de réception		9.372	8.912	8.834	8.935	10.765
Agences de voyages	63.3Z	31.096	30.846	32.626	32.898	34.271
Activités culturelles, récréatives et sportives	92	140.576	151.106	167.525	188.115	196.585
Audiovisuel	92.1,2	24.939	25.482	26.339	34.342	35.523
Production de films		2.711	2.878	3.035	7.587	7.940
Production de films pour la télévision		231	312	455	1.119	1.154
Production de films institutionnels, publicitaires		537	472	576	1.283	1.580
Production de films pour le cinéma		992	1.334	805	2.185	2.224
Prestations techniques pour cinéma et télévision		951	760	1.199	3.000	2.982
Distribution de films		1.899	1.881	1.636	1.932	2.046
Projection de films cinématographiques		6.017	6.015	6.134	6.636	6.645
Activités de radio		7.860	7.926	7.371	8.340	8.417
Activités de télévision		6.452	6.782	8.163	9.847	10.475
Activités culturelles, récréatives et sportives, hors audiovisuelles	92.3-7	115.637	125.624	141.186	153.773	161.062
Activités de spectacles		29.574	30.978	32.351	38.015	40.475
Manèges forains et parcs d'attraction		1.362	1.493	1.643	2.225	2.997
Bals et discothèques		13.164	15.255	13.913	14.271	14.603
Agences de presse		5.358	5.831	5.358	5.051	5.300
Autres activités culturelles		4.016	4.755	4.706	6.537	7.403
Jeux de hasard et d'argent		10.325	10.115	10.907	12.124	12.862
Activités liées au sport et autres activités récréatives		51.838	57.197	72.308	75.550	77.422
Services personnels et domestiques	93,95	201.468	191.847	185.873	177.595	178.592
Services personnels	93	163.484	162.636	157.220	160.193	161.334
Blanchisserie, teinturerie de gros		12.031	12.981	9.358	8.604	8.678
Blanchisserie, teinturerie de détail		19.622	18.796	19.190	19.513	19.051
Services de coiffure		100.233	99.061	99.291	100.322	100.637
Services de soin de beauté et d'entretien corporel		14.395	13.953	11.439	13.605	13.781
Services funéraires		11.473	12.167	13.007	13.352	14.247
Autres services personnels		5.730	5.678	4.935	4.797	4.940
Services domestiques	95	37.984	29.211	28.653	17.402	17.258

(1) Cf. la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l'ouvrage.

TABLEAU M.03-2A

Nombre d'établissements employeurs de services à destination des ménages (1)

Au 31 décembre

Source : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC)

Activité économique	Numéros de la NAP	1988	1989	1990	1991	1992
Réparation et commerce de l'automobile	65	49.670	50.606	50.190	49.323	49.048
Commerce de détail d'accessoires et équipements automobiles	6501	2.329	2.512	2.538	2.540	2.535
Commerce de détail de carburants et lubrifiants	6502	7.078	7.057	6.612	6.320	6.171
Vente et réparation de véhicules automobiles	6503	19.732	20.846	21.664	21.714	21.843
Réparation de véhicules automobiles	6506	20.529	20.191	19.376	18.749	18.499
Réparations diverses	66	5.246	5.375	5.265	5.222	5.195
Réparation de chaussures et d'autres articles en cuir	6601	1.605	1.571	1.531	1.638	1.610
Réparation d'appareils électriques ménagers	6602	2.221	2.274	2.284	2.198	2.221
Réparation de montres et d'horloges de bijouterie	6603	197	211	198	185	171
Réparations non désignées ailleurs et sans spécialisation	6604	1.222	1.318	1.252	1.201	1.193
Hôtels - Cafés - Restaurants	67	97.297	102.967	105.560	106.705	107.695
Restaurants et cafés-restaurants (sans hébergement)	6701	40.275	44.056	46.659	47.879	48.824
Cantines	6702	9.151	9.428	9.498	9.744	9.810
Traiteurs	6703	1.088	1.266	1.346	1.354	1.429
Débits de boissons (sans spectacle)	6704	9.483	9.737	9.535	9.161	9.131
Cafés-tabacs	6705	4.483	4.564	4.467	4.419	4.343
Débits de boissons avec spectacle	6706	2.035	2.131	2.152	2.178	2.150
Cafés associés à une autre activité	6707	2.785	2.783	2.639	2.618	2.593
Hôtels avec restaurant	6708	18.592	19.262	19.428	19.497	19.301
Hôtels sans restaurant	6709	3.807	4.061	4.192	4.164	4.306
Wagons-lits et wagons-restaurants	6710	55	61	61	58	63
Foyers d'étudiants et de jeunes travailleurs	6711	1.022	992	914	865	868
Installations d'hébergement à équipements développés	6712	2.975	3.022	2.946	2.974	3.014
Installations d'hébergement à équipements légers	6713	1.544	1.603	1.723	1.794	1.863
Services récréatifs, culturels et sportifs (marchands)	86	10.243	11.065	11.326	11.478	11.753
Radiodiffusion et télévision	8601	779	878	993	1.029	1.046
Production de films	8602	565	720	435	425	443
Distribution de films	8603	145	152	143	134	137
Gestion de salles de cinéma	8604	1.079	1.036	1.010	984	946
Gestion de salles de spectacles	8605	481	526	373	375	377
Autres spectacles et services récréatifs	8606	2.016	2.167	2.286	2.235	2.327
Création et interprétation littéraires et artistiques	8607	818	919	970	1.058	1.090
Services annexes aux spectacles	8608	762	896	1.030	1.035	1.124
Jeux de hasard et d'argent	8609	549	560	552	543	532
Gestion d'équipements et centres sportifs	8610	1.830	2.032	2.297	2.428	2.513
Remontées mécaniques	8611	196	181	205	208	198
Professeurs de sports et sportifs professionnels	8612	906	980	1.032	1.023	1.019
Services divers (marchands)	87	55.196	57.979	59.359	59.735	60.077
Laverie, blanchisserie, teinturerie de détail	8701	6.039	6.212	6.298	6.261	6.336
Blanchisserie et teinturerie de gros	8702	340	357	375	356	361
Salons de coiffure	8703	32.550	33.748	34.230	34.394	34.409
Esthétique corporelle	8704	2.416	2.718	2.886	2.881	2.841
Services funéraires	8705	2.900	2.989	2.994	3.023	3.108
Studios de photographie	8706	2.700	2.860	2.906	2.772	2.719
Services personnels divers	8707	1.343	1.528	1.647	1.707	1.725
Services de nettoyage	8708	5.595	6.175	6.576	6.809	7.011
Enlèvement des ordures	8709	574	619	652	727	755
Autres services d'assainissement	8710	738	773	795	805	812

(1) La ventilation partielle des groupes d'activités (2 chiffres) en postes à 4 chiffres est due au fait que, pour un certain nombre d'établissements, le code ADE complet (à 4 chiffres) n'a pu être déterminé.

TABLEAU M.03-2B

Nombre d'établissements employeurs de services à destination des particuliers (1) (NAF)

Effectif au 31 décembre

Sources : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) et division Services (INSEE)

Secteurs d'activité	Numéros de la NAF	1990	1991	1992	1993	1994
Services aux particuliers		208.297	205.900	209.646	208.973	213.029
Hôtels et restaurants	55	103.352	104.513	106.202	109.710	111.530
Hôtels de tourisme		22.471	22.512	23.280	23.121	22.913
Autres moyens d'hébergement de courte durée		6.691	6.782	6.800	7.011	7.066
Restaurants		46.705	47.923	50.045	52.728	54.226
Restauration de type traditionnel		42.124	43.459	44.505	46.810	47.420
Restauration de type rapide		4.581	4.464	5.540	5.918	6.806
Cafés		16.641	16.198	14.986	15.400	15.768
Cantines d'entreprises et restauration sous contrat		9.800	10.038	9.953	10.204	10.265
Traiteurs, organisation de réception		1.044	1.060	1.138	1.246	1.292
Agences de voyages	63.32	4.979	5.095	5.361	5.528	5.748
Activités culturelles, récréatives et sportives	92	24.516	26.052	27.945	31.163	32.996
Audiovisuel	92.1,2	2.571	2.560	2.717	3.586	3.706
Production de films		455	437	527	1.269	1.368
Production de films pour la télévision		52	60	81	199	217
Production de films institutionnels, publicitaires		104	103	130	326	375
Production de films pour le cinéma		168	158	167	474	498
Prestations techniques pour cinéma et télévision		131	116	149	270	278
Distribution de films		257	235	247	298	295
Projection de films cinématographiques		1.010	984	951	972	968
Activités de radio		641	706	782	800	797
Activités de télévision		208	198	210	247	278
Activités culturelles, récréatives et sportives, hors audiovisuelles	92.3-7	21.945	23.492	25.228	27.577	29.290
Activités de spectacle		4.447	4.601	4.879	5.673	6.087
Manèges forains et parcs d'attraction		419	380	381	481	579
Bals et discothèques		2.667	2.690	2.766	2.742	2.719
Agences de presse		444	420	397	418	445
Autres activités culturelles		804	880	1.005	1.129	1.204
Jeux de hasard et d'argent		552	543	517	557	565
Activités liées au sport et autres activités récréatives		12.612	13.978	15.283	16.577	17.691
Services personnels et domestiques	93,95	75.450	70.240	70.138	62.572	62.755
Services personnels	93	47.802	48.065	48.450	49.313	49.770
Blanchisserie, teinturerie de gros		500	479	419	434	470
Blanchisserie, teinturerie de détail		6.132	6.089	6.272	6.291	6.194
Services de coiffure		34.230	34.394	34.665	35.211	35.544
Services de soin de beauté et d'entretien corporel		3.277	3.261	3.021	3.169	3.234
Services funéraires		2.043	2.158	2.384	2.470	2.555
Autres services personnels		1.620	1.684	1.689	1.738	1.773
Services domestiques	95	27.648	22.175	21.688	13.259	12.985

(1) Cf. la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l'ouvrage.

TABLEAU M.03-3A

Nombre de créations d'entreprises de services à destination des ménages dans le fichier SIRENE (1)

Source : INSEE (SIRENE)

Activité économique	Numéro de NAP	1988	1989	1990	1991	1992
Réparation et commerce de l'automobile	65	4.754	4.700	4.112	3.446	3.388
Commerce de détail d'accessoires et équipements automobiles	6501	485	436	318	301	288
Commerce de détail de carburants et lubrifiants	6502	210	186	164	117	122
Vente et réparation de véhicules automobiles	6503	2.139	2.258	2.066	1.716	1.700
Réparation de véhicules automobiles	6506	1.920	1.820	1.564	1.312	1.278
Réparations diverses	66	1.537	1.355	1.048	945	861
Réparation de chaussures et d'autres articles en cuir	6601	436	348	255	221	186
Réparation d'appareils électriques ménagers	6603	666	644	487	446	439
Réparation de montres et d'horloges de bijouterie	6603	43	44	36	43	23
Réparations non désignées ailleurs et sans spécialisation	6604	392	319	260	235	213
Hôtels - Cafés - Restaurants	67	8.345	8.760	8.385	7.799	7.967
Restaurants et cafés-restaurants (sans hébergement)	6701	5.631	5.687	5.467	4.896	5.023
Cantines	6702	19	31	25	30	24
Traiteurs	6703	334	362	331	292	272
Débites de boissons (sans spectacle)	6704	512	489	373	358	346
Cafés-tabacs	6705	43	53	36	29	22
Débites de boissons avec spectacle	6706	234	188	166	169	143
Cafés associés à une autre activité	6707	168	162	142	99	137
Hôtels avec restaurant	6708	826	1.067	985	854	698
Hôtels sans restaurant	6709	265	346	415	456	650
Wagons-lits et wagons-restaurants	6710	—	1	—	—	—
Foyers d'étudiants et de jeunes travailleurs	6711	3	9	17	7	5
Installations d'hébergement à équipements développés	6712	103	151	165	373	409
Installations d'hébergement à équipements légers	6713	207	214	273	236	238
Services récréatifs, culturels et sportifs (marchands)	86	6.052	5.910	5.856	5.291	5.475
Radiodiffusion et télévision	8601	131	107	117	121	132
Production de films	8602	381	379	429	395	423
Distribution de films	8603	16	14	22	16	40
Gestion de salles de cinéma	8604	17	14	21	15	16
Gestion de salles de spectacles	8605	61	55	58	48	36
Autres spectacles et services récréatifs	8606	1.264	1.162	1.161	994	920
Création et interprétation littéraires et artistiques	8607	1.459	1.466	1.628	1.426	1.459
Services annexes aux spectacles	8608	524	599	595	578	582
Jeux de hasard et d'argent	8609	91	112	80	82	72
Gestion d'équipements et centres sportifs	8610	795	874	778	644	624
Remontées mécaniques	8611	13	8	7	10	4
Professeurs de sports et sportifs professionnels	8612	1.300	1.120	960	962	1.167
Services divers (marchands)	87	8.976	8.965	8.102	7.414	7.557
Laverie, blanchisserie, teinturerie de détail	8701	1.018	915	710	610	627
Blanchisserie et teinturerie de gros	8702	15	18	19	9	17
Salons de coiffure	8703	2.022	2.070	1.941	1.797	1.892
Esthétique corporelle	8704	1.135	1.225	1.010	844	768
Services funéraires	8705	102	112	94	113	145
Studios de photographie	8706	705	708	630	550	549
Services personnels divers	8707	2.283	2.219	2.009	1.899	1.808
Services de nettoyage	8708	1.574	1.590	1.548	1.487	1.574
Enlèvement des ordures	8709	55	37	43	37	70
Autres services d'assainissement	8710	67	71	98	68	107

(1) Créations et non-reprises.

TABLEAU M.03-3B

TABLEAU M.03-3B
Nombre de créations d'entreprises de services à destination des ménages dans le fichier SIRENE

Source : INSEE (SIRENE et Commission des Comptes des Services)

Activité économique	Numéro de NAF (1)	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
SERVICES AUX PARTICULIERS		50.226	52.201	50.902	50.688	45.327	47.071	48.981	52.042
Hôtels et restaurants	55	32.825	33.371	32.175	32.584	28.861	29.659	30.226	31.240
Hôtels de tourisme		4.680	4.865	4.834	4.700	4.006	3.942	3.625	3.436
Autres moyens d'hébergement de courte durée		1.005	1.074	1.213	1.385	1.371	1.709	1.695	1.720
Restaurants		18.404	19.120	18.891	19.281	17.374	17.848	18.910	19.812
Restauration de type traditionnel (2)		...	...	...	...	...	...	13.874	14.135
Restauration de type rapide (2)		...	...	...	...	...	...	5.036	5.677
Cafés		8.155	7.822	6.677	6.690	5.669	5.689	5.603	5.857
Cantines d'entreprises et restauration sous contrat		126	106	122	123	103	117	55	36
Traiteurs, organisation de réception		455	384	438	405	338	354	338	379
Agences de voyages	63.32	284	315	354	394	298	363	400	430
Activités culturelles, récréatives et sportives	92	7.517	8.366	8.354	8.283	7.628	8.262	9.705	10.485
Audiovisuel	92.1, 2	744	707	659	735	678	765	813	841
Production de films		417	424	414	477	437	483	527	586
Production de films pour la télévision (2)		...	...	...	...	...	...	94	89
Production de films institutionnels, publicitaires (2)		...	...	...	...	...	...	183	195
Production de films pour le cinéma (2)		...	...	...	...	...	...	191	227
Prestations techniques pour cinéma et TV (2)		...	...	...	...	...	...	59	75
Distribution de films		94	90	87	86	74	95	143	141
Projection de films cinématographiques		58	51	44	45	41	46	60	32
Activités de radio		128	101	81	89	89	100	47	33
Activités de télévision		47	41	33	38	37	41	36	49
Activités culturelles, récréatives et sportives, hors audiovisuelles	92.3-7	6.773	7.659	7.695	7.548	6.950	7.497	8.892	9.644
Activités de spectacles		1.920	2.270	2.371	2.580	2.329	2.523	3.403	3.615
Manèges forains et parcs d'attraction		523	513	501	515	475	460	522	517
Bals et discothèques		1.125	1.184	1.060	1.050	951	940	638	634
Agences de presse		213	211	331	259	192	207	453	495
Autres activités culturelles		58	57	56	59	53	53	53	67
Jeux de hasard et d'argent		114	120	151	102	104	110	180	183
Activités liées au sport et autres activités récréatives		2.820	3.304	3.225	2.983	2.846	3.204	3.643	4.133
Services personnels et domestiques	93, 95	9.600	10.149	10.019	9.427	8.540	8.787	8.650	9.887
Services personnels	93	9.600	10.149	10.019	9.427	8.540	8.787	8.650	9.887
Blanchisserie, teinturerie de gros		61	52	57	56	43	51	104	140
Blanchisserie, teinturerie de détail		1.685	1.809	1.685	1.429	1.252	1.323	1.083	1.234
Services de coiffure		3.579	3.691	3.775	3.689	3.355	3.595	3.707	4.285
Services de soins de beauté et d'entretien corporel		1.609	1.675	1.698	1.518	1.294	1.238	1.434	1.579
Services funéraires		153	140	161	145	151	177	182	189
Autres services personnels		2.513	2.782	2.643	2.590	2.445	2.403	2.140	2.460
Services domestiques	95	—	—	—	—	—	—	—	—

(1) Cf. la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l'ouvrage.
(2) Détail non disponible avant 1993.

TABLEAU M.03-4A

Indicateurs des entreprises de services à destination des ménages

Année 1992

Source : INSEE (EAE services)

Unité : Million de francs

Activité économique	Numéros de la NAP	Nombre d'entre- prises	Effectif salarié au 31-12			Salaires bruts	Investis- sements (1)	Chiffre d'affaires hors taxes (2)	Valeur ajoutée hors taxes
			total	dont à temps partiel	Effectif non salarié au 31-12				
Réparation et commerce de l'automobile	65	65.786	323.916	45.485	67.390	35.242	7.442	482.478	75.503
Commerce de détail d'accessoires et équipements automobiles	6501	3.256	18.317	1.967	3.215	2.033	362	16.310	4.188
Commerce de détail de carburants et lubrifiants	6502	7.976	25.172	5.519	8.893	2.182	306	24.263	4.541
Vente et réparation de véhicules automobiles	6503	23.110	199.002	20.868	21.393	23.595	5.289	394.375	48.843
Réparation de véhicules automobiles	6506	31.444	81.425	17.131	33.889	7.432	1.485	47.530	17.932
Réparations diverses	66	13.937	18.104	1.985	14.685	1.841	340	9.420	4.693
Réparation de chaussures et d'autres articles en cuir	6601	5.188	2.320	328	5.329	194	64	1.364	790
Réparation d'appareils électriques ménagers	6602	5.848	9.987	1.231	6.277	1.015	173	5.275	2.446
Réparation de montres et d'horloges de bijouterie	6603	908	601	103	964	59	12	396	228
Réparations non désignées ailleurs et sans spécialisation	6604	1.993	5.196	323	2.115	572	92	2.384	1.229
Hôtels - cafés - restaurants	67	165.773	527.634	161.291	190.805	45.310	19.094	225.852	107.551
Restaurants et cafés-restaurants	6701	75.091	255.628	85.606	87.463	21.279	8.221	101.077	47.295
Traiteurs	6703	1.530	71.308	20.612	1.642	5.746	589	21.092	9.449
Débîts de boissons	6704	38.435	21.237	8.801	43.120	1.414	1.117	16.161	7.768
Cafés-tabacs	6705	14.696	12.955	4.230	18.065	1.001	417	11.852	5.922
Débîts de boissons avec spectacles	6706	2.836	14.877	7.982	3.145	1.077	446	4.892	2.566
Cafés associés à une autre activité	6707	3.621	1.550	700	4.121	84	98	1.837	659
Hôtels avec restaurant	6708	21.228	120.089	25.622	24.695	11.862	6.016	54.664	25.718
Hôtels sans restaurant	6709	8.104	26.120	6.563	8.340	2.541	2.153	13.185	7.691
Activités audiovisuelles	86	4.126	57.004	19.491	3.190	9.662	3.852	65.762	33.979
Radiodiffusion et télévision	8601	761	29.734	8.072	354	5.529	3.025	39.929	21.403
Production de films	8602	2.490	20.755	9.491	2.191	3.324	416	18.972	9.455
Distribution de films	8603	189	849	57	139	200	18	3.089	1.651
Gestion de salles de cinéma	8604	686	5.666	1.871	506	609	393	3.772	1.470
Services divers (marchands)	87	100.089	444.210	191.077	103.829	29.265	5.133	99.869	62.475
Laverie, blanchisserie, teinturerie de détail	8701	11.825	18.383	4.852	12.557	1.356	375	6.146	3.412
Blanchisserie et teinturerie de gros	8702	371	6.980	427	336	661	190	2.201	1.331
Salons de coiffure	8703	50.698	108.592	39.480	52.645	6.846	1.106	23.551	16.548
Esthétique corporelle	8704	8.177	5.409	2.199	8.452	308	248	2.627	1.125
Services funéraires	8705	2.485	17.337	4.239	2.531	1.827	324	8.177	3.693
Studios de photographie	8706	6.752	8.838	2.776	7.312	855	297	7.199	2.671
Services personnels divers	8707	8.995	4.086	1.983	9.218	259	108	2.179	1.134
Services de nettoyage	8708	9.172	238.727	133.486	9.353	12.938	790	28.783	22.648
Enlèvement des ordures	8709	636	23.673	1.120	473	2.735	1.301	13.654	6.785
Autres services d'assainissement	8710	978	12.185	515	952	1.481	394	5.353	3.128

(1) Y compris apports.
(2) Chiffre d'affaires net et production immobilisée.

TABLEAU M.03-4B

Indicateurs des entreprises de services aux particuliers et activités immobilières (1) (NAF)

Année 1993

Source : INSEE (EAE services)

Unité : Million de francs

Secteurs d'activité	Numéros de la NAF	Nombre d'entreprises	Effectif salarié au 31-12		Effectif non salarié au 31-12	Salaires bruts	Investissements (2)	Chiffre d'affaires hors taxes (3)	Valeur ajoutée hors taxes
			total	dont à temps partiel					
Activités immobilières		54.995	184.845	33.052	53.062	24.352	79.385	261.683	98.556
Location de biens immobiliers	70.2	9.577	87.305	18.980	7.132	9.544	67.348	111.085	65.807
Location de logements		4.673	79.425	16.809	3.002	8.555	60.607	97.574	57.281
Location immobilière hors logement		4.904	7.880	2.171	4.130	990	6.741	13.511	8.526
Activités immobilières hors location immobilière	70.1,3	45.418	97.540	14.072	45.930	14.807	12.037	150.598	32.749
Promotion immobilière de logements		5.656	12.470	1.327	5.396	2.572	2.265	40.402	2.518
Promotion immobilière hors logement		3.140	6.631	793	3.031	1.351	4.504	29.734	5.131
Marchands de biens immobiliers		4.562	2.808	583	4.579	334	590	14.246	959
Agences immobilières		27.240	42.637	7.383	29.027	5.438	1.081	42.148	11.542
Administration d'immeubles		4.820	32.994	3.986	3.897	5.112	3.597	24.068	12.600
Services aux particuliers		253.394	780.680	254.949	277.239	71.106	24.968	389.077	178.434
Hôtels et restaurants		164.485	534.188	175.643	185.732	45.582	18.716	227.038	107.088
Hôtels de tourisme		30.515	152.177	34.755	33.719	14.544	8.386	67.477	32.372
Hôtels de préfecture		1.006	713	194	1.019	56	62	368	212
Restaurants		76.192	278.401	109.272	88.200	22.184	8.332	107.325	50.401
Restauration de type traditionnel		69.707	232.449	75.431	81.149	19.811	6.612	92.947	44.283
Restauration de type rapide		6.485	45.952	33.841	7.051	2.373	1.720	14.379	6.119
Cafés		55.150	33.819	13.266	61.224	2.399	1.378	28.295	13.495
Cantines d'entreprises et restauration sous contrat		548	60.682	14.376	451	5.712	398	20.593	9.330
Traiteurs, organisation de réception		1.074	8.396	3.780	1.119	688	161	2.979	1.277
Agences de voyages		2.524	28.534	3.084	2.305	3.810	459	44.422	6.705
Activités audiovisuelles et agences de presse		5.781	65.205	23.695	4.910	10.579	3.200	73.281	36.949
Audiovisuel	92.1,2	5.180	60.689	23.276	4.304	9.704	3.087	70.093	34.951
Production de films		3.090	21.042	9.404	2.807	3.389	733	18.290	9.414
Production de films pour la télévision		473	5.067	2.529	417	956	60	6.235	3.231
Production de films institutionnels, publicitaires		842	3.450	1.709	806	489	88	2.327	943
Production de films pour le cinéma		992	3.801	1.377	877	700	101	5.276	3.136
Prestations techniques pour cinéma et télévision		783	8.724	3.789	707	1.244	484	4.453	2.105
Distribution de films		366	2.431	349	321	448	146	6.484	3.212
Projection de films cinématographiques		704	5.443	2.059	526	462	363	3.562	1.257
Activités de radio		735	12.745	5.992	474	1.576	225	5.314	2.763
Activités de télévision		285	19.028	5.472	176	3.829	1.621	36.444	18.304
Agences de presse	92.4Z	601	4.516	419	606	875	113	3.188	1.999
Services personnels		80.604	152.753	52.527	84.292	11.135	2.593	44.336	27.691
Blanchisserie, teinturerie de gros		742	8.226	858	716	806	299	2.663	1.647
Blanchisserie, teinturerie de détail		10.047	15.333	4.489	11.031	1.143	327	5.189	2.955
Services de coiffure		51.940	103.092	39.323	54.238	6.631	822	23.277	16.531
Services de soin de beauté et d'entretien corporel		8.475	10.005	2.545	8.678	969	827	4.940	2.531
Services funéraires		1.591	12.735	3.729	1.683	1.334	252	6.188	2.877
Autres services personnels		7.809	3.362	1.583	7.946	252	67	2.078	1.150
Ensemble des services		533.434	2.560.469	749.803	550.009	305.802	179.341	1.504.089	721.413

(1) Cf. la nouvelle nomenclature dans les pages chamois au début de l'ouvrage.

(2) Y compris apports.

(3) Chiffre d'affaires net et production immobilisée.

Chapitre M.04

Assurances

1. Présentation.
2. Méthodologie.
3. Définitions.
4. Sources de documentation.
5. Tableaux.

Liste des tableaux :

1. Répartition par forme juridique des entreprises d'assurance.
2. Effectifs du secteur de l'assurance.
3. Primes d'assurance émises par catégorie d'opérations.
4. Primes nettes d'annulations perçues pour les assurance-vie et assurance-dommages.
5. Assurance-vie et capitalisation. Compte d'exploitation simplifié.
6. Assurance-dommages. Compte d'exploitation simplifié.
7. Compte simplifié de pertes et profits des entreprises d'assurance-vie et capitalisation.
8. Cessions en réassurance-dommages : primes cédées en pourcentage des primes nettes de la branche.
9. Montant total des primes émises par les entreprises d'assurances dans quelques pays.
10. Part des primes d'assurance rapportée au produit national brut des principaux pays de l'OCDE.
11. Montant total des primes d'assurance émises sur le territoire national des principaux pays de l'OCDE et part en pourcentage de l'assurance-dommages dans ce montant.
12. Répartition des placements d'assurances.

Ce chapitre a été réalisé avec la collaboration de la commission de contrôle des Assurances du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan.

1. PRÉSENTATION

Durant les années 80, le secteur des assurances sur la vie a connu en France un développement sans précédent. Il est devenu un acteur financier majeur et le principal collecteur d'épargne de long terme auprès des ménages. Les primes reçues par les compagnies au titre de l'assurance-vie et capitalisation ont progressé très fortement de 1989 à 1993 (+ 65,5 %). Depuis 1990, en assurances de dommage, le solde d'exploitation est devenu négatif et les pertes ont crû considérablement malgré une légère amélioration en 1993. Les prix des contrats intègrent des taxes plus importantes que dans les autres pays de l'Union européenne.

L'assurance couvre deux activités distinctes : l'assurance-dommages et l'assurance-vie. Cette dernière intègre la capitalisation qui permet la constitution d'une épargne longue bénéficiant d'avantages fiscaux, en particulier pour la retraite. Trois types d'entreprises interviennent dans ce secteur : les sociétés nationales, les compagnies d'assurance, propriétés de leurs actionnaires, et les mutuelles qui sont gérées sous la responsabilité de leurs sociétaires.

En 1993, les entreprises d'assurance drainent 10,8 % du revenu disponible des ménages.

En 1993, l'essentiel du chiffre d'affaires de l'assurance-dommages est réalisé dans trois grands risques : l'automobile (36,4 %), les dommages aux biens (24,1 %) et les dommages corporels (21,4 %).

Sur la décennie, l'emploi dans ce secteur reste stable et emploie 211.100 personnes, soit 0,9 % environ de la population active, qui se répartissent de la façon suivante :

- 122.000 salariés des sociétés d'assurance;
- 18.400 agents généraux employant 48.000 salariés;
- 2.400 courtiers employant 16.000 salariés;
- 4.400 experts.

2. MÉTHODOLOGIE

Activité des entreprises d'assurance

Les activités des entreprises d'assurance et de capitalisation sont présentées annuellement dans les résultats comptables établis par la Commission de contrôle des entreprises d'assurance françaises et étrangères (1) établies sur le territoire français. Les statistiques résultent du collationnement et du traitement des états comptables normalisés adressés par ces entreprises à leur autorité de tutelle.

Les tableaux intègrent, non seulement l'activité de l'ensemble des entreprises d'assurance, françaises et étrangères, sur le territoire français, mais aussi les activités des succursales d'entreprises françaises d'assurance à l'étranger. En ce qui concerne les effectifs du secteur, les chiffres proviennent d'estimation des organismes professionnels. Les comptes d'exploitation simplifiés des principales branches et les soldes d'exploitation des autres risques (d'assurance de dommages) d'une part, les cessions de réassurance d'autre part, complètent l'information sur l'activité des entreprises

d'assurance; ces données sont fournies à partir des comptes provenant de ces entreprises.

Placements des entreprises d'assurance

Chaque fois qu'elles se reconnaissent une dette vis-à-vis d'un assuré, les entreprises d'assurance constituent des provisions destinées à garantir le paiement de cette dette; c'est le cas, par exemple, en assurance de dommages, lorsqu'un sinistre est déclaré, mais non encore réglé; c'est le cas également en assurance-vie, où une part de chaque prime est affectée aux provisions mathématiques, qui garantissent le paiement des capitaux ou des rentes prévus à l'échéance des contrats. La représentation de ces provisions par des actifs financiers et immobiliers (appartenant aux sociétés ou remis par les réassureurs) est soumise à une réglementation et à un contrôle stricts, destinés à préserver les droits des assurés. Par contre, les compagnies placent librement leurs fonds propres. Les revenus financiers de ces placements permettent aux assureurs de dommages de limiter le montant des primes demandées. Les assureurs-vie, quant à eux, imputent une part importante aux provisions mathématiques, part qui sera redistribuée aux assurés sous forme de revalorisation des prestations garanties.

3. DÉFINITIONS

Agent général d'assurance

Il est le représentant d'une entreprise d'assurance dans une circonscription déterminée; l'agent général d'assurance exerce une profession libérale.

Cession

C'est le transfert d'un risque à un réassureur et de la prime correspondante.

Contrat de capitalisation

La capitalisation est un contrat par lequel une entreprise d'assurance s'engage, moyennant un versement unique ou des versements périodiques, à payer un capital déterminé d'avance, soit au terme du contrat soit avant cette date si le contrat est désigné par tirage au sort.

Les opérations de capitalisation qui ne sont pas des opérations d'assurance sont pratiquées par des entreprises d'assurance sur la vie.

1. Entreprises régies par le code des Assurances, à l'exception des opérations effectuées avec la garantie de l'État par la Compagnie française d'assurance du commerce extérieur. Les sociétés spécialisées dans la réassurance ne seront soumises au contrôle de la Commission qu'à partir de l'exercice 1995.

Mutuelle

Les sociétés d'assurance mutuelle et les sociétés mutuelles d'assurance sont des sociétés d'assurance dont les membres sont à la fois assureurs et assurés.

Réassurance

C'est une convention de réassurance par laquelle l'assureur s'oblige à céder et le réassureur à accepter simultanément, suivant des modalités et pour une période fixées par cette convention, tous les risques souscrits par la compagnie cédante dans telle ou telle catégorie d'affaire.

Tontine

C'est une association dans laquelle chacun des associés apporte sa contribution à un fonds qui est capitalisé. À une date fixée par le contrat, le montant de ce fonds est distribué :

- soit aux survivants (tontines en cas de vie);
- soit aux ayants droit des décédés (tontines en cas de décès).

4. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- Commission de contrôle des Assurances;
- Organismes professionnels et Caisse nationale de prévoyance.

Publications :

- « Le système intermédiaire d'assurance », *INSEE-Méthodes*, n° 18, mai 1992;
- « Assurance-vie : bilan 1990 et tendances 1991 » *Notes bleues*, n° 586, avril 1991;
- « Les assurances dans les années quatre-vingt : l'envo-lée », *INSEE-Première*, n° 244, février 1993;
- « Les assurances volontaires des ménages 1983-1991 », *INSEE-Première*, n° 192, mai 1992;
- « L'assurance française en 1993 », Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) [rapport annuel];
- Résultats comptables des entreprises d'assurance et de capitalisation* - Commission de contrôle des assu-rances, *Tableaux de synthèse*, commission de contrôle des assurances; ministère de l'Économie, des Finances et du Plan;
- Revue *SIGMA*, Compagnie suisse de réassurance.



	1981	1982	1983	1984	1985
Tontine					
C'est une association dans laquelle chacun des asso- ciés apporte sa contribution à un fonds qui est capita- lisé. À une date fixée par le contrat, le montant de ce fonds est distribué :					
— soit aux survivants (tontines en cas de vie);					
— soit aux ayants droit des décédés (tontines en cas de décès).					
Source : Commission de contrôle des assurances					
	1981	1982	1983	1984	1985
001	001	001	001	001	001
01	01	01	01	01	01
02	02	02	02	02	02
03	03	03	03	03	03
04	04	04	04	04	04
05	05	05	05	05	05
06	06	06	06	06	06
07	07	07	07	07	07
08	08	08	08	08	08
09	09	09	09	09	09
10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31
32	32	32	32	32	32
33	33	33	33	33	33
34	34	34	34	34	34
35	35	35	35	35	35
36	36	36	36	36	36
37	37	37	37	37	37
38	38	38	38	38	38
39	39	39	39	39	39
40	40	40	40	40	40
41	41	41	41	41	41
42	42	42	42	42	42
43	43	43	43	43	43
44	44	44	44	44	44
45	45	45	45	45	45
46	46	46	46	46	46
47	47	47	47	47	47
48	48	48	48	48	48
49	49	49	49	49	49
50	50	50	50	50	50
51	51	51	51	51	51
52	52	52	52	52	52
53	53	53	53	53	53
54	54	54	54	54	54
55	55	55	55	55	55
56	56	56	56	56	56
57	57	57	57	57	57
58	58	58	58	58	58
59	59	59	59	59	59
60	60	60	60	60	60
61	61	61	61	61	61
62	62	62	62	62	62
63	63	63	63	63	63
64	64	64	64	64	64
65	65	65	65	65	65
66	66	66	66	66	66
67	67	67	67	67	67
68	68	68	68	68	68
69	69	69	69	69	69
70	70	70	70	70	70
71	71	71	71	71	71
72	72	72	72	72	72
73	73	73	73	73	73
74	74	74	74	74	74
75	75	75	75	75	75
76	76	76	76	76	76
77	77	77	77	77	77
78	78	78	78	78	78
79	79	79	79	79	79
80	80	80	80	80	80
81	81	81	81	81	81
82	82	82	82	82	82
83	83	83	83	83	83
84	84	84	84	84	84
85	85	85	85	85	85
86	86	86	86	86	86
87	87	87	87	87	87
88	88	88	88	88	88
89	89	89	89	89	89
90	90	90	90	90	90
91	91	91	91	91	91
92	92	92	92	92	92
93	93	93	93	93	93
94	94	94	94	94	94
95	95	95	95	95	95
96	96	96	96	96	96
97	97	97	97	97	97
98	98	98	98	98	98
99	99	99	99	99	99
00	00	00	00	00	00

TABLEAU M.04-1

Répartition par forme juridique des entreprises d'assurance (1)

Situation au 31 décembre

Source : Commission de contrôle des assurances

	1989	1990	1991	1992	1993
Assurance dommages					
Sociétés nationales	3	3	3	5	5
Sociétés anonymes	117	124	136	142	144
Sociétés d'assurance mutuelle	85	85	84	81	80
Mutuelles	100	101	113	116	104
Succursales de sociétés étrangères (1)	130	135	139	122	114
Divers (2)	5	5	4	3	1
Total	440	453	479	469	448
Assurance vie					
Sociétés nationales	4	4	4	5	5
Sociétés anonymes	100	104	111	111	109
Sociétés d'assurance mutuelle	17	17	17	16	16
Succursales de sociétés étrangères (1)	12	12	12	11	10
Divers (2)	3	3	3	2	2
Total	136	140	147	145	142
Ensemble des sociétés d'assurance					
Sociétés nationales	7	7	7	10	10
Sociétés anonymes	217	228	247	253	253
Sociétés d'assurance mutuelle	102	102	101	97	96
Mutuelles	100	101	113	116	104
Succursales de sociétés étrangères (1)	142	147	151	133	124
Divers (2)	8	8	7	5	3
Total	576	593	626	614	590

(1) Les entreprises pratiquant uniquement la réassurance ne sont pas prises en compte.
(2) 1992-1993, vie et capitalisation : deux sociétés tontinières. Dommages : caisses départementales des incendiés.

TABLEAU M.04-2

Effectifs du secteur de l'assurance

Sources : Organismes professionnels

	1989	1990	1991	1992	1993
Personnels salariés employés par les sociétés d'assurance	123.000	123.400	123.800	123.800	122.000
Agences générales	72.600	72.900	70.700	67.000	66.300
dont : Personnel des agences	39.000	39.000	51.000	48.000	48.000
Cabinets de courtage	17.000	18.400	18.400	18.400	18.400
dont : Personnel des cabinets de courtage	15.000	16.000	16.000	16.000	16.000
Experts	4.150	4.200	4.300	4.400	4.400
Total	216.750	218.900	217.200	213.600	211.100

TABLEAU M.04-3
Primes d'assurance émises par catégorie d'opérations

Source : Commission de contrôle des assurances Unité : Million de francs

Catégorie d'opérations	1989	1990	1991	1992	1993
Opérations d'assurance sur la vie et de capitalisation					
Assurances individuelles	37.906	48. 002	63.361	76.978	89.808
Assurances collectives	93.924	105. 546	120.528	152.255	199.494
Opérations de capitalisation	55.372	39. 009	35.237	27.773	28.940
Autres opérations : autres affaires, complémentaire, vie, nuptialité, natalité	7.796	7. 889	9.376	5.716	5.987
Opérations à forme tontinière	210	231	266	305	357
Total affaires directes France métropolitaine	195.208	200.677	228.768	263.027	324.586
Départements et territoires d'outre-mer	508	581	604	729	809
Total affaires directes en France	195.716	201.158	229.372	263.756	325.395
Total affaires directes à l'étranger	831	660	960	640	484
Total affaires directes	196.547	201.918	230.332	264.396	325.879
Acceptations (France et étranger)	4.250	4.594	5.187	5.606	6.387
Total « des opérations d'assurance sur la vie et de capitalisation »	200.797	206.512	235.519	270.002	332.266
Opérations d'assurance de dommages					
Dommages corporels	31. 775	34. 499	37. 784	43. 581	45. 776
Dommages aux biens	43.411	45. 218	46. 277	48. 112	51. 390
Automobiles	66.595	69. 436	71. 508	73. 489	77. 714
Transports (y compris aviation)	6.253	6. 578	7. 124	8. 215	9. 231
Responsabilité civile générale	7.739	8. 537	8. 782	8. 992	9. 231
Divers (y compris crédit)	7.422	8. 513	9. 611	11. 597	12. 498
Assurance construction (Dommages ouvrages et responsabilité civile décennale)	3.672	4. 001	3. 769	3. 607	3. 361
Garantie légale des catastrophes naturelles	3.763	3. 940	3. 983	4. 196	4. 338
Total affaires directes France métropolitaine	170.630	180. 722	188. 838	201. 789	213. 539
Départements et territoires d'outre-mer	1.694	1. 926	2. 020	2. 031	2. 218
Total affaires directes en France	172.324	182. 648	190. 858	203. 820	215. 757
Total affaires directes à l'étranger	5.330	5. 177	6. 963	7. 782	7. 107
Total affaires directes	177.654	187. 825	197. 821	211. 602	222. 864
Acceptations (France et étranger)	13.404	14. 014	16. 734	22. 549	27. 901
Total des opérations d'assurance de dommages	191.058	201. 839	214. 555	234. 151	250. 765
Total général des opérations d'assurance et de capitalisation	391.855	408. 351	450. 074	504. 153	583. 031

TABLEAU M.04-4

Primes nettes d'annulations perçues pour les assurance-vie et assurance-dommages

Source : Commission de contrôle des assurances

Unité : Million de francs

Branche	Entreprises françaises					Entreprises étrangères	Total
	Entreprises nationales	Sociétés anonymes	Sociétés à caractère mutuel (1)	Caisse nationale de prévoyance (2)	Tontines		
Année 1989							
Vie et capitalisation	49.567	112.571	17.175	17.397	210	3.877	200.797
Dommages (3)	41.472	65.103	76.281	—	—	8.201	191.057
Total	91.039	177.674	93.456	17.397	210	12.078	391.854
Année 1990							
Vie et capitalisation	54.335	110.293	18.555	18.809	231	4.289	206.512
Dommages (3)	43.618	69.828	80.784	—	—	7.609	201.839
Total	97.953	180.121	99.339	18.809	231	11.898	408.351
Année 1991							
Vie et capitalisation	60.965	128.520	19.788	21.221	266	4.759	235.519
Dommages (3)	48.354	74.895	84.179	—	—	7.127	214.555
Total	109.319	203.415	103.967	21.221	266	11.886	450.074
Année 1992							
Vie et capitalisation	80.586	161.621	22.178	35.851	305	5.312	270.002
Dommages (3)	60.533	79.893	86.767	—	—	6.958	234.151
Total	141.119	241.514	108.945	35.851	305	12.270	504.153
Année 1993							
Vie et capitalisation	98.050	203.755	24.579	—	357	5.525	332.266
Dommages (3)	66.638	92.524	84.182	—	—	7.421	250.765
Total	164.688	296.279	108.761	—	357	12.946	583.031

(1) Sociétés d'assurance mutuelles, sociétés mutuelles d'assurance, caisses d'assurances et de réassurances mutuelles agricoles.
(2) La Caisse Nationale de Prévoyance a disparu en 1992, deux sociétés ont pris sa suite : CNP assurances, société d'assurance sur la vie et CNP-IAM société d'assurance de dommages, toutes les deux sont comptées dans les entreprises nationales.
(3) Soit primes nettes mises en recouvrement dans l'exercice, plus rappels, moins annulations au cours de l'exercice, plus variations des primes acquises et non émises; ces comptabilisations sont faites hors taxes, c'est-à-dire hors taxes d'assurance, contribution à la Sécurité sociale (pour l'automobile), contribution au fonds de garantie, contribution pour les catastrophes naturelles.

TABLEAU M.04-8 (suite et fin)

Assurance-dommages. Compte d'exploitation simplifié

Responsabilité civile et dommages

Source : Commission de contrôle des assurances

	1989	1990	1991	1992	1993
Ressources					
Primes	200.587	206.281	235.253	269.697	331.909
Produits nets des placements (1)	56.077	60.710	85.508	95.849	119.018
Autres produits (2)	3.060	2.721	4.517	2.549	4.405
Charges incombant aux réassureurs	6.884	7.546	8.761	9.637	13.115
Total	266.608	277.258	334.039	377.732	468.447
En % des primes	132,9	134,4	142,0	140,1	141,1
Charges					
Prestations	84.203	110.490	128.964	155.420	185.800
Provisions mathématiques (3)	152.677	135.401	170.314	182.672	240.005
Charges de production et de gestion	24.105	26.284	29.644	32.028	35.260
Primes cédées aux réassureurs	6.639	7.354	8.094	9.560	10.435
Total	267.618	279.529	337.016	379.680	471.500
En % des primes	133,4	135,5	143,3	140,8	142,1
Solde d'exploitation	- 1.010	- 2.271	- 2.977	- 1.948	- 3.053
En % des primes	- 0,5	- 1,1	- 1,3	- 0,7	- 0,9

TABLEAU M.04-5

Assurance-vie et capitalisation. Compte d'exploitation simplifié

Source : Commission de contrôle des assurances

Unité : Million de francs

	1989	1990	1991	1992	1993
Ressources					
Primes	200.587	206.281	235.253	269.697	331.909
Produits nets des placements (1)	56.077	60.710	85.508	95.849	119.018
Autres produits (2)	3.060	2.721	4.517	2.549	4.405
Charges incombant aux réassureurs	6.884	7.546	8.761	9.637	13.115
Total	266.608	277.258	334.039	377.732	468.447
En % des primes	132,9	134,4	142,0	140,1	141,1
Charges					
Prestations	84.203	110.490	128.964	155.420	185.800
Provisions mathématiques (3)	152.677	135.401	170.314	182.672	240.005
Charges de production et de gestion	24.105	26.284	29.644	32.028	35.260
Primes cédées aux réassureurs	6.639	7.354	8.094	9.560	10.435
Total	267.618	279.529	337.016	379.680	471.500
En % des primes	133,4	135,5	143,3	140,8	142,1
Solde d'exploitation	- 1.010	- 2.271	- 2.977	- 1.948	- 3.053
En % des primes	- 0,5	- 1,1	- 1,3	- 0,7	- 0,9

(1) Déduction faite des charges de placement.

(2) Ce poste comprend le total des subventions d'exploitation, des produits accessoires et des travaux faits par l'entreprise pour elle-même.

(3) Ce poste retrace la variation des provisions mathématiques et les virements aux provisions mathématiques, les intérêts servis à la provision pour participation aux excédents, déduction faite de la participation aux excédents des exercices antérieurs incorporés dans l'exercice.

TABLEAU M.04-6

Assurance-dommages. — Compte d'exploitation simplifié

Responsabilité civile et dommages

Source : Commission de contrôle des assurances

Unité : Million de francs

	1989	1990	1991	1992	1993
BRANCHE AUTOMOBILE					
Ressources					
Primes nettes (1)	66.595	69.436	71.508	73.489	77.714
Produits financiers	8.778	8.421	8.042	7.877	7.483
Part des réassureurs dans les charges	3.735	3.630	4.307	4.980	5.108
Autres éléments du crédit	767	969	1.109	1.207	897
Total	79.875	82.456	84.966	87.553	91.202
En % des primes	119,9	118,8	118,8	119,1	117,4
Charges					
Sinistres payés	50.242	54.853	59.294	63.660	66.264
Dotation aux provisions	2.781	484	— 744	— 18	1.327
Commissions	6.133	6.305	6.402	6.530	7.308
Autres charges	13.464	14.730	15.789	15.925	15.602
Primes cédées aux réassureurs	3.454	3.604	4.139	4.128	4.525
Autres éléments du débit	1.196	1.245	1.256	1.335	1.064
Total	77.270	81.221	86.136	91.578	96.090
En % des primes	116,0	117,0	120,5	124,6	123,6
Solde	2.605	1.235	— 1.170	— 4.025	— 4.888
En % des primes	+ 3,9	1,8	— 1,6	— 5,5	— 6,3
BRANCHE DOMMAGES AUX BIENS					
Ressources					
Primes nettes (1)	43.411	45.218	46.877	48.112	51.390
Produits financiers	3.111	3.061	3.035	3.117	3.114
Charges incombant aux réassureurs et autres produits	8.839	16.574	11.015	13.085	10.389
Total	55.361	64.853	60.327	64.314	64.893
En % des primes	127,5	143,4	130,4	133,7	126,3
Charges					
Sinistres payés	24.038	35.391	32.657	34.256	36.773
Variation nette des provisions	3.729	3.316	1.246	4.445	— 333
Commissions	7.148	7.328	7.371	7.508	8.265
Autres charges	8.542	9.156	10.063	9.893	9.529
Autres éléments de débit	1.383	1.404	1.458	1.541	1.243
Primes cédées aux réassureurs	9.082	10.231	10.661	10.747	11.317
Total	53.922	66.826	63.456	68.390	66.794
En % des primes	124,2	—	137,1	142,1	130,0
Solde d'exploitation	+ 1.439	— 1.973	— 3.129	— 4.076	— 1.901
En % des primes	+ 3,3	— 4,4	— 6,7	— 8,5	— 3,7

N.B. — Voir note en fin de tableau.

TABLEAU M.04-11

Montant total des primes d'assurance émises sur le territoire national
des principaux pays de l'OCDE et part en pourcentage de l'assurance de

Source : Commission de contrôle des assurances

TABLEAU M.04-6 (suite et fin)

Assurance-dommages. Compte d'exploitation simplifié

Responsabilité civile et dommages

Source : Commission de contrôle des assurances

Unité : Million de francs

	1990	1991	1992	1993
BRANCHES DOMMAGES CORPORELS				
Ressources				
Primes nettes (1)	34.499	37.784	43.581	45.776
Produits financiers	2.524	2.606	3.779	3.842
Part des réassureurs dans les charges	5.005	6.070	6.116	6.712
Autres éléments du crédit	1.098	1.221	1.365	1.230
Total	43.126	47.681	54.841	57.560
En % des primes	125,0	126,2	125,8	125,7
Charges				
Sinistres payés	24.642	27.341	33.632	35.638
Dotation aux provisions	3.258	3.912	3.526	4.073
Commissions	22.857	3.242	3.595	4.198
Autres charges	5.527	6.065	6.300	6.331
Primes acquises aux réassureurs	4.179	4.795	1.975	1.616
Autres éléments du débit	1.781	1.799	4.890	5.319
Total	42.244	47.154	53.918	57.175
En % des primes	122,4	122,9	123,7	124,9
Solde	+ 882	+ 527	+ 923	+ 385
En % des primes	+ 2,6	+ 1,4	+ 2,1	+ 0,8

(1) Soit primes nettes mises en recouvrement dans l'exercice, plus rappels, moins annulations au cours de l'exercice, plus variations des primes acquises et non émises : ces comptabilisations sont faites hors taxes, c'est-à-dire hors taxes d'assurance, contribution à la Sécurité sociale (pour l'automobile), contribution au fonds de garantie, contribution pour catastrophes naturelles.

TABLEAU M.04-7

Compte simplifié de pertes et profits des entreprises d'assurance-vie et de capitalisation

Source : Commission de contrôle des assurances

Unité : Million de francs

	1989	1990	1991	1992	1993
Ressources					
Profits d'exploitation	1.824	2.279	2.614	3.713	3.874
Plus-values sur cessions d'éléments d'actif	15.358	17.734	19.990	20.666	28.223
Autres profits exceptionnels	224	806	587	532	815
Divers	1.266	2.913	3.438	3.111	2.849
Total	18.672	23.732	26.629	28.022	35.761
Charges					
Pertes d'exploitation	2.796	4.720	5.853	6.128	7.284
Dotations aux réserves et aux provisions	3.649	4.008	4.465	6.009	12.433
Moins-values sur cessions	1.956	3.154	2.505	3.740	2.761
Autres pertes exceptionnelles	2.391	2.591	3.010	2.624	3.963
Divers	354	743	890	977	1.705
Total	11.146	15.216	16.723	19.478	28.146
Solde	+ 7.526	+ 8.516	+ 9.906	+ 8.544	+ 7.615

TABLEAU M.04-8

Cessions en réassurance de dommages : primes cédées en pourcentage des primes nettes de la branche (1) (2)

Source : Commission de contrôle des assurances

Branche	1989	1990	1991	1992	1993
Assurances dommages	13,1	16,1	16,5	16,3	16,6
dont : Transports (y compris aviation)	49,7	49,6	49,6	50,6	47,2
Catastrophes naturelles	45,2	41,4	44,3	43,8	46,0

(1) Les cessions relatives aux branches vies et capitalisation gérées en capitalisation ne sont pas reprises dans ce tableau, compte tenu de leur faible montant.
(2) Soit primes nettes mises en recouvrement dans l'exercice, plus rappel, moins annulations au cours de l'exercice, plus variations des primes acquises et non émises; ces comptabilisations sont faites hors taxes, c'est -à-dire hors taxes d'assurance, contribution à la Sécurité sociale (pour l'automobile), contribution au fonds de garantie, contribution pour les catastrophes naturelles.

TABLEAU M.04-9

Montant total des primes émises par les entreprises d'assurances dans quelques pays

Source : Compagnie suisse de réassurance

% du total mondial des primes

Pays	1988	1989	1990	1991	1992
CEE	22,90	24,00	26,74	28,60	27,20
dont : Allemagne (ex-RFA)	6,80	6,33	6,82	7,40	7,30
Grande-Bretagne	5,88	6,31	7,50	8,10	7,00
France	4,45	5,23	5,48	5,70	5,70
Italie	1,71	1,93	2,23	2,40	2,10
Pays-Bas	1,28	1,57	1,78	1,80	1,80
OCDE :					
dont : Etats-Unis	36,84	37,45	35,56	34,20	35,60
Japon	24,46	21,88	20,53	21,80	21,80
Canada	2,26	2,42	2,35	2,40	2,30
Suisse	1,29	1,31	1,45	1,40	1,40

TABLEAU M.04-10

Part des primes d'assurance rapportée au produit national brut des principaux pays de l'OCDE

Source : Compagnie suisse de réassurance

%

Pays	1988	1989	1990	1991	1992
Allemagne (1)	6,69	5,81	5,75	5,70	5,70
Australie	6,86	6,88	7,57	7,40	7,20
Canada	5,29	5,20	5,50	5,80	6,40
Etats-Unis d'Amérique	8,90	8,78	8,89	8,60	8,70
France (2)	5,58	5,99	5,88	6,20	6,60
Italie	2,47	2,50	2,61	2,80	3,00
Japon	9,78	9,71	8,78	8,50	8,60
Royaume-Uni	8,25	9,38	9,87	10,70	11,40
Suisse	8,46	8,43	8,03	8,30	8,60

(1) Jusqu'en 1990, République fédérale d'Allemagne hors République démocratique allemande; depuis 1991, Allemagne unifiée.
(2) Produit intérieur brut.

TABLEAU M.04-11

Montant total des primes d'assurance émises sur le territoire national
des principaux pays de l'OCDE et part en pourcentage de l'assurance-dommages dans ce montant

Source : Compagnie suisse de réassurance

Unité : Milliard de francs

Pays	1988		1989		1990		1991		1992	
	Total	Dom-mages %	Total	Dom-mages %	Total	Dom-mages %	Total	Dom-mages %	Total	Dom-mages %
Allemagne [ex-RFA] (1)	483,0	53,9	442,0	61,9	474,0	61,6	540,0	61,3	591,7	60,6
Australie	112,0	49,1	113,0	49,5	114,0	48,1	110,0	49,3	108,2	46,3
Belgique	38,0	70,5	40,5	68,1	445,0	71,0	47,0	70,7	58,3	66,4
Canada	161,0	51,9	170,0	50,9	163,0	49,7	175,0	49,4	189,6	53,1
Etats-Unis	2.614,0	59,0	2.619,0	58,5	2.472,0	57,3	2.521,0	58,3	2.878,8	58,6
France	316,0	51,1	366,0	46,6	366,0	47,5	417,0	45,2	464,5	43,4
Italie	121,0	47,2	135,0	74,8	155,0	74,6	179,0	73,4	169,8	72,4
Japon	1.735,0	24,7	1.530,0	22,8	1.425,0	26,9	1.594,0	26,7	1.764,0	26,1
Pays-Bas	91,0	51,3	110,0	66,4	124,0	48,2	134,0	45,6	143,5	46,8
Royaume-Uni	417,0	40,8	441,0	36,2	522,0	35,5	594,0	34,1	564,0	35,4
Suisse	92	32,3	91	42,9	101,0	44,0	106,0	42,6	111,1	42,1

(1) Jusqu'en 1990, République fédérale d'Allemagne hors République démocratique allemande; depuis 1991, Allemagne unifiée.

TABLEAU M.04-12

Répartition des placements d'assurances

Valeurs conservées par les entreprises - estimation d'inventaire (valeur nette)

Source : Commission de contrôle des Assurances

Unité : Milliard de francs

Nature des valeurs	Année	Branches (France et étranger)		Pays (ensemble des branches)		Total
		Vie et capitalisation	Dommages	France	Pays étrangers	
Valeurs mobilières	1989	588,2	253,6	833,7	8,1	841,8
Immeubles et parts de SCI	»	83,9	49,4	132,5	0,8	133,4
Prêts et effets assimilés	»	80,2	19,4	99,3	0,3	99,6
Cautionnements en espèces	»	2,4	10,8	11,4	1,8	13,2
Total	»	754,7	333,2	1.076,9	10,0	1.087,9
Valeurs mobilières	1990	752,9	260,0	1.004,9	8,0	1.012,9
Immeubles et parts de SCI	»	102,8	52,2	154,2	0,8	155,0
Prêts et effets assimilés	»	71,4	15,2	86,2	0,4	86,6
Cautionnements en espèces	»	2,5	9,9	10,5	1,9	12,4
Total	»	929,6	337,3	1.255,8	11,1	1.266,9
Valeurs mobilières	1991	965,3	274,9	1.232,5	7,8	1.240,3
Immeubles et parts de SCI	»	131,2	56,9	187,0	1,0	188,1
Prêts et effets assimilés	»	33,4	10,3	43,2	0,5	43,7
Cautionnements en espèces	»	2,2	10,1	10,2	2,0	12,2
Total	»	1.132,1	352,2	1.472,9	11,3	1.484,2
Valeurs mobilières	1992	1.143,7	302,6	1.437,5	8,8	1.446,3
Immeubles et parts de SCI	»	138,1	65,5	202,7	0,9	203,6
Prêts et effets assimilés	»	44,9	14,0	58,4	0,5	58,9
Cautionnements en espèces	»	3,6	10,4	11,8	2,2	14,0
Total	»	1.330,3	392,5	1.710,4	12,4	1.722,8
Valeurs mobilières	1993	1.401,2	319,9	1.708,9	12,2	1.721,1
Immeubles et parts de SCI	»	150,6	68,3	218,0	0,9	218,9
Prêts et effets assimilés	»	59,0	12,9	71,5	0,4	71,9
Cautionnements en espèces	»	7,8	11,3	17,0	2,1	19,1
Total	»	1.618,6	412,4	2.015,4	15,6	2.031,0

Chapitre N.01

Monnaie, Crédit, Épargne, Patrimoine

1. Présentation.
2. Méthodologie.
3. Définitions.
4. Sources de documentation.
5. Graphiques et tableaux.

Graphiques et liste des tableaux :

Graphique. Agrégats de monnaie.

Graphique. Évolution des taux à court terme.

Graphique. Évolution des taux à long terme.

1. Nombre de guichets permanents de banque.
2. Évolution du nombre des établissements relevant de la loi bancaire du 24 janvier 1954.
3. Bilan monétaire des institutions financières et du Trésor Public.
4. Bilan de la Banque de France.
5. Les agrégats de monnaie.
6. Dépôts à vue par réseau.
7. L'endettement extérieur total.
8. Les actifs monétaires détenus par les non-résidents.
9. Créances sur l'économie : catégories de créances.
10. Les crédits à l'économie par objet.

11. Dépôts en devises étrangères détenus par les agents non financiers résidents.
12. Principaux taux d'intérêt et débiteurs.
13. Conditions de rémunération des principales formes d'épargne en vigueur au 31 décembre.
14. Évolution des dépôts de placement détenus par les non-résidents.
15. Agrégats de monnaie et de placement : contreparties de M3 dans les TOM.
16. Comptes de patrimoine du secteur aménagé.
17. Comptes de patrimoine du secteur : sociétés et quasi-sociétés non financières.
18. Comptes de patrimoine des administrations publiques.

N
Finances

Ce chapitre a été réalisé avec la collaboration de la Banque de France : « Direction des Études et Statistiques monétaires » ; « Service des Analyses et Statistiques monétaires ».

Monnaie, Crédit, Épargne, Patrimoine

1. Présentation.
2. Méthodologie.
3. Définitions.
4. Sources de documentation.
5. Graphiques et tableaux.

Graphiques et liste des tableaux :

Graphique. Agrégats de monnaie.

Graphique. Évolution des taux à court terme.

Graphique. Évolution des taux à long terme.

1. Nombre de guichets permanents de banque.
2. Évolution du nombre des établissements relevant de la loi bancaire du 24 janvier 1984.
3. Bilan monétaire des institutions financières et du Trésor Public.
4. Bilan de la Banque de France.
5. Les agrégats de monnaie.
6. Dépôts à vue par réseau.
7. L'endettement intérieur total.
8. Les actifs monétaires détenus par les non-résidents.
9. Créances sur l'économie : catégories de créances.
10. Les crédits à l'économie par objet.

11. Dépôts en devises étrangères détenus par les agents non financiers résidents.
12. Principaux taux d'intérêt débiteurs.
13. Conditions de rémunération des principales formes d'épargne en vigueur au 31 décembre.
14. Agrégats de monnaie et de placement; contreparties de M3 dans les DOM et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.
15. Agrégats de monnaie et de placement; contreparties de M3 dans les TOM.
16. Comptes de patrimoine du secteur : ménages.
17. Comptes de patrimoine du secteur : sociétés et quasi-sociétés non financières.
18. Comptes de patrimoine du secteur : administrations publiques.

Ce chapitre a été réalisé avec la collaboration de la Banque de France, « Direction des Études et Statistiques monétaires », « Service des Analyses et Statistiques monétaires ».

1. PRÉSENTATION

En 1994, la baisse des taux directeurs, impulsée par les autorités monétaires, s'est poursuivie : le taux des appels d'offres s'est établi à 5 % en fin d'année contre 6,20 % un an auparavant, et le taux des prises en pensions à 5-10 jours à 6,4 % contre 7,0 %. Sur le marché interbancaire, les taux ont diminué au premier trimestre, mais se sont progressivement tendus ensuite, traduisant des anticipations de resserrement de la politique monétaire. En ce qui concerne les taux de long terme, la crise obligataire née aux États-Unis s'est propagée à l'ensemble de l'Europe. Dans ce contexte, les ménages ont réorienté leur épargne vers des produits rémunérés à taux fixes réglementés tels que les comptes CODEVI dont l'encours a augmenté de 41 % en un an. Parallèlement leur stock de dettes a recommencé à croître légèrement.

Les entreprises ont maintenu leur effort de désendettement, grâce à une trésorerie excédentaire. Leur encours de dettes était inférieur de 1,5 % en décembre 1994 à son niveau de décembre 1993.

Enfin, la dette de l'État a progressé à un rythme soutenu (+ 18 %) en un an. Les institutions de crédits ont ajusté les conditions de taux qu'elles accordent à leurs clients en fonction des évolutions du marché. Ainsi, le taux de base bancaire a été relevé pour s'établir à 8,25 % en décembre 1994, contre 7,95 % en début d'année. Toutefois, les conditions débitrices ont été modérément durcies sous l'influence d'une concurrence vive entre les établissements, attisée par la faiblesse de la demande de crédits.

2. MÉTHODOLOGIE

La loi n° 84-46 du 24 janvier 1984, dite loi bancaire, définit le cadre institutionnel dans lequel s'exerce désormais l'activité des établissements de crédit.

Les statistiques permettant de suivre cette activité sont établies par la Banque de France.

Nomenclature des institutions financières utilisée pour l'établissement des statistiques monétaires et financières

Cette nomenclature est commune aux statistiques monétaires et aux tableaux d'opérations financières de la comptabilité nationale (1).

Les institutions financières sont classées en trois grandes catégories :

Établissements de crédit et assimilés :

— Banque de France et Fonds de stabilisation des changes :

Banque de France (2);

Fonds de stabilisation de change (2), (3);

— Banques :

Banques « Association Française des Banques » (AFB) non compris BFCE;

Banque française du commerce extérieur (BFCE);

Banques mutualistes ou coopératives :

Banques populaires,

Caisse nationale de crédit agricole (CNCA),

Crédit mutuel,

Caisse centrale de crédit coopératif,

Banque fédérale mutualiste;

Crédits municipaux;

Groupements de banques pour l'émission d'emprunts obligataires (GBPE) (2), (4).

— Caisses d'épargne :

Caisses d'épargne et de prévoyance :

Sociétés financières affiliées au réseau des Caisses d'épargne (CE),

Société centrale des caisses d'épargne pour l'émission et le crédit (SEC),

Société centrale des caisses d'épargne et de prévoyance (SCT);

Caisse nationale d'épargne (La Poste) (2).

— Caisse des dépôts et consignations (CDC) :

Caisse des dépôts (2);

Caisse de garantie pour le logement social (CGLS).

— Sociétés financières et assimilées :

Sociétés financières soumises à des dispositions particulières :

Sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie (SICOMI),

SOFERGIE,

Sociétés de financement des télécom,

Sociétés de crédit différé,

Sociétés anonymes de crédit différé,

Sociétés anonymes de crédit immobilier (SACI),

Caisse de refinancement hypothécaire;

Sociétés financières habilitées à titre individuel (SFHTI) :

Sociétés de crédit-bail immobilier,

Sociétés de location avec option d'achat,

Sociétés de gestion de moyens de paiements,

Autres sociétés financières;

Maisons de titres;

Sociétés de bourse (2), (5);

Instituts régionaux de participation (IRP) (2), (4);

Sociétés de contrepartie (2), (4).

— Institutions financières spécialisées et assimilées :

Institutions financières spécialisées (IFS) :

Caisse française de développement,

Comptoir des entrepreneurs,

Crédit d'équipement des PME (CEPME),

Crédit foncier de France,

Crédit local de France,

Crédit national,

MATIF-SA,

Sociétés de développement régional (SDR),

SOCREDOM,

Société française pour l'assurance du capital-risque des PME (SOFARIS) (3),

Société des bourses françaises (SBF);

Institutions financières spécialisées assimilées :

Caisse nationale des autoroutes (CNA) (2),

Caisse nationale des télécommunications (CNT) (2).

— Institutions financières diverses :

Fonds communs de créances (FCC) (2);

Sociétés de caution mutuelle (SCM) (3);

Groupements professionnels de répartition d'emprunts collectifs au profit d'agents non bancaires (2), (3);

Autoroutes de France (2), (3);

Comités interprofessionnels du logement (CIL) (2), (3).

Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) :

OPCVM court terme (jusqu'en 1993) et monétaires (à compter de 1994) (2), (6);

Sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) court terme;

Fonds commun de placement (FCP) court terme;

Autres OPCVM (2), (6) :

SICAV et FCP long terme à vocation générale, SICAF (3);

FCP Entreprises (3),

FCP à risques (3).

État :

Trésor public (2);

La Poste (comptes courants postaux) (2).

Les agrégats de monnaie et de placement

D'après la méthodologie des statistiques monétaires adoptée en 1986, les données relatives aux OPCVM étaient appréhendées selon le principe de « transparence » : en application de ce principe, les actifs monétaires figurant dans le portefeuille de l'ensemble des OPCVM étaient considérés non pas comme détenus par ces derniers, mais directement et en totalité par les agents non financiers résidents.

La réforme des statistiques monétaires, entrée en vigueur au début de l'année 1991, porte essentiellement sur les OPCVM, désormais considérés comme des institutions financières à part entière. Leur traitement est maintenant analogue à celui des établissements de crédit.

Le décloisonnement des marchés et la montée du phénomène d'innovation financière en cours depuis plusieurs années ont rendu nécessaire pour les autorités monétaires un suivi attentif, non seulement de la monnaie à proprement parler (correspondant aux agrégats M), mais également d'indicateurs représentatifs des autres catégories de placements financiers détenus par les agents non financiers.

Au-delà de M4, les différents placements non monétaires sont désormais classés en trois sous-ensembles distincts, les agrégats de placement, aussi homogènes que possible, en fonction de leurs caractéristiques propres et par ordre de proximité décroissante avec les avoirs monétaires.

Les placements qui traduisent une volonté d'épargne durable n'entrent pas dans les agrégats de monnaie mais ont été regroupés en sous-ensembles distincts et homogènes : les agrégats de placement.

Les agrégats de monnaie et de placement recensent exclusivement les avoirs détenus par les agents non financiers résidents.

Les divers postes d'actif du bilan consolidé sont regroupés en grandes rubriques dénommées « contre-

parties ». Viennent en déduction les engagements non retenus dans M3. Le choix des regroupements au titre des contreparties a pour but de mettre en lumière les principaux « canaux » de la création monétaire au sens de M3.

On peut distinguer d'abord deux contreparties principales : les créances nettes sur l'extérieur et le crédit interne que l'on peut décomposer en créances sur l'État et créances sur le secteur privé (appelées créances sur l'économie).

Viennent ensuite, en déduction dans les contreparties, les ressources stables nettes des établissements de crédit ainsi que l'épargne contractuelle incluse dans P1 (PEL, Livrets d'Épargne Entreprise : LEE, contrats d'épargne auprès des sociétés de crédit différé, PEP bancaires).

Enfin, l'ensemble des opérations d'actif et de passif des institutions financières qui ne peuvent être classées dans l'une des rubriques précédentes sont regroupées dans une contrepartie appelée « Divers nets ».

Les comptes de patrimoine

Les comptes de patrimoine décrivent l'état des actifs (financiers ou non) et des passifs de chaque secteur institutionnel en fin d'année.

Les actifs non financiers, détenus par les unités résidentes, se composent d'actifs corporels fixes (logements, autres constructions, matériels, cheptel) ou circulants (stocks), d'actifs corporels non reproductibles (terrains non bâtis) et d'actifs incorporels (brevets, fonds de commerce...). Les actifs financiers regroupent principalement les liquidités, les valeurs mobilières (actions, obligations) et les prêts. Ce sont des droits sur le patrimoine d'autres unités, résidentes ou non, chez qui l'on enregistre les passifs correspondants.

Les comptes de patrimoine ont pour solde la valeur nette (globale), différence entre le total des actifs détenus par chaque secteur institutionnel, ou l'économie nationale, et ses dettes. Les dettes n'incluent pas les actions et autres participations inscrites au passif car elles ne constituent pas à proprement parler une dette exigible par les actionnaires. On peut décomposer la valeur nette entre actions et autres participations d'une part, et valeur nette indépendante d'autre part.

1. Activités métropolitaines des agents financiers dont le siège social est situé en métropole — Monaco inclus — c'est-à-dire à l'exclusion des DOM-TOM pour la Comptabilité Nationale. — Activités métropolitaines des agents financiers dont le siège social est situé sur le territoire de la République française — Monaco inclus — c'est-à-dire DOM-TOM inclus, pour les statistiques monétaires.

2. Hors loi bancaire.

3. Non recensé actuellement dans les statistiques monétaires.

4. Non recensé actuellement dans les statistiques monétaires et financières, faute de données disponibles.

5. Les sociétés de bourse ne sont soumises à la loi bancaire que si elles optent pour le statut de Maison de titres (article 18 de la loi du 24 janvier 1984 modifié par la loi n° 92-665 du 16 juillet 1992).

6. À partir du 1^{er} janvier 1994, date d'entrée en vigueur de la nouvelle classification des OPCVM, les catégories suivantes seront distinguées : d'une part les OPCVM (SICAV et FCP) « monétaires » et d'autre part, les autres OPCVM, SICAV et FCP, « obligations et autres titres de créances », « actions », « garantis » et « diversifiés ».

Le patrimoine national représente la valeur des actifs non financiers détenus par les unités résidentes, majorée des actifs financiers, nets des passifs, vis-à-vis d'unités non résidentes. Il correspond également à la valeur nette indépendante de l'économie nationale ou à la somme des valeurs nettes indépendantes des secteurs résidents.

Le patrimoine des ménages ne comprend pas les biens durables (automobiles, meubles...), ni les œuvres d'art. Il n'intègre pas non plus les droits à la retraite des régimes par répartition.

Le patrimoine des administrations publiques comprend l'ensemble du domaine privé de l'État, des collectivités locales et des autres organismes publics : bâtiments administratifs, matériels... Il est plus difficile de déterminer la propriété du domaine public. Le domaine public aérien, les rivages et les eaux territoriales sont exclus du champ de la Comptabilité nationale. Le patrimoine des administrations comprend le domaine public artificiel créé par investissement lorsque la dépense correspondante est enregistrée au compte de capital (routes, ports, aérodromes). En revanche, les biens immobiliers mis à la disposition d'autres organismes et les concessions de services publics (autoroutes...) n'en font pas partie. Le domaine public artificiel qui n'a pas été acquis à titre onéreux (monuments historiques) n'est pas pris en compte actuellement, en partie faute d'informations statistiques.

3. DÉFINITIONS

Agent résident

Est résidente toute personne se trouvant sur le territoire économique français pendant une période supérieure à un an (on ne tient pas compte, pour cette définition, des absences temporaires au titre du tourisme, des voyages d'affaires, du travail frontalier ou saisonnier). La population totale résidente comprend l'ensemble des personnes physiques résidentes, quelle que soit leur nationalité.

L'agrégat M1

L'agrégat M1 regroupe les moyens de paiement utilisables en France, c'est-à-dire :

- les billets émis par la Banque de France sur le territoire métropolitain et détenus par les agents non financiers;
- les monnaies divisionnaires émises par le Trésor et mises en circulation par la Banque de France;
- les dépôts à vue en francs mobilisables par chèques gérés par les établissements de crédit, le Trésor et La Poste (centres de chèques postaux [CCP]).

Sont exclus les dépôts à vue en devises (car il ne s'agit pas de moyens de paiement utilisables en France et leur détention comporte un risque de perte en capital).

L'agrégat M2

L'agrégat M2 comprend, en plus de M1, les placements à vue en francs rémunérés, dont les taux sont actuellement réglementés, effectués auprès des établissements de crédit et du Trésor, et non mobilisables par chèques

(comptes sur livrets) :

- les livrets A;
- les livrets A-HLM;
- les livrets bleus;
- les comptes épargne-logement (CEL);
- les CODEVI;
- les livrets d'épargne populaire (LEP);
- les livrets soumis à l'impôt.

L'agrégat M3

L'agrégat M3 inclut, outre M2 :

- les placements monétaires en devises;
- tous les placements à terme non négociables sur un marché, gérés par les établissements de crédit, le Trésor et La Poste (les comptes à terme traditionnels, rémunérés (1), pensions, ainsi que les bons de caisse, bons d'épargne des établissements de crédit, du Trésor et de La Poste);
- les titres de créances négociables émis par les établissements de crédit et détenus par le public (certificats de dépôt, bons émis par les sociétés financières et les institutions financières spécialisées ou assimilées et bons à moyen terme négociables), ainsi que les parts de Fonds communs de créances à moins de cinq ans;
- la totalité des parts et titres d'Organismes de placement collectif en valeur mobilières [OPCVM (2)] court terme détenus par les agents non financiers, en tant qu'éléments monétaires inscrits au passif des bilans d'institutions financières.

L'agrégat M4

L'agrégat M4 regroupe, outre M3 :

- les bons du Trésor;
- les billets de trésorerie et les bons à moyen terme négociables émis par les sociétés non financières.

À l'instar des séries monétaires, des contreparties ont été construites et rétropolées en accord avec la nouvelle méthodologie. Dès lors que les OPCVM ne sont pas de simples écrans, mais des intermédiaires financiers, il est justifié de les faire figurer dans un tableau d'équilibre agrégats-contreparties. Les contreparties de M3 sont calculées à partir d'une consolidation des bilans des établissements de crédit situés sur le territoire métropolitain — Monaco inclus — et des OPCVM.

1. Vente de titres avec faculté de rachat.

2. Les agents non financiers peuvent souscrire des titres auprès des organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Ceux-ci, selon leur objectif de gestion, peuvent placer les fonds ainsi obtenus soit sur des actifs très liquides (ils rémunèrent alors leurs clients à des taux proches du marché monétaire et se dénomment OPCVM court terme), soit en privilégiant l'investissement en valeurs mobilières classiques majoritairement obligataires ou composées d'actions. La rémunération beaucoup plus aléatoire des titres détenus par l'agent non financier dépend alors des performances du marché financier.

L'agrégat P1

L'agrégat P1 rassemble des placements stables par vocation et non négociables sur un marché, c'est-à-dire :

- les plans d'épargne-logement (PEL);
- les livrets d'épargne-entreprise (LEE);
- les contrats d'épargne auprès des sociétés de crédit différé;
- certaines réserves techniques d'assurance :
 - les plans d'épargne populaire (PEP);
 - les bons de capitalisation (émis par les entreprises d'assurance).
- Les PEP bancaires.

L'agrégat P2

L'agrégat P2 regroupe :

- les obligations;
- les titres d'OPCVM obligataires;
- les réserves techniques d'assurance représentative de l'assurance-vie.

L'agrégat P3

L'agrégat P3 comprend :

- les actions;
- les titres d'OPCVM actions.

Les créances nettes sur l'extérieur

La contrepartie « Extérieur » mesure l'incidence du solde des transactions courantes de la balance des paiements et du solde des mouvements de capitaux à court et long terme des agents non financiers sur les avoirs monétaires des résidents. Elle englobe tous les postes d'actif et de passif des bilans des institutions financières, concernant les relations avec les non-résidents, qu'ils soient des agents financiers ou non.

Les deux composantes de cette contrepartie sont :

- le solde des créances (avoirs bruts de change, postes d'actif du bilan) et des engagements (postes de passif du bilan) de la Banque de France vis-à-vis de l'extérieur;
- la position (ou solde des créances et engagements) des autres institutions financières vis-à-vis de l'extérieur. En ce qui concerne les actifs détenus par les OPCVM, ont été classés dans la contrepartie « Extérieur » :
 - les valeurs mobilières (actions et obligations) étrangères. On suppose qu'il s'agit de titres émis par des non-résidents en devises étrangères, faute d'information sur la nature des devises;
 - les titres courts négociables émis par des non-résidents, ainsi que les avoirs sur des comptes ouverts auprès d'établissements non-résidents;
 - de plus, le montant des titres d'OPCVM détenus par des non-résidents vient en déduction de la contrepartie « Extérieur ».

Le crédit interne regroupe les créances sur l'État et les créances sur l'économie.

Les créances sur l'État

Cette contrepartie retrace l'endettement monétaire de l'État. Elle recense :

- les crédits octroyés à l'État par les établissements de crédit ainsi que les dépôts monétaires gérés par le Trésor ou mis à sa disposition :
 - crédits de la Banque de France : monnaies divisionnaires en stock, concours nets du compte courant au Trésor public, avoirs en CCP;
 - crédits des autres établissements de crédit : avoirs en CCP, dépôts au Trésor, prêts et avances;
 - crédits des ANF (agents non financiers) correspondant au montant des avoirs inclus dans M3 collectés par le Trésor et La Poste.
- les titres émis par l'État acquis par les établissements de crédit et les OPCVM (fonds d'État, bons du Trésor).

Les créances sur l'économie

Il s'agit des financements consentis aux autres agents par les institutions financières. Ces créances se décomposent de la même manière en crédits et titres :

- les crédits — en francs et en devises — comprennent les crédits stricto sensu, les effets à l'encaissement à crédit immédiat, les immobilisations de crédit-bail (non compris les immobilisations non louées, mais y compris les immobilisations en cours) et de location avec option d'achat, les opérations de location simple, exercées à titre complémentaire, les prêts participatifs;
- les titres incluent les titres de placement (obligations hors État et actions) ne donnant pas un droit de contrôle et achetés en vue d'en retirer un revenu direct ou une plus-value, y compris ceux acquis au titre d'interventions sur les marchés secondaires (opérations de trésorerie, activité de contrepartie des établissements de crédit, portefeuille de transactions...) et les billets de trésorerie ainsi que les bons à moyen terme négociables émis par les entreprises.

Le nouveau traitement des OPCVM conduit, en effet, à inclure dans la contrepartie « Créances sur l'économie » les billets de trésorerie ainsi que toutes les valeurs mobilières émises par d'autres agents que l'État et détenues par les OPCVM.

Les divers nets

Cette contrepartie est constituée par des éléments du bilan cumulé des institutions financières qui ne sont inclus ni dans M3, ni dans les contreparties « Extérieur » et « Crédit interne », ni enfin dans les ressources stables nettes et l'épargne contractuelle, son contenu est donc hétérogène et sa signification économique limitée. Parmi ces éléments figurent notamment : l'encaissement net; le solde des opérations d'actif et de passif entre institutions financières (décalages et en route entre institutions financières, prêts du FDES aux établissements de crédit).

L'endettement intérieur total (EIT)

L'EIT est le total de l'endettement des agents non financiers résidents (État compris), contracté soit auprès des établissements de crédit ou des agents non financiers, soit sur les marchés de capitaux, tant en France qu'à l'étranger.

Il s'agit donc d'une mesure d'encours qui regroupe, sans considération du terme des dettes :

- les crédits distribués par les établissements de crédit résidents;
- les encours d'obligations, de titres participatifs et de titres du marché monétaire (billets de trésorerie, bons du Trésor) dont les émissions ont été effectuées par les agents économiques non financiers résidents;
- les crédits obtenus par les résidents non financiers auprès des banques étrangères;
- l'encours d'obligations et de titres de créances négociables émis par les résidents non financiers sur les marchés internationaux de capitaux.

Il exclut, en revanche, les actions qui ne constituent pas une dette.

L'EIT est ventilé par grandes catégories d'agents et principaux canaux de distribution.

L'épargne contractuelle (classée dans P1)

Présentée dans les contreparties avec un signe négatif, cette rubrique correspond à des ressources non monétaires au sens de M3 sans pour cela pouvoir être qualifiées de stables. Elle comprend les PEL, les LEE, les contrats d'épargne auprès des sociétés de crédit différé et les PEP bancaires.

Opérations avec les non-résidents

Sont détaillées, à ce titre, les composantes de la position des institutions financières vis-à-vis de la clientèle non résidente dans la contrepartie « Extérieur » de M3 : dépôts de la clientèle non résidente, d'une part, crédits aux non-résidents, d'autre part.

Les ressources stables nettes

Présentées dans les contreparties, avec un signe négatif, les ressources stables des institutions financières sont formées :

- des emprunts obligataires émis sur le marché intérieur (nets des amortissements effectués et hors émissions des titres CODEVI émis et détenus simultanément par les établissements de crédit);
- des emprunts participatifs nets des prêts participatifs consentis à des institutions financières;
- des capitaux propres nets calculés en faisant la balance des fonds propres (capital et dotations, réserves, provisions, report à nouveau), d'une part, et des immobilisations, participations, filiales, frais d'établissement, report à nouveau négatif, d'autre part;
- du montant global des titres d'OPCVM autres que court terme détenus par des résidents, assimilables à des ressources propres et non monétaires, pour ce type d'organisme financier.

Taux d'intérêt

Sont présentés ici les principaux taux d'intérêt débiteurs (coût pour l'emprunteur) et créditeurs (rémunération des placements), ainsi que des taux interbancaires. Certains de ces taux sont réglementés (caisses d'épargne...), d'autres sont observés sur le marché (marché monétaire). Pour le rendement des titres (actions, obligations), voir le chapitre N.02 ci-après, « Marché financier, bourse ».

Taux directeurs

Les taux directeurs sont ceux de la banque centrale; ce sont les taux auxquels la banque centrale prête aux établissements de crédit et sur lesquels se calquent les taux des prêts que ces mêmes institutions financières se consentent entre elles (ce sont les taux interbancaires). Les taux directeurs sont au nombre de deux :

- les taux sur appel d'offres, qui sont les concours accordés à l'initiative de la banque centrale sous forme de pensions à terme pour des durées variables;
- les pensions à 5 ou 10 jours, qui sont une procédure ouverte en permanence à laquelle les établissements de crédit peuvent avoir recours, chaque fois qu'ils le souhaitent, à condition qu'ils disposent des effets publics ou privés nécessaires à la garantie de l'opération.

4. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- Banque de France;
- Conseil national du crédit;
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan;
- Caisse nationale d'épargne.

Publications :

Volume annuel des statistiques monétaires, Banque de France;

Compte rendu des opérations de la Banque de France présenté à M. le président de la République;

Rapport annuel du Conseil national de Crédit;

Rapport annuel de la Commission bancaire;

La Banque de France et la monnaie, dernière édition 1986;

Rapports annuels des caisses d'épargne (rapport des caisses d'épargne et de prévoyance, rapport de la Caisse nationale d'épargne);

Banque de France, statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles;

Les agrégats de monnaie, Banque de France (mensuel et trimestriel);

Les contreparties de M3, Banque de France (trimestriel).

Données sociales, La société française, « Que possèdent les diverses catégories sociales? », INSEE, édition 1993.

« La répartition du patrimoine national », *INSEE-Première*, n° 173, décembre 1991.

« Le patrimoine des ménages en 1992 », *INSEE-Première*, n° 210 (juin 1992).

« Le patrimoine national de 1970 à 1992 », *INSEE-Première*, n° 336, août 1994.

Les actifs patrimoniaux en 1992 : Documents de travail, enquêtes Actifs financiers 1992, INSEE.

« Comptes de patrimoine en base 1980 », Note de base n° 35, INSEE, août 1991.

« Le patrimoine Logement depuis 1950 », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 240, février 1991.

« Comptes d'entreprises et comptes nationaux : un rapprochement des diagnostics financiers », *Économie et statistiques*, INSEE, n° 268-269, 1993.

« Évaluation de la France », *Études foncières*, n° 52, ministère de l'Équipement, septembre 1991.

« Les apports des comptes de patrimoine à la comptabilité nationale », *Actes du 4^e colloque de comptabilité nationale*, Economica.

« Financements et placements en 1993 », *INSEE-Première*, n° 340, août 1994.

« L'endettement domestique des ménages », *INSEE-Première*, n° 395, juillet 1995.

« Les évolutions financières en 1994 », *INSEE-Première*, n° 404, septembre 1995.

Le patrimoine national, sources et méthodes d'évaluation », *INSEE-Méthodes*, n° 41-42-43, 1994.

« Rapport sur les comptes de la Nation » (annuel), *INSEE-Résultats*.

« 25 ans de comptes de patrimoine », *INSEE-Résultats*, n° 348, 1994.

Disquette « Les comptes de patrimoine », INSEE, 1995.



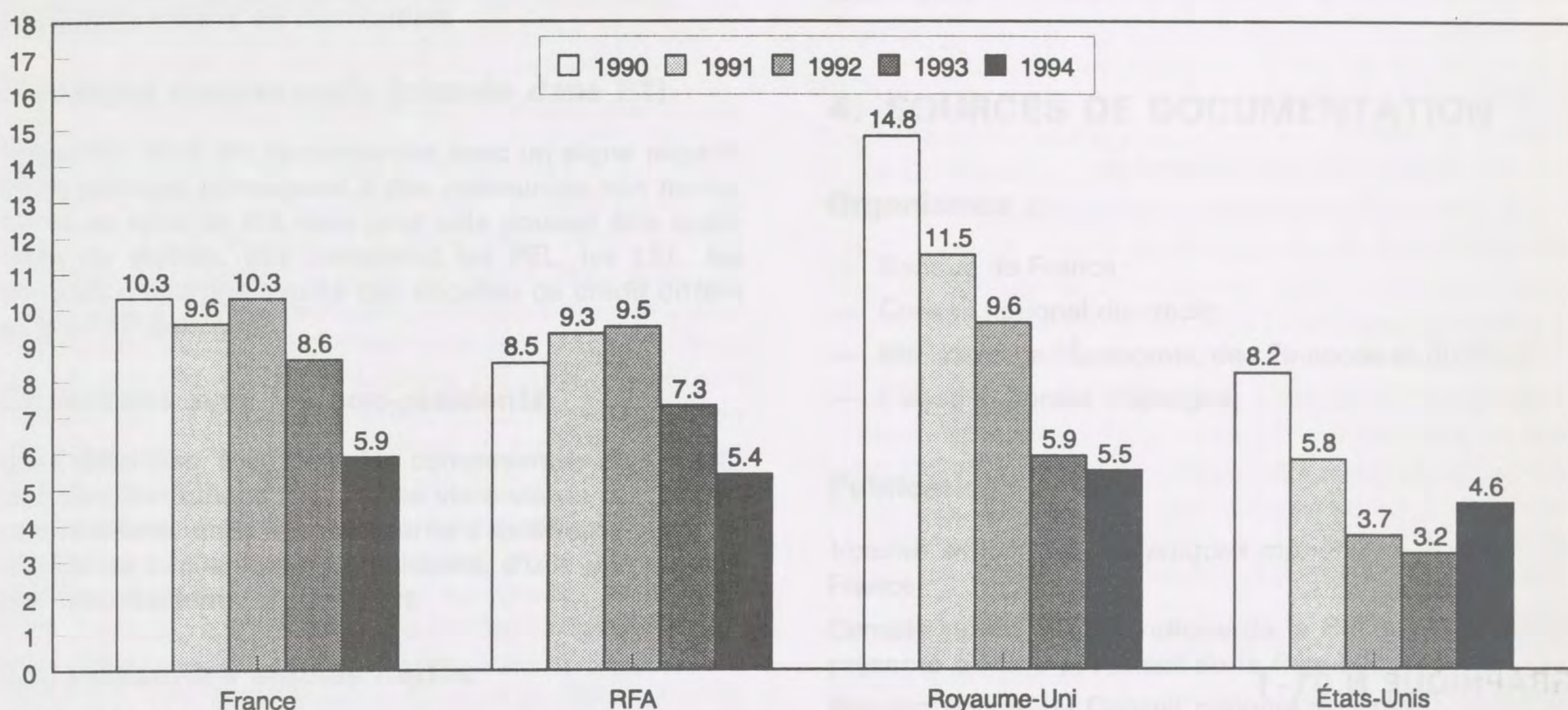
GRAPHIQUE N.01-1

Agrégats de monnaie

M1	M2	M3	M4
Monnaies Billets Dépôts à vue en francs			
M2 – M1 Livrets soumis à l'impôt Livrets A et livrets bleus Livrets d'épargne populaire Comptes pour le développement industriel Comptes d'épargne-logement			
M3 – M2 Avoirs en devises étrangères Placements à terme Titres de créances négociables émis par les établissements de crédit Titres d'OPCVM monétaires Parts de fonds communs de créances à moins de 5 ans			
M4 – M3 Titres de créances négociables émis par les agents non financiers.			

GRAPHIQUE N.01 - 2

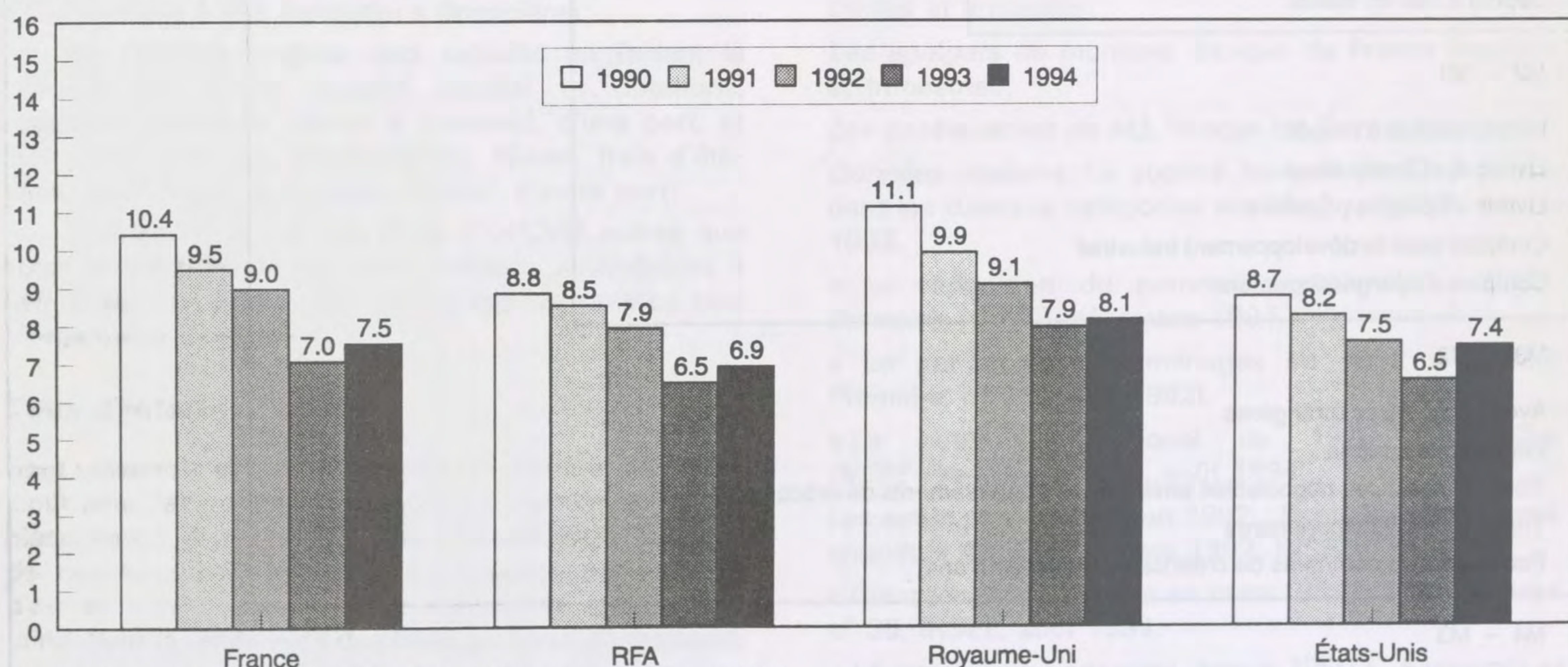
Évolution des taux à court terme



Source : OCDE

GRAPHIQUE N.01 - 3

Évolution des taux à long terme (1)



(1) Rendement des obligations à long terme sur le marché secondaire.

Source : OCDE

TABLEAU N.01-3A

Bilan monétaire des institutions financières et du Trésor public

Situation en fin d'année

Source : Banque de France

		Situation au 31 décembre			
		1987	1988	1989	1990
Crédits		7.468,2	8.478,2	8.580,2	8.580,2
Dépôts		8.478,2	8.478,2	8.478,2	8.478,2
Total		15.946,4	16.956,4	17.058,4	17.058,4
Banques		1.468,2	1.468,2	1.468,2	1.468,2
Etablissements affiliés à des organes centraux		1.468,2	1.468,2	1.468,2	1.468,2
Banques populaires		1.468,2	1.468,2	1.468,2	1.468,2
Crédit agricole		1.468,2	1.468,2	1.468,2	1.468,2
Caisses d'épargne		1.468,2	1.468,2	1.468,2	1.468,2
Autres (2)		1.468,2	1.468,2	1.468,2	1.468,2
Total		1.468,2	1.468,2	1.468,2	1.468,2

TABLEAU N.01-1

Nombre de guichets permanents de banques

Métropole, Monaco et outre-mer

Situation en fin d'année

Source : Banque de France (Bulletin trimestriel)

Unité : Guichet

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Banques	10.270	10.160	10.330	10.361	10.366	10.442	10.428
Etablissements affiliés à des organes centraux	15.527	15.474	15.412	15.305	15.113	15.058	14.961
Banques populaires	1.609	1.611	1.620	1.622	1.609	1.625	1.653
Crédit agricole	5.723	5.706	5.689	5.656	5.660	5.673	5.684
Caisses d'Epargne (1)	4.324	4.322	4.308	4.307	4.297	4.264	4.260
Autres (2)	3.871	3.835	3.795	3.720	3.547	3.496	3.364
Total	25.797	25.634	25.742	25.666	25.479	25.500	25.389

(1) Chiffres non communiqués en ce qui concerne le réseau des caisses d'épargne.
(2) Crédit maritime mutuel, Crédit municipal, Caisse centrale de crédit coopératif, Crédit mutuel et Crédit mutuel agricole et rural.

TABEAU N.01-2

Evolution du nombre des établissements relevant de la loi bancaire

(Loi du 24 janvier 1984 modifiée titres I et IV bis)

Situation au 31 décembre

Source : Banque de France

	1990	1991	1992	1993	1994
Etablissements de crédit agréés en France					
I. Etablissements habilités à traiter toutes opérations de Banque	760	610	585	572	561
Banques	380	382	373	371	366
Sociétés de droit français (1)	332	336	326	325	322
Succursales d'établissements ayant leur siège dans des pays tiers	48	46	47	46	44
Banques mutualistes ou coopératives	173	165	155	146	140
Etablissements affiliés à la Chambre syndicale des banques populaires	33	33	32	32	32
Etablissements affiliés à la Caisse nationale de crédit agricole	90	86	79	74	69
Etablissements affiliés à la Caisse centrale de crédit coopératif	15	11	11	11	11
Etablissements affiliés à la Confédération nationale du crédit mutuel (2)	32	32	32	28	27
Sociétés coopératives de banque non affiliées à un organe central	3	3	1	1	1
Caisses d'épargne et de prévoyance	186	42	36	35	35
Caisses de crédit municipal	21	21	21	20	20
II. Sociétés financières	1.209	1.165	1.064	1.007	969
Sociétés de caution mutuelle affiliées à la Chambre syndicale des banques populaires ..	164	149	145	134	125
Sociétés affiliées au Centre national des caisses d'épargne et prévoyance (3)	21	23	11	8	8
Sociétés affiliées à la Caisse nationale de crédit agricole	26	20	16	10	10
Sociétés affiliées à la Caisse centrale de crédit coopératif (3)	19	19	20	19	19
Sociétés affiliées à la Chambre syndicale des sociétés anonymes de crédit immobilier ..	144	138	135	137	133
Sociétés de caution à caractère mutuel et à statut particulier	85	76	54	42	36
Sofergie	23	23	23	22	22
Sicomi	88	83	75	75	72
Sociétés financières diverses	477	461	423	404	391
Maisons de titres (4)	162	173	162	156	153
III. Institutions financières spécialisées (5)	32	32	32	32	32
Total	2.001	1.807	1.681	1.611	1.562
Etablissements de crédit agréés pour exercer leur activité à Monaco					
I. Etablissements habilités à traiter toutes les opérations de banques	13	15	15	17	16
Banques	13	14	14	16	15
Sociétés de droit monégasque	12	13	13	13	12
Succursales d'établissements ayant leur siège à l'étranger	1	1	1	3	3
Etablissement assimilable à une caisse de crédit municipal (6)	—	1	1	1	1
II. Sociétés financières	8	11	8	8	8
Sociétés financières diverses	7	9	6	6	5
dont : Financement immobilier	2	3	3	3	4
Maisons de titres	1	2	2	2	3
Total	21	26	23	25	24

(1) Dont un établissement affilié à la Caisse centrale de crédit coopératif.

(2) Jusqu'au 25 septembre 1991, les caisses de Crédit mutuel agricole et rural étaient affiliées à la Fédération centrale du Crédit mutuel agricole et rural.

(3) Dont une Sicomi.

(4) Dont un établissement affilié à la Caisse nationale de crédit agricole.

(5) Dont un établissement affilié au Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance.

(6) Etablissement adhérent à l'Association Française des Banques.

TABLEAU N.01-3A

Bilan monétaire des institutions financières et du Trésor public

Situation en fin d'année

Source : Banque de France

Unité : Encours en milliards de francs

	1989	1990	r 1991	1992	1993
ACTIF					
Créances sur l'extérieur	2.596,7	2.876,9	3.066,5	3.474,8	4.069,6
Créances de la Banque de France	405,4	407,2	396,5	349,2	350,9
Créances des autres établissements de crédit	2.191,3	2.469,7	2.669,9	3.125,6	3.718,7
Créances sur l'économie	648,6	652,7	708,2	785,2	1.040,6
En francs	319,8	299,9	296,1	297,0	395,8
En devises étrangères	328,8	352,8	412,0	488,3	644,7
Créances sur correspondants étrangers	1.404,2	1.640,1	1.800,7	2.161,1	2.504,4
En francs	119,6	196,5	418,8	673,0	862,4
En devises étrangères	1.284,6	1.443,6	1.381,9	1.488,1	1.642,0
Autres créances	138,6	176,9	161,1	179,3	173,7
Créances sur l'Etat	1.077,9	1.078,0	1.099,7	1.239,6	1.550,9
Crédits	393,6	402,7	377,9	383,2	375,3
Etablissements de crédit	47,7	50,4	41,6	48,1	37,5
Monnaies divisionnaires	1,2	1,3	1,2	1,4	1,4
Avoirs en comptes courants postaux	1,9	1,8	1,5	1,5	—
Dépôts et avances au Trésor public	15,7	8,7	12,5	4,5	—
Concours au Trésor public	28,9	38,5	26,4	40,8	36,0
La poste	155,7	162,9	162,3	167,0	168,1
Trésor public	190,1	189,4	173,9	168,1	169,7
Monnaies divisionnaires en circulation	16,2	17,1	17,3	18,2	17,1
Dépôts au Trésor public	141,8	142,1	132,0	130,8	137,4
Bons du Trésor sur formules	32,0	30,3	24,7	19,1	15,2
Titres	684,4	675,3	721,9	856,4	1.175,6
Bons	409,6	387,2	363,2	475,8	563,1
Obligations	274,7	288,0	358,6	380,6	612,5
Créances sur l'économie	r 6.533,9	r 7.092,5	7.396,5	7.648,7	7.490,8
Crédits	r 5.303,2	r 5.874,6	6.213,8	6.403,7	6.304,2
dont : P et T	10,5	10,5	10,7	10,8	11,0
Titres	1.230,6	r 1.217,9	1.182,6	1.245,1	1.186,6
Billets trésorerie (hors CNT)	99,2	130,3	136,9	151,0	127,1
Rubriques déduites des ressources stables	373,1	r 451,7	551,8	613,2	637,5
Créances sur les institutions financières résidentes	r 4.508,0	r 4.606,8	4.919,3	4.902,4	5.651,3
Créances de la Banque de France	271,2	161,4	166,3	289,5	372,2
Comptes des autres établissements de crédit (EC)	r 4.236,8	r 4.445,3	4.752,9	4.612,9	5.279,1
Comptes ordinaires et à terme	r 2.949,6	r 2.907,7	2.846,9	2.482,9	2.631,5
Opérations contre effets et titres	r 1.221,2	r 1.476,7	1.844,5	2.051,7	2.350,2
dont : Certificats de dépôts	298,4	565,0	673,5	884,9	610,7
Billets trésorerie (CNT)	3,3	6,3	7,3	2,5	4,8
Parts de FCC	—	r 1,6	3,3	2,0	1,4
Titres pour le développement industriel	20,1	15,5	13,9	13,7	12,0
Obligations émises par institutions financières	45,9	45,4	47,7	64,6	285,4
Autres rubriques d'actif	r 1.327,8	r 1.561,5	1.298,5	1.391,7	985,5
dont : Opérations d'encaissement (1)	589,4	r 663,8	496,1	473,2	45,6
Billets et monnaies en caisse	r 12,8	14,3	15,3	15,6	14,8
Avances à l'IEDEOM et à l'IEOM (2)	9,5	10,6	11,5	12,4	13,4
Total de l'actif	r 16.417,2	r 17.667,4	r 18.332,3	19.270,5	20.385,5

(1) Selon les nouvelles dispositions comptables, applicables depuis janvier 1993, les effets remis à l'encaissement n'apparaissent plus en comptabilité générale.

(2) IEDEOM : Institut d'émission des départements d'outre-mer, IEOM : Institut d'émission d'outre-mer.

TABLEAU N.01-3B

Bilan monétaire des institutions financières et du Trésor public

Situation en fin d'année

Source : Banque de France

Unité : Encours en milliards de francs

	r 1989	r 1990	r 1991	1992	1993
PASSIF					
Engagements envers l'extérieur	2.542,5	2.927,1	2.981,0	3.240,7	3.441,5
Engagement de la Banque de France	310,2	252,4	259,5	331,9	332,1
Engagements des autres établissements de crédit	2.232,3	2.674,7	2.721,5	2.908,8	3.109,4
Dépôts de la clientèle	165,2	195,3	232,3	259,3	292,6
Dépôt à vue	42,9	47,1	45,4	47,5	51,1
En francs	21,8	25,1	23,3	24,2	25,7
En devises étrangères	21,1	21,9	22,1	23,3	25,4
Autres dépôts	122,3	148,2	186,9	211,8	241,5
En francs	29,1	37,3	42,5	49,0	54,3
En devises étrangères	93,1	110,9	144,4	162,8	187,2
Titres de créances négociables	20,4	40,8	55,8	69,1	51,7
Titres court terme émis à l'étranger	6,9	7,1	17,0	17,6	21,8
Engagements envers correspondants étrangers	1.655,7	1.958,7	1.885,9	1.912,8	1.946,6
En francs	186,7	386,3	418,9	416,5	389,4
En devises étrangères	1.469,0	1.572,4	1.467,1	1.496,3	1.557,1
Emprunts obligataires	258,9	296,5	366,9	418,4	493,1
Autres engagements	119,6	167,6	153,5	220,6	277,9
Monnaies divisionnaires en circulation	16,2	17,1	17,3	18,2	17,1
Billets en circulation	252,5	263,3	264,0	265,3	263,6
Engagements envers l'Etat	213,8	207,0	179,7	242,0	247,7
Compte courant du Trésor à la BDF	107,0	103,7	85,6	147,7	197,6
Prêts du FDES	10,7	7,8	1,1	1,5	1,0
Fonds publics affectés	28,1	31,2	32,8	35,6	40,6
Dotations et subventions d'Etat (CDC + CGL3)	68,0	64,3	60,3	57,2	8,6
Dépôts des agents non financiers	3.381,2	3.413,2	3.294,7	3.266,4	3.277,8
Dépôts à vue	1.403,4	1.458,5	1.379,6	1.385,8	1.414,1
En francs	1.378,6	1.433,0	1.354,7	1.351,6	1.376,9
dont : Trésor public	136,7	136,0	126,1	124,4	131,4
P et T	155,9	163,1	162,3	167,0	168,1
En devises étrangères	24,8	25,5	24,9	34,2	37,2
Placements à vue en francs	1.296,1	1.258,6	1.239,2	1.203,7	1.228,7
dont : Trésor public (Codevi)	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Placement à terme	681,7	696,1	676,0	676,9	635,0
En francs	643,8	662,6	647,7	648,9	597,0
dont : Trésor public	36,5	35,7	30,0	24,8	20,6
dont : Bons sur formules	32,0	30,3	24,7	19,1	15,2
P et T (Bons)	10,3	10,4	10,7	10,8	11,0
En devises étrangères	37,9	33,5	28,2	28,0	38,0
Titre de créances négociables et autres titres courts	572,3	938,7	1.116,2	1.400,7	1.457,0
Certificats de dépôt et BMTN	495,4	824,2	967,7	1.213,9	1.251,7
Billets de trésorerie de la CNT	4,0	7,0	8,0	2,8	5,4
Parts ordinaires de FCC à 5 ans	///	3,9	11,2	18,8	29,3
Titre d'OPCVM monétaire	712,7	1.019,7	1.202,3	1.384,7	1.256,0
Epargne contractuelle (élément de P1)	448,6	538,6	624,7	703,2	861,8
Ressources stables	1.934,8	2.093,5	2.285,9	2.499,2	2.663,4
dont : autres titres d'OPCVM	847,2	758,6	833,3	909,9	1.355,7
Engagements envers institutions financières résidentes (hors ICN)	4.263,0	4.129,0	4.293,1	3.974,9	4.378,6
Autres rubriques du passif	1.232,5	1.361,9	1.240,0	1.365,2	1.165,4
dont : opérations d'encaissement	456,0	498,7	388,0	380,5	23,5
Total du passif	16.417,2	17.667,4	18.332,3	19.270,5	20.385,5

Au 31 décembre

Source : Banque de France

Unité : Milliard de francs

	1989	1990	1991	1992	1993	1994
ACTIF						
Créances sur l'extérieur	405,4	407,2	396,5	r 349,2	350,9	372,2
Créances sur l'Etat	41,1	63,4	56,7	76,9	58,3	53,9
Créances sur l'économie	2,8	3,6	3,8	4,0	4,1	4,0
Rubriques déduites des ressources stables	3,9	4,2	4,5	4,8	4,9	5,1
Créances sur les institutions financières résidentes	271,2	161,4	166,3	r 289,5	372,2	199,6
Autres rubriques d'actif	107,9	124,6	115,3	102,0	80,8	386,8
Total de l'actif	832,2	764,4	743,0	826,4	871,2	1.021,5
PASSIF						
Engagements envers l'extérieur	310,2	252,4	259,5	331,9	332,1	249,3
Billets en circulation	252,5	263,3	264,0	265,3	263,6	266,7
Engagements envers l'Etat	107,0	103,7	85,6	147,7	197,6	123,0
Dépôts des agents non financiers	3,8	4,2	3,6	3,1	3,2	3,2
Ressources stables	9,5	10,9	12,1	13,1	13,7	14,4
Engagements envers les situations financières résidentes	102,9	78,1	68,4	22,0	14,2	10,4
Autres rubriques du passif	46,3	51,8	49,8	43,3	46,8	354,5
Total du passif	832,2	764,4	743,0	826,4	871,2	1.021,5

TABLEAU N.01-5

Les agrégats de monnaie

En fin d'année

Source : Banque de France (DESM-SASM)

Unité : Milliard de francs

	1990	1991	r 1992	r 1993	1994
Billets et monnaies divisionnaires	257,5	254,5	251,7	249,3	252,3
Dépôts à vue en francs	1.442,4	1.364,5	1.351,6	1.376,9	1.423,3
M1	1.697,8	1.618,9	1.603,3	1.626,3	1.675,6
Placements à vue en francs	1.258,5	1.239,1	1.203,7	1.228,6	1.331,7
Livrets soumis à l'impôt	197,1	183,1	170,4	168,4	176,2
Livrets A ou bleus	789,2	768,9	740,7	737,4	774,0
Livrets d'épargne populaire	75,2	76,5	77,1	79,4	89,2
Comptes pour le développement industriel	80,3	90,2	91,9	110,4	155,5
Comptes d'épargne-logement	116,7	120,4	123,5	133,1	136,9
M2	2.956,2	2.858,0	2.807,0	2.854,9	3.007,3
Dépôts et titres de créances négociables en devises étrangères	62,3	54,1	62,9	81,7	91,8
Dépôts à vue	...	...	34,2	37,2	35,5
Dépôts à terme	...	...	28,0	38,0	41,9
Bons de caisse et d'épargne	...	...	—	—	—
Titres de créances négociables	...	...	0,7	6,5	14,3
Placements à terme et titres de créances négociables en francs	2.015,7	2.248,2	2.442,5	2.225,8	2.183,1
Dépôts à terme	284,5	303,1	383,0	370,9	391,3
Bons de caisse et d'épargne (1)	368,7	334,8	265,9	226,2	204,7
Titres de créances négociables	264,9	306,0	392,1	344,9	361,3
Titres d'OPCVM monétaires	1.095,0	1.296,4	1.384,7	1.256,0	1.194,9
Parts de fonds communs de créances	2,5	7,9	16,8	27,9	30,8
M3	5.037,4	5.160,3	5.312,4	5.162,3	5.282,2
Titres de créances négociables en francs émis par les ANF (2)	49,6	49,1	55,6	48,7	68,3
Bons du Trésor en comptes courants	27,7	34,4	36,3	26,2	44,8
Billets de trésorerie (hors CNT) et BMTN (3)	21,9	14,7	19,3	22,5	23,5
M4	5.087,0	5.209,4	5.368,0	5.211,0	5.350,5
Pour mémoire :					
M4 — M3	49,6	49,1	55,6	48,7	68,3
M4 — M2	2.127,6	2.351,4	2.561,0	2.356,1	2.343,2
M4 — M1	3.386,1	3.590,5	3.764,7	3.584,7	3.674,9
M3 — M2	2.078,0	2.302,3	2.505,4	2.307,4	2.274,9
M3 — M1	3.336,4	3.541,0	3.709,1	3.536,1	3.606,6

(1) Ce poste inclut les bons du Trésor et les bons de la Poste sur formules.

(2) Agents non financiers.

(3) BMTN émis par les entreprises.

TABLEAU N.01-6

Dépôts à vue par réseau

Situation en fin d'année

Source : Banque de France

Unité : Milliard de francs

	1990	1991	1992	1993	1994
Total des dépôts à vue	1.442,4	1.364,5	r 1.351,6	1.376,9	1.423,3
Banque de France	4,2	3,6	3,1	3,2	3,2
Banques	952,1	892,7	909,1	914,2	957,9
Banques AFB	569,0	529,3	530,9	533,8	547,8
Banque française du commerce extérieur	2,1	1,9	2,1	2,6	3,1
Banques mutualistes ou coopératives	380,2	360,7	375,3	377,0	406,2
Banques populaires	84,1	75,7	79,4	80,2	87,3
Crédit agricole	249,9	238,8	245,1	247,7	262,4
Crédit mutuel, crédit mutuel agricole et rural (CMAR)	41,8	42,2	46,5	44,5	50,6
Autres banques (1)	4,4	4,8	5,0	6,2	7,6
Groupe CDC et caisses d'épargne	155,8	153,2	r 124,4	142,7	129,4
Caisse des dépôts et consignations	116,6	111,5	r 77,3	91,4	75,0
Caisse d'épargne et de prévoyance	39,2	41,8	47,1	51,3	54,4
Sociétés régionales de financement	—	—	—	—	—
Sociétés financières et maisons de titres	21,8	20,0	20,6	13,1	15,5
Institutions financières spécialisées	21,8	6,5	3,0	4,3	4,0
P et T	163,1	162,3	167,0	168,1	164,1
Trésor public	136,0	126,1	r 124,4	131,4	149,2

(1) Crédit maritime + les banques du crédit coopératif + Crédits municipaux.

TABLEAU N.01-7

L'endettement intérieur total

Situation au 31 décembre

Source : Banque de France

Unité : Milliard de francs

	1990	1991	1992	1993	1994
Endettement intérieur total	8.377,9	8.882,8	9.415,5	9.692,0	10.068,1
Etat	1.727,8	1.815,8	2.046,0	2.362,1	2.798,0
Sociétés	3.572,8	3.866,3	4.065,6	3.906,9	3.848,6
Ménages	2.392,5	2.448,3	2.468,7	2.475,3	2.496,0
Autres	684,9	752,4	835,2	947,7	925,5
Crédits	5.971,8	6.333,3	6.565,8	6.511,8	6.424,4
Sociétés	2.925,6	3.162,5	3.291,0	3.117,6	3.050,8
Ménages	2.392,5	2.448,3	2.468,7	2.475,3	2.496,0
Autres	653,6	722,4	806,1	918,8	877,5
Dette non négociable de l'État (1)	295,8	289,1	231,7	174,6	246,0
Financements sur les marchés internes (2)	1.924,7	2.063,2	2.393,2	2.771,8	3.144,0
Sur le marché monétaire	702,2	708,6	886,3	934,7	1.078,0
Etat	549,9	557,1	714,7	782,0	926,3
Sociétés	152,2	151,6	171,6	152,7	151,7
Sur le marché obligataire	1.222,6	1.354,6	1.506,9	1.837,0	2.065,9
Etat	855,3	944,8	1.080,0	1.379,7	1.581,2
Sociétés	336,0	379,9	397,8	428,5	436,9
Autres (3)	31,2	29,9	29,1	28,8	47,9
Crédits des non-résidents	96,6	95,7	102,8	111,0	129,8
Obligations émises à l'étranger	89,0	101,5	122,0	122,8	123,9
Sociétés	89,0	101,5	122,0	122,8	123,9

(1) La dette non négociable de l'État correspond à la composante «autres créances nettes» de la contrepartie «créances sur l'État» (monnaies divisionnaires, avoirs à la Poste et au Trésor et net des comptes à la Banque de France).

(2) Obtenus auprès des résidents et des non-résidents.

(3) Ce poste correspond pour l'essentiel à l'endettement des administrations publiques hors État et des assurances.

TABLEAU N.01-8

Les actifs monétaires détenus par les non-résidents

Source : Banque de France

Unité : Milliard de Francs

	1989	1990	1991	1992	1993
DEPOTS A VUE	43,0	47,1	45,4	<i>r</i> 47,6	51,1
En Francs	21,9	25,2	23,3	24,3	25,8
Banques AFB	<i>r</i> 19,8	22,7	20,2	21,5	22,6
Banques mutualistes ou coopératives	1,2	1,3	1,4	1,8	9,0
Sociétés financières et maisons de titres	0,6	0,9	1,3	0,7	0,8
En devises étrangères	21,1	21,9	22,1	<i>r</i> 23,3	25,4
Banques AFB	20,8	21,4	21,6	22,6	24,3
LIVRETS SOUMIS A L'IMPOT	<i>r</i> 3,5	3,5	<i>r</i> 3,8	<i>r</i> 3,9	4,5
En Francs	3,4	<i>r</i> 3,5	3,7	3,8	4,4
Banques AFB	3,0	3,1	3,3	3,4	3,8
En devises étrangères	—	0,1	0,1	0,1	0,1
COMPTES D'EPARGNE-LOGEMENT (francs)	0,3	0,3	0,4	0,4	0,6
DEPOTS A TERME	<i>r</i> 115,9	<i>r</i> 142,1	<i>r</i> 181,5	<i>r</i> 207,1	232,1
En Francs	<i>r</i> 22,8	<i>r</i> 31,3	<i>r</i> 37,4	<i>r</i> 44,4	45,0
<i>dont</i> : Banques AFB	22,1	30,3	36,2	42,4	40,9
Banques mutualistes ou coopératives	0,4	0,7	0,9	1,5	2,3
En devises étrangères	93,1	110,8	144,1	162,7	187,1
<i>dont</i> : Banques AFB	92,2	108,4	141,3	159,7	184,2
Banques mutualistes ou coopératives	0,4	1,2	0,8	2,1	2,1
Institutions financières spécialisées	—	0,4	1,1	0,4	0,2
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	90,2	172,8	212,8	<i>r</i> 267,6	227,6
En Francs	82,8	161,4	199,2	237,7	202,9
Bons du trésor	69,8	132,1	157,0	198,6	176,0
Certificats de dépôt	13,0	27,8	40,4	36,1	24,2
Bons des ISF	—	1,6	1,8	3,1	2,1
En devises étrangères	7,4	11,4	13,6	<i>r</i> 29,9	24,7
Certificats de dépôt	7,4	11,4	13,6	<i>r</i> 28,4	23,6
Bons des institutions financières spécialisées	—	—	—	1,5	1,1
BONS DE CAISSE ET D'EPARGNE	2,5	2,2	1,1	0,3	0,3
En Francs	2,5	2,2	0,9	0,3	0,3
Banques AFB	2,5	2,2	0,9	0,3	0,3
PLAN D'EPARGNE-LOGEMENT (francs)	<i>r</i> 1,1	<i>r</i> 1,2	<i>r</i> 1,3	<i>r</i> 1,4	2,0
Banques AFB	1,1	1,2	<i>r</i> 0,2	<i>r</i> 10,0	13,9
Titres à court terme émis à l'étranger (1)	6,9	7,1	17,0	17,6	—

(1) Commercial paper de la caisse nationale des télécommunications (CNT) émis aux Etats-Unis et du CEPME au Royaume-Uni, et «schuldschelte» de la BFCE émis en Allemagne (ex-RFA).

TABLEAU N.01-9

Créances sur l'économie : catégories de créances

Encours en fin d'année

Source : Banque de France

Glissements annuels en %

	r 1989	r 1990	r 1991	r 1992	1993
Ensemble	13,3	8,5	4,3	3,4	-2,1
Crédits	12,5	10,8	5,8	3,1	-1,6
Crédits stricto sensu	12,0	10,9	5,7	3,1	-1,3
Effets à crédit immédiat	9,9	-0,8	-13,0	-6,4	-
Immobilisations de crédit-bail	21,7	9,6	6,1	2,0	-7,0
Opérations de location simple	28,5	12,2	18,1	3,1	5,4
Concours à des sociétés immobilières de promotion	-18,6	2,3	20,1	47,1	64,1
Prêts participatifs	-15,3	-0,4	4,7	5,3	15,5
Titres	17,0	-1,0	2,9	5,3	-4,7
Banques	17,5	15,6	4,7	4,5	-6,2
Groupe CDC et Caisses d'épargne	5,8	4,2	7,3	3,4	1,6
Sociétés financières et maisons de titres (art. 99)	8,5	10,5	2,7	1,8	-1,7
Institutions financières spécialisées	4,8	4,5	2,7	0,7	-2,1
P et T (crédits)	4,0	-	1,5	0,8	1,8
OPCVM (titres)	21,1	-9,7	1,5	2,1	12,5

TABLEAU N.01-10

Les crédits à l'économie par objet

En fin d'année

Source : Banque de France (DESM-SASM)

Unité : Milliard de francs

	1989	1990	1991	1992	1993
Trésorerie des entreprises (1)	776,7	898,1	957,2	982,0	1.074,0
dont : trésorerie des sociétés	678,5	798,8	827,6	820,5	813,9
Crédits de trésorerie à court terme	776,7	898,1	953,9	975,5	828,5
Crédits de trésorerie à moyen et long terme	-	-	3,3	6,5	245,4
Exportation	44,1	40,5	33,1	26,9	22,2
Crédits à court terme	26,9	24,1	19,4	13,2	10,0
Crédits à moyen et long terme	17,2	16,4	13,7	13,7	12,3
Investissement	1.892,2	2.071,2	2.184,4	2.218,0	2.170,5
Crédits à court terme	56,8	58,2	54,3	49,6	44,8
Crédits à moyen et long terme	1.835,4	2.013,0	2.130,0	2.168,4	2.125,7
Trésorerie des particuliers	343,1	365,9	362,5	378,0	383,1
Crédits de trésorerie à court terme	114,9	120,3	116,6	128,6	74,6
Crédits de trésorerie à moyen et long terme	228,3	245,6	245,9	249,4	308,4
Habitat	1.870,9	2.045,9	2.170,4	2.183,2	2.203,6
Crédits à l'habitat court terme	76,5	143,1	188,0	149,7	39,1
Crédits à l'habitat moyen et long terme	1.794,5	1.902,7	1.982,4	2.033,5	2.164,5
Autres crédits	376,4	453,2	506,4	615,5	450,8

(1) Cette rubrique regroupe la trésorerie des sociétés, la trésorerie des entrepreneurs individuels et la trésorerie des «autres agents résidents».

TABLEAU N.01-11

Dépôts en devises étrangères détenus par les agents non financiers résidents

Situation en fin d'année

Source : Banque de France

Unité : Encours en milliards de francs

	1990	1991	1992	1993	1994
Dépôts à vue	25,5	31,6	r 34,2	37,2	35,3
Sociétés	15,9	21,5	22,4	25,0	26,2
Ménages	1,0	1,2	1,6	1,8	2,0
Autres agents résidents	4,3	4,7	r 5,2	6,7	5,7
Non répartis	4,3	4,1	5,0	3,7	1,6
Dépôts à terme	33,5	33,1	r 28,0	38,0	41,9
Sociétés	25,7	25,4	20,3	28,7	30,4
Ménages	2,8	4,0	4,6	6,0	7,1
Autres agents résidents	4,9	3,6	r 3,1	3,3	4,4
Non répartis	—	—	—	—	—
Titres de créances négociables	3,2	0,1	0,7	—	—

TABLEAU N.01-12

Principaux taux d'intérêt débiteurs

Sources : Banque de France (bulletin trimestriel)
Conseil national du crédit (Rapport annuel)

En % par an

	1990		1991		1992		1993		1994	
	31 déc.	Moy.(1)	31 déc.	Moy.(1)	31 déc.	Moy.(1)	31 déc.	Moy.(1)	31 déc.	Moy.(1)
Opérations sur appel d'offres	9,25	9,61	9,60	9,12	9,10	9,53	6,20	r 7,59	5,00	5,44
Pensions contre bons du Trésor à 5 ou à 10 jours	10,00	10,35	10,50	9,99	10,00	10,42	7,00	r 9,14	6,40	6,61
Taux de base bancaire	10,25	10,60	10,35	10,21	10,00	10,00	8,15	8,95	8,25	7,89
Taux premier du crédit national (TPCN)	11,00	10,76	10,00	10,00	10,00	10,00	r 8,83	8,25	8,25	8,25

(1) Moyenne arithmétique simple.

TABLEAU N.01-14 (suite 1)

Aggégats de monnaie et de placements contrôlés des départements de la région
région territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon

TABLEAU N.01-13

Conditions de rémunération des principales formes d'épargne en vigueur au 31 décembre

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

	1990	1991	1992	1993	1994
COMPTES SUR LIVRET					
Banques (1) :					
Taux d'intérêt (%)	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50
Crédit mutuel (livret bleu) :					
Taux d'intérêt (%)	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50
Plafond de dépôt (francs)	90.000	(2) 100.000	100.000	100.000	100.000
Caisses d'épargne :					
1 ^{er} livret :					
Taux d'intérêt (%)	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50
Plafond de dépôt (francs)	90.000	100.000	100.000	100.000	100.000
Livret supplémentaire :					
Taux d'intérêt (%)	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50
Epargne populaire (3) banques et caisses d'épargne :					
Taux d'intérêt (%)	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50
Plafond de l'impôt sur le revenu (3) (francs)	...	...	...	1.830	1.860
Plafond de dépôt (francs)	30.000	(4) 40.000	40.000	40.000	40.000
CODEVI (5) banques et caisses d'épargne :					
Taux d'intérêt (%)	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50
Plafond de dépôt (francs)	10.000	15.000	15.000	(6) 20.000	30.000
EPARGNE LOGEMENT					
(banques et caisses d'épargne)					
Compte :					
Taux d'intérêt (%)	2,75	2,75	2,75	2,25	2,25
Plafond de prime (7) (francs)	7.500	7.500	7.500	7.500	7.500
Plafond de dépôt (francs)	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000
Plan :					
Taux d'intérêt (%)	6,00	6,00	6,00	6,00	5,25
Plafond de prime (8) (francs)	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
Plafond de dépôt (francs)	300.000	300.000	(9) 400.000	400.000	400.000

(1) Hors livret bleu du Crédit Mutuel.
(2) A compter de novembre 1991
(3) Institué à compter de juin 1982, pour les personnes physiques ayant leur domicile fiscal en France et dont l'imposition sur le revenu mise en recouvrement l'année précédente n'excède pas un plafond (dont le montant est révisé chaque année).
(4) A compter de novembre 1991
(5) Compte pour le développement industriel, institué (loi n° 83-607) à compter d'octobre 1983, pour les personnes physiques ayant leur domicile fiscal en France.
(6) A compter du 1^{er} juillet 1993.
(7) Lors de la réalisation d'un prêt, une prime d'épargne d'un montant égal à celui des intérêts produits est versée, mais dans la limite d'un plafond.
(8) A l'expiration du contrat, une prime d'un montant égal à celui des intérêts produits est versée par l'Etat, mais dans la limite d'un plafond.
(9) Depuis le 1^{er} avril 1992, le plafond est de 400.000F (décret et arrêté du 4 avril 1992), la durée minimale du plan a été ramenée de 5 à 4 ans et un plafond de 10 ans a été fixé pour la demande des prêts.

TABLEAU N.01-14

Agrégats de monnaie et de placement; contreparties de M3 dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon

Situation en fin d'année

Source : Conseil national du crédit (Rapport annuel)

Unité : Million de francs

	1992	1993	1994
I. GUADELOUPE			
Composantes de M3 et P1			
Circulation fiduciaire	1.358	1.269	987
Billets	1.279	1.184	898
Pièces	79	85	89
Dépôts à vue	4.799	5.072	5.618
Total M1	6.157	6.341	6.605
M2 — M1	3.784	3.933	4.120
Comptes sur livrets	3.302	3.424	3.617
Comptes d'épargne-logement	482	509	503
Total M2	9.941	10.274	10.725
M3 — M2	2.555	2.743	2.638
Dépôts à terme	1.927	1.894	1.944
Bons et certificats de dépôt	628	849	694
Total M3	12.496	13.017	13.363
P1 (épargne contractuelle)			
Plans d'épargne-logement	1.107	1.288	1.446
Plans d'épargne populaire	346	416	474
Plans d'épargne actions et retraite	—	1	2
Autres comptes d'épargne régime spécial	2	1	1
Total P1	1.455	1.706	1.923
Contreparties de M3			
Avoirs hors zone d'émission	4.188	3.648	4.452
Institut d'émission	1.429	1.234	901
Etablissements de crédit locaux	2.759	2.414	3.551
Créances sur le Trésor public	315	361	385
Concours sur ressources monétaires	7.993	9.008	8.526
Concours de caractère bancaire des établissements de crédit locaux	15.486	15.597	15.343
Ressources non monétaires des établissements de crédit locaux (à déduire)	7.493	6.589	6.817
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	133	486	600
Provisions sur créances douteuses	1.485	1.964	2.376
Engagements hors zone d'émission	3.737	2.739	2.781
Epargne contractuelle	1.455	1.706	1.923
Divers	683	—306	—863
Total	12.496	13.017	13.363

TABLEAU N.01-14 (suite 3)

Agrégats de monnaie et de placement; contreparties de M3 dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon

Agrégats de monnaie et de placement; contreparties de M3 dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon

Situation en fin d'année

Source : Conseil national du crédit (Rapport annuel) Unité : Million de francs

	1992	1993	1994
II. GUYANE			
Composantes de M3 et P1			
Circulation fiduciaire	3.865	4.327	4.816
Billets	3.838	4.299	4.786
Pièces	27	28	30
Dépôts à vue	1.254	1.313	1.359
Total M1	5.119	5.640	6.175
M2 — M1	636	585	651
Comptes sur livrets	582	530	591
Comptes d'épargne-logement	54	55	60
Total M2	5.755	6.225	6.826
M3 — M2	504	613	502
Dépôts à terme	319	355	288
Bons et certificats de dépôt	185	258	214
Total M3	6.259	6.838	7.328
P1 (épargne contractuelle)			
Plans d'épargne-logement	138	172	208
Plans d'épargne populaire	44	52	63
Plans d'épargne d'actions et retraite	—	—	—
Autres comptes d'épargne régime spécial	—	—	—
Total P1	182	224	271
Contreparties de M3			
Avoirs hors zone d'émission	4.326	5.214	5.515
Institut d'émission	3.744	4.251	4.750
Etablissements de crédit locaux	582	963	765
Créances sur le Trésor public	232	276	310
Concours sur ressources monétaires	1.701	1.348	1.503
Concours de caractère bancaire des établissements locaux	5.060	5.311	5.099
Ressources non monétaires des établissements de crédit locaux (à déduire)	3.359	3.963	35.596
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	162	176	90
Provisions sur créances douteuses	404	644	1.051
Engagements hors zone d'émission	2.157	2.667	2.279
Épargne contractuelle	182	224	271
Divers	454	252	—95
Total	6.259	6.838	7.328

TABLEAU N.01-14 (suite 2)

Agrégats de monnaie et de placement; contreparties de M3 dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon

Situation en fin d'année

Source : Conseil national du crédit (Rapport annuel)

Unité : Million de francs

	1992	1992	1993
III. MARTINIQUE			
Composantes de M3 et P1			
Circulation fiduciaire	1.952	2.028	2.005
Billets	1.874	1.939	1.913
Pièces	78	89	92
Dépôts à vue	4.342	4.606	4.773
Total M1	6.294	6.634	6.778
M2 — M1	4.214	4.286	4.341
Comptes sur livrets	3.888	3.937	3.970
Comptes d'épargne-logement	326	349	371
Total M2	10.508	10.920	11.119
M3 — M2	2.841	2.640	2.732
Dépôts à terme	1.972	1.713	1.818
Bons et certificats de dépôt	869	927	914
Total M3	13.349	13.560	13.851
P1 (épargne contractuelle)			
Plans d'épargne-logement	976	1.242	1.559
Plans d'épargne populaire	316	469	560
Plans d'épargne d'actions et retraite	—	—	—
Autres comptes d'épargne régime spécial	2	1	1
Total P1	1.294	1.712	2.120
Contreparties de M3			
Avoirs hors zone d'émission	5.235	4.979	5.572
Institut d'émission	1.515	1.519	1.554
Etablissements de crédit locaux	3.720	3.460	4.018
Créances sur le Trésor public	245	310	366
Concours sur ressources monétaires	7.869	8.271	7.913
Concours de caractère bancaire des établissements locaux	15.832	16.496	16.783
Ressources non monétaires des établissements de crédit locaux (à déduire)	7.963	8.225	8.870
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	384	673	1.037
Provisions sur créances douteuses	867	1.115	1.439
Engagements hors zone d'émission	4.801	4.317	4.126
Épargne contractuelle	1.294	1.712	2.120
Divers	617	408	148
Total	13.349	13.560	13.851

TABLEAU N.01-14 (suite 3)

Agrégats de monnaie et de placement; contreparties M3 dans les départements d’outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon

Situation en fin d’année

Source : Conseil national du crédit (Rapport annuel)

Unité : Million de francs

	1992	1993	1994
IV. REUNION			
Composantes de M3 et P1			
Circulation fiduciaire	4.255	4.728	4.977
Billets	4.166	4.623	4.868
Pièces	89	105	109
Dépôts à vue	5.932	6.269	6.649
Total M1	10.187	10.997	11.626
M2 — M1	4.150	4.323	4.812
Comptes sur livrets	3.370	3.505	3.943
Comptes d’épargne-logement	780	818	869
Total M2	14.337	15.320	16.438
M3 — M2	4.625	4.177	4.158
Dépôts à terme	2.319	2.082	2.129
Bons et certificats de dépôt	2.306	2.095	2.029
Total M3	18.962	19.497	20.596
M4 — M3	22	18	51
Bons du trésor en comptes courants	22	18	51
P1 (épargne contractuelle)			
Plans d’épargne-logement	1.506	1.817	2.177
Plans d’épargne populaire	574	740	846
Plans d’épargne d’actions et retraite	—	7	3
Autres comptes d’épargne régime spécial	—	2	2
Total P1	2.080	2.566	3.028
Contreparties de M3			
Avoirs hors zone d’émission	6.569	8.240	8.910
Institut d’émission	3.230	3.650	3.758
Etablissement de crédit locaux	3.339	4.590	5.152
Créances sur le Trésor public	473	558	705
Concours sur ressources monétaires	11.920	10.699	10.981
Concours de caractère bancaire des établissements locaux	24.022	23.946	24.680
Ressources non monétaires des établissements de crédit locaux (à déduire)	12.102	13.247	13.699
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	1.212	1.398	1.408
Provisions sur créances douteuses	1.069	1.393	1.600
Engagements hors zone d’émission	6.602	6.817	6.544
Épargne contractuelle	2.080	2.566	3.028
Divers	1.139	1.073	1.119
Total	18.962	19.497	20.596

Agrégats de monnaie et de placement; contreparties de M3 dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon

Situation en fin d'année

Source : Conseil national du crédit (Rapport annuel) Unité : Million de francs

	1992	1993	1994
V. SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON			
Composantes de M3			
Circulation fiduciaire	91	97	101
Billets	87	93	97
Pièces	4	4	4
Dépôts à vue	138	163	199
Total M1	229	260	300
M2 — M1	104	104	119
Comptes sur livrets	104	104	119
Total M2	333	364	419
M3 — M2	529	581	579
Dépôts à terme	507	556	554
Bons et certificats de dépôt	22	25	25
Total M3	862	945	998
Contreparties de M3			
Avoirs hors zone d'émission	508	597	591
Institut d'émission	112	110	94
Etablissement de crédit locaux	396	487	497
Créances sur le Trésor	196	218	250
Concours sur ressources monétaires	158	130	157
Concours de caractère bancaire des établissements locaux	399	397	431
Ressources non monétaires des établissements de crédit locaux (à déduire)	241	267	274
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	79	90	104
Provisions sur créances douteuses	13	15	22
Engagements hors zone d'émission	137	142	138
Épargne contractuelle	—	—	—
Divers	12	20	10
Total	862	945	998

TABLEAU N.01-15

Agrégats de monnaie et de placement; contreparties de M3 dans les territoires d'outre-mer

Situation en fin d'année

Source : Conseil national du crédit (Rapport annuel)

Unité : Million de francs

	1992	1993	1994
I. ILE DE MAYOTTE			
Composantes de M3			
Circulation fiduciaire	629	777	942
Billets	627	774	937
Pièces	2	3	5
Dépôts à vue	154	195	171
Total M1	783	972	1.113
M2 — M1	15	17	20
Comptes sur livrets	15	17	20
Total M2	798	989	1.133
M3 — M2	283	365	322
Dépôts à terme	257	330	272
Bons et certificats de dépôt	26	35	50
Total M3	1.081	1.354	1.455
Contreparties de M3			
Avoirs hors zone d'émission	831	1.074	1.190
Institut d'émission	616	768	941
Établissements de crédit locaux	215	306	249
Créances sur le Trésor public	196	235	201
Concours sur ressources monétaires	54	45	64
Concours de caractère bancaire des établissements de crédit. locaux	103	98	118
Ressources non monétaires des établissements de crédit locaux (à déduire)	49	53	54
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	-2	-3	-3
Provisions sur créances douteuses	6	6	3
Engagements hors zone d'émission	46	47	50
Divers	-1	3	4
Total	1.081	1.354	1.455

TABEAU N.01-15 (suite 1)

Agrégats de monnaie et de placement : contreparties de M3 dans les territoires d'outre-mer

Situation en fin d'année

Source : Conseil national du crédit (Rapport annuel)

Unité : Million de francs

	1992	1993	1994
II. NOUVELLE-CALEDONIE			
Composantes de M3			
Circulation fiduciaire	7.487	8.254	8.789
Billets	6.796	7.531	8.023
Pièces	691	723	766
Dépôts à vue	46.617	50.250	51.440
Total M1	54.104	58.504	60.229
M2 — M1	20.015	21.312	24.303
Comptes sur livrets	20.015	21.312	24.303
Total M2	74.119	79.816	84.532
M3 — M2	74.229	72.676	76.338
Dépôts à terme	71.033	69.637	74.206
Bons et certificats de dépôt	3.196	3.039	2.132
Total M3	148.348	152.492	160.870
Contreparties de M3			
Avoirs hors zone d'émission	52.953	54.528	51.630
Institut d'émission	5.389	4.389	5.388
Etablissements de crédit locaux	47.564	50.139	46.242
Créances sur le Trésor public	5.770	6.989	6.925
Concours sur ressources monétaires	89.625	90.975	102.315
Concours de caractère bancaire des établissements de crédit locaux	152.407	165.593	181.786
Ressources non monétaires des établissements de crédit locaux (à déduire)	62.782	74.618	79.471
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	11.977	11.688	12.785
Provisions sur créances douteuses	3.998	4.427	5.192
Engagements hors zone d'émission	41.479	51.866	54.424
Divers	5.328	6.637	7.070
Total	148.348	152.492	160.870

TABLEAU N.01-15 (suite 2)

Agrégats de monnaie et de placement; contreparties de M3 dans les territoires d'outre-mer

Situation en fin d'année

Source : Conseil national du crédit (Rapport annuel)

Unité : Million de francs

	1992	1993	1994
III. POLYNESIE FRANCAISE			
Composantes de M3			
Circulation fiduciaire	6.090	6.479	6.658
Billets	5.235	5.566	5.693
Pièces	855	913	965
Dépôts à vue	40.120	43.638	48.688
Total M1	46.210	50.117	55.346
M2 — M1	22.235	24.834	27.973
Comptes sur livrets	22.235	24.834	27.973
Total M2	68.445	74.951	83.319
M3 — M2	119.740	129.472	123.762
Dépôts à terme	96.241	105.997	101.915
Bons et certificats de dépôt	23.499	23.475	21.847
Total M3	188.185	204.423	207.081
Contreparties de M3			
Avoirs hors zone d'émission	59.581	65.940	76.476
Institut d'émission	7.590	7.630	7.220
Établissements de crédit locaux	51.991	58.310	69.256
Créances sur le Trésor public	8.244	13.250	9.767
Concours sur ressources monétaires	120.360	125.233	120.838
Concours de caractère bancaire des établissements de crédit locaux	187.066	198.906	203.879
Ressources non monétaires des établissements de crédit locaux (à déduire)	66.706	73.673	83.041
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	11.641	13.298	14.502
Provisions sur créances douteuses	9.248	11.248	12.510
Engagements hors zone d'émission	37.292	45.079	51.009
Divers	8.525	4.048	5.020
Total	188.185	204.423	207.081

TABLEAU N.01-15 (suite 3 et fin)

Agrégats de monnaie et de placement; contreparties de M3 dans les territoires d'outre-mer

Situation en fin d'année

Source : Conseil national du crédit (Rapport annuel)

Unité : Million de francs

	1992	1993	1994
IV. WALLIS ET FUTUNA			
Composantes de M3			
Circulation fiduciaire	180	163	216
Billets	178	161	214
Pièces	2	2	2
Dépôts à vue	768	977	916
Total M1	948	1.140	1.132
M2 — M1	38	59	86
Comptes sur livrets	38	59	86
Total M2	986	1.199	1.218
M3 — M2	1.932	2.163	1.912
Dépôts à terme	1.828	2.086	1.864
Banques	959	1.048	1.070
Trésor public	869	1.038	794
Bons et certificats de dépôt	104	77	48
Total M3	2.918	3.362	3.130
Contreparties de M3			
Avoirs hors zone d'émission	1.114	1.459	1.589
Institut d'émission	228	217	262
Etablissements de crédit locaux	886	1.242	1.327
Créances sur le Trésor public	1.276	1.460	1.196
Concours sur ressources monétaires	528	443	345
Concours de caractère bancaire des établissements de crédit locaux	891	802	755
Ressources non monétaires des établissements de crédit locaux (à déduire)....	363	359	410
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	244	278	335
Provisions sur créances douteuses	2	6	15
Engagements hors zone d'émission	69	20	22
Divers	48	55	38
Total	2.918	3.362	3.130

TABLEAU N.01-16
Comptes de patrimoine du secteur : ménages

Encours en fin d'année

Source : INSEE (Rapport sur les comptes de la Nation)

Unité : Milliard de francs courants

	1980	1990	1991	1992	1993	1994
Actifs						
Actifs corporels reproductibles	4.747,3	10.221,8	10.899,9	11.288,9	11.623,4	11.663,1
Stocks	139,8	227,1	211,1	205,6	202,4	212,3
Actifs fixes hors logement	504,2	875,4	878,2	880,3	859,8	860,0
Actifs fixes en logement	4.103,3	9.119,3	9.810,6	10.203,0	10.561,2	10.590,8
Actifs corporels non reproductibles	1.392,8	1.498,2	1.472,1	1.387,8	1.300,0	1.218,7
Actifs incorporels	177,9	282,1	272,1	270,4	254,9	259,1
Actifs non financiers	6.318,1	12.002,1	12.644,1	12.947,1	13.178,3	13.140,9
Moyens de paiement internationaux	45,5	136,2	84,0	124,5	109,4	107,7
Moyens de règlement en francs	495,8	1.062,2	1.031,8	1.057,7	1.057,6	1.087,8
Autres liquidités	1.232,9	2.397,5	2.496,8	2.603,0	2.782,3	3.006,2
Titres du marché monétaire	—	7,2	15,6	25,7	43,2	47,2
Obligations	213,5	355,3	424,6	450,4	570,2	490,2
Actions et autres participations	452,5	3.647,4	4.530,5	4.759,5	6.408,8	5.491,8
Prêts à court terme	263,1	375,9	361,9	388,1	292,7	237,0
Prêts à moyen et long termes	6,7	18,5	11,9	5,5	1,5	1,5
Réserves techniques d'assurance	195,5	1.144,6	1.342,6	1.571,7	1.862,7	2.201,0
Actifs financiers	2.905,5	9.144,9	10.299,7	10.986,2	13.128,5	12.670,4
Actifs	9.223,6	21.147,0	22.943,8	23.933,3	26.306,8	25.811,3
Passifs						
Moyens de paiement internationaux	—	—	—	—	—	—
Moyens de règlement en francs	—	—	—	—	—	—
Autres liquidités	0,3	2,7	2,3	3,4	3,3	3,3
Titres du marché monétaire	—	—	—	—	—	—
Obligations	—	—	—	—	—	—
Prêts à court terme	436,6	1.519,7	1.442,3	1.606,8	1.538,0	1.629,6
Prêts à moyen et long termes	793,6	2.167,4	2.231,3	2.223,6	2.390,5	2.418,5
Réserves techniques d'assurance	—	—	—	—	—	—
Passifs financiers (hors actions et autres participations)	1.230,5	3.689,8	3.675,9	3.833,8	3.931,8	4.051,4
Valeur nette globale	7.993,1	17.457,2	19.267,9	20.099,5	22.375,0	21.759,9

TABLEAU N.01-17

Comptes de patrimoine du secteur : sociétés et quasi-sociétés non financières

Encours en fin d'année

Source : INSEE (Rapport sur les comptes de la Nation)

Unité : Milliard de francs courants

	1980	1990	1991	1992	1993	1994
Actifs						
Actifs corporels reproductibles	4.210,6	8.398,1	8.994,6	9.217,5	9.315,7	9.403,4
Stocks	814,4	1.465,7	1.548,8	1.549,6	1.472,9	1.479,5
Actifs fixes hors logement	2.541,4	5.335,4	5.749,8	5.918,6	6.040,0	6.120,7
Actifs fixes en logement	854,8	1.597,0	1.696,0	1.749,3	1.802,8	1.803,2
Actifs corporels non reproductibles	241,6	265,8	263,1	248,1	231,2	215,4
Actifs incorporels	77,2	278,3	313,8	348,7	373,1	395,4
Actifs non financiers	4.529,4	8.942,3	9.571,5	9.814,3	9.920,0	10.014,2
Moyens de paiement internationaux	2,3	33,9	56,1	72,4	76,8	73,5
Moyens de règlement en francs	168,5	381,8	318,1	315,1	318,0	324,1
Autres liquidités	147,9	378,7	359,1	430,9	395,9	432,2
Titres du marché monétaire	—	238,6	258,6	347,4	291,6	363,4
Obligations	21,8	99,6	90,9	87,9	87,4	70,7
Actions et autres participations	734,4	6.608,8	8.571,9	9.151,3	14.052,2	12.289,6
Prêts à court terme	1.037,0	3.066,9	3.333,2	3.438,1	3.650,2	3.726,1
Prêts à moyen et long termes	113,8	107,3	121,5	148,9	186,5	161,5
Réserves techniques d'assurance	22,4	66,1	74,5	82,5	86,1	88,6
Actifs financiers	2.248,2	10.981,7	13.183,9	14.074,6	19.144,7	17.529,7
Actifs	6.777,7	19.924,0	22.755,4	23.888,9	29.064,7	27.543,9
Passifs						
Moyens de paiement internationaux	—	—	—	—	—	—
Moyens de règlement en francs	—	—	—	—	—	—
Autres liquidités	85,6	226,1	304,8	416,7	446,1	467,3
Titres du marché monétaire	—	153,3	156,0	171,3	153,0	147,8
Obligations	125,3	503,8	559,4	638,9	769,4	690,0
Prêts à court terme	1.490,4	3.569,5	3.766,2	3.890,3	3.593,6	3.549,6
Prêts à moyen et long termes	806,4	2.128,8	2.299,0	2.387,6	2.547,4	2.521,0
Réserves techniques d'assurance	—	—	—	—	—	—
Passifs financiers (hors actions et autres participations)	2.507,7	6.581,6	7.085,4	7.504,9	7.509,5	7.375,7
Valeur nette globale	4.270,0	13.342,5	15.670,0	16.384,0	21.555,2	20.168,2
Actions et autres participations	1.386,4	8.368,5	10.821,1	11.582,1	17.377,3	15.183,8
Valeur nette indépendante	2.883,6	4.974,0	4.848,9	4.801,9	4.177,9	4.984,4

TABLEAU N.01-18

Comptes de patrimoine du secteur : administrations publiques

Encours en fin d'année

Source : INSEE (Rapport sur les comptes de la Nation)

Unité : Milliard de francs courants

	1980	1990	1991	1992	1993	1994
Actifs						
Actifs corporels reproductibles	1.202,5	2.865,6	3.080,0	3.270,3	3.395,2	3.512,4
Stocks	31,4	92,0	100,3	103,4	88,3	88,5
Actifs fixes hors logement	1.050,6	2.566,0	2.759,8	2.941,2	3.076,5	3.195,0
Actifs fixes en logement	120,6	207,6	219,9	225,7	230,4	228,9
Actifs corporels non reproductibles	208,4	231,7	226,5	210,1	190,6	171,6
Actifs incorporels	—	—	—	—	—	—
Actifs non financiers	1.411,0	3.097,3	3.306,5	3.480,4	3.585,8	3.684,0
Moyens de paiement internationaux	1,4	14,2	18,3	39,2	41,3	40,6
Moyens de règlement en francs	144,3	347,0	326,8	352,0	404,2	343,3
Autres liquidités	25,7	28,2	30,0	33,1	36,2	39,5
Titres du marché monétaire	—	—	0,4	5,9	1,7	1,7
Obligations	52,2	114,3	121,0	127,8	147,0	138,6
Actions et autres participations	455,6	572,4	710,3	690,3	701,6	563,0
Prêts à court terme	319,0	627,7	629,0	699,1	732,3	717,5
Prêts à moyen et long termes	143,0	280,9	309,6	345,0	394,1	532,3
Réserves techniques d'assurance	0,6	1,8	1,7	20,0	2,1	2,1
Actifs financiers	1.141,8	1.986,6	2.147,1	2.294,4	2.460,3	2.378,4
Actifs	2.552,8	5.083,8	5.453,6	5.774,8	6.046,1	6.062,4
Passifs						
Moyens de paiement internationaux	—	—	—	—	—	—
Moyens de règlement en francs	182,7	373,0	363,2	355,7	356,5	358,4
Autres liquidités	68,0	61,7	50,8	42,4	43,6	43,6
Titres du marché monétaire	83,0	549,7	557,1	714,8	769,7	918,8
Obligations	200,0	899,5	1.031,3	1.190,9	1.675,5	1.668,4
Prêts à court terme	274,9	575,2	643,8	754,5	877,4	843,6
Prêts à moyen et long termes	247,1	592,6	621,6	673,6	754,3	881,2
Réserves techniques d'assurance	—	—	—	—	—	—
Passifs financiers (hors actions et autres participations)	1.055,7	3.051,7	3.267,8	3.731,9	4.477,1	4.714,0
Valeur nette globale	1.497,1	2.032,2	2.185,8	2.042,9	1.569,0	1.348,4
Actions et autres participations	—	—	—	—	—	0,1
Valeur nette indépendante	1.497,1	2.032,2	2.185,8	2.042,9	1.569,0	1.348,3

L'INSEE vous informe
24 h sur 24 :
pour toute la France,
le 36 68 07 60*
indices, informations,
adresses utiles

* 2,23 F la minute

LES OUVRAGES DE L'INSEE

LA RÉFÉRENCE DES RÉFÉRENCES

Pour mieux cadrer
l'économie française
dans un monde qui bouge,
pour prendre sa juste mesure et
pour privilégier l'information :

- un large éventail de données,
- des commentaires dans
un langage clair et accessible
à tous pour une meilleure
interprétation des chiffres,
- des comparaisons
internationales.



**VIENT DE
19^e ÉDITION
PARAITRE**

18 chapitres, 6 grands domaines, 83 mots-clés

Une vitrine des multiples facettes de l'économie française...

... un auxiliaire pratique et pédagogique, et un gisement riche d'explications pour
prendre le pouls de l'économie française et disposer rapidement, à titre professionnel
ou pour sa propre culture, des chiffres qui font l'actualité.

79 FF - 200 pages - Format 16 x 24 - Diffuseur-distributeur Saint-Germain Services Paris

Bon de commande

à retourner à la Direction Régionale de l'INSEE

**TABLEAUX DE
L'ÉCONOMIE
FRANÇAISE
1995-1996**

☐ je souhaite recevoir exemplaire(s) de l'ouvrage "Tableaux de l'Economie Française 1995-1996" 19^e édition,
au prix de 79 FF + participation aux frais d'envoi : France : 10FF par envoi - Etranger : 20FF, par ouvrage.

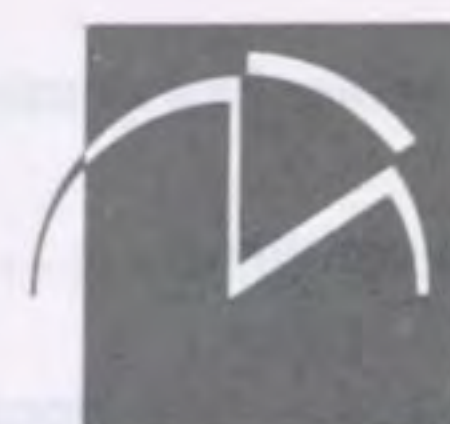
☐ ci-joint un chèque d'un montant de FF, à l'ordre de l'INSEE. Date : Signature :

Société Tél.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville



INSEE

Marché financier, Bourse

1. Méthodologie.
2. Définitions.
3. Sources de documentation.
4. Tableaux.

Liste des tableaux :

1. Émission des valeurs mobilières contre apports en espèces .
2. Capitalisation boursière des valeurs françaises.
3. Répartition des transactions sur les valeurs mobilières françaises cotées à la Bourse de Paris.
4. Indices des cours des valeurs mobilières cotées sans réinvestissement des coupons.
5. Taux de rendement des actions et de certaines catégories d'obligations cotées à la Bourse de Paris.
6. Cours de l'or, des principales devises et de l'écu en francs à Paris.

1. MÉTHODOLOGIE

Émissions de valeurs mobilières

La statistique des émissions de valeurs mobilières en France, présentée ici, est établie par la direction des études financières du Crédit lyonnais.

Les émissions de valeurs mobilières sont réparties d'après la nature des titres souscrits (actions, obligations) et la qualité de l'émetteur, dans la nomenclature de la comptabilité nationale (sociétés et quasi-sociétés non financières, institutions financières, entreprises d'assurance, administrations publiques, administrations privées, émetteurs étrangers et internationaux).

Indices des cours des valeurs

● Actions françaises.

Nous représentons ici les indices des années 1991 à 1994 calculés par la Société des bourses françaises (SBF). Pour les trois années 1991, 1992 et 1993 il s'agit de nouveaux indices élaborés et calculés par la SBF qui se substituent aux anciens indices élaborés jusqu'à fin 1993 par l'INSEE et la SBF.

La SBF calculait depuis plusieurs années un indice SBF 240 qui comportait de nombreuses insuffisances en particulier en ce qui concerne la mise à jour de son échantillon et la structure de sa nomenclature. Un nouvel indice représentatif du niveau des cours des actions françaises cotées sur les Bourses françaises a été mis au point. C'est l'indice SBF 250 qui est calculé chaque jour de bourse, à l'ouverture et à la clôture et qui est ventilé en trois groupes « valeurs industrielles », « services », « sociétés financières », eux-mêmes décomposés en 12 secteurs.

Les valeurs de l'échantillon sont sélectionnées essentiellement sur leur capitalisation totale et portent sur les actions admises au règlement mensuel, au comptant et au second marché; les valeurs cotées au marché « hors cote » sont exclues. La pondération de chaque action est sa capitalisation totale.

Contrairement à ce que faisait l'INSEE, la SBF ne calcule pas d'indice des valeurs étrangères cotées en France.

Tandis que s'élaborait cet indice SBF 250, la Société des bourses françaises a décidé de mettre sur pied un nouvel indice à cotation continue, le SBF 120, pour compléter et élargir le CAC 40 calculé depuis le 31 décembre 1987. Cet indice, qui n'a pas de ventilation par secteur, comporte des valeurs sélectionnées sur leur liquidité et leur activité. Une règle a été posée : les valeurs de l'indice CAC 40 doivent toutes faire partie de l'indice SBF 120 et les valeurs de l'indice SBF 120 doivent toutes faire partie de l'indice SBF 250.

Il a été décidé en outre qu'il serait élaboré trois indices :

- un indice « nu » calculé avec les cours cotés des valeurs;
- un indice « global » calculé en recapitalisant dans la même valeur chacun des coupons échus, à la date de leur échéance;

— un indice « net » calculé en recapitalisant dans la même valeur chacun des coupons échus, sans avoir fiscal, à la date de leur échéance.

Ces deux derniers indices sont utilisés par les gestionnaires de SICAV et de Fonds communs de placement.

Les indices présentés ici pour les années 1991, 1992, 1993 et 1994 sont les moyennes mensuelles des indices de clôture de chaque jour de bourse du mois.

Par ailleurs, depuis mai 1995, la SBF a créé l'indice MIDCAC, représentatif des valeurs moyennes du marché officiel et du second marché.

● Actions étrangères à revenu variable.

Il n'est pas calculé de capitalisation boursière pour les valeurs étrangères cotées à la Bourse de Paris, le nombre de titres admis à la cote étant dépourvu de signification. L'INSEE ne calcule plus depuis le 1^{er} janvier 1994 d'indice des cours des actions étrangères.

Taux de rendement des obligations

On distingue :

● Taux moyen de rendement des obligations émises dans l'année.

Ce calcul est fait mensuellement, mais les chiffres annuels indiqués ici sont des moyennes pondérées pour l'ensemble de l'année. Chaque taux est la moyenne arithmétique, pondérée par le montant de l'émission, des taux actuariels de chaque émission effectuée pendant la période considérée. Depuis novembre 1982, on procède à deux sortes de calculs selon que le taux actuariel considéré est un taux à l'émission ou un taux au règlement.

● Taux de rendement des obligations cotées à la Bourse de Paris.

Pour chaque fin d'année, on donne les taux moyens de six catégories parmi ceux que calcule chaque semaine la Caisse des dépôts et consignations.

Taux de rendement des valeurs françaises à revenu variable

Le calcul du taux moyen de rendement des valeurs françaises à revenu variable s'effectue en rapportant, pour chacune des valeurs retenues dans le calcul de l'indice des cours, le montant du dernier coupon payé à la cotation du dernier vendredi du mois. L'échantillon et les pondérations sont les mêmes que pour l'indice des cours. Les chiffres publiés sont les moyennes des taux des derniers vendredis de chaque mois.

2. DÉFINITIONS

Bourse

Marché entre une offre et une demande de capitaux à long terme dont le rapport est représenté par une valeur mobilière. Elle comprend le marché primaire (émission de titres) et le marché secondaire (échange

de titres déjà émis). Trois catégories de marchés existent : le marché officiel (comptant et règlement mensuel), le second marché et le hors-cote. Depuis la loi du 22 janvier 1988, trois instances assurent le fonctionnement des marchés financiers : le Conseil des bourses de valeur, la Société des bourses françaises et l'Association française des sociétés de Bourse.

Capitalisation boursière

Produit du nombre des titres cotés par leur cours boursier.

Second marché

Ouvert le 1^{er} février 1983, il complète les marchés traditionnels de la cote officielle. Il est destiné à faciliter l'accès au marché financier pour les entreprises de taille moyenne.

Obligations

Il s'agit essentiellement des obligations classiques hors titres participatifs.

Marché de l'or et des devises

Depuis fin juin 1992 les devises ne sont plus cotées en bourse de Paris, c'est la Banque de France qui diffuse un cours indicatif en fin de journée.

3. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- Caisse des dépôts et consignations;
- Société des bourses françaises;
- Crédit lyonnais.

Publications :

- Bulletin mensuel de statistique, INSEE (mensuel);
- Les statistiques d'émissions de valeurs mobilières, publié par le Crédit lyonnais (mensuel);
- Taux de rendement des principales obligations cotées en France, publié par la Caisse des dépôts et consignations (mensuel);
- « Rapport annuel de la Commission des opérations de bourse », édité par les Journaux officiels dans la série : Documents administratifs (annuel);
- Rapport annuel du Conseil national du crédit;
- « L'évolution du marché financier », Les Notes bleues, ministère de l'Économie (annuel);
- Statistiques mensuelles de la Bourse de Paris, Société des bourses françaises;
- L'année boursière, Société des bourses françaises (annuel).



TABLEAU N.02-1

Émission des valeurs mobilières contre apports en espèces

Source : Crédit Lyonnais

Unité : Million de francs

	r 1993			p 1994		
	Montant effectif	Déductions	Montant net versé	Montant effectif	Déductions	Montant net versé
SELON LA NATURE DE L'ÉMISSION						
I. ÉMISSIONS D'ACTIONS ET TITRES ASSIMILÉS						
Actions (et parts)	234.983	2.292	232.691	267.185	859	266.326
Certificats d'investissements	5.384	—	5.384	385	—	385
Total I	240.367	2.292	238.075	267.570	859	266.711
dont : Valeurs cotées	66.341	2.292	64.049	74.659	—	74.659
dont : Appel public à l'épargne	67.011	2.292	64.719	77.293	—	77.293
II. ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS ET TITRES ASSIMILÉS						
Obligations classiques	518.772	191.554	327.218	383.201	208.784	174.417
A taux fixe	504.222	100.124	404.098	372.107	136.581	235.526
A taux variable	14.550	91.430	— 76.880	11.094	72.203	— 61.109
Titres obligataires à caractère action	18.933	4.067	14.866	25.293	9.235	16.058
Total II	537.706	195.622	342.084	408.494	218.019	190.475
dont : Emploi de fonds « Codevi »	6.728	—	6.728	5.650	—	4.950
Total des émissions de valeurs mobilières (I + II)	778.073	197.914	580.159	676.064	218.878	457.186
SELON LA QUALITÉ DE L'ÉMETTEUR						
ACTIONS						
Sociétés et quasi-sociétés non financières	201.266	2.292	198.974	228.287	859	227.428
dont : Grandes entreprises nationales	—	—	—	—	—	—
Autres sociétés et quasi-sociétés non financières	201.266	2.292	198.974	228.287	859	227.428
Institutions financières	33.875	—	33.875	30.142	—	30.142
Établissements de crédit et assimilés	31.221	—	31.221	28.819	—	28.819
Banques	24.637	—	24.637	18.639	—	18.639
Banques A.F.B. et B.F.C.E.	19.901	—	19.901	12.949	—	12.949
Banques mutualistes (et crédits municipaux)	1.406	—	1.406	1.052	—	1.052
Caisses d'épargne et caisse des dépôts	—	—	—	—	—	—
Sociétés financières et assimilées	6.583	—	6.583	10.180	—	10.180
Institutions financières spécialisées et assimilées	2.654	—	2.654	1.318	—	1.318
Institutions financières diverses	—	—	—	5	—	5
Entreprises d'assurance	5.142	—	5.142	9.078	—	9.078
Administrations publiques	86	—	86	63	—	63
Administrations publiques locales	86	—	86	63	—	63
Émetteurs étrangers et internationaux	—	—	—	—	—	—
Total	240.369	2.292	238.078	267.570	859	266.711
OBLIGATIONS						
Sociétés et quasi-sociétés non financières	42.994	31.807	11.187	44.518	34.760	9.758
dont : Grandes entreprises nationales	23.756	22.837	919	18.452	20.092	— 1.640
Autres sociétés et quasi-sociétés non financières	19.237	8.970	10.267	26.066	14.668	11.398
Institutions financières	120.188	105.918	14.270	72.128	116.941	— 44.813
Établissements de crédit et assimilés	81.859	65.374	16.485	40.648	74.237	— 33.589
Banques	46.771	44.948	1.823	23.232	58.541	— 35.309
Banques A.F.B. et B.F.C.E.	31.682	28.347	3.335	17.205	25.850	— 8.645
Banques mutualistes (et crédits municipaux)	15.088	16.601	— 1.513	6.027	32.690	— 26.663
Caisses d'épargne et caisse des dépôts	5.702	—	5.702	7.345	1.373	5.972
Sociétés financières et assimilées	29.386	20.427	8.959	10.071	14.324	— 4.253
Institutions financières spécialisées et assimilées	38.329	35.568	2.761	31.051	38.538	— 7.487
Institutions financières diverses	—	4.976	— 4.976	429	4.166	— 3.737
Entreprises d'assurance	856	—	856	—	170	— 170
Administrations publiques	373.668	56.338	317.330	286.835	64.620	222.215
Administration publique centrale et sécurité sociale	370.778	54.216	316.562	283.624	62.012	221.612
Administrations publiques locales	2.890	2.121	769	3.211	2.608	603
Émetteurs étrangers et internationaux	—	1.559	— 1.559	5.013	1.528	3.485
Total	537.706	195.622	342.084	408.494	218.020	190.475

TABLEAU N.02-2

Capitalisation boursière des valeurs françaises

Fin d'année

Source : Société des bourses françaises

Unité : Milliard de francs

	1981	1990	1991	1992	1993	1994
ACTIONS :						
Marché officiel	227,8	1.598,6	1.859,1	1.808,7	2.537,2	2.257,2
Second marché	—	138,9	134,7	122,9	152,2	155,1
Total	227,8	1.737,6	1.937,7	1.931,6	2.689,4	2.412,3
OBLIGATIONS :						
Marché officiel	604,6	2.589,0	2.899,5	3.185,5	3.869,2	3.684,8
Second marché	—	5,8	8,3	8,7	7,6	7,6
Total	604,6	2.594,8	2.907,9	3.194,2	3.876,8	3.692,4
Total des valeurs	832,3	4.332,4	4.845,6	5.125,7	6.566,2	6.104,7

TABLEAU N.02-3

Répartition des transactions sur les valeurs mobilières françaises cotées à la Bourse de Paris (1)

Source : Société des bourses françaises (année boursière)

Unité : Milliard de francs

	1981	1990	1991	1992	1993	1994
Actions	46,4	681,7	640,8	645,0	956,5	1.096,8
Obligations	86,5	3.086,0	3.199,9	4.313,1	7.076,8	6.676,0
Total	132,9	3.767,7	3.840,7	4.958,1	8.033,3	7.772,8

(1) Ce tableau concerne les valeurs françaises inscrites au marché officiel (règlement mensuel et comptant) et au second marché.

TABLEAU N.02-4

Indices des cours des valeurs mobilières cotées sans réinvestissement des coupons

Source : Société des bourses françaises

	1993	1994	Variation 94/93 en %
Base 1000 au 31-12-1987			
CAC 40	2.268,22	1.881,15	- 17,1
Base 1000 au 31-12-1990			
Ensemble SBF 120 (1)	1.573,85	1.287,03	- 18,2
Ensemble SBF 250 (1)	1.506,09	1.250,66	- 17,0
Valeurs industrielles	1.615,63	1.405,68	- 13,0
Énergie	1.589,53	1.441,56	- 9,3
Produit de base	1.494,39	1.365,42	- 8,6
Construction	1.681,29	1.483,93	- 11,7
Biens d'équipement	1.534,97	1.067,69	- 30,4
Automobile	2.048,26	1.934,88	- 5,5
Autres biens de consommation	1.896,55	1.723,44	- 9,1
Industrie-agro-alimentaire	1.357,32	1.285,38	- 5,3
Services	1.439,97	1.221,69	- 15,2
Distribution	1.992,08	1.834,13	- 7,9
Autres services	1.198,47	962,91	- 19,7
Sociétés financières	1.363,24	1.036,41	- 24,0
Immobilier	1.024,25	790,57	- 22,8
Services financiers	1.523,84	1.084,74	- 28,8

(1) Nouveaux indices calculés par la société des bourses françaises (SBF) qui se substituent à ceux calculés par l'INSEE et la SBF. Ces indices sont représentatifs du niveau des cours des actions françaises cotées sur les bourses françaises (règlement mensuel, comptant et second marché).

TABLEAU N.02-5

Taux de rendement des actions et de certaines catégories d'obligations cotées à la Bourse de Paris (1)

Fin d'année

Source : Caisse des Dépôts et Consignations

	1990	1991	1992	1993	1994
Actions cotées (fin de mois)	3,09	3,43	3,44	3,12	3,20
Obligations cotées (2)					
Emprunts d'État à court terme	10,06	9,08	8,00	5,16	7,94
Emprunts d'État à long terme	10,00	8,72	8,17	5,78	8,29
Secteur public à long terme emprunteurs nationaux	10,53	9,19	8,52	5,86	8,37
Secteur public, emprunteurs régionaux	///	///	///	///	///
Secteur privé, première signature	10,84	9,47	8,80	5,98	8,40

(1) Avec crédit d'impôt s'il y a lieu.

(2) Taux calculé sur un échantillon par la Caisse des Dépôts et Consignations, la dernière semaine de l'année.

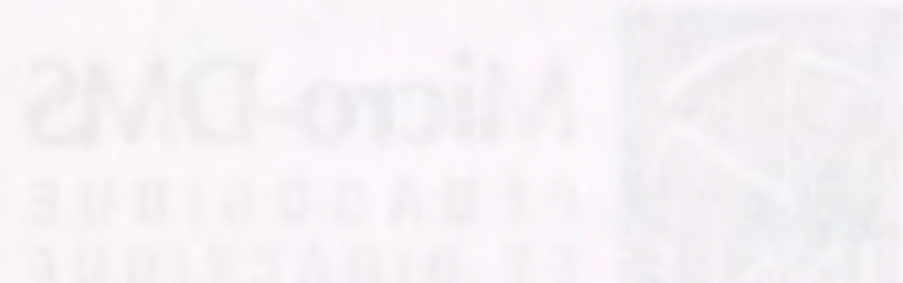
TABLEAU N.02-6

Cours de l’or, des principales devises et de l’écu en francs à Paris (moyenne annuelle des cotations)

Source : Société des Bourses françaises (Cote officielle)

	Unité	1985	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Cours libre de l’or :								
Lingot d’un kg	Franc	91.431,52	78.458,06	67.720,08	65.966,94	58.874,50	65.723,20	68.728,40
Pièces françaises de 20 F (1)	1 pièce	557,16	452,53	411,55	390,13	338,09	376,20	394,75
Cours de devises étrangères :								
États-Unis	1 USD	8,9880	6,3815	5,4472	5,6473	5,2891	5,6663	5,5518
Canada	1 CAD	6,5873	5,3889	4,6665	4,9314	4,3799	4,3917	4,0673
Allemagne (ex.RFA) (2)	1 DEM	3,0523	3,3933	3,3694	3,4005	3,3901	3,4254	3,4204
Belgique	1 BEF	0,1513	0,1619	0,1630	0,1652	0,1647	0,1639	0,1660
Pays-Bas	1 NLG	2,7065	3,0081	2,9905	3,0177	3,0110	3,0493	3,0499
Italie	1000 ITL	4,5269	4,6506	4,5440	4,5485	4,3062	3,6032	3,4404
Danemark	1 DKK	0,8478	0,8728	0,8802	0,8818	0,8770	0,8739	0,8727
Irlande	1 IEP	9,5050	9,0426	9,0064	9,0830	9,0029	8,2976	8,2966
Royaume-Uni	1 GBP	11,5482	10,4459	9,6931	9,9475	9,3197	8,5064	8,4904
Grèce	100 GRD	5,1619	3,9295	3,4405	3,0980	2,7770	2,4707	2,2873
Espagne	100 ESB	5,2756	5,3870	5,3438	5,4282	5,1778	4,4620	4,1426
Portugal	100 PTE	5,2279	4,0502	3,8193	3,9038	3,9200	3,5293	3,3433
Communauté européenne	1 XEU	6,7956	7,0195	6,9273	6,9784	6,8397	6,6216	6,5657
Suisse	1 CHF	3,6616	3,9018	3,9249	3,9348	3,7697	3,8363	4,0599
Japon	100 JPY	3,7676	4,6303	3,7704	4,1986	4,1774	5,1186	5,4296

(1) 5,806 grammes d’or fin.
(2) Y compris ex-RDA à partir de 1991.



un modèle macro-économique performant
et simple d'utilisation

MICRO-DMS

LE PREMIER LOGICIEL DE SIMULATION DE L'INSEE

2
Avec Micro-DMS,
les mécanismes macro-économiques
deviennent enfin abordables.

Un système d'équations mettant en relation
les principales activités (ménages, entreprises,
institutions financières, ...) de l'économie française.

Des résultats voisins de ceux des modèles
économiques opérationnels grâce à
l'utilisation de données réelles
et la validation sur le passé des
comportements décrits.

Un lexique accessible à tout moment pour
la définition des concepts utilisés.

Une visualisation des calculs effectués pour
une interprétation parfaite des résultats.

Un module de sauvegarde des simulations
pour traiter les données avec un tableur ou
Micro-DMS lui-même.

avec la possibilité
de démonstration

Micro-DMS



0

Commerce extérieur, balance des paiements



Ce livret non réglementaire par l'INSEE est en vente libre.
Il est à l'ordre de l'INSEE.
Signature :
Date :

Un modèle macro-économique performant
et simple d'utilisation



Micro-DMS
PÉDAGOGIQUE
ET DIDACTIQUE

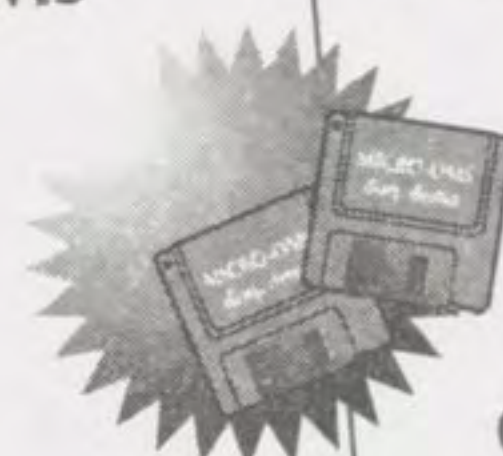
MICRO-DMS

LE PREMIER LOGICIEL DE SIMULATION DE L'INSEE

Avec Micro-DMS,
les mécanismes macro-économiques
deviennent enfin abordables.

▼ Un système d'équations mettant en relation
les principaux acteurs (ménages, entreprises,
institutions financières, ...) de l'économie Française.

Découvrez Micro-DMS
avec la disquette
de démonstration
qui peut vous être envoyée
sur simple demande.



▼ Des résultats voisins de ceux des modèles
économiques opérationnels grâce à
l'utilisation de données réelles
et la validation sur le passé des
comportements décrits.

▼ Un lexique accessible à tout moment pour
la définition des concepts utilisés

▼ Une visualisation des calculs effectués pour
une interprétation parfaite des résultats

▼ Un module de sauvegarde des simulations
pour retraiter les données avec un tableur ou
Micro-DMS lui-même

Prix unitaire : • MICRO-DMS logiciel sur disquette 3 1/2 avec le livret INSEE Méthodes Micro-DMS (licence de site)
4 000 FF* (Universités et établissements d'enseignement) - 12 000 FF* (Entreprises et activités à fin commerciale)
• Livret INSEE Méthodes seul : 90 FF*
+ une participation aux frais d'envoi : pour la France : 10 FF par envoi, pour l'étranger : 20 FF par envoi,
pour l'étranger par avion : 100 FF par envoi,



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Nom, prénom.....

Société, activité.....

Adresse.....

Code postal [] [] [] [] [] Ville.....

BON DE COMMANDE A RETOURNER

▼ A INSEE C.N.G.P - AMIENS BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX

- ☐ Je désire recevoir avant de commander la disquette de démonstration
- ☐ Je commande dès maintenant logiciel(s) Micro-DMS
avec le livret INSEE Méthodes,
- ☐ Je commande livrets INSEE Méthodes supplémentaires
- ☐ Ci-joint mon règlement par chèque d'un montant de :
..... FF, à l'ordre de l'INSEE

Date :

Signature :



LES PRODUITS DE L'INSEE

Chapitre O.01

Commerce extérieur

1. Présentation.
2. Méthodologie.
3. Définitions.
4. Sources de documentation.
5. Graphiques et tableaux.

Graphiques et liste des tableaux :

Graphique. Commerce extérieur de la France : échanges FAB-FAB.

Graphique. Commerce extérieur de la France : soldes FAB-FAB.

1. Commerce extérieur de la France : résultats d'ensemble FAB-FAB.
2. Commerce international. Importations (CAF) et parts de marché de divers pays de l'Union européenne et du monde.
3. Commerce extérieur de la France par zone géographique.
4. Commerce extérieur de la France par pays.
5. Commerce extérieur de la France par produit.
6. Commerce extérieur de la France par produit et par zone géographique.
- 7A. Indices du commerce extérieur de la France : indices de volume.
- 7B. Indices du commerce extérieur de la France : indices de valeur unitaire.
8. Commerce extérieur de la France : taux de couverture des importations (CAF) par les exportations (FAB) en volume, par produit (aux prix de 1980).
9. Commerce extérieur de la France : termes de l'échange par produit.

10. Commerce extérieur de la France : indices de valeur unitaire par zone géographique.
11. Commerce extérieur de produits manufacturés : pénétration étrangère sur le marché intérieur.
12. Guadeloupe : principaux pays fournisseurs et clients.
13. Guadeloupe : principaux produits exportés.
14. Guyane : principaux pays fournisseurs et clients.
15. Guyane : principaux produits exportés.
16. Martinique : principaux pays fournisseurs et clients.
17. Martinique : principaux produits exportés.
18. Réunion : principaux pays fournisseurs et clients.
19. Réunion : principaux produits exportés.
20. Nouvelle-Calédonie : principaux pays fournisseurs et clients.
21. Nouvelle-Calédonie : principaux produits importés et exportés.
22. Polynésie française : principaux pays fournisseurs et clients.
23. Polynésie française : principaux produits importés et exportés.

Ce chapitre a été réalisé avec la collaboration de la division « Échanges extérieurs » de l'INSEE.

1. PRÉSENTATION

L'excédent commercial sur les échanges de biens a atteint 87,8 milliards de francs en 1994 en données FAB-FAB, résultat quasiment égal au solde record de 88 milliards enregistré en 1993. Cette stabilité du solde s'inscrit cependant dans un contexte économique très différent, marqué par une vive croissance du commerce mondial (9 % en volume et 12 % en valeur selon l'Organisation mondiale du commerce) et par la reprise de l'activité au plan national. La persistance d'un fort excédent dans ce contexte traduit le maintien de la compétitivité de nos produits. Les évolutions sont contrastées selon les secteurs, la dégradation de la balance agricole étant compensée par l'amélioration du solde industriel et une légère réduction du déficit énergétique.

L'année 1994 a été marquée par une évolution conjoncturelle positive, en phase avec celle de nos principaux partenaires, qui s'est traduite pour les échanges commerciaux par une forte croissance des flux. La progression du niveau des exportations et des importations de biens est très voisine et d'environ 9 % en valeur par rapport à 1993, année qui avait été marquée, il est vrai, par une baisse exceptionnelle de nos échanges extérieurs. Cette progression est pour l'essentiel imputable à l'évolution des volumes échangés, le niveau des prix du commerce extérieur ayant globalement peu augmenté : la hausse atteint 1,4 % à l'importation et 1,7 % à l'exportation. Celle-ci survient après deux années de baisse qui s'expliquait par une contraction des marchés. Nos entreprises ont ainsi bénéficié d'un desserrement relatif de la contrainte exercée par la concurrence.

Au niveau sectoriel, le solde agricole est le seul à se détériorer significativement. Les importations progressent sous l'effet d'une hausse des prix des matières premières. En particulier, les importations agricoles d'origine extracommunautaire augmentent en valeur de 23 % (dont 12 % sont imputables à la hausse des cours). Les exportations sont en recul, en partie du fait de la réforme de la politique agricole communautaire qui s'est traduite par une baisse du prix des céréales exportées et par une moindre présence sur les marchés mondiaux. Par contre, les industries agro-alimentaires améliorent leurs résultats, avec une progression en valeur des exportations de 8,3 %. Le déficit énergétique se réduit légèrement, grâce à une baisse des importations (imputable à l'évolution du prix du pétrole et du dollar) plus forte que la baisse des exportations.

Les flux de produits manufacturés ont globalement enregistré une vive reprise, avec une nouvelle amélioration de l'excédent de l'ordre de 10 milliards de francs. Cependant, les échanges sont plus dynamiques pour les biens intermédiaires et les biens d'équipement professionnel que pour les biens de consommation courante ou d'équipement ménager. Cette évolution traduit le caractère interindustriel de la reprise en France : les importations de biens intermédiaires croissent de 11,9 % en volume (contre 9,7 % pour nos exportations). Dans le secteur des biens d'équipement professionnel, la hausse limitée des prix à l'exportation (1,5 % contre 2,9 % à l'importation) a permis de maintenir la compétitivité de nos produits et de profiter de la reprise de l'investissement chez nos partenaires

européens (nos exportations augmentent de 8,9 % en volume). Le solde du matériel de transport terrestre s'améliore, avec une forte croissance des flux et une progression des termes de l'échange. Les ventes de matériel militaire enregistrent de nouveau un repli (— 20 % en valeur).

La composition géographique de nos échanges est assez stable. Le commerce avec nos partenaires de l'Union européenne représente 60 % du total de nos échanges et évolue en 1994 de façon encore plus dynamique que la moyenne (10 % de croissance des flux). La poussée des ventes de biens d'équipement et de matériel de transport terrestre compense la baisse des exportations agricoles et permet d'améliorer de 3,4 milliards notre solde avec l'Union européenne. Si les échanges avec l'Allemagne sont à nouveau déficitaires, le solde avec le Royaume-Uni, qui constitue le plus gros excédent pour la France, est en forte progression. Les soldes avec l'Espagne et l'Italie se dégradent légèrement, mais le glissement de la peseta et de la lire n'a eu que peu d'effet sur les prix des produits importés par la France et n'a pas empêché une hausse assez vive de nos exportations vers ces deux pays. À la veille de l'entrée de nouveaux États membres dans l'Union européenne, on a pu noter une forte croissance de nos ventes vers l'Autriche (+ 18,8 %), la Suède (+ 23,5 %) et la Finlande (+ 25,5 %).

Avec les autres pays de l'OCDE, les États-Unis en particulier, la légère dégradation du solde s'explique par le fait que la progression des ventes de biens de consommation, d'équipement ménager et de matériel de transport terrestre ne compense pas totalement la forte poussée des importations de biens intermédiaires (+ 17,5 %). Cependant, le Japon, pénalisé par la hausse du yen, a vu ses ventes vers la France stagner alors que nos exportations augmentent de 10 % : le solde de nos échanges s'améliore de 2,1 milliards mais reste encore largement déficitaire.

Les exportations vers les pays d'Asie en développement rapide, en hausse de 20 %, bénéficient du dynamisme de la croissance dans cette zone, le déficit de nos échanges se réduisant de 6,7 milliards. Par contre, nos ventes stagnent avec les pays de l'Est et avec l'Afrique, d'où une dégradation du solde compte tenu de la progression de nos achats. L'excédent avec les pays du Moyen-Orient s'accroît de 3,3 milliards du fait de l'allègement de la facture énergétique.

2. MÉTHODOLOGIE

Sources statistiques et nomenclatures

Les chiffres publiés dans ce chapitre ont, à l'exception du tableau 2, pour source la Direction générale des douanes et droits indirects, DGDDI (ministère de l'Économie, des Finances et du Plan) en ce qui concerne les résultats en valeur et en quantité, l'INSEE pour ce qui est des indices de valeur unitaire et de volume.

Les données statistiques sont élaborées à partir des déclarations en douane remises par les opérateurs du commerce extérieur et, depuis janvier 1993, à partir des déclarations d'échanges de biens (DEB) pour ce qui concerne les mouvements intra-communautaires. Ces déclarations d'échanges de biens sont remises chaque mois par les entreprises concernées et contiennent les

informations détaillées (en particulier par produit et pays partenaire) relatives aux mouvements à déclarer au titre de la période de référence. Pour les échanges intra-communautaires, la période de référence contient les opérations pour lesquelles la TVA est devenue exigible au cours de ce mois, c'est-à-dire les mouvements pour lesquels le transfert physique et la facturation sont intervenus au titre de ce mois, ainsi que certains mouvements du mois précédent pour lesquels la facturation est établie ultérieurement.

La Direction générale des douanes et droits indirects établit les statistiques mensuelles du commerce extérieur, par produit croisé par pays d'origine ou pays de destination.

À compter du 1^{er} janvier 1988 le Système harmonisé (SH) de désignation et de codification des marchandises qui a été institué par la Convention internationale du 14 juin 1983 en vue d'assurer une comparabilité mondiale des statistiques du commerce extérieur a été appliqué au sein de la Communauté européenne. Au plan communautaire le règlement CEE n° 2658/87 du 23 juillet 1987 a créé la Nomenclature combinée (NC) qui répond à la fois aux exigences du tarif douanier commun et à celles de la statistique. Cette nomenclature adjoint aux 6 chiffres du SH un code à 2 chiffres.

Ceci permet à l'administration douanière de répondre à toutes sortes de demandes d'information très détaillées (par produit à divers niveaux de regroupement, par pays d'importation ou d'exportation ou tout regroupement par zone, enfin selon le régime douanier, et cela au niveau national, régional et départemental) et, en particulier, de fournir les éléments de divers instruments de l'analyse économique (indices de valeur unitaire et de volume du commerce extérieur, comptes de la nation, indicateurs).

Trois types de nomenclatures de produits sont utilisés pour présenter les résultats douaniers :

- pour les comparaisons dans le cadre de la Communauté économique européenne il est fait usage de la Nomenclature combinée (NC), nomenclature à 8 chiffres, comportant 10.000 positions environ;
- en ce qui concerne les comparaisons internationales en général, c'est la classification type pour le commerce international (CTCI) troisième révision, qui est utilisée (3.118 rubriques à 5 chiffres), correspondant à un poste ou à un regroupement de postes du SH, exception faite des produits pétroliers, ou encore le Système harmonisé lui-même qui comporte 5.000 positions élémentaires dont est issue la nomenclature combinée;
- enfin pour les études, le suivi conjoncturel et la comptabilité nationale faisant intervenir des comparaisons entre commerce extérieur et production et consommation, on utilise des nomenclatures élaborées à cet effet qui sont la NAP 600 (Nomenclature officielle d'activités et de produits, niveau 600) et ses regroupements NAP 40, NAP 15, et la NEC (Nomenclature d'études conjoncturelles). À compter de 1988, la table de passage utilisée par la DGDDI entre la nomenclature douanière et la NAP 600 a été profondément modifiée, ce qui a conduit à une rétopolation des résultats diffusés par produit pour les années précédentes.

L'INSEE élabore mensuellement les indices de valeur unitaire et de volume du commerce extérieur selon la méthode de calcul exposée plus loin (cette méthode a

été rénovée et mise en place en janvier 1994), au niveau 600 pour les importations et les exportations, par zone géographique dont la finesse s'est accrue depuis la rénovation : les principaux pays partenaires de l'Union européenne (Allemagne, Italie, etc.) sont dorénavant distingués, le Japon et les USA sont isolés de la zone OCDE hors Union européenne, le Monde hors OCDE est découpé en : Pays de l'Est, Afrique, Économies en développement rapide d'Asie, Pays du Moyen-Orient et reste du Monde. Puis les agrégations successives sont calculées en NAP 100, NAP 40, NAP 15, selon des regroupements par zone, ou tous pays confondus.

L'INSEE utilise ces indices pour la confection des équilibres emplois-ressources par branche dans le cadre de la comptabilité nationale où ils sont confrontés à d'autres sources. Les indices de prix auxquels on aboutit diffèrent peu ou prou, selon les produits, des indices de départ et il en est de même des volumes. Ces données, établies au niveau de détail de la NAP 600, sont publiées sous une forme agrégée (NAP 40, NAP 15) dans le *Rapport annuel sur les Comptes de la nation* et dans *Tendances de la conjoncture*, cahier 2.

Contenu des données statistiques

Depuis 1988 (mise en place du document administratif unique) deux systèmes de comptabilisation des échanges sont définis au plan mondial : le système du commerce spécial et le système du commerce général. Ils sont utilisés en France de la manière suivante :

- Le système du commerce spécial qui permet d'élaborer la balance commerciale et l'ensemble des statistiques de commerce extérieur comptabilise :

- à l'importation les marchandises qui pénètrent sur le *territoire statistique* pour y être mises à la consommation, placées sous un régime douanier de perfectionnement « actif » ou qui sont réimportées à l'issue du perfectionnement « passif »;
- à l'exportation les marchandises nationales ou nationalisées qui quittent le *territoire statistique*, les produits réexportés en suite de perfectionnement « actif » et ceux qui sont exportés pour un perfectionnement « passif ».

Toutefois, une dérogation existe pour les produits pétroliers qui, pour des raisons techniques, sont comptabilisés dans la balance commerciale et les statistiques de commerce extérieur en commerce général.

- Le système du commerce général qui sert à l'établissement des statistiques de transport du commerce extérieur conduit à reprendre :

- à l'importation toutes les marchandises qui entrent sur le *territoire statistique*, y compris celles qui y sont simplement entreposées (à l'exclusion des marchandises en transit direct);
- à l'exportation toutes les marchandises quittant le *territoire statistique*, qu'il s'agisse de marchandises nationales ou nationalisées directement exportées ou de marchandises réexportées en suite des régimes de perfectionnement actif, d'admission temporaire, d'entrepôt.

La ventilation des opérations dans ces différents champs est réalisée grâce à l'information « régime » qui est reprise sur chaque déclaration en douane.

Certains mouvements ou catégories de marchandises sont exclus des statistiques du commerce extérieur, principalement :

- les importations sous le régime de l'admission temporaire et les réexportations en suite de ce régime;
- les exportations temporaires en vue d'un retour ultérieur en l'état et les réimportations en suite de ce régime;
- les livraisons à l'avitaillement;
- les exportations à partir de comptoirs de vente dans les ports et aéroports;
- le matériel militaire : il est repris globalement dans les résultats du commerce extérieur, mais n'apparaît dans aucune publication au niveau détaillé;
- l'or monétaire, les moyens de paiement et les valeurs ayant cours légal;
- un certain nombre d'autres échanges dont la liste a été fixée au plan communautaire (marchandises bénéficiant de l'immunité diplomatique, etc.).

Valeur et masse des marchandises

À l'importation, comme à l'exportation, les marchandises sont, en principe, prises en charge sur la base de la masse nette.

À l'importation, dans le cas de marchandises taxées ad valorem et pour lesquelles le contenant est déclaré au droit du contenu, c'est la masse nette de la marchandise qui est retenue comme base de dépouillement, le poids des emballages étant négligé.

La valeur dont il est fait état dans les statistiques du commerce extérieur est une valeur franco-frontière nationale fondée :

- pour les échanges avec les pays tiers :
 - à l'importation, sur le règlement 1224/80 du Conseil des communautés européennes,
 - à l'exportation, sur l'article 36 du Code des douanes;
- pour les échanges intracommunautaires, à l'introduction comme à l'expédition, sur la base d'imposition déterminée à des fins fiscales, conformément à la sixième directive 77-388 (CEE) de juin 1977.

Spécification par tableau

● Résultats d'ensemble

Ce tableau est le seul à présenter tous les échanges de marchandises, y compris le matériel militaire. Un chiffre positif de la balance signifie ainsi que la balance commerciale est excédentaire.

● Résultats par pays ou zone géographique

Les marchandises importées sont classées d'après leur pays d'origine, c'est-à-dire d'après le pays où elles ont été extraites ou récoltées (matières premières ou produits alimentaires) ou transformées (produits manufacturés).

Par contre, les marchandises exportées sont classées au compte de la dernière destination connue.

La nomenclature des zones géographiques est, à quelques regroupements près, celle utilisée par la DGDDI dans ses publications.

● Résultats en valeur par produit

La nomenclature utilisée est la NEC 2 (nomenclature pour les études conjoncturelles, à 12 positions). À partir de 1988, la DGDDI utilise la nouvelle table de passage dite « agrégée » entre la nomenclature douanière (NGP 9) et la nomenclature officielle de produit (NAP 600). Une nouvelle série est donc rétropolée depuis 1981.

Méthode de calcul

L'indice de valeur unitaire est un indice de Paasche (moyenne harmonique des indices élémentaires pondérée par la valeur des échanges des mois courants). L'indice de volume est un indice de Laspeyres (moyenne arithmétique des indices élémentaires pondérée par la valeur des échanges à la période de base).

Ces indices sont calculés pour dix-sept zones géographiques (pays de l'Union européenne, États-Unis, Japon, Pays de l'Est, Afrique, Économies en développement rapide d'Asie, Pays du Moyen-Orient, Reste du Monde, etc.) et par agrégation pour l'ensemble « tous pays » et pour les sous-ensembles « UE », « OCDE hors UE », « Monde hors OCDE » à partir de données CAF à l'importation et de données FAB à l'exportation. Ce sont des indices-chaînes de Paasche, base 100 en 1980.

Le champ de calcul comprend toutes les marchandises enregistrées par les Douanes, exception faite du matériel militaire. Toutefois, sont exclus les produits des zones pour lesquelles il y a trop de mois sans échanges, ou bien une trop grande instabilité des valeurs unitaires.

Dans la pratique, on calcule en premier lieu des indices de valeur unitaire par zone géographique au niveau NAP 600, à partir d'indices élémentaires (au niveau NC 8) fournis par la DGDDI; ces indices sont calculés par rapprochement des statistiques en valeur et en quantité (tonnage le plus souvent) pour chacun des postes entrant dans l'échantillon établi par l'INSEE pour chacune des dix-sept zones à l'importation et à l'exportation. L'indice de valeur est calculé ensuite sur la totalité des produits et l'indice de volume est obtenu comme quotient de l'indice de valeur par l'indice de valeur unitaire. Des contrôles sont effectués sur les indices élémentaires pour détecter et redresser les anomalies. On privilégie le contrôle des indices de valeur unitaire parce qu'ils sont considérés comme plus stables que les indices de volume.

Qualité des indices

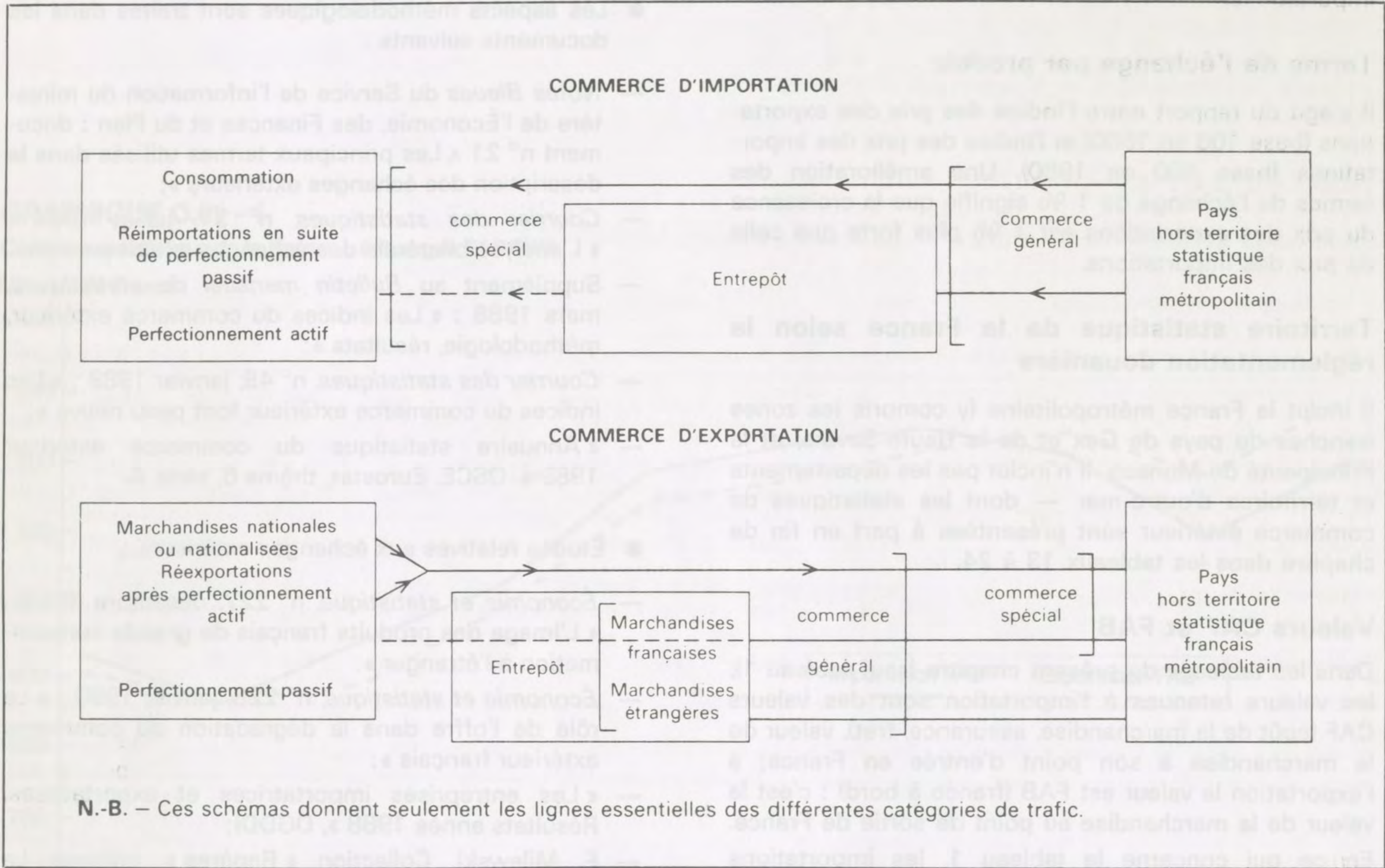
Les indices de valeur unitaire sont proches de ce que seraient des indices de prix dans les branches où le poids net (ou éventuellement la quantité complémentaire : nombre d'unités...) est une unité de mesure adéquate. En revanche, dès que l'on a affaire à des produits transformés très élaborés, les indices de valeur unitaire ne sont plus qu'un palliatif.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que ces indices, calculés selon la formule de Paasche, sont sensibles, non seulement aux variations des valeurs unitaires, mais encore à celles de la structure du commerce.

Résultats harmonisés avec la comptabilité nationale

Les résultats figurant dans les tableaux 8 à 11 sont issus des comptes nationaux trimestriels à prix

constants 1980. Ces nouvelles séries sont calées sur les comptes nationaux annuels jusqu'en 1990. Les chiffres des trois dernières années sont susceptibles de révision.



3. DÉFINITIONS

Pays de l'Est

Pays de l'ex-Yougoslavie, République Tchèque, Slovaquie, pays de l'ex-URSS, Pologne, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Albanie.

Économies en développement rapide d'Asie

Thaïlande, Indonésie, Malaisie, Singapour, Philippines, Chine, Corée du Sud, Taïwan, Hong-Kong.

Pays du Moyen-Orient

Chypre, Liban, Syrie, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Bahreïn, Émirats Arabes Unis, Oman, Yémen.

Afrique

Tous les pays d'Afrique.

Reste du Monde

Pays n'appartenant ni à l'OCDE, ni aux quatre zones décrites précédemment.

Pénétration étrangère sur le marché intérieur

C'est le rapport des importations CAF aux prix de 1980 à l'ensemble production + importations — exportations (aux prix de 1980).

Taux de croissance année par année des parts de marché des produits manufacturés français par zone

Il s'agit de l'évolution, année par année, du volume de nos exportations vers la zone rapporté à la demande en volume de la zone (prix de 1980). Cette demande est représentée par les importations de produits manufacturés d'un groupe de pays représentatifs de la zone.

Taux de croissance en volume et indice de prix par zone géographique

Les taux de croissance en volume représentent l'évolution année par année du volume des échanges au prix de 1980.

Ces taux et indices sont modifiés pour être cohérents avec la comptabilité nationale aux prix de 1980.

Taux de couverture en volume par produit

Il s'agit du rapport entre le volume des exportations FAB aux prix de 1980 et le volume des importations CAF aux prix de 1980. Une augmentation de ce taux de 1 % signifie que la croissance du volume des exportations est 1 % plus forte que celle du volume des importations.

Terme de l'échange par produit

Il s'agit du rapport entre l'indice des prix des exportations (base 100 en 1980) et l'indice des prix des importations (base 100 en 1980). Une amélioration des termes de l'échange de 1 % signifie que la croissance du prix des exportations est 1 % plus forte que celle du prix des importations.

Territoire statistique de la France selon la réglementation douanière

Il inclut la France métropolitaine (y compris les zones franches du pays de Gex et de la Haute-Savoie) et la Principauté de Monaco. Il n'inclut pas les départements et territoires d'outre-mer — dont les statistiques de commerce extérieur sont présentées à part en fin de chapitre dans les tableaux 13 à 24.

Valeurs CAF et FAB

Dans les tableaux du présent chapitre (sauf tableau 1), les valeurs retenues à l'importation sont des valeurs CAF (coût de la marchandise, assurance, fret), valeur de la marchandise à son point d'entrée en France; à l'exportation la valeur est FAB (franco à bord) : c'est la valeur de la marchandise au point de sortie de France. En ce qui concerne le tableau 1, les importations comme les exportations, sont données en valeur FAB, de manière à faire apparaître le solde exact des importations et exportations de marchandises au sens strict du terme (on passe de la valeur CAF à la valeur FAB en retranchant le coût d'acheminement de la marchandise importée de la frontière du pays producteur à la frontière française. Ce passage fait l'objet d'une évaluation annuelle de la DGDDI portant uniquement sur le niveau global).

4. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organisme :

INSEE.
Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan,
Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).

Publications :

- Des données annuelles plus détaillées sont diffusées par la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI). Citons les brochures suivantes :
 - *Commentaires annuels*;

- *Résultats annuels par NGP 9 × pays*;
- *Annuaire abrégé*.

Ces résultats sont également disponibles sur microfiches.

- Banque de données, BEATRICE.

- Les aspects méthodologiques sont traités dans les documents suivants :

- *Notes Bleues* du Service de l'information du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan : document n° 21 « Les principaux termes utilisés dans la description des échanges extérieurs »;
- *Courrier des statistiques*, n° 31, juillet 1984 : « L'analyse bilatérale des échanges extérieurs »;
- Supplément au *Bulletin mensuel de statistiques*, mars 1988 : « Les indices du commerce extérieur, méthodologie, résultats »;
- *Courrier des statistiques*, n° 49, janvier 1989 : « Les indices du commerce extérieur font peau neuve »;
- « Annuaire statistique du commerce extérieur 1989 ». OSCE. Eurostat, thème 6, série A.

- Études relatives aux échanges extérieurs :

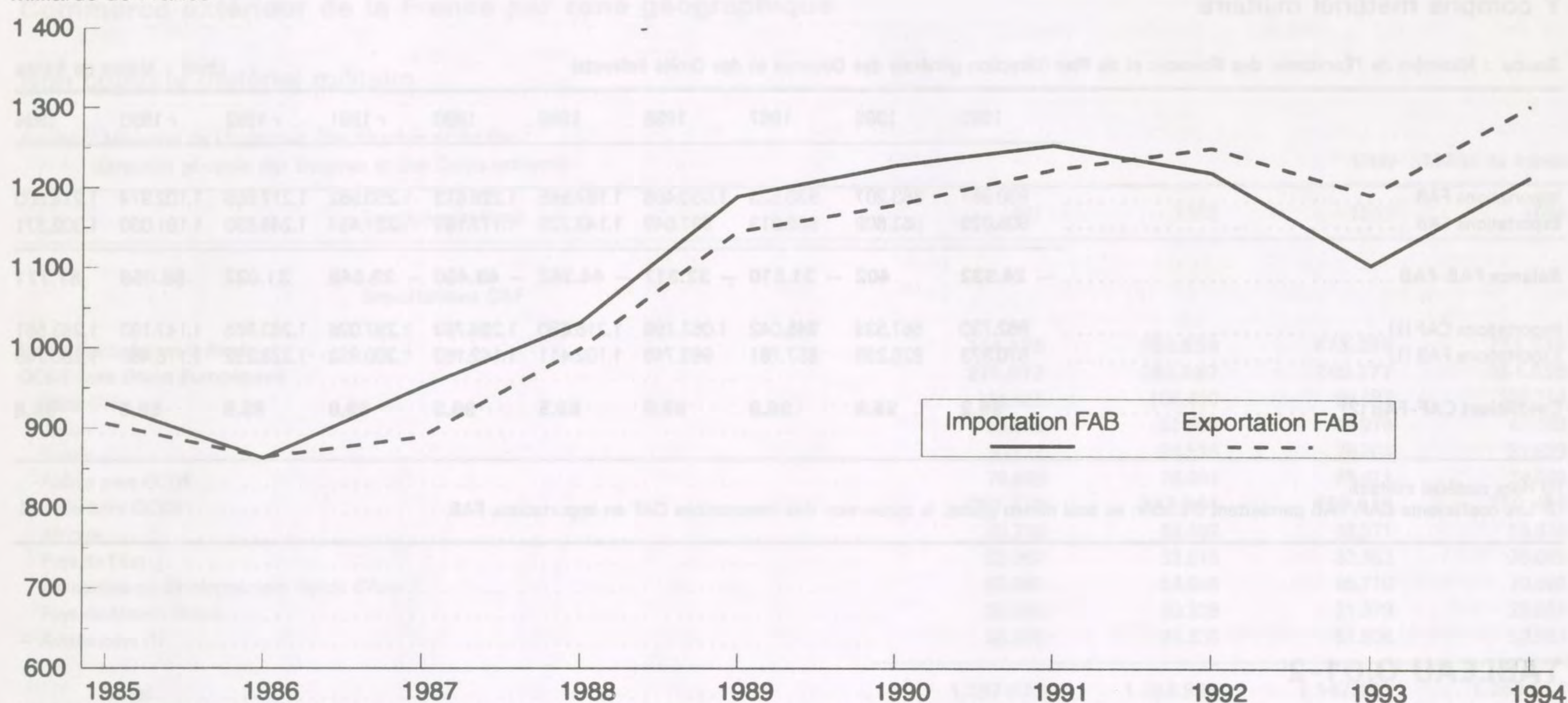
- *Économie et statistique*, n° 227, décembre 1989 : « L'image des produits français de grande consommation à l'étranger »;
- *Économie et statistique*, n° 228, janvier 1990 : « Le rôle de l'offre dans la dégradation du commerce extérieur français »;
- « Les entreprises importatrices et exportatrices. Résultats année 1988 », DGDDI;
- F. Milewski. Collection « Repères », éditions La Découverte : *Le commerce extérieur de la France*;
- Ministère du Commerce extérieur. Dunod, édition 1989 : « Les chiffres clés du commerce extérieur »;
- Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, *Cahier de statistique agricole* : « Le commerce extérieur des produits des industries agricoles et alimentaires dans l'UE »;
- *INSEE-Première*, n° 49, 1989 : « Solde manufacturé et contre-choc pétrolier », Michèle Debonneuil;
- *Économie et statistique*, n° 207, février 1988 : « Contrainte pétrolière et croissance française »;
- *Économie et statistique*, nos 217-218, janvier-février 1989 : « La France dans la perspective du grand marché européen »;
- « La France des Entreprises », *INSEE-L'Entreprise*, novembre 1991.
- « Les échanges extérieurs de la France en 1994 », *INSEE-Première*, n° 381, juin 1995;
- *Économie et statistique*, n° 253, avril 1992, « Les performances extérieures de la France et de l'Allemagne : le rôle de l'investissement », « Le commerce extérieur de la Communauté européenne »;
- *Économie et statistique*, n° 279-280, septembre-octobre, 1994, « Ouvertures à l'Est et au Sud ».



GRAPHIQUE O.01 - 1

Commerce extérieur de la France : échanges FAB/FAB

Milliards de Francs

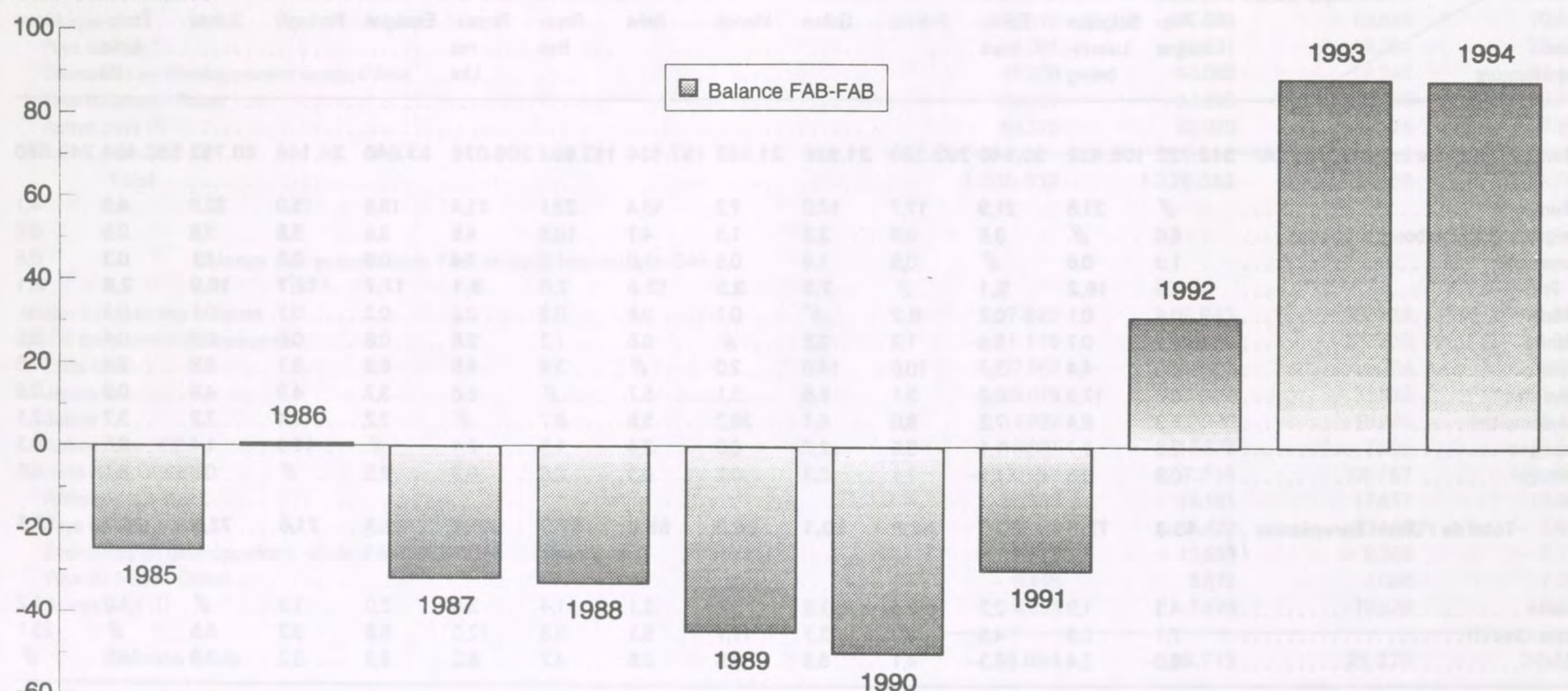


Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction des Douanes et des Droits Indirects)

GRAPHIQUE O.01 - 2

Commerce extérieur de la France : soldes FAB/FAB

Milliards de Francs



Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction des Douanes et des Droits Indirects)

TABLEAU O.01-1

Commerce extérieur de la France : résultats d'ensemble FAB-FAB

Y compris matériel militaire

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects) Unité : Million de francs

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	r 1991	r 1992	r 1993	1994
Importations FAB	930.961	863.207	920.523	1.030.466	1.187.565	1.226.613	1.250.982	1.217.808	1.102.974	1.214.600
Exportations FAB	906.029	863.609	888.913	997.649	1.143.223	1.177.163	1.221.434	1.248.830	1.191.030	1.302.371
Balance FAB-FAB	- 24.932	402	- 31.610	- 32.817	- 44.342	- 49.450	- 29.548	31.022	88.056	87.771
Importations CAF (1)	962.730	887.535	945.042	1.053.798	1.216.650	1.266.789	1.297.026	1.263.965	1.147.193	1.263.561
Exportations FAB (1)	870.873	825.255	857.781	963.748	1.102.411	1.142.183	1.200.932	1.228.252	1.176.468	1.290.743
Coefficient CAF-FAB (2)	96,2	96,8	96,9	96,9	96,5	96,3	96,0	95,8	95,8	95,8

(1) Hors matériel militaire
(2) Les coefficients CAF/FAB permettent d'établir, au seul niveau global, la conversion des importations CAF en importations FAB.

TABLEAU O.01-2

Commerce international. Importations (CAF) et parts de marché de divers pays de l'Union Européenne et du monde

Année 1993

Source : Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) Unité : Million de dollars

Pays exportateurs	Part de marché de chaque pays exportateur (en %) dans les importations de													
	Alle-magne	Belgique Luxem-bourg	Dane-mark	France	Grèce	Irlande	Italie	Pays-Bas	Royau-me Uni	Espagne	Portugal	Suisse	États-Unis (1)	Japon
Montant total des importations CAF	342.732	105.432	30.540	202.320	21.936	21.852	137.424	112.692	206.076	83.040	24.144	60.792	580.464	240.660
Allemagne	///	21,5	21,9	17,7	17,0	7,2	19,4	22,1	13,4	15,8	15,0	32,6	4,9	4,1
Belgique et Luxembourg	6,0	///	3,5	8,9	3,3	1,5	4,7	10,8	4,5	3,6	3,8	3,6	0,9	0,6
Danemark	1,9	0,6	///	0,9	1,4	0,8	1,0	1,2	1,4	0,9	0,7	1,1	0,3	0,6
France	11,6	16,2	5,1	///	7,9	3,9	13,6	7,0	9,1	17,7	12,7	10,9	2,6	2,1
Grèce	0,6	0,1	0,2	0,2	///	0,1	0,8	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	—
Irlande	1,1	0,7	0,6	1,2	0,8	///	0,8	1,2	3,6	0,8	0,5	0,9	0,4	0,5
Italie	8,5	4,4	3,7	10,0	14,0	2,0	///	3,6	4,5	8,9	8,7	9,8	2,3	1,6
Pays-Bas	8,8	17,5	6,2	5,1	6,6	3,1	5,7	///	6,0	3,7	4,9	4,5	0,9	0,6
Royaume-Uni	6,3	9,4	7,2	8,0	6,1	36,2	5,8	8,7	///	7,2	7,4	7,2	3,7	2,1
Espagne	2,6	1,7	1,1	5,5	2,7	0,9	3,4	1,9	2,1	///	17,8	1,4	0,5	0,3
Portugal	0,9	0,5	1,1	1,1	0,3	0,3	0,3	0,6	0,8	2,5	///	0,5	0,1	0,1
Total de l'Union Européenne	48,3	72,6	50,6	58,6	60,1	56,0	55,5	57,3	45,6	61,3	71,6	72,6	16,7	12,6
Suisse	4,3	1,9	2,2	2,5	1,9	0,9	5,1	1,4	3,4	2,0	1,9	///	1,0	1,2
États-Unis (1)	7,1	5,3	4,6	8,7	3,7	17,1	5,3	8,8	12,0	6,8	3,2	6,5	///	23,1
Japon	6,0	2,4	3,3	4,1	6,8	6,5	2,6	4,2	6,2	3,9	3,2	3,9	18,5	///

(1) Chiffres FAB pour les importations des États-Unis.

TABLEAU O.01-3

Commerce extérieur de la France par zone géographique

Non compris matériel militaire

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan
(Direction générale des Douanes et des Droits indirects)

Unité : Million de francs

Zone géographique	1991	1992	1993	1994
Importations CAF				
Union Européenne à douze	764.178	753.334	673.298	751.575
OCDE hors Union Européenne	275.072	262.987	240.277	261.535
États-Unis	114.485	106.410	99.687	107.714
Japon	53.560	51.697	46.976	47.089
Suisse	30.137	28.516	28.203	31.839
Autres pays OCDE	76.890	76.364	65.411	74.893
Monde hors OCDE	257.776	247.644	233.618	250.451
Afrique	65.210	58.492	52.371	56.878
Pays de l'Est	32.067	33.813	32.352	35.095
Économies en développement rapide d'Asie	62.886	63.698	65.710	70.263
Pays du Moyen-Orient	36.985	30.336	31.379	28.851
Autres pays (1)	60.628	61.305	51.806	59.364
Total	1.297.026	1.263.965	1.147.193	1.263.561
Exportations FAB				
Union Européenne à douze	756.356	769.975	705.516	782.259
OCDE hors Union Européenne	203.957	202.917	208.577	227.165
États-Unis	76.622	79.937	83.353	90.778
Japon	24.481	22.127	23.060	25.356
Suisse	44.965	42.862	44.648	48.681
Autres pays OCDE	57.889	57.991	57.516	62.350
Monde hors OCDE	240.619	255.360	262.375	281.319
Afrique	75.510	72.683	69.988	70.842
Pays de l'Est	24.041	29.391	29.204	29.420
Économies en développement rapide d'Asie	45.208	50.099	56.342	67.146
Pays du Moyen-Orient	30.537	34.208	35.465	36.241
Autres pays (1)	65.323	68.979	71.376	77.670
Total	1.200.932	1.228.252	1.176.468	1.290.743
Balance des exportations FAB et des importations CAF				
Union Européenne à douze	— 7.822	16.641	32.218	30.684
OCDE hors Union Européenne	— 71.115	— 60.070	— 31.700	— 34.370
États-Unis	— 37.863	— 26.473	— 16.334	— 16.936
Japon	— 29.079	— 29.570	— 23.916	— 21.733
Suisse	14.828	14.346	16.445	16.842
Autres pays OCDE	— 19.001	— 18.373	— 7.895	— 12.543
Monde hors OCDE	— 17.157	7.716	28.757	30.868
Afrique	10.300	14.191	17.617	13.964
Pays de l'Est	— 8.026	— 4.422	— 3.148	— 5.675
Économies en développement rapide d'Asie	— 17.678	— 13.599	— 9.368	— 3.117
Pays du Moyen-Orient	— 6.448	3.872	4.086	7.390
Autres pays (1)	4.695	7.674	19.570	18.306
Balance totale	— 96.094	— 35.713	29.275	27.182

(1) Y compris DOM-TOM

TABLEAU O.01-4

Commerce extérieur de la France par pays

Non compris matériel militaire

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects)

Unité : Million de francs

Pays (1)	Exportations (FAB) et importations (CAF)							
	1991		1992		1993		1994	
	Impor- tations	Expor- tations	Impor- tations	Expor- tations	Impor- tations	Expor- tations	Impor- tations	Expor- tations
EUROPE	879.140	866.721	878.756	885.129	789.204	826.769	880.553	911.029
dont : Belgique et Luxembourg	109.456	108.709	108.909	112.923	102.636	102.669	115.081	113.032
Pays-Bas	66.932	59.376	64.176	59.857	58.972	56.726	62.723	59.823
Allemagne (2)	230.798	223.404	236.072	215.519	202.519	204.345	225.043	221.154
Italie	144.666	132.276	134.478	133.836	114.318	110.339	127.221	121.280
Royaume-Uni	96.752	107.385	97.416	113.200	92.429	111.229	100.846	127.866
Irlande	11.762	4.862	14.181	5.365	14.042	5.231	15.117	7.963
Danemark	11.943	11.523	11.940	10.280	10.313	9.528	11.248	11.294
Grèce	4.044	8.828	3.467	9.996	2.719	9.444	2.795	9.285
Norvège	17.395	4.644	16.321	5.155	15.171	5.100	17.212	5.384
Suède	18.644	12.208	18.751	12.417	15.963	12.019	17.166	14.842
Finlande	8.926	4.394	10.283	4.095	7.594	3.602	9.134	4.520
Suisse	30.145	44.963	28.516	42.734	28.203	44.648	31.839	48.681
Autriche	10.896	10.752	10.929	11.315	10.260	11.866	11.380	14.097
Portugal	14.293	17.835	14.261	20.396	12.695	18.233	14.476	19.217
Espagne	66.524	81.796	68.253	87.910	62.655	77.772	77.026	91.346
Andorre	90	2.279	62	2.067	74	2.053	83	1.731
Yougoslavie (3)	4.632	4.407	2.470	2.147	4.082	3.841	4.563	4.532
Turquie	4.785	6.455	4.970	7.207	4.635	10.692	5.181	7.653
Communauté des États Indépendants (Ex-URSS) (4)	17.140	8.160	18.305	10.857	15.200	8.349	15.562	6.715
Pologne	3.427	4.173	3.482	4.343	3.757	4.660	4.507	5.319
République Tchèque (5)	2.134	2.715	2.412	3.222	1.653	2.699	2.609	4.489
Hongrie	2.362	1.792	2.229	1.860	2.026	2.481	2.229	2.838
Roumanie	1.790	1.478	1.452	3.050	1.608	2.614	1.829	1.921
Bulgarie	562	1.077	676	1.196	758	725	868	792
AFRIQUE	65.897	84.164	59.336	81.417	53.048	76.908	57.550	78.917
dont : Maroc	10.849	10.966	10.546	11.275	10.878	11.391	11.862	12.035
Algérie	11.999	12.273	9.933	11.774	7.784	11.897	8.284	13.356
Tunisie	5.567	8.249	5.902	9.060	5.891	9.116	6.677	9.846
Libye	4.679	1.883	3.632	1.706	2.444	1.954	2.335	1.408
Egypte	1.401	7.775	1.900	4.446	1.676	5.856	1.274	4.765
Soudan	114	288	172	279	123	422	167	323
Mauritanie	309	728	276	792	396	768	400	761
Mali	49	642	53	741	52	677	46	530
Burkina Faso	184	828	165	704	172	642	140	474
Niger	1.239	490	882	495	814	570	461	472
Sénégal	1.321	2.445	945	2.375	874	2.271	1.009	2.001
Guinée	275	884	238	1.070	175	799	199	764
Libéria	259	131	332	145	175	264	7	153
Côte-d'Ivoire	3.217	3.589	2.784	4.197	3.291	3.513	3.615	2.958
Togo	148	932	78	948	53	336	94	425
Bénin (Dahomey)	38	653	55	758	63	887	25	658
Nigéria	3.837	3.567	3.863	4.188	4.316	3.168	6.022	2.528
Cameroun	3.264	2.422	2.735	2.503	2.144	1.943	2.376	1.681
République Centrafricaine	48	305	14	281	25	250	47	289
Gabon	4.965	2.256	3.713	2.203	2.525	2.254	2.263	1.632
Congo	904	1.520	374	1.383	419	1.274	365	997
Zaïre	259	622	188	246	92	158	192	173
Angola	1.957	992	1.367	182	767	546	676	757
Djibouti	5	351	—	335	2	359	4	285
Kenya	329	612	359	523	296	473	356	488
Mozambique	32	241	28	422	19	172	15	122
Madagascar	601	788	679	878	855	890	1.138	1.056
Réunion	651	7.606	756	7.876	676	6.919	671	8.074
Ile Maurice	1.388	1.084	759	1.081	1.619	1.085	1.641	2.545
Zambie	800	70	689	190	569	55	272	66
Afrique du Sud (République d')	3.799	5.223	3.653	3.715	2.599	3.337	3.011	4.584

N.B. Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU O.01-4 (suite et fin)

Commerce extérieur de la France par pays

Non compris matériel militaire

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects)

Unité : Million de francs

Pays (1)	Exportations (FAB) et importations (CAF)							
	1991		1992		r 1993		1994	
	Impor- tations	Expor- tations	Impor- tations	Expor- tations	Impor- tations	Expor- tations	Impor- tations	Expor- tations
AMERIQUE	162.226	129.810	140.849	134.776	129.747	136.544	143.795	148.062
dont : États-Unis d'Amérique du Nord	124.543	76.528	106.422	79.986	99.687	83.354	107.714	90.778
Canada	9.483	12.561	8.160	11.879	6.755	8.530	8.867	9.054
Mexique	3.612	6.038	3.708	6.803	2.720	4.694	3.007	7.526
Panama	47	447	57	667	38	935	...	...
Cuba	343	352	233	479	217	710	243	735
Bahamas	331	215	226	1.524	163	1.566	194	214
Guadeloupe	802	6.120	668	5.695	668	5.736	654	6.211
Martinique	1.058	5.890	997	5.649	820	5.519	788	5.820
Antilles néerlandaises	83	113	51	159	9	162	49	234
Colombie	1.300	1.047	1.067	1.329	939	1.222	1.297	1.468
Vénézuela	1.308	1.502	743	1.893	664	2.198	527	1.602
Guyane française	143	7.213	206	6.345	202	6.816	239	5.523
Pérou	680	378	685	361	610	308	725	428
Brésil	9.545	4.268	8.808	3.348	8.421	4.277	10.472	5.345
Chili	3.674	1.239	3.190	1.390	2.968	1.792	3.063	1.960
Argentine	2.653	1.949	2.548	3.724	2.003	4.631	2.012	5.988
ASIE	161.507	108.876	154.623	114.704	154.207	125.387	157.723	141.096
dont : Chypre	147	663	159	1.367	136	1.061	108	832
Liban	181	1.679	170	1.635	171	2.405	184	2.838
Syrie	3.027	1.123	2.729	1.403	1.730	1.575	2.020	1.457
Irak	—	115	—	108	—	8	—	44
Iran	7.536	5.029	5.772	3.941	8.157	4.171	5.724	4.526
Israël	3.681	3.988	3.663	4.165	3.755	4.357	3.834	5.598
Jordanie	45	670	17	651	16	775	16	1.120
Arabie saoudite	18.138	9.717	14.801	9.553	15.132	7.903	15.398	7.304
Koweït	423	622	812	2.197	959	4.554	479	2.353
Qatar	157	1.183	104	629	39	1.003	21	713
Émirats arabes unis (6)	2.751	3.927	1.692	5.637	912	4.851	466	4.754
Oman	101	564	37	1.552	42	1.345	83	3.468
Yémen (7)	769	466	—	—	226	741	481	609
Pakistan	1.579	2.698	1.720	2.042	1.795	2.907	1.929	2.653
Inde	3.535	4.311	3.817	3.562	4.315	4.309	5.006	4.480
Bangladesh	735	365	839	298	1.062	362	1.247	408
Thaïlande	5.272	2.996	5.382	4.523	5.811	4.413	6.440	4.991
Indonésie	3.618	3.729	4.263	6.623	4.582	4.549	4.471	4.182
Malaysia	3.956	1.917	4.796	1.918	5.197	3.133	5.983	5.903
Singapour	6.363	7.323	6.809	6.695	6.933	8.893	8.573	7.996
Philippines	1.446	1.067	1.439	1.545	1.505	1.559	1.512	1.877
Chine	17.004	7.720	18.535	7.382	21.326	9.066	22.725	11.994
Corée du Sud	8.655	7.929	7.150	6.551	7.127	7.218	7.393	9.407
Japon	53.560	24.502	51.700	22.136	46.976	23.060	47.089	25.356
Taïwan	12.271	5.556	11.397	6.461	9.693	6.257	9.932	7.850
Hong-Kong	4.305	6.958	3.914	8.403	3.536	11.254	3.235	12.946
Macao	1.078	44	964	57	1.004	42	944	50
AUSTRALIE-OCEANIE et AUTRES TERRITOIRES	6.503	10.743	6.702	10.981	4.869	9.600	5.795	10.469
dont : Australie	4.620	5.856	5.027	5.101	3.363	4.885	4.183	5.804
Nouvelle-Zélande	1.115	731	1.041	605	914	618	1.051	793
Nouvelle-Calédonie	693	2.252	570	2.102	525	2.099	493	1.959
Polynésie française	30	1.538	20	1.679	27	1.715	22	1.658
DIVERS (8)	r 21.753	r 618	r 23.700	r 1.255	16.118	810	18.145	1.170
Monde	r 1.297.026	r 1.200.932	r 1.263.965	r 1.228.252	1.147.193	1.176.468	1.263.561	1.290.743

(1) Dans ce tableau, les pays sont classés selon la nomenclature de la Direction générale des Douanes et Droits indirects.

(2) Y compris ex-RDA à partir de 1991.

(3) À partir de 1993, la dénomination «Yougoslavie» regroupe le cumul des échanges de la Bosnie, de la Croatie, de la Macédoine, de la Serbie, du Monténégro et de la Slovénie.

(4) CEI (Communauté des États Indépendants) : Russie et pays de l'Ex-CEI.

(5) Sous la dénomination de la République Tchèque, on cumule les échanges de la Tchèque et de la Slovaquie.

(6) Émirats arabes unis : Doubaï, Abou Dhabi, Chardja.

(7) Yémen : Yémen du Nord et Yémen du Sud.

(8) Pays non dénommés ailleurs (origines et destinations multiples), réimportations sous le régime des retours de marchandises nationales ou nationalisées.

TABLEAU O.01-5

Commerce extérieur de la France par produit (1)

Non compris matériel militaire

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects)

Unité : Million de francs

Produit	1990	r 1991	r 1992	r 1993	1994
Importations CAF					
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	50.555	54.094	50.563	46.469	53.646
Produits des industries agricoles et alimentaires	88.452	94.774	96.828	94.486	101.617
Produits énergétiques	120.329	124.405	107.899	100.301	96.243
Matières premières minérales	9.114	8.496	7.575	6.065	6.846
Métaux et produits du travail des métaux	125.929	118.775	111.822	95.057	111.089
Produits chimiques et demi-produits divers	195.834	193.441	195.894	175.779	200.816
Biens d'équipements professionnels	298.135	315.331	302.387	270.488	300.633
Electroménager; électronique grand public	33.785	35.523	32.807	31.732	32.471
Equipe ment auto des ménages	75.247	73.703	79.846	72.304	78.446
Pièces détachées de véhicules et matériels utilitaires de transport terrestre	56.846	58.808	59.822	51.603	68.285
Bien de consommation courante	207.842	215.279	214.528	199.883	209.067
Divers	4.720	4.397	3.994	3.026	4.402
Total	1.266.788	1.297.026	1.263.965	1.147.193	1.263.561
Exportations FAB					
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	85.054	82.617	83.859	78.563	71.488
Produits des industries agricoles et alimentaires	105.071	110.612	116.575	118.803	128.854
Produits énergétiques	27.294	30.270	28.402	31.460	30.811
Matières premières minérales	1.672	1.629	1.611	1.417	1.546
Métaux et produits du travail des métaux	117.336	115.919	110.480	100.166	108.943
Produits chimiques et demi produits divers	171.825	177.106	178.733	175.517	198.903
Biens d'équipement professionnel	273.348	306.170	318.751	303.451	339.075
Electroménager; électrom. grand public	19.687	23.074	23.103	22.848	23.420
Equipe ment auto des ménages	80.803	82.707	84.878	76.955	85.255
Pièces détachées de véhicules et matériels utilitaires de transport terrestre	76.455	82.915	87.337	76.065	93.166
Bien de consommation courante	175.532	181.254	188.410	185.271	202.194
Divers	8.106	6.659	6.113	5.952	7.088
Total	1.142.183	1.200.932	1.228.252	1.176.468	1.290.743
Balance des exportations FAB et des importations CAF					
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	34.499	28.523	33.296	32.094	17.842
Produits des industries agricoles et alimentaires	16.619	15.838	19.747	24.317	27.237
Produits énergétiques	— 93.035	— 94.135	— 79.497	— 68.841	— 65.432
Matières premières minérales	— 7.442	— 6.867	— 5.964	— 4.648	— 5.300
Métaux et produits du travail des métaux	— 8.593	— 2.856	— 1.342	5.109	— 2.146
Produits chimiques et demi-produits divers	— 24.009	— 16.335	— 17.161	— 262	— 1.913
Biens d'équipement professionnel	— 24.787	— 9.161	16.364	32.963	38.442
Electroménager; électronique grand public	— 14.098	— 12.449	— 9.704	— 8.884	— 9.051
Equipe ment auto des ménages	5.556	9.004	5.032	4.651	6.809
Pièces détachées de véhicules et matériels utilitaires de transport terrestre	19.609	24.107	27.515	24.462	24.881
Biens de consommation courante	— 32.310	— 34.025	— 26.118	— 14.612	— 6.873
Divers	3.386	2.262	2.119	2.926	2.686
Balance totale	— 124.605	— 96.094	— 35.713	29.275	27.182

(1) Du fait des arrondis, les lignes total ne sont pas toujours la somme exacte des lignes relatives à chaque produit.

TABLEAU O.01-6

Commerce extérieur de la France par produit et par zone géographique

Année 1994 (non compris matériel militaire)

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects) Unité : Million de francs

Produit	Zones géographiques										Total
	Union Européenne à douze	OCDE hors Union Européenne				Reste du monde					
		États-Unis	Japon	Suisse	Autres OCDE	Afrique	Pays de l'Est	Économies en développe- ment rapide d'Asie	Pays du Moyen- Orient	Autres pays	
Importations CAF											
Produits de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche	25.626	2.214	21	55	3.998	9.486	1.647	2.367	743	7.489	53.646
Produits des industries agricoles et alimentaires	76.790	2.503	86	1.050	3.582	3.719	1.843	2.470	597	8.977	101.617
Produits énergétiques	24.757	1.727	54	161	13.306	19.505	11.130	329	23.165	2.109	96.243
Matières premières minérales	1.509	93	2	64	1.743	1.407	60	59	200	1.709	6.846
Métaux et produits du travail des métaux	76.106	5.981	1.561	2.928	7.258	3.246	5.730	2.441	163	5.675	111.089
Produits chimiques et demi-produits divers . . .	142.002	13.697	3.990	9.620	16.010	1.925	3.564	4.639	1.346	4.023	200.816
Biens d'équipement professionnel	145.710	66.686	25.856	9.824	11.431	2.340	1.898	24.979	932	10.977	300.633
Électroménager, électronique grand public . . .	17.566	893	3.869	294	2.079	35	582	6.558	85	510	32.471
Équipement automobile des ménages	66.078	1.009	4.778	14	1.260	4	2.407	576	1	2.319	78.446
Pièces détachées de véhicules et matériels utilitaires de transport terrestre	57.510	1.654	2.177	395	3.529	195	746	797	28	1.254	68.285
Biens de consommation courante	114.504	11.137	4.674	7.302	10.404	14.867	5.388	25.019	1.579	14.193	209.067
Divers	3.417	120	21	132	293	149	100	29	12	129	4.402
Total	751.575	107.714	47.089	31.839	74.893	56.878	35.095	70.263	28.851	59.364	1.263.561
Exportations FAB											
Produits de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche	56.477	2.076	984	2.257	1.754	3.847	619	676	749	2.049	71.488
Produits des industries agricoles et alimentaires	86.924	4.830	3.255	2.746	3.479	6.510	3.971	5.609	4.239	7.291	128.854
Produits énergétiques	19.239	1.882	39	5.803	633	1.198	157	443	137	1.280	30.811
Matières premières minérales	1.180	26	6	128	49	58	19	42	9	29	1.546
Métaux et produits du travail des métaux	71.394	8.577	1.863	3.420	6.468	4.763	1.513	3.558	2.659	4.728	108.943
Produits chimiques et demi-produits divers . . .	133.139	11.462	3.786	8.452	12.063	7.448	3.468	7.589	3.482	8.014	198.903
Biens d'équipement professionnel	151.474	44.689	6.063	7.742	18.429	24.033	7.387	35.490	15.541	28.227	339.075
Électroménager, électronique grand public . . .	17.344	357	65	523	1.506	532	553	571	812	1.157	23.420
Équipement automobile des ménages	64.431	44	394	3.019	4.153	2.144	2.147	1.118	1.406	6.399	85.255
Pièces détachées de véhicules et matériels utilitaires de transport terrestre	67.861	5.406	299	735	3.790	4.673	2.783	1.517	971	5.131	93.166
Biens de consommation courante	106.482	11.322	8.563	13.702	9.887	15.532	6.771	10.476	6.224	13.235	202.194
Divers	6.314	107	39	154	139	104	32	57	12	130	7.088
Total	782.259	90.778	25.356	48.681	62.350	70.842	29.420	67.146	36.241	77.670	1.290.743

TABLEAU O.01-7A

Indices du commerce extérieur de la France : indices de volume (1)

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects) et INSEE

Base 100 en 1980

Produit	(2) Code	(1) 1993	(1) 1994
IMPORTATIONS			
Total*		150,4	160,3
Ensemble des produits manufacturés*	U 04 à U 06	174,3	188,8
NIVEAU 15 B			
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	U 01	145,9	159,0
Produits des industries agricoles et alimentaires	U 02	185,8	199,5
Produits énergétiques (hors électricité)	U 03*	92,2	88,6
Biens intermédiaires	U 04	154,9	173,5
Biens d'équipement professionnel (hors matériel militaire électronique, construction aéronautique et navale, machines-outils, instruments et matériels de précision)	U 05 A*	194,3	206,1
Electroménager	U 05 B*	217,5	223,1
Véhicules automobiles, cycles et motocycles	U 05 C*	161,6	188,2
Biens de consommation courante	U 06	187,9	194,5
NIVEAU 40 B			
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	T 01	145,9	159,0
Viandes et produits laitiers	T 02	170,7	180,5
Autres produits des industries agricoles et alimentaires	T 03	194,6	210,6
Combustibles minéraux solides et produits de la cokéfaction	T 04	43,2	40,7
Pétrole brut, gaz naturel, produits pétroliers raffinés	T 05	95,7	92,1
Minéraux et métaux ferreux, produits de la première transformation de l'acier	T 07	114,2	136,9
Minerais, métaux et demi-produits non ferreux	T 08	112,7	122,5
Matériaux de construction et minéraux divers	T 09	103,9	112,2
Produits de l'industrie du verre	T 10	179,2	193,3
Produits chimiques de base, fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	199,6	225,4
Produits de la parachimie et de la pharmacie	T 12	246,5	267,5
Produits de la fonderie et du travail des métaux	T 13	159,1	175,0
Produits de la mécanique (hors machines-outils, instruments et matériels de précision)	T 14*	139,7	149,3
Matériel électrique	T 15 A*	243,2	262,3
Electroménager	T 15 B*	217,5	223,1
Véhicules automobiles, cycles et motocycles	T 16*	161,6	188,2
Produits de la construction navale et de la construction aéronautique	T 17	306,7	307,8
Produits textiles, articles d'habillement	T 18	205,4	211,6
Cuir et chaussures	T 19	182,3	191,3
Bois, meubles, produits des industries diverses	T 20	137,3	136,0
Papier, carton	T 21	182,8	202,4
Presse et produits de l'imprimerie et de l'édition	T 22	190,1	197,4
Caoutchouc et matières plastiques	T 23	218,3	242,0

* Champ partiellement couvert.

(1) Non harmonisés avec la Comptabilité Nationale. Les indices de volume ont été rénovés en Janvier 1994, la série - année 1993 - a été revue.

(2) Ce code est un regroupement de classes (niveau 100) de la NAP. Pour plus de précision, consulter le chapitre «nomenclatures» dans les pages chamois du présent annuaire.

TABLEAU O.01-7A (suite et fin)

Indices du commerce extérieur de la France : indices de volume (1)

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects) et INSEE Base 100 en 1980

Produit	(2) Code	(1) 1993	(1) 1994
EXPORTATIONS			
Total*		157,8	168,5
Ensemble des produits manufacturés*	U 04 à U 06	153,1	167,7
NIVEAU 15 B			
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	U 01	228,8	202,4
Produits des industries agricoles et alimentaires	U 02	194,4	201,2
Produits énergétiques (hors électricité)	U 03*	97,0	101,9
Biens intermédiaires	U 04	159,3	174,3
Biens d'équipement professionnel (hors matériel militaire électronique, construction aéronautique et navale, machines-outils, instruments et matériels de précision)	U 05 A*	149,5	167,9
Electroménager	U 05 B*	276,4	290,2
Véhicules automobiles, cycles et motocycles	U 05 C*	120,9	131,6
Biens de consommation courante	U 06	169,4	178,1
NIVEAU 40 B			
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	T 01	228,8	202,4
Viandes et produits laitiers	T 02	204,2	213,8
Autres produits des industries agricoles et alimentaires	T 03	188,7	193,8
Combustibles minéraux solides et produits de la cokéfaction	T 04	81,3	74,8
Pétrole brut, gaz naturel, produits pétroliers raffinés	T 05	77,3	79,4
Minéraux et métaux ferreux, produits de la première transformation de l'acier	T 07	111,6	126,6
Minerais, métaux et demi-produits non ferreux	T 08	140,0	144,7
Matériaux de construction et minéraux divers	T 09	128,2	145,0
Produits de l'industrie du verre	T 10	141,4	154,9
Produits chimiques de base, fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	200,5	222,3
Produits de la parachimie et de la pharmacie	T 12	192,4	205,4
Produits de la fonderie et du travail des métaux	T 13	128,7	137,0
Produits de la mécanique (hors machines-outils, instruments et matériels de précision)	T 14	106,1	116,2
Matériel électrique	T 15 A*	218,2	247,6
Electroménager	T 15 B*	276,4	290,2
Véhicules automobiles, cycles et motocycles	T 16*	120,9	131,6
Produits de la construction navale et de la construction aéronautique	T 17	154,2	146,1
Produits textiles, articles d'habillement	T 18	161,6	171,8
Cuir et chaussures	T 19	139,3	148,0
Bois, meubles, produits des industries diverses	T 20	162,5	160,3
Papier, carton	T 21	254,4	297,4
Presse et produits de l'imprimerie et de l'édition	T 22	170,9	182,5
Caoutchouc et matières plastiques	T 23	165,2	176,4

* Champ partiellement couvert.
(1) Non harmonisés avec la Comptabilité Nationale. Les indices de volume ont été rénovés en Janvier 1994, la série - année 1993 - a été revue.
(2) Ce code est un regroupement de classes (niveau 100) de la NAP. Pour plus de précision, consulter le chapitre «nomenclatures» dans les pages chamois du présent annuaire.

TABLEAU O.01-7B

Indices du commerce extérieur de la France : indices de valeur unitaire (1)

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects) et INSEE

Base 100 en 1980

Produit	(2) Code	(1) 1990	(1) 1991	(1) 1992	(1) 1993	(1) 1994
IMPORTATIONS						
Total*		147,2	145,9	139,9	134,3	137,4
Ensemble des produits manufacturés*	U 04 à U 06	160,4	159,7	154,7	149,1	153,0
NIVEAU 15 B						
Produits de l'agriculture, la sylviculture et de la pêche	U 01	131,9	131,5	124,0	115,7	122,7
Produits des industries agricoles et alimentaires	U 02	139,9	139,9	140,0	134,7	134,5
Produits énergétiques (hors électricité)	U 03*	92,9	91,1	78,6	75,5	70,2
Biens intermédiaires	U 04	146,1	140,0	131,9	125,3	129,4
Biens d'équipement professionnel (hors matériel militaire électronique, construction aéronautique et navale, machines outils, instruments et matériels de précision)	U 05 A*	163,0	163,2	157,1	154,7	160,8
Électroménager	U 05 B*	146,1	143,2	141,0	136,5	137,5
Véhicules automobiles, cycles et motocycles	U 05 C*	196,2	211,5	220,1	219,5	220,4
Biens de consommation courante	U 06	166,0	167,5	163,6	153,1	153,4
NIVEAU 40 B						
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	T 01	131,9	131,5	124,0	115,7	122,7
Viandes et produits laitiers	T 02	142,6	139,4	142,3	134,7	133,9
Autres produits des industries agricoles et alimentaires	T 03	138,5	140,2	138,7	134,8	134,8
Combustibles minéraux solides et produits de la cokéfaction	T 04	136,2	133,6	127,0	127,4	132,6
Pétrole brut, gaz naturel, produits pétroliers raffinés	T 05	90,2	88,7	76,2	73,3	68,0
Électricité, gaz, eau et chauffage urbain	T 06	166,1	173,2	168,7	160,6	152,1
Minéraux et métaux ferreux, produits de la première transformation de l'acier	T 07	147,4	135,7	128,7	122,0	124,5
Minerais, métaux et demi-produits non ferreux	T 08	115,9	104,4	94,9	89,6	101,1
Matériaux de construction et minéraux divers	T 09	155,4	159,7	158,2	147,5	147,8
Produits de l'industrie du verre	T 10	171,7	175,3	171,9	165,9	164,8
Produits chimiques de base, fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	140,8	135,1	124,9	120,7	124,8
Produits de la parachimie et de la pharmacie	T 12	168,9	171,3	171,2	168,5	169,4
Produits de la fonderie et du travail des métaux	T 13	172,3	176,0	174,6	164,7	167,4
Produits de la mécanique (hors machines outils, instruments et matériels de précision)	T 14*	166,0	168,0	159,4	151,2	156,3
Matériel électrique	T 15 A*	170,6	165,7	162,7	160,8	165,2
Électroménager	T 15 B*	146,1	143,2	141,0	136,5	137,5
Véhicules automobiles, cycles et motocycles	T 16*	196,2	211,5	220,1	219,5	220,4
Produits de la construction navale et de la construction aéronautique	T 17	140,8	147,9	140,0	146,5	159,7
Produits textiles, articles d'habillement	T 18	161,2	160,0	155,3	141,6	142,2
Cuirs et chaussures	T 19	178,2	178,8	172,8	158,6	161,0
Bois, meubles, produits des industries diverses	T 20	163,4	169,4	166,1	155,3	155,1
Papier, carton	T 21	175,0	164,1	151,3	136,5	137,3
Presse et produits de l'imprimerie et de l'édition	T 22	181,4	180,3	175,1	171,3	165,4
Caoutchouc et matières plastiques	T 23	155,9	157,7	153,3	142,7	140,5

N.B. — Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU O.01-7B (suite et fin)

Indices du commerce extérieur de la France : indices de valeur unitaire (1)

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects) et INSEE

Base 100 en 1980

Produit	(2) Code	(1) 1990	(1) 1991	(1) 1992	(1) 1993	(1) 1994
EXPORTATIONS						
Total *		166,3	164,3	159,7	156,3	160,2
Ensemble des produits manufacturés*	U 04 à U 06	173,1	170,7	165,9	163,7	166,7
NIVEAU 15 B						
Produits de l'agriculture, la sylviculture et de la pêche	U 01	139,9	138,5	133,4	125,1	126,4
Produits des industries agricoles et alimentaires	U 02	148,3	147,3	144,9	137,3	142,5
Produits énergétiques (hors électricité)	U 03*	127,2	138,6	131,1	135,7	137,6
Biens intermédiaires	U 04	150,1	145,9	137,5	132,2	135,1
Biens d'équipement professionnel (hors matériel militaire électronique, construction aéronautique et navale, machines outils, instruments et matériels de précision)	U 05 A*	191,2	187,4	182,1	184,6	184,4
Électroménager	U 05 B*	157,0	156,9	154,8	153,5	151,0
Véhicules automobiles, cycles et motocycles	U 05 C*	195,7	203,3	203,9	203,8	213,2
Biens de consommation courante	U 06	168,2	167,2	165,7	165,3	171,4
NIVEAU 40 B						
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	T 01	139,9	138,5	133,4	125,1	126,4
Viandes et produits laitiers	T 02	151,3	146,2	143,4	139,2	139,5
Autres produits des industries agricoles et alimentaires	T 03	146,7	147,9	145,8	136,1	144,5
Combustibles minéraux solides et produits de la cokéfaction	T 04	159,6	172,3	183,8	153,8	156,8
Pétrole brut, gaz naturel, produits pétroliers raffinés	T 05	97,4	104,3	88,0	87,7	84,7
Électricité, gaz, eau et chauffage urbain	T 06	211,1	232,4	252,8	269,2	261,6
Minéraux et métaux ferreux, produits de la première transformation de l'acier	T 07	145,8	135,9	129,1	120,9	122,8
Minéraux et demi-produits non ferreux	T 08	129,0	118,7	114,2	113,6	116,4
Matériaux de construction et minéraux divers	T 09	170,4	169,9	167,9	170,5	168,9
Produits de l'industrie du verre	T 10	176,0	178,0	175,0	173,8	173,6
Produits chimiques de base, fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	139,4	135,7	122,8	116,7	119,6
Produits de la parachimie et de la pharmacie	T 12	191,3	195,4	198,1	201,0	208,6
Produits de la fonderie et du travail des métaux	T 13	178,7	180,6	175,1	176,2	176,3
Produits de la mécanique (hors machines outils instruments et matériels de précision)	T 14*	184,1	189,2	190,7	192,4	197,6
Matériel électrique	T 15 A*	172,8	161,9	154,0	153,5	153,6
Électroménager	T 15 B*	157,0	156,9	154,8	153,5	151,0
Véhicules automobiles, cycles et motocycles	T 16*	195,7	203,3	203,9	203,8	213,2
Produits de la construction navale et de la construction aéronautique	T 17	217,6	230,1	218,1	237,2	275,0
Produits textiles, articles d'habillement	T 18	153,2	148,1	143,6	138,4	142,1
Cuir et chaussures	T 19	189,8	191,6	189,4	190,4	195,7
Bois, meubles, produits des industries diverses	T 20	161,9	157,8	154,1	154,8	165,7
Papier, carton	T 21	169,6	162,1	147,8	132,4	133,4
Presse et produits de l'imprimerie et de l'édition	T 22	152,2	154,9	157,0	152,3	152,1
Caoutchouc et matières plastiques	T 23	163,9	169,2	166,4	165,2	169,6

* Champ partiellement couvert.

(1) Non harmonisés avec la Comptabilité Nationale. Les indices de valeur unitaire ont été rénovés en janvier 1994; les séries des années 1990 à 1993 ont été revues.

(2) Ce code est un regroupement de classes (niveau 100) de la NAP. Pour plus de précision, consulter le chapitre «nomenclatures» dans les pages chamois du présent annuaire.

TABLEAU O.01-8

Commerce extérieur de la France : taux de couverture (1) des importations (CAF) par les exportations (FAB) en volume, par produit (aux prix de 1980)

Source : INSEE

%

Produit	1989	1990	* r 1991	* r 1992	* r 1993	* 1994
Produits de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche	159,4	154,2	142,0	151,3	154,5	130,3
Produits des industries agricoles et alimentaires	115,4	115,4	115,3	122,5	130,0	127,2
Produits énergétiques	19,7	21,0	20,6	21,0	23,2	21,6
Produits manufacturés : (2)	89,7	89,1	91,3	94,5	96,4	97,3
Biens intermédiaires (3)	85,0	84,1	86,9	87,5	93,7	92,5
Biens d'équipement professionnel (2)	97,7	94,8	95,2	102,1	102,6	106,1
Électroménager, électronique grand public	39,6	43,4	47,4	51,2	50,1	50,1
Automobiles et matériel de transport terrestre (4)	117,0	123,4	135,0	137,7	135,6	132,4
Biens de consommation courante	83,0	82,6	83,4	86,0	86,4	87,8
Ensemble (2)	84,0	83,6	84,6	88,0	90,6	90,2

* Les chiffres des années affectées d'un astérisque, issus de la comptabilité nationale, sont susceptibles de révision.
(1) Les importations étant CAF et les exportations FAB, un taux de couverture équilibré correspond à un chiffre inférieur à 100.
(2) Y compris matériel militaire.
(3) Matières premières minérales, métaux et produits du travail des métaux, produits chimiques et demi-produits divers.
(4) Équipement automobile des ménages, pièces détachées de véhicules et matériels utilitaires de transport terrestre.

TABLEAU O.01-9

Commerce extérieur de la France : termes de l'échange (1) par produit

Source : INSEE

Base 100 en 1980

Produit	1990	* r 1991	* r 1992	* r 1993	* 1994
Produits de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche	109,1	107,5	109,6	109,8	102,7
Produits des industries agricoles et alimentaires	102,2	101,5	98,3	96,0	99,4
Produits énergétiques	119,0	131,2	140,6	151,7	157,0
Produits manufacturés : (2)	106,0	105,7	106,2	108,5	108,0
Biens intermédiaires (3)	103,6	104,7	105,5	106,5	104,9
Biens d'équipement professionnel (2)	108,0	107,5	108,2	111,7	108,4
Électroménager, électronique grand public	134,2	137,2	137,6	138,9	140,9
Automobiles et matériel de transport terrestre (4)	96,5	92,6	89,6	89,9	91,7
Biens de consommation courante	102,2	100,6	101,8	106,8	110,3
Total (2)	110,2	110,6	111,7	113,4	113,6

* Les chiffres des années affectées d'un astérisque, issus de la comptabilité nationale, sont susceptibles de révision.
(1) Les termes de l'échange rapportent l'indice du prix des exportations à celui des importations, par référence à 1980.
(2) Y compris matériel militaire.
(3) Matières premières minérales, métaux et produit du travail des métaux, produits chimiques et demi-produits divers.
(4) Équipement automobile des ménages, pièces détachées de véhicules et matériels utilitaires de transport terrestre.

TABLEAU O.01-10

Commerce extérieur de la France : indices (1) de valeur unitaire par zone géographique

Source : INSEE Base 100 en 1980

	1990	1991	1992	1993	1994
IMPORTATIONS CAF					
Total des produits	147,2	145,9	139,9	134,3	137,4
Union Européenne (à douze)	159,2	158,2	153,4	145,4	148,3
OCDE hors UE	150,0	147,9	141,1	143,2	146,5
Reste du monde	117,6	117,3	109,9	104,8	106,2
Produits manufacturés	160,4	159,7	154,7	149,1	153,0
Union Européenne (à douze)	165,3	164,6	160,2	152,2	155,9
OCDE hors UE	158,4	156,9	151,2	154,4	159,7
Reste du monde	143,2	144,5	139,0	131,2	133,8
EXPORTATIONS FAB					
Total des produits	166,3	164,3	159,7	156,3	160,2
Union Européenne (à douze)	162,2	162,2	157,8	153,3	157,0
OCDE hors UE	175,2	180,3	173,2	170,5	174,4
Reste du monde	171,8	159,3	155,9	154,1	158,4
Produits manufacturés	173,1	170,7	165,9	163,7	166,7
Union Européenne (à douze)	166,4	165,7	161,7	158,4	162,2
OCDE hors UE	179,9	184,5	175,8	173,3	176,9
Reste du monde	186,0	174,3	170,3	169,8	171,8

(1) Les indices de valeur unitaire ont été rénovés en janvier 1994, les séries des années 1990 à 1993 ont été revues.

TABLEAU O.01-11

Commerce extérieur de produits manufacturés : pénétration étrangère sur le marché intérieur (1)

Source : INSEE %

Produit	1989	1990	* r 1991	* r 1992	* r 1993	* 1994
Biens intermédiaires	33,7	35,1	35,5	36,6	37,3	39,1
Biens d'équipement professionnel (2)	41,2	42,4	45,3	45,5	45,1	47,4
Électroménager, électronique grand public	58,3	61,5	66,4	64,5	65,2	63,2
Automobiles et matériel de transport terrestre	38,1	38,9	40,1	39,3	39,9	41,4
Biens de consommation courante	27,4	28,5	29,0	29,5	30,2	30,2
Total (2)	35,0	36,4	37,5	37,9	38,2	39,6

* Les chiffres des années affectées d'un astérisque, issus de la comptabilité nationale, sont susceptibles de révision.
(1) Voir définition.
(2) Y compris matériel militaire.

TABLEAU O.01-12

Guadeloupe : principaux pays fournisseurs et clients

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et Droits indirects)

Unités : Quantité : tonne
Valeur : millier de francs

Pays fournisseurs et clients	1990		1991		r 1992		r 1993		1994	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
IMPORTATIONS	1.207.687	9.377.431	1.045.033	9.316.935	1.163.235	8.232.950	923.412	8.181.011	1.061.979	8.540.263
dont : France métropolitaine	394.277	6.130.872	316.135	5.607.517	334.366	5.039.305	426.240	5.366.296	523.929	5.699.467
Martinique	65.494	187.325	36.431	184.839	244.935	333.295	194.264	279.803	190.442	219.844
Allemagne	10.361	321.688	8.925	308.554	8.648	291.654	7.643	359.090	8.238	306.917
États-Unis	31.344	385.384	38.794	775.400	27.659	325.488	19.173	268.162	24.650	267.720
Italie	19.196	333.496	17.991	410.700	16.572	307.355	17.473	266.778	18.192	307.473
Japon	2.911	210.578	2.784	226.427	2.615	216.094	2.228	209.580	2.235	201.756
EXPORTATIONS	167.112	697.275	211.499	837.723	192.401	727.985	220.021	742.535	225.301	845.334
dont : France métropolitaine	127.269	514.001	168.429	587.266	132.318	470.539	165.933	575.169	146.420	639.327
Guyane	5.370	25.324	7.016	20.181	9.464	20.769	12.543	20.879	5.776	20.520
Martinique	23.292	113.731	25.226	144.130	26.286	113.788	31.477	108.545	31.486	113.221

TABLEAU O.01-13

Guadeloupe : principaux produits exportés

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects)

Unités : Quantité : tonne (sauf indication contraire)
Valeur : millier de francs

Produit	1990		1991		r 1992		r 1993		1994	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Bananes fraîches	71.257	196.237	87159	238084	101.155	279.684	99.830	188.785	87.808	184.859
Farine de froment	13.974	42.138	16.424	41.059	19.192	46.724	20.059	49.466	24.232	54.885
Sucres	55.110	190.707	53.091	162.253	39.040	121.643	56.113	192.469	51.346	176.466
Rhum (en hl d'alcool pur)	59.306	43.467	42360	37092	46.383	38.259	46.864	38.750	38.368	34.014

TABLEAU O.01-14

Guyane : principaux pays fournisseurs et clients

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects)

Unités : Quantité : tonne
Valeur : millier de francs

Pays fournisseurs et clients	1990		1991		r 1992		r 1993		1994	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
IMPORTATIONS	499.553	4.278.284	537.026	4.475.529	563.003	3.811.858	250.312	3.326.345	425.761	3.746.109
dont : France métropolitaine	182.678	2.615.442	195.910	2.750.877	224.469	2.490.044	105.087	2.292.199	110.118	2.273.992
Guadeloupe	5.412	19.687	8.076	15.898	10.074	17.636	15.239	20.766	5.989	17.348
Martinique	13.777	47.391	20.279	72.066	8.986	48.855	6.482	35.280	4.915	29.458
États-Unis	3.701	152.283	2.828	113.611	3.469	113.804	2.139	87.590	3.421	106.830
Japon	1.313	98.041	1.623	129.255	1.265	97.758	1.109	83.875	875	64.230
Trinidad et Tobago	201.185	284.413	253.289	348.160	231.529	319.837	76.478	92.108	216.554	247.895
EXPORTATIONS	47.564	505.717	25.179	408.894	31.385	541.976	29.278	585.836	26.805	757.196
dont : France métropolitaine	6.600	251.086	6.473	244.497	13.370	379.472	7.300	418.726	8.191	522.613
Guadeloupe	...	...	...	...	8.606	49.721	10.373	59.321	9.173	56.725
Martinique	2.154	20.711	2.568	32.909	2.651	30.188	2.432	31.982	4.629	42.350
États-Unis	294	14.730	8	3.240	87	9.160	26	3.038	539	41.478
Japon	400	2.917	99	673	...	...	...	...	...	...

TABLEAU O.01-15

Guyane : principaux produits exportés

Unités : Quantité : tonne
Valeur : millier de francs

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects)

Produit	1990		1991		r 1992		r 1993		1994	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Poissons frais	795	20.032	917	20.222	784	20.864	1.108	23.672	1.160	27.112
Crevettes	3.627	208.385	4.008	190.410	3.801	202.077	3.108	152.129	3.836	173.240
Bois bruts, équarris, sciés	12.061	24.235	6.464	12.493	5.184	8.680	4.398	8.150	6.486	14.250

TABLEAU O.01-16

Martinique : principaux pays fournisseurs et clients

Unités : Quantité : tonne
Valeur : millier de francs

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects)

Pays fournisseurs et clients	1990		1991		r 1992		r 1993		1994	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
IMPORTATIONS	1.700.349	9.680.990	1.467.932	9.660.738	1.729.060	9.334.761	1.460.750	8.885.483	1.625.034	9.092.864
dont : France métropolitaine	327.444	6.139.561	339.563	6.008.285	327.753	5.651.070	361.943	5.467.594	445.794	5.587.144
Allemagne	9.632	354.941	9.061	342.825	14.957	372.267	9.334	324.321	9.774	293.409
Arabie saoudite	189	1.540	77.128	75.999	138	777	137	622	175.358	128.260
États-Unis	36.685	232.789	40.283	279.471	25.847	277.478	20.771	261.552	19.921	250.258
Italie	15.709	307.174	14.671	336.128	13.386	287.130	13.765	309.012	16.077	317.976
Japon	2.729	206.925	3.460	265.264	2.873	226.035	2.680	222.895	2.168	192.231
Vénézuela	186.210	94.942	188.170	112.396	200.334	111.721	122.436	96.831	69.736	63.614
EXPORTATIONS	566.268	1.512.147	511.487	1.232.612	578.116	1.352.402	528.118	1.092.408	710.480	1.214.755
dont : France métropolitaine	233.301	929.468	198.176	702.453	220.012	853.891	206.437	703.615	136.798	537.032
Guadeloupe	260.943	377.946	269.628	388.048	340.083	386.591	308.443	318.907	458.879	518.889
Guyane	17.741	64.758	20.714	76.204	9.666	51.532	5.298	28.113	5.810	33.358
Allemagne	2.125	22.187	2.209	18.119	50	7.107	15	3.852	1.694	4.382

TABLEAU O.01-17

Martinique : principaux produits exportés

Unités : Quantité : tonne (sauf indication contraire)
Valeur : millier de francs

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects)

Produit	1990		1991		r 1992		r 1993		1994	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Bananes fraîches	220.788	606.594	179.724	476.960	193.335	575.494	176.428	361.945	144.176	313.313
Conserves d'ananas	4.239	17.634	5.436	24.104	4.584	20.122	3.651	14.402	5.788	19.595
Rhum (en hl d'alcool pur)	113.324	135.118	110.291	123.041	77.145	107.821	75.405	107.828	80.033	115.927
Produits pétroliers raffinés	246.401	239.784	255.100	248.691	286.148	233.397	254.950	217.312	386.536	349.761
Emballages en carton	2.874	42.372	223	2.136	6.733	17.842	120	1.326	26	600

TABLEAU O.01-18

Réunion : principaux pays fournisseurs et clients

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects)

Unités : Quantité : tonne
Valeur : millier de francs

Produit	1990		1991		r 1992		r 1993		1994	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
IMPORTATIONS	1.547.925	11.738.041	1.659.836	12.797.955	1.776.649	12.676.038	1.686.568	11.855.182	1.823.477	13.062.357
dont : France métropolitaine	449.811	8.041.975	554.080	8.269.828	644.743	8.808.717	653.219	8.220.555	680.190	8.726.704
Afrique du Sud	111.656	236.762	99.582	305.215	111.478	280.310	192.701	254.230	220.506	252.547
Allemagne	10.474	366.706	9.034	336.663	10.831	332.874	10.712	271.743	11.389	357.889
Bahreïn	403.587	609.125	343.310	513.748	432.738	545.587	380.169	513.133	374.510	459.013
Italie	28.355	352.013	43.743	386.096	28.973	351.724	36.502	345.913	38.548	416.104
Japon	5.204	262.240	4.637	282.544	4.926	292.074	3.253	233.432	2.954	235.572
EXPORTATIONS	243.790	1.015.686	196.031	854.387	262.918	1.109.655	234.146	995.799	218.178	953.137
dont : France métropolitaine	221.501	837.314	159.671	655.887	215.069	847.714	178.522	690.380	186.264	708.057
Comores	408	7.737	565	9.095	758	9.013	437	8.096	336	5.709
Madagascar	4.292	32.205	3.572	29.473	4.770	31.118	6.073	29.863	5.682	31.610
Mayotte	2.376	42.505	3.143	39.600	2.533	38.922	2.837	48.883	3.263	36.667
Portugal	6.060	1.666	—	—	12.951	47.880	12.000	44.191	—	—
Suisse	9	4.587	4	1.424	4	1.819	6	1.880	14	801

TABLEAU O.01-19

Réunion : principaux produits exportés

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction générale des Douanes et des Droits indirects)

Unités : Quantité : tonne (sauf indication contraire)
Valeur : millier de francs

Produit	1990		1991		r 1992		r 1993		1994	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Sucre	201.043	739.216	152.686	569.093	203.964	758.441	170.328	632.688	155.507	574.738
Rhum (en hl d'alcool pur)	29.282	18.635	36.425	21.492	42.247	27.354	30.582	21.630	46.537	28.518
Essence de géranium-bourbon	10	4.917	2	1.828	...	...	48	3.430	...	...
Essence de vétiver	8	5.614	2	1.379	6	524	2	150	...	...

TABLEAU O.01-20

Nouvelle-Calédonie : principaux pays fournisseurs et clients

Unités : Quantité : tonne
Valeur : million de francs CFP (1)

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Service des Douanes de Nouvelle-Calédonie)

Pays fournisseurs et clients	1990		1991		1992		1993		1994	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
IMPORTATIONS	816.307	86.930	921.621	88.798	878.460	89.160	901.358	87.952	1.208.505	87.178
dont : France métropolitaine	101.252	41.283	95.956	40.579	95.261	41.294	93.591	39.162	97.276	38.145
Allemagne	9.272	4.965	9.009	4.275	8.613	4.671	6.116	1.505	4.577	3.195
Australie	135.330	7.388	274.710	8.602	374.774	9.082	439.216	10.841	380.314	10.340
États-Unis	175.383	5.218	241.653	6.189	121.960	4.717	113.366	4.751	65.935	3.986
Italie	6.434	2.922	6.518	2.792	6.416	2.543	7.125	2.578	7.174	2.476
Japon	74.893	4.226	74.313	5.125	25.705	5.838	18.745	4.631	72.887	4.192
Nouvelle-Zélande	27.288	2.891	30.589	3.322	58.387	3.900	64.016	4.354	79.811	4.946
Singapour	163.858	3.863	65.718	2.773	96.339	2.457	198.577	3.521	238.046	4.088
EXPORTATIONS	3.267.746	45.917	2.104.685	43.931	3.735.320	39.448	3.860.950	38.747	3.365.170	38.641
dont : France métropolitaine	34.271	12.772	43.979	14.552	38.610	12.666	46.678	12.476	49.741	10.825
Allemagne	13.132	3.186	20.080	4.095	6.451	1.264	7.431	1.213	17.731	3.008
États-Unis	9.446	2.213	15.999	3.040	183.845	1.412	167.216	2.903	12.121	1.963
Inde	2.757	679	5.145	1.103	2.270	458	4.216	719	3.105	514
Japon	2.228.103	13.547	1.677.836	11.025	1.701.800	9.287	2.162.742	10.398	1.511.775	10.125
Singapour	2	19	39	29	7	18	14	33	16	75
UEBL	2.407	579	1.897	388	2.411	437	5.194	873	4.218	703
Wallis et Futuna	1.573	632	2.231	596	1.461	593	1.665	567	1.301	443

(1) 100 F CFP = 5,50 F métropolitains.

TABLEAU O.01-21

Nouvelle-Calédonie : principaux produits importés et exportés

Unités : Quantité : tonne (sauf indication contraire)
Valeur : million de francs CFP (1)

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Service des Douanes de Nouvelle-Calédonie)

Produit	1990		1991		1992		1993		1994	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
IMPORTATIONS										
Riz	7.252	372	5.897	347	9.091	403	8.195	396	8.171	371
Farine de froment	996	46	1.184	46	1.637	64	811	34	352	19
Sucres	6.362	397	5.842	317	6.453	310	5.905	296	6.737	367
Vins (hectolitres)	33.314	882	39.080	1.022	39.333	1.019	40.459	1.006	43.262	1.060
Ciments et clinkers	67.367	315	65.902	345	44.821	370	89.511	487	80.710	438
Combustibles minéraux solides	215.895	1.107	195.546	1.044	167.066	711	157.063	812	175.132	685
Produits pétroliers	421.700	6.932	398.846	6.914	400.207	5.830	494.357	7.063	484.941	7.443
EXPORTATIONS										
Minerai de nickel (1.000 tonnes)	1.933	6.390	3.135	9.734	3.591	8.734	3.707	7.867	3.194	6.833
Mattes de nickel	13.257	6.689	10.086	5.352	10.692	4.456	14.767	4.775	13.400	4.814
Fontes de nickel et ferro-nickel	126.479	26.292	111.909	26.261	109.568	20.757	125.366	21.844	145.200	23.353

(1) 100 F CFP = 5,50 F métropolitains.

TABLEAU O.01-22

Polynésie Française : principaux pays fournisseurs et clients

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Service des Douanes de Nouvelle-Calédonie) Unités : Quantité : tonne Valeur : million de francs CFP (1)

Pays fournisseurs et clients	1990		1991		1992		1993		1994	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
IMPORTATIONS	543.616	91.920	576.660	93.829	541.278	87.219	545.821	86.905	563.397	87.866
dont : France métropolitaine	108.355	47.395	116.394	44.546	93.570	40.263	105.109	40.089	100.996	39.332
Allemagne	3.112	4.138	3.169	3.078	3.544	3.474	3.244	2.632	3.483	2.808
Australie	168.049	5.844	175.487	6.553	161.701	5.961	118.416	4.689	144.227	5.998
États-Unis	78.385	10.022	62.797	11.501	101.428	11.671	105.770	11.932	102.121	12.254
Italie	6.889	2.233	7.731	2.510	7.152	2.523	7.204	2.504	8.346	2.657
Japon	4.148	4.178	4.094	4.795	4.569	4.279	3.376	4.196	2.772	3.541
Nouvelle-Zélande	33.291	4.307	51.752	5.108	72.970	4.998	132.203	6.369	145.464	6.521
Pays-Bas	10.581	1.284	12.836	1.423	14.644	1.466	5.486	1.253	8.967	1.206
Singapour	14.655	1.083	21.633	1.467	5.186	890	22.776	1.366	8.031	1.404
Malaisie	2.627	175	2.898	281	525	243	734	375	827	387
EXPORTATIONS	10.408	11.011	20.443	13.131	8.016	11.799	9.282	15.183	11.029	22.287
dont : France métropolitaine	5.146	3.254	13.440	6.334	5.407	5.003	3.887	5.157	1.320	7.292
États-Unis	186	1.107	223	1.379	202	1.112	77	1.209	2.659	1.875
Italie	2.176	2.249	...	...	938	71	941	43	92	36
Nouvelle-Calédonie	335	342	454	411	261	440	366	289	149	271

(1) 100 F CFP = 5,50 F métropolitains.

TABLEAU O.01-23

Polynésie française : principaux produits importés et exportés

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Service des Douanes et des Droits indirects de Polynésie française) Unités : Quantité : tonne (sauf indication contraire) Valeur : million de francs CFP (1)

Produit	1990		1991		1992		1993		1994	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
IMPORTATIONS										
Riz	6.984	368	7.580	411	7.468	373	6.505	346	7.957	439
Farine de froment	15.751	643	15.163	536	13.799	450	412	12	453	14
Sucres	7.230	424	6.894	360	7.322	310	6.907	325	7.494	361
Ciments hydrauliques	95.576	1.033	99.754	1.193	76.658	844	78.546	854	81.401	882
Produits pétroliers	206.241	5.426	219.556	6.474	210.755	5.009	215.077	5.151	224.216	5.120
EXPORTATIONS										
Huile de coprah	6.739	161	8.380	277	4.466	205	5.050	177	7.744	375
Perles de culture (grammes nets)	...	3.758	...	4.424	3	4.252	2.620	7.772	4.002	11.907

(1) 100 F CFP = 5,50 F métropolitains.

Balance des paiements

1. Présentation.
2. Méthodologie.
3. Définitions.
4. Sources de documentation.
5. Tableaux.

Liste des tableaux :

1. Évolution des soldes de la balance des paiements.
2. Balance des paiements.
3. Règlements entre la France, l'UE, l'OCDE, l'AELE et l'OPEP.
4. Règlements entre la France, les pays du Maghreb et les pays de la zone franc.
5. Transferts unilatéraux du secteur officiel avec les institutions de l'UE.
6. Règlements entre la France et divers pays de l'OCDE. Principaux soldes.
7. Balances des paiements française et étrangères : grands soldes.
8. Évolution des soldes des investissements français à l'étranger et étrangers en France, par secteur économique.
9. Investissements directs en soldes, de la France avec divers pays de l'OCDE.

Ce chapitre a été réalisé avec la collaboration de la Direction du Trésor du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan et la Direction générale des services étrangers de la Banque de France.

1. PRÉSENTATION

Les grands traits de la balance des paiements en 1994

11. Les grands traits

Pour la troisième année consécutive, le solde du compte des transactions courantes est excédentaire en 1994 à hauteur de 44,7 milliards de F, contre 52,4 milliards de F en 1993 et 20,5 milliards de F en 1992.

L'excédent des services s'est sensiblement accru, le solde positif des marchandises est en léger recul et les déficits des revenus de facteurs et des transferts unilatéraux se creusent.

Les mouvements de capitaux ont été globalement neutres, avec un solde négatif des capitaux à long terme compensé par un apport positif de capitaux à court terme.

Signe de l'internationalisation financière de l'économie française et de l'intégration croissante des marchés de capitaux dans le monde, les flux d'investissements de portefeuille ont continué d'augmenter à un rythme plus rapide que ceux des transactions courantes. Les opérations sur valeurs mobilières inscrites en balance des paiements représentent désormais plus de trois fois le montant des recettes et des dépenses courantes, alors qu'elles n'en dépassaient pas 11 % en 1980.

La position extérieure de la France s'est améliorée de plus de 100 milliards de F en 1994 sous la double influence de l'excédent des transactions courantes et des retours de capitaux du secteur privé non bancaire (sociétés, OPCVM...).

12. Transactions courantes

Après une très forte progression en 1993, l'excédent des transactions courantes a diminué de 7,7 milliards de F en 1994, s'établissant à 0,6 % du PIB, contre 0,7 % en 1993.

L'évolution constatée provient pour partie de la contraction des échanges de *marchandises*, dont l'excédent en données balance des paiements est passé de 49,2 milliards de F à 44,4 milliards de F. Dans un contexte de reprise de la demande intérieure et d'une croissance soutenue chez les principaux partenaires de la France, les importations comme les exportations ont progressé de façon sensible en volume (respectivement + 7 % et + 6,6 % en données douanières) et l'amélioration du taux de couverture en volume a permis de compenser pour une large part la légère dégradation des termes de l'échange.

Les évolutions les plus notables ont été constituées, d'une part, par la réduction du déficit énergétique, à son plus bas niveau depuis 1978, et par les gains de parts de marché des exportateurs français de biens d'équipement professionnel et de consommation courante, et d'autre part, par la diminution de l'excédent des produits agro-alimentaires et l'apparition d'un déficit au titre des biens intermédiaires.

Les échanges de *services* ont dégagé un excédent en nette augmentation par rapport aux années précé-

dentes (76,6 milliards de F, au lieu de 59 milliards de F environ en 1993 et 1992). La plupart des rubriques ont contribué à ce mouvement, à l'exception des frais accessoires, des grands travaux et de la coopération technique. Les évolutions les plus positives ont concerné les assurances et le travail à façon, les recettes nettes de voyages se stabilisant au niveau record atteint en 1993 (60,5 milliards de F).

Le déficit des *revenus de facteurs* s'est accru (60,5 milliards de F, après 51,8 milliards de F en 1993), compte tenu de l'évolution des revenus du capital. Les cessions de titres obligataires français par les non-résidents ont en effet entraîné des paiements supplémentaires aux non-résidents pour la partie courue du coupon sur les titres vendus.

Après une amélioration en 1993, le déficit des *transferts unilatéraux* s'est amplifié en 1994 (44,8 milliards de F, contre 34,6 milliards de F), sous le poids des opérations du secteur officiel avec les institutions de l'Union Européenne. Les recettes en provenance de celles-ci se sont en effet contractées de 7,7 %, alors que les dépenses augmentaient à nouveau (+ 7,2 %, après + 5,8 % en 1993).

13. Transferts en capital

Des charges exceptionnelles ont affecté ce poste de la balance des paiements en 1994 à la suite de la décision du Gouvernement français d'annuler une partie des dettes des pays de la zone franc, soit 21,4 milliards de F. Cette mesure a été prise dans le cadre de la politique d'accompagnement de la dévaluation du franc CFA mise en œuvre par la France et les autres partenaires des pays africains.

14. Mouvements de capitaux

La décision du Système de réserve fédérale américain de relever les taux d'intérêt début février s'est immédiatement traduite par une remontée des taux à long terme sur l'ensemble des places financières internationales, ce qui a provoqué une réorientation des placements des non-résidents vers leurs marchés nationaux.

Au total, près de 170 milliards de cessions nettes de titres français par les non-résidents ont été enregistrées, contre des entrées de 195 milliards en 1993. Compte tenu de la poursuite des achats de titres étrangers par les résidents (136,6 milliards de F après 176,1 milliards l'année précédente), les sorties nettes imputables aux investissements de portefeuille sur l'année ont atteint 308 milliards de F.

Aux sorties de capitaux à long terme ont correspondu des apports de capitaux à court terme du secteur bancaire avec les non-résidents pour un montant presque équivalent (273,2 milliards de F). Dans ce contexte et compte tenu de l'excédent des transactions courantes, les avoirs nets à court terme du secteur officiel ont augmenté de plus de 70 milliards de F.

Les évolutions ainsi constatées résultent de la politique suivie par les investisseurs non résidents qui avaient couvert en change leurs acquisitions d'obligations et de bons du Trésor français, réalisées dans le but d'obtenir des gains en capital lors du mouvement de baisse de taux en 1992 et 1993. Aussi, lors de la cession d'une

partie de leur portefeuille en 1994, les non-résidents ont liquidé parallèlement les positions à court terme qu'ils avaient constituées antérieurement.

Au total, des entrées nettes de 27,6 milliards de F ont succédé aux sorties substantielles de capitaux, hors avoirs nets du secteur officiel, enregistrées en 1992 et 1993; celles-ci résultaient d'un accroissement des couvertures de portefeuille et de prises de position contre le franc par les non-résidents.

141. Les mouvements de capitaux à long terme

Hormis les *investissements de portefeuille*, évoqués ci-dessus, à l'origine de sorties nettes de 308,2 milliards de F, après des entrées de 16,9 milliards de F en 1993, les autres rubriques des *capitaux à long terme* ont fait apparaître un excédent, notamment celle relative aux opérations du *secteur bancaire* (46,8 milliards de F, contre — 35,8 milliards de F) par suite de remboursements nets de prêts antérieurement accordés à des non-résidents. Par ailleurs, les flux d'*investissements directs* ont poursuivi leur décrue. En 1994 (hors bénéfices réinvestis et selon des chiffres provisoires), la France aurait été le troisième investisseur mondial et le deuxième pays d'accueil des investissements étrangers.

142. Les mouvements de capitaux à court terme (secteur officiel inclus)

Ceux-ci ont connu un retournement en 1994, des entrées nettes de 213,4 milliards de F ayant succédé à des flux négatifs de — 43,2 milliards de F en 1993.

Les mouvements les plus importants ont concerné les opérations en francs du *secteur bancaire* avec les non-résidents qui ont porté sur un montant positif de 492,6 milliards de F, constitué à parts presque égales d'opérations nettes au comptant (229,3 milliards de F) et à terme (263,3 milliards de F), après des sorties de 505,3 milliards de F en 1993.

Les opérations en devises du secteur bancaire avec les clients résidents se sont également renversées d'une année à l'autre (— 55,7 milliards de F, après 49,2 milliards de F), ainsi que les autres opérations et celles résultant du financement à court terme des prêts à long terme des banques.

Les *avoirs à l'étranger* de résidents du secteur privé non bancaire ont continué à faire l'objet de rapatriements à un rythme moindre cependant qu'en 1993 (entrées de 11,3 milliards de F, contre 168,6 milliards de F).

Enfin, les *avoirs nets du secteur officiel* ont progressé de 70,2 milliards de F sur l'année.

15. Ajustement

Ce poste qui recense l'écart constaté entre le total des crédits et le total des débits enregistrés en balance des paiements présente un solde positif de 23,3 milliards de F en 1994 contre + 15 milliards de F l'année précédente. Ce montant doit être mis en regard avec la totalité des flux enregistrés en balance des paiements.

Ce solde ne représente ainsi que moins de 0,5 % du total des débits et crédits enregistrés dans la balance

de 1994. La valeur absolue de ce montant et ce pourcentage sont faibles par rapport à la plupart des pays en régime de liberté des changes.

MÉTHODOLOGIE

21. Règles de présentation et d'établissement

211. Présentation

La balance des paiements obéit aux règles de la comptabilité générale (en partie double). Un chiffre positif — inscrit en crédit — traduit une diminution des avoirs, qu'ils soient réels (exportations de biens et services), financiers ou monétaires (investissements étrangers en France, prêts accordés par des non-résidents à des résidents, ...); un chiffre négatif — inscrit en débit — traduit une augmentation des avoirs (importations de biens et services, investissements français à l'étranger, prêts accordés par des résidents à des non-résidents, ...).

Par conséquent, sont retracées au crédit les diminutions d'actifs et au débit les augmentations d'actifs, ceci s'applique à toutes les catégories d'actifs.

Les opérations sont classées sous cinq titres :

- titre I. Transactions courantes;
- titre II. Les transferts en capital;
- titre III. Capitaux à long terme;
- titre IV. Capitaux à court terme;
- titre V. Ajustements.

La présence de ce dernier titre, qui permet d'établir la stricte égalité entre total des crédits et total des débits, est rendue nécessaire par le fait que les opérations économiques et leurs contreparties monétaires sont enregistrées à partir de documents différents.

212. Établissement

La méthode suivie pour l'établissement de la balance des paiements de la France consiste dans un premier temps à recenser les règlements entre notre pays et l'extérieur et à dresser un « état des règlements ». Dans un second temps, la prise en compte des transactions sur marchandises et des décalages chronologiques existant entre la réalisation des opérations économiques et leur paiement permet de transformer l'« état des règlements » pour aboutir à une balance des paiements en termes de transactions.

Compte tenu de l'importance des échanges commerciaux par rapport au total des recettes et dépenses de la balance des paiements, et en raison de l'existence d'une statistique spécifique du commerce extérieur, les modifications apportées à l'état des règlements concernent essentiellement les marchandises et leur financement (termes de paiements).

22. Les résultats

221. Classement des agents

Les agents *résidents* sont regroupés au sein de trois secteurs :

- le secteur bancaire (ensemble des banques exerçant leur activité en France; Crédit national pour ses activités ne relevant pas du secteur public);

— le secteur officiel (Gouvernement français et ses démembrements : administrations publiques, collectivités locales et représentations à l'étranger : ambassades, consulats..., Banque de France, La Poste et France Télécom, Caisse Française de développement, Crédit national pour son activité de gestionnaire des prêts et dons du gouvernement français aux gouvernements étrangers);

— le secteur privé non bancaire (agents économiques non inclus dans les deux secteurs précédents).

Pour les besoins du recensement statistique, les agents non résidents sont classés en fonction de la nature du compte ouvert à leur nom par le système bancaire français. On distingue :

— les correspondants étrangers (instituts d'émission, banques, organismes internationaux à caractère financier);

— les clients non résidents (autres agents non résidents).

222. Transactions et règlements

Les échanges entre résidents et non-résidents peuvent être saisis soit au moment de leur réalisation soit lors de leur règlement. Dans le premier cas, l'approche est dite en transactions, et dans le second cas en règlements. La première approche privilégie l'aspect économique des relations internationales. La constatation statistique se fait à partir de la connaissance de l'opération économique elle-même. La seconde approche privilégie l'aspect monétaire des relations internationales, la constatation statistique d'un échange se faisant à partir de la connaissance des flux d'actifs monétaires.

Le premier concept de balance est aujourd'hui appliqué par tous les pays membres du FMI, conformément aux recommandations de cet organisme. Il présente l'avantage de faire apparaître les flux économiques en les distinguant des termes de paiements (avances à la commande, crédits commerciaux, termaillage).

Dès 1948, la France a pu dresser à titre expérimental une balance des paiements de type économique en substituant aux règlements de marchandises les mouvements physiques de biens. Plus tard, cette méthodologie a été affinée, ce qui a rendu possible la publication en 1972, conjointement avec la balance traditionnelle en termes de règlements, d'une balance en transactions. En 1976 cette dernière est devenue la seule publication officielle. Actuellement, la quatrième édition du manuel de la balance des paiements publiée en 1978 par le FMI constitue la référence méthodologique essentielle pour l'établissement de la balance des paiements de la France.

À partir de l'année 1995, le V^e manuel du FMI deviendra la nouvelle base méthodologique de la balance des paiements.

223. Sources

La balance des paiements française est établie à partir :

— des règlements entre la France et l'étranger collectés auprès des secteurs bancaire, public et privé non bancaire;

— de différents états d'encours des opérations bancaires retraçant les relations entre résidents et non-résidents;

— des données exogènes provenant de l'administration des Douanes, de la Banque française du commerce extérieur (BFCE) et de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE);

— d'une enquête par la Banque de France (Direction de la balance des paiements), auprès d'un échantillon d'entreprises permettant d'obtenir les évolutions des crédits commerciaux et avances à la commande des exportateurs et des importateurs résidents, et ainsi d'obtenir une décomposition de l'écart entre règlements et transactions de marchandises.

Règlements

Sous réserve des particularités qui s'attachent à la ligne « Exportations-Importations » et aux crédits commerciaux, les montants repris dans les autres rubriques expriment, de manière générale, les règlements recensés. Ces statistiques proviennent donc des personnes morales ayant réalisé les transferts entre résidents et non-résidents. Il s'agit :

— des banques qui sont tenues de rendre compte des règlements entre résidents et non-résidents;

— de différents organismes publics habilités à engager des dépenses ou à encaisser des recettes directement de l'étranger, pour leur compte propre ou pour celui de tiers;

— d'entreprises qui détiennent des avoirs en devises à l'étranger, utilisent des procédures de règlements compensés ou effectuent avec l'étranger, au titre des biens et services, des règlements dont le montant excède au cours d'une année civile un milliard de francs; en conséquence, elles doivent rendre compte directement des opérations ainsi effectuées.

Données exogènes

La ligne « Exportations et Importations » est établie à partir des statistiques du commerce extérieur publiées par la Direction générale des douanes et droits indirects.

Les crédits à long terme à l'exportation sont établis à partir de données fournies :

— par les banques, en ce qui concerne les crédits acheteurs;

— par la Direction générale des douanes et droits indirects pour les crédits fournisseurs.

Traitement de l'écart « règlements-transactions »

La prise en compte des « termes de paiement » — pour le passage des règlements aux transactions — tient compte désormais des conséquences de la mise en place du marché unique européen à partir du 1^{er} janvier 1993 et du système Intrastat de recensement des échanges de marchandises à l'intérieur de l'Union européenne qui l'accompagne. Ce passage s'est notamment traduit par des simplifications de déclarations de la part des opérateurs économiques redevables, dont celle du cadre financier douanier nécessaire au bon fonctionnement du modèle mis au point par la Banque de France. Une enquête spécifique auprès d'un échantillon d'entreprises et relative aux encours de crédits com-

merciaux et d'avances à la commande a été mise en place pour pallier cette suppression. Les résultats de l'enquête permettent désormais de ventiler l'écart résiduel entre règlements et transactions de marchandises et de servir différentes rubriques, crédits commerciaux et avances à la commande à l'exportation et à l'importation et également à corriger un biais statistique systématique qui minore indûment les chiffres du commerce extérieur et des invisibles (ensemble des opérations portant sur les échanges de services et les revenus de facteurs). Cette correction apparaît sous la rubrique « Autres biens et services ».

224. Unité d'évaluation

La balance des paiements est établie en francs. Toutefois, les transactions en devises sont en premier lieu comptabilisées dans la monnaie considérée et sont par la suite converties en francs sur la base du cours moyen coté officiellement le jour de l'opération.

En ce qui concerne les flux de capitaux à long terme (crédits commerciaux, prêts à l'étranger et de l'étranger) et à court terme du secteur bancaire et du secteur public, ceux-ci sont, tout d'abord, calculés en rapprochant les encours de début et de fin de période exprimés dans la devise considérée. Ils sont ensuite valorisés au cours moyen de la devise contre franc pour la période considérée (mois ou trimestre).

225. Description analytique des tableaux

Le tableau 2 (balance générale des paiements) est la reproduction de la balance annuelle publiée dans le document « Balance des paiements entre la France et l'extérieur » sous le double timbre du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (direction du Trésor) et de la Banque de France (Direction générale des services étrangers).

On remarquera que la rubrique « Exportations et importations » diffère de la grandeur correspondante donnée par les statistiques du commerce extérieur, en raison de l'introduction d'un certain nombre de termes correctifs (inclusion des départements et territoires d'outre-mer; passage du concept territorial aux concepts résidents et non-résidents; évaluation des prix FAB; élimination de certains ajustements de prix effectués par la douane et des transactions sans paiement, à l'exclusion de celles avec transfert de propriété).

3. DÉFINITIONS

Balance des paiements

La balance des paiements d'un pays est un état statistique, dressé à intervalles de temps réguliers, dont l'objet est de retracer sous une forme comptable l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents au cours d'une période déterminée.

La balance des paiements de la France est élaborée, par délégation de la direction du Trésor, par la Banque de France (Direction générale des services étrangers - Direction de la balance des paiements).

Investissements directs français à l'étranger et étrangers en France

Ce poste regroupe les investissements directs des secteurs privé et bancaire.

Il reprend :

- Au débit, les opérations afférentes :
 - à la création de succursales par des entreprises résidentes, que ces entreprises soient des sociétés ou appartiennent à une personne physique;
 - à la souscription d'actions en nombre suffisant, lors de la constitution de sociétés non résidentes, pour assurer le contrôle de ces sociétés à des résidents, particuliers ou sociétés;
 - à l'achat d'actions de sociétés non résidentes déjà constituées, en nombre suffisant pour assurer à des résidents, particuliers ou sociétés, le contrôle de ces sociétés;
 - à l'achat de biens immobiliers par des résidents (sociétés ou particuliers);
 - aux prêts à long terme entre maisons-mères et filiales.
- Au crédit, la liquidation de ces investissements.

En pratique, la notion de contrôle est difficile à appréhender. Les montants retenus en balance des paiements correspondent en règle générale, aux opérations qui conduisent à une participation dans l'entreprise étrangère supérieure ou égale à 10 % du capital.

Non-résidents

Personnes physiques :

- a. Les personnes quelle que soit leur nationalité, française ou étrangère, qui ont leur domicile principal à l'étranger (1);
- b. Les fonctionnaires et militaires étrangers en poste en France (2).

Personnes morales :

- a. Les personnes morales (françaises ou étrangères) pour leurs seuls établissements situés à l'étranger, à l'exception, pour les françaises, des personnes morales résidentes énumérées en b ci-dessous;
- b. Les ambassades, missions diplomatiques et consulats étrangers en France ainsi que les unités d'armée étrangère venant à séjourner en France;
- c. Les organismes internationaux de caractère intergouvernemental installés en France.

1. Les personnes physiques acquièrent la qualité de résident dès lors qu'elles sont en mesure de justifier leur installation effective en France. Le critère de domicile principal doit toujours prévaloir sur celui du lieu de l'activité professionnelle.

2. Par « France » il faut entendre la France métropolitaine, la Principauté de Monaco, les départements d'outre-mer, les territoires d'outre-mer et les collectivités territoriales à statut particulier de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Résidents

Personnes physiques :

- a. Les personnes (françaises ou étrangères) dont le principal centre d'intérêt est situé en France (1), à l'exception des fonctionnaires et militaires étrangers en poste en France qui restent des non-résidents quelle que soit la durée de leur mission;
- b. Les fonctionnaires et militaires français en poste à l'étranger;
- c. Les fonctionnaires français mis à la disposition d'une organisation internationale ou de tout autre employeur non résident;
- d. Les personnes de nationalité française résidant habituellement en France et qui sont envoyées à l'étranger, quelle que soit la durée de leur mission, au titre de la coopération culturelle et technique par l'État, les établissements publics ou les organismes subventionnés par l'État à cet effet.

Personnes morales :

- a. Les personnes morales (françaises ou étrangères) pour leurs seuls établissements situés en France, à l'exception des personnes morales non résidentes énumérées au b et c ci-dessus;
- b. Les ambassades, missions diplomatiques et consulats français à l'étranger ainsi que les unités de l'armée française stationnées à l'étranger.

Transactions courantes ou paiements courants

Ce sont les postes :

- IA : Marchandises (balance commerciale FAB/FAB),
IB : Services,
IC : Autres biens et services (redressement statistique global sur les postes (IA et IB),
ID : Transferts unilatéraux (notamment transferts d'économies de travailleurs, dons du secteur privé, dépenses de coopération du secteur public, opérations avec les communautés européennes).

Mouvements de capitaux non monétaires

Ce sont des engagements à long terme (prêts, investissements) ou à court terme (crédits commerciaux).

Mouvements de capitaux monétaires

Ils retracent les variations des engagements à court terme du secteur public (réserves de change) et du système bancaire.

Position monétaire extérieure

Cela correspond aux mouvements de capitaux à court terme des secteurs bancaire et public.

Réserves internationales

Elles comprennent les droits de tirage spéciaux (DTS), les disponibilités au Fonds monétaire international et les réserves en devises.

4. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- Banque de France :
Direction de la balance des paiements.
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan :
Direction du Trésor.
- Fonds monétaire international (FMI).
- Union Européenne :
Office statistique des Communautés européennes.

Publications :

« La balance française de paiements en termes de transactions », *Bulletin trimestriel de la Banque de France*, n° 8, septembre 1973.

« Les soldes utilisés dans l'analyse de la balance des paiements et de la position extérieure d'un pays », *Bulletin de la Banque de France*, n° 17, mai 1995.

« Le 5^e manuel du FMI : une nouvelle présentation de la balance des paiements et de la position extérieure », *Bulletin de la Banque de France*, n° 14, février 1995.

« Dix ans de balance des paiements de la France 1984-1993 », *Bulletin de la Banque de France*, supplément « études » du quatrième trimestre 1994.

« La Direction du Trésor et la Banque de France sont associées pour la réalisation de la balance des paiements », *Courrier des statistiques*, n° 3, juillet 1977.

Manuel de la balance des paiements, 4^e édition, Fonds monétaire international, 1977.

« La balance des paiements de la France », *Note d'information*, n° 90, septembre 1990, service de l'Information de la Banque de France.

Balance des paiements entre la France et l'extérieur - année..., document publié sous le double timbre du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction du Trésor) et la Banque de France (Direction générale des services étrangers). Ce document est accompagné d'une annexe : « Règlements entre la France et différents pays et zones » et « Mouvements de capitaux à long terme entre la France et l'extérieur ».

« Balance des paiements de la France », Eurostat. OSCE. Les balances des paiements des États membres de la CEE sont présentées dans le Bulletin de l'Eurostat, d'une part sous forme trimestrielle, d'autre part sous forme annuelle rétrospective.

« Balance of payments statistics ». Fonds monétaire international. Publiée sous forme trimestrielle et annuelle pour tous les États membres du FMI.

1. Par l'expression, « principal centre d'intérêt », il faut entendre toutes les personnes physiques ayant en France leur domicile principal, c'est-à-dire le lieu d'habitation qu'elles occupent le plus fréquemment.



TABLEAU O.02-1

Evolution des soldes (1) de la balance des paiements

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction du Trésor)
Banque de France (Direction générale des services étrangers)

Unité : Million de francs

Titres, postes, rubriques	1987	1988	1989	1990	1991	1992	r 1993	1994
I. TRANSACTIONS COURANTES	- 29.986	- 28.802	- 29.833	- 53.565	- 34.523	20.481	52.383	44.743
A. Marchandises	- 55.506	- 50.399	- 64.258	- 70.335	- 49.772	15.283	49.243	44.443
1. Exportations et importations	- 52.246	- 50.724	- 67.945	- 73.742	- 56.430	9.407	38.450	35.773
2. Négoce international et marchandises autres	- 3.260	325	3.687	3.407	6.658	5.876	10.793	8.670
B. Services	35.067	36.033	48.156	44.421	50.130	r 59.095	59.295	76.597
1. Frais accessoires sur marchandises	- 8.807	- 6.676	- 6.000	- 4.942	- 5.998	- 5.616	- 6.508	- 7.071
2. Transports maritimes	- 480	- 2.222	- 4.891	- 4.586	- 7.230	- 7.058	- 7.126	- 6.524
3. Transports autres	6.464	8.468	3.126	- 2.725	636	- 1.400	143	3.436
4. Assurances	- 1.007	1.008	- 1.493	- 348	- 614	- 1.592	- 1.917	2.661
5. Grands travaux	7.014	4.285	4.512	6.383	7.727	9.324	8.384	8.354
6. Coopération technique	7.624	6.593	6.943	5.171	7.600	7.760	8.455	7.552
7. Travail à façon	5.232	5.307	2.734	2.666	3.237	3.153	4.193	7.155
8. Services de gestion	3.869	3.298	5.543	4.469	4.533	3.406	4.950	5.946
9. Voyages	20.300	24.245	39.649	43.168	51.009	59.702	60.742	60.542
10. Services divers	- 1.035	- 4.782	1.865	- 1.172	- 6.843	r - 5.243	- 7.835	- 1.782
11. Recettes et dépenses du Gouvernement français	- 5.005	- 4.307	- 4.972	- 4.776	- 5.070	- 4.790	- 5.614	- 4.955
12. Dépenses et recettes des gouvernements étrangers	898	816	1.140	1.113	1.143	1.449	1.428	1.283
C. Revenus de facteurs	- 9.823	- 8.618	- 2.681	- 21.278	- 32.577	r - 46.912	- 51.814	- 60.533
1. Brevets et redevances	- 4.184	- 6.484	- 4.842	- 3.764	- 3.868	- 4.460	- 3.918	- 3.442
2. Intérêts et dividendes	- 2.451	358	3.047	- 16.110	- 28.594	r - 39.591	- 45.756	- 55.385
3. Salaires	- 3.188	- 2.492	- 886	- 1.404	- 115	- 2.861	- 2.140	- 1.706
D. Autres biens et services	32.419	34.460	37.210	38.039	39.049	40.128	30.264	29.051
E. Transferts unilatéraux	- 32.143	- 40.278	- 48.260	- 44.412	- 41.353	- 47.113	- 34.605	- 44.815
1. Secteur privé	- 13.807	- 14.460	- 12.167	- 15.084	- 14.410	- 17.007	- 3.897	- 4.596
a. Transferts d'économies des travailleurs	- 12.355	- 11.599	- 10.759	- 10.779	- 10.121	- 9.446	- 8.671	- 7.145
b. Autres opérations	- 1.452	- 2.861	- 1.408	- 4.305	- 4.289	- 7.561	4.774	2.549
2. Secteur officiel	- 18.336	- 25.818	- 36.093	- 29.328	- 26.943	- 30.106	- 30.708	- 40.219
II. TRANSFERT EN CAPITAL	///	///	- 5.851	- 29.857	- 3.173	2.123	- 447	- 25.537
III. CAPITAUX À LONG TERME	13.160	- 3.757	73.296	89.406	12.366	117.900	- 23.676	- 255.938
A. Crédits commerciaux	9.105	6.635	8.344	8.054	3.606	569	11.916	- 2.465
1. Crédits à l'exportation	- 9.575	6.350	7.728	7.753	5.081	565	12.799	- 2.465
a. Crédits acheteurs	11.519	9.498	6.827	4.940	836	- 1.227	13.171	- 2.465
— en francs	13.926	12.074	10.053	5.621	3.916	6.885	14.135	6.564
— en devises	- 2.407	- 2.576	- 3.226	- 681	- 3.080	- 8.112	- 964	- 9.029
b. Crédits fournisseurs	- 1.944	- 3.148	901	2.813	4.245	1.792	- 372	—
2. Crédits à l'importation	- 470	285	616	301	- 1.475	4	- 883	—
B. Investissements directs	- 24.536	- 33.063	- 54.770	- 97.377	- 53.182	- 16.775	- 139	332
1. Français à l'étranger	- 52.302	- 75.972	- 115.715	- 146.606	- 115.640	- 101.091	- 68.891	- 60.492
2. Étrangers en France	27.766	42.909	60.945	49.229	62.458	84.316	68.752	60.824
C. Autres investissements (secteur officiel)	- 3.169	- 2.488	- 2.985	- 2.850	- 3.874	- 3.519	- 3.835	- 3.737

N.B.—Voir note en fin de tableau.

TABLEAU O.02-1 (suite et fin)

Evolution des soldes (1) de la balance des paiements

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction du Trésor)
Banque de France (Direction générale des services étrangers)

Unité : Million de francs

Titres, postes, rubriques	1987	1988	1989	1990	1991	1992	r 1993	1994
D. Prêts	- 679	- 20.260	- 40.120	- 6.490	- 14.773	- 49.461	- 48.533	58.119
1. Secteur privé non-bancaire	- 1.497	6.745	- 3.276	- 5.299	- 1.580	8.112	1.626	- 15
a. Prêts à l'étranger	- 388	- 243	- 308	- 3.557	- 2.494	- 4.301	- 527	- 171
b. Prêts de l'étranger	- 1.109	6.988	- 2.968	- 1.742	914	12.413	2.153	156
2. Secteur bancaire	29.666	- 706	- 10.754	8.699	11.084	- 38.709	- 35.768	46.760
a. Prêts en francs	- 1.901	- 4.258	748	16.783	7.839	7.937	9.656	222
- prêts à l'étranger	- 4.617	- 6.573	- 5.695	3.601	- 1.135	- 868	- 6.093	1.865
- prêts de l'étranger	2.716	2.315	6.443	13.182	8.974	8.805	15.749	- 1.643
b. Prêts en devises	31.567	3.552	- 11.502	- 8.084	3.245	- 46.646	- 45.424	46.538
- prêts à l'étranger	- 7.789	- 10.166	- 2.304	- 22.669	4.515	- 20.202	- 695	34.053
- prêts de l'étranger	39.356	13.718	- 9.198	14.585	- 1.270	- 26.444	- 44.729	12.485
3. Secteur officiel	- 28.848	- 26.299	- 26.090	- 9.890	- 24.277	- 18.864	- 14.391	11.374
a. Prêts à l'étranger	- 26.590	- 24.842	- 25.970	- 6.900	- 23.522	- 19.449	- 15.701	9.560
b. Prêts de l'étranger	- 2.258	- 1.457	- 120	- 2.990	- 755	585	1.310	1.814
E. Investissements de portefeuille	32.439	45.419	162.827	188.069	80.589	187.086	16.915	- 308.187
1. Résidents sur titres étrangers	- 20.335	- 24.538	- 42.343	- 46.057	- 84.218	- 101.351	- 176.057	- 136.643
2. Non-résidents sur titres français	52.774	69.957	205.170	234.126	167.016	282.935	194.772	- 169.791
3. Instruments conditionnels	///	///	///	///	- 2.209	5.502	- 1.800	- 1.753
IV. CAPITAUX À COURT TERME	11.711	28.505	- 2.828	- 9.238	- 49	- 151.543	- 43.212	213.416
A. Secteur privé non-bancaire	16.653	9.077	- 66.914	- 99.669	- 35.486	- 21.165	211.146	10.326
1. Crédits commerciaux et avances à la commande :								
a. Crédits à l'exportation	- 5.910	3.878	- 4.149	3.506	2.420	21.058	10.762	- 13.000
b. Crédits à l'importation	16.604	10.207	10.152	6.094	- 9.865	- 7.039	- 8.517	32.454
2. Prêts et placements :								
a. Prêts et placements à l'étranger	- 8.023	- 21.099	- 42.280	- 91.851	- 56.599	- 43.821	119.817	- 47.747
b. Prêts et placements de l'étranger	11.611	8.446	4.931	26.175	27.802	27.146	57.689	52.946
3. Autres crédits à court terme	2.371	7.645	- 35.568	- 43.593	756	- 18.509	31.395	- 14.327
B. Secteur bancaire	- 55.873	13.958	37.036	149.364	4.259	- 240.275	- 282.159	273.247
1. Créances et engagements en francs :								
a. Créances	- 36.686	- 17.751	- 29.813	- 38.674	- 51.705	- 249.067	- 224.972	186.302
b. Engagements	33.979	43.724	89.162	214.785	40.255	- 4.286	- 58.833	43.040
2. Créances et engagements en devises :								
a. Créances	- 181.725	- 117.240	- 300.237	- 228.159	93.971	- 62.349	- 57.708	- 79.556
b. Engagements	128.559	105.225	277.924	201.412	- 78.262	75.427	59.354	123.461
C. Secteur officiel	51.011	5.470	27.050	- 58.933	31.178	109.897	27.801	- 70.157
1. Avoirs à court terme et à vue :								
a. Réserves officielles	15.059	30.229	3.427	- 60.400	29.861	5.256	30.875	- 13.890
b. Créances sur le FECOM	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Créances sur le FMI	1.237	- 192	- 1.221	2.998	- 1.692	- 20.928	- 98	- 2.943
d. Droits de tirage spéciaux	- 14	215	161	824	- 182	5.939	- 975	- 59
e. Autres créances	- 5.212	- 3.571	422	2.782	- 1.231	- 3.261	- 2.533	2.883
2. Engagements à court terme et à vue :								
a. Envers le FECOM	23.515	- 23.726	-	-	-	-	23.387	- 22.946
b. Envers le FMI	- 687	1.353	2.235	- 2.457	484	16.351	1.062	3.387
c. Allocations de droits de tirage spéciaux	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Autres	17.113	1.162	22.026	- 2.680	3.938	106.540	- 23.917	- 36.589
V. AJUSTEMENTS	5.035	4.054	- 34.784	3.254	25.379	11.039	14.952	23.316

(1) Soldes : recettes moins dépenses.

TABLEAU O.02-2

Balance des paiements

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction du Trésor)
Banque de France (Direction générale des services étrangers)

Unité : Million de francs

Titres, postes, rubriques	1992			r 1993			1994		
	Crédits	Débits	Soldes	Crédits	Débits	Soldes	Crédits	Débits	Soldes
I. TRANSACTIONS COURANTES	2.395.577	2.375.096	20.481	2.403.295	2.350.912	52.383	2.573.040	2.528.297	44.743
A. Marchandises	1.332.374	1.317.091	15.283	1.254.958	1.205.715	49.243	1.365.455	1.321.012	44.443
1. Exportations et importations	1.193.261	1.183.854	9.407	1.113.939	1.075.489	38.450	1.226.300	1.190.527	35.773
2. Négoce international	139.113	133.237	5.876	141.019	130.226	10.793	139.155	130.485	8.670
B. Services	r 419.008	r 359.913	r 59.095	434.889	375.594	59.295	451.322	374.725	76.597
1. Frais accessoires sur marchandises	9.990	15.606	— 5.616	9.748	16.256	— 6.508	9.290	16.361	— 7.071
2. Transports maritimes	18.223	25.281	— 7.058	19.002	26.128	— 7.126	18.060	24.584	— 6.524
3. Transports autres	80.338	81.738	— 1.400	83.171	83.028	143	80.305	76.869	3.436
4. Assurances	30.712	32.304	— 1.592	37.318	39.235	— 1.917	40.153	37.492	2.661
5. Grands travaux	14.540	5.216	9.324	13.796	5.412	8.384	12.395	4.041	8.354
6. Coopération technique	34.551	26.791	7.760	34.182	25.727	8.455	31.393	23.841	7.552
7. Travail à façon	8.846	5.693	3.153	9.673	5.480	4.193	11.212	4.057	7.155
8. Services de gestion	15.669	12.263	3.406	15.997	11.047	4.950	16.171	10.225	5.946
9. Voyages	133.361	73.659	59.702	133.417	72.675	60.742	137.010	76.468	60.542
10. Services divers	r 67.517	r 72.760	r — 5.243	73.494	81.329	— 7.835	90.719	92.501	— 1.782
11. Recettes et dépenses du gouvernement français	3.330	8.120	— 4.790	3.216	8.830	— 5.614	3.026	7.981	— 4.955
12. Dépenses et recettes des gouvernements étrangers	1.931	482	1.449	1.875	447	1.428	1.588	305	1.283
C. Revenus de facteurs	r 475.681	r 522.593	r — 46.912	573.528	625.342	— 51.814	623.922	684.455	— 60.533
1. Brevets et redevances	9.401	13.861	— 4.460	9.420	13.338	— 3.918	10.209	13.651	— 3.442
2. Intérêts et dividendes	r 443.428	r 483.019	r — 39.591	540.606	586.362	— 45.756	589.022	644.407	— 55.385
3. Salaires	22.852	25.713	— 2.861	23.502	25.642	— 2.140	24.691	26.397	— 1.706
D. Autres biens et services	57.739	17.611	40.128	43.836	13.572	30.264	42.138	13.087	29.051
E. Transferts unilatéraux	110.775	157.888	— 47.113	96.084	130.689	— 34.605	90.203	135.018	— 44.815
1. Secteur privé	42.710	59.717	— 17.007	24.037	27.934	— 3.897	22.965	27.561	— 4.596
a. Transferts d'économies des travailleurs	6.862	16.308	— 9.446	6.979	15.650	— 8.671	7.812	14.957	— 7.145
b. Autres opérations	35.848	43.409	— 7.561	17.058	12.284	4.774	15.153	12.604	2.549
2. Secteur officiel	68.065	98.171	— 30.106	72.047	102.755	— 30.708	67.238	107.457	— 40.219
II. TRANSFERT EN CAPITAL	3.311	1.188	2.123	200	647	— 447	60	25.597	— 25.537
III. CAPITAUX À LONG TERME	4.926.329	4.808.429	117.900	7.256.093	7.279.769	— 23.676	7.894.670	8.150.608	— 255.938
A. Crédits commerciaux (1)	8.681	8.112	569	14.135	2.219	11.916	6.564	9.029	— 2.465
1. Crédits à l'exportation	8.677	8.112	565	14.135	1.336	12.799	6.564	9.029	— 2.465
a. Crédits acheteurs	6.885	8.112	— 1.227	14.135	964	13.171	6.564	9.029	— 2.465
— en francs	6.885	—	6.885	14.135	—	14.135	6.564	—	6.564
— en devises	—	8.112	— 8.112	—	964	— 964	—	9.029	— 9.029
b. Crédits fournisseurs	1.792	—	1.792	—	372	— 372	—	—	—
2. Crédits à l'importation	4	—	4	—	883	— 883	—	—	—
B. Investissements directs	140.994	157.769	— 16.775	118.588	118.727	— 139	149.138	148.806	332
1. Français à l'étranger	31.540	132.631	— 101.091	31.504	100.395	— 68.891	45.767	106.259	— 60.492
2. Étrangers en France	109.454	25.138	84.316	87.084	18.332	68.752	103.371	42.547	60.824
C. Autres investissements (secteur officiel)	2	3.521	— 3.519	3	3.838	— 3.835	1	3.738	— 3.737

N.B.—Voir note en fin de tableau.

TABLEAU O.02-2 (suite et fin)

Balance des paiements

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction du Trésor)
Banque de France (Direction générale des services étrangers)

Unité : Million de francs

Titres, postes, rubriques	1992			r 1993			1994		
	Crédits	Débits	Soldes	Crédits	Débits	Soldes	Crédits	Débits	Soldes
D. Prêts	59.267	108.728	- 49.461	56.315	104.848	- 48.533	99.720	41.601	58.119
1. Secteur privé non-bancaire	29.331	21.219	8.112	22.546	20.920	1.626	13.431	13.446	- 15
a. Prêts à l'étranger	610	4.911	- 4.301	1.486	2.013	- 527	634	805	- 171
b. Prêts de l'étranger	28.721	16.308	12.413	21.060	18.907	2.153	12.797	12.641	156
2. Secteur bancaire	8.805	47.514	- 38.709	15.749	51.517	- 35.768	48.403	1.643	46.760
a. Prêts en francs (1)	8.805	868	7.937	15.749	6.093	9.656	1.865	1.643	222
- prêts à l'étranger	-	868	- 868	-	6.093	- 6.093	1.865	-	1.865
- prêts de l'étranger	8.805	-	8.805	15.749	-	15.749	-	1.643	- 1.643
b. Prêts en devises (1)	-	46.646	- 46.646	-	45.424	- 45.424	46.538	-	46.538
- prêts à l'étranger	-	20.202	- 20.202	-	695	- 695	34.053	-	34.053
- prêts de l'étranger	-	26.444	- 26.444	-	44.729	- 44.729	12.485	-	12.485
3. Secteur officiel	21.131	39.995	- 18.864	18.020	32.411	- 14.391	37.886	26.512	11.374
a. Prêts à l'étranger	20.343	39.792	- 19.449	16.508	32.209	- 15.701	35.918	26.358	9.560
b. Prêts de l'étranger	788	203	585	1.512	202	1.310	1.968	154	1.814
E. Investissements de portefeuille	4.717.385	4.530.299	187.086	7.067.052	7.050.137	16.915	7.639.247	7.947.434	- 308.187
1. Résidents sur titres étrangers	1.897.975	1.999.326	- 101.351	2.942.142	3.118.199	- 176.057	3.459.073	3.595.716	- 136.643
2. Non-résidents sur titres français	2.476.725	2.463.790	282.935	4.018.925	3.824.153	194.772	3.996.308	4.166.099	- 169.791
3. Instruments conditionnels	72.685	67.183	5.502	105.985	107.785	- 1.800	183.866	185.619	- 1.753
IV. CAPITAUX A COURT TERME (1)	257.717	409.260	- 151.543	334.341	377.553	- 43.212	444.473	231.057	213.416
A. Secteur privé non-bancaire	48.204	69.369	10.762	219.663	8.517	211.146	85.400	75.074	10.326
1. Crédits commerciaux et avances à la commande	21.058	7.039	14.019	10.762	8.517	2.245	32.454	13.000	19.454
a. Crédits à l'exportation	21.058	-	21.058	10.762	-	10.762	-	13.000	- 13.000
b. Crédits à l'importation	-	7.039	- 7.039	-	8.517	- 8.517	32.454	-	32.454
2. Prêts et placements	27.146	43.821	- 16.675	177.506	-	177.506	52.946	47.747	5.199
a. Prêts et placements à l'étranger	-	43.821	- 43.821	119.817	-	119.817	-	47.747	- 47.747
b. Prêts et placements de l'étranger	27.146	-	27.146	57.689	-	57.689	52.946	-	52.946
3. Autres crédits à court terme	-	18.509	- 18.509	31.395	-	31.395	-	14.327	- 14.327
B. Secteur bancaire	75.427	315.702	- 240.275	59.354	341.513	- 282.159	352.803	79.556	273.247
1. Créances et engagements en francs	-	253.353	- 253.353	-	283.805	- 283.805	229.342	-	229.342
a. Créances	-	249.067	- 249.067	-	224.972	- 224.972	186.302	-	186.302
b. Engagements	-	4.286	- 4.286	-	58.833	- 58.833	43.040	-	43.040
2. Créances et engagements en devises	75.427	62.349	13.078	59.354	57.708	1.646	123.461	79.556	43.905
a. Créances	-	62.349	- 62.349	-	57.708	- 57.708	-	79.556	- 79.556
b. Engagements	75.427	-	75.427	59.354	-	59.354	123.461	-	123.461
C. Secteur officiel	134.086	24.189	109.897	55.324	27.523	27.801	6.270	76.427	- 70.157
1. Avoirs à court terme et à vue	11.195	24.189	- 12.994	30.875	3.606	27.269	2.883	16.892	- 14.009
a. Réserves officielles	5.256	-	5.256	30.875	-	30.875	-	13.890	- 13.890
b. Créances sur le FECOM	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Créance sur le FMI	-	20.928	- 20.928	-	98	- 98	-	2.943	- 2.943
d. Droits de tirage spéciaux	5.939	-	5.939	-	975	- 975	-	59	- 59
e. Autres créances	-	3.261	- 3.261	-	2.533	- 2.533	2.883	-	2.883
2. Engagements à court terme et à vue	122.891	-	122.891	24.449	23.917	532	3.387	59.535	- 56.148
a. Envers le FECOM	-	-	-	23.387	-	23.387	-	22.946	- 22.946
b. Envers le FMI	16.351	-	16.351	1.062	-	1.062	3.387	-	3.387
c. Allocations de droits de tirage spéciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Autres	106.540	-	106.540	-	23.917	- 23.917	-	36.589	- 36.589
V. AJUSTEMENTS	11.039	-	11.039	14.952	-	14.952	23.316	-	23.316
Total général	7.593.973	7.593.973	-	10.008.881	10.008.881	-	10.935.559	10.935.559	-

(1) Une inscription en «crédits» correspond à une diminution des avoirs ou à un accroissement des engagements. Une inscription en «débits» correspond à un accroissement des avoirs ou à une diminution des engagements.

TABLEAU O.02-3A

Règlements entre la France, l'UE (1), l'OCDE, l'AELE et l'OPEP

Année 1992 (révisée)

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction du Trésor)
Banque de France (Direction générale des services étrangers)

Unité : Million de francs

Titre — Poste — Rubrique	Pays membres de l'UE		OCDE		Pays membres de l'AELE		Pays membres de l'OPEP	
	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits
I. RÈGLEMENTS DES TRANSACTIONS COURANTES	1.214.882	1.265.038	1.867.484	1.888.588	212.744	185.205	70.261	92.219
A. Marchandises	844.200	838.027	1.160.593	1.145.883	120.946	124.374	46.677	76.911
1. Exportations et importations	782.109	789.834	1.052.820	1.076.846	105.117	114.692	43.346	44.555
2. Négoces internationaux	62.091	48.193	107.773	69.037	15.829	9.682	3.331	32.356
B. Services	357.375	408.238	622.929	643.157	85.848	58.842	21.615	13.962
1. Frais accessoires sur marchandises	6.148	7.170	8.766	13.201	1.297	3.594	241	333
2. Transports maritimes	7.052	8.739	13.309	15.466	1.522	1.783	396	794
3. Transports autres	27.656	25.718	46.342	41.918	5.089	4.998	2.824	2.739
4. Assurances	15.090	16.749	26.463	28.858	2.768	2.918	354	193
5. Grands travaux	3.574	1.772	5.223	2.762	354	213	4.184	1.023
6. Coopération technique	13.736	14.361	20.629	20.591	2.234	1.368	2.913	545
7. Travail à façon	3.976	3.474	6.013	4.638	525	469	296	490
8. Brevets et redevances	5.055	4.829	8.907	13.670	1.111	1.331	78	10
9. Services de gestion	7.598	5.705	12.828	9.930	1.624	1.529	455	457
10. Intérêts, dividendes et autres revenus du capital	149.455	217.732	257.970	330.976	17.403	25.698	5.983	3.056
11. Salaires et autres revenus du travail	9.918	13.527	17.668	17.162	5.656	1.193	676	2.739
12. Voyages	60.371	34.947	123.365	58.979	40.322	5.396	1.916	839
13. Services divers	46.956	50.727	72.875	81.110	5.873	8.146	1.022	368
14. Recettes et dépenses du gouvernement français	469	2.704	2.102	3.780	46	205	239	366
15. Dépenses et recettes des gouvernements étrangers	321	84	469	116	24	1	38	10
C. Transferts unilatéraux	13.307	18.773	83.962	99.548	5.950	1.989	1.969	1.346
1. Secteur privé	10.630	14.562	17.751	17.843	5.154	1.293	272	181
a. Transferts d'économies des travailleurs	3.695	9.832	6.715	10.580	2.833	237	34	42
b. Autres opérations	6.935	4.730	11.036	7.263	2.321	1.056	238	139
2. Secteur officiel	2.677	4.211	66.211	81.705	796	696	1.697	1.165
II. TRANSFERTS EN CAPITAL	5	246	10	267	—	15	1	62
III. CAPITAUX À LONG TERME	3.038.744	2.901.188	4.726.418	4.595.646	449.353	441.705	32.682	26.288
A. Crédits commerciaux bancaires à l'exportation	1.222	1.321	1.326	4.285	188	2.319	5.241	—
1. En francs	1.222	—	1.326	—	188	—	4.373	—
2. En devises	—	1.321	—	4.285	—	2.319	868	—
B. Investissements directs	91.279	117.507	128.820	141.653	14.364	9.592	1.325	1.300
1. Français à l'étranger	20.917	102.092	28.262	122.127	3.843	7.106	401	1.263
2. Étrangers en France	70.362	15.415	100.558	19.526	10.521	2.486	924	37
C. Autres investissements (secteur officiel)	—	180	—	317	—	—	2	86
D. Prêts	27.982	34.621	39.756	56.701	4.428	9.253	3.543	6.788
1. Secteur privé non-bancaire	20.904	10.028	28.691	17.738	3.173	2.446	77	227
a. Prêts à l'étranger	325	1.764	515	2.023	138	196	35	160
b. Prêts de l'étranger	20.579	8.264	28.176	15.715	3.035	2.250	42	67
2. Secteur bancaire (2)	6.383	24.417	10.061	38.550	1.247	6.779	264	1.208
a. Prêts en francs	6.383	3.966	10.061	4.700	1.247	1.521	264	23
— prêts à l'étranger	—	3.986	—	4.700	—	1.521	264	—
— prêts de l'étranger	6.383	—	10.061	—	1.247	—	—	23
b. Prêts en devises	—	20.431	—	33.850	—	5.258	—	1.185
— prêts à l'étranger	—	18.731	—	20.047	—	2.666	—	989
— prêts de l'étranger	—	1.700	—	13.803	—	2.592	—	196
3. Secteur officiel	695	176	1.004	413	8	28	3.202	5.353
a. Prêts à l'étranger	15	5	216	210	—	—	3.202	5.353
b. Prêts de l'étranger	680	171	788	203	8	28	—	—
E. Investissements de portefeuille	2.918.261	2.747.559	4.556.516	4.392.690	430.373	420.541	22.571	18.114
1. Résidents sur titres étrangers	856.046	913.830	1.849.620	1.947.601	101.248	120.275	3.550	2.644
2. Non-résidents sur titres français	2.047.173	1.820.101	2.641.817	2.385.580	325.908	297.034	18.681	14.923
3. Instruments conditionnels	15.042	13.628	65.079	59.509	3.217	3.232	340	547
IV. CAPITAUX À COURT TERME (2)								
Secteur privé non-bancaire	27.708	65.357	25.403	481	2.849	11.415	210	114
1. Prêts et placements à l'étranger	—	65.357	—	481	—	11.415	—	114
2. Prêts et placements de l'étranger	27.708	—	25.403	—	2.849	—	210	—

(1) Union Européenne, avant l'intégration de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.
(2) Les mouvements de capitaux à long terme du secteur bancaire et les mouvements de capitaux à court terme sont inscrits sur une base nette.

TABLEAU O.02-3B

Règlements entre la France, l'UE (1), l'OCDE, l'AELE et l'OPEP

Année 1993 (révisée)

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction du Trésor)
Banque de France (Direction générale des services étrangers)

Unité : Million de francs

Titre — Poste — Rubrique	Pays membres de l'UE		OCDE		Pays membres de l'AELE		Pays membres de l'OPEP	
	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits
I. RÈGLEMENTS DES TRANSACTIONS COURANTES	1.223.155	1.250.095	1.940.344	1.899.840	219.331	185.019	76.927	90.553
A. Marchandises	816.351	790.790	1.163.562	1.094.979	125.265	123.518	54.538	74.313
1. Exportations et importations	756.677	742.319	1.050.271	1.022.339	107.947	112.054	49.910	43.876
2. Négoce international	59.674	48.471	113.291	72.640	17.318	11.464	4.628	30.437
B. Services	392.086	439.633	685.634	700.050	88.083	59.498	21.933	15.159
1. Frais accessoires sur marchandises	5.870	6.745	8.514	12.926	1.241	3.544	287	448
2. Transports maritimes	7.643	9.066	13.672	15.896	1.487	1.676	359	884
3. Transports autres	24.877	24.038	44.654	40.968	4.873	4.781	2.846	2.865
4. Assurances	17.311	19.567	32.700	35.508	2.633	2.900	446	186
5. Grands travaux	2.648	1.827	4.522	3.099	465	173	3.991	1.051
6. Coopération technique	12.949	16.091	20.351	20.582	2.659	1.266	4.447	355
7. Travail à façon	3.773	3.411	6.248	4.572	629	433	364	541
8. Brevets et redevances	4.954	4.272	8.667	13.106	726	1.568	137	41
9. Services de gestion	7.716	4.777	13.403	8.876	1.462	1.098	435	396
10. Intérêts, dividendes et autres revenus du capital	183.664	244.272	307.648	374.002	18.706	26.093	4.428	3.289
11. Salaires et autres revenus du travail	10.209	13.879	18.477	17.367	5.992	1.127	716	2.948
12. Voyages	58.779	33.960	123.020	58.429	40.373	5.633	2.154	1.378
13. Services divers	51.032	54.998	81.287	90.857	6.780	8.985	1.120	434
14. Recettes et dépenses du gouvernement français	374	2.617	1.848	3.697	34	212	180	337
15. Dépenses et recettes des gouvernements étrangers	287	113	623	165	23	9	23	6
C. Transferts unilatéraux	14.718	19.672	91.148	104.811	5.983	2.003	456	1.081
1. Secteur privé	11.022	14.488	19.259	18.030	5.123	1.222	393	319
a. Transferts d'économies des travailleurs	3.921	9.188	6.832	10.033	2.707	212	44	55
b. Autres opérations	7.101	5.300	12.427	7.997	2.416	1.010	349	264
2. Secteur officiel	3.696	5.184	71.889	86.781	860	781	63	762
II. TRANSFERTS EN CAPITAL	156	130	198	144	36	—	—	—
III. CAPITAUX À LONG TERME	5.135.809	5.149.942	7.036.277	7.019.636	434.360	395.784	64.393	71.014
A. Crédits commerciaux bancaires à l'exportation	2.211	293	2.349	1.118	127	—	2.211	—
1. En francs	2.211	—	2.349	—	90	—	1.540	—
2. En devises	—	293	—	1.118	37	—	671	—
B. Investissements directs	76.388	65.072	111.586	97.412	16.369	9.944	1.156	4.765
1. Français à l'étranger	17.698	55.964	28.077	80.177	1.491	4.525	573	4.713
2. Étrangers en France	58.690	9.108	83.509	17.235	14.878	5.419	583	52
C. Autres investissements (secteur officiel)	—	408	—	535	—	14	—	44
D. Prêts	29.311	51.871	43.167	68.197	8.928	3.802	4.348	4.569
1. Secteur privé non-bancaire	14.029	12.163	22.019	19.709	3.020	2.138	154	1.050
a. Prêts à l'étranger	1.202	865	1.376	945	86	37	31	1.050
b. Prêts de l'étranger	12.827	11.298	20.643	18.764	2.934	2.101	123	—
2. Secteur bancaire (2)	13.958	39.542	19.548	48.068	5.892	1.635	624	465
a. Prêts en francs	13.958	2.230	19.548	4.590	956	285	—	150
— prêts à l'étranger	—	2.230	—	4.590	956	—	—	71
— prêts de l'étranger	13.958	—	19.548	—	—	285	—	79
b. Prêts en devises	—	37.312	—	43.478	4.936	1.350	624	315
— prêts à l'étranger	—	6.040	—	1.826	4.936	—	624	—
— prêts de l'étranger	—	31.272	—	41.652	—	1.350	—	315
3. Secteur officiel	1.324	166	1.600	420	16	29	3.570	3.054
a. Prêts à l'étranger	20	—	88	218	—	3	3.570	3.054
b. Prêts de l'étranger	1.304	166	1.512	202	16	26	—	—
E. Investissements de portefeuille	5.027.899	5.032.298	6.879.175	6.852.374	408.936	382.024	56.678	61.636
1. Résidents sur titres étrangers	1.790.677	1.917.500	2.873.098	3.038.225	104.756	112.137	5.780	6.001
2. Non-résidents sur titres français	3.210.838	3.090.683	3.925.574	3.731.544	300.363	265.394	50.710	55.534
3. Instruments conditionnels	26.384	24.115	80.503	82.605	3.817	4.493	188	101
IV. CAPITAUX À COURT TERME (2)								
Secteur privé non-bancaire	29.444	157.223	116.030	—	11.262	—	353	244
1. Prêts et placements à l'étranger	—	157.223	57.353	—	7.732	—	—	244
2. Prêts et placements de l'étranger	29.444	—	58.677	—	3.530	—	353	—

(1) Union Européenne avant l'intégration de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.

(2) Les mouvements de capitaux à long terme du secteur bancaire et les mouvements de capitaux à court terme sont inscrits sur une base nette.

TABLEAU O.02-3C

Règlements entre la France, l'UE (1), l'OCDE, l'AELE et l'OPEP

Année 1994

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction du Trésor)
Banque de France (Direction générale des services étrangers)

Unité : Million de francs

Titre — Poste — Rubrique	Pays membres de l'UE		OCDE		Pays membres de l'AELE		Pays membres de l'OPEP	
	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits
I. RÈGLEMENTS DES TRANSACTIONS COURANTES	1.282.648	1.319.245	2.013.584	1.995.194	225.182	193.755	68.500	76.473
A. Marchandises	833.081	822.278	1.168.748	1.132.214	127.852	131.187	47.297	63.447
1. Exportations et importations	768.500	770.837	1.059.206	1.057.663	110.701	118.557	42.505	36.904
2. Négoce international	64.581	51.441	109.542	74.551	17.151	12.630	4.792	26.543
B. Services	435.573	478.684	758.803	753.442	90.511	60.666	20.930	12.195
1. Frais accessoires sur marchandises	4.707	6.781	8.073	12.009	1.345	2.267	303	668
2. Transports maritimes	7.067	9.035	13.251	15.392	1.387	1.583	281	757
3. Transports autres	24.874	24.815	44.594	40.836	5.375	4.480	2.791	2.371
4. Assurances	20.801	21.294	34.943	33.431	2.911	3.016	507	136
5. Grands travaux	1.800	871	3.207	1.870	394	296	3.330	815
6. Coopération technique	11.716	14.420	18.751	18.783	2.002	1.136	3.921	262
7. Travail à façon	4.083	2.606	6.651	3.525	423	337	207	317
8. Brevets et redevances	5.079	3.905	9.674	13.285	802	2.260	49	195
9. Services de gestion	8.351	4.478	13.971	8.208	1.198	629	342	283
10. Intérêts, dividendes et autres revenus du capital	226.981	286.688	377.677	439.709	19.066	29.268	4.949	1.964
11. Salaires et autres revenus du travail	10.080	14.183	18.705	17.524	6.242	1.064	726	2.653
12. Voyages	58.557	36.218	127.095	61.676	44.002	6.137	2.571	981
13. Services divers	50.941	51.251	79.787	84.023	5.296	7.975	829	421
14. Recettes et dépenses du gouvernement français	291	2.088	1.838	3.085	43	209	109	356
15. Dépenses et recettes des gouvernements étrangers	245	51	586	86	25	9	15	16
C. Transferts unilatéraux	13.994	18.283	86.033	109.538	6.819	1.902	273	831
1. Secteur privé	10.855	14.133	18.933	17.660	5.788	1.210	258	235
a. Transferts d'économies des travailleurs	4.113	8.590	7.687	9.512	3.386	213	25	42
b. Autres opérations	6.742	5.543	11.246	8.148	2.402	997	233	193
2. Secteur officiel	3.139	4.150	67.100	91.878	1.031	692	15	596
II. TRANSFERTS EN CAPITAL	19	244	52	611	27	2	—	1.905
III. CAPITAUX À LONG TERME	5.914.288	6.059.186	7.534.716	7.778.989	469.750	466.797	105.463	115.299
A. Crédits commerciaux bancaires à l'exportation	298	997	315	473	149	—	—	4.695
1. En francs	298	—	315	—	51	—	—	2.471
2. En devises	—	997	—	473	98	—	—	2.224
B. Investissements directs	105.930	94.910	140.909	134.563	16.606	9.294	1.980	1.913
1. Français à l'étranger	28.434	61.520	41.128	92.418	7.098	5.801	644	1.856
2. Étrangers en France	77.496	33.390	99.781	42.145	9.508	3.493	1.336	57
C. Autres investissements (secteur officiel)	—	517	—	553	—	—	—	15
D. Prêts	30.488	7.714	44.983	18.502	4.058	4.525	7.327	7.827
1. Secteur privé non-bancaire	4.679	5.348	13.064	13.034	1.929	2.986	78	237
a. Prêts à l'étranger	370	353	533	486	40	39	20	237
b. Prêts de l'étranger	4.309	4.995	12.531	12.548	1.889	2.947	58	—
2. Secteur bancaire (2)	24.545	2.295	29.862	5.129	2.123	1.482	3.134	28
a. Prêts en francs	418	2.295	—	5.129	—	1.482	2.835	—
— prêts à l'étranger	—	2.295	—	3.324	—	382	2.723	—
— prêts de l'étranger	418	—	—	1.805	—	1.100	112	—
b. Prêts en devises	24.127	—	29.862	—	2.123	—	299	28
— prêts à l'étranger	15.260	—	18.310	—	1.770	—	—	28
— prêts de l'étranger	8.867	—	11.552	—	353	—	299	—
3. Secteur officiel	1.264	71	2.057	339	6	57	4.115	7.562
a. Prêts à l'étranger	18	1	89	185	4	—	4.115	7.562
b. Prêts de l'étranger	1.246	70	1.968	154	2	57	—	—
E. Investissements de portefeuille	5.777.572	5.955.048	7.348.509	7.624.898	448.937	452.978	96.156	100.849
1. Résidents sur titres étrangers	2.474.081	2.514.752	3.389.080	3.489.366	146.968	161.211	6.067	5.451
2. Non-résidents sur titres français	3.233.635	3.363.360	3.822.060	3.996.687	296.683	287.063	89.859	95.383
3. Instruments conditionnels	69.856	76.936	137.369	138.845	5.286	4.704	230	15
IV. CAPITAUX À COURT TERME (2)								
Secteur privé non-bancaire	34.982	107.748	49.358	44.869	2.473	12.789	861	751
1. Prêts et placements à l'étranger	—	107.748	—	44.869	—	12.789	—	751
2. Prêts et placements de l'étranger	34.982	—	49.358	—	2.473	—	861	—

(1) Union Européenne avant l'intégration de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.
(2) Les mouvements de capitaux à long terme du secteur bancaire et les mouvements de capitaux à court terme sont inscrits sur une base nette.

TABLEAU O.02-4

Règlements entre la France, les pays du Maghreb et les pays de la zone Franc

Année 1994

Unité : Million de francs

Titre — Poste — Rubrique	1993		1994		1995		1996		1997	
	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits
I. RÈGLEMENTS DES TRANSACTIONS COURANTES	42.082	43.904	41.389	36.647	41.763	42.054	37.284	33.240		
A. Marchandises	29.185	22.363	22.702	21.802	31.003	21.153	18.115	20.335		
1. Exportations et importations	27.111	19.356	19.370	10.869	27.317	19.251	14.953	8.917		
2. Négoce international	2.074	3.007	3.332	10.933	3.686	1.902	3.162	11.418		
B. Services	12.512	14.830	18.248	8.772	10.531	14.454	18.839	7.320		
dont : 1 à 4. Services liés au commerce extérieur	2.990	4.368	4.092	3.368	2.627	4.103	3.061	2.437		
5. 6. Grands travaux et coopération technique	1.856	171	4.093	412	1.432	182	3.900	299		
7. Travail à façon	144	33	406	48	74	34	292	14		
8. Brevets et redevances	47	27	75	15	45	31	58	1		
10. Intérêts, dividendes et autres revenus du capital	4.405	609	2.290	664	2.835	618	5.203	756		
12. Voyages	997	4.654	2.571	1.245	1.486	4.780	1.427	1.655		
C. Transferts unilatéraux	385	6.711	439	6.073	229	6.897	330	5.585		
1. Secteur privé	348	5.789	433	869	207	5.901	320	558		
dont : transferts d'économies des travailleurs	29	5.283	71	136	32	5.204	43	66		
2. Secteur officiel	37	922	6	5.204	22	996	10	5.027		
II. TRANSFERTS EN CAPITAL	—	37	—	47	—	14	—	22.489		
III. CAPITAUX À LONG TERME	6.703	5.471	9.978	18.159	4.728	7.480	29.633	19.631		
A. Crédits commerciaux bancaires à l'exportation	187	102	368	—	—	1.398	491	36		
B. Investissements directs	113	852	292	2.347	373	765	183	1.386		
C. Autres investissements (secteur officiel)	—	31	3	155	—	11	—	125		
D. Prêts	5.056	3.437	1.124	8.695	2.876	3.945	24.620	9.504		
E. Investissements de portefeuille	1.347	1.049	8.191	6.962	1.479	1.361	4.339	8.580		
IV. CAPITAUX À COURT TERME. Secteur privé non-bancaire	68	165	314	—	21	14	121	—		

TABLEAU O.02-4

Règlements entre la France, les pays du Maghreb et les pays de la zone Franc

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction du Trésor)
Banque de France (Direction générale des services étrangers)

Unité : Million de francs

Titre — Poste — Rubrique	1993				1994			
	Pays du Maghreb		Pays de la zone Franc		Pays du Maghreb		Pays de la zone Franc	
	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits
I. RÈGLEMENTS DES TRANSACTIONS COURANTES	42.082	43.904	41.389	36.647	41.763	42.054	37.284	33.240
A. Marchandises	29.185	22.363	22.702	21.802	31.003	21.153	18.115	20.335
1. Exportations et importations	27.111	19.356	19.370	10.869	27.317	19.251	14.953	8.917
2. Négoce international	2.074	3.007	3.332	10.933	3.686	1.902	3.162	11.418
B. Services	12.512	14.830	18.248	8.772	10.531	14.454	18.839	7.320
dont : 1 à 4. Services liés au commerce extérieur	2.990	4.368	4.092	3.368	2.627	4.103	3.061	2.437
5. 6. Grands travaux et coopération technique	1.856	171	4.093	412	1.432	182	3.900	299
7. Travail à façon	144	33	406	48	74	34	292	14
8. Brevets et redevances	47	27	75	15	45	31	58	1
10. Intérêts, dividendes et autres revenus du capital	4.405	609	2.290	664	2.835	618	5.203	756
12. Voyages	997	4.654	2.571	1.245	1.486	4.780	1.427	1.655
C. Transferts unilatéraux	385	6.711	439	6.073	229	6.897	330	5.585
1. Secteur privé	348	5.789	433	869	207	5.901	320	558
dont : transferts d'économies des travailleurs	29	5.283	71	136	32	5.204	43	66
2. Secteur officiel	37	922	6	5.204	22	996	10	5.027
II. TRANSFERTS EN CAPITAL	—	37	—	47	—	14	—	22.489
III. CAPITAUX À LONG TERME	6.703	5.471	9.978	18.159	4.728	7.480	29.633	19.631
A. Crédits commerciaux bancaires à l'exportation	187	102	368	—	—	1.398	491	36
B. Investissements directs	113	852	292	2.347	373	765	183	1.386
C. Autres investissements (secteur officiel)	—	31	3	155	—	11	—	125
D. Prêts	5.056	3.437	1.124	8.695	2.876	3.945	24.620	9.504
E. Investissements de portefeuille	1.347	1.049	8.191	6.962	1.479	1.361	4.339	8.580
IV. CAPITAUX À COURT TERME. Secteur privé non-bancaire	68	165	314	—	21	14	121	—

TABLEAU O.02-6

Règlements entre la France et divers pays de l'OCDE. Principaux soldes

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction du Trésor)
Banque de France (Direction générale des services étrangers)

Unité : Million de francs

Pays	Transactions courantes			Capitaux à long terme			Capitaux à court terme secteur privé non bancaire	
	Total	dont :		Total	dont :			
		Marchan- dises	Services		Crédits commerciaux bancaires à l'exportation	Investis- sements directs		Prêts
r 1993								
UE : Allemagne	- 999	- 2.070	- 711	- 54.086	1.922	1.803	- 13.384	7.604
Belgique, Luxembourg	- 55.479	- 8.378	- 49.235	4.805	- 362	8.409	373	98.236
Danemark	- 2.212	- 1.764	- 452	- 4.865	- 24	94	1.111	2.628
Espagne	8.424	11.999	- 2.455	- 28.906	74	- 6.752	- 2.369	7.529
Grèce	4.734	6.041	- 1.302	155	342	- 247	726	278
Irlande	- 7.116	- 4.068	- 2.975	6.952	- 216	- 245	1.600	- 3.423
Italie	8.285	2.841	5.890	- 2.194	- 349	2.174	3.144	- 3.598
Pays-Bas	- 6.039	- 9.653	3.561	- 18.891	184	- 1.216	- 3.312	9.902
Portugal	- 3.980	5.652	- 2.733	- 3.331	237	- 1.026	- 49	- 171
Royaume-Uni	26.500	24.375	2.534	86.676	110	8.336	- 10.410	- 246.608
Australie	1.793	926	904	- 4.389	14	123	- 32	5.080
Autriche	4.078	3.226	869	- 800	346	- 1.027	1.007	- 369
Canada	1.609	1.449	191	802	- 77	684	565	487
États-Unis	21.639	29.156	- 8.806	2.775	- 145	- 5.148	- 6.390	205.551
Finlande	- 1.330	- 1.538	192	51	12	542	342	262
Islande	- 233	- 204	- 32	130	16	- 2	105	997
Japon	18.604	5.443	13.108	6.233	- 315	1.652	210	21.337
Norvège	- 13.696	- 15.571	1.874	9.891	- 81	247	828	- 227
Nouvelle-Zélande	- 555	- 480	- 69	- 546	-	- 77	- 355	- 6
Suède	- 1.543	- 774	- 816	11.772	2	612	2.007	1.552
Suisse	47.059	16.608	26.521	17.532	- 168	6.053	837	9.047
Turquie	5.049	4.479	1.083	- 2.286	- 291	- 884	- 1.171	- 30
1994								
UE : Allemagne	- 7.476	- 11.348	1.443	20.164	234	- 520	11.585	- 2.331
Belgique, Luxembourg	- 49.946	- 10.984	- 40.471	- 118.867	- 70	- 458	141	32.068
Danemark	- 801	- 569	- 275	1.882	24	386	317	52
Espagne	5.922	9.575	- 2.616	- 12.942	- 33	- 5.246	2.572	2.352
Grèce	4.570	5.706	- 1.102	- 3.164	73	- 506	- 467	48
Irlande	- 4.809	- 4.305	- 557	3.429	414	914	383	3.374
Italie	1.915	- 462	2.575	- 9.390	- 766	- 2.863	6.554	2.593
Pays-Bas	- 12.048	- 10.632	- 1.517	- 27.064	- 122	- 3.033	- 10.523	20.475
Portugal	- 4.505	5.024	- 3.081	- 1.055	- 311	- 565	1.279	- 18
Royaume-Uni	30.224	28.730	2.215	3.296	- 142	22.918	10.903	- 130.326
Australie	67	71	96	- 5.987	58	88	771	13.897
Autriche	3.063	2.805	264	3.251	33	- 210	- 40	2.306
Canada	1.348	1.950	- 447	- 10.679	70	- 1.074	1.115	- 667
États-Unis	23.591	18.210	4.370	- 41.608	666	- 10.557	1.027	67.033
Finlande	- 1.581	- 1.570	- 64	1.014	2	443	- 252	117
Islande	- 199	- 176	- 23	70	2	- 1	- 3	77
Japon	21.260	6.303	14.671	- 33.693	35	656	- 646	5.904
Norvège	- 14.543	- 15.503	976	- 2.908	92	15	- 135	275
Nouvelle-Zélande	- 437	- 414	- 40	636	-	- 32	186	1.322
Suède	1.963	3.395	- 1.438	1.186	- 95	504	1.858	1.622
Suisse	42.724	7.714	30.130	340	115	6.561	- 1.895	- 14.713
Turquie	3.283	2.662	1.210	- 2.550	- 437	- 1.064	- 620	- 49

TABLEAU O.02-7

Balances des paiements française et étrangères : grands soldes

Source : Fonds monétaire international

Unité : Milliard de francs

Pays	r 1988	r 1989	r 1990	r 1991	r 1992	1993
Belgique - Luxembourg :						
Transactions courantes	21,41	20,40	26,95	26,69	34,24	71,29
Capitaux à long terme	- 22,84	- 15,55	- 0,02	22,84	- 40,82	53,82
Capitaux à court terme (1)	0,46	- 17,65	- 8,98	- 41,10	0,32	- 131,58
Variation des réserves	- 5,13	- 1,44	- 2,46	- 2,84	- 3,52	11,79
Erreurs et omissions	0,35	0,55	- 15,49	- 5,60	9,78	- 5,31
Danemark :						
Transactions courantes	- 7,98	- 7,13	7,47	12,06	25,53	31,43
Capitaux à long terme	14,71	- 22,74	32,59	- 10,69	23,03	104,16
Capitaux à court terme (1)	4,80	7,70	- 8,58	- 7,70	- 47,87	- 120,67
Variation des réserves	- 8,55	24,49	- 18,43	16,38	- 21,57	3,21
Erreurs et omissions	- 3,69	- 2,21	- 13,11	- 12,32	- 1,89	6,91
France :						
Transactions courantes	- 27,16	- 32,06	- 86,28	- 39,81	24,56	57,77
Capitaux à long terme	- 5,76	61,15	72,40	12,44	82,37	- 20,04
Capitaux à court terme (1)	27,21	- 10,86	72,77	- 33,29	- 193,02	20,97
Variation des réserves	29,07	4,85	- 61,79	29,17	8,92	28,41
Erreurs et omissions	5,32	- 31,53	8,07	27,73	11,94	15,21
Allemagne (2) :						
Transactions courantes	302,49	367,94	251,79	- 107,26	- 117,26	- 113,04
Capitaux à long terme (3)	- 306,24	- 76,82	- 204,36	- 68,21	180,47	623,24
Capitaux à court terme (1) (3)	- 120,81	- 387,72	- 99,21	141,56	156,48	- 498,02
Variation des réserves	91,86	- 17,86	- 39,81	33,74	- 193,33	87,67
Erreurs et omissions	14,71	28,77	81,68	45,93	7,99	87,27
Grèce :						
Transactions courantes	- 5,71	- 16,34	- 19,26	- 8,88	- 11,33	- 4,23
Capitaux à long terme	8,57	12,38	16,20	20,24	11,60	30,30
Capitaux à court terme (1)	2,48	5,17	5,59	2,11	2,27	- 3,02
Variation des réserves	- 6,84	2,18	- 0,22	- 9,37	1,00	- 17,10
Erreurs et omissions	0,24	- 3,43	- 1,01	- 1,03	4,00	- 3,57
Irlande (3) :						
Transactions courantes	0,43	- 3,24	0,25	8,15	12,98	21,79
Capitaux à long terme (4)	- 1,55	- 7,76	- 16,33	- 14,34	- 21,25	8,09
Capitaux à court terme (1) (4)	2,75	- 2,28	5,96	- 3,72	- 12,98	- 7,16
Variation des réserves	- 3,53	5,98	- 4,07	- 2,62	11,47	- 15,06
Erreurs et omissions	1,91	7,31	14,20	12,53	2,49	- 0,54
Italie :						
Transactions courantes	- 39,32	- 75,92	- 91,63	- 135,75	- 147,74	63,29
Capitaux à long terme	45,84	141,40	200,94	28,55	- 94,86	239,75
Capitaux à court terme (1)	53,76	16,65	31,14	108,11	157,55	- 224,35
Variation des réserves	- 50,13	- 71,90	- 63,29	37,90	127,01	17,75
Erreurs et omissions	- 10,15	- 10,21	- 77,17	- 38,81	- 41,96	- 96,44
Pays-Bas :						
Transactions courantes	41,19	62,42	48,63	42,48	34,19	56,85
Capitaux à long terme	13,43	36,33	- 29,97	- 29,59	- 95,20	- 22,71
Capitaux à court terme (1) (5)	- 16,92	- 87,56	5,51	- 8,29	55,94	- 34,54
Variation des réserves	- 9,33	- 3,23	- 1,46	- 2,86	- 32,39	- 37,61
Erreurs et omissions	- 28,02	- 8,32	- 22,65	- 4,17	39,09	37,45
Royaume-Uni :						
Transactions courantes	- 176,16	- 235,21	- 172,33	- 77,36	- 101,10	- 92,83
Capitaux à long terme	- 19,35	- 165,87	47,96	23,79	- 121,06	- 394,86
Capitaux à court terme (1)	120,11	275,74	46,85	127,79	141,10	460,56
Variation des réserves	- 29,10	56,18	- 0,66	- 28,19	13,81	- 6,14
Erreurs et omissions	66,28	27,73	66,35	6,95	35,29	- 10,24

N.B. — Voir notes en fin de tableau.

Source : Fonds monétaire international

Unité : Milliard de francs

TABLEAU O.02-7 (suite et fin)

Balances des paiements française et étrangères : grands soldes

Source : Fonds monétaire international

Unité : Milliard de francs

Pays	r 1988	r 1989	r 1990	r 1991	r 1992	1993
Espagne :						
Transactions courantes	- 22,54	- 69,75	- 91,58	- 94,32	- 97,83	- 35,43
Capitaux à long terme	57,25	107,69	104,68	192,18	113,95	222,26
Capitaux à court terme (1)	29,81	9,33	49,44	- 11,77	- 79,98	- 208,03
Variation des réserves	- 50,13	- 30,09	- 37,91	- 79,78	92,49	26,90
Erreurs et omissions	- 14,38	- 17,18	- 24,62	- 6,30	- 28,62	- 5,70
Portugal :						
Transactions courantes	- 6,35	0,98	- 0,99	- 4,04	- 0,97	5,36
Capitaux à long terme	4,66	17,84	19,46	22,56	- 4,57	5,16
Capitaux à court terme (1)	- 2,91	7,71	- 5,50	3,04	- 0,46	- 25,69
Variation des réserves	- 5,16	- 29,69	- 19,29	- 32,23	0,83	16,12
Erreurs et omissions	9,77	3,17	6,32	10,68	5,18	- 0,97
Suisse :						
Transactions courantes	52,68	51,31	37,80	58,25	75,12	94,55
Capitaux à long terme	- 111,79	- 71,55	- 38,96	- 92,73	- 58,90	- 131,31
Capitaux à court terme (1)	23,97	22,95	- 23,44	26,85	- 22,46	32,53
Variation des réserves	14,19	- 8,73	- 6,37	- 5,60	- 23,28	- 2,79
Erreurs et omissions	20,69	6,35	30,97	13,10	29,64	6,55
Canada :						
Transactions courantes (6)	- 101,90	- 145,01	- 117,34	- 135,70	- 116,78	- 135,17
Capitaux à long terme	77,23	137,15	80,53	76,20	54,38	113,12
Capitaux à court terme (1)	73,03	6,62	47,84	58,53	24,27	49,43
Variation des réserves	- 45,02	- 1,87	- 3,40	14,03	30,74	2,79
Erreurs et omissions	- 3,34	3,10	- 7,63	- 13,06	7,40	- 30,17
États-Unis :						
Transactions courantes	- 764,15	- 656,19	- 499,55	- 38,99	- 359,18	- 558,63
Capitaux à long terme	558,64	495,16	40,89	96,08	- 74,32	- 281,63
Capitaux à court terme (1)	64,27	- 69,67	78,63	44,18	301,22	361,71
Variation des réserves	- 23,35	- 161,23	- 12,14	32,50	20,75	- 7,76
Erreurs et omissions	- 74,76	338,72	217,70	- 224,16	- 91,05	119,72
Japon :						
Transactions courantes	474,23	363,60	195,32	411,37	622,76	744,77
Capitaux à long terme	- 697,49	- 598,20	- 289,04	177,11	- 162,94	- 460,76
Capitaux à court terme (1)	303,03	292,40	171,74	- 582,49	- 401,11	- 125,95
Variation des réserves	- 98,41	81,41	35,88	37,41	- 3,34	- 156,64
Erreurs et omissions	18,65	- 139,21	- 113,92	- 43,33	- 55,37	- 1,42

(1) Non compris la variation des réserves.

(2) Y compris Berlin-Ouest; les relations avec la République démocratique allemande sont exclues de la balance jusqu'en 1989. Y compris l'ex-RDA, à compter de l'année 1990.

(3) Les crédits commerciaux, quelle que soit l'échéance, sont classés dans les capitaux à court terme.

(4) Les créances et engagements à long terme du secteur bancaire sont classés dans les capitaux à court terme.

(5) Le solde de la majeure partie des crédits commerciaux à court terme du secteur privé est inclus dans le poste «Erreurs et omissions».

(6) Les flux de biens et services militaires, ainsi que les transferts unilatéraux, au titre de l'OTAN, sont exclus.

TABLEAU O.02-8A

Evolution des soldes des investissements (1) Français à l'étranger par secteur économique

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction du Trésor)
Banque de France (Direction générale des services étrangers)

Unité : Million de francs

Secteur économique	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
1. Agriculture	- 35	- 23	- 57	- 141	- 97	- 121	- 136	- 97	- 29	39
2. Énergie	- 5.205	- 3.363	- 1.597	- 7.052	- 9.858	- 7.562	- 3.550	- 4.661	- 7.801	- 8.850
Houille, lignite, pétrole brut, gaz naturel	- 4.771	- 3.246	- 1.019	- 5.015	- 8.211	- 5.959	- 1.999	- 3.508	- 6.534	- 5.679
Produits raffinés	- 89	- 40	- 177	- 294	- 154	- 83	- 65	- 541	- 267	- 390
Autres sources d'énergie	- 345	- 77	- 401	- 1.743	- 1.493	- 1.520	- 1.486	- 612	- 1.000	- 2.781
3. Produits manufacturés	- 4.250	- 12.906	- 20.188	- 32.705	- 56.474	- 57.117	- 45.091	- 36.189	- 17.376	- 20.284
Métaux ferreux et non ferreux	274	181	- 28	- 2.125	- 7.020	- 5.020	- 2.345	- 1.093	- 1.150	- 87
Minéraux non métalliques	- 250	- 633	- 1.200	- 3.943	- 3.008	- 4.075	- 3.799	- 2.743	- 4.212	- 1.554
Produits chimiques	- 337	- 3.726	- 4.691	- 4.060	- 11.028	- 14.263	- 3.158	- 5.297	260	- 10.487
Fonderie et travail des métaux	- 195	- 333	- 472	- 1.048	- 4.640	- 936	- 1.976	- 289	- 624	- 290
Machines agricoles et industrielles	- 118	- 196	- 106	- 995	- 1.298	- 1.347	- 816	- 564	- 112	- 1.447
Machines de bureau, matériel de précision	- 56	- 173	- 133	- 143	- 2.940	- 1.380	- 4.572	- 2.145	- 261	- 115
Matériel électrique et électronique	- 1.186	- 4.964	- 5.911	- 3.394	- 7.050	- 9.246	- 6.070	- 15.078	- 5.856	- 7.400
Matériel de transport	- 1.379	- 1.444	- 1.623	- 1.271	- 3.746	- 3.678	- 11.893	1.503	- 896	4.330
Alimentation, boissons, tabac	- 668	- 735	- 5.136	- 9.973	- 12.503	- 11.913	- 8.139	- 8.111	- 2.867	- 2.609
Textiles et habillement	- 155	- 472	- 426	- 526	- 615	- 1.612	- 1.366	- 1.117	- 294	- 557
Papier, presse, imprimerie, édition	- 2	- 161	- 168	- 2.755	- 1.675	- 2.974	- 508	- 720	- 651	83
Caoutchouc et matières plastiques	- 80	- 156	- 206	- 2.317	- 836	- 418	- 401	- 364	- 508	- 106
Autres produits manufacturés	- 98	- 94	- 88	- 155	- 115	- 255	- 48	- 171	- 205	- 45
4. Bâtiment et génie civil	- 1.341	- 1.602	- 1.278	- 1.233	- 2.082	- 2.203	- 2.735	- 1.279	- 2.118	- 1.624
5. Services marchands	- 6.598	- 14.113	- 25.485	- 33.640	- 39.435	- 69.505	- 34.439	- 43.939	- 29.085	- 20.545
Récupération, réparation, commerce	- 682	- 1.727	- 1.336	- 2.819	- 3.442	- 7.519	- 5.190	- 8.494	- 4.650	- 2.806
Restauration et hébergement	- 671	- 638	- 198	- 228	- 1.137	- 7.762	- 299	- 4.746	- 247	- 273
Transports intérieurs	- 18	- 35	- 43	- 46	- 194	- 112	- 98	- 336	- 345	- 91
Transports maritimes et aériens	- 15	- 399	- 63	- 257	- 239	- 147	- 127	- 789	- 161	- 1.103
Services auxiliaires des transports	- 182	- 420	- 782	- 356	- 236	- 509	- 325	- 661	- 35	- 65
Communications	- 69	- 159	-	- 76	- 72	- 255	- 66	- 60	- 106	- 476
Crédit	- 3.722	- 4.864	- 11.580	- 22.828	- 21.475	- 29.012	- 17.505	- 19.641	- 15.619	- 3.582
Assurances	- 417	- 893	- 9.842	- 3.457	- 7.191	- 13.812	- 4.809	- 4.304	- 4.179	- 8.092
Autres services marchands	- 822	- 4.978	- 1.641	- 3.573	- 5.449	- 10.377	- 6.020	- 4.908	- 3.743	- 4.057
6. Services non marchands	- 69	6	- 54	- 22	- 204	- 58	- 17	- 41	- 90	- 8
7. Opérations immobilières	- 60	- 330	- 1.004	- 847	- 1.990	- 2.942	- 1.212	- 1.034	- 687	- 1.024
8. Holdings	- 1.967	- 3.230	- 1.941	1.315	- 3.994	- 6.852	- 26.949	- 10.751	- 11.087	- 7.466
9. Indéterminés	- 532	- 720	- 726	- 1.780	- 1.111	- 1.188	- 1.552	- 1.441	- 670	- 647
TOTAL	- 20.057	- 36.281	- 52.330	- 76.105	- 115.245	- 147.548	- 115.681	- 99.432	- 68.943	- 60.409

(1) Les chiffres présentés sont des soldes affectés de leur signe en balance : un solde sans signe, flux net positif, correspond à une entrée de capitaux, un signe moins (-) à une sortie. Pour les investissements français à l'étranger un signe moins correspond à de nouveaux investissements nets, l'absence de signe à un désinvestissement, c'est-à-dire à un rapatriement.

TABLEAU O.02-8B

Evolution des soldes des investissements (1) étrangers en France par secteur économique

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction du Trésor)
Banque de France (Direction générale des services étrangers)

Unité : Million de francs

Secteur économique	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
1. Agriculture	46	- 17	74	92	- 195	58	70	44	126	124
2. Énergie	289	282	- 62	381	499	258	- 65	2.032	172	- 142
Houille, lignite, pétrole brut, gaz naturel	- 76	54	23	- 98	- 22	11	- 46	63	163	- 18
Produits raffinés	237	186	- 80	505	533	261	- 15	1.986	9	- 99
Autres sources d'énergie	128	42	- 5	- 26	- 12	- 14	- 4	- 17	-	- 25
3. Produits manufacturés	5.564	5.177	12.089	19.160	7.620	9.212	23.950	25.955	15.152	13.981
Métaux ferreux et non ferreux	406	119	584	556	378	446	- 715	122	264	2.124
Minéraux non métalliques	587	212	234	920	224	305	968	1.294	1.082	521
Produits chimiques	862	380	4.144	- 584	716	2.924	2.313	3.416	2.899	2.895
Fonderie et travail des métaux	217	148	450	74	508	653	- 100	321	159	56
Machines agricoles et industrielles	892	1.080	962	321	1.296	- 1.220	1.129	806	2.117	2.149
Machines de bureau, matériel de précision	547	1.492	27	486	854	- 135	963	1.796	- 953	57
Matériel électrique et électronique	432	108	1.390	1.125	741	- 210	210	7.478	1.623	874
Matériel de transport	254	449	128	178	94	840	15.251	- 786	- 659	778
Alimentation, boissons, tabac	513	462	2.294	11.877	- 1.672	1.200	1.950	9.139	4.763	1.729
Textiles et habillement	186	373	830	979	492	251	567	981	445	591
Papier, presse, imprimerie, édition	283	57	1.169	2.374	3.181	3.767	1.133	907	596	1.277
Caoutchouc et matières plastiques	445	249	49	551	694	457	125	335	2.795	546
Autres produits manufacturés	- 60	48	- 172	303	114	- 66	156	146	21	384
4. Bâtiment et génie civil	56	134	- 101	- 1	104	- 28	- 498	246	132	202
5. Services marchands	8.069	8.399	11.893	15.764	36.814	26.822	19.359	31.829	29.976	26.412
Récupération, réparation, commerce	4.112	2.798	3.399	2.300	4.681	8.210	3.246	5.614	5.829	2.381
Restauration et hébergement	453	- 24	431	476	384	221	381	676	316	151
Transports intérieurs	1	28	18	51	393	253	210	396	459	309
Transports maritimes et aériens	- 54	- 42	76	6	154	106	685	304	252	348
Services auxiliaires des transports	83	- 82	- 194	- 352	407	255	195	174	- 66	134
Communications	-	-	- 30	- 38	- 9	2	15	36	74	234
Crédit	2.695	4.479	6.005	5.185	19.614	11.965	11.170	21.569	15.755	2.272
Assurances	203	195	112	4.438	6.083	3.992	581	1.188	1.236	11.198
Autres services marchands	576	1.047	2.076	3.698	5.107	1.818	2.876	1.872	6.121	9.385
6. Services non marchands	73	- 44	46	4	14	48	- 20	7	25	- 21
7. Opérations immobilières	3.721	3.062	2.708	2.243	7.228	7.198	7.215	9.601	8.164	8.325
8. Holdings	694	806	73	2.069	4.336	2.311	11.359	13.456	14.449	10.573
9. Indéterminés	1.435	1.363	1.140	3.086	4.525	3.396	1.292	1.117	1.125	1.517
TOTAL	19.947	19.162	27.860	42.798	60.945	49.275	62.662	84.287	69.321	60.971

(1) Les chiffres présentés sont des soldes affectés de leur signe en balance : un solde sans signe, flux net positif, correspond à une entrée de capitaux, un signe moins (-) à une sortie. Pour les investissements étrangers en France, un signe moins correspond à un désinvestissement c'est-à-dire à un rapatriement vers le pays d'origine, l'absence de signe à de nouveaux investissements nets.

TABLEAU O.02-9

Investissements directs en soldes (1), de la France avec divers pays de l’OCDE

Sources : Ministère de l’Économie, des Finances et du Plan (Direction du Trésor)
Banque de France (Direction générale des services étrangers)

Unité : Million de francs

Pays	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
UNION EUROPÉENNE (UE)										
Investissements Français en UE	— 3.845	— 12.207	— 28.179	— 48.184	— 72.204	— 99.160	— 61.233	— 81.164	— 38.206	— 33.086
Investissements UE en France	8.287	9.635	13.528	30.089	46.191	25.956	32.581	54.948	49.604	44.110
ALLEMAGNE										
Investissements Français en Allemagne	— 848	— 1.285	— 647	— 3.435	— 6.872	— 11.593	— 8.408	— 12.209	— 6.056	— 5.745
Investissements Allemands en France	2.080	1.429	2.437	3.744	6.100	6.602	9.986	6.655	7.859	5.225
UEBL (Belgique, Luxembourg)										
Investissements Français en UEBL	— 439	— 1.103	— 5.271	— 16.232	— 14.631	— 10.520	— 9.443	— 18.791	— 2.571	— 7.751
Investissements UEBL en France	1.100	1.436	2.959	3.499	4.943	4.509	5.992	14.959	10.980	7.293
DANEMARK										
Investissements Français au Danemark	— 37	— 30	— 39	— 22	— 2.505	— 37	— 200	— 127	— 105	25
Investissements Danois en France	98	267	188	160	831	247	369	598	199	361
ESPAGNE										
Investissements Français en Espagne	— 524	— 974	— 2.801	— 3.623	— 8.882	— 15.924	— 14.969	— 9.758	— 8.114	— 5.354
Investissements Espagnols en France	64	182	244	253	414	321	172	615	1.362	108
GRÈCE										
Investissements Français en Grèce	— 395	— 110	— 421	— 178	— 498	— 696	— 230	— 200	— 278	— 531
Investissements Grecs en France	6	23	13	2	—	22	— 5	21	31	25
IRLANDE										
Investissements Français en Irlande	— 44	— 46	— 306	— 1.028	— 1.375	— 274	— 893	— 451	— 570	— 813
Investissements Irlandais en France	89	19	35	66	— 17	240	177	197	325	1.727
ITALIE										
Investissements Français en Italie	— 906	— 1.857	— 1.756	— 4.754	— 9.431	— 9.481	— 7.663	— 10.179	— 6.196	— 5.396
Investissements Italiens en France	588	1.871	2.276	6.093	1.390	4.594	5.085	15.900	8.370	2.533
PAYS-BAS										
Investissements Français aux Pays-Bas	— 259	— 4.183	— 6.991	— 5.902	— 12.190	— 22.008	— 8.653	— 19.758	— 7.118	— 5.624
Investissements des Pays-Bas en France	1.769	1.782	1.291	6.036	13.826	5.842	7.363	10.878	5.902	2.591
PORTUGAL										
Investissements Français au Portugal	608	— 129	— 266	— 384	— 1.508	— 1.963	— 1.316	— 1.357	— 1.040	— 651
Investissements Portugais en France	5	— 5	— 2	— 8	— 14	9	— 53	14	14	86
ROYAUME-UNI										
Investissements Français au Royaume-Uni	— 916	— 2.491	— 9.217	— 12.593	— 14.309	— 27.693	— 9.628	— 8.352	— 6.218	— 1.245
Investissements du Royaume-Uni en France	2.557	2.630	4.099	10.263	18.722	4.619	3.474	5.108	14.554	24.163
SUISSE										
Investissements Français en Suisse	— 814	— 2.276	— 1.530	— 3.743	— 3.237	— 3.629	— 1.879	— 1.754	— 1.463	955
Investissements Suisses en France	1.741	1.823	2.996	2.925	4.054	2.492	2.576	5.837	7.516	5.606
ÉTATS-UNIS										
Investissements Français aux États-Unis	— 8.507	— 15.450	— 16.304	— 17.507	— 25.354	— 31.771	— 30.009	— 6.764	— 9.616	— 17.144
Investissements des États-Unis en France	5.425	2.965	6.878	2.425	2.614	6.434	5.585	14.409	4.468	6.587
CANADA										
Investissements Français au Canada	— 419	— 779	— 1.138	— 1.792	— 5.298	— 1.597	— 3.073	— 1.129	— 14	— 990
Investissements Canadiens en France	287	265	132	3.096	65	353	660	1.150	698	— 84
JAPON										
Investissements Français au Japon	— 170	— 128	— 101	6	— 182	— 168	— 159	— 586	— 303	— 298
Investissements Japonais en France	603	898	998	1.711	3.911	6.506	3.093	2.396	1.955	954

(1) Les chiffres présentés sont des soldes affectés de leur signe en balance : un solde sans signe, flux net positif, correspond à une entrée de capitaux, un signe moins (-) à une sortie. Pour les investissements français à l'étranger, un signe moins correspond à de nouveaux investissements nets, l'absence de signe à un désinvestissement, c'est-à-dire à un rapatriement. Pour les investissements étrangers en France, un signe moins correspond à un désinvestissement c'est-à-dire à un rapatriement vers le pays d'origine, l'absence de signe à de nouveaux investissements nets.

TABLEAU 0.02-8

Investissements directs en soldes (1), de la France avec divers pays de l'OCDE

Source : Ministère de l'Économie des Finances et du Plan (Direction du Trésor)
Banque de France (Direction générale des services étrangers)

Pays	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
UNION EUROPÉENNE (UE)											
Investissements Français en UE	12 307	12 307	12 307	12 307	12 307	12 307	12 307	12 307	12 307	12 307	12 307
Investissements UE en France	8 387	8 387	8 387	8 387	8 387	8 387	8 387	8 387	8 387	8 387	8 387
ALLEMAGNE											
Investissements Français en Allemagne	1 388	1 388	1 388	1 388	1 388	1 388	1 388	1 388	1 388	1 388	1 388
Investissements Allemands en France	1 438	1 438	1 438	1 438	1 438	1 438	1 438	1 438	1 438	1 438	1 438
UEFI (Union Européenne des Investissements Français)											
Investissements Français en UEFI	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Investissements UEFI en France	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
ESPAGNE											
Investissements Français en Espagne	58 324	58 324	58 324	58 324	58 324	58 324	58 324	58 324	58 324	58 324	58 324
Investissements Espagnols en France	182	182	182	182	182	182	182	182	182	182	182
GRÈCE											
Investissements Français en Grèce	23 110	23 110	23 110	23 110	23 110	23 110	23 110	23 110	23 110	23 110	23 110
Investissements Grecs en France	21 10	21 10	21 10	21 10	21 10	21 10	21 10	21 10	21 10	21 10	21 10
ITALIE											
Investissements Français en Italie	58 324	58 324	58 324	58 324	58 324	58 324	58 324	58 324	58 324	58 324	58 324
Investissements Italiens en France	182	182	182	182	182	182	182	182	182	182	182
JAPON											
Investissements Français au Japon	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Investissements Japonais en France	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
PORTUGAL											
Investissements Français au Portugal	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Investissements Portugais en France	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
ROUMANIE											
Investissements Français en Roumanie	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Investissements Roumains en France	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
RUSSIE											
Investissements Français en Russie	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Investissements Russes en France	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
CHINE											
Investissements Français en Chine	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Investissements Chinois en France	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
ÉTATS-UNIS											
Investissements Français aux États-Unis	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Investissements Américains en France	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
CANADA											
Investissements Français au Canada	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Investissements Canadiens en France	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
JAPON											
Investissements Français au Japon	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Investissements Japonais en France	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100

(1) Les chiffres présentés sont des soldes effectifs de l'année en cours. Les soldes effectifs de l'année en cours sont la somme des investissements directs en France et des investissements directs en France par les investisseurs étrangers. Les soldes effectifs de l'année en cours sont la somme des investissements directs en France et des investissements directs en France par les investisseurs étrangers.

LES OUVRAGES DE L'INSEE

ATLAS - LA POPULATION DE LA FRANCE

A partir des résultats
du recensement de la population
de 1990 : 140 cartes
de nombreux graphiques
des commentaires pour visualiser
les évolutions les plus récentes
Des chiffres et des données
par arrondissement sur :
la population, les migrations,
les structures par âge, les secteurs
d'activité, le chômage, ...
Des définitions rigoureuses,
des comparaisons
internationales
pour situer la France
dans l'Union Européenne.

P

Administration et vie publique



L'INSEE vous informe 24 h sur 24 :
pour toute la France, le 36 68 07 60*
indices, informations, adresses utiles
* 2,23 F la minute

ATLAS

VIENT DE
EDITION 1995
PARAITRE

DATAR

La population
de la France

Population
Emploi
Migrations
Catégories sociales
Ruralité
Logement

C&D
Cartographie
et Décision

INSEE

Egalement vendu en librairie.
format 21 x 29,7 - 40 pages - 90 FF

LES OUVRAGES DE L'INSEE

ATLAS - LA POPULATION DE LA FRANCE

A partir des résultats
du recensement de la population
de 1990 : 140 cartes,
de nombreux graphiques,
des commentaires, pour visualiser
les évolutions les plus récentes.

Des chiffres et des données
par arrondissement sur :
la population, les migrations,
les structures par âge, les secteurs
d'activité, le chômage, ...

Des définitions rigoureuses,
des comparaisons
internationales
pour situer la France
dans l'Union Européenne.

Une photographie de la France et de ses 327 arrondissements...

... un instrument d'analyse et de compréhension et un outil de travail opérationnel,
essentiel pour mémoriser les enjeux territoriaux et les transformations qui affectent l'espace
national, indispensable pour les responsables nationaux et locaux chargés de préparer
les décisions d'aménagement du territoire.

Réalisé avec Cartographie et Décision et édité par la DATAR.

Bon de commande

à retourner à votre direction régionale de l'INSEE



ATLAS - LA POPULATION DE LA FRANCE

☐ je commande ATLAS - La population de la France, au prix unitaire de 90 FF*

* + une participation aux frais d'envoi : France : 10FF par envoi, étranger : 20FF par ouvrage.

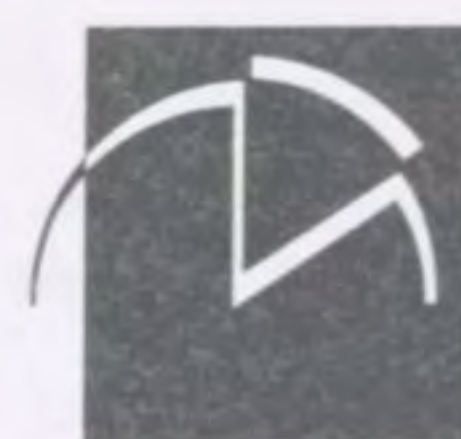
☐ ci-joint un chèque d'un montant de FF, à l'ordre de l'INSEE

Société Tél.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville



INSEE

Justice et police judiciaire

- 1. Méthodologie.
- 2. Définitions.
- 3. Sources de documentation.
- 4. Tableaux.

Liste des tableaux :

- 1. Infractions constatées par les services de Police et de Gendarmerie.
- 2. Activité des juridictions civiles, procédures au fond.
- 3. Répartition des affaires civiles nouvelles selon leur nature. Procédures au fond. Juridictions de première instance.
- 4. Activité des parquets et officiers du Ministère public.
- 5. Activité des juges d'instruction.
- 6. Condamnations portées au casier judiciaire pour crimes.
- 7. Protection judiciaire de la jeunesse. Prise en charge éducative.
- 8. Administration pénitentiaire.

Ce chapitre a été réalisé avec la collaboration du ministère de la Justice et du ministère de l'Intérieur.

1. MÉTHODOLOGIE

Les statistiques de la justice sont obtenues en sous-produits de la gestion administrative des affaires et des personnes en charge de la protection judiciaire de la jeunesse et de l'Administration pénitentiaire.

L'organisation judiciaire de la France, modifiée par l'ordonnance du 22 décembre 1958, est construite autour de trois grands principes : hiérarchisation des juridictions, différenciation des juridictions de droit commun et d'exception, enfin, séparation des pouvoirs.

La hiérarchie des juridictions permet aux justiciables d'attaquer devant les tribunaux hiérarchiquement supérieurs les décisions rendues en premier ressort. Tribunal suprême de l'ordre judiciaire, la Cour de cassation exerce un contrôle de légalité en examinant des décisions rendues en dernier ressort par des juridictions inférieures, tandis que les cours d'appel examinent à nouveau les faits relatifs à des affaires jugées par des tribunaux du premier degré et portées devant elles par voie d'appel.

Dans l'ordre judiciaire, l'action des juridictions de droit commun : Cour de cassation, cours d'appel, tribunaux de grande instance et d'instance, est complétée par celle de juridictions spécialisées (dites juridictions d'exception) de nature civile : tribunaux de commerce, tribunaux des affaires de sécurité sociale, juges de l'expropriation, conseils de prud'hommes, tribunaux paritaires de baux ruraux, ou de nature pénale : tribunaux pour enfants, tribunaux maritimes commerciaux.

Le Ministère public exerce des attributions administratives et judiciaires. En matière pénale, il reçoit les plaintes, dénonciations et procès-verbaux et apprécie la suite à leur donner; il exerce l'action publique, procède ou fait procéder à tous les actes nécessaires à la recherche et à la poursuite des infractions à la loi pénale; il requiert l'application de la loi et assure l'exécution des décisions de justice. En matière civile, il doit représenter autrui dans les cas définis par la loi; en dehors de ces cas, il peut agir pour la défense de l'ordre public à l'occasion des faits qui portent atteinte à celui-ci, ou présenter ses observations sur l'application de la loi dans des affaires dans lesquelles il estime devoir intervenir.

L'exercice de la police judiciaire

Les services de la gendarmerie nationale et de la police nationale (police urbaine, police judiciaire, renseignements généraux, police de l'air et des frontières, surveillance du territoire) constatent les faits bruts retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer (y compris les tentatives).

Les faits sont consignés dans des procès-verbaux transmis à l'autorité judiciaire et leur comptage permet l'établissement des statistiques de la criminalité et de la délinquance constatées.

En sont exclues les infractions relevées par les services du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Douanes et Services fiscaux et Répression des fraudes).

Ces statistiques, établies par la Direction centrale de la police judiciaire, ne constatent que la criminalité apparente par rapport à la totalité des crimes et délits effec-

tivement commis (cette différence entre criminalité apparente et criminalité réelle a sa source dans le comportement des victimes que de nombreuses raisons peuvent déterminer à ne pas dénoncer certains faits).

La répartition par nature des crimes et délits constatés n'est pas toujours faite par stricte référence au Code pénal et peut utiliser des intitulés habituels aux services de police et de gendarmerie pour la description des faits délictueux et criminels.

Il s'agit en effet de faits constatés et non de jugements qui seuls peuvent en définir la qualification juridique. Il serait donc formel et même inexact de chercher à ventiler systématiquement les infractions constatées suivant la nomenclature utilisée dans la statistique pénale des jugements.

À titre indicatif figure une description des personnes mises en cause, c'est-à-dire celles contre lesquelles ont été réunis au cours de l'enquête des indices suffisants pour laisser présumer qu'elles sont auteur, co-auteur ou complice d'un crime ou d'un délit.

La protection judiciaire de la jeunesse

Une des missions du ministère de la Justice est d'assurer la prise en charge sous mandat judiciaire des mineurs délinquants (ordonnance du 2 février 1945) et en danger (art. 375 du Code civil). La direction de la protection judiciaire de la jeunesse dispose, pour remplir cette mission, de deux grands secteurs d'activité :

- le secteur public, composé d'établissements et services en régie directe;
- le secteur privé, constitué d'établissements et services habilités par le ministère de la Justice à recevoir des jeunes confiés par décision judiciaire et gérés par des associations relevant de la loi de 1901.

2. DÉFINITIONS

Administration pénitentiaire

L'administration pénitentiaire est chargée essentiellement d'assurer l'exécution des décisions judiciaires ordonnant la mise en détention (condamnés définitivement jugés ou prévenus en attente d'un jugement définitif, détenus dans les établissements pénitentiaires) ou soumettant à des mesures de surveillance, d'assistance et à des obligations particulières (condamnés traités en milieu ouvert). Elle a également vocation à préparer la réinsertion sociale de la population pénale au sein de la société.

Les condamnés sont répartis entre les établissements, compte tenu notamment de leurs sexe, âge, situation pénale, antécédents, santé physique et mentale, aptitude, ainsi que du régime pénitentiaire dont ils relèvent, lui-même modulé selon leur personnalité : certains condamnés sont admis au régime de semi-liberté pour exercer une activité professionnelle, recevoir un enseignement ou subir un traitement médical; en revanche, des quartiers de sécurité renforcée permettent, au sein des maisons centrales, d'isoler des détenus particulièrement dangereux.

Sont principalement traités en milieu ouvert, sous le contrôle du juge de l'application des peines et des

« comités de probation et d'assistance aux libérés », d'une part les probationnaires, c'est-à-dire des condamnés à une peine assortie d'un sursis avec mise à l'épreuve qui doivent pendant une période allant de trois à cinq ans se soumettre à un ensemble d'obligations ayant pour but d'individualiser la sanction et de lutter contre les causes qui ont conduit le sujet à la délinquance, et d'autre part les libérés conditionnels, condamnés présentant des gages sérieux de réadaptation sociale leur permettant d'obtenir une libération anticipée tout en étant soumis à des mesures destinées à favoriser et à contrôler leur réinsertion.

Conseils de prud'hommes

Il y en a 281. Ils statuent sur les différends individuels nés à l'occasion d'un conflit de travail.

Cours d'appel

● **Justice civile**

L'appel tend à réformer ou annuler, par la cour d'appel, un jugement rendu par une juridiction du premier degré. Le délai de recours en appel est d'un mois en matière contentieuse et de quinze jours en matière gracieuse.

● **Justice pénale**

Les jugements rendus en matière correctionnelle ou en matière de police peuvent être attaqués par la voie de l'appel. Le ministère public et toutes les parties ont dix jours francs à partir du prononcé du jugement pour interjeter l'appel.

Cours d'assises

Il y en a 99. Elles connaissent des crimes définis par la loi.

Cour de cassation

Elle contrôle la légalité de la décision en vérifiant si les règles de droit ont été correctement appliquées.

Crimes et délits constatés en France

Une nouvelle nomenclature des infractions a été mise en place au 1^{er} janvier 1988, afin de prendre en compte les modifications de structure, l'apparition de nouvelles formes de délinquance, la raréfaction ou la dépénalisation de certains types de délits. Les faits constatés sont retenus en raison des infractions qu'ils sont présumés constituer, mais leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire, ce qui est un motif de divergence entre les statistiques d'origine policière et d'origine judiciaire.

Juges de l'expropriation

Il y en a 99. Ils fixent, à défaut d'accord amiable, les indemnités dues à la suite d'une expropriation pour cause d'utilité publique.

Juridictions de l'ordre administratif

Elles comprennent le Conseil d'État, la Cour des comptes, les chambres régionales des comptes et les tribunaux administratifs, et cours administratives d'appel.

Juridictions civiles et commerciales

Ce sont la Cour de cassation, les cours d'appel, les tribunaux d'instance et tribunaux de grande instance, les tribunaux de commerce, les conseils de prud'hommes, les tribunaux paritaires des baux ruraux, les commissions de la sécurité sociale.

Juridictions pénales et de la jeunesse

Ce sont la Cour de cassation, les cours d'assises, les tribunaux correctionnels, les tribunaux de police, les tribunaux maritimes et commerciaux et les tribunaux pour enfants.

Population pénale en milieu fermé, en milieu ouvert

La population pénale en milieu fermé comprend l'ensemble des détenus (prévenus et condamnés). En milieu ouvert, elle comprend l'ensemble des probationnaires (condamnés à un sursis avec mise à l'épreuve) et des libérés conditionnels et certains interdits de séjour.

Structures de protection de la jeunesse

Elles assurent d'une part les fonctions d'accueil, d'orientation et de consultation, en liaison étroite avec les juges des enfants, et mènent d'autre part l'action éducative avec pour objectif principal d'aider les mineurs qui leur sont confiés par décision judiciaire à devenir des adultes autonomes et responsables. La priorité est donnée pour ce faire au maintien des mineurs dans leur milieu naturel et par conséquent à l'action éducative en milieu ouvert.

Tribunaux des affaires de sécurité sociale

Il y en a 110. Ils connaissent des différends auxquels donne lieu l'application des législations et réglementations de sécurité sociale et de mutualité agricole.

Tribunaux de commerce

Il y en a 229. Ils connaissent des différends commerciaux; à défaut de ces juridictions, les affaires viennent devant les tribunaux de grande instance.

Tribunaux pour enfants

Il y en a 129. Juridictions de la jeunesse, à la fois de nature pénale lorsqu'elles jugent les infractions commises par des mineurs, et de nature civile lorsqu'elles prennent des mesures judiciaires de protection de la jeunesse.

Tribunaux de grande instance

Il y en a 181. Ils connaissent en matière civile de toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction.

Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées délits (tribunaux correctionnels).

Tribunaux d'instance

Il y en a 473. Ils connaissent notamment, en matière civile, de toutes les actions personnelles ou mobilières, en dernier ressort jusqu'à la valeur de 13.000 F et à charge d'appel jusqu'à 30.000 F.

Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées contraventions (tribunaux de police).

Tribunaux maritimes et commerciaux

Il y en a 14. Ils jugent certaines infractions relatives à la marine marchande.

Tribunaux paritaires des baux ruraux

Il y en a 413. Ils connaissent des différends nés de l'exécution de baux ruraux.

3. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- Ministère de la Justice.
- Ministère de l'Intérieur.



Publications :

Annuaire statistique de la Justice, La Documentation française (annuel).

Rapport annuel de l'Administration pénitentiaire.

Rapport annuel de la Cour de cassation.

Aspect de la criminalité et de la délinquance constatée en France, La Documentation française (annuel).

« Situation de la population incarcérée au 1^{er} janvier 1991 », ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, *Note de conjoncture*, n° 107, juin 1991.

« La population des prisons en France : une évolution aléatoire ? », ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, *Travaux et Documents*, n° 41, octobre 1991.

Le Courrier de la Chancellerie, ministère de la Justice (mensuel).

Info-Stat Justice, direction de l'Administration générale et de l'Équipement, ministère de la Justice (mensuel).

Les chiffres clés de la Justice, ministère de la Justice, octobre 1993, La Documentation française.

TABLEAU P.01-1

Infractions constatées (1) par les services de Police et de Gendarmerie

Source : Ministère de l'Intérieur (direction centrale de la Police judiciaire) Unité : infraction, sauf indication contraire

	1989	1990	1991	1992	1993
Infractions contre les personnes (2)	132.321	134.352	141.716	146.095	152.764
dont : Homicides crapuleux	375	428	447	443	494
Homicides non crapuleux et infanticides	2.065	1.980	2.043	2.151	2.219
Coups et blessures suivis de mort	233	212	217	230	233
Coups et blessures de nature délictuelle	46.804	48.765	53.139	55.383	56.731
Viols	4.342	4.582	5.068	5.356	5.605
Proxénétisme	1.033	992	823	786	679
Infractions contre la famille et l'enfant (3)	29.192	29.410	29.131	29.588	31.103
Infractions contre la paix publique et l'Etat (4)	403.743	446.216	518.057	599.231	622.558
Outrages et violences à dépositaires de l'autorité	23.368	22.355	23.886	25.086	24.925
Attentats par explosifs contre biens publics ou privés	424	455	604	670	599
Incendies de biens publics ou privés	11.149	12.001	13.295	13.862	15.015
Autres destructions et dégradations	227.354	265.599	313.772	374.569	404.347
Trafic de stupéfiants	7.123	7.509	8.026	8.417	9.010
Toxicomanie	41.703	47.304	52.095	55.751	52.867
Délits à la police des étrangers	39.223	37.133	46.356	56.289	49.777
Autres infractions à la police générale	53.399	53.860	60.023	64.587	66.018
Infractions astucieuses contre les biens	548.354	551.810	566.567	413.417	409.246
Fausse monnaie	1.167	664	977	1.136	3.065
Détournements et escroqueries	86.114	89.893	106.246	104.710	108.300
Délinquance économique et financière (5)	45.847	47.527	62.566	53.869	62.584
Chèques sans provision	181.287	166.873	141.572	(6) 18.752	2.844
Utilisations frauduleuses de chèques et cartes de crédit	182.326	195.177	194.312	180.721	175.768
Infractions à la législation sur les chèques	22.486	21.667	17.740	14.573	16.357
Faux et contrefaçons (7)	29.127	30.009	43.154	39.656	40.328
Autres infractions contre les biens (8)	2.126.973	2.305.600	2.456.871	2.615.444	2.640.417
dont : Vols à main armée	7.523	8.669	9.393	9.737	11.211
Vols contre des femmes sur la voie publique	22.679	24.950	27.111	27.219	27.027
Vols contre d'autres personnes sur la voie publique	19.473	22.738	25.697	28.231	28.757
Cambriolages	370.606	389.676	416.414	447.603	468.524
Vols d'automobiles	245.657	294.194	339.293	373.077	384.574
Vols de véhicules motorisés à deux roues	134.027	139.300	136.615	131.862	122.314
Vols à la roulotte	700.745	766.452	812.542	866.011	879.815
Autres délits (9)	55.051	54.734	60.901	56.809	56.909
Total des crimes et des délits (sauf circulation routière)	3.266.442	3.492.712	3.744.112	3.830.996	3.881.894
Total des personnes mises en cause (sauf circulation routière) :					
Nombre de Français mis en cause	637.362	626.178	631.355	567.522	553.656
Nombre d'étrangers mis en cause	131.528	127.983	139.015	144.885	136.799
Nombre d'hommes majeurs	551.070	536.134	551.004	520.713	507.966
Nombre d'hommes mineurs	83.980	87.802	90.853	88.570	83.726
Nombre de femmes majeures	123.518	119.743	117.735	92.830	89.577
Nombre de femmes mineures	10.322	10.482	10.778	10.294	9.186

(1) On rappelle que la qualification définitive de l'infraction est énoncée par le jugement : les statistiques de police judiciaire sont établies à partir des crimes ou délits, commis ou tentés, que les faits bruts sont présumés constituer et ne peuvent donc que différer des statistiques des juridictions pénales.

(2) Cette rubrique ne comprend pas le trafic et l'usage de stupéfiants (classés en infraction contre la paix publique et l'Etat), ni les avortements illégaux (très peu nombreux, ils sont regroupés avec les autres infractions à la police générale); par contre les menaces de mort ou chantage pour extorsion de fonds (classés auparavant avec les infractions contre les biens) sont intégrées dans ce poste.

(3) Non compris les avortements illégaux.

(4) Le trafic et l'usage de stupéfiants sont intégrés dans ce poste alors que la fausse monnaie et l'utilisation frauduleuse de moyens de paiement sont reclassées dans les infractions astucieuses contre les biens.

(5) Non compris les fraudes alimentaires comptabilisées avec les autres infractions à la police générale.

(6) Les émissions de chèques sans provision ont été dépénalisées par la loi du 30 décembre 1991

(7) Y compris les faux en écritures et les faux moyens de paiement bancaires et postaux.

(8) Non compris les menaces de mort ou chantage pour extorsion de fonds.

(9) Ce poste recouvrait un certain nombre de délits qui ont été isolés dans la nouvelle nomenclature et qu'il est impossible de reclasser sauf à les estimer.

Au plan pénal, les contraventions, les délits, les crimes

Tribunaux d'instance et tribunaux de commerce

Il y a 14 tribunaux de commerce en France

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Tribunaux de commerce et tribunaux de commerce

Publications :

Annuaire statistique de la justice La Documentation française (annuel)

Rapport annuel de l'Administration pénitentiaire

Rapport annuel de la Cour de cassation

Aspect de la criminalité et de la délinquance constatée en France La Documentation française (annuel)

Situation de la population incarcérée au 1^{er} janvier 1991 Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La population des prisons en 1990-1991 Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

La Cour de cassation Le ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, Note de conjoncture n° 107, mai 1991.

TABLEAU P.01-2

Activité des juridictions civiles, procédures au fond.

France entière

Source : Répertoire général civil et rapport annuel de la cour de cassation (Ministère de la justice) Unité : Nombre

	1988	1989	1990	1991	1992
Juridictions de première instance :					
Total des affaires nouvelles	...	...	1.454.935	1.499.777	1.594.321
Tribunaux de grande instance	450.112	470.357	488.680	492.391	523.026
Tribunaux d'instance (1)	476.514	508.510	537.649	552.456	590.652
Tribunaux de commerce	...	...	275.651	298.632	307.910
Conseils de prud'hommes	145.522	151.161	152.955	156.298	172.733
Total des affaires terminées	...	...	1.348.299	1.393.257	1.467.092
Tribunaux de grande instance	454.710	460.022	463.075	462.326	475.775
dont : Divorces et séparations de corps prononcés	111.001	110.546	110.042	112.104	113.662
Tribunaux d'instance y compris (2)	449.772	479.007	506.154	523.322	563.884
Tribunaux de commerce	...	...	233.135	259.062	266.305
Conseils de prud'hommes	147.733	148.970	145.935	148.547	161.128
Juridictions de recours :					
Cour de cassation :					
Affaires nouvelles	17.667	19.977	19.395	19.386	18.947
Affaires terminées	16.482	19.255	18.613	18.427	18.049
dont : Cassation	3.209	3.517	3.602	3.563	3.778
Rejet de la demande	6.409	7.335	7.301	7.554	7.040
Ordonnance ou arrêt de désistement	3.371	3.216	3.441	3.106	3.367
Cour d'appel :					
Affaires nouvelles	153.509	161.406	167.803	173.777	182.794
Affaires terminées	158.271	163.973	169.010	168.011	171.082
Par : Décisions au fond	113.778	118.169	115.533	114.142	116.584
Confirmation totale ou partielle	85.730	90.078	88.536	86.117	87.926
Infirmation	28.048	28.091	26.997	28.025	28.658
Autres décisions	44.493	45.804	53.477	53.869	54.498

(1) Y compris l'activité des TPBR et les ouvertures de tutelles majeurs.

(2) Y compris l'activité des TPBR.

TABLEAU P.01-3

Répartition des affaires civiles nouvelles selon leur nature. Procédures au fond. Juridictions de première instance

France entière

Source : Répertoire général civil (Ministère de la Justice)

	1988	1989	1990	1991	1992
Tribunaux de grande instance	450.112	470.357	488.680	492.391	523.026
Tribunaux d'instance	476.514	508.510	537.649	552.456	590.652
Conseils de prud'hommes	145.522	151.161	152.955	156.298	172.733
Total	1.072.148	1.130.028	1.179.284	1.201.145	1.286.411
Droit des personnes	7,0	7,2	7,4	7,5	6,9
Droit de la famille	27,5	27,1	27,2	26,3	25,3
dont : Demandes en divorces et séparations de corps	15,3	14,8	14,7	13,8	13,5
Droit des affaires	4,5	4,5	5,2	6,0	6,0
Droit des contrats	32,5	32,9	31,6	32,3	33,0
Droit de la responsabilité	4,2	3,9	3,5	3,2	3,0
Biens. Propriété littéraire et artistique	2,8	2,8	2,9	2,9	3,0
Relations du travail et protection sociale	15,1	14,6	14,7	14,6	15,9
Autre et non déterminée	6,4	7,0	7,5	7,2	6,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Service civil et tutelles majeurs.

TABLEAU P.01-4

Activité des parquets et des officiers du Ministère public.

Source : Cadres du Parquet (Ministère de la Justice)

Unité : Nombre

	1988	1989	1990	1991	1992
LE PARQUET					
Plaintes, dénonciations, procès-verbaux reçus dans l'année	5.073.221	5.188.983	5.244.233	5.431.477	3.750.352
dont : Auteur inconnu	1.950.285	1.942.608	2.200.801	2.423.664	3.106.232
Crimes	12.883	12.953	12.851	13.942	14.949
Délits	3.933.447	4.122.943	4.189.780	4.277.897	3.413.635
Contraventions de 5 ^e classe	1.126.891	1.053.087	1.041.602	1.139.638	321.768
Plaintes, dénonciations, procès verbaux classés sans suite	3.606.632	3.640.057	3.748.145	3.884.857	4.369.876
Affaires poursuivies	660.711	707.201	703.831	667.600	632.474
Transmission au juge d'instruction	57.455	55.637	53.652	51.937	53.505
Transmission au juge des enfants	41.547	46.389	44.749	43.901	43.346
Poursuite devant le tribunal correctionnel	440.060	449.453	447.461	427.017	397.421
Comparution immédiate	32.862	34.310	38.872	39.948	41.472
Convocation sur procès (verbal du procureur de la République)	11.304	11.072	10.384	10.278	9.417
Convocation sur procès (verbal de l'officier ou agent de police judiciaire)	36.612	60.887	76.360	94.461	120.192
Citation directe	359.282	343.184	321.845	282.330	226.340
Poursuite devant le tribunal de police	121.649	155.722	157.969	144.745	138.202
Convocation sur procès (verbal de l'officier ou agent de police judiciaire)	924	2.202	2.226	2.591	3.538
Citation directe	82.332	99.859	95.699	87.151	83.730
Ordonnance pénale	38.393	53.661	60.044	55.003	50.934
L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC					
Plaintes, dénonciations, procès-verbaux reçus dans l'année	11.492.385	11.635.740	13.280.927	12.755.557	13.221.014
Procédure d'amende forfaitaire majorée	9.651.780	9.738.346	11.405.623	10.881.363	11.437.633
Autres procédures	1.840.605	1.897.394	1.875.304	1.874.194	1.783.381
Plaintes, dénonciations, procès verbaux classés sans suite	6.203.764	1.063.083	1.556.044	1.881.943	1.468.691
Affaires poursuivies (1)	5.105.459	9.070.771	11.121.637	10.790.614	10.884.886
Amende forfaitaire majorée prononcée	3.881.204	7.487.186	9.452.733	9.222.685	9.417.089
Poursuite devant le tribunal de police	1.224.255	1.583.585	1.668.904	1.567.929	1.467.797
Procédure d'ordonnance pénale	907.937	1.209.111	1.283.202	1.203.062	1.118.086
Procédure de citation directe	316.318	374.474	385.702	364.867	349.711

(1) Le volume des affaires poursuivies en 1988 est fortement influencé par la loi d'amnistie présidentielle du 20 juillet 1988

TABLEAU P.01-5

Activité des juges d'instruction

France entière

Source : Répertoire de l'instruction (Ministère de la Justice)

Unité : Nombre

	1989	1990	1991	1992
Affaires nouvelles	54.820	53.352	52.369	49.138
dont : Affaires relatives à des crimes	5.370	5.725	5.921	5.977
Affaires terminées	52.180	50.277	49.224	47.469
dont : Affaires dont l'instruction est terminée sans inculpé	10.254	9.751	9.229	9.637
Inculpés	76.485	73.649	72.412	68.481
Contrôles judiciaires	19.411	19.435	19.355	18.419
Mandats de dépôts	31.124	29.317	28.273	28.060
Ordonnances de clôture de l'instruction	52.180	50.277	49.224	47.469
dont : Non-lieu	12.141	11.988	11.774	11.776
Renvoi devant la cour d'assises	1.641	1.809	1.813	1.852
Renvoi devant le tribunal correctionnel	32.116	29.583	28.653	27.992
Jonction, dessaisissement, incompétence	3.897	4.430	4.519	3.111
Durée moyenne de l'instruction (en mois)	11,4	12,6	12,0	12,4
dont : Affaires relatives à des crimes	13,9	14,7	14,1	14,4

TABLEAU P.01-6

Condamnations portées au casier judiciaire pour crimes.

Source : Casier judiciaire national (Ministère de la Justice) Unité : Nombre

	(1) 1988	(1) 1989	(1) 1990	(1) r 1991	(1) p 1992
Crimes	2.578	2.714	2.607	2.686	2.567
Condamnés majeurs	2.578	2.557	2.460	2.481	2.363
Condamnés mineurs	180	157	147	205	204
Délits	316.718	442.057	469.137	452.389	440.493
Condamnés majeurs	299.942	413.219	433.038	414.459	402.047
Condamnés mineurs	16.776	28.838	36.099	37.930	38.446
Contraventions de 5° classe	36.150	95.907	105.426	102.757	98.946
Condamnés majeurs	35.400	94.092	103.165	100.554	96.866
Condamnés mineurs	750	1.815	2.261	2.203	2.080
Total des condamnations	355.626	540.678	577.170	557.832	542.006
Répartition selon la nature de l'infraction :					
Atteintes à la personne	58.152	92.788	99.544	96.342	96.408
Atteintes aux biens	98.436	158.601	169.997	170.072	170.193
Infractions à la circulation routière et aux transports	113.896	164.068	163.950	162.432	165.803
Infractions à la législation économique et financière	35.178	49.506	61.083	45.580	25.549
Atteintes à l'ordre administratif et judiciaire	8.231	14.949	16.894	16.336	16.326
Atteintes à la sûreté publique	16.518	25.079	27.655	29.061	29.581
Atteintes à la santé	17.361	20.105	20.945	20.103	20.969
Atteintes à l'ordre public général	7.721	15.332	16.716	17.337	16.712
Autres infractions	133	250	386	569	465
Répartition selon la nature de la décision :					
Peine privative de liberté	221.811	304.041	316.567	316.253	326.396
Réclusion et détention criminelles	1.845	1.941	1.852	1.910	1.809
Emprisonnement ferme ou assorti du sursis partiel	84.670	99.811	105.044	110.004	112.943
Emprisonnement assorti du sursis total	135.296	202.289	209.671	204.339	211.644
Amende	97.668	178.431	190.268	171.231	152.242
Peine de substitution	21.410	31.681	37.250	36.963	34.009
Travail d'intérêt général	2.908	5.086	5.705	5.328	5.911
Autres	18.502	26.595	31.545	31.635	28.098
Mesure éducative	10.827	18.906	22.529	23.288	21.383
Dispense de peine	3.910	7.619	10.556	10.097	7.976
Répartition selon le sexe des condamnés :					
Hommes	318.481	477.991	505.737	494.309	486.796
Femmes	37.145	62.687	71.433	63.523	55.210
Répartition selon l'âge des condamnés :					
Moins de 18 ans	17.706	30.810	38.507	40.338	40.730
De 18 à moins de 25 ans	114.167	173.843	182.177	176.384	173.980
De 25 à moins de 40 ans	151.791	225.520	236.717	224.270	212.607
De 40 à moins de 60 ans	64.492	98.929	106.924	104.130	102.067
60 ans et plus	7.470	11.576	12.845	12.710	12.622
Répartition selon la nationalité des condamnés :					
Français	291.591	435.176	458.241	435.652	426.396
Etrangers	48.967	73.214	80.168	81.737	78.480
dont : Portugais	5.119	7.818	8.264	7.840	7.466
Algériens	12.090	18.464	19.602	19.114	19.435
Marocains	8.190	12.758	13.957	14.891	14.336
Tunisiens	3.820	5.749	6.352	6.001	5.254
Apatrides et non déclarés	15.068	32.288	38.761	40.443	37.130

(1) Le volume des condamnations portées au casier judiciaire en 1988 et 1989 est affecté par la loi d'amnistie présidentielle promulguée le 20 juillet 1988.

TABLEAU P.01-7

Protection judiciaire de la jeunesse. Prise en charge éducative

Source : Cadres de la protection judiciaire de la jeunesse (Ministère de la Justice)

Unité : Nombre

	1988	1989	1990	1991	1992
Total des jeunes suivis au 31 décembre sur décisions des juridictions de la jeunesse .	123.825	128.239	122.843	124.458	125.538
Répartition selon le secteur :					
Secteur public	34.091	35.250	34.338	32.934	32.918
Secteur associatif habilité	89.734	92.989	88.505	91.524	92.620
Répartition selon le sexe :					
Garçons	70.694	73.044	70.205	70.976	72.031
Filles	53.131	55.195	52.638	53.482	53.507
Répartition selon l'âge :					
Moins de 10 ans	44.388	48.015	46.176	46.778	46.541
De 10 ans à moins de 13 ans	17.839	18.908	18.495	19.579	20.563
De 13 ans à moins de 16 ans	27.525	27.263	25.203	25.132	25.970
De 16 ans à moins de 18 ans	28.614	28.184	26.278	25.636	25.152
18 ans et plus	5.459	5.869	6.691	7.333	7.312
Répartition suivant la nature juridique :					
Mineurs délinquants	10.538	10.746	9.557	11.356	11.359
Mineurs en danger	109.373	113.428	108.536	108.535	109.607
Jeunes majeurs	3.914	4.065	4.750	4.567	4.572

TABLEAU P.01-8

Administration pénitentiaire

France entière

Source : Ministère de la justice (Statistique manuelle de l'administration pénitentiaire) Unité : Nombre

	1988	1989	1990	1991	1992
Le milieu fermé					
Population incarcérée en établissement pénitentiaire au 31 décembre	46.515	45.420	49.083	50.115	50.342
Répartition selon le sexe :					
Hommes	44.477	43.400	47.077	47.932	48.180
Femmes	2.038	2.020	2.006	2.183	2.162
Répartition selon l'âge :	46.515	45.420	49.083	50.115	50.342
Moins de 16 ans	39	25	25	25	38
De 16 ans à moins de 18 ans	470	518	391	475	556
De 18 ans à moins de 21 ans	4.508	4.521	4.911	4.910	4.965
De 21 ans à moins de 25 ans	9.680	9.203	9.090	9.607	9.639
De 25 ans à moins de 30 ans	11.135	10.768	11.657	12.101	12.141
De 30 ans à moins de 40 ans	12.586	12.395	13.735	14.038	13.799
De 40 ans à moins de 50 ans	5.603	5.711	6.710	6.466	6.560
De 50 ans à moins de 60 ans	1.957	1.830	2.069	1.954	2.069
60 ans et plus	537	449	495	539	575
Répartition selon la nationalité (1) :					
Français	32.339	30.887	32.817	33.395	33.039
Etrangers	12.575	12.937	14.259	14.617	15.043
Apatrides et non renseignée	67	89	84	101	82
Répartition selon la catégorie pénale :					
Prévenus	20.224	20.580	19.864	20.410	21.143
Condamnés	26.155	24.631	29.080	29.474	28.801
Détenus soumis à la contrainte par corps	136	209	139	231	398
Répartition des condamnés selon la nature de l'infraction :	26.155	24.631	29.080	29.474	28.801
Crimes de sang	3.224	3.020	3.213	3.125	3.271
Coups et blessures volontaires, coups à enfants	1.434	1.349	1.702	1.505	1.484
Viol, attentat aux mœurs	2.419	2.573	2.970	3.092	3.442
Proxénétisme	534	484	460	311	229
Homicide, blessures involontaires	337	380	485	443	383
Infraction à la législation sur les stupéfiants	4.597	4.305	4.973	5.508	5.668
Vol qualifié	2.335	2.368	2.372	2.540	2.333
Escroquerie, abus de confiance, recel, faux et usage	1.805	1.546	1.952	1.799	1.689
Vol simple	6.590	5.431	6.768	7.059	6.475
Autres	2.880	3.173	4.185	4.092	3.827
Répartition des condamnés selon la nature de la peine :					
Moins de 3 mois d'emprisonnement	953	1.173	1.555	1.983	1.353
De 3 mois à moins d'1 an d'emprisonnement	5.963	5.819	7.628	7.916	7.450
De 1 à moins de 3 ans d'emprisonnement	6.663	5.913	7.564	6.575	6.974
De 3 à moins de 5 ans d'emprisonnement	3.907	3.084	3.248	3.423	3.441
5 ans d'emprisonnement et plus	2.006	2.058	2.288	2.425	2.450
Réclusion ou détention criminelles à temps	6.229	6.135	6.322	6.710	6.655
Réclusion ou détention criminelles à perpétuité	434	449	475	442	478
Le milieu ouvert					
Evolution de la population prise en charge par les comités de probation et d'assistance aux libérés :					
Population au 1 ^{er} janvier	...	72.941	92.337	105.814	107.376
Entrées au cours de l'année	...	48.290	54.390	53.021	57.817
Sorties au cours de l'année	...	28.894	40.913	51.459	61.975
Evolution des mesures prises en charge par les comités de probation et d'assistance aux libérés :					
Nombre de mesures en cours au 1 ^{er} janvier	98.173	77.483	98.696	115.672	119.129
Entrées au cours de l'année	...	52.627	62.196	61.532	67.532
Sorties au cours de l'année	...	31.414	45.220	58.075	69.188
Evolution des mesures en cours au 1 ^{er} janvier selon le type de mesure :					
Sursis avec mise à l'épreuve	82.347	66.037	82.182	94.960	98.066
Libérations conditionnelles accordées par le Garde des Sceaux	1.101	1.027	1.119	1.196	1.019
Libérations conditionnelles accordées par le juge de l'application des peines	5.222	4.335	4.499	4.989	4.128
Travail d'intérêt général	7.474	3.684	7.707	10.507	11.289
Contrôle judiciaire	834	1.078	1.510	2.002	2.075
Interdiction de séjour	31	19	20	18	15
L51 code du service national	1.164	1.277	1.495	1.582	1.827
Grâce conditionnelle	...	26	20	26	13
Ajournement avec mise à l'épreuve	...	—		392	697
Total	98.173	77.483	98.696	115.672	119.129

(1) Métropole uniquement.

Finances publiques

1. Méthodologie.
2. Définitions.
3. Sources de documentation.
4. Tableaux.

Liste des tableaux :

1. L'exécution des lois de finances.
2. Dette publique de l'État.
3. Prélèvements obligatoires rapportés au produit intérieur brut total.
4. Prélèvements obligatoires dans les pays industrialisés.
5. Dépenses du budget général.
6. Les recettes fiscales du budget général.
7. Impôts directs par nature d'impôt. Versements effectués ou rôles émis.
8. Revenus des personnes physiques. Impôt sur le revenu.
9. Impôt sur les revenus des personnes physiques. Évolution au plan national.
10. Régions : opérations de fonctionnement.
11. Régions : opérations d'investissement.
12. Départements : opérations de fonctionnement.
13. Départements : opérations d'investissement.
14. Communes : opérations de fonctionnement.
15. Communes : opérations d'investissement.

Ce chapitre a été réalisé avec la collaboration de la Direction générale des Impôts et la Direction de la Comptabilité publique du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan.

1. MÉTHODOLOGIE

L'exécution des lois de finances et la gestion de la trésorerie de l'État

Comptabilité de gestion et comptabilité d'exercice

L'exécution des lois de finances est d'abord examinée ici dans l'optique d'une comptabilité de gestion (comptabilité des opérations exécutées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année étudiée, quel que soit l'exercice budgétaire d'inscription de ces opérations); ainsi se trouvent décrites pour chaque année des opérations relatives à l'exercice courant, à l'exercice précédent (période complémentaire) et à l'exercice suivant (dépenses anticipées). Dans le cadre de chaque gestion annuelle, apparaît un solde de l'exécution des lois de finances (signe moins dans le cas d'un excédent des dépenses sur les recettes, signe plus dans le cas contraire) qui est couvert par les diverses opérations de trésorerie (dettes à moyen ou long terme, bons du Trésor, opérations diverses relatives à la dette publique, opérations avec les correspondants du Trésor et divers tiers, encaisses et effets, bons du Trésor en comptes courants, concours de la Banque de France, etc.).

C'est au contraire dans l'optique de la comptabilité d'exercice que sont analysées en détail les dépenses et les recettes effectuées en exécution de chaque budget annuel.

Les tableaux sont tous tirés de la SROT (situation résumée des opérations du Trésor) établie par la direction de la Comptabilité publique et publiée mensuellement au *Journal officiel*.

Impôts directs

Les impôts directs sont divisés en deux groupes :

- les impôts directs perçus au profit du budget général, qui comprennent les impôts établis par voie de rôles (impôt sur le revenu principalement) et d'autres impôts versés spontanément, comme l'impôt sur les sociétés et la taxe sur les salaires;
- les impôts directs locaux perçus au profit des régions, des départements, des communes et de divers établissements ou fonds, qui sont établis par voie de rôles et qui comprennent les taxes foncières, la taxe d'habitation, la taxe professionnelle et diverses taxes annexes.

Les finances des collectivités locales

Les comptes présentés pour les régions proviennent de l'exploitation des comptes de gestion définitifs des régions de métropole et d'outre-mer tenus par les comptables du Trésor, payeurs régionaux.

Les comptes présentés pour les départements proviennent de la centralisation exhaustive des comptes de gestion définitifs tenus par les payeurs départementaux de métropole et d'outre-mer.

Les comptes présentés pour les communes proviennent de l'exploitation des comptes de gestion définitifs de 1993 des communes de métropole et d'outre-mer tenus par les comptables du Trésor, receveurs municipaux.

2. DÉFINITIONS

Budget par nature des charges

La présentation par nature des charges du budget général est établie à partir de la présentation administrative du budget de l'État. Elle distingue pour les dépenses de fonctionnement des services : les dépenses de rémunérations et celles de matériel. En ce qui concerne les dépenses d'intervention, on a les interventions sociales (concours à divers régimes de sécurité sociale, allocations aux adultes handicapés, fonds national de solidarité, anciens combattants), économiques (emploi, logement, subventions à la SNCF) et diverses (subventions aux collectivités locales, actions culturelles et éducatives, formation professionnelle).

Collectivités locales

Elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. Les communes peuvent se regrouper volontairement ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public qui peut être une communauté urbaine, un district ou un syndicat. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges.

Comptes spéciaux du Trésor

Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et des recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître une sorte de bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).

Dépenses de fonctionnement

Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers...

Dépenses d'investissement (dépenses en capital)

Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et de mobiliers, bâtiments, travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.

Dépenses ordinaires

Ce sont les dépenses de fonctionnement et d'intervention.

Dette publique

Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.

Dotation générale de décentralisation (DGD)

L'article 102 de la loi du 2 mars 1982 a prévu que l'accroissement des charges résultant du transfert de compétences de l'État aux collectivités locales sera compensé par un transfert de ressources.

La loi du 7 janvier 1983 a précisé que ce transfert simultané de ressources serait effectué, pour moitié au moins, par transfert d'impôts d'État et pour le solde par le versement d'une dotation budgétaire : celle-ci constitue la dotation générale de décentralisation.

Dotation globale d'équipement (DGE)

- Dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC)

À compter du 1^{er} janvier 1986, les dépenses d'investissement et de fonctionnement (hors dépenses pédagogiques et de personnel restant de la compétence de l'État) des établissements scolaires du second degré sont prises en charge par le département des collèges.

Si le transfert de compétences en matière de fonctionnement est financé dans le cadre de la DGD versée aux collectivités locales, en matière d'investissement il entraîne, conformément à l'article 17 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée, la création d'une dotation départementale d'équipement des collèges attribuée aux départements à partir d'enveloppes régionales définies selon des critères objectifs reflétant la capacité d'accueil des établissements et l'évolution de la population scolarisable par l'intermédiaire de la conférence des présidents de conseils généraux ou, à défaut d'accord, par le préfet de région.

- En principe, la DGE n'est pas perçue par les régions, mise à part l'Île-de-France qui bénéficie d'une dotation pour les lycées en agglomérations nouvelles.

Dotation globale de fonctionnement (DGF)

La dotation globale de fonctionnement, instituée par la loi du 3 janvier 1979, est un prélèvement opéré sur le budget de l'État et distribué aux organismes territoriaux pour la première fois en 1979.

Elle n'est pas versée aux régions sauf pour la région Île-de-France du fait de ses spécificités statutaire et budgétaire.

Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)

Le fonds de compensation pour la TVA a pour objet le remboursement par l'État aux collectivités locales, à leurs groupements et à leurs services, de la TVA acquittée sur leurs investissements.

Impôts directs et indirects

Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu) ou au contraire répercutés par ceux-ci dans les prix des produits qu'ils vendent et finalement supportés par le consommateur final (TVA).

Loi de finances

- Initiale. Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État.
- Rectificative (appelée aussi « collectif »). Loi modifiant en cours d'exercice les dispositions de la loi de finances initiale de l'année.
- De règlement. Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par des lois de finances rectificatives.

Opérations

À caractère définitif. Opérations effectuées sans espoir de récupération des sommes en jeu. Exemple : paiement de traitement ou de pension, investissement routier, etc.

À caractère temporaire. Prêt, avance et toute opération analogue pour laquelle la dépense pourra être récupérée à terme par remboursement.

Prélèvements obligatoires

C'est l'ensemble des impôts perçus par l'État y compris ceux reversés aux collectivités locales ou à la Communauté européenne, ainsi que les cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs afin d'acquiescer ou de maintenir des droits et prestations. Le taux des prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements obligatoires au PIB.

3. SOURCES DE DOCUMENTATION

Organismes :

- Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan :
 - Direction générale des Impôts.
 - Direction de la Comptabilité publique.
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan — INSEE.

Publications :

Revue mensuelle *Statistiques et études financières*, ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (direction de la Prévision);

Notes bleues de Bercy, ministère de l'Économie, des Finances et du Plan;

Rapport du conseil des Impôts (annuel);

La situation du Trésor et de la Dette publique (annuel). Direction de la Comptabilité publique;

Annuaire statistique de la Direction générale des Impôts, ministère de l'Économie, des Finances et du Plan;

Renseignements statistiques relatifs aux Impôts directs (annuel). Direction générale des Impôts, ministère de l'Économie, des Finances et du Plan;

Statistiques financières des collectivités locales (annuel). Direction de la Comptabilité publique, ministère de l'Économie, des Finances et du Plan;

Rapport annuel du conseil de Direction du Fonds de Développement économique et social.



TABLEAU P.02-1

L'exécution des lois de finances (1)

Source : Lois de règlement. Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan

Unité : Million de francs

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	(2) 1994
OPÉRATIONS DÉFINITIVES :										
Budget général :										
Dépenses	1.058.790	1.114.582	1.123.254	1.153.559	1.212.683	1.281.924	1.335.610	1.425.155	1.502.845	1.552.548
Recettes	904.286	963.052	1.010.897	1.046.682	1.126.938	1.185.523	1.223.119	1.218.250	1.209.285	1.277.021
Solde	154.504	151.530	112.357	106.877	85.745	96.401	112.491	206.905	293.560	275.527
Comptes d'affectation spéciale (opérations définitives) :										
Dépenses	11.025	15.496	78.091	24.355	11.616	13.116	13.262	15.010	44.835	29.001
Recettes	11.438	16.079	78.263	24.783	12.185	14.404	14.014	15.460	45.578	28.640
Solde	413	583	172	428	569	1.288	752	450	743	361
Ensemble des opérations définitives										
Dépenses	1.069.815	1.130.078	1.201.345	1.177.914	1.224.299	1.295.040	1.348.872	1.440.165	1.547.680	1.581.549
Recettes	915.724	979.131	1.089.160	1.071.465	1.139.123	1.199.927	1.237.133	1.233.710	1.254.863	1.305.661
Solde	154.091	150.947	112.185	106.449	85.176	95.113	111.739	206.455	292.817	275.888
OPÉRATIONS TEMPORAIRES										
Solde	5.320	3677	25.678	6.691	17.253	2.618	18.958	15.598	22.933	27.103
Solde général d'exécution (hors FMI)	159.411	147.270	137.863	99.758	102.429	97.731	130.697	222.053	315.750	302.991
Solde général d'exécution (hors FMI et hors Fonds de stabilisation des changes)	153.285	141.089	120.058	114.696	100.388	93.151	131.747	226.310	315.649	299.083

(1) Hors FMI, remboursements et dégrèvements fiscaux 1994 : 210.812 millions de francs.

(2) Pour 1994, projet de loi de règlement.

TABLEAU P.02-2

Dette publique de l'État

Situation en fin d'année

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan Unité : Milliard de francs

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Dette négociable	593,6	703,0	850,3	960,8	1.069,3	1.233,0	1.367,6	1.466,6	1.776,4	2.133,6
Dette à long terme	278,2	366,0	480,0	526,4	619,3	713,0	817,7	909,5	1.062,0	1.352,5
dont : Obligations assimilables du Trésor (OAT)	—	72,0	191,8	285,5	94,6	524,8	662,0	791,0	982,4	1.215,3
dont : Dette extérieure	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	—	—	—
Bons du Trésor à court et moyen termes	315,4	337,0	370,3	434,4	50,0	520,0	549,9	557,1	714,7	781,0
dont : Bons du Trésor en comptes courants à moyen terme (BTAN à 2 et 5 ans)	—	—	—	—	276,4	352,0	406,6	417,7	456,2	592,2
Dette non négociable	321,8	364,6	344,3	212,2	405,5	389,2	414,8	400,5	334,7	328,2
Engagements de l'État et dette d'organismes supprimés prise en charge par l'État	42,7	44,5	40,0	320,9	69,7	82,3	79,6	71,5	50,2	77,6
Bons du trésor sur formules	38,7	36,2	34,6	35,3	33,7	32,0	30,3	24,6	19,1	15,2
Bons souscrits par des organismes internationaux	31,5	36,9	31,7	34,3	36,5	40,2	38,2	37,8	55,4	57,9
Dépôts des correspondants du Trésor	238,3	274,4	261,1	33,2	291,7	303,1	323,3	314,3	304,4	324,8
Situation nette du Trésor à la Banque de France	−56,0	−55,1	−38,5	293,7	−43,4	−86,4	−73,9	−63,07	−108,1	−161,7
Divers	26,6	27,7	15,4	−91,5	17,3	18,0	17,3	15,5	13,7	14,4
Total de la dette publique	915,4	1.067,6	1.194,6	1.281,7	1.474,8	1.622,2	1.782,4	1.867,1	2.111,4	2.461,7

TABLEAU P.02-3

Prélèvements obligatoires rapportés au produit intérieur brut total

Source : Projet de loi de finances pour 1996 %

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	r 1994	r 1995	1996
Prélèvements destinés aux organismes de Sécurité sociale et au FSV (1)	20,1	19,5	19,9	19,8	19,9	20,1	20,3	20,6	21,1	21,4	21,4	21,6
Dont : Cotisations sociales	19,3	18,8	19,1	19,0	19,2	19,3	19,2	r 19,4	19,6	19,3	19,3	19,4
Impôts, y compris la CSG	0,8	0,7	0,8	0,8	0,7	0,8	1,1	r 1,2	1,5	2,1	2,1	2,2
Impôts hors Sécurité sociale (2)	24,4	24,4	24,5	24,0	23,8	23,6	23,6	r 23,0	r 22,8	22,8	22,8	23,1
Dont : État	17,6	17,4	17,3	16,7	16,6	16,3	15,9	15,2	r 14,6	14,7	14,7	14,9
Collectivités locales	5,7	5,8	5,9	5,9	6,0	6,1	6,3	6,4	r 6,7	6,9	6,9	6,8
CEE	0,8	1,0	1,0	1,2	1,1	0,9	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Total	44,5	44,0	44,5	43,8	43,7	43,7	43,9	43,6	r 43,9	44,2	44,2	44,7
Produit intérieur brut total (en milliards de francs)	4.700,1	5.069,3	5.336,7	5.735,1	6.159,7	6.509,5	6.776,2	r 7.010,5	r 7.082,8	7.376,1	7.752,7	8.133,0

(1) A partir de 1994, le fonds de solidarité vieillesse (FSV) est créé et recueille une partie de la CSG ainsi que les droits sur les alcools.
(2) Cette décomposition ne prend pas en compte les prélèvements destinés aux organismes divers d'administration centrale (hors FSV), qui représentent selon les années 0,2 à 0,3 point du PIB.

TABLEAU P.02-4

Les prélèvements obligatoires dans les pays industrialisés

Source : OCDE

% du PIB

	1985	1986	1987	1988	1989	r 1990	r 1991	r 1992	r 1993	p 1994
Allemagne (1)	38,1	37,7	38,0	37,7	38,2	36,7	38,1	38,9	39,0	39,2
Belgique	48,1	47,4	r 47,8	r 46,4	r 44,8	45,1	45,1	45,1	45,7	46,6
Danemark	49,0	50,8	51,5	51,7	50,7	48,7	48,8	49,4	49,9	51,3
Espagne	28,8	30,6	32,5	32,8	34,6	34,4	34,7	36,0	35,1	35,0
France	44,5	44,0	44,5	43,8	43,7	43,7	43,8	43,6	43,9	44,2
Grèce	35,1	36,9	37,2	34,9	34,6	37,5	39,0	40,8	41,2	...
Irlande	36,1	37,2	37,4	39,1	35,4	35,3	35,9	36,2	36,3	37,1
Italie	34,5	36,0	36,1	36,7	37,9	39,1	39,7	42,1	47,8	46,2
Luxembourg	47,4	44,8	45,2	43,9	42,2	42,5	41,7	41,9	44,6	44,9
Pays-Bas	44,1	44,9	47,5	47,6	44,9	44,6	47,2	47,0	48,0	47,0
Portugal	31,6	29,4	27,6	30,1	30,8	31,0	31,7	33,4	31,4	32,5
Royaume-Uni	37,9	37,6	r 37,2	r 37,1	r 36,2	36,4	35,8	35,4	33,6	34,0
Suède	50,0	52,5	r 55,4	r 54,8	r 55,5	55,6	52,7	49,9	49,9	53,3
États-Unis	28,7	28,6	29,9	29,5	29,7	29,4	29,5	29,5	29,8	...
Japon	27,6	28,4	29,7	30,3	30,7	31,3	30,8	29,2	29,1	...
Moyenne CEE	39,6	39,8	r 40,2	r 40,1	r 39,5	39,6	40,1	40,8	41,4	...
Ensemble OCDE	36,9	37,4	37,9	38,0	37,8	38,0	38,2	38,4	38,7	...
PIB total (en milliards de francs)	4.700,1	5.069,3	5.336,7	5.735,1	6.159,7	6.509,5	6.776,2	7.010,5	7.082,8	7.376,1

(1) Allemagne unifiée à partir de 1991.

TABLEAU P.02-5

Les dépenses du budget général (y compris Fonds de stabilisation des changes)

Source : Lois de règlement et, pour 1994, projet de loi de règlement

Unité : Million de francs courants

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Dépenses ordinaires :										
Dette publique	98.390	101.647	107.938	114.611	133.567	150.938	161.791	188.552	209.706	216.791
Pouvoirs publics	2.587	2.904	2.969	3.122	3.262	3.492	3.505	3.606	3.779	3.826
Rémunérations et charges sociales	274.120	297.723	297.417	308.411	323.455	339.738	354.452	372.143	393.394	409.914
dont : civiles	220.042	240.213	239.415	249.488	262.864	277.110	288.333	304.601	321.951	335.301
Pensions	96.300	102.190	108.185	111.219	117.688	123.184	129.588	136.831	144.874	150.033
Subventions de fonctionnement	31.044	28.363	28.696	30.005	32.225	34.777	38.822	42.258	44.668	46.938
Matériel, entretien et charges diverses de fonctionne- ment	50.128	54.811	61.027	63.809	64.724	68.030	71.179	74.719	75.112	76.511
Interventions économiques	123.893	138.048	131.205	109.722	111.068	111.339	116.514	125.148	133.230	158.607
Interventions sociales	163.905	151.799	153.903	159.940	167.684	164.852	166.287	173.668	185.125	182.014
Autres interventions	67.387	67.103	82.486	88.567	89.693	96.510	102.537	110.621	114.495	114.546
Total des dépenses ordinaires	907.754	944.588	973.826	989.406	1.043.368	1.092.860	1.144.675	1.227.546	1.304.383	1.359.181
Dépenses en capital :										
Investissements civils directs	31.043	46.539	18.098	25.922	28.912	35.616	30.038	26.941	28.184	25.453
Subventions d'investissements civils	53.552	52.517	51.633	53.493	55.292	57.972	67.501	76.781	81.609	79.438
Réparations des dommages de guerre	11	7	3	4	2	2	5	2	3	1
Équipement militaire	66.430	70.931	79.694	84.734	85.109	95.474	93.391	93.885	8.866	88.476
Total des dépenses en capital	151.036	169.994	149.428	164.153	169.314	189.064	190.935	197.609	198.462	193.368
Total du budget général	1.058.790	1.114.582	1.123.254	1.153.559	1.212.682	1.281.924	1.335.610	1.425.155	1.502.845	1.552.549

TABLEAU P.02-6

Revenu des personnes physiques, impôt sur le revenu
Régime du revenu global
Année 1983 (1)

Source : Services de l'Administration fiscale et de l'Etat, Direction générale des impôts

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	p 1994
Impôts directs										
Impôt sur le revenu	211.248	221.256	233.856	230.646	238.572	263.004	303.514	307.138	309.770	295.628
Autres impôts perçus par voie de rôles	18.206	24.236	22.159	25.329	26.063	22.936	28.148	31.421	35.011	42.581
Impôt sur les sociétés	87.579	104.099	118.477	135.240	152.956	166.545	154.441	135.844	127.229	134.410
Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers	34.068	36.154	37.283	35.443	32.781	31.504	27.988	22.661	20.726	16.564
Taxes sur les salaires	24.815	25.913	27.412	28.282	30.974	33.040	34.146	37.110	39.285	40.788
Autres impôts directs	12.918	15.250	10.054	7.284	12.367	14.778	14.688	14.946	14.731	15.591
Total	388.834	426.908	449.241	462.224	493.713	531.807	562.925	549.120	546.752	545.562
Impôts indirects										
Enregistrement, timbre et bourse	51.135	57.024	64.407	70.732	72.034	77.627	79.198	78.537	78.544	80.654
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	83.177	91.672	96.058	107.670	112.380	114.824	117.786	118.905	126.425	141.143
Autres produits des douanes	11.016	11.359	12.173	11.479	11.720	11.709	12.775	11.588	11.697	11.174
Taxe sur la valeur ajoutée	452.819	475.498	509.571	552.839	594.895	625.411	641.927	654.338	622.254	645.496
Droits de consommation sur les tabacs	14.832	16.147	16.431	18.352	20.896	19.334	23.479	26.132	27.736	38.306
Autres droits indirects	12.745	13.237	14.127	14.864	15.766	14.334	14.786	15.105	16.224	2.911
Total	625.724	664.937	712.767	775.936	827.691	863.239	889.951	904.605	882.880	919.684
Total des recettes fiscales brutes	1.014.558	1.091.845	1.162.008	1.238.160	1.321.404	1.395.046	1.452.876	1.453.725	1.429.632	1.465.246
Remboursement et dégrèvements fiscaux	— 98.780	— 113.224	— 119.099	— 138.371	— 154.269	— 189.440	— 224.561	— 238.116	— 220.528	— 210.812
Total des recettes fiscales nettes	915.778	978.621	1.042.909	1.099.789	1.167.135	1.205.606	1.228.315	1.215.609	1.209.104	1.254.434

TABLEAU P.02-7

Impôts directs par nature d'impôts. Versements effectués ou rôles émis

	1990	1991	1992	1993	1994
France entière	717.747	748.880	765.358	785.111	806.970
IMPÔTS DIRECTS D'ETAT					
Impôt sur le revenu	280.306	299.159	312.332	311.591	295.126
Rôles établis au titre de l'année précédente	257.701	278.193	288.673	289.293	274.226
Rôles établis au titre des années antérieures	22.605	20.966	23.659	22.115	20.593
Retenue à la source sur indemnités des élus locaux	—	—	—	183	307
Impôt sur les sociétés	179.060	167.591	151.952	145.147	153.467
Impôts divers	34.318	35.956	39.038	41.419	47.483
Taxe sur les salaires (taux normaux et majorés)	33.064	34.520	37.586	39.848	41.396
Autres impôts (1)	1.254	1.436	1.452	1.571	6.087
Produits divers du budget (2)	780	488	457	572	651
Total des impôts directs d'Etat	494.464	503.194	503.779	498.729	496.727
IMPÔTS DIRECTS LOCAUX					
Taxes principales (3)	188.096	208.358	221.198	242.532	262.527
Taxe foncière sur les propriétés bâties	45.945	50.701	55.283	60.977	66.732
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	7.697	7.850	7.925	6.676	6.180
Taxe d'habitation	47.343	51.847	49.186	53.651	57.541
Taxe professionnelle	87.111	97.960	108.804	121.228	132.074
Taxes additionnelles et redevances perçues au profit des départements des communes, groupements de communes ou de divers établissements ou fonds (3)	20.628	20.444	21.969	23.835	25.760
Sommes revenant à l'Etat sur les impôts directs locaux	14.559	16.884	18.412	20.015	21.956
Total des impôts directs locaux	223.283	245.686	261.579	286.382	310.243
Total impôts directs	717.747	748.880	765.358	785.111	806.970

France entière

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan. Direction générale des Impôts

Unité : Million de francs

	1990	1991	1992	1993	1994
IMPÔTS DIRECTS D'ETAT					
Impôt sur le revenu	280.306	299.159	312.332	311.591	295.126
Rôles établis au titre de l'année précédente	257.701	278.193	288.673	289.293	274.226
Rôles établis au titre des années antérieures	22.605	20.966	23.659	22.115	20.593
Retenue à la source sur indemnités des élus locaux	—	—	—	183	307
Impôt sur les sociétés	179.060	167.591	151.952	145.147	153.467
Impôts divers	34.318	35.956	39.038	41.419	47.483
Taxe sur les salaires (taux normaux et majorés)	33.064	34.520	37.586	39.848	41.396
Autres impôts (1)	1.254	1.436	1.452	1.571	6.087
Produits divers du budget (2)	780	488	457	572	651
Total des impôts directs d'Etat	494.464	503.194	503.779	498.729	496.727
IMPÔTS DIRECTS LOCAUX					
Taxes principales (3)	188.096	208.358	221.198	242.532	262.527
Taxe foncière sur les propriétés bâties	45.945	50.701	55.283	60.977	66.732
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	7.697	7.850	7.925	6.676	6.180
Taxe d'habitation	47.343	51.847	49.186	53.651	57.541
Taxe professionnelle	87.111	97.960	108.804	121.228	132.074
Taxes additionnelles et redevances perçues au profit des départements des communes, groupements de communes ou de divers établissements ou fonds (3)	20.628	20.444	21.969	23.835	25.760
Sommes revenant à l'Etat sur les impôts directs locaux	14.559	16.884	18.412	20.015	21.956
Total des impôts directs locaux	223.283	245.686	261.579	286.382	310.243
Total impôts directs	717.747	748.880	765.358	785.111	806.970

(1) Y compris les impositions de la Poste et de France Télécom à compter de 1994.

(2) Y compris les sommes revenant à l'État sur les prélèvements sociaux et les contributions sociales.

(3) Non compris les sommes revenant à l'État.

TABLEAU P.02-8

Revenus des personnes physiques. Impôt sur le revenu
Répartition par tranche d'imposition

Année 1992 (1)

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan. Direction générale des Impôts

Unité : Millier de francs

Tranches de revenu net imposable (en F)	Total des revenus déclarés		Charges déclarées (2)		Revenus nets imposables		Nombre de contribuables	
	Imposables	Non imposables	Imposables	Non imposables	Imposables	Non imposables	Imposables	Non imposables
0 à 40.009	5.736.449	305.835.794	196.971	5.277.217	1.362.418	183.292.165	49.601	9.042.070
40.010 à 50.009	70.501.758	97.141.635	866.428	1.562.603	47.724.559	63.896.965	1.057.852	1.428.179
50.010 à 60.009	100.421.386	107.928.988	1.243.795	1.543.523	68.691.455	73.033.843	1.246.104	1.326.376
60.010 à 70.009	131.589.721	89.364.652	1.675.063	1.179.264	90.028.805	60.981.977	1.384.308	944.028
70.010 à 80.009	147.969.567	62.989.192	1.968.795	683.116	101.324.394	43.542.869	1.351.809	583.823
80.010 à 90.009	127.875.698	41.763.102	1.906.854	375.249	88.347.331	29.222.449	1.043.960	346.088
90.010 à 100.009	144.614.565	31.371.362	1.932.153	217.220	101.208.505	22.063.489	1.064.654	232.723
100.010 à 125.009	359.298.327	44.923.965	4.388.281	259.929	252.471.897	31.721.507	2.256.308	288.532
125.010 à 150.009	315.006.556	14.032.929	3.496.259	85.682	222.047.267	9.982.405	1.623.592	74.174
150.010 à 200.009	439.820.781	5.799.857	4.656.979	53.202	311.983.831	4.231.900	1.818.306	25.379
200.010 à 250.009	249.466.836	1.398.412	2.486.236	13.609	178.176.856	1.048.385	803.428	4.781
250.010 à 500.009	395.386.563	868.103	3.782.822	6.965	283.497.601	664.264	868.123	2.201
Plus de 500.009	225.611.182	40.805	1.953.132	366	164.282.422	35.249	185.668	55
Total	2.713.299.389	803.458.796	30.553.768	11.257.945	1.911.147.341	523.717.467	14.753.713	14.298.409

(1) Situation des rôles émis au 31 décembre de l'année n + 2.
(2) Charges déductibles du revenu, non compris les déficits antérieurs reportables.

TABLEAU P.02-9

Impôt sur les revenus des personnes physiques. Évolution au plan national

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan. Direction générale des Impôts

Unité : Million de francs

Année des revenus (1)	1988	1989	1990	1991	1992
Revenus nets imposables					
imposables	1.567.360	1.647.683	1.767.665	1.857.505	1.911.147
non imposables	449.031	467.781	483.177	500.999	523.717
Nombre de contribuables :					
imposables	13.470.354	13.881.932	14.296.524	14.642.747	14.753.713
non imposables	13.321.014	13.478.101	13.732.940	13.963.896	14.298.409
Montant de l'impôt net	227.851	254.693	277.332	286.049	285.651

(1) Les chiffres correspondent à la situation des rôles émis au 31 décembre de l'année n + 2.

TABLEAU P.02-10

Régions : opérations de fonctionnement

Source : Direction de la Comptabilité publique

Unité : Million de francs

	1989	1990	1991	1992	1993
Charges					
Fournitures et services	332	379	433	484	592
Frais de personnel	775	889	1.058	1.215	1.375
Transferts versés (1)	10.251	11.802	12.943	14.024	14.965
Frais financiers	1.897	2.005	2.298	2.915	3.969
dont : intérêts des emprunts	1.816	1.946	2.268	2.839	3.675
Autres charges	921	1.134	1.445	1.358	1.478
Charges à déduire (2)	—	—	—	—	— 1
Total des charges	14.177	16.209	18.177	19.997	22.378
Autofinancement brut	14.982	18.136	18.530	18.625	20.242
Produits					
Produits de l'exploitation et du domaine	18	20	25	49	62
Transferts reçus (3)	7.108	7.874	8.665	9.033	10.561
Produits fiscaux	21.429	25.799	27.338	28.962	31.374
dont : Impôts directs	10.682	12.925	14.724	15.811	19.092
Taxe sur les cartes grises	4.676	5.639	5.678	6.115	6.337
Taxe additionnelle aux droits de mutation	3.880	4.648	4.349	4.295	4.070
Taxe sur les permis de conduire	257	434	285	270	294
Produits financiers	587	623	611	551	524
Autres produits	18	29	67	26	100
Total des produits	29.159	34.345	36.707	38.622	42.621

(1) Participations et contingents, allocations et subventions.
(2) Dépenses d'investissement effectuées par la région pour son propre compte.
(3) Dotations de l'État hors DGD et dotation de décentralisation de la formation professionnelle, dotation générale de décentralisation, remboursements, subventions, participations.

TABLEAU P.02-11

Régions : opérations d'investissement

Source : Direction de la Comptabilité publique

Unité : Million de francs

	1989	1990	1991	1992	1993
Dépenses					
Investissements directs	10.097	14.038	16.426	16.438	15.301
Investissements indirects	16.140	17.429	20.763	22.104	24.770
Total	26.237	31.467	37.189	38.542	40.071
Recettes					
Subventions, participations, fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)	4.564	5.631	6.438	6.812	7.976
Emprunts	4.484	4.967	8.753	11.851	10.327
Autres recettes	2.179	2.666	1.653	1.662	2.165
Total	11.227	13.264	16.844	20.325	20.468
Autofinancement brut	14.982	18.136	18.530	18.625	20.242
Total des recettes	26.210	31.400	35.373	38.950	40.710

TABLEAU P.02-12

Départements : opérations de fonctionnement

Source : Direction de la Comptabilité publique

Unité : Million de francs

	1989	1990	1991	1992	1993
Charges					
Fournitures et services	7.696	8.029	8.193	8.324	7.973
Frais de personnel	13.537	14.306	15.727	17.075	18.681
Transferts versés (1)	69.289	74.264	78.396	83.335	87.648
Frais financiers	9.276	9.994	9.538	10.170	11.368
dont : intérêts des emprunts	7.459	7.642	7.955	8.668	9.709
Autres charges	3.646	4.463	4.891	5.225	5.252
Charges à déduire (2)	-131	-173	-54	-80	-43
Total des charges	103.312	110.883	116.690	124.049	130.878
Autofinancement brut	31.819	35.220	34.762	30.786	30.351
Produits					
Produits de l'exploitation et du domaine	2.008	1.989	1.786	1.862	1.401
Transferts reçus (3)	48.934	49.608	49.829	50.345	51.722
Produits fiscaux	83.334	93.106	98.573	101.336	106.765
dont : Impôts directs	52.961	57.877	63.651	68.007	74.782
Impôts indirects	30.373	35.229	34.922	33.329	31.983
Produits financiers	537	880	943	926	886
Autres produits	318	519	322	364	454
Total des produits	135.131	146.103	151.452	154.834	161.229

(1) Participations et prestations au bénéfice de tiers, allocations et subventions.

(2) Dépenses d'investissement effectuées par le département pour son propre compte.

(3) Dotation globale de fonctionnement, dotation générale de décentralisation, remboursements, subventions, participations.

TABLEAU P.02-13

Départements : opérations d'investissement

Source : Direction de la Comptabilité publique

Unité : Million de francs

	1989	1990	1991	1992	1993
Dépenses					
Investissements directs	28.028	30.523	34.114	36.425	34.389
Investissements indirects	30.948	32.742	35.890	38.649	42.655
Total	58.976	63.264	70.004	75.073	77.044
Recettes					
Subventions, participations, fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)	9.206	11.296	12.038	13.050	13.958
Emprunts	11.832	10.444	14.410	22.146	27.444
Autres recettes	4.160	4.537	4.807	5.873	5.696
Total	25.199	26.277	31.255	41.069	47.098
Autofinancement brut	31.819	35.220	34.762	30.786	30.351
Total des recettes	57.018	61.496	66.017	71.854	77.449

TABLEAU P.02-14

Communes : opérations de fonctionnement

Source : Direction de la Comptabilité publique

Unité : Million de francs

	1989	1990	1991	1992	1993
Charges					
Fournitures et services	35.974	39.057	41.259	43.457	45.955
Frais de personnel	92.296	95.883	101.849	109.801	116.180
Transferts versés (1)	46.596	50.302	53.337	55.489	59.853
Frais financiers	28.687	30.415	32.679	34.273	35.220
dont : intérêts des emprunts	25.528	27.185	29.056	30.237	30.888
Autres charges	12.107	13.456	14.491	16.709	17.997
Charges à déduire (2)	- 1.766	- 1.773	- 1.809	- 1.805	- 1.874
Total des charges	213.893	227.339	241.806	257.924	273.330
Autofinancement brut	34.159	38.253	43.154	43.124	42.833
Produits					
Produits de l'exploitation et du domaine	25.414	27.819	29.418	31.998	33.485
Transferts reçus (3)	83.691	84.650	91.367	94.832	98.250
Produits fiscaux	134.698	147.713	158.648	168.481	179.112
dont : Impôts indirects	124.497	136.035	146.671	156.666	167.287
Impôts directs	10.201	11.678	11.977	11.816	11.825
Produits financiers	3.645	4.561	4.748	4.914	4.407
Autres produits	604	848	779	823	910
Total des produits	248.052	265.592	284.960	301.048	316.164

(1) Participations et contingents, allocations et subventions.
(2) Dépenses d'investissement effectuées par la commune pour son propre compte.
(3) Dotations de l'État hors DGD, dotation générale de décentralisation, remboursements, subventions, participations.

TABLEAU P.02-15

Communes : opérations d'investissement

Source : Direction de la Comptabilité publique

Unité : Million de francs

	1989	1990	1991	1992	1993
Dépenses					
Investissements directs	86.721	88.622	95.301	97.102	92.044
Investissements indirects	37.324	38.711	40.125	42.765	48.521
Total	124.045	127.333	135.425	139.867	140.565
Recettes					
Subventions, participations, fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)	27.552	32.337	33.840	35.065	35.407
Emprunts	44.298	40.440	37.334	40.894	43.686
Autres recettes	16.063	17.702	18.605	20.307	19.620
Total	87.913	90.478	89.780	96.266	98.714
Autofinancement brut	34.159	38.253	43.154	43.124	42.833
Total des recettes	122.072	128.731	132.934	139.390	141.547

INDEX ALPHABÉTIQUE

(Avec numéro du chapitre et des tableaux correspondants)

A

ABATTAGE (Bétail et volailles)	I04 1, 2, 4
ABSENTÉISME (Selon qualification)	C02 12
ACCIDENT	
Avion	L05 11
Chemin de fer	L01 7
Mer	L04 10
RATP	L01 9
Route	L02 11, 12
ACCIDENTS DU TRAVAIL	C02 8, 9, 10
Prestation versée	C04 3, 4
ACCUEIL (Jeunes enfants)	D03 10
ACIER	K02 3 à 6
ACTIFS	
Agricoles	I01 4
Monétaires	N01 9, 11
Population	C01 1, 8A, 8B, 20
ACTIONS (Voir aussi OBLIGATIONS)	N02 1 à 5
Cours	N02 5, 6
Émission	N02 1, 2
Taux de rendement	N02 5
ACTIVITÉ	G02 3, 4, 5, 7
Taux d' —	C01 2, 21
ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE	P01 8
AÉRODROME (Voir AÉROPORT)	
AÉRONAUTIQUE	K08 5, 6
AÉRONEF	L05 3, 4 et K08 5, 6
AÉROPORT	L05 8 à 10
ÂGE	
Moyen des mères	B02 8
Population par —	B01 1, 2, 3, 5, 11, 13
AGENCE DE VOYAGES	E03 1
AGENTS DE L'ÉTAT	
Effectifs	C01 13 à 16
Rémunération (Taux de —)	C03 17 à 19
AGGLOMÉRATION	A01 7, 8
AGRÉGATS	
Comptabilité nationale	G01 et G03
Monétaires	N01 5, 14, 15
AGRICULTURE	I01
Commerce extérieur	I01 22
Comptes de la branche	I01 23, 24
Indices de prix agricoles	H03 1, 2
AGRO-ALIMENTAIRE	I04
AIDE SOCIALE	
Bénéficiaires	C04 10
Dépenses d' —	C04 9
ALCOOL	I04 14 à 16, 19
ALIMENTAIRES (Industries agricoles et —)	I04
ALIMENTATION	
Dépenses d' —	D01 1 à 3
Indice des prix	H01 2 à 4
Prix	H02 1
Production	I04
ALIMENTATION POUR ANIMAUX	
Indices de prix	H03 3
Production	I04 10, 11
ALLOCATION	
Chômage (Bénéficiaires et montants)	C04 20
Familiale (Bénéficiaires et montants)	C04 13
Logement	C04 4, 13 et 14
ALUMINIUM	K03 2, 3
AMEUBLEMENT	
Indices de prix	H01 3 et H03 4B
Industrie de l' —	K10 1, 3
AMIANTE (Production)	K11 2
ANIMATEUR SPORTIF ET SOCIO-ÉDUCATIF	E04 1, 4
ANIMAUX	
Indices de prix des produits —	H03 1
Production animale	I01 14, 20, 21, 24

APPAREIL PRODUCTIF	G02
APPRENTI	F01 1, 14
ARCHÉOLOGIE	E02 11
ARMÉE (Effectifs)	C01 13
ART	E02
ARTICLE DE BUREAU	K11 5
ARTICLE DE SPORT ET DE CAMPING	K11 5
ARTICLE DE VOYAGE ET DE CHASSE (En cuir)	K09 9, 6
ARTISANAT (activité)	M01 11
ASSURANCES	M04
Capitalisation	M04 3 à 4, 7
Dommages	M04 1, 3 à 6, 8
Maladie, volume d'actes remboursés	C04 7 et D03 4
Vie	M04 1, 3 à 5, 7
AUDIOVISUEL (Recettes du service public)	E01 6
AUTOBUS, AUTOCAR	L02 5, 7
AUTOFINANCEMENT (Taux d' —)	G01 9 et G03 5
AUTOMOBILE	
Achat	D01 1 à 3
Commerce et réparation	M01 10 et M03 1 à 4
Construction	K08 1, 2 et K01 2
Immatriculations	L02 5, 6
Indices de prix	H01 3
AVION	L05 3, 4 et K08 5, 6

B

BACCALAURÉAT	F01 11 à 13
BALANCE DES PAIEMENTS	O02
Comparaisons internationales	O02 7
BALANCE DU COMMERCE EXTÉRIEUR	O01 1, 3, 5
BANQUE	N01 1
BATEAU	
Commerce	L04 4
Construction navale	K08 3, 4
Fluvial	L03 4
Pêche	I03 1
Plaisance	K11 5, 6 et E05
BÂTIMENT	
Agricole	K12 8
Autre que logement	K12 8
Données générales	K12 1, 2
Industriel	K12 8
BÉNÉFICE RÉEL (Entreprises au —)	G02 11, 12, 13
BESOIN DE FINANCEMENT (Voir CAPACITÉ DE FINANCEMENT)	
BIBLIOTHÈQUE	E02 16, 17
BIENS CONSOMMÉS	D01 1 à 3
BIENS CULTURELS	E02 23
BIENS DE CONSOMMATION COURANTE	
Indices de prix de vente industriels	H03 4B
BIENS DURABLES	
Consommation, équipement	D01 2, 3
Électroménager	K07 4
BIENS INTERMÉDIAIRES (Indices de prix de vente industriels) . . .	H03 4B
BIÈRE	I04 14, 16, 19
BIJOUTERIE	K11 5
BILAN (Voir aussi au mot principal)	
Banque de France	N01 4
Des entreprises	G02 13
Institutions financières et Trésor public	N01 3
Touristique (Avec l'étranger)	E03 10
BITUMES	J03 4
BOIS	I02, K10
Bilan de la matière bois	I02 13
Exploitation forestière	I02 8, 9, 10, 12
Papiers, imprimerie	K10
Production	I02 6, 7, 9 à 11, 13
BOISEMENT	I02 5

BOISSON	
Consommation des ménages	D01 1 et 3
Indices de prix	H01 3, 4
Prix de vente au détail	H02 1
Production	I04 14 à 17
BONNETERIE	K09 2, 3
BONS DU TRÉSOR	P02 2
En portefeuille	N01 9
BOURSE	N02
BRANCHE (Voir au mot principal)	
BREVETS D'INVENTION	F03 1, 2, 3, 6, 7
Par secteur	F03 3
Pays étrangers	F03 6
Redevance	F03 6, 7
BROSSERIE	K11 5
BUDGET	P02 5, 6
Ménages	D01 9
BUREAU DE POSTE	L06 3

C

CACAO	I04 13
CADMIUM	K03 2, 3
CAFÉ (Brûlerie et torréfaction)	I04 12, 19
CAISSE D'ÉPARGNE	N01 13
CAMIONS	
Parc et immatriculations de —	L02 7
Production de —	K08 2
CAMPING-CARAVANING	E03 3
CAOUTCHOUC	K11 1, 2
CAPACITÉ DE FINANCEMENT	G01 7, 8 et G03 5
CAPACITÉ DE PRODUCTION (Taux d'utilisation)	G03 1, 3
CAPITAL DES ENTREPRISES	G02 13
CAPITALISATION BOURSIÈRE	N02 2
CAPITAUX	
Court terme	O02 1 à 4
Long terme	O02 1 à 4
CARBURANT	
Livraisons de —	J03 4
Prix et indices de prix	H01 3 et H02 1
CARTON	K10 4, 6
CASINOS	E05 5
CASSETTE	E02 16 à 18
CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (CSP)	
Famille par —	B04 5
Navettes par —	B01 16
Population par —	B01 10, 11, 14
Propriétaires-locataires par —	D02 9
Résidences principales selon le confort et la —	D02 3
Revenus par —	C03 11, 20, 21
Salariés par —	C02 3, 4A et 4B
CENTRALE ÉLECTRIQUE	J04 2, 4
Consommation de combustibles	J04 4
Effectifs	J04 7
CENTRE CULTUREL	E02 8, 9
CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATION	E04 15
CENTRE DE LOISIRS ET DE VACANCES	E04 2, 3, 5 à 7
CENTRE POMPIDOU	E02 8, 9
CÉRÉALES	
Production de —	I01 14, 15, 22, 24
Travail du grain	I04 10, 11, 19
CHAMBRES	
D'hôtel	E03 2
D'hôtes	E03 3
CHAMBRES À AIR	K11 2, 3
CHAMPAGNE	I04 14, 16, 19
CHANTIER	
Du BTP selon le type d'ouvrage	K12 3, 4
Naval	K08 3, 4
CHARBON	J02
Bilan de l'énergie	J01 1
Comparaisons internationales	J02 6 à 8
Effectif	J02 5
Exportations	J02 1
Importations	J02 1, 3
Production	J02 1, 6
CHARCUTERIE	I04 3, 19
CHASSE	E05 11
Plan de —	A02 5
CHAUFFAGE (Des logements)	D02 4
CHAUSSURE (Industrie de la —)	K09 6, 10

CHEMIN DE FER ET MATÉRIEL FERROVIAIRE	K08 et L01 3
CHEPTEL	I01 14, 20, 22, 27
CHÈQUES POSTAUX (Tarif)	H02 4
CHERCHEUR	F02 3, 8
CHIFFRE D'AFFAIRES	
À l'exportation	G02 11 et K01 2
Commerce	M01 4
Entreprises	G02 10, 11, 14
Par activité (Indice)	G02 15A, 15B, 15C
CHIMIE DE BASE	K05 3, 4
CHOCOLATERIE	I04 12, 13, 19
CHÔMAGE	
CHÔMAGE Allocations (Bénéficiaires et montants)	C04 20
Par sexe et âge	C01 3A, 3B
CHÔMEURS	C01 1
CIDRE	I04 14 à 16, 19
CIMENT	K04 2
CINÉMA	E02 19, 20
CIRCULATION ROUTIÈRE (Accident)	L02 11, 12
CITÉ (Entrées à la — des sciences et de l'industrie)	E02 10
CLASSES	
Nombre de —	F01 4, 7
Préparatoires aux grandes écoles	F01 20, 22, 23
Supérieures	F01 24
CLUB SPORTIF	E04 8 à 12
CODEVI	N02 1
COLLECTIVITÉ LOCALE (Budget)	P02 10 à 12
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE	
Disponibilité monétaire	N01 14
Effectifs	C01 19
Logement	K12
Population	A01, B01 et B04 3
Superficie	A01 6
COLLÈGE (Élèves selon le sexe)	F01 7, 8
COLONIE DE VACANCES (Voir CENTRE DE LOISIRS ET DE VACANCES)	
COMBUSTIBLES (Minéraux solides)	J01 et J02 4
COMITÉ D'ENTREPRISE	C02 13
COMITÉ D'HYGIÈNE (Établissement ayant un —)	C02 2, 16
COMMERCE	
De détail	M01 4 à 7, 9A et 9B
De gros	M01 4, 8A et 8B
Juridictions commerciales	P01 2
COMMERCE EXTÉRIEUR	O01
Par pays	O01 4
Par produit	O01 5, 6, 7A, 7B, 9, 11
Par zone	O01 3, 6, 10
Produits agricoles	I01 22
Produits agro-alimentaires	I04 19
Produits de la pêche	I03 4, 5
Produits forestiers	I02 12
COMMERCE INTÉRIEUR	M01
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (Voir aussi PAYS ÉTRANGERS et UNION EUROPÉENNE)	
COMMUNES	
Du littoral (Pollution pendant la saison estivale)	A02 16
Population	A01 5, 8 à 11
Fonctionnement, investissement	P02 14, 15
COMMUNICATION	E01
Autre moyen de —	L06 10
D'entreprise	L06 11
COMPTABILITÉ NATIONALE	G01
COMPTE D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES	G02 12
COMPTE DE LA BRANCHE (Agriculture)	I01 23, 24
COMPTE DE L'ENSEMBLE DES RÉGIMES	C04 1
COMPTE ET LIVRET (Voir BANQUE)	
COMPTE EXCEPTIONNEL DES ENTREPRISES	G02 12
COMPTE FINANCIER DES ENTREPRISES	G02 12
CONCENTRATION DES ENTREPRISES	G02 14
CONCOURS PUBLICS A L'AGRICULTURE	I01 13
CONDAMNATION	P01 6
CONDITIONS DE TRAVAIL ET RELATIONS PROFESSIONNELLES	C02
CONFLITS DU TRAVAIL	C02 2, 11
CONFORT DES LOGEMENTS	D02 3
CONSERVES ALIMENTAIRES	I04 1, 3, 8, 9, 19
CONSUMMATION	
Alimentaire	D01 1A, 1B, 3
D'électricité	J04 1, 6, 10
D'énergie	J01 1, 4, 6, 9, 10
De charbon	J02 1, 4, 7, 8
De gaz	J05 1, 3, 6, 7
De produits pétroliers	J03 5, 7, 8
Des ménages	D01 1 à 5

Finale	G01 1, 2, 7, 10
Médicale	D03 1
Par habitant	G01 8
CONSTRUCTION	
Aéronautique	K08 5, 6
Comparaisons internationales	K12 11
Électrique et électronique	K07 3
Indice du coût de la —	H03 5
Logement	K12
Matériaux de —	K04 1, 2
Mécanique	K07 1, 2
Navale	K08 3, 4
CONTRAVENTION	P01 6
CORPS GRAS	H01 3, H02 1 et I04 12, 13
COURRIER	L06 5
Transport du —	L06 4
COURSES DE CHEVAUX (Prélèvements)	E05 1, 2
COÛT	
Annuel du logement	D02 8
Construction (Indice du —)	H03 5
Main d'oeuvre	C03 20 à 22
Salarial	G03 4
CRÉANCE	N01 9
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	G02 6, 7
De services aux particuliers	M03 3A et 3B
De services rendus aux entreprises	M02 3A et 3B
CRÉDIT	
Agricole	I01 12
Créances sur l'économie	N01 9 et 10
Crédit-bail	M02 5 à 8
Établissement de —	N01 2
Interne	N01 10
Logement	K12 13
CRÈMES GLACÉES, GLACES ET SORBETS	I04 5, 7, 19
CRIME	P01 3
CUIR (Industrie du —)	K09 6 à 9
CULTURE	E02
CULTURES AGRICOLES INDUSTRIELLES	I01 16, 24

D

DÉCÈS	B02 1, 12, 21 à 24
Par causes	D03 14, 16, 17
Prestations sociales versées	C04 7
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES	G02 8
Commerce	M01 2
DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL	C02 14
DÉLINQUANT	P01 7
DÉLIT CONSTATÉ	P01 3 et 6
DEMANDE D'EMPLOI (Voir aussi CHÔMAGE)	C01 12
DÉMOGRAPHIE	B01, B02, B03, B04
Comparaisons internationales	B02 17
Indicateurs synthétiques	B02 3
DENSITÉ DE POPULATION	A01 2, 5, 6, 7, 9
DÉPARTEMENT	
Fonctionnement, investissement	P02 12, 13
Population	A01 3, 5
Superficie	A01 5
DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER (DOM)	
Actifs	C01 20
Bureau de poste	L06 3
Caractéristiques principales de l'agriculture	I01 27
Chômage	C01 21
Commerce extérieur	O01 12 à 19
Comptabilité nationale	G01 11
Démographie	B02 21
Électricité	J04 8
Épargne	N01 14 et 15
Étrangers	B03 8
Exploitations agricoles	I01 25
Exploitations forestières	I02 10
Indices de prix	H01 6
Logement	K12 10
Ménages	B04 6, 7
Monnaie, crédit	N01 14 et 15
Plaisance (Immatriculations)	E05 8
Population	B01 6, 18
Superficie forestière	I02 3
Transport aérien	L05 6
Transport maritime	L04 8
Utilisation du territoire	I01 26

DÉPENSE	
De l'État pour l'agriculture	I01 13
Pour l'emploi	C01 18
Santé	D03 1 à 3
DÉPLACEMENTS (Domicile-travail)	B01 16
DÉPOLLUTION	A02 14
DÉPÔT	
À vue	N01 6 et 7
Légal	E02 12
DESSINS ET MODÈLES (Déposés)	F03 5
DETTE PUBLIQUE	P02 2
DEVICES (Cours des —)	N02 6
DIPLÔME	F01 12, 13, 16, 26
Animateur	E04 1, 4
Au recensement	B01 8, 9
Directeur	E04 4
DISQUE	E02 17, 18
Disque compact	E02 16 à 18
DIVORCE	B02 1, 3, 17
DURÉE D'ÉCOUTE (Radio et télévision)	E01 11
DURÉE DU TRAVAIL (Par secteur)	C02 1

E

EAU	
Consommation, pollution	A02 10 à 17
De boisson (Production)	I04 14, 17
ÉCHANGES EXTÉRIEURS	G03 6
ÉCOLES	
Maternelles et primaires	F01 4
Supérieures	F01 23
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (Par secteur)	J01 7
EDF-GDF (Voir ÉLECTRICITÉ et GAZ)	
ÉDITION	
Industrie de l' —	K10 7
Livres	E02 12 à 15
Presse (Chiffres clés)	E01 1
ÉDUCATEURS ET CADRES SPORTIFS (Brevet d'État)	E04 14
ÉDUCATION	F01
Budget	F01 30, 31
EFFECTIF (Voir aussi SALARIÉ)	
Agents de l'État	C01 13 à 16
Des entreprises	G02 9, 10
Par branche d'activité	C03 5 et C03 6
ÉLECTIONS (Aux comités d'entreprises)	C02 13
ÉLECTRICITÉ	
Bilan de l'énergie	J01 1
Comparaisons internationales	J04 9, 10
Consommation des ménages	D01 3
Production	J04
Tarifs à Paris	H02 3
ÉLÈVES	F01 1, 3 à 10
De terminale	F01 11
Par origine sociale	F01 24, 25
EMPLOI	
Biens et services	G01 1, 2, 10
Du temps	D01 10A, 10B
Intérieur	K01 1
ENDETTEMENT INTÉRIEUR	N01 8
ÉNERGIE	
Bilan	J01
Comparaisons internationales	J01 8 à 11
Économies d' —	J01 7
Exportations	J01 1
Grandeurs caractéristiques	J01 2
Importations	J01 1
Indices de prix	H01 2, 3 et H03 3, 4B
Nucléaire	J04 1 à 3, 9
Primaire	J01 1, 3, 8
Prix	H02 1, 2, 3
ENFANT	
Légitime	B02 1, 4 à 7
Naturel	B02 4, 5, 7
ENGRAIS	I01 9, 27
Indice de prix	H03 3
ENSEIGNANTS	F01 28, 29
ENSEIGNEMENT	F01
Agricole	F01 15
Art, musique, histoire de l'art	E02 22
Différents niveaux	F01 8 à 10, 11, 14, 20 à 22, 27
Sanitaire et social	F01 16
Supérieur	F01 20, 22, 23, 26

ENTREPRISES

Artisanales	G02 19
Assurance	M04 1
De l'industrie	G02 2
Des services	G02 2
Du commerce	G02 2
Forme juridique	G02 5, 7, 9 et 19
Groupes	G02 16 à 18
Nombre d' —	G02 1, 9, 10, 11, 14A et 14B
Par activité	G02 14A, 14B, 15A, 15B, 15C et 19
Selon régime fiscal	G02 9, 10
Transport routier	L02 1, 2

ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Par secteur	K01 5A
Par taille d'entreprises	K01 5B

ENVIRONNEMENT

Dépense	A02 20
---------	--------

ÉPARGNE

Brute	G01 7
Taux d' —	G01 9

ÉPURATION

	A02 14
--	--------

ÉQUIPEMENT

Culturel	E02
De loisir	E03 9
Électroménager	K07 4
Indices de prix de vente industriels	H03 4B
Ménages	D01 4, 5, 8
Sanitaire	D03 11
Touristique	E03 2, 3

ESPACES NATURELS

ESPÈCES DE VERTÉBRÉS (État des —)

ESPÉRANCE DE VIE

ÉTABLISSEMENTS

Commerciaux	M01 1
De crédit	N01 2
Employeurs (Services rendus aux entreprises)	M02 2A et 2B
Enseignement	F01 7, 15
Hospitaliers (Équipement et activité)	D03 9, 11
Tourisme	E03 2, 3

ÉTAT

Dépenses	P02 1, 5
Recettes	P02 1, 6

ÉTAT MATRIMONIAL

ÉTAT-CIVIL

ÉTRANGERS

Famille	B03 5
Fécondité	B02 7
Natalité des —	B02 7
Nationalités	B03 1, 2, 3, 5
Par activité économique	B03 4, 8
Par âge	B03 2, 8
Par CSP	B03 3
Par sexe	B03 2, 4, 8
Permanents	B02 19, 20
Salariés	B02 18 et B03 3, 4
Vacances à l' —	E03 4, 6

ÉTUDIANTS

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION

EXCÉDENT NATUREL

EXPLOITATION

Agricole	I01 1 à 3, 11, 25
Compte d' —	G02 12
Forestière	I02 8, 9, 10, 12

EXPORTATIONS (Voir aussi)

Comptabilité nationale	G01 1, 2, 10 et G03 6
D'électricité	J04 1

EXPOSITION ARTISTIQUE

F

FACTEURS DE PRODUCTION	G03 1
Par grandes branches	G03 3

FAILLITE (Voir DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES)

FAMILLES

CSP	B04 5
Nombre d'enfants	B04 5

FBCF (Voir aussi INVESTISSEMENT)	K01 6 et G01 1, 2, 7, 10, 12
Comptabilité nationale	G01 1, 2, 7, 10

FÉCONDITÉ

FÉDÉRATION SPORTIVE

FEMME (Effectifs féminins de l'État)

FER (Production des mines de —)

FERRO-ALLIAGE

FERROVIAIRE

Matériel —	K08 1, 2
Transport —	L01

FILM

Cinéma	E02 19, 20
Télévision	E01 12

FILS ET FIBRES ARTIFICIELS ET SYNTHÉTIQUES

FINANCES

Marché financier	N02
Publiques	P02

FIOUL

FLOTTE

Aérienne	L05 3
Commerciale	L04 4
Fluviale	L03 4
Pêche	I03 1
Plaisance	E05 6, 7

FONCTIONNAIRE

Traitement, rémunération	C03 17 à 21
--------------------------	-------------

FONDERIE (Et travail des métaux)

Production	K06 2
------------	-------

FONTE

FORÊT (Incendies de)

FORÊT

FORMATION

Professionnelle continue	F01 17, 18
--------------------------	------------

FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE (Voir FBCF)

FORME JURIDIQUE (Entreprises suivant leur —)

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

FRAIS DE PERSONNEL (Entreprise)

FRANCE TÉLÉCOM

Compte financier	L06 12
Personnel	L06 8

FRUITS

Conserves	I04 8, 9, 19
Consommation des ménages	D01 1, 3
Indices des prix à la production et de gros	H03 1, 2
Prix, indices de prix	H01 3 et H02 1
Production	I01 19, 22, 24

G

GAINS SALARIAUX

GANT

GAZ

Bilan de l'énergie	J01 1
Comparaisons internationales	J05 5, 6, 7, 8
De France (Effectif)	J05 4
Tarifs à Paris	H02 2

GAZODUC (Transport du gaz)

GAZOLE

Livraisons	J03 4
Prix et indice de prix	H01 3 et H02 1

GÎTES RURAUX

GRAIN

GRANDE SURFACE (Commerce)

GRÈVE (Voir CONFLITS DU TRAVAIL)

GROUPE D'ENTREPRISES

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN (GAEC)

GUICHET BANCAIRE

H

HABILLEMENT

Dépenses des ménages	D01 1
Indices de prix	H01 3, 4 et H03 4B
Industrie de l' —	K09 4, 5

HABITATION (Voir LOGEMENT)

HANDICAPÉS

Allocations aux —	C04 9, 10
Établissements pour —	D03 12

HÉBERGEMENT

HÉLICOPTÈRE

HIPPISME

HIPPODROMES (Recettes)

HÔPITAUX

Équipements	D03 11
Établissements	D03 9

HORLOGERIE	K07 2
HÔTEL	
Hôtellerie homologuée	E03 2
Indices de prix	H01 3
Salariés	M03 1, 4
HOUILLIÈRES	
Effectif	J02 5
Production	J02 2
HYDRAULIQUE (Électricité)	J04 1, 2, 3
HYPERMARCHÉ	M01 1

I

IMMATRICULATIONS	
De véhicules	L02 5, 6
IMMEUBLE	D02 5
IMMIGRANTS (Type de procédure)	B02 18
IMMIGRÉS	
Par âge	B03 10
Par pays d'origine	B03 9
Par sexe	B03 9, 10
IMPORTATIONS (Voir COMMERCE EXTÉRIEUR)	
Comptabilité nationale	G01 1, 2, 10 et G03 6
De gaz	J05 1
IMPÔT	P02 7, 8, 9
Sur le revenu	P02 8, 9
IMPRIMERIE	K10 7
INCAPACITÉ DE TRAVAIL	C02 12
INCENDIE DE FORÊTS	I02 4
INDICATEURS (Voir aussi au mot principal)	
Administrations publiques	G03 7
Économiques	G03 1
Ménages	G03 5
Sociétés non financières	G03 5
INDICES (Voir aussi au mot principal)	
Boursier	N02 4, 5
Commerce extérieur (Valeur)	O01 7B, 10
Commerce extérieur (Volume)	O01 7A
Coût de la construction	H03 5
De chiffre d'affaires par activité	G02 15A, 15B et 15C
De peuplement	D02 6
De production industrielle	G03 1
Des traitements des fonctionnaires	C03 19
Prix agricoles à la production	H03 1
Prix	H01 et H03
INDICES DES PRIX DE VENTE INDUSTRIELS	
Hors IAA	H03 4B
INDICES DES PRIX DE VENTE INDUSTRIELS IAA	H03 4A
INDICES DE PRIX A LA CONSOMMATION	H01
Pays étrangers	H01 1
INDICES DE PRIX DES PRODUITS INDUSTRIELS NÉCESSAIRES AUX EXPLOITATIONS AGRICOLES (Voir IPPINEA)	
INDUSTRIE	
Données générales	K01
Évolution par branche	K01 1
Indices de prix industriels	H03 3, 4
Pharmaceutique	K05 7, 8
INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	I04
INFLATION (Indice de prix)	H01
INFORMATION	E01
INSERTION (contrat)	C04 20
INSERTION PROFESSIONNELLE	F01 19
INSTITUTEUR	F01 28
INSTRUMENTS DE MUSIQUE	K11 5
INTERMÉDIAIRES (du commerce)	M01 12
INVESTISSEMENT	
Des entreprises	G02 11
Des sociétés (Taux d' —)	G01 9
Direct	O02 8A et 8B, 9
Immatériel	K01 8
Industriel	K01 6, 11
International	K01 9, 11, O02 9
Logement	K12 11 à 13
Matériel	K01 8
Par secteur	K01 7, O02 8A et 8B, 9
Productif	K01 6, 9, 11
IPPINEA	H03 3

J

JEUNESSE	
Et sports	E04
Juridiction de la —	P01 7
JEUX	K11 5
D'argent	E05 3 à 5
JOUET	K11 5
JOURNAUX	E01 1 à 4
JOURNÉES DE VACANCES	E03 4, 7, 8
JUGES D'INSTRUCTION (Activité)	P01 5
JURIDICTION CIVILE (Activité)	P01 2 et 3
JUS DE FRUITS	I04 14, 17
JUSTICE ET POLICE JUDICIAIRE	P01

L

LAIT	
Consommation des ménages	D01 1, 3
Production	I04 5, 6
LANDAU	K11 6
LECTEUR (Disque compact)	E05 10
LÉGUMES	
Conserves	I04 8, 9, 19
Consommation des ménages	D01 1, 3
Indice des prix à la production et des prix de gros	H03 1, 2
Prix et indices de prix à la consommation	H01 3, 4 et H02 1
Production	I01 14, 18, 22, 24, 27
LICENCE SPORTIVE	E04 8 à 13
LICENCIEMENT	C02 17
LIEU D'ACHAT (Commerce)	M01 5
LIGNES	
Aériennes	L05 6
Électriques	J04 5
Installations SNCF	L01 2
LITTORAL (Pollution du —)	A02 15, 16, 17
LIVRE (Édition, ventes)	E02 12 à 15
LOCATAIRE	D02 2
LOGEMENT	D02, K12
Ancienneté	D02 5
Autorisé	K12 5 à 8, 10
Budget des ménages	D01 1, 2
Commencé	K12 9
Confort	D02 3
Indice du coût de la construction	H03 5
Indices de prix	H01 3, 4
Neuf	K12 4, 12, 14
Nombre de personnes par logement et par pièce	D02 7
Parc locatif social	K12 15
Prêts au —	K12 13
Vacant	D02 1
Ventes-stocks	K12 14
LOI DE FINANCE (Exécution)	P02 1
LOISIRS	E04 et E05
Centre de	E04 5 à 7
Sports	E04
LOTIERIE NATIONALE (Loto)	E05 4
LOYERS ET CHARGES (Indices de prix)	H01 2 à 4
LYCÉE	F01 7

M

MACHINE AGRICOLE	I01 8 et K06 1 à 3
Construction de —	K07 1, 2
Indices de prix	H03 3, 4B
MACHINE OUTIL	K07 1, 2
Indices de prix	H03 3, 4B
MAGNÉTOSCOPE	E05 10
MAISON	
Familiale de vacances	E03 3
Individuelle	D02 5
MALADIE	
Professionnelle	C02 7
Assurance	C04 7
Longue	D03 13
MANDATS POSTAUX	L06 6, 7
Tarifs	H02 4
MARCHANDISE	
Trafic aérien	L05 5, 6, 9, 10
Trafic ferroviaire	L01 5, 6
Trafic maritime	L04 5, 6

MARCHÉ

Financier, bourse	N02
Parts de —	O01 2
MARIAGE	B02 1, 9 à 11, 21
MARIN-PÊCHEUR	I03 2
MARINE DE COMMERCE	L04
MAROQUINERIE	K09 9
MARQUE DÉPOSÉE	F03 4
MASSE SALARIALE	C03 5
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET CÉRAMIQUE	K04 1, 2
MATÉRIEL	
Agricole	I01 8 et K06 3
Ferroviaire	L01 3
MATERNITÉ (Prestations de —)	C04 7, 13, 14
MATIÈRE PLASTIQUE	K11 1, 4
MÉCANIQUE	K07 1, 2
MÉDECIN	D03 5A, 5B, 6
MÉDIAS	E01
MÉNAGE	B04
Âge de la personne de référence	B04 4
DOM	B04 6, 7
Équipement	D01 4, 5
Nombre de —	B04 1
Nombre de personnes du —	B04 2
Population des —	B04 3
Revenu du —	C03 1
Structure du —	B04 4

MER

Interventions et accidents en —	E05 9
Produits de la —	I03 3 à 5
Qualité des eaux de —	A02 15, 16, 17

MÉTALLURGIE ET PREMIÈRE TRANSFORMATION (Des métaux) . K03 1

MÉTAUX

Précieux	K03 2, 3
Travail des —	K06 1, 3

MÉTÉOROLOGIE (Climatologie)

MICRO-ONDES

MIGRATIONS

MILITAIRES DU CONTINGENT

MINÉRAIS

De fer et sidérurgie	K02
Extraction et préparation de —	K03 1
Métaux et demi-produits non ferreux	K03
Métaux ferreux	K02 1

MINÉRAUX DIVERS

MINIMUM VIEILLESSE

MINISTÈRES (Employés des —)

MINITEL (Voir aussi VIDÉOTEX)

 Tarifs

MONNAIE

MONUMENTS HISTORIQUES

MORT-NÉS

MORTALITÉ

Causes de décès	D03 14, 16, 17
Infantile	B02 2, 13, 17, 21 à 23
Tables de —	B02 15, 16
Taux de —	B02 2, 13, 14, 17, 21 à 24

MOTOCYCLE (Production)

MUSÉE

N

NAISSANCES	B02 1, 8
NATALITÉ	B02 2, 17, 21 à 24
NATIONALITÉ (Voir aussi ÉTRANGER)	B02 7, 10, 17 et B03
Acquisition, perte	B03 6, 7
Données démographiques	B02 7, 17
Naissance	B02 7
NAVETTES (Déplacements domicile-travail)	B01 16
NAVIGATION DE PLAISANCE (Immatriculation)	E05 7, 8
NÉS-VIVANTS	B02 4 à 7, 21 à 24
NON SALARIÉ	C01 1
NUPTIALITÉ	B02 2, 3, 17, 21

O

OBLIGATIONS (Voir aussi ACTIONS)	N02 1 à 3, 5
OPÉRATIONS DES RÉSIDENTS	N01 11
OR (Cours de l' —)	N02 6

P

PAIEMENTS (Balance des —)

PAPIERS ET CARTON

PARACHIMIE

PARC

Automobile (Des ménages)	D01 3
Bateaux fluviaux	L03
De véhicules de transports	L02 7

PARCS NATURELS NATIONAUX

PARQUETS ET OFFICIERS DU MINISTÈRE PUBLIC

PARTICIPATION ÉTRANGÈRE (Industrie)

PARTS DE MARCHÉ

Commerce extérieur	O01 11
Par pays	O01 2

PASSAGERS (Voir VOYAGEURS)

PÂTE À PAPIER

PATRIMOINE

Des administrations publiques locales	N01 18
Des ménages	N01 16
Des sociétés non financières	N01 17
Protection	E02 1

PAYS ÉTRANGERS (Voir aussi UNION EUROPÉENNE et COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE)

Agriculture	I01 2, 14
Assurances	M04 9 à 11
Balance des paiements	O02 7
Comptabilité nationale	G01 12, 13
Population, superficie, densité	A01 2
Production industrielle	K01 4
Recherche-développement	F02 4
Trafic aérien	L05 10
Trafic maritime	L04 7

PEAUX (Collecte de —)

PÊCHE

Loisir	E05 11
Maritime	I03

PÉNÉTRATION ÉTRANGÈRE (Commerce extérieur)

PÉNIBILITÉ (Liée au travail)

PENSION DE VIEILLESSE

PÉPINIÈRE

PERFORMANCE DES ENTREPRISES

PERSONNEL

De la marine de commerce	L04 3
Hospitalier (Effectifs)	D03 7
Navigant et à terre	L03 2
Sanitaire et social	D03 7, 8
Transports aériens	L05 1, 2

PÉTROLE

Bilan de l'énergie	J01 1
Comparaisons internationales	J03 6 à 9
Déstockage	J03 1
Production	J03 1, 6, 9
Stockage	J03 1

PHARMACIE

Indices de prix de détail des spécialités vendues en —	H01 5
Production industrielle	K05 7, 8

PHONOGRAMME

PIB

Contributions à la croissance du —	G03 2
Par habitant	G01 8, 11
Taux de croissance	G01 14 et G03 1

PIÈCES (Nombre par logement)

PLACEMENTS D'ASSURANCES (Répartition)

PLAISANCE

PLANCHE À VOILE (Équipement des ménages)

PLATS CUISINÉS

PLOMB

PNEUMATIQUE (Production)

POISSON

Conserves de —	I04 8, 9, 19
Espèces débarquées	I03 3
Indices de prix	H01 3 et H02 1

POLICE

POLLUTION

Atmosphérique	A02 6 à 9
De la mer	A02 15, 16, 17
Des eaux continentales	A02 10
Industrielle de l'eau	A02 12, 13, 17

POMPES-COMPRESSEURS

POPULATION	A01 et B01 à B04
Comparaisons internationales	B01 4
Des agglomérations	A01 7, 8
Des collectivités	B04 3
Des communes	A01 5, 8 à 11
Des départements	A01 3, 5
Des DOM	B01 6, 12, 15
Des habitations mobiles	B04 3
Des pays étrangers	A01 2
Des régions	A01 3, 5
Des TOM	A01 4 et B01 7
État matrimonial	B01 2
Mouvement migratoire	B02 1
Mouvement naturel	B02 1, 2, 21 à 24
Non réintégrée	B04 3
Par âge	B01 1, 2, 3, 5, 11, 13
Par CSP	B01 10 à 12, 14
Par sexe	B01 1, 2, 3, 5, 10, 11, 13
Pénale	P01 8
Réintégrée	B04 3
Résidente occupée	C01 5
Salariée	C01 6 et 7
Urbaine — rurale	A01 8, 11
POPULATION ACTIVE	B01 8, 9, 12, 15 et B03 3 et C01
Ayant un emploi (Par statut)	B01 13, 14
Par activité	B01 12
Par statut	B01 8, 9, 15
POPULATION AGRICOLE FAMILIALE	I01 5
POPULATION SCOLAIRE	
ET UNIVERSITAIRE	F01 1 à 3, 5, 6, 8 à 10, 14 à 16, 20 à 23
PORTS MARITIMES	
Mondiaux	L04 9
Trafic des —	L04 6
POSTE	L06
Effectif	L06 1
Tarifs	H02 4
POUSSETTE	K11 6
PRATIQUES CULTURELLES	E02 24, 25
PRÉCIPITATIONS	A02 1
PRÉLÈVEMENTS	
Obligatoires (Taux)	G03 5
Obligatoires	P02 3, 4
Supplémentaires	E05 1, 2
PREMIER DEGRÉ	F01 3 à 5
PRÉRETRAITE (montants)	C04 3
PRESSE	E01 2 à 4 et K10 7
PRESTATIONS	
Familiales	C04 11 à 14
Maladies	C04 8A et 8B
Sociales	C04 2, 3, 4
Versées par l'ensemble des régimes	C04 7
Vieillesse (Bénéficiaires et montants)	C04 18
PRÊTS	N01 9 et 10
Au logement	K12 13
PRIME D'ASSURANCE	M04 3 et 4
PRIX	
À la consommation (Indices)	H01
À la consommation (Voir aussi COÛT)	H02
Agricoles (Indices)	H03 1
Commerce extérieur	G03 4
De gros alimentaires (Indices)	H03 2
De vente industriels (Indices)	H03
Terres agricoles	I01 7
PRODUCTION (Voir aussi au mot principal)	
Agricole	I01 14 à 21, 27
Agro-alimentaire	I04 1 à 18
Capacité de —	G03 3
De gaz	J05 1, 5, 8
Énergie	J01 1, 3, 8
Forestière	I02 7, 9, 10, 11, 13
Indices des prix agricoles à la —	H03 1
Industrielle (indices de la —)	K01 3, 4 et G03 1
PRODUCTIVITÉ	G03 1, 3
PRODUIT	
Commerce extérieur par —	O01 5, 6, 7A, 7B, 9, 11
Pétrolier (Importation)	J03 1, 2
Pétrolier (Par nature)	J03 4
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (Voir PIB)	
PRODUITS ÉNERGÉTIQUES	
Indices de prix de vente industriels	H03 4B
PRODUITS MANUFACTURÉS (Indices de prix)	H01 2 à 4
PROFESSEUR	F01 28

PROFESSIONS	
De santé (Effectif et densité)	D03 5A, 5B
Sociales	D03 8
PROGRAMME DE TÉLÉVISION (Voir TÉLÉVISION)	
PROPRIÉTAIRE	D02 2
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	F03
PROTECTION SOCIALE	C04 2, 4
En Europe (Dépenses)	C04 5
En Europe (Recettes)	C04 6
PUISSANCE (Des centrales électriques)	J04 2

R

RADIO	E01 9 à 11
Durée d'écoute quotidienne	E01 11
RAFFINERIE PÉTROLIÈRE	J03 3
RATIOS (Comptabilité nationale)	G01 9 et G03 5
RATP	L01 8, 9
Tarifs	H02 7
RÉASSURANCE DOMMAGES	M04 8
RECHERCHE (Par branche)	F02 7, 8
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	F02
Dépenses	F02 1, 2, 5, 6, 7
Entreprises	F02 5
Financement	F02 2
Pays étrangers	F02 4
RÉCUPÉRATION	A02 19
REDEVANCE TÉLÉVISION	E01 5, 6
RÉGION (Population, superficie, densité)	A01 3, 5
RÉGIONS (Fonctionnement, investissement)	P02 10, 11
RÈGLEMENT	
Par pays	O02 3A à 3C, 4, 5, 6
Par zone	O02 3A à 3C, 4
RELATIONS PROFESSIONNELLES	C02 2
REMBREMENT	I01 10
REMONTÉES MÉCANIQUES	M03 1 à 4
RÉMUNÉRATION	
Épargne	N01 13
Voir SALAIRE	G03 5
RÉPARATION (Services de —)	M03 1 à 4
REPAS (Voir RESTAURANT)	
À l'extérieur	D01 6, 7
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	C02 17 et 18
RER (Voir RÉSEAU EXPRESS RÉGIONAL)	
RÉSEAU	
Métro	L01 8, 9
Routier	L02 4
Téléinformatique	L06 11
Voies navigables par gabarit	L03 3
RÉSEAU EXPRESS RÉGIONAL (RER)	L01 8, 9
RÉSERVES	
Charbon	J02 6
Gaz	J05 5
Naturelles	A02 2
Pétrole	J03 6
RÉSIDENCE PRINCIPALE, SECONDAIRE	D02 1 à 7
RESSOURCES (Biens et services)	G01 1, 2, 10
RESTAURANTS	
Indices de prix	H01 3
Salariés	M03 1, 4
RÉSULTAT (Compte de —)	G02 12
RETRAITE	C04 15 à 17
REVENU	C03 1, 4
Complément de —	C04 13, 14
Disponible	G01 5, 6, 7 et G03 5
Et salaire	C03
Fiscal	C03 2 à 4
Imposable	P02 8, 9
Impôt sur le —	P02 8, 9
Par habitant	G01 8
REVENU MINIMUM D'INSERTION (RMI)	C04 21 à 23

S

SALAIRE	C03 5, 6, 15 et G03 4
Annuel	C03 6, 15, 16 et 17
Par déciles	C03 14
Taux de —	C03 10 à 13, 17A et 17B
SALAIRE MINIMUM (Voir SMIC)	

SALARIÉS (Voir aussi au mot principal)	C01 1, 13, C02 3
Commerce	M01 3A et 3B
Dans les entreprises d'assurance	M04 2
Des entreprises de service	M02 1A et 1B
SANTÉ	D03
Consommation des ménages	D01 1 et 2
Enseignement des métiers de la —	F01 16
Service de — (Indices de prix)	H01 2 à 4
SCIERIE	I02 8, 11, 12
SCOLARISATION (Taux)	F01 2
SECOND CYCLE	
Général et technologique	F01 10
Professionnel	F01 9
SECOND DEGRÉ	F01 6 à 8, 12
SECTEUR	
D'entreprises (Services rendus aux entreprises)	M02 1 à 4B
Groupes d'entreprises	G02 16 à 18
SECTIONS SPORTIVES	E04 8 à 12, 15
SÉCURITÉ SOCIALE	C04 2
SÉJOURS DE VACANCES	E03 4, 6, 7, 8
SERVICES	
Consommation des ménages	D01 1, 2
Indices de prix	H01 2 à 4
Prix et tarifs	H02
SERVICES MARCHANDS	
À destination des ménages	M03
Rendus principalement aux entreprises	M02
SERVICES POSTAUX	H02 4
SERVICES PUBLICS (Tarifs et indices de prix)	H01 2, 3 et H02
SEXE (Population par —)	B01 1, 2, 3, 5, 10, 11, 13
SIDA	D03 15
SIDÉRURGIE (Production)	K02 3 à 5
SITES INSCRITS ET CLASSÉS	A02 3
SIVP	F01 19
SMIC	C03 7, G03 4
SNCF (Effectifs, recettes, investissements)	L01 1
SOCIÉTÉS	
Assurances	M04 1
Et quasi-sociétés	G01 1, 5
Financières	N01 2
SOINS PERSONNELS (Prix de détail)	H02 1
SORTIES DU SYSTÈME ÉDUCATIF	F01 27
SOUS-TRAITANCE	K01 10
SPORT	E04
De haut niveau	E04 15, 16
STAGE D'INSERTION À LA VIE PROFESSIONNELLE (Voir SIVP)	
STATUT	
Fonction publique (Effectif par —)	C01 15, et 16
Occupation des logements	D02 2, et 6
STOCKAGE DU GAZ	J05 1
STRUCTURE	
De la consommation des ménages	D01 9
De la population	B01
Industrielle	K01 2
SUCRE	
Consommation des ménages	D01 3
Production	I04 12, 13
SUPERFICIE	
Des exploitations agricoles	I01 1, 2, 25
Forestière	I02 1, 2, 3
Pays étrangers	A01 2
Régions	A01 5
Territoires d'outre mer	A01 6
Zones naturelles protégées	A02 2
SYNDICAT	
Délégués syndicaux	C02 14, 15
Élections aux comités d'entreprises	C02 13

T

TABAC	I04 18, 19
TAILLE (Entreprise et établissement)	G02 3, 4,
TARIFS (Services publics)	H02
Indices de prix	H01 2, 3
TAUX (Voir aussi au mot principal)	
Activité par sexe et âge	C01 2
Autofinancement	G01 9 et G03 6
Chômage	C01 4 et 17
De couverture	O01 8 et G03 6
De croissance du PIB	G03 1, 2
Départ en vacances	E03 4, 5, 7, 8

Épargne des ménages	G01 7, 9 et G03 5
Indépendance énergétique	J01 5, 11
Intérêt	N01 12
Investissement des sociétés non financières	G03 5
Mortalité infantile	B02 2, 13, 14, 21 à 23
Natalité	B02 2
Nuptialité	B02 2, 3, 11, 17, 21
Prélèvements obligatoires	G01 9
Reproduction	B02 3
Réussite au baccalauréat	F01 13
Salaire ouvrier	G03 4
Salaire	C03 10 à 13, 17
Utilisation des capacités productives	G03 3
TAXE	P02
TAXIS (Tarifs à Paris)	H02 6
TECHNOLOGIE (Utilisateurs de nouvelle —)	C02 6
TÉLÉCOMMUNICATIONS	L06
Tarifs	H02 5
TÉLÉINFORMATIQUE	L06 11
TÉLÉPHONE	L06 9, 13
Tarifs	H02 5
Trafic international	L06 13
TÉLÉTEL	L06 10
TÉLÉVISION	E01 5, 7, 8, 9
Achat des ménages	D01 2, 3
Construction	K07 3, 4
Durée d'écoute quotidienne	E01 11
Redevance	E01 5, 6
Taux d'équipement des ménages	D01 4, 5
TEMPÉRATURE	A02 1
TEMPS PARTIEL	C01 8A et 8B
TERME DE L'ÉCHANGE (Commerce extérieur)	O01 6, 9 et G03 6
TERRES ARABLES	I01 6, 26
TERRES LABOURABLES	I01 7
TERRITOIRE	A01
TERRITOIRES D'OUTRE-MER (TOM)	
Commerce extérieur	O01 20 à 23
Construction	K12 10
Démographie	B02 22 à 24
Indices de prix	H01 7
Monnaie	N01 15
Superficie, population	A01 4,56 et B01 7
Transport aérien	L05 6
TEXTILE	
Artificiel et synthétique	K09 1, 3
Et cuirs	K09
Indices de prix	H01 3, 4
Industrie	K09 2, 3
Naturel (coton, soie, laine)	K09 2, 3
THÉÂTRE	E02 21
THERMIQUE CLASSIQUE (Production d'électricité —)	J04 1, 2, 3
THERMIQUE NUCLÉAIRE (Production d'électricité —)	J04 1, 2, 3, 9
TIRAGE (Presse)	E01 1
TITRE DE LA PRESSE (Voir ÉDITION)	
TOUR EIFFEL (Entrées)	E02 4
TOURISME	E03
TOURISTES ÉTRANGERS (Dépenses)	E03 11
TRACTEURS	
Agricoles	I01 8
Immatriculation de —	L02 5
Indices de prix des —	H03 3
Routiers	K08 2
TRAFIC	
Aérien	L05 6 à 10
Ferroviaire	L01 4 à 6
Fluvial	L03 5, 6
Maritime	L04
Portuaire	L04 6
Postal	L06 5
Routier (Marchandise et voyageurs)	L02 1, 2, 8 à 10
Téléphonique	L06 11
TRAINS	L01
TRAITEMENT (Fonction publique)	C03 16 à 19
TRANSACTIONS	N02 3
Courantes	O02 1 à 4
TRANSFERTS SOCIAUX	C04
TRANSFERTS UNILATÉRAUX	O02 5
TRANSPAC	L06 11
TRANSPORTS	
Aériens	L05
Ferroviaires	L01
Fluviaux	L03 1

Gaz	J05 2
Indices de prix	H01 3, 4
Maritimes (Auxiliaires de — :entreprises, effectifs, C.A)	L04 2
Maritimes	L04
Maritmes (Entreprises, effectifs, C.A)	L04 1
Navigation intérieure	L03
Routiers	L02
Terrestres (Construction de matériel)	K08 1, 2
Terrestres et fluviaux (Auxiliaires de —)	L02 3
Urbains et routiers de voyageurs	L02 2
Urbains RATP	L01 8
TRANSPORTS EN COMMUN (RATP)	L01 8, 9
Tarif	H02 7
TRAVAIL	
Des métaux	K06 1, 3
Durée du —	C02 1
Marché du —	C01 11
Mécanique du bois	K10 1, 2
Temporaire, intérimaire, à durée déterminée	C01 9 et 10
TRAVAILLEURS	B02 18 à 20
Permanents	B02 18
TRAVAUX D'UTILITÉ COLLECTIVE (Voir TUC)	
TRAVAUX PUBLICS	K12 1, 2
TUC	F01 19

U

UNION EUROPÉENNE (Voir aussi PAYS ÉTRANGERS et COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE)	
Effectifs animaux	I01 14
Exploitations agricoles	I01 2
Investissements directs	O02 9
Production agricole	I01 14
Règlements entre la France et l' —	O02 3A à 3C, 5
UNIVERSITÉS	F01 21, 25
UTILISATION DU SOL	
Forêt	I02 1 à 3, 5
Répartition territoriale	A01 1 et I01 6
UTILISATION DU TERRITOIRE	I01 6, 26

V

VACANCES	E03
Centre de —	E04 2, 3
Taux de départ	E03 4, 5, 7, 8

VALEUR AJOUTÉE	
Par branche	G01 3, G03 1 et K01 1
Par secteur institutionnel	G01 7
Taux de croissance	G01 4
VALEUR MOBILIÈRE	N02 1 à 5
Entreprise d'assurances	M04 12
VALEUR VÉNALE DES TERRES AGRICOLES	I01 7
VANNERIE	K11 5
VÉGÉTAUX	
Indices de prix	H03 1
Productions de —	I01 14 à 19, 24, 27
VÉHICULES	
Automobiles (Production)	K08 2
Indices de prix	H01 3
Parc des —	L06 2,
Utilitaires (Immatriculations)	L02 6
VENTES (Commerce)	M01 6 et 7
VERRE	K05 1, 2
VIANDE	
Consommation des ménages	D01 1, 3
Prix de détail, indice de prix	H01 3 et H02 1
Production	I04 1 à 4
VIDÉOGRAMME	E02 16, 17
VIDÉOTEX	L06 10
VIEILLESSE (Pension)	C04 15 à 17
VILLAGE DE VACANCES	E03 3
VILLES	
Population des —	A01 5, 7 à 11
Pollution de l'air des —	A02 6
VIN	
Consommation des ménages	D01 1, 3
Indices de prix	H01 3 et H02 1
Production	I01 17 et I04 14 à 16
VOIES NAVIGABLES	L03
VOLAILLES (Abattage)	I04 4, 19
VOYAGES	E03 1
VOYAGEURS	
Par air	L05 5, 6, 8, 10, 11
Par fer	L01 4
Par mer	L04 5
Par route	L02 10
Transports routiers de —	L02 2, 10

Z

ZINC	K03 2, 3
ZONE NATURELLE	A02 2

PRINCIPAUX ORGANISMES PUBLICS À COMPÉTENCE STATISTIQUE NATIONALE

(Mise à jour : fin décembre 1995)

Administration ou institution de rattachement	Service ou organisme, adresse et téléphone	Principales publications
PREMIER MINISTRE	Commission nationale de l'information et des libertés (CNIL) : 21, rue Saint-Guillaume. 75340 PARIS CEDEX 07. Tél. : 45 44 40 65. Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) : Tour Mirabeau. 39-43, Quai André-Citroën. 75739 PARIS CEDEX 15. Tél. : 40 58 38 00. Service juridique et technique de l'information et de la communication. Bureau des statistiques de la presse : 69, rue de Varenne. 75700 PARIS. Tél. : (1) 42 75 80 00. Commissariat général du Plan : 18, rue de Martignac. 75700 PARIS 07 SP. Tél. : (1) 45 56 51 00.	Presse et statistiques. Bulletin de documentation statistique (<i>annuel</i>). Chiffres clés de la presse (<i>annuel</i>). Rapport d'activité (<i>annuel</i>) (1). Rapports au Premier ministre. Rapports des commissions et groupes du Plan (2).
● Jeunesse et Sports	Direction de l'administration générale (bureau de la modernisation et de la coordination administrative) : 78, rue Olivier-de-Serres. 75739 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 40 45 96 19.	Statistiques jeunesse et sports. Licences sportives et sections de clubs (<i>annuel</i>). Chiffres clés (<i>trimestriel</i>).
AGRICULTURE, PÊCHE ET ALIMENTATION (Ministère).	Direction des Affaires financières et économiques. Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) : 4, avenue de Saint-Mandé. 75570 PARIS CEDEX 12. Tél. : (1) 49 55 85 76. Service des haras, des courses et de l'équitation : 14, avenue de la Grande-Armée. 75017 PARIS. Tél. : (1) 44 09 24 00.	AGRESTE, la statistique agricole : — données : les premiers résultats; — données chiffrées : agro-alimentaire et agriculture; — conjoncture : générale et spécialisée (<i>mensuel</i>); — séries : « Le bulletin » (papier et microfiche) et « Aviculture » (<i>mensuel</i>); — analyses et études : « Cahiers » (<i>trimestriel</i>) et « Études » (papier et microfiche); — graph-agri : annuaire de graphiques agricoles (<i>annuel</i>); — annuaire de statistique agricole : sous forme de quatre tomes de données chiffrées. Statistiques forestières (<i>annuel</i>). Enquête annuelle d'entreprise exploitations forestières et scieries : principaux résultats (1991). Production de bois et de sciages (<i>annuel</i>).

(1) Publié en annexe à l'exécution de la loi de finances.

(2) X^e Plan (1989-1992), préparation au XI^e Plan (1993-1997).

Administration ou institution de rattachement	Service ou organisme, adresse et téléphone	Principales publications
AGRICULTURE, PÊCHE ET ALIMENTATION (Ministère) [suite].	Direction de l'Espace rural et de la Forêt (Inventaire forestier national) : 1^{er} ter, avenue de Lowendal. 75007 PARIS. Tél. : (1) 49 55 49 55. Direction des pêches maritimes et des cultures marines : 3, place de Fontenoy. 75700 PARIS. Tél. : (1) 44 49 84 01.	Inventaire forestier national : résultats départementaux. Fonds forestier national. Rapport (<i>annuel</i>).
CULTURE (Ministère).....	Direction des Archives de France : 60, rue des Francs-Bourgeois. 75141 PARIS CEDEX 03. Tél. : (1) 40 27 60 00. Direction des musées de France : 6, rue des Pyramides. 75001 PARIS. Tél. : (1) 40 15 73 00. Direction du patrimoine : 3, rue de Valois. 75001 PARIS. Tél. : (1) 40 15 80 00. Direction du livre et de la lecture : 27, avenue de l'Opéra. 75001 PARIS. Tél. : (1) 40 15 73 00. Direction de la musique et de la danse : 53, rue Saint-Dominique. 75007 PARIS. Tél. : (1) 40 15 80 00. Direction de l'Administration générale - Département des études et de la prospective : 2, rue Jean-Lantier. 75001 PARIS. Tél. : (1) 40 15 73 00. Centre national de la cinématographie : 12, rue de Lübeck. 75784 PARIS CEDEX 16. Tél. : (1) 44 34 34 40.	Lettres (plusieurs numéros par an). Mesures (plusieurs numéros par an). Chiffres clés 19.. : statistiques de la culture (<i>annuel</i>). Développement culturel (<i>trimestriel</i>). CNC info (Centre national de la cinématographie).
ÉCONOMIE ET FINANCES (Ministère).....	Direction de la prévision : Bâtiment B. Télédoc 684. 139, rue de Bercy. 75572 PARIS CEDEX 12. Tél. : (1) 40 04 04 04. Commission des comptes et budgets économiques de la Nation : 139, rue de Bercy. 75572 PARIS CEDEX 12. Tél. : (1) 40 04 04 04. Direction de la Communication : Bâtiment B Gare 536. 139, rue de Bercy. 75572 PARIS CEDEX 12. Tél. : (1) 40 04 04 04.	Économie et Prévision (<i>5 numéros par an</i>). Rapport sur les comptes de la Nation [<i>annuel</i>](1). Notes bleues de Bercy (<i>bi-mensuel</i>).

(1) Disponible pour le public; « INSEE - Résultats, comptes et indicateurs économiques » et « INSEE - Études » (2 volumes).

Administration ou institution de rattachement	Service ou organisme, adresse et téléphone	Principales publications
ÉCONOMIE ET FINANCES (Ministère) [suite].	Direction du Trésor : 139, rue de Bercy. 75572 PARIS CEDEX 12. Tél. : (1) 44 87 17 17. Direction générale des douanes et droits indirects (sous-direction des statistiques et de l'informatique) : 8, rue de la Tour-des-Dames. 75436 PARIS CEDEX 09. Tél. : (1) 44 63 25 25. Direction de la Comptabilité publique : 139, rue de Bercy. 75573 PARIS CEDEX 12. Tél. : (1) 40 04 04 04. Direction générale des impôts : 139, rue de Bercy. 75574 PARIS CEDEX 12. Tél. : (1) 40 04 04 04. Direction générale de l'INSEE : 18, boulevard Adolphe-Pinard. 75675 PARIS CEDEX 14. Tél. : (1) 41 17 50 50. INSEE Info Service : Tour Gamma A. 195, rue de Bercy. 75582 PARIS CEDEX 12. Tél. : (1) 43 41 71 41.	Balance des paiements de la France [annuel](1). Rapport du Fonds de développement économique et social [annuel]. Annuaire abrégé (annuel). Statistiques du commerce extérieur de la France : — résultats trimestriels et annuels; — importations-exportations en SH (annuel); — résultats régionalisés (annuel). Statistiques du commerce extérieur : abrégé (annuel). Tableau général des transports (annuel). Le transport du commerce extérieur (annuel). Compte de la dette publique (annuel). Les finances des collectivités locales : — les finances des collectivités territoriales; — les comptes des régions; — les comptes des départements; — les comptes des communes. Annuaire statistique (annuel). Économie et statistique (mensuel). Bulletin mensuel de statistique. INSEE résultats. INSEE première. INSEE méthodes. Annales d'économie et statistique. Tableaux de l'économie française.
● Cour des comptes	13, rue Cambon. 75100 PARIS RP. Tél. : (1) 42 98 95 00.	Cour des comptes : rapport au Président de la République [annuel](2).
● Impôts (Conseil des)	Même adresse. Tél. : (1) 42 98 97 95.	Conseil des impôts : rapport au Président de la République [annuel](2).
● Commission de contrôle des assurances.	54, rue de Châteaudun. 75436 PARIS CEDEX 09. Tél. : (1) 40 82 20 20.	Rapport d'activité sur la commission (annuel).
ÉDUCATION NATIONALE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE (Ministère).	Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) : 142, rue du Bac. 75007 PARIS. Tél. : (1) 49 55 10 10. et 58, boulevard du Lycée. 92170 VANVES. Tél. : (1) 40 65 65 40.	Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation (annuel). L'éducation nationale en chiffres (annuel).

(1) Publié en commun avec la Banque de France; dans la série rouge de la publication *Statistiques et études financières*, on trouvera les résultats trimestriels de la balance des paiements.

(2) JORF, édition « Documents administratifs ».

Administration ou institution de rattachement	Service ou organisme, adresse et téléphone	Principales publications
ÉDUCATION NATIONALE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE (Ministère) [suite].	Sous-direction des enquêtes statistiques et des études (SDESE) : 58, boulevard du Lycée. 92170 VANVES. Tél. : (1) 40 65 65 40.	Éducation et formation (<i>trimestriel</i>). Dossiers éducation et formations. Notes d'informations (<i>hebdomadaire</i>). Tableaux statistiques : 1° Série jaune : maternelles, élémentaires, spéciales; 2° Série verte : secondaire; 3° Série orange : technique et formation professionnelle; 4° Série rose : supérieur (universités et grandes écoles); 5° Série blanche : les personnels (coûts et dépenses), les statistiques diverses. L'état de l'école (<i>annuel</i>). Vade-mecum statistique (<i>annuel</i>). Géographie de l'école (<i>annuel</i>). Avenirs (<i>mensuel</i>).
● Recherche (Secrétariat d'État)	Information sur les enseignements et les professions (Office national) [ONISEP] : 46-50, rue Albert. 75635 PARIS CEDEX 13. Tél. : (1) 40 77 60 00.	Compte satellite de la recherche, Séries 1984-1985 et 1986. Méthodologie base 1980. N° 1-1989. INSEE-Méthodes. Plan triennal pour la recherche et le développement technologique [1986-1988] (1). Recherche et développement dans les organismes publics (<i>irrégulier</i>). Recherche et développement dans les entreprises (<i>annuel</i>).
	Muséum national d'histoire naturelle : 57, rue Cuvier 75231 PARIS CEDEX 05. Tél. : (1) 40 79 30 00.	
ENVIRONNEMENT (Ministère).....	Direction de la nature et du paysage; Direction de l'eau; Direction de la prévention des pollutions et des risques : 20, avenue de Ségur. 75302 PARIS 07 SP. Tél. : (1) 42 19 20 21.	Données économiques de l'environnement (<i>biennal</i>). Réseau national d'observation de la qualité du milieu marin (résultats annuels). État de l'assainissement des collectivités locales. Composantes industrielles de la pollution des eaux (<i>annuel</i>). État sanitaire des zones de baignade en mer et en eau douce (<i>annuel</i>).
	Institut français de l'Environnement (IFEN) : 17, rue des Huguenots 45058 ORLÉANS CEDEX 01. Tél. : 38 79 78 78.	L'environnement en France : rapport sur l'état de l'environnement (<i>annuel</i>). Les données de l'environnement (<i>mensuel</i>).
	Office national des forêts 2, avenue de Saint-Mandé. 75012 PARIS. Tél. : (1) 40 19 58 00	
	Conseil supérieur de la pêche : 134, avenue de Malakoff. 75016 PARIS. Tél. : (1) 45 02 20 20.	
	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie : 27, rue Louis-Vicat 75015 PARIS. Tél. : (1) 47 65 20 00.	

(1) Publié en collaboration avec le commissariat général du Plan.

Administration ou institution de rattachement	Service ou organisme, adresse et téléphone	Principales publications
ÉQUIPEMENT, LOGEMENT, TRANSPORTS, TOURISME (Ministère).	Direction de l'aménagement et de l'urbanisme : Arche de la Défense. Paroi sud. 92055 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 04. Tél. : (1) 40 81 21 22. « Villes et Territoires » Centre d'études et de prospective : Arche de la Défense. Paroi nord. 92055 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 04. Tél. : (1) 40 81 21 22. Direction des affaires économiques et internationales. Service économique et statistique : Tour Pascal B. 92055 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 04. Tél. : (1) 40 81 21 22.	Les cahiers de l'habitat (5 par an). Recueil d'informations statistiques sur l'urbanisme (annuel). Statistiques de la construction (trimestriel). Statistiques et études générales (irrégulier). Notes vertes économiques. Le compte du logement. Rapport à la commission des comptes du logement (annuel). Note de conjoncture (mensuelle). Mémento de statistiques des transports (annuel). Enquête annuelle d'entreprise : les entreprises de transport. ● Notes de synthèse (mensuel). ● Les transports en... (annuel). Rapport à la commission des comptes des transports de la Nation. Le marché des véhicules : fichier central des automobiles : parc et immatriculations (annuel). L'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (annuel). Les trafics de marchandises : banque de données des transports SITRAM (système d'information sur les transports de marchandises) - résultats généraux. Le trafic de voyageurs par autobus et autocars : parc des véhicules et flux transportés (annuel).
● Aviation civile.....	Météo-France : 1, quai Branly. 75340 PARIS CEDEX 07. Tél. : (1) 45 56 71 71. Service central d'exploitation de la météorologie : 42, avenue Gustave-Coriolis. 31057 TOULOUSE CEDEX. Tél. : 61 07 80 80. Direction générale de l'Aviation civile, Service des transports aériens (bureau des statistiques et de la documentation) 48, rue Camille-Desmoulins. 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Tél. : (1) 41 09 43 21.	Bulletin statistique de la DGAC (annuel).
● Routes.....	Direction de la sécurité et de la circulation routière : Arche de la Défense. Paroi sud. La Défense 7. 92055 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 04. Tél. : (1) 40 81 21 22	Bilan annuel : statistiques et commentaires (annuel).

Administration ou institution de rattachement	Service ou organisme, adresse et téléphone	Principales publications
	Service d'études techniques des routes et autoroutes (SETRA) : 46, avenue Aristide-Briand. BP 100. 92223 BAGNEUX CEDEX. Tél. : (1) 46 11 31 31.	Données de base : circulation, sécurité (disquette). Circulation, accidents sur les routes nationales et autoroutes : données de base.
● Mer	Direction de la flotte de commerce (bureau des études économiques et statistiques) : 3, place de Fontenoy. 75700 PARIS. Tél. : (1) 44 49 85 00.	Statistiques de la flotte de commerce (<i>trimestriel et annuel</i>).
	Direction des ports et de la navigation maritimes : Bureau de la plaisance. 3, place de Fontenoy. 75700 PARIS. Tél. : (1) 44 49 86 01.	Bulletin mensuel de statistiques des ports maritimes de commerce. Résultats de l'exploitation des ports maritimes - statistiques (<i>annuel</i>).
	Centre administratif des affaires maritimes : BP 130. 27, quai Solidor. 35408 SAINT-MALO CEDEX. Tél. : (16) 99 82 78 78.	Statistiques maritimes françaises. La plaisance en quelques chiffres (<i>annuel</i>). Statistiques plaisance (<i>annuel</i>).
● Tourisme	Direction des industries touristiques (bureau des statistiques et de la comptabilité économique) : 2, rue Linois. 75740 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 44 37 36 00.	Collection de l'économie et du tourisme. Mémento du tourisme (<i>annuel</i>).
FONCTION PUBLIQUE, RÉFORME DE L'ÉTAT ET DÉCENTRALISATION (Ministère).	Direction générale de l'administration et de la fonction publique (bureau des statistiques) : 32, rue de Babylone. 75007 PARIS. Tél. : (1) 42 75 87 87.	La fonction publique de l'État en 19.. (<i>annuel</i>).
INDUSTRIE, POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS (Ministère).	Délégation à la Communication : 20, avenue de Ségur. 75353 PARIS CEDEX 07 SP. Tél. : (1) 43 19 64 44.	Chiffres clés des matières premières minérales non énergétiques (<i>annuel</i>).
● Industrie	Direction générale des stratégies industrielles - Service des statistiques industrielles (SESSI) : 20, avenue de Ségur. 75353 PARIS 07 SP. Tél. : (1) 43 19 36 36.	Bulletin mensuel de statistique industrielle. Le quatre pages du SESSI. L'industrie française, chiffres clés (<i>annuel</i>). L'industrie dans les régions, chiffres clés (<i>annuel</i>). Enquêtes de branches [industrielles] (<i>trimestriel et mensuel</i>). La situation de l'industrie en 19.. : — résultats détaillés de l'enquête annuelle d'entreprise (2 tomes); — premiers résultats par secteur d'entreprise. L'implantation étrangère dans l'industrie (<i>annuel</i>). Les consommations d'énergie dans l'industrie (<i>annuel</i>). Les investissements protégeant l'environnement (<i>annuel</i>). Les chiffres clés des PMI.
	Direction générale des stratégies industrielles - Service des industries de base et des biens d'équipement (SERIBE) - Sous-direction des constructions automobile, ferroviaire et navale : 3-5, rue Barbet-de-Jouy. 75353 PARIS CEDEX 07. Tél. : (1) 43 19 36 36.	Statistiques de construction navale (<i>annuel</i>).

Administration ou institution de rattachement	Service ou organisme, adresse et téléphone	Principales publications
● <i>Industrie</i> (suite)	Institut national de la propriété industrielle : 26 bis, rue de Saint-Petersbourg 75800 PARIS CEDEX 08. Tél. : (1) 42 94 52 52. Cité des sciences et de l'industrie : 30, avenue Corentin-Cariou. 75019 PARIS Tél. : (1) 40 05 70 00	Bulletin officiel de la propriété industrielle (<i>bimestriel</i>).
● <i>Énergie</i>	Direction générale de l'énergie et des matières premières (DGEMP) : Observatoire de l'Énergie. 99, rue de Grenelle. 75353 PARIS CEDEX 07. Tél. : (1) 43 19 32 84. Direction du gaz, de l'électricité et du charbon, DIGEC : 97-99, rue de Grenelle. 75353 PARIS CEDEX 07. Tél. : (1) 43 19 36 36. Direction des hydrocarbures : 97-99, rue de Grenelle. 75353 PARIS CEDEX 07. Tél. : (1) 43 19 36 36. <i>Service de la conservation des gisements d'hydrocarbures</i> : 366, avenue Napoléon-Bonaparte. 92501 RUEIL MALMAISON CEDEX. Tél. : (1) 47 49 27 75.	Le tableau de bord de l'énergie (<i>mensuel</i>). L'énergie (Les chiffres clés) [<i>annuel</i>]. Tableau des consommations d'énergie en France (<i>annuel</i>). Bilans de l'énergie (<i>annuel</i>) Statistiques de l'industrie gazière en France [<i>annuel</i>](1). Production et distribution de l'énergie électrique en France [<i>annuel</i>](2). Activité de l'industrie pétrolière (<i>annuel</i>). Rapport annuel (recherches et production d'hydrocarbures en France).
● <i>École des mines</i>	60, boulevard Saint-Michel. 75272 PARIS CEDEX 06. Tél. : (1) 40 51 90 00.	
● <i>La Poste</i>	Direction générale de la Poste (direction des programmes et des affaires financières) : 20, avenue de Ségur. 75700 PARIS. Tél. : (1) 45 64 22 22. Direction de la Communication : 4, quai du Point-du-Jour. 92100 BOULOGNE. Tél. : (1) 41 41 66 66.	Les chiffres clés de la Poste (<i>annuel</i>). Rapport financier (<i>annuel</i>).
● <i>France Télécom</i>	Direction générale de France Télécom (direction des programmes et des finances) : 6, place d'Alleray. 75505 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 44 44 22 22.	Rapport annuel.
INTÉRIEUR (Ministère)	Direction générale de la police nationale. Direction centrale de la police judiciaire : 1 bis, place des Saussaies. 75800 PARIS. Tél. : (1) 49 27 49 27. Direction générale des collectivités locales (mission d'études et de statistiques) : 2, place des Saussaies. 75800 PARIS. Tél. : (1) 40 07 60 60 et (1) 49 27 49 27.	Aspects de la criminalité en France d'après les statistiques de la police judiciaire (<i>annuel</i>). Collection décentralisation. Série budget des collectivités locales (<i>annuel</i>), 4 vol. Série démocratie locale. Guide pratique de l'élu. Bulletin d'informations statistiques de la DGCL (<i>bimestriel</i>).

(1) Statistiques rassemblées par le Service technique et économique du gaz.

(2) Statistiques rassemblées par le Service technique de l'énergie électrique et des grands barrages.

Administration ou institution de rattachement	Service ou organisme, adresse et téléphone	Principales publications
INTÉRIEUR (Ministère) [suite]	Direction de la sécurité civile : 18, rue Ernest-Cognacq. 92300 LEVALLOIS PERRET. Tél. : (1) 49 27 49 27 et (1) 40 07 60 60.	Statistiques des interventions de sapeurs-pompiers (<i>annuel</i>).
JUSTICE (Ministère)	Direction de l'administration générale et de l'équipement (sous-direction de la statistique, des études et de la documentation) : 7, rue Scribe. 75009 PARIS. Tél. : (1) 44 77 66 00. Direction de l'administration pénitentiaire (service des études et de l'organisation) : 13, place Vendôme. 75042 PARIS CEDEX 01. Tél. : (1) 44 77 60 60. Direction de la protection judiciaire et de la jeunesse : 13, place Vendôme. 75042 PARIS CEDEX 01. Tél. : (1) 44 77 60 60.	Annuaire statistique de la justice. Études statistiques (<i>irrégulier</i>). Chiffres clés de la justice (<i>annuel</i>). Infostat justice : bulletin d'information de la division de la statistique, des études et de la documentation. Rapport annuel de l'administration pénitentiaire. Rapport annuel de la Cour de cassation à M. le garde des Sceaux. Établissements et services du secteur justice (<i>annuel depuis 1991</i>). Bilan statistique (<i>annuel</i>).
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMERCE ET ARTISANAT (Ministère) .	Direction du commerce intérieur (commission des comptes commerciaux de la Nation) : Tour Mattei. 207, rue de Bercy. 75572 PARIS CEDEX 12. Tél. : (1) 44 87 17 17. Direction de l'artisanat : 24, rue de l'Université. 75700 PARIS. Tél. : (1) 43 19 24 24.	Comptes commerciaux de la Nation. INSEE-Résultats. La France des commerces (<i>annuel</i>). La France de l'artisanat. Chiffres clés (<i>annuel</i>).
TRAVAIL, AFFAIRES SOCIALES (Ministère) .	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) : 1, place de Fontenoy. 75700 PARIS. Tél. : (1) 40 56 60 00. Service des statistiques, des études et des systèmes d'information (SESI) : 1, place de Fontenoy. 75350 PARIS CEDEX 07. Tél. : (1) 40 56 60 00.	Bulletin mensuel des statistiques du travail. Dossiers statistiques. Travail et emploi (<i>trimestriel</i>). Statistiques nationales d'accidents du travail (<i>annuel</i> avec rétrospective sur trois années). Informations rapides. Solidarité. Santé. Études statistiques (<i>bimestriel</i>). Revue française des Affaires sociales. Annuaire des statistiques sanitaires et sociales. Comptes nationaux de la santé (<i>annuel</i>) [publication conjointe entre « INSEE Résultats » et « Économie et santé »]. Comptes de la protection sociale.
● Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ).	10, place de la Joliette, BP 176. 13474 MARSEILLE CEDEX 02. Tél. : (16) 91 13 28 28.	Répertoire français des emplois [publication en « cahiers » pouvant comprendre plusieurs volumes. 18 cahiers déjà parus] (1). Formation-emploi [<i>trimestriel</i>] (1). La formation professionnelle continue financée par les entreprises (collection document) [<i>annuel</i>] (1). CEREQ-BREF [Bulletin de recherche sur l'emploi et la formation] (<i>mensuel</i>). « Études » et « Documents ».
● Santé et recherche médicale (Institut national) [INSERM].	101, rue de Tolbiac. 75654 PARIS CEDEX 13. Tél. : (1) 44 23 60 00.	Statistiques des causes médicales de décès (<i>annuel</i>). INSERM actualités (<i>mensuel</i>).

(1) Publié par La Documentation française, 29 et 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. Tél. : (1) 40 15 70 00.

Administration ou institution de rattachement	Service ou organisme, adresse et téléphone	Principales publications
● <i>Démographie (Institut national d'études démographiques)[INED].</i> ● <i>Offices des migrations internationales (OMI).</i>	27, rue du Commandeur. 75675 PARIS CEDEX 14. Tél. : (1) 43 20 13 45. 44, rue Bargue. 75732 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 45 66 26 00.	Population et sociétés (<i>mensuel</i>). Population (<i>bimestriel</i>). OMISTATS : Annuaire des migrations (<i>annuel</i>).

LISTE DES MINISTÈRES AU 8 NOVEMBRE 1995

Ministère de la Justice
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
Ministère de la Défense
Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports
et du Tourisme
Ministère des Affaires étrangères
Ministère du Travail et des Affaires sociales
Ministère de l'Intérieur
Ministère de l'Économie et des Finances
Ministère des Relations avec le Parlement

Ministère de l'Environnement
Ministère de la Culture
Ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommuni-
cations
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation
Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ville et de
l'Intégration
Ministère des Petites et moyennes entreprises, du Com-
merce et de l'Artisanat
Ministère de la Fonction publique, de la Réforme de l'État
et de la Décentralisation

AUTRES ORGANISMES

Artisanat

Assemblée permanente des chambres des métiers (APCM)
Direction des relations publiques et des services généraux
12, Avenue Marceau - 75008 Paris
Tél. : (1) 44 43 10 00

Assurance

Caisse nationale de prévoyance (CNP)
4, place Raoul Dautry - 75007 Paris
Tél. : (1) 42 18 88 88

Audiovisuel

Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)
Tour mirabeau - 39-43 quai André-Citroën -
75739 Paris Cedex 15
Tél. : (1) 40 58 38 00

France 2
22, avenue Montaigne - 75387 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44 21 42 42

France 3
66, rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves
Tél. : (1) 41 09 33 33

Institut national de l'audiovisuel (INA)
4, avenue de l'Europe - 94366 Bry-sur-Marne Cedex
Tél. : (1) 49 83 20 00

La Sept (Société européenne de programmes de télévision)
50, avenue Théophile Gautier 75016 Paris
Tél. : (1) 44 14 77 77

Médiamétrie
55-63, rue Anatole France - 92532 Levallois-Perret Cedex
Tél. : (1) 47 58 97 58

Radio-france
116, avenue du président Kennedy - 75790 Paris Cedex 16
Tél. : (1) 42 30 22 22

Radio-france internationale (RFI)
116, avenue du président Kennedy - 75016 Paris
Tél. : (1) 42 30 22 22

Radio-télévision française d'Outre-mer (RFO)
5, avenue du Recteur Poincaré - 75016 Paris
Tél. : (1) 42 15 71 00

Service de la redevance de l'audiovisuel
46, rue d'Amsterdam - 75442 Paris Cedex 09
Tél. : (1) 49 70 40 40

Société française de production et de création audiovisuelles (SFP)

2, avenue de l'Europe - 94360 Bry-sur-Marne
Tél. : (1) 49 83 40 00

Télédiffusion de France
21-27, rue Barbès - 92120 Montrouge Cedex
Tél. : (1) 49 65 10 00

Télédiffusion de France (siège social)
10, rue d'Oradour sur Glane - 75732 Paris Cedex 15
Tél. : (1) 40 95 40 00

Télévision française 1 (TF1)
1 quai Point du Jour - 92656 Boulogne Cedex
Tél. : (1) 41 41 12 34 ou (1) 41 41 09 09

Bâtiment, travaux publics

Fédération nationale du bâtiment (FNB)
9, rue La Pérouse - 75784 Paris Cedex 16
Tél. : (1) 40 69 51 00

Fédération nationale des travaux publics (FNTP)
3, rue de Berri - 75008 Paris
Tél. : (1) 44 13 31 44

Caoutchouc et matières plastiques

Chambre syndicale des industries transformatrices de fibres techniques (CSFT)
10, rue de la Pépinière - 75008 Paris
Tél. : (1) 45 22 12 34 et (1) 45 22 11 77

Fédération de la plasturgie
65, rue de Prony - 75854 Paris Cedex 17
Tél. : (1) 44 01 16 16

Syndicat national du caoutchouc et des plastiques (SNCP)
60, rue Auber - 94408 Vitry-sur-Seine Cedex
Tél. : (1) 49 60 57 57

Charbon

Charbonnages de France
100, avenue Albert 1^{er} - 92500 Rueil-Malmaison
Tél. : (1) 47 52 35 00

Comité charbonnier de l'importation et du commerce
94, rue Lafayette - 75010 Paris
Tél. : (1) 42 46 00 55

Chasse

Office national de la chasse
85 bis, avenue Wagram - 75017 Paris
Tél. : (1) 44 15 17 17

Chimie de base

Union des industries chimiques (UIC)
14, rue de la République - 92800 Puteaux
Tél. : (1) 46 53 11 00

Construction aéronautique

Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS)
4, rue Galilée - 75782 Paris Cedex 16
Tél. : (1) 44 43 17 00

Construction électrique et électronique

Fédération des industries électriques et électroniques (FIEE)
11, rue Hamelin - 75783 Paris Cedex 16
Tél. : (1) 45 05 70 70

Syndicat de l'industrie des technologies de l'information
11, rue Hamelin - 75783 Paris Cedex 16
Tél. : (1) 45 05 71 05

Construction mécanique

Association française des constructeurs de pompes (AFCP)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 62 84

Association française des industries de la robinetterie (AFIR)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 62 98

Chambre française de l'horlogerie et des microtechniques
34, avenue de Messine - 75008 Paris
Tél. : (1) 45 61 95 22

Chambre syndicale des fabricants et négociants d'appareils de laboratoire (FABRILABO)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 64 06

Chambre syndicale nationale de la mécanique de haute précision
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 63 91

Fédération française des industries photographiques et cinématographiques substandard
5 bis, rue Jacquemont - 75017 Paris
Tél. : (1) 46 27 47 29

Groupement des constructeurs de matériels de chauffage central par l'eau chaude (CMC)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 61 64

Groupement des industries françaises de l'optique (GIFO)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 64 01

Syndicat des constructeurs de compresseurs
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 62 81

Syndicat des constructeurs de machines pour les industries du papier, du carton et des arts graphiques (SCIPAG)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 63 50

Syndicat des constructeurs de moteurs à combustion interne (SCMCI)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 62 81

Syndicat des constructeurs de petites turbines hydrauliques (SCPTH)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 62 81

Syndicat des constructeurs de turbines et de matériels énergétiques lourds (SYSTEMEL)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 60 48

Syndicat des constructeurs de machines pour les industries agro-alimentaires (SYMA)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 63 64

Syndicat des constructeurs de matériel de génie chimique (SYMAGEC)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 63 64

Syndicat des constructeurs de matériel pour mines et travaux souterrains (SYTRAMINES)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 63 40

Syndicat des fabricants d'outillage et de produits à base de diamant (SYFODIA)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 64 59

Syndicat général des constructeurs de machines agricoles (SYGMA)
19, rue Jacques-Bingen - 75017 Paris
Tél. : (1) 42 12 85 90

Syndicat des industries de matériel de manutention (SIMMA)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 63 27

Syndicat de l'industrie de l'outillage (SIO)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 64 53

Syndicat de la machine-outil, de l'assemblage et de la productique associée (SYMAP)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 67 17

Syndicat national des fabricants de matériel de soudage (SMS)
45, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 67 17

Syndicat national de la chaudronnerie, de la tôlerie et de la tuyauterie industrielle (SNCT)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 60 00

Syndicat national des fabricants des boîtes d'emballages et bouchages métalliques (SNFBM)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 64 47

Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (SNITEM)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 63 88

Syndicat national des industries d'équipement (MTPS)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 63 20

Syndicat du pesage et du comptage
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 63 76

Union des constructeurs de matériel textile de France (UCMTF)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 63 45

Union intersyndicale des constructeurs de matériel aéronautique, thermique, thermodynamique et frigorifique (UNICLIMA)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 62 92

Union nationale des industries de transmissions oléohydrauliques et pneumatiques (UNITOP)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 63 09

Union nationale des industries de transmissions mécaniques (UNITRAM)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 63 69

Union nationale des industries de machines pour chaussures, tannerie et maroquinerie (UMCTM)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 63 09

Construction navale

Chambre syndicale des constructeurs de navires
47, rue de Monceau - 75008 Paris
Tél. : (1) 45 61 99 11

Culture, loisirs et sports

Bibliothèque nationale
58, rue de Richelieu - 75002 Paris
Tél. : (1) 47 03 81 26

Centre national de la cinématographie (CNC)
12, rue de Lubeck - 75784 Paris Cedex 16
Tél. : (1) 44 34 34 40

La Française des jeux
5-7, rue Beffroy - 92543 Neuilly-sur-Seine Cedex
Tél. : (1) 46 41 35 35

Syndicat national de l'édition (SNE)
35, rue Grégoire de Tours - 75006 Paris
Tél. : (1) 43 29 75 75

Électricité

Électricité de France - Direction de la production et du transport (Observatoire du système électrique)
6, rue de Messine - 75008 Paris
Tél. : (1) 40 42 22 22

Emploi

Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC)
80, rue de Reuilly - 75012 Paris
Tél. : (1) 53 17 20 00

Énergie

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
27, rue Louis Vicat - 75015 Paris
Tél. : (1) 47 65 20 00

Centre d'étude et de recherche économique sur l'énergie (CEREN)
34, rue Guersant - 75017 Paris
Tél. : (1) 53 81 82 20

Finance et bourse

Banque de France
39, rue Croix-des-Petits-Champs - 75001 Paris
Tél. : (1) 42 92 42 92

Caisse des dépôts et consignations
56 rue de Lille - 75007 Paris
Tél. : (1) 40 49 56 78

Caisse française de développement (CFD)
Cité du Retiro - 35-37, rue Boissy-d'Anglas - 75379 Paris
Cedex 08
Tél. : (1) 40 06 31 31

Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP)
29, rue de la Tombe-Issoire - 75014 Paris
Tél. : (1) 40 78 40 78

Commission bancaire
73, rue de Richelieu - 75002 Paris
Tél. : (1) 42 92 42 92

Commission des opérations en bourse (COB)
Tour du pont Mirabeau - 39-43, Quai André-Citroën - 75739 Paris Cedex 15
Tél. : (1) 40 58 65 65

Conseil national du crédit
1, rue de la Vrillière - 75001 Paris
Tél. : (1) 42 92 27 10

Société des bourses françaises
39, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : (1) 49 27 10 00

Fonderie et travail des métaux

Chambre syndicale de la boulonnerie et de la visserie forgées (CSBVF)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 64 24

Chambre syndicale des industries métallurgiques et connexes de la région de Thiers
Place de l'Europe - 63300 Thiers
Tél. : (16) 73 80 03 76

Chambre syndicale des industries des métaux et de la coutellerie
Place Charles-de-Gaulle - 52800 Nogent-en-Bassigny
Tél. : (16) 25 31 85 20

Fédération des Industries mécaniques
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 60 00

Syndicat des constructeurs de moteurs à combustion interne (SCMCI)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 62 81

Syndicat général des fondeurs de France et industries connexes (SGFFIC)
2, rue de Bassano - 75783 Paris Cedex 16
Tél. : (1) 47 23 55 50

Syndicat national des entreprises d'applications de revêtement et traitement de surfaces (SATS)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 64 34

Syndicat national du décolletage (SND)
2, avenue de Châtillon - 74300 Cluses
Tél. : (16) 50 98 07 68

Syndicat national du découpage et de l'emboutissage (SNDE)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 64 10

Syndicat national de l'estampage et de la forge (SNEF)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 64 17

Syndicat national des fabricants de quincaillerie (SNFQ)
16, avenue Hoche - 75008 Paris
Tél. : (1) 45 63 20 75 ou (1) 45 63 62 50

Syndicat national des fabricants de ressorts (SNFR)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 64 10

Syndicat national du matriçage de laiton et de métaux non ferreux
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 63 95

Syndicat de l'outillage à main et des machines électroportatives (SOMMEP)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 64 59

Union intersyndicale des fabricants d'articles pour la table, le ménage et activités connexes (UNITAM)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 64 60

Gaz

Gaz de France - Direction des services économiques et commerciaux
23, rue Philibert-Delorme - 75840 Paris Cedex 17
Tél. : (1) 47 54 20 20

Imprimerie, presse, édition

Fédération française de l'imprimerie et de la communication graphique (FICG)
115, boulevard Saint-Germain - 75006 Paris
Tél. : (1) 44 41 90 40

Syndicat national de l'édition (SNE)
35, rue Grégoire de Tours - 75279 Paris Cedex 06
Tél. : (1) 43 29 75 75

Industries agricoles et alimentaires

Association des brasseurs de France
25, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.
Tél. : (1) 42 66 29 27

Association nationale de la meunerie française (ANMF)
66, rue La Boétie, 75008 Paris.
Tél. : (1) 43 59 45 80

Association nationale interprofessionnelle du champignon de couche (ANICC)
44, rue d'Alésia, 75682 Paris Cedex 14.
Tél. : (1) 43 21 38 21

Association des fabricants de compléments pour l'alimentation animale (AFCA)
41, bis, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.
Tél. (1) 47 05 56 04

Association pour la recherche et le développement de la chicorée de France
84, rue François Herbo, 59310 Orchies.
Tél. : (16) 20 64 48 30

Bureau national interprofessionnel de l'armagnac (BNIA)
place de la Liberté, BP 3, 32800 Eauze.
Tél. : (16) 62 08 11 00

Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC)
allée du Champ-de-Mars, BP 18, 16101 Cognac Cedex.
Tél. : (16) 45 35 60 00

Bureau interprofessionnel du pruneau,
2, rue des Magnolias, 47303 Villeneuve-sur-lot.
Tél. : (16) 53 70 44 77

Chambre syndicale des coopératives agricoles (CHASYCA)
20, rue de l'Arcade, 75008 Paris.
Tél. : (1) 42 66 26 55

Chambre syndicale des eaux minérales,
10, rue de La Trémoille, 75008 Paris.
Tél. : (1) 47 20 31 10

Chambre syndicale des fabricants de levure de France
15, rue du Louvre - 75001 Paris
Tél. : (1) 45 08 54 82

Chambre syndicale de la malterie française,
22, rue Lavoisier, 75008 Paris.
Tél. : (1) 42 66 28 74

Chambre syndicale de la margarinerie et des industries de corps gras alimentaires,
118, avenue Achille Peretti, 92200 Neuilly.
Tél. (1) : 46 37 23 01

Chambre syndicale des raffineurs de sucre
23 avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16.
Tél. : (1) 49 52 66 96

Chambre syndicale des torréfacteurs
35, rue des Belles Feuilles, 75016 Paris
Tél. : (1) 47 55 85 72

Comité français de la semoulerie industrielle (CFSI)
23, rue d'Artois, 75008 Paris
Tél. : (1) 45 63 72 40

Comité interprofessionnel des vins de Champagne (CIVC)
5, rue Henri Martin, BP 135, 51200 Epernay
Tél. : (1) 26 54 47 20

Confédération française de la conserve (CFC)
44, rue d'Alésia, 75682 Paris Cedex 14.
Tél. : (1) 43 21 38 21

Confédération générale des planteurs de betteraves
43 - 45, rue de Naples - 75008 Paris
Tél : (1) 44 69 39 00

Confédération nationale des glaciers de France
64, rue Caumartin - 75009 Paris
Tél : (1) 48 74 72 28

Conseil national des vins aromatisés (CNVA)
116, boulevard Haussmann, 75008 Paris
Tél. : (1) 42 94 17 10

Fabricants aliments chiens chats oiseaux (FACCO)
46, boulevard Magenta, 75010 Paris
Tél. : (1) 48 03 29 11

Fédération des industries condimentaires de France
8, rue de l'Isly, 75008 Paris.
Tél. : (1) 45 22 56 05

Fédération française des industries charcutières
3, rue Anatole de la Forge, 75017 Paris.
Tél. : (1) 42 27 22 26

Fédération nationale de l'industrie laitière (FNIL)
34, rue Saint-Petersbourg, 75008 Paris.
Tél. : (1) 49 70 72 85

Fédération nationale de la coopérative bétail et viande (FNCBV),
49, avenue de la Grande Armée, 75116 Paris.
Tél. : (1) 44 17 57 70

Fédération nationale des boissons,
49, rue de la Glacière, 75013 Paris.
Tél. : (1) 45 87 21 41

Fédération nationale des coopératives de production et d'alimentation animales (SYNCOPAC),
129, boulevard Saint-Germain, 75279 Paris Cedex 06.
Tél. : (1) 43 29 87 02

Fédération nationale des coopératives laitières,
34, rue Saint-Petersbourg, 75008 Paris.
Tél : (1) 49 70 72 90

Fédération nationale des industries des corps gras
118, avenue Achille-Peretti, 92200 Neuilly.
Tél. : (1) 46 37 20 25

Fédération nationale des producteurs de rhum (FENARUM)
4, rue A.-Houssaye, 75008 Paris.
Tél. : (1) 43 59 41 47

Fédération nationale des syndicats de confituriers et de conserveurs de fruits,
3, rue de Logelbach, 75847 Paris Cedex 17.
Tél. : (1) 42 27 77 12 ou (1) 42 27 43 02

Fédération nationale des producteurs de pomme de terre industrielle (FNPTI)
29, rue du général Foy, 75008 Paris.
Tél. : (1) 45 22 52 19

Intersyndicale des fabricants d'aliments d'allaitement (IFAA)
28, rue Pierre Lescot, 75001 Paris.
Tél. : (1) 42 36 22 93

Institut national appellations origine vins et eaux de vie (INAO)
6 rue Fresnel - 14000 Caen
Tél : (16) 31 95 20 20

L'Alliance 7,
194, rue de Rivoli, 75001 Paris.
Tél. : (1) 44 77 85 85

Office national interprofessionnel des céréales (ONIC)
21, avenue Bosquet, 75007 Paris.
Tél. : (1) 44 18 20 00

Organisation nationale interprofessionnelle des oléagineux (ONIDOL)
12, avenue George-V, 75008 Paris.
Tél. (1) : 40 69 49 50

Office national interprofessionnel des vins (ONIVINS)
232, rue de Rivoli - 75001 Paris
Tél. : (1) 42 86 32 00

Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA)
53, Quai d'Orsay - 75347 Paris Cedex 07
Tél. : (1) 45 56 61 50

Société nationale interprofessionnelle de la tomate (SONITO)
54, chemin de Bonaventure, 84000 Avignon.
Tél. : (16) 90 86 64 39

Syndicat des eaux de source
Allée Charles V - 94300 Vincennes.
Tél. : (1) 43 65 51 18

Syndicat des industriels fabricants de pâtes alimentaires de France,
23, rue d'Artois, 75008 Paris.
Tél. : (1) 45 63 95 44

Syndicat général des fabricants d'huile et de tourteaux de France,
118, avenue Achille-Peretti, 92200 Neuilly.
Tél. : (1) 46 37 22 06

Syndicat national des déshydrateurs de France,
45, rue de Richelieu, 75001 Paris.
Tél. : (1) 42 61 72 94

Syndicat national des fabricants de bouillons et potages,
8, rue de l'Isly, 75008 Paris.
Tél. : (1) 45 22 56 05

Syndicat national des fabricants de liqueurs,
8, rue de l'Isly, 75008 Paris.
Tél. : (1) 45 22 29 84

Syndicat national des fabricants de produits surgelés et congelés,
51-53, rue Fondary, 75015 Paris.
Tél. (1) 45 79 10 49

Syndicat national des fabricants de sirops,
8, rue de l'Isly, 75008 Paris.
Tél. : (1) 45 22 29 84

Syndicat national des fabricants de sucre de France,
23, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16.
Tél. : (1) 49 52 66 66

Syndicat national des fabricants de vinaigres,
8, rue de l'Isly, 75008 Paris.
Tél. : (1) 45 22 56 05

Syndicat national des industriels de la nutrition animale (SNIA),
41 bis, boulevard de Latour-Maubourg, - 75007 Paris.
Tél. : (1) 44 18 63 50

Syndicat national des industries cidricoles,
44, rue d'Alésia, 75014 Paris.
Tél. : (1) 43 21 38 21

Syndicat national des tritrateurs conditionneurs de poivres et épices,
8, rue de l'Isly, 75008 Paris.
Tél. : (1) 45 22 56 05

Syndicat national du commerce du porc (SNCP)
5, rue de la Corderie. Centra 384, 94596 Rungis Cedex.
Tél. : (1) 45 60 70 70

Syndicat national des fabricants produits laitiers frais (SYNDIFRAIS)
34, rue Saint-Petersbourg, 75008 Paris.
Tél. : (1) 49 70 72 30

Union des producteurs français de spiritueux
74, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16.
Tél. : (1) 45 53 87 30

Union des syndicats des industries des produits amylacés et de leurs dérivés (USIPA)
4, place d'Estienne-d'Orves, 75009 Paris.
Tél. : (1) 48 78 51 00

Union nationale des producteurs de jus de fruits
10, rue de Liège, 75009 Paris.
Tél. : (1) 48 74 31 16

Union syndicale des producteurs de sucre et de rhum de La Réunion,
46 rue de la Boudonnais, BP57, 97462 Saint-Denis.
Tél. : (19) 262 21 67 00

Union des fabricants français d'équipements pour boulangerie-pâtisserie, biscuiterie-biscotterie, glacierie-chocolaterie (UFFEB)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 44 41

Industrie du bois et de l'ameublement

Chambre syndicale nationale de la literie
6, avenue du Coq - 75009 Paris
Tél. : (1) 42 85 44 33

Confédération nationale des industries du bois (CNIB)
36, avenue Hoche - 75008 Paris
Tél. : (1) 45 61 00 90

Fédération des industries lourdes du bois (FILB)
30, avenue Marceau - 75008 Paris
Tél. : (1) 47 20 17 32

Fédération nationale du bois
1, place André Malraux - 75001 Paris
Tél. : (1) 42 60 30 27

Union nationale des industries françaises de l'ameublement (UNIFA)
28 bis, avenue Daumesnil - 75012 Paris
Tél. : (1) 44 68 18 00

Industrie du cuir et de la chaussure

Conseil national du cuir
109, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75373 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 43 59 05 69

Industries diverses

Chambre syndicale de l'édition musicale (CSDM)
62, rue Blanche - 75009 Paris
Tél. : (1) 48 74 09 29

Industrie du verre

Fédération des chambres syndicales de l'industrie du verre
3, rue La Boétie - 75008 Paris
Tél. : (1) 42 65 60 02

Fédération des cristalleries et verreries à la main et mixtes
32, rue de Paradis - 75010 Paris
Tél. : (1) 47 70 26 42

Ingénierie

Bureau Véritas
17 bis, place des Reflets - La Défense 2 - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 42 91 52 91

International

Commission des communautés européennes
Socle de la Grande Arche - 92054 Paris la Défense
Tél. : (1) 41 25 12 12

Fond monétaire international (FMI)
Bureau Européen à Paris
66, avenue d'Iéna - 75116 Paris
Tél. : (1) 40 69 30 70

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)
2, rue André-Pascal - 75775 Paris Cedex 16
Tél. : (1) 45 24 82 00

Organisation des Nations-Unies (ONU)
Centre d'information - 1, rue Miollis - 75015 Paris
Tél. : (1) 43 06 48 39

Matériaux de construction

Confédération des industries céramiques de France (pour les argiles, kaolin, feldspath, carreaux, produits réfractaires, sanitaires, faïence, porcelaine)
15, avenue Victor - 75116 Paris
Tél. : (1) 45 00 18 56

Fédération des fabricants de tuiles et briques de France (FFTB)
17, rue Letellier - 75015 Paris
Tél. : (1) 44 37 07 10

Syndicat français de l'industrie cimentière
41, avenue de Friedland - 75008 Paris
Tél. : (1) 43 59 08 93

Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)
3, Rue Alfred-Roll, BP 83 - 75828 Paris Cedex 17
Tél. : (1) 44 01 47 01

Matériel de transport terrestre

Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA)
2, rue de Presbourg - 75008 Paris
Tél. : (1) 49 52 51 00

Bureau intersyndical des constructeurs et réparateurs de matériel ferroviaire
12, rue Bixio - 75007 Paris
Tél. : (1) 45 56 13 53

Syndicat des fabricants d'équipements et de pièces automobiles (SFEPA)
Service statistique
77, rue Jean Jacques Rousseau - 92150 Suresnes
Tél. : (1) 40 99 06 20

Minerais de fer et sidérurgie

Centre professionnel des statistiques de l'acier (CPS)
ZAC du Pont Tournant - 173-179, boulevard Félix Faure - 93300 Aubervilliers
Tél. : (1) 41 25 52 00

Syndicat national des fabricants d'étirés et profilés en acier (ETIRACIER)
2, rue de Logelbach - 75017 Paris
Tél. : (1) 47 54 94 27

Syndicat national du laminage à froid du feuillard d'acier (FFA)
2, rue de Logelbach - 75017 Paris
Tél. : (1) 42 12 70 70

Syndicat national du profilage des produits plats en acier (SNPPA)
2, rue de Logelbach - 75017 Paris
Tél. : (1) 42 72 70 75

Minerais, minéraux, métaux et demi-produits non ferreux

Association française interprofessionnelle du cadmium
30, avenue de Messine - 75008 Paris
Tél. : (1) 40 74 02 99

Fédération des chambres syndicales des minerais et des métaux non ferreux
30, avenue de Messine - 75008 Paris
Tél. : (1) 45 63 02 66

Syndicat des fabricants d'outillage et produits à base de diamant (SYFODIA)
39, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 17 64 59

Syndicat général des affineurs de France
30, avenue de Messine - 75008 Paris
Tél. : (1) 45 63 02 66

Parachimie et industrie parachimique

Association des industries des savons et des détergents (AISD)
118, avenue Achille Peretti - 92200 Neuilly
Tél. : (1) 47 47 60 00

Fédération des industries de la parfumerie
8, place du Général-Catroux - 75017 Paris
Tél. : (1) 44 15 83 83

Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP)
88, rue de la Faisanderie - 75782 Paris Cedex 16
Tél. : (1) 45 03 88 88

Pâtes, papiers, cartons

Confédération des producteurs de papiers, cartons et celluloses (COPACEL)
154, boulevard Haussman - 75008 Paris
Tél. : (1) 45 62 87 07

Fédération française du cartonnage
15, rue de l'Abbé-Grégoire - 75006 Paris
Tél. : (1) 45 44 13 37

Fédération nationale des transformateurs de papier
42, rue Galilée - 75116 Paris Cedex 16
Tél. : (1) 47 23 75 52

Pêche

Comité central des armateurs de France (CCAF)
47, rue Monceau - 75008 Paris
Tél. : (1) 45 62 03 06

Comité national des pêches maritimes,
51, rue Salvador Allende, 92027 Nanterre Cedex.
Tél. : (1) 47 75 01 01

Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche maritime et des cultures marines (FIOM)
11, Boulevard de Sébastopol, 75001 Paris.
Tél. : (1) 42 33 59 77 ou (1) 42 33 30 25

Pétrole

Comité professionnel du pétrole
Tour Corosa - 3, rue E et A - Peugeot
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : (1) 47 16 94 60

Elf-Aquitaine
Tour-Elf - 2, place Coupole La Défense 6 - 92400 Courbevoie
Tél. : (1) 47 44 45 46

Institut français du pétrole (IFP)
1, Avenue du Bois-Préau - BP 311 - 92506 Rueil-Malmaison
Tél. : (1) 47 49 02 14 ou 47 52 60 00

Union française des industries pétrolières (UFIP)
4, avenue Hoche - 75008 Paris
Tél. : 40 53 70 00

Santé-Transferts sociaux

Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)
66, avenue du Maine - 75694 Paris Cedex 14
Tél. : (1) 42 79 30 30

Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)
23, rue Daviel - 75634 Paris Cedex 13
Tél. : (1) 45 65 52 52

Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)
101, rue de Tolbiac - 75654 Paris Cedex 13
Tél. : (1) 44 23 60 00

Union des caisses centrales de la mutualité agricole (UCCMA)
8, rue d'Astorg - 75413 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44 56 77 77

Textiles artificiels et synthétiques

Syndicat français des textiles artificiels et synthétiques (SFTAS)
37, rue de Neuilly - BP 249 - 92113 Clichy Cedex
Tél. : (1) 47 56 30 82

Textiles et habillement

Comité central de la laine et des fibres associées
37-39, rue de Neuilly - BP 249 - 92113 Clichy Cedex
Tél. : (1) 47 56 31 41

Comité international de la rayonne et des fibres synthétiques
Avenue E VAN NIEUWENHUYSEN - BP 1160 Bruxelles
Tél. : (19) 02 675 74 55

Confédération générale des filateurs et tisseurs de lin (CGFTL)
40, rue Eugène Jacquet - Sac Postal n° 15
59708 Marcq-en-Baroeul
Tél. : (16) 20 89 72 14

Groupement des industries des rubans, tresses, tissus élastiques et passementerie (GIRTEP)
37, 39, rue de Neuilly BP 249 - 92113 Clichy Cedex
Tél. : (1) 47 56 30 00

Groupement professionnel de la soierie et du tissage
55, montée de Choulans - 69323 Lyon Cedex 05
Tél. : (16) 72 56 49 64

Syndicat des producteurs français de ficelles, cordages et filets (FICCORFIL)
122, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
Tél. : (1) 42 93 00 76

Syndicat français des enducteurs, calandriers et fabricants de revêtements de sols et murs
21, rue du Général-Foy - 75008 Paris
Tél. : (1) 45 22 18 44

Syndicat général de la filterie française
40, rue Eugène-Jacquet - 59700 Marcq-en-Baroeul
Tél. : (16) 20 89 75 10

Transport

Régie autonome des transports parisiens (RATP)
54, quai de la Rapée - 75599 Paris Cedex 12
Tél. : (1) 44 68 20 20

Société nationale des chemins de fer français (SNCF)
Direction du contrôle de gestion
88, rue Saint Lazare - 75436 Paris Cedex 09
Tél. : (1) 42 85 60 00

Voies navigables de France (VNF)
2, Boulevard de Latour-Maubourg - 75343 Paris Cedex 07
Tél. : (1) 47 05 81 38

Divers

Conseil économique et social
1, Avenue d'Iéna - 75775 Paris Cedex 16
Tél. : (1) 44 43 60 00

Journal officiel
26 rue Desaix - 75725 Paris Cedex 15
Tél. : (1) 40 58 75 00

LES PÉRIODIQUES

INSEE-RESULTATS

Les données détaillées des enquêtes et opérations statistiques de l'INSEE.
INSEE-RESULTATS
est articulé en 5 thèmes : . Economie générale
. Démographie-Société . Consommation-Modes de vie
. Système productif . Emploi-Revenus.
Il est possible de s'abonner à un, plusieurs ou à tous les thèmes.

Economie générale (20 numéros)

France : 1 454 FF - Etranger : 1 818 FF - Etranger avion : 2 075 FF

Démographie-Société (7 numéros)

France : 509 FF - Etranger : 636 FF - Etranger avion : 726 FF

Consommation-Modes de vie (15 numéros)

France : 1 091 FF - Etranger : 1 364 FF - Etranger avion : 1 557 FF

Système productif (15 numéros)

France 1 091 FF - Etranger : 1 364 FF - Etranger avion : 1 557 FF

Emploi-revenus (13 numéros)

France : 945 FF - Etranger : 1 181 FF - Etranger avion : 1 344 FF

Ensemble des 5 thèmes (70 numéros)

France : 5 090 FF - Etranger 6 363 FF - Etranger avion : 7 259 FF

INSEE-METHODES

La méthodologie des travaux de l'INSEE et les modèles.

Abonnement 1 an (15 numéros)

Edition sur papier : France : 1 091 FF - Etranger : 1 364 FF

Etranger avion : 1 557 FF

INSEE-PREMIERE

En 4 pages, la primeur des données et conclusions essentielles des travaux de l'INSEE sur les thèmes qui font l'actualité

Abonnement (60 numéros)

France : 485 FF - Etranger : 606 FF - Etranger avion : 770 FF

ECONOMIE ET STATISTIQUE

Revue centrale de l'INSEE, ses articles traitent de sujets couvrant un vaste champ de la réalité sociale et économique de notre pays sans oublier la dimension européenne.

Abonnement (10 numéros)

Edition sur papier : France : 414 FF - Etranger : 518 FF

Etranger avion : 633 FF

ANNALES D'ECONOMIE ET DE STATISTIQUE

Des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

Abonnement 1 an (4 numéros)

Edition sur papier : France : 447 FF - Etranger : 559 FF

Etranger avion : 600 FF

Pour les particuliers (éd. papier) : Abonnement 1 an (4 numéros)

France : 162 FF - Etranger : 202 FF - Etranger avion : 243 FF

RECUEIL D'ETUDES SOCIALES

Sélection d'études déjà publiées par différents organismes publics français d'études et de statistiques.

Abonnement 1 an (3 numéros)

Edition sur papier : France : 286 FF - Etranger : 358 FF

Etranger avion : 385 FF

Veuillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

INSEE-PREMIERE ☐

INSEE-RESULTATS :

- Economie générale ☐

- Démographie - Société ☐

- Consommation - Modes de vie ☐

- Système productif ☐

- Emplois - Revenus ☐

- Tous thèmes ☐

ECONOMIE ET STATISTIQUE ☐

ANNALES D'ECONOMIE ET DE STATISTIQUE ☐

INSEE-METHODES ☐

RECUEIL D'ETUDES SOCIALES ☐

Ci-joint un chèque de FF*

*pour l'étranger libellé en FF.

(Total des abonnements) à l'ordre de l'Insee :

Date :

Signature :

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à : INSEE - CNGP

BP 2718 - 80027 AMIENS Cedex 01

Nom, Prénom _____

Société _____

Activité _____

Adresse complète _____

Tél. : _____

LA CONJONCTURE

INFORMATIONS RAPIDES

Dans les meilleurs délais, la mise à jour de l'information conjoncturelle.

Abonnement 1 an (350 numéros) : France : 1 670 FF

Etranger : 2 088 FF - Etranger avion : 2 591 FF

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

10 000 séries mensuelles, trimestrielles et annuelles concernant l'ensemble de la vie économique et sociale.

Abonnement 1 an : (12 numéros)

Edition sur papier : France : 346 FF - Etranger : 433 FF

Etranger avion : 562 FF

NOTE DE CONJONCTURE

Une analyse de la situation et des perspectives de l'économie française.

Abonnement 1 an : (3 numéros + 1 dossier + 2 points conjoncturels)

France : 180 FF - Etranger : 225 FF - Etranger avion : 271 FF

NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE

4 fois par an, un panorama de la conjoncture mondiale dressé par la Direction de la Prévision.

Abonnement : (2 notes + 2 points de conjoncture internationale)

France : 137 FF - Etranger : 171 FF - Etranger avion : 222 FF

CONJONCTURE IN FRANCE

Synthèse en anglais à destination de l'étranger.

Abonnement 1 an : (2 numéros)

France : 44 FF - Etranger : 55 FF - Etranger avion : 67 FF

L'INFORMATION SUR L'INFORMATION

BLOC-NOTES

de INSEE Info Service

A la fois un répertoire et un guide de l'information économique. Le "thème du mois" fournit des repères sur un sujet d'actualité

Abonnement 1 an : (11 numéros)

France : 168 FF - Etranger : 210 FF - Etranger avion : 330 FF

INSEE INFOS

Chaque mois, sous forme de brèves, une vitrine des produits de diffusion de l'INSEE.

Abonnement gratuit

INSEE NEWS, LA CARTA DEL INSEE, LA LETTRE DE L'INSEE

A destination des lecteurs étrangers, en anglais, en espagnol et en français, une chronique bi-annuelle des principaux titres et travaux de l'INSEE.

Abonnement gratuit

COURRIER DES STATISTIQUES

Quatre fois par an, une vue d'ensemble de la vie du système statistique français.

Abonnement 1 an : (4 numéros)

France : 135 FF - Etranger : 169 FF - Etranger avion : 234 FF

SCRIBECO

Une revue bibliographique, reflet du fond documentaire de l'INSEE.

Abonnement 1 an : (6 numéros)

France : 657 FF - Etranger : 821 FF - Etranger avion : 892 FF

Veuillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

- | | |
|--|--------------------------|
| LA CONJONCTURE | |
| INFORMATIONS RAPIDES | ☐ |
| BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE | ☐ |
| NOTE DE CONJONCTURE | ☐ |
| NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE | ☐ |
| CONJONCTURE IN FRANCE | ☐ |
| L'INFORMATION SUR L'INFORMATION | |
| BLOC NOTES DE INSEE INFO SERVICE | ☐ |
| INSEE INFOS | ☐ |
| INSEE NEWS | ☐ |
| LA CARTA DEL INSEE | ☐ |
| LA LETTRE DE L'INSEE | ☐ |
| COURRIER DES STATISTIQUES | ☐ |
| SCRIBECO | ☐ |

Je souhaite recevoir le catalogue des publications de l'INSEE

Ci-joint un chèque de FF*

*pour l'étranger libellé en FF..

(Total des abonnements) à l'ordre de l'Insee :

Date :

Signature :

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à : INSEE - CNGP

BP 2718 - 80027 AMIENS Cedex 01

Nom, Prénom

Société

Activité

Adresse complète

Tél. :

L'INSEE DANS VOTRE RÉGION

VOUS Y TROUVEREZ :

- Salle de documentation en libre consultation
- Bureau de vente des publications de l'INSEE
- Adresses des entreprises et établissements (SIRENE).
- Accès au fonds documentaire et aux banques de données de l'INSEE.
- Travaux à la demande...



LE SERVICE INSEE 24H/24

36 68 07 60 *

- indices
- informations
- adresses

et sur minitel **36.15 - 36.16 INSEE**

* 2,23 F/mn

ALSACE

Cité administrative,
rue de l'Hôpital Militaire,
67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 88 52 40 40

AQUITAINE

33, rue de Saget,
33076 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 57 95 05 00

AUVERGNE

3, place Charles de Gaulle, BP 120,
63403 CHAMALIERES CEDEX
Tél. : 73 31 82 82

BOURGOGNE

2, rue Hoche, BP 1509,
21035 DIJON CEDEX
Tél. : 80 40 67 48

BRETAGNE

"Le Colbert",
36 place du Colombier,
35082 RENNES CEDEX
Tél. : 99 29 33 66

CENTRE

43, avenue de Paris, BP 6719,
45067 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 38 69 53 35

CHAMPAGNE-ARDENNE

1, rue de l'Arbalète,
51079 REIMS CEDEX
Tél. : 26 48 61 00

CORSE

1, résidence Cardo,
rue des Magnolias,
BP 907,
20700 AJACCIO CEDEX 9
Tél. : 95 23 54 54

FRANCHE-COMTÉ

Immeuble "Le Major",
83, rue de Dôle,
BP 1997,
25020 BESANCON CEDEX
Tél. : 81 41 61 61

ILE-DE-FRANCE

INSEE Info Service,
accueil, librairie, consultation, travaux
Tour "Gamma A",
195, rue de Bercy,
75582 PARIS CEDEX 12
Tél. : (1) 41 17 66 11

Direction Régionale

7, rue Stephenson,
Montigny-le-Bretonneux
78188 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX
Tél. : (1) 30 96 90 99

LANGUEDOC-ROUSSILLON

274, allée Henri II de Montmorency,
"Le Polygone",
34064 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. : 67 15 70 00

LIMOUSIN

Adresse postale : 29, rue Beyrand,
87031 LIMOGES CEDEX
Accueil : 50, avenue Garibaldi,
87031 LIMOGES CEDEX
Tél. : 55 45 20 07

LORRAINE

15, rue du Général Hulot, BP 3846,
54029 NANCY CEDEX
Tél. : 83 91 85 85

MIDI-PYRÉNÉES

36, rue des 36 ponts,
31054 TOULOUSE CEDEX
Tél. : 61 36 61 13

NORD-PAS-DE-CALAIS

130, avenue du Président J.-F. Kennedy,
BP 769, 59034 LILLE CEDEX
Tél. : 20 62 86 66

BASSE-NORMANDIE

93-95 rue de Géo,
14052 CAEN CEDEX
Tél. : 31 15 11 11

HAUTE-NORMANDIE

8, quai de la Bourse,
76037 ROUEN CEDEX
Tél. : 35 52 49 11

PAYS DE LA LOIRE

105, rue des Français Libres, BP 2189,
44204 NANTES CEDEX 02
Tél. : 40 41 75 75

PICARDIE

1, rue Vincent Auriol,
80040 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 22 91 39 39

POITOU-CHARENTES

6 rue du Bois d'Amour, BP 557
86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 49 88 38 71

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

17 rue Menpenti,
13387 MARSEILLE CEDEX 10
Tél. : 91 17 57 57

RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi, BP 3196,
69401 LYON CEDEX 03,
(Cité administrative de la Part-Dieu)
Tél. : 78 63 22 02

EN OUTRE - MER :

ANTILLES-GUYANE

INSEE : Direction Inter-Régionale
Tour Secid, 7ème étage,
Place de la rénovation, BP 300
97175 POINTE-A-PITRE CEDEX
Tél. : 19. 590 91 59 80

GUADELOUPE

INSEE : Service Régional
Rue Paul Lacavé, BP 96,
97102 BASSE-TERRE
Tél. : 19. 590 81 42 50

GUYANE

INSEE : Service Régional
1, rue Maillard Dumesle, BP 6017,
97306 CAYENNE CEDEX
Tél. : 19. 594 31 61 00

MARTINIQUE

INSEE : Service Régional, Centre Delgrès
Boulevard de la Pointe des Sables
Les Hauts de Dillon, BP 641
97262 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél. : 19. 596 60 73 60

RÉUNION

INSEE : Direction Régionale,
15, rue de l'Ecole, BP 13,
97408 ST DENIS MESSAG CEDEX 9
Tél. : 19. 262 29 52 70

INSEE - DIRECTION GÉNÉRALE
Unité Communication Externe
Timbre H501 - 18, bd Adolphe-Pinard
75675 Paris Cedex 14 - FRANCE



Tél. renseignements : (1) 41 17 66 11
Tél. administration : (1) 41 17 50 50
Fax : (1) 41 17 51 77



ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA FRANCE

édition 1996

Résultats de 1994
Avec la collaboration des services statistiques des ministères

ISBN : 2-11-066-333-2
Code SAGE : ASF 099
Prix : 590 FF



A. POPULATION ET ENVIRONNEMENT

- A.01
Territoire et population
- A.02
Environnement

B. DÉMOGRAPHIE

- B.01
Structure de la population
- B.02
Mouvement de la population
- B.03
Étrangers et immigrés
- B.04
Ménages

C. EMPLOI, REVENUS ET SALAIRES

- C.01
Population active, emploi
- C.02
Conditions de travail
- C.03
Revenus et salaires
- C.04
Transferts sociaux

D. CONSOMMATION ET CONDITIONS DE VIE

- D.01
Consommation et modes de vie des ménages
- D.02
Logement
- D.03
Santé

E. COMMUNICATION, CULTURE ET LOISIRS

- E.01
Communication
- E.02
Culture
- E.03
Tourisme
- E.04
Jeunesse et sports
- E.05
Loisirs divers

F. ENSEIGNEMENT, FORMATION, RECHERCHE

- F.01
Enseignement et formation
- F.02
Recherche et développement technologique
- F.03
Propriété industrielle

G. DONNÉES ÉCONOMIQUES GÉNÉRALES

- G.01
Comptabilité nationale
- G.02
L'appareil productif
- G.03
Le mouvement économique

H. PRIX

- H.01
Indices de prix à la consommation
- H.02
Prix à la consommation
- H.03
Indices de prix de gros, indices de prix de vente industriels, indice du coût de la construction

I. AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

- I.01
Agriculture
- I.02
Forêt, bois
- I.03
Pêche maritime
- I.04
Industries agricoles et alimentaires

J. ÉNERGIE

- J.01
Bilan de l'énergie
- J.02
Charbon
- J.03
Pétrole
- J.04
Électricité
- J.05
Gaz

K. INDUSTRIE ET CONSTRUCTION

- K.01
Industries, données générales
- K.02
Minéral de fer et sidérurgie
- K.03
Minerais, métaux et demi-produits non ferreux
- K.04
Minéraux divers et matériaux de construction
- K.05
Verre et chimie
- K.06
Fonderie et travail des métaux
- K.07
Construction mécanique, électrique et électronique
- K.08
Matériel de transport terrestre, construction navale et aéronautique
- K.09
Textiles et cuirs
- K.10
Bois, papiers, imprimerie
- K.11
Caoutchouc, matières plastiques et industries diverses
- K.12
Construction, logement

L. TRANSPORTS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

- L.01
Transports ferroviaires
- L.02
Transports routiers
- L.03
Transports de navigation intérieure
- L.04
Transports maritimes
- L.05
Transports aériens
- L.06
Poste et télécommunications

M. COMMERCE ET SERVICES MARCHANDS

- M.01
Commerce intérieur
- M.02
Services marchands rendus principalement aux entreprises
- M.03
Services marchands à destination des ménages
- M.04
Assurances

N. FINANCES

- N.01
Monnaie, crédit, épargne, patrimoine
- N.02
Marché financier, bourse

O. COMMERCE EXTÉRIEUR, BALANCE DES PAIEMENTS

- O.01
Commerce extérieur
- O.02
Balance des paiements

P. ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

- P.01
Justice et police judiciaire
- P.02
Finances publiques

ANNEXES

- SUR FEUILLETS CHAMOIS:
 - Avant-propos
 - Sommaire
 - Organigramme de la direction générale de l'INSEE
 - Directions régionales de l'INSEE en métropole et outre-mer et INSEE Info-service
 - Principales nomenclatures statistiques utilisées dans cet annuaire
 - Précisions d'ordre général
 - Signes conventionnels
 - Recherche d'un renseignement dans l'annuaire
 - Abrégé de l'annuaire en cartes et graphiques
- SUR FEUILLETS VERTS:
 - Index alphabétique
 - Principaux organismes publics à compétence statistique nationale
 - Autres organismes
 - Les publications de l'INSEE
 - Points d'information et vente